

Commentaire

Numéro 87 / Automne 1999

- Carl Schmitt / Alexandre Kojève
/ Théodore Paléologue L'ordre du monde
Denis Kessler L'avenir de la protection
sociale Michel Didier Le modèle hollandais
Nicolas Baverez Leçons du Kosovo Alain
Besançon / Martin Malia Sens de l'histoire
russe Paul Amselek Science et liberté
Tommaso Padoa-Schioppa / Jacques de
Larosière / Jacques-Alain de Sédouy
Europe et monde Duo Caroli / Alain
Lancelot Élections Philippe Raynaud
L'école républicaine Michel Leroux Le
français au lycée Dominique Schnapper
L'assimilation des juifs Jean Sérisé
Mémoires d'un autre Marc Fumaroli Un
Cicéron anglais Simon Leys Cervantes
-

Plon

Commentaire

REVUE TRIMESTRIELLE

FONDATEUR : RAYMOND ARON

COMITÉ DE PATRONAGE

Raymond BARRE Daniel BELL Patrice BLANK Raymond BOUDON
Yves CANNAC Olivier CHEVRILLON Bernard de FALLOIS François FEJTÖ
Jean FRANÇOIS-PONCET Henri FROMENT-MEURICE Raoul GIRARDET
Anthony HARTLEY Jeanne HERSCHE Irving KRISTOL
Emmanuel LE ROY LADURIE Simon LEYS Herbert LUTHY
Indro MONTANELLI Norman PODHORETZ Jean-François REVEL Lord ROLL
Joseph ROVAN Jean-Marie SOUTOU Michael STÜRMER Leo TINDEMANS
Georges VEDEL

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean Baechler Karol Beffa Enzo Bettiza Jacques Bille Dominique Bocquet François Bondy
Laurent Cohen-Tanugi Olivier Debouzy Michel Drancourt Jérôme Dumoulin Bruno Durieux
Louis de Fouchécour Alexandre Gady Jean Gatty François Gorand Patrick Guillaumont
Sylviane Guillaumont Michel Gurfinkel Ran Halévi Pierre Hassner Henri Hude Roland Hureaux
Pierre Kende Annie Kriegel Arthur Kriegel Armand Laferrère Vincent Laloy Alain Lancelot Branko Lazitch
Tristan Lecoq Franck Lessay Didier Maillard Béatrice Majnoni d'Intignano Claude Malhuret
Martin Malia François de Mazières Georges de Ménil Christophe Mercier Henri Mercillon
Thierry de Montbrial Bruno Neveu Jean-Thomas Nordmann Kostas Papaioannou
Jesse Pitts Michel Prigent Philippe Raynaud Jacques Régniez Hervé Robert Giuseppe Sacco
Guillaume Sainteny Maryvonne de Saint Pulgent Dominique Sauvel Antoine Schnapper Dominique
Schnapper Alain-Gérard Slama Christian Stoffaës Georges Suffert Nicolas Tenzer
Guy Thuillier Jacques Thuillier Louis Van Delft Nicolas Véron Marin de Viry Emmanuel de Waresquel

CONSEIL DE RÉDACTION

Nicolas Baverez Guy Berger Alain Besançon Jean-Louis Bourlanges
Gilles Etrillard Marc Fumaroli Georges Liébert Pierre Manent Paul Mentré
François Sureau Michel Zink

DIRECTION

Directeur : Jean-Claude CASANOVA
Secrétaire générale : Ludovine DE LA ROCHE
Secrétaire de rédaction : Muriel SORHOLUS
Critique des idées et des livres : Nathalie DELAPALME
Revue de presse : Serge LANÇON

Commentaire

Automne 1999
Volume 22 / Numéro 87

« Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance », Thucydide

SOMMAIRE

L'ORDRE DU MONDE

Carl SCHMITT, À partir du « nomos » : prendre, pâturer, partager	549
Alexandre KOJÈVE, Du colonialisme au capitalisme donnant	557
Théodore PALÉOLOGUE, Carl Schmitt et Alexandre Kojève. Une anecdote, une conférence et autres miettes	567

PENSER L'EUROPE (SUITE)

Tommaso PADOA-SCHIOPPA, Les enseignements de l'aventure européenne	575
Nicolas BAVEREZ, Guerre propre, paix sale. Les leçons du Kosovo	585
Jacques de LAROSIÈRE, Le système monétaire international à la lumière des crises	593
Jacques-Alain de SÉDOUY, Le royaume du Danemark et l'Europe	597

LE SENS DE L'HISTOIRE RUSSE

Alain BESANÇON, La Russie est-elle européenne ? Controverse avec Martin Malia	603
Martin MALIA, <i>Non possumus</i> . Réponse à Alain Besançon	615

SOCIÉTÉ

Denis KESSLER, L'avenir de la protection sociale	619
Michel DIDIER, Sur le modèle hollandais	633
Philippe RAYNAUD, La décomposition de l'école républicaine	637
Michel LEROUX, De l'élève à l'« apprenant ». Sur l'enseignement du français au lycée	645
Paul AMSELEK, Science et liberté. Le point de vue d'un juriste	655
Jean-Claude CASANOVA, Pour l'anniversaire de François Fejtö	669
Dominique SCHNAPPER, Juifs hongrois et juifs français	670

IDÉES

Simon LEYS, <i>L'imitation de notre seigneur Don Quichotte</i>	677
Jean SÉRISÉ, <i>Mémoires d'un autre</i>	685

POLITIQUE

Duo CAROLI, <i>Les élections européennes de juin 1999 : illusions et désillusions</i>	693
Alain LANCELOT, <i>Vingt ans d'élections européennes (juin 1979-juin 1999)</i>	699

OPINIONS (II)

Élisabeth DUFOURCQ, <i>Redonner souffle à l'électeur</i>	705
--	-----

LES CLASSIQUES DE LA LIBERTÉ (LI)

Lucien JAUME, <i>Droit, État et obligation selon Benjamin Constant</i>	711
--	-----

PETITE ANTHOLOGIE DE LA PROSE FRANÇAISE (XXI)

Marc FUMAROLI, <i>Un Cicéron anglais dans la France de Louis XV</i>	717
Lord BOLINGBROKE, <i>Lettres à Mme de Ferriol, à M. d'Argental et à l'abbé Alary</i>	724

CHRONIQUES

SANS COMMENTAIRE : <i>avec la collaboration involontaire de Valérie Colin-Simard, Paul Cousseran, Sönmez Koksal et Philippe Sollers</i>	726
Anthony ROWLEY, <i>La « world cuisine » de Bécon-les-Bruyères</i>	729
Jean LÉCA, <i>« Mourir pour la patrie » ? Métamorphoses du républicanisme</i>	733
Émile PERREAU-SAUSSINE, <i>La crise du Parti républicain</i>	739
Karol BEFFA, <i>Brève histoire des castrats</i>	745

REVUE DE PRESSE

Gilles MÉNAGE, <i>La liberté de la presse sous la V^e République</i>	748
Jean-François REVEL, <i>Franc-parler : subventions et sécurité dans les banlieues</i>	750
Hubert HAENEL, <i>Hiérarchies et secret de l'instruction</i>	751
Xavier RAUFER, <i>Sécurité : catalepsie de l'opposition</i>	752

CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES

Marin de VIRY, Francepark	753
Christophe MERCIER, Mesure de Borges	757
Michel CRÉPU, « Il fait gris, on a allumé le Godin ». Vialatte épistolier	758
Christian de LA ROCHERE, Connaissance d'Alexandre Vialatte	760
Philippe RAYNAUD, La naissance du gouvernement parlementaire	764
Alain BESANÇON, Traité de recomposition	765
Caroline de MARGERIE, Europe et Grande-Bretagne : histoire d'un rendez-vous manqué	767
Isabelle HAUSSER, Pureté de l'imagination	772
Paul VALLET, Un désastre historique : la Grande-Bretagne et la guerre de 1914	774
Anthony ROWLEY, Le paysage et la mémoire	778
Guillaume PIKETTY, Travaux récents sur la Résistance en France	779
François LEGER, Lettres du temps de la guerre	784
LIVRES CHOISIS	788

*
* * *

CITATIONS : *Le sens de l'histoire*, Hegel (p. 565) ; *Lettre à Carl Schmitt*, Raymond Aron (p. 566) ; *Je me propose*, Auguste Comte (p. 573) ; *Impossibilité de la Yougoslavie fédérale*, André Malraux (p. 574) ; *Malraux et le Kosovo*, Zivorad Stojkovic (p. 602) ; *Malraux outré*, Jean Schlumberger (p. 618) ; *Liberté de l'esprit*, Paul Valéry (p. 632) ; *Leçons d'histoire*, Metternich (p. 654) ; *Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, en visite à Paris sous le Second Empire*, Maurice Paléologue (p. 692) ; *Sciences po en 1899*, Duc de La Force (p. 710 et 716) ; *Pour bien conduire la guerre*, Alexis de Tocqueville (p. 744).

*
* * *

À NOS LECTEURS, À NOS ABONNÉS	791
LE CONCOURS DE <i>COMMENTAIRE</i> : <i>L'IRLANDE</i>	727 et 791
AUTEURS AYANT COLLABORÉ À CE NUMÉRO	792



www.ysl.com

YVES SAINT LAURENT

À partir du « nomos » : prendre, pâtrer, partager

La question de l'ordre économique et social

CARL SCHMITT

Le texte de Carl Schmitt que nous proposons aux lecteurs de Commentaire est tiré de Verfassungsrechtliche Aufsätze aus den Jahren 1924-1954. Materialen zu einer Verfassungslehre (Articles de droit constitutionnel des années 1924-1954. Matériaux pour une théorie de la Constitution), 3^e édition, Berlin, Duncker & Humblot, 1985 (1958). Il a été publié pour la première fois en 1953 dans la revue Gemeinschaft und Politik et repris ensuite dans la Revue internationale de sociologie (Rome, 1954) que Kojève avait dans sa bibliothèque. Nous remercions le professeur Norbert Simon des éditions Duncker & Humblot d'avoir bien voulu en autoriser la publication, de même que MM. Jürgen Becker et Günter Maschke de nous avoir soutenu dans cette démarche.

THÉODORE PALÉOLOGUE

Le traitement scientifique des questions relatives à la coexistence des hommes est partagé en de multiples spécialisations, comme le droit, l'économie, la sociologie et bien d'autres. La nécessité d'une vue d'ensemble, qui embrasserait l'unité du réel avec ses ramifications, s'impose de manière pressante. Dès lors se pose le problème scientifique de trouver des catégories fondamentales d'une lumineuse simplicité, qui permettent de pousser l'investigation de manière assurée, à travers les différentes sciences particulières.

La tentative que nous proposons ici en guise de contribution à ce problème a pour objectif de saisir le sens originel du mot *nomos* et de trouver à partir de là quelques-unes de ces catégories fondamentales, à la fois simples, éclairantes et pénétrantes. Les exemples rapides, que nous ne faisons qu'esquisser, de la possibilité de les appliquer à des doctrines

et systèmes sociologiques ne sont que de brèves indications en faveur de leur utilité. Cette capacité de passer à travers les limites des spécialisations ne constitue pas pour autant un déni de la valeur des performances segmentielles. Notre entreprise se veut donc autre chose qu'une pénétration subversive soutenue par des généralités philosophiques ou des clauses générales tirées du droit naturel.

Nous n'avons pas besoin d'entrer dans les détails d'une analyse philologique du mot *nomos*. Les purs spécialistes de la philologie extraient tout naturellement leurs concepts des domaines spécifiques auxquels les mots en question sont censés appartenir. Ainsi partent-ils généralement pour le mot *nomos* du fait que les juristes et les historiens qui les suivent l'ont le plus souvent traduit jusqu'à ce jour par loi ou, en opposition avec la loi écrite, par mœurs ou habitude. Il existe une remarquable analyse de l'antithèse entre *nomos* et

physis, que l'on doit à Felix Heinmann (Bâle, 1945). En prenant à son compte des abstractions de la science moderne, il va si loin qu'il en arrive à définir le *nomos* comme « ce qui vaut pour un groupe de vivants », ce qui l'attire vers la catégorie moderne du « valoir » et vers un normativisme très spécifique. Nous sommes prêts à aller à l'école de la philologie, mais nous voulons en même temps rendre fertile le sens premier du *nomos* pour les problèmes de la coexistence humaine, et pour une fois nous invitons les philologues à nous suivre (¹). Nous cherchons le point de départ le plus simple, afin d'arriver, à travers les spécialisations scientifiques, à la connaissance de la structure des différents ordres sociaux et des différentes doctrines, et de trouver la manière la plus appropriée de poser la question du noyau de leur éthique et de leur philosophie de l'histoire.

Le sens originel de *nomos*

Le substantif grec *nomos* vient du verbe grec *nemein*. De tels substantifs sont *nomina actionis*, et désignent une action entendue comme un processus, dont le contenu est donné par le verbe. Quelle action et quel processus désigne donc le mot *nomos*? Manifestement l'action et le processus du *nemein*.

(1) L'exposé des trois significations fondamentales du *nomos*, que nous proposons ici, constitue un ensemble de pensées fermé en soi, compréhensible à partir de lui-même. Si d'aventure on voulait aller au-delà, en découvrant son lien avec le reste de mon œuvre de juriste, je me permets d'indiquer mon livre *Le Nomos de la terre* (1950). Là se trouve également un corollaire sur la signification du mot *nomos*. Je profite de cette occasion pour ajouter une remarque complémentaire. Dans le corollaire en question, j'avais admis que le fameux vers 3 du début de l'*Odyssée* devait être lu de la manière suivante : « Il vit de tant d'hommes les villes *astea* et connaît leur *nomos* (ou, selon la manière dominante de lire : *noos*). » Je préfère la version avec *nomos* à celle qui domine et à tout le temps cours de nos jours, et qui remplace *nomos* par le mot *noos*. J'ai exposé dans le corollaire susmentionné les motifs et les considérations qui m'ont amené à préférer la version *nomos*. Du côté philologique me fut opposé un argument propre à produire une forte impression, à savoir que le mot *nomos* (accentué sur la première syllabe) n'apparaît pas à d'autres endroits chez Homère et que la version *nomos* introduirait par conséquent un mot n'apparaissant qu'une seule fois, ce qui serait invraisemblable; c'est ce que l'on appelle un *hapax legomenon*. Je reconnaissais qu'une version qui porte en elle une telle unicité à quelque chose d'insatisfaisant. Mais du point de vue philologique le cas se présente en réalité tout autrement. Même si le mot *nomos* n'apparaît pas ailleurs chez Homère, des noms propres composés à partir de *nomos*, en revanche, apparaissent : *Amphynomos*, *Ennomos*, *Eyynomos*, voire même *Astynomos* (ce qui est particulièrement parlant, si on tient compte de l'*astea* de ce vers 3 de l'*Odyssée*). Tous ces noms propres contiennent une détermination d'espace et de lieu; ils se rapportent au bout de terre bien précis que le porteur du nom a obtenu lors de la prise et du partage de la terre. Dans un tel contexte, les noms propres sont plus significatifs que d'autres mots.

Nemein signifie en premier lieu prendre. Le mot allemand *nehmen* a la même racine linguistique que le mot grec *nemein*. Si donc le substantif *nomos* est un *nomen actionis* de *nemein*, alors le sens premier du *nomos* est déterminé par le fait de prendre.

De même que *logos* est le *nomen actionis* de *legein* ou *tropos de trepein*, de même *nomos* désigne une action et un processus dont le contenu est constitué par un *nemein*. Et de même que le lien linguistique des mots grecs *legein-logos* donne en allemand *sprechen* et *Sprache*, de même le lien linguistique des mots grecs *nemein-nomos* donne en allemand le lien de *nehmen* et *Nahme*. *Nomos* signifie donc en premier lieu la prise.

Nemein signifie en second lieu partager. Le substantif *nomos* désigne par conséquent en second lieu l'action et le processus du partage et de la distribution, une décision première (²) et son résultat. Le sens premier du *nomos* en tant que prise était pour les juristes longtemps tombé en oubli. En revanche, la deuxième signification du *nomos*, comme un processus premier et fondateur du partage, de la *divisio primaeva*, ne fut oubliée par aucun des grands penseurs du droit. Dans *Le Léviathan* de Thomas Hobbes (1651), on trouve ce passage classique (deuxième partie, *Of Commonwealth*, chapitre 24, *Of the Nutrition and Procreation of a Commonwealth*) :

« L'alimentation d'une communauté repose sur l'acquisition et le partage des biens vitaux; le droit et la propriété sont une conséquence de ce partage. Cela, les Anciens le savaient bien, qui appelaient nomos, c'est-à-dire répartition (distribution), ce que nous appelons loi (law), et qui définissaient la justice comme le partage par lequel chacun reçoit ce qui lui appartient. »

Nomos est donc en deuxième lieu droit dans le sens de la part que chacun obtient, le *suum cuique*. Exprimé de manière abstraite : *nomos* signifie droit et propriété, c'est-à-dire avoir part aux biens vitaux. Concrètement, le *nomos* est, par exemple, la poule que, sous le règne d'un bon roi, le paysan peut mettre le

(2) N.d.t. : Nous rendons par « décision première » le mot allemand *Urteil*, qui signifie dans le langage courant « jugement, décision judiciaire », mais que Schmitt écrit ici *Ur-Teil* pour en rendre la force originelle : le préfixe *Ur-* se rapporte à ce qui est primordial, premier, tandis que *Teil* signifie part. La décision judiciaire, processus essentiel et courant de toute justice, reproduit donc en particulier et réactualise en quelque sorte la décision première d'un partage originel et général.

dimanche dans son pot; la voiture qu'a de nos jours un ouvrier des États-Unis devant sa porte.

Nomos signifie en troisième lieu *pâture*. C'est le travail productif qui s'accomplit normalement sur la base de la propriété. La justice commutative de l'achat et de l'échange sur le marché présuppose d'une part la propriété issue d'un premier partage, la *divisio primaeva*, et d'autre part également une production. Ce troisième sens du *nomos* acquiert à chaque fois son contenu par la manière dont on produit et utilise les biens. La recherche de pâturages pour les bestiaux qu'ont menée des nomades comme Abraham et Lot; le travail de la terre par Cincinnatus derrière sa charrue; la cordonnerie artisanale de Hans Sachs dans son atelier; le travail professionnel et industriel de Friedrich Wilhelm Krupp dans ses fabriques – tout cela, c'est du *nemein* dans le troisième sens du mot : pâture, exploiter, utiliser, produire⁽³⁾.

La prise de la terre

Chacun de ces trois processus – prendre, partager, pâture – appartient à l'essence pleinement de ce qui jusqu'à nos jours s'est manifesté dans l'histoire comme ordre juridique et social. À tout niveau de la coexistence humaine, dans toute organisation de l'économie et du travail, à chaque moment de l'histoire du droit, il fut jusqu'à nos jours, d'une manière ou d'une autre, pris, partagé et produit. Devant chaque organisation du droit, de l'économie et de la société, devant chaque doctrine juridique, économique et sociale se pose par conséquent cette question toute simple :

Où et comment prend-on ici?

Où et comment partage-t-on ici?

Où et comment produit-t-on ici?

Mais le grand problème est celui de l'ordre dans lequel ces processus se suivent. L'ordre a souvent changé, de même que la place et la valeur qu'à chaque fois on a attribuées pratiquement et moralement dans la conscience humaine au fait de prendre, de partager ou

de produire. L'ordre et la valorisation changent avec la situation mondiale et historique dans son ensemble, avec les méthodes d'acquisition et de partage des biens et aussi avec l'image que les hommes se font d'eux-mêmes, de leur terre et de leur situation historique⁽⁴⁾.

Jusqu'à la révolution industrielle du XVIII^e siècle l'ordre et la suite des processus reposaient clairement sur la reconnaissance du fait qu'une prise quelconque était bien évidemment à l'origine et à la base de tout partage et de toute production ultérieurs. Pendant les millénaires de l'histoire humaine et de la conscience humaine, ce type d'ordre fut considéré comme certain. La terre, le sol et le terrain, était la prémissse fondamentale de toute économie et de tout droit. Jusque dans la théorie kantienne du droit on affirme comme une vérité du droit naturel et de la philosophie du droit que l'acquisition première d'une chose ne peut pas être une autre que celle de la terre⁽⁵⁾. Cette terre, base de toute productivité, doit avoir été prise jadis par ceux qui sont en droit les prédecesseurs des possédants actuels. Au début se trouve donc « la loi distributive du mien et du tien de chacun par rapport à la terre » (Kant), c'est-à-dire le *nomos* dans le sens de la prise, concrètement dans le sens de prise de terre. À partir de celle-ci seulement deviennent possibles le partage et la mise en valeur qui s'ensuit.

L'histoire des peuples avec leurs migrations, colonisations et conquêtes est une histoire de la prise de terre. Celle-ci est soit la prise d'une terre libre, c'est-à-dire sans maître, soit la conquête d'une terre étrangère, prise à son possesseur antérieur au titre juridique de la guerre extérieure ou avec les méthodes propres à la politique intérieure, à savoir la proscription, la privation de droits et la redistribution des terres. La prise de terre est toujours le dernier titre juridique pour tout partage et distribution ultérieurs et par là pour toute production ultérieure. Elle est le *radical title*, selon l'expression de John Locke, qui en tant qu'Anglais du XVII^e siècle avait assurément encore en vue la prise de la terre anglaise par Guillaume le Conquérant (1066).

(3) Le verbe « utiliser » (sur lequel Johannes Winckelmann a attiré mon attention) est particulièrement approprié, car il englobe la production et la consommation, en dépassant par là l'antithèse devenue problématique entre production et consommation. On ne doit pas oublier cela, même si dans la suite du texte il ne sera parlé, pour simplifier, que de production.

(4) Même les doux, qui selon le sermon sur la montagne auront la terre en partage, ne peuvent y arriver sans prise de terre et partage de la terre; le mot qui désigne cette sorte de propriété est plus précisément *kleronomesousiri*.

(5) Cf. *Der Nomos der Erde (Le Nomos de la terre)*, 1950, 1^e corollaire, p. 18.

Toutes les célèbres et fameuses prises de terre de l'histoire, toutes les conquêtes, telles qu'elles se sont déroulées dans le cadre de guerres et d'occupations, de colonisations, migrations et découvertes, confirment la prééminence fondamentale de la prise par rapport au partage et au pâturage. Le récit biblique de la prise de Canaan par les Israélites (Mos. 4, 34 et Josué 11, 23) en est un exemple classique aussi quant à la présentation. Évidemment, une fois le partage accompli, il importe davantage que la prise originelle pour l'ordre économique et social issu d'une telle prise de terre. Le partage demeure plus profondément gravé dans la mémoire que la prise. Certes, celle-ci était la condition première du partage et de la part concrète que l'on y prend, du *cleros*. Mais toutes les mises en ordre et toutes les relations juridiques concrètes à l'intérieur du pays ainsi pris découlent seulement du partage par lequel fut attribué le mien et le tien à chaque tribu, parenté ou groupe et aussi à chaque individu. Si l'on envisage les choses de cette manière, il est normal d'avoir presque toujours présent à l'esprit seulement le résultat final du partage de la terre prise, c'est-à-dire le lot de terre concrètement acquis (le *cleros*), la part concrètement acquise, et non pas le processus du partage en tant que tel. Mais le processus du partage lui-même, considéré en soi, c'est-à-dire dans ses critères et ses procédures, constitue un problème important.

Avant que l'on puisse partager ce qui a été pris par conquête, découverte, expropriation ou par tout autre moyen, il faut compter et peser, conformément à l'ordre de toujours : *compté/pesé/partagé*. La mystérieuse main qui apparaît dans le V^e chapitre du livre de Daniel et écrit sur le mur le fameux *Méné-Tékel-Upharsin* n'est rien d'autre que l'annonce de la prise et du partage imminents de la terre des Chaldéens par les Mèdes et les Perses. Même lorsque l'on a fini de compter et évaluer ce qui a été pris, le processus du partage pose à nouveau des problèmes. De tout temps à l'origine et à la base même de l'ordre juridique et économique se trouve le tirage au sort, c'est-à-dire un jugement de Dieu pareil à la guerre et à la conquête. Platon en a ébauché dans *Les Lois* (V, 748) le modèle classique. Mais même un homme des Lumières tel que Thomas Hobbes a pu affirmer que dans des cas comme celui du premier partage

le tirage au sort relevait du droit naturel (*De cive*, chap. IV, § 15) (6).

Libéralisme et socialisme

L'une des impressions les plus fortes, peut-être même l'impression décisive, qu'a retenue le révolutionnaire professionnel russe qu'était Lénine d'un séjour effectué en Angleterre à l'époque de son exil ne provient pas d'une analyse économique des rapports de production, mais d'une formulation du programme de politique mondiale que soutenait alors, vers la fin du XIX^e siècle, l'impérialiste anglais Joseph Chamberlain. Lénine a entendu des discours de Joseph Chamberlain, et l'écrit de Lénine sur l'impérialisme permet encore de reconnaître cette profonde impression.

L'impérialisme, disait Joseph Chamberlain, est la solution de la question sociale. Cela signifiait à l'époque un programme d'expansion coloniale. Ainsi était affirmée la prééminence de la prise par rapport au partage et au pâturage; cela correspondait à l'image de l'histoire qu'était celle de la politique depuis des millénaires. C'était précisément ce qui aux yeux du Russe Lénine constituait la condamnation à mort de l'impérialisme en général et de l'impérialisme anglais en particulier. Car cet impérialisme anglo-saxon n'était pour Lénine que pillage, et le mot « pillage » suffit déjà à une condamnation morale. Que l'expansion impérialiste, c'est-à-dire la prise et spécialement la prise de terre, doive précéder le partage et la production, cela était pour un socialiste comme Lénine intrinsèquement moyenâgeux, pour ne pas dire atavique, réactionnaire, contraire au progrès et en fin de compte inhumain. L'indignation morale de

(6) Des législations modernes aussi confient souvent la décision au sort, mais bien entendu pas dans le sens d'une ordalie. Il s'agit plutôt de trouver une issue à une situation qui serait sans cela sans issue, de jouer au sort consciemment ou inconsciemment, ou encore s'agit-il d'autres motivations qui constituent un problème à part, d'ordre juridique et sociologique. Dans des consultations électorales, par exemple, le tirage au sort est tout simplement utilisé comme une issue, lorsque les votes se maintiennent à égalité, ce qui arrive souvent à l'âge des majorités courtes. Dans des cas pareils, on ne peut pas parler du « hasard » du sort, car une homogénéité démocratique commune y est supposée, ce qui implique l'adhésion à tout résultat du processus d'intégration démocratique, quel qu'il soit. En revanche, l'introduction du tirage au sort dans la loi fédérale sur l'aide aux investissements industriels du 7 janvier 1952 (*Bundesgesetzblatt*, I, p. 7, § 32) a davantage le caractère d'une loterie; dans ce cas le sort décide de l'attribution des valeurs. Hans P. Ipsen y voit avec raison une réglementation anticonstitutionnelle du problème des indemnités (« Problèmes juridiques de l'aide à l'investissement », *Archiv des öffentlichen Rechts*, vol. 78, 1953, p. 330).

Lénine a pu trouver sans peine, dans l'arsenal de la philosophie de l'histoire aussi bien progressiste que marxiste, nombre d'arguments dirimants contre un ennemi à ce point réactionnaire, qui voulait prendre quelque chose aux autres hommes, tandis que tous les efforts de Lénine lui-même allaient dans le sens de la libération des forces de production et de l'électrification de la terre.

Ici se situe le point de rencontre entre le socialisme et le libéralisme de l'économie politique classique. Car, du point de vue de sa philosophie de la société et de l'histoire, le noyau doctrinal du libéralisme concerne aussi les rapports entre production et partage. Le progrès et la liberté économique consistent en ceci que l'on libère les forces de production, et que par là même survient une telle croissance de la production et de la quantité des biens de consommation que la prise n'a plus lieu d'être et que même le partage ne constitue plus un problème indépendant. Le progrès technique conduit évidemment à une croissance illimitée de la production. Or lorsqu'il y a des biens en quantité suffisante et plus que suffisante, ce serait de l'atavisme et de la régression vers le primitivisme d'une époque de pénurie que de considérer la prise comme la condition première et fondamentale de l'ordre économique et social. Le standard de vie devient de plus en plus élevé, le partage devient de plus en plus facile, de plus en plus exempt de dangers, et la prise est alors en fin de compte non seulement immorale, mais aussi irrationnelle et dénuée de sens du point de vue économique.

Le libéralisme est une doctrine de la liberté, de la liberté de la production économique, de la liberté du marché et avant tout de la liberté de consommation, cette reine de toutes les libertés économiques. Le libéralisme aussi résout la question sociale en renvoyant à la croissance de la production et de la consommation, toutes les deux étant des formes de croissance qui au fond doivent découler toutes seules de la liberté économique et des lois économiques. Le socialisme, en revanche, envisage la question sociale en tant que telle, et veut la résoudre en tant que telle. Qu'est-ce donc que la question sociale ? Dans quel ordre des catégories fondamentales du *nomos* se meut-elle ? Est-elle dans son essence une question de la prise, une question du partage ou de la production ? Elle est dans son essence

une question du partage et de la distribution justes, et le socialisme est avant tout par conséquent une doctrine de la redistribution.

Non seulement le socialisme radical ou le communisme, mais aussi le concept même du social, que tous les partis démocratiques de l'Europe contemporaine ont emprunté d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce que comme adjectif, se rapportent à un partage et à une redistribution. De nos jours nous voyons se développer en Allemagne une vive discussion non seulement au sujet de l'économie sociale de marché, mais encore de la question constitutionnelle de la véritable signification de l'Etat social fédéral et de l'Etat social de droit, que la Loi fondamentale de la République fédérale allemande (articles 20 et 28) prétend fonder (7). Même dans des tentatives juridiques de définir ce mot aux significations multiples de « social », les représentations du partage et de la redistribution apparaissent comme déterminantes. Ainsi, Hans Peter Ipsen, un éminent représentant du droit constitutionnel allemand, écrit-il ceci dans son fameux article sur l'expropriation et la socialisation (octobre 1951) :

« *Du point de vue de l'organisation de la propriété, dont il est ici question en tant que partie de l'ordre social, j'entends par transformation de l'ordre social une configuration*

(7) Pour la bibliographie, voir Christian Friedrich Menger, « Der Begriff des sozialen Rechtsstaates im Bonner Grundgesetz » (« Le concept de l'Etat social de droit dans la Loi fondamentale de Bonn », *Recht und Staat*, n° 173, Tübingen, 1953), et Günter Dürig, « Verfassung und Verwaltung im Wohlfahrtsstaat » (« Constitution et administration dans l'Etat-providence », *Juristenzeitung*, n° 7/8, 1953, p. 196). Menger veut toutefois réduire le concept du social au simple fait de « tenir compte les uns des autres », car les auteurs de la Loi fondamentale « ont consciemment renoncé à l'Etat providence ». Ernst Rudolf Huber (*Wirtschaftsverwaltungsrecht, Droit de l'administration économique*, 2^e éd., vol. 1, Tübingen, 1953, p. 37) est d'avis que la clause des articles 20 et 28 concernant l'Etat social contiendrait seulement une « réserve d'ordre général » quant à la liberté économique, qui soumettrait celle-ci au principe de la justice sociale, c'est-à-dire à la garantie d'une existence digne pour tous les hommes. On attend d'Ernst Forsthoff un traitement complet et définitif de cette question de droit constitutionnel. Entre temps il a vu le jour en 1954 sous le titre *Begriff und Wesen des sozialen Rechtsstaates (Concept et réalité de l'Etat social de droit)*.

En outre, il convient de rappeler que le mot « social » demeure en allemand un mot étranger, à la différence des langues romanes et aussi de l'anglais. Le mot garde dans ces langues, bien plus qu'en allemand, un sens général et non spécifiquement socialiste, qui le relie à *societas*, *société*, *society*. Que l'on essaye seulement de traduire en allemand la *social sorcery* de Disraeli ! Toutefois, on doit tenir compte sur ce point d'une remarque de l'éminent juriste français Georges Ripert (*Le Déclin du droit*, 1949, p. 39) : il considère la formule « socialisation du droit » comme absurde, mais ajoute que de telles expressions ont aussi leur signification : le mot « social » désigne un parti, une politique, une doctrine, une littérature, une chambre de la Cour de cassation et même une section du Conseil d'Etat ; il peut donc servir aussi à désigner un « droit social ». Au fond il s'agit « de protéger les uns et de désharmer les autres » (en français dans le texte, N.d.t.).

nouvelle et différente de la propriété, allant jusqu'à une redistribution. »

Au sujet de la socialisation on peut lire que :

« *La socialisation dans le vrai sens du terme, dont la signification proprement révolutionnaire n'est pas encore perdue à force de normes et codifications juridiques, suppose la transformation systématique de l'ordre économique afin de rendre propriétaires ceux qui ne l'étaient point jusqu'alors* » (p. 75).

Et plus loin :

« *Le concept de la socialisation est juridiquement indifférent du point de vue des dogmes économiques en vigueur. S'il s'agit de lui donner un sens en le faisant correspondre au postulat historique, économique et politique de la socialisation, alors il faut remplacer la propriété individuelle orientée vers le profit personnel et soumise aux seules dispositions générales du droit public par une forme de possession plurielle, commune, grâce à laquelle prendraient désormais part à la propriété ceux qui jusqu'à maintenant en ont été exclus* » (p. 106).

Mais, justement parce que le socialisme envisage très directement la question de l'ordre social comme étant dans son ensemble une question du partage et de la redistribution, il se heurte à nouveau au vieux problème de l'ordre et de la valeur des trois processus fondamentaux de la coexistence des hommes et de la conduite de leurs affaires. Le socialisme non plus ne peut échapper à la question fondamentale de la prise, du partage et du pâturage, ni à la problématique de leur ordre. À la lumière de cette question fondamentale apparaissent les fortes différences et même les oppositions qu'il y a dans le grand nombre des doctrines et des systèmes ayant cours sous la dénomination commune de « socialistes » et auxquels on reconnaît le droit d'arborer le drapeau socialiste malgré leurs différences.

Un socialiste comme Charles Fourier est de ce point de vue un cas particulièrement simple. Pour lui, tous les problèmes de la prise et du partage disparaissent face à une croissance fantastique de la production. C'est pourquoi il passe pour un utopiste; toutefois, on ne devrait pas perdre de vue que justement par cet utopisme il prend une position claire face aux questions fondamentales, et confirme le lien historique du socialisme avec l'image d'un progrès technique et d'une croissance illimités.

Il en va autrement de Proudhon. Même par un puissant pathos moral, il argumente à partir des catégories du droit et de la justice. Son socialisme est pour cette raison une doctrine du partage et de la redistribution. La préférence accordée au producteur à l'encontre du consommateur, au travailleur à l'encontre du simple mangeur est fondée sur des jugements de valeur morale. L'humanité n'est pas encore partagée, comme ce sera plus tard le cas chez Georges Sorel, entre amis et ennemis selon qu'il s'agit de producteurs ou de simples consommateurs. Proudhon est un moraliste, aussi dans le sens spécifiquement français du terme. La prise devient chez lui une conséquence et un accompagnement du partage et de la redistribution équitables, par lesquels les vrais producteurs retirent aux simples consommateurs les biens qu'ils se sont arrogés.

Le socialisme de Karl Marx, en revanche, ne s'appuie pas sur des arguments moraux mais sur ceux de la dialectique propre à la philosophie de l'histoire. Naturellement, il ne se prive pas de relever les injustices de l'adversaire. Il ne se prive pas non plus de faire montre d'une forte indignation morale face au pillage pratiqué sans même se cacher par le capitalisme primitif ou encore face aux formes camouflées de la prise, par lesquelles les capitalistes s'approprient la plus-value produite par le travailleur. Mais, pour ce qui est de la philosophie de l'histoire, Marx présente le développement de l'ordre social bourgeois comme une contradiction dans la répartition des biens, qui s'accroît en même temps que la production, comme une absurdité économique qui va à l'encontre de la dialectique historique et finira par se supprimer et se détruire elle-même (8).

La profonde différence entre un socialisme fondé sur une philosophie de l'histoire et un socialisme dont les arguments sont au fond d'ordre moral apparaît au sujet de l'ordre et de l'évaluation de la prise, du partage et de la production. La dialectique historique propre au développement mondial donne à celui qui se trouve du côté de l'avenir le grand droit historique de prendre ce qu'au fond il a déjà. Tant que la grande prise n'a pas encore eu

(8) Dans un célèbre passage d'*Économie et société*, connu aussi pour la prise de position concernant la notion d'« économie collectiviste », Max Weber a fait la distinction entre le « socialisme de rationnement » (qui va bien ensemble, selon Max Weber, avec le « socialisme des conseils d'entreprise ») et le socialisme évolutionniste (*Wirtschaft und Gesellschaft*, 4^e éd., 1956, p. 61).

lieu, le partage et le pâturage qui la suivent restent des questions que l'on n'a pas encore besoin d'éclaircir.

Marx reprend à son compte et rend même plus forte l'affirmation fondamentale du libéralisme progressiste, à savoir celle d'une croissance illimitée de la production. Il peut par conséquent repousser à plus tard la question concrète du partage et de la redistribution. Toute la violence de l'attaque se concentre chez Marx sur l'expropriation des expropriateurs, c'est-à-dire sur le processus de la prise. L'ancien droit au pillage et les primitives prises de terre propres aux temps pré-industriels sont désormais remplacés par la prise de possession de l'ensemble des moyens de production, par la grande et moderne *prise de l'industrie*.

À cela devrait se rattacher à vrai dire cette question toute proche : comment se passeront concrètement le partage et la redistribution des nouvelles chances d'appropriation ? Car l'expropriation des anciens propriétaires ouvre *ipso facto* des nouvelles possibilités d'appropriation d'une énorme envergure, indépendamment du fait qu'on les désigne comme propriété ou fonction sociale. Mais on ne donne plus de réponse concrète à cette question toute proche, bien qu'elle soit suffisamment intéressante. On la rejette comme non scientifique. Sans réponse également reste la question concrète de la suite et de la forme que l'on entend donner à la croissance illimitée de la production, lorsque après la grande prise de l'industrie elle se sera développée d'elle-même. Certes, le pillage va disparaître, mais la prise ne cesse pourtant pas d'être à la base du nouveau partage. Si l'essence de l'impérialisme consiste dans la prééminence de la prise par rapport au partage et à la production, alors cette doctrine de l'expropriation des expropriateurs est évidemment l'impérialisme le plus fort parce que le plus moderne.

Abolissons toute prise, car elle est inhumaine et historiquement dépassée ! Réduisons également au minimum le problème du partage, car il est trop difficile de lui trouver non seulement des principes généraux, mais aussi des critères concrets convaincants et des processus que l'on puisse mettre juridiquement en œuvre ! Alors il ne reste plus que le pâturage, la production. Il appartient à la génialité de certains doctrinaires d'avoir détourné le regard de la prise et du partage

vers la pure production. Mais il est clair que tous les systèmes économiques et sociaux construits uniquement à partir de la production contiennent quelque chose d'utopique. S'il n'y a vraiment plus que des problèmes de production et si la production seule crée une telle richesse et des possibilités de consommation à ce point incalculables, que la prise et le partage cessent d'être des problèmes, alors l'économie elle-même, dans son sens propre, disparaît, car l'économie suppose toujours une certaine justesse des ressources.

L'unité du monde ?

Nos remarques concernant le socialisme et l'impérialisme ne sont là qu'à titre d'exemple, afin d'indiquer l'utilité des trois significations du *nomos* et le problème de leur ordre. Compte tenu de l'ample et importante bibliographie qui traite seulement des deux grands thèmes que sont le socialisme et l'impérialisme, il pourrait apparaître comme trop simple, voire primitif, d'avoir souligné de manière si insistante l'aspect de la prise dans le cas de l'impérialisme. Cela serait vraiment superflu et pas plus qu'une répétition de l'excellente analyse et prognose que Carl Brinkmann a déjà données en 1925 (dans son article sur l'impérialisme des *Mélanges offerts à Lujo Brentano*, p. 87-88) :

« L'impérialisme est en grande partie un combat technique au sens le plus large du terme contre les lois classiques de l'économie concernant le revenu et la population, et non seulement pour l'acquisition des lieux de pâturage. Mais il y a des signes que même cette deuxième forme, plus primitive, de combat se trouvera au premier plan de l'économie mondiale. »

Sans doute, cela est vrai. Mais il s'agit aussi d'autre chose : de la juxtaposition, de l'ordre respectif et de la valeur que l'on attribue à chaque fois aux trois catégories de la prise, du partage et du pâturage, qui sont incluses dans tout *nomos* concret. Présentes à l'état latent dans tous les systèmes juridiques, économiques et sociaux, ces questions redeviennent toujours virulentes à l'occasion d'un changement imprévu.

On comprendra mieux le propre de notre projet scientifique lorsque nous appliquerons les trois catégories du *nomos* à la question qui embrasse toute l'actualité et se pose

aujourd'hui pour toute recherche juridique, à savoir la question de l'état actuel de l'unité du monde. Est-ce que les hommes ont aujourd'hui vraiment « pris » leur terre en tant qu'unité, de sorte qu'il ne reste effectivement plus rien à prendre ? La prise a-t-elle vraiment cessé d'exister de nos jours, et n'y a-t-il plus en vérité maintenant que le partage et la redistribution ? Ou peut-être même n'y a-t-il plus que la production ? Ensuite nous posons encore cette question-ci : qui est ce grand preneur, ce grand partageur et redistributeur de notre planète, le maître d'œuvre et le planificateur de la production dans ce monde unifié ? Déjà la manière de poser la question est de nature à préserver d'un quelconque court-circuit idéologique. Il existe à ce propos des simplifications saisissantes mais tout à fait superficielles du point de vue scientifique.

Elles nous suggèrent des unités fictives. De telles simplifications ne peuvent être dépassées que grâce à la simplicité plus profonde de concepts primordiaux (9).

CARL SCHMITT

*Traduit de l'allemand
par Théodore Paléologue*

(9) N.d.t. : Lors de la reprise en volume de cet article, Carl Schmitt écrivait encore ceci : « Dans une conférence du 18 janvier 1957, Alexandre Kojève a utilisé au sujet du nouveau *nomos* de la terre l'expression "capitalisme donnant". Il voulait dire par là que le capitalisme moderne, froidien et éclairé, est dans son essence même différent du simple capitalisme prenant, parce qu'il vise l'élévation de la puissance d'achat des ouvriers et le développement industriel des régions sous-développées. Il fut retorqué à Kojève qu'aucun homme ne peut donner sans avoir pris de quelque façon. Seul Dieu qui crée le monde à partir du néant peut donner sans prendre, et lui aussi seulement dans le cadre de ce monde créé par lui à partir du néant. »

Du colonialisme au capitalisme donnant

ALEXANDRE KOJÈVE

LE PROGRAMME MONDIAL DE KOJÈVE

Dans un ancien numéro de Commentaire (n° 9, printemps 1980), au sein d'un ensemble d'articles de Kojève ou le concernant, nous avions publié un bref extrait d'une conférence prononcée par lui, en allemand, à Düsseldorf, le 16 janvier 1957. Nous l'avions intitulé « Capitalisme et socialisme. Marx est Dieu, Ford est son prophète ». Kojève démontrait que le seul marxiste sérieux du XX^e siècle avait été Henry Ford, parce que, ayant compris le mouvement historique, sans lire Marx, il avait enrichi les ouvriers au lieu de les appauvrir (comme Marx croyait qu'il était nécessaire qu'il soit). En ce sens, Henry Ford était le fondateur du capitalisme moderne (dépassant Marx) alors que Lénine et Staline et leurs épigones avaient été en quelque sorte des capitalistes rétrogrades (de mauvais marxistes donc). Comme l'histoire devait d'ailleurs le démontrer, ils furent conduits, par leur accumulation frénétique et étatique de la plus-value, à provoquer la révolution capitaliste de 1989 en Russie et donc la disparition du communisme. Révolution bourgeoise, dirait Kojève aujourd'hui, mais au sens marxo-fordien du terme bourgeois, c'est-à-dire pour donner et non pour prendre.

Deux raisons nous ont incité, aujourd'hui, avec l'accord des héritiers d'Alexandre Kojève, à publier l'essentiel de cette conférence (amputée donc du prologue que l'on trouvera p. 135-137 du n° 9 de Commentaire) en y ajoutant un titre et des sous-titres. La première raison est que nous publions en même temps un grand article de Carl Schmitt auquel Alexandre Kojève se réfère, pour lui rendre hommage, dans sa conférence. Théodore Paléologue, le jeune philosophe qui nous a proposé de traduire et de publier le texte de Carl Schmitt, explique, dans l'article qui suit, les relations entre les deux grands esprits et l'admiration réciproque qu'ils se portaient.

La seconde raison tient à la profondeur de ce texte éclatant de verve et d'ironie. Bien entendu, il faut le lire à la lumière du monde actuel : l'URSS n'existe plus, la Russie, après la Chine, s'initie au capitalisme fordien, le reste de l'Asie l'a résolument adopté, comme l'Amérique latine. Restent l'Afrique et le Moyen-Orient qui s'appauvrissent ou stagnent. Kojève expliquait il y a plus de quarante ans, comme l'avait d'ailleurs annoncé Adam Smith, que l'essentiel du devenir historique pour la fin du sous-développement dépendrait du libre mouvement des capitaux, et que l'exportation des capitaux des pays riches vers les pays pauvres, sous forme de dons ou d'inves-

tissements, produirait pour le colonialisme ce que le capitalisme fordien avait produit pour le capitalisme classique. Il annonçait donc ce que devait être la politique de l'Europe à l'égard de la Méditerranée et de l'Afrique. Certes, à Düsseldorf, en 1957, il parlait de la petite Europe. Elle était encore peu de chose par rapport aux États-Unis. Elle est aujourd'hui grande et riche. En appliquant au monde le programme de Kojève, cette Europe deviendra plus puissante mais sa puissance consistera, pour une grande part, à donner et à partager.

J.-C. C.

J'AI parlé de Marx et de sa critique du capitalisme, ainsi que de la transformation démocratique et pacifique, si l'on veut « fordienne » du capitalisme « classique », parce que, à mon avis, ce capitalisme d'ancien style n'est pas aussi complètement et définitivement supprimé qu'il en a l'air à première vue. Et ceci non pas seulement parce que ce « capitalisme » continue à se maintenir, sous le nom de « socialisme » et dans une forme étatique, en URSS et dans des pays dits satellites, mais encore et surtout parce qu'il survit aussi, malheureusement, dans le monde occidental, où il s'appelle précisément, de nos jours, « colonialisme ».

Le colonialisme

En parlant de capitalisme, Marx lui-même n'avait en vue, il est vrai, que l'Europe occidentale. Ce qui était parfaitement justifié à son époque. Ce qui l'est moins, c'est qu'aujourd'hui encore certains des émules ou des critiques de Marx continuent à se placer dans la même perspective « mondiale », qu'aurait déjà pu avoir un économiste de l'époque romaine. Sauf qu'on implique généralement les États-Unis dans cet *orbis terrarum*.

Mais en fait, et surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale, le monde dit occidental n'est rien moins qu'exclusivement européen ou euro-américain. Ce monde est aussi – et peut-être même surtout, du moins à longue échéance – asiatique et africain.

Or, si l'on considère ce monde dans sa *totalité*, c'est-à-dire tel qu'il est *en réalité*, il n'est pas difficile de voir que la définition marxiste du capitalisme s'y applique fort bien. Et ceci avec toutes les conséquences qui en découlent « logiquement », c'est-à-dire non seulement en fait, mais encore nécessairement.

Le fait est que, de nos jours, les principaux moyens industriels de production appartiennent exclusivement à une minorité euro-américaine, qui est seule à profiter du progrès technique, dans la mesure où elle augmente son revenu d'année en année, tandis que la majorité afro-asiatique, tout en ne s'appauvrissant pas d'une façon absolue (ce qui serait, d'ailleurs, physiquement impossible), devient *relativement* de plus en plus pauvre. Et l'on ne peut absolument pas dire que ce décalage progressif se produit entre deux mondes étanches l'un par rapport à l'autre, entre deux systèmes économiques séparés. Car il y a des échanges économiques intenses entre l'Euramérique et l'Afroasie, de sorte qu'on peut et doit parler d'un seul système économique du monde occidental, pris dans son ensemble. Seulement, ce système est organisé de telle sorte que seule une minorité s'y enrichit chaque année davantage, tandis que la majorité ne s'y élève nulle part, ni jamais au-dessus du minimum vital absolu.

Autrement dit, dans aucun pays hautement industrialisé, à la seule exception de l'Union soviétique, il n'y a plus aujourd'hui de « prolétariat » au sens marxiste de ce terme, c'est-à-dire de couches populaires vraiment pauvres, qui gagnent juste assez pour se maintenir dans l'existence, mais qui ne disposent d'aucun « superflu » quel qu'il soit. Dans les pays industrialisés euro-américains, *tous* sont, plus ou moins, mais quand même riches et non pas pauvres, car tous y vivent dans l'abondance, ne serait-ce que relative en consommant plus qu'il n'est absolument nécessaire pour la simple conservation de la vie. Mais, si l'on contemple le monde occidental dans son ensemble, on y découvre immédiatement un gigantesque prolétariat, au sens précis de ce terme marxiste. Et puisqu'il s'agit d'une

seule et même entité économique, d'un seul et même système d'économie, on ne peut s'empêcher de dire qu'il y a, dans ce système, une « plus-value » au sens marxiste du mot, qui profite dans sa totalité aux seuls pays qui disposent pratiquement de tous les moyens de production industriels.

Du point de vue purement économique, la façon dont cette plus-value est prélevée sur la majorité et appropriée par la minorité n'a aucune espèce d'importance. Ce qui importe, c'est que cette plus-value « colonialiste » contribue elle aussi à la formation du capital dans les pays occidentaux déjà industrialisés. Aussi bien peut-on dire, sinon tranquillement, du moins avec raison, que, pris dans son *ensemble*, le système économique occidental contemporain est lui aussi « capitaliste » au sens marxiste du mot, tout comme l'est le système soviétique.

Il y a cependant une différence importante, tant du point de vue politico-psychologique qu'économiquement parlant, entre un système où la plus-value industrielle est sous-traitée à la consommation des masses laborieuses à l'intérieur du pays en cause, et le système où cette plus-value est prélevée dans des pays étrangers. Cette différence peut être fixée par une terminologie où les notions de capitalisme, de socialisme et de colonialisme seraient définies de la façon suivante.

On pourrait résérer le mot « capitalisme » au capitalisme classique européen du XIX^e siècle, c'est-à-dire au système économique où la plus-value est prélevée à l'intérieur du pays et investie par des *particuliers*. On entendrait alors par « socialisme » non plus l'un quelconque des systèmes plus ou moins fantaisistes qui n'existent encore que sur du papier, mais l'économie réelle de l'Union soviétique contemporaine, c'est-à-dire le système où la plus-value est prélevée à l'intérieur, tout comme c'était le cas des systèmes « capitalistes » proprement dits, mais où cette plus-value est investie par l'État, voire par des fonctionnaires. Enfin, le mot « colonialisme » désignerait le système où la plus-value est investie d'une façon privée, tout comme dans le « capitalisme » classique, mais où cette plus-value est obtenue non pas à l'intérieur du pays, mais à l'étranger.

Cette terminologie permet de constater et de dire tout de suite que le capitalisme proprement dit n'existe plus nulle part et que

le colonialisme moderne est un très proche parent de ce capitalisme disparu. Et l'on comprend alors facilement pourquoi les marxistes du jour prennent vis-à-vis du colonialisme une position en tous points analogue à celle que Marx avait prise vis-à-vis du capitalisme classique.

D'une part, les marxistes contemporains comprennent que la *différence* entre le revenu global de la majorité afro-asiatique et celui de la minorité augmente continuellement.

D'autre part, ils en déduisent que ce système doit nécessairement s'effondrer tôt ou tard en raison même de l'accentuation progressive de son déséquilibre interne. Enfin, les marxistes modernes supposent plus ou moins tacitement, tout comme le faisait Marx lui-même, qu'ils sont et resteront seuls à faire cette constatation et à en tirer la conséquence, tandis que les colonialistes d'aujourd'hui seront tout aussi aveugles, pour ne pas dire stupides, que l'ont été les capitalistes du temps de Marx ou, d'une manière générale, de l'époque préfordienne.

Eh bien, s'il en était vraiment ainsi, il se pourrait fort bien que les néo-marxistes eussent raison dans leurs prophéties relatives à l'avenir du colonialisme. Et c'est précisément pourquoi j'ai dit qu'il serait au plus haut point dangereux d'interpréter d'une façon erronée le fait que les prévisions de Marx relatives au capitalisme se soient révélées fausses.

Or, on ne peut valablement tirer de ce fait historique incontestable qu'une seule conséquence. À savoir que, pour éviter l'effondrement du colonialisme moderne, il faut lui faire subir une transformation radicale et analogue à celle qu'ont fait subir à l'ancien capitalisme les capitalistes « fordiens ».

Le problème politique

Ceci étant dit, demandons-nous où en sont les choses, à ce point de vue, dans le monde occidental.

La situation est assez particulière et en un certain sens inquiétante. Dans l'ancien capitalisme, la « contradiction » constatée par Marx a été supprimée dans la pratique, d'une façon agissante et efficace, par les capitalistes « fordiens ». Ce n'est que plus tard, en quelque sorte après coup, que fut élaborée, par les intellectuels bourgeois, la théorie scientifique du fordisme, dite du *full employment*. Et les

États eux-mêmes n'ont adapté que plus tard leurs politiques financières, sociales et autres aux exigences du nouveau système économique, déjà inscrit dans les faits par les entrepreneurs du type d'Henry Ford.

Dans le colonialisme contemporain, la situation est en quelques sorte renversée. Il y a déjà plusieurs travaux théoriques valables sur la question, notamment ceux des experts des Nations unies. Il y a aussi des déclarations d'hommes politiques et des programmes gouvernementaux, tels que le fameux « point IV » du célèbre discours du Président Truman (dont tous les autres « points » furent, d'ailleurs, rapidement et complètement oubliés). Mais les praticiens de l'économie prennent une attitude réservée, voire sceptique et se comportent comme si toute cette affaire ne les concernait nullement, sous prétexte qu'il s'agit là d'un problème politique.

Sans doute, c'est un problème politique. C'est même peut-être *le* problème politique du xx^e siècle. Mais, s'il n'était que cela, je ne vous en parlerais pas, vu mon incompétence. Si je me permets de vous en parler, c'est que je suis profondément convaincu que c'est aussi et même surtout, un problème économique. Car, pour le dire d'une façon simple : les clients pauvres sont de mauvais clients; et si la majorité des clients d'une maison d'affaires sont des clients pauvres, c'est-à-dire mauvais, la maison elle-même est une mauvaise maison ou, tout au moins, une maison peu solide. Et ceci est vrai tout particulièrement si la maison doit, pour ne pas faire faillite, augmenter chaque année son chiffre d'affaires. Personne ne s'étonnera si, dans de telles conditions, une pareille maison fait effectivement faillite un beau jour.

Modernisation du colonialisme

Ceci étant, il ne serait pas inutile de se demander dès aujourd'hui de quelle façon le colonialisme classique pourrait être remanié et reconstruit dans un style plus moderne qu'on pourrait appeler « fordien ».

En principe, trois méthodes de modernisation sont concevables et elles ont effectivement été proposées toutes les trois.

Premièrement, on pourrait agir sur les fameux *terms of trade*, c'est-à-dire, en plus simple : on pourrait payer plus cher les produits exportés par les pays sous-développés, c'est-

à-dire essentiellement les matières premières. Il s'agirait de stabiliser les prix mondiaux de ces pays, en les maintenant à un niveau tel que les pays qui les exportent puissent non seulement vivre et vivre *en sécurité*, mais encore éléver continuellement leur niveau de vie, comme le font les pays industrialisés qui importent les produits en cause. Autrement dit, le colonialisme moderne pourrait faire ce qu'a fait l'ancien capitalisme : à savoir, qu'il est *avantageux*, non seulement du point de vue politique, mais encore de celui de l'économie elle-même, de payer pour le travail non pas le minimum, mais le maximum possible.

C'était le sens et le but des fameux *commodity agreements* dont on a tant parlé, en plusieurs langues et pendant plusieurs années. Et, finalement, tous les pays les ont admis, du moins en principe, sauf un seul pays qui s'y oppose, d'ailleurs pour des raisons de principe. Mais cela a suffi. Car le pays en question s'appelait États-Unis. Aussi bien ne parle-t-on plus de ces accords : du moins pour le moment.

Deuxièmement, on pourrait procéder aussi d'une façon directe. On pourrait continuer à prélever une plus-value sur les matières premières et les autres produits dits « coloniaux ». Mais on investirait le produit de cette plus-value non pas dans les pays importateurs hautement industrialisés, mais dans les pays sous-développés mêmes, où la plus-value a été en fait prélevée. Et on le ferait par le truchement d'un organisme international spécialisé, appelé SUNFED ou d'une autre façon lumineuse quelconque. De ce SUNFED, on a aussi parlé pendant de longues années. Et l'on en parle aujourd'hui encore – du moins aux Nations unies.

Troisièmement, on pourrait procéder encore d'une façon directe, dans un cadre non plus international, mais national. Autrement dit, un pays hautement industrialisé donné pourrait continuer à prélever d'une main (disons de sa main droite) la plus-value colonialiste au même titre que le font de nos jours tous les autres pays industrialisés. Mais avec son autre main (à savoir avec sa main gauche), le pays en question investirait le produit de la plus-value qu'il prélève – ou même davantage – dans des pays sous-développés de son choix. Or, si un tel pays investit effectivement la totalité de la plus-value qu'il prélève ou encore plus, on ne pourra plus vraiment parler à son

égard de colonialisme au sens propre et précis, c'est-à-dire économique, de ce mot. Car, dans ce cas, on ne prend plus rien à personne et l'on donne même quelque chose à certains. Et si le pays en cause donne beaucoup plus qu'il a pris, on pourrait même l'appeler « anti-colonialiste ».

D'après mes renseignements, cette troisième méthode anticolonialiste n'est encore appliquée en grand que par deux pays : à savoir par la France et par la Grande-Bretagne. En ce qui concerne la France, on peut calculer la plus-value colonialiste qu'elle préleve aussi largement qu'on voudra, en y incorporant les surprises payées pour les marchandises françaises, le produit des droits de douane, etc. On constatera néanmoins que, depuis la guerre, la France investit dans ses colonies et ex-colonies cinq à six fois plus que ce qu'elle préleve, en fait de plus-value colonialiste, dans l'ensemble de ses territoires d'outre-mer. Et si je connais moins bien les chiffres correspondant relatifs à l'Angleterre, je sais cependant qu'il s'agit là aussi d'un ordre de grandeur comparable. Afin de *résumer* brièvement la situation actuelle dans le monde occidental, on peut dire ceci :

– *premièrement* : la citadelle imprenable du colonialisme « de principe » se trouve à Washington ;

– *deuxièmement* : tous les pays hautement industrialisés sont colonialistes en fait – sauf la France et le Royaume-Uni.

La loi du monde contemporain

Je n'ai, certes, pas besoin de signaler que ce que je viens de dire doit être pris *cum grano salis*. Plus simplement : c'était une plaisanterie. Mais les philosophes appellent cette sorte de plaisanterie « ironie socratique » (qui, bien entendu, est plus ou moins réussie...). En d'autres termes, ma plaisanterie a un fond sérieux et une intention en quelque sorte « pédagogique ».

Ce qui me paraît sérieux, c'est que le véritable problème de notre monde et de notre temps est le colonialisme non pas politique, mais économique. Car, en gros, le problème du colonialisme politique n'existe pratiquement plus dans le monde occidental contemporain. Il n'y a plus que très peu de pays soumis au régime colonial proprement dit. Et si, de ce fait, quelques difficultés locales

peuvent encore subsister ou surgir ici ou là, ce n'est certainement pas à cause de cela que le monde occidental pourrait s'effondrer en tant que tel. On peut donc dire que le colonialisme politique a cessé d'être un « problème mondial ». Par contre, le colonialisme économique est encore, à mon avis, un tel problème, son élimination ou sa transformation étant une question de vie ou de mort pour le monde occidental pris dans son ensemble.

Ce qui est encore sérieux dans ma plaisanterie, c'est qu'il est parfaitement possible de pratiquer le colonialisme sans avoir de colonies proprement dites. Car, en fait, tous les pays industrialisés sont effectivement, de nos jours, colonialistes – d'une façon plus ou moins inconsciente. Ils le sont en ce sens qu'ils sont seuls à tirer profit chaque année du progrès technique permanent, tandis que les pays arriérés restent tout aussi pauvres qu'auparavant en s'appauvrissant de ce fait d'une façon relative.

Sérieuse est enfin, du moins à mon avis, l'idée que le problème en question ne sera pas effectivement résolu tant que les praticiens de l'économie continueront à s'en désintéresser. Le colonialisme moderne a tout autant besoin d'un nouveau Ford collectif que l'ancien capitalisme avait besoin des nombreux Ford qui surgirent spontanément un peu partout au moment critique. Je pense aux entrepreneurs qui commencèrent à produire pour un pouvoir d'achat de masse qu'ils créèrent eux-mêmes, en relevant d'eux-mêmes les salaires pour des raisons purement économiques, sans attendre que ce pouvoir d'achat soit d'abord créé par l'État, pour des raisons sociales ou politiques.

Tout ceci me semble être la *loi* du monde contemporain. Pour le redire en grec : c'est le *nomos* de la terre occidentale.

Or, j'ai récemment appris dans un des plus brillants articles que j'ai lu de ma vie⁽¹⁾ que le « *nomos* antique a une triple racine : celle de la *prise*, celle du *partage* et de la *pâture*, voire de la consommation ». Et ce sont certainement des racines très profondes et solides. Toutefois, les anciens Grecs ne savaient pas que le *nomos* moderne a encore une quatrième racine, qui est peut-être sa racine centrale : à savoir celle du *don*. Cette racine de

(1) N.d.l.r. : Il s'agit de l'article de Carl Schmitt qui précède.

la loi économique et socio-politique du monde occidental moderne a échappé à la sagacité des Grecs anciens : peut-être parce qu'ils furent une petite nation esclavagiste et non pas une grande puissance chrétienne ? *Qui sas !* – Qui sait ! Une chose est, cependant, pour moi, certaine. À savoir ce que je viens de dire n'est rien moins qu'une critique de ce que disait Carl Schmitt dans l'article précité.

Car il est évident que son *partage* implique mon *don*. En effet, lorsque *tout* est déjà pris, on ne peut *partager* ou répartir que si certains *donnent* ce que d'autres recevront afin de le *consommer*. Je voulais seulement attirer l'attention sur le fait que, du point de vue terminologique, le verbe *donner* sonne parfois mieux que le vocable *prendre* – notamment lorsque les deux mots signifient la même chose. Ainsi par exemple, nous préférions dire que nous *payons* nos impôts, au lieu de dire qu'on nous les *prend*; à moins que nous ne croyions que ces impôts sont injustifiés, voire injustes.

Or, les mots ont peut-être plus d'importance qu'on ne le dit généralement. Car, après tout, c'est par le langage que l'homme se distingue de la bête. Seulement, c'est précisément du point de vue du langage que les choses ne vont pas pour le mieux dans notre monde occidental.

L'ancien capitalisme *prenant*, qui donnait aussi *peu* que possible aux masses laborieuses nationales, a été rebaptisé en « socialisme » dans l'Union soviétique (après y avoir été, d'ailleurs, étatisé). Mais notre capitalisme moderne *donnant*, qui donne le *plus* possible à ses propres masses laborieuses, n'a toujours pas de nom qui lui soit propre. Du moins en tant que *donnant*. Car en tant qu'encore *prenant*, ne serait-ce qu'en dehors de ses frontières, il s'appelle « colonialisme ». Et qui, aujourd'hui, ne connaît pas ce nom ? Par contre le tout récent colonialisme donnant, qui donne aux pays développés beaucoup plus qu'il n'en reçoit, est encore anonyme. Sans doute n'est-il qu'un nouveau-né. Mais l'usage du christianisme moderne de baptiser les gens non pas sur leur lit de mort, mais à leur naissance, me semble sage et bon.

Quoi qu'il en soit : nommé ou pas nommé, le *nomos* du monde occidental moderne n'est pas autre chose, à mon avis, que ce que j'ai appelé, d'une façon toute provisoire et peu satisfaisante : « colonialisme donnant ». Et puisque ce colonialisme est la *loi*, tous les pays

hautement industrialisés *devront* s'y conformer tôt ou tard, au prix de leur salut. Tout particulièrement les pays qui n'ont pas de colonies auxquelles ils donneraient quoi que ce soit et qui, de ce fait, s'adonnent au colonialisme *prenant* dans sa forme la plus pure, en le faisant en règle générale, avec une parfaite bonne conscience.

Donner

Si telle est la *loi*, le moment est venu de se demander : dans quels montants, de quelle façon et à qui doivent être effectuées les prestations légales dans le cadre du nouveau « colonialisme donnant » occidental. En tout cas, je ne voudrais pas terminer ma conférence sans essayer de donner une réponse sommaire à ces trois questions qui me paraissent fondamentales.

Tout d'abord, combien faut-il donner ?

C'est une question difficile, délicate. Aussi bien ne puis-je dire rien de précis à ce sujet. Je peux seulement rappeler que les experts des Nations unies estiment que tout le problème des pays sous-développés du monde occidental pourrait être résolu si les pays occidentaux hautement industrialisés y consacraient 3% environ de leur revenu national, en les investissant dans les pays arriérés. Est-ce exact ou non, je ne saurais le dire. Tout ce que je sais, c'est que la France consacre depuis la guerre aux investissements dans les pays sous-développés à peu près le pourcentage indiqué de son revenu national. Sans s'être ruinée de ce fait, soit dit en passant.

Le cas français est intéressant parce qu'il n'a rien à voir avec les calculs théoriques des experts de l'ONU. Les 3% français sont une donnée empirique ; ils résultent d'une adaptation en quelque sorte automatique d'une économie évoluée aux besoins des économies retardataires qui s'y rattachent intimement. Or, s'il était permis d'extrapoler l'expérience française, on pourrait admettre que la mise en œuvre du « colonialisme donnant » dans l'ensemble du Monde occidental exigerait quelque dix milliards de dollars par an. Ce qui serait, certes, une charge, même une lourde charge pour les pays évolués. Mais à en juger d'après la France, ce ne serait nullement une charge insupportable.

Deuxièmement : comment faut-il donner ?

Eh bien, je n'ai ni le temps, ni l'envie de

reparler des *commodity agreements*. Je voudrais seulement dire que je donne raison à nos amis américains au moins sur ce point : à savoir que les fameux accords ne peuvent certainement pas résoudre à eux seuls l'ensemble du problème des pays sous-développés. Des dons directs seront de toute façon nécessaires. Toute la question est de savoir ce qu'il faut donner directement à ces pays.

En fait, deux réponses différentes, si l'on veut contraires, sont de nos jours données à cette question. Les dons directs américains comportent jusqu'à présent presque exclusivement des biens de consommation (qui d'ailleurs, soit dit entre parenthèses, ne sont nullement de caractère cocacolique, comme le prétendent parfois certaines personnes mal-intentionnées). Par contre, les donations directes françaises et britanniques consistent uniquement en investissements sur place (les biens de consommation exportés vers les pays en cause n'étant non seulement pas gratuits, mais même vendus généralement plus cher que ce que ces marchandises valent sur le marché mondial).

Il est difficile de dire laquelle de ces deux méthodes doit être préférée. Car, d'une part, il est beaucoup plus facile, du point de vue psychologique et politique, de faire cadeau de biens de consommation en surplus que d'investir là où les investissements se traduirait par des productions pouvant faire concurrence à certaines productions nationales. Or, il vaut peut-être mieux donner quelque chose que rien du tout. Mais, d'autre part, il ne faudrait pas oublier que l'industrialisation des pays sous-développés est devenue de nos jours une sorte de mythe mondial et que, jusqu'à présent, ce mythe ne se réalise en grand qu'en dehors du monde occidental ; je veux dire : en Chine, cela se voit assez mal à partir de la lointaine Europe, mais à partir, par exemple, de l'Inde beaucoup plus proche, cela se voit déjà nettement mieux.

Troisièmement : à qui doit-on donner ?

Pour de multiples raisons, il me semble que, d'une part, la méthode d'aide internationale est loin d'être la meilleure possible et que, d'autre part, une action régionale doit être préférée aux efforts purement nationaux.

Et ceci déjà d'un point de vue purement économique. À savoir parce que même aujourd'hui il y a encore des régions économiques naturelles nettement délimitées et inscrites dans

les faits indépendamment de toute politique. Seulement, ces anciennes régions économiques sont loin d'être équivalentes du point de vue du nouveau « colonialisme donnant ».

Prenons, pour commencer, une région en dehors du monde occidental. J'ai en vue l'Empire mongol, qui fut créé jadis par Gengis Khan et qui se reconstitue récemment dans sa teneur économique et politique. Nous voyons là 200 millions de Russes hautement industrialisés cohabiter avec 700 millions d'Asiatiques techniquement arriérés. C'est-à-dire : chaque Russe doit porter sur son dos trois hommes sous-développés et demi. C'est une lourde, une très lourde charge. Mais ce n'est peut-être quand même pas une charge insupportable : à condition que les Russes continuent à supporter, avec l'aide d'une police appropriée, l'ascétisme de consommation qu'ils supportent plus ou moins bien depuis une quarantaine d'années (d'ailleurs, sans y être habitués semble-t-il).

Considérons ensuite la zone sterling. Ici, la situation est encore plus défavorable. Car dans cette zone chaque Anglais aurait dû porter sur ses épaules près de dix Asiatiques sous-développés. Et ceci serait effectivement une charge insupportable, en dépit de la fameuse *austerity* britannique, qui est quand même incomparablement moins « ascétique » que le socialisme à la Russe et qui, d'ailleurs, repose sur des bases éthico-religieuses et non pas sur des bases policières. Il semble donc que dans cette région économique le futur « colonialisme donnant » ne sera pas purement anglais, mais anglo-saxon, c'est-à-dire anglo-américain.

Maintenant, si l'on ajoute à l'ensemble de la région économique nord- et sud-américaine les régions indiennes, indonésiennes et indo-chinoises, ne serait-ce que partiellement, on aboutit à une charge des Américains *per capita* qui dépasse, du point de vue purement arithmétique, la charge imposée aux Russes par les Chinois. Mais puisque, pendant de longues années encore, le revenu national américain sera beaucoup plus élevé que le revenu russe, les États-Unis pourront obtenir des résultats meilleurs que l'URSS, en pratiquant le « colonialisme donnant » sans abandonner l'*american way of life*, d'ailleurs austère en dépit des apparences et situé à peu près à égale distance entre le socialisme ascétique et le vrai bien-être.

Et enfin – *last not least* – la région économique européenne. Tout comme la région mongole, cette région a une longue, une très longue histoire. Car cette région s'appelait jadis *Imperium romanum* et elle s'est avérée étonnamment vivace et résistante du point de vue économique. Oui, les historiens ont même constaté que cette région se serait certainement maintenue ou rétablie en dépit des invasions barbares, si les conquêtes arabes n'avaient pas transformé la Méditerranée, de trait d'union économique qu'elle était, en frontière de deux mondes séparés, de sorte que cette mer unique en son genre a servi pendant des siècles non pas au trafic commercial, mais uniquement à des jeux guerriers.

Mais, entre temps, les hommes sont devenus plus sérieux, plus adultes. Et le temps n'est pas loin où ils renonceront aux jeux quels qu'ils soient, en se consacrant entièrement aux actions et transactions sérieuses. On peut donc dire, en toute tranquillité, que les conditions économiques de la région méditerranéenne sont d'ores et déjà rétablies. Et il faut dire alors que, du point de vue du « colonialisme donnant », cette région est véritablement une région bénie de Dieu. Car chaque habitant des pays industrialisés situés au nord de la Méditerranée n'aurait à venir en aide qu'à un demi-habitant des pays arriérés du sud et de l'est de cette région pour pouvoir obtenir dans l'ensemble de celle-ci des résultats plus satisfaisants que ceux qu'on pourra atteindre ailleurs dans le monde entier. Or, la moitié d'un homme, d'ailleurs sous-développé, par tête d'Européen, ce n'est pas une charge du tout – c'est tout au plus un ballast, qui est utile, voire indispensable parce qu'il stabilise la voie en assurant le confort et la sécurité des voyageurs, mais dont ceux-ci peuvent facilement ignorer ou oublier l'existence, à condition que d'autres veillent à ce qu'il soit là.

À l'échelle de l'Europe

Ceci étant, on est d'autant plus étonné de lire dans les journaux que le « colonialisme donnant » dans la région méditerranéenne s'apprête à aller chercher au loin ses moyens financiers. Car, en fait, ces moyens pourraient facilement être trouvés beaucoup plus près. C'est que les sommes dont il s'agit – et dont on parle – sont relativement si modestes qu'elles sont vraiment à l'échelle européenne.

Même si, au regard des puissances géantes contemporaines, on peut avec bon droit parler de la « petite Europe ».

Cet étonnement est d'autant plus naturel qu'on trouve dans la « petite Europe » au moins deux ou trois pays qui sont forcés de constater que leur rythme d'enrichissement trop rapide est inquiétant du point de vue économique. Aussi bien ces pays essayent-ils de s'enrichir plus lentement et ils prennent des mesures adéquates pour y parvenir : importer davantage, abaisser les droits de douane, etc. Tout ceci est, sans nul doute, très raisonnable : on peut même dire que c'est sage. Cependant, il ne faudrait peut-être pas oublier complètement que toutes ces mesures ont en fait pour conséquence de ne faire vivre un peu mieux que ceux qui vivent déjà « comme Dieu en France ». Les membres vraiment pauvres de la région méditerranéenne ne seront pas enrichis par ces moyens. Si on ne pratique pas de « colonialisme donnant », les clients méridionaux et orientaux de la Méditerranée resteront des clients pauvres. Ce qui veut dire de mauvais clients, donc dangereux pour la bonne marche de l'affaire.

Je dois m'arrêter. J'ai déjà parlé trop longtemps. Et je constate avec consternation que je n'ai même pas encore commencé ma conférence proprement dite. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent n'était qu'une introduction à ce que j'avais l'intention de dire.

Aussi bien suis-je obligé de condenser ma conférence à l'extrême.

J'ai intitulé cette conférence *Le colonialisme dans la perspective européenne*. Je devais donc dire de quoi a l'air le colonialisme lorsqu'on le regarde dans cette perspective. Eh bien, de quoi a-t-il ou, plutôt, de quoi devrait-il avoir l'air, selon moi ?

Je pourrais y répondre comme il se doit, c'est-à-dire, en trois points :

– *premièrement* : il devrait avoir l'air d'un colonialisme non pas preneur mais donnant (ou, si vous préférez, distributeur), et il serait bon de trouver pour lui un nom adéquat ;

– *deuxièmement* : il devrait non pas faire cadeau de marchandises toutes prêtes, mais investir sur place ;

– *troisièmement* : en tant que « capitalisme donnant » proprement européen, il devrait recouvrir l'ensemble de la région méditerranéenne qui a fait les preuves de sa viabilité économique au cours d'une longue histoire et

peut-être ne devrait-il pas s'étendre au-delà, tout en tenant compte du fait que de nos jours la bande côtière est incomparablement plus profonde que du temps des Romains.

Ceci peut suffire pour circonscrire le thème de ma conférence. Quant à le développer, je n'en ai malheureusement plus le temps. Je le regrette et je prie qu'on m'en excuse. Je le regrette d'autant plus que jusqu'à présent je n'ai fait que débiter des vérités de La Palisse. Or, les lapalissades sont toujours quelque peu décevantes pour les auditeurs. J'avoue, cepen-

dant, que j'ai un certain faible pour les vérités de La Palisse. Précisément parce qu'elles sont des vérités. Tandis que l'inédit, à moins d'être génial, se révèle tôt ou tard comme simplement faux. Or, je ne voulais à aucun prix courir le risque d'être venu à Düsseldorf, sur l'aimable invitation du Club rhénan que je remercie sincèrement, pour y dire quoi que ce soit qui puisse paraître contestable.

ALEXANDRE KOJÈVE

LE SENS DE L'HISTOIRE

Les États, les peuples et les individus dans cette marche de l'esprit universel se lèvent chacun dans son principe particulier bien défini qui s'exprime dans sa constitution et se réalise dans le développement de sa situation historique : ils ont conscience de ce principe et s'absorbent dans son intérêt mais en même temps ils sont des instruments inconscients et des moments de cette activité interne dans laquelle les formes particulières disparaissent tandis que l'esprit en soi et pour soi se prépare à son degré immédiatement supérieur.

La justice et la vertu, la faute, la violence, le vice, les talents et les actes, les grandes et les petites passions, la faute et l'innocence, la splendeur de la vie individuelle et collective, l'indépendance, le bonheur et le malheur des États et des individus ont leur signification et leur valeur définies dans la sphère de la conscience réelle immédiate où ils trouvent leur jugement et leur justice, quoique incomplète. L'histoire universelle reste en dehors de ces points de vue. En elle, le moment de l'idée de l'esprit universel qui est son niveau actuel reçoit un droit absolu ; le peuple correspondant et ses actes reçoivent leur réalisation, leur bonheur et leur gloire.

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. André Kaan, Gallimard, 1940, § 344-345.

LETTRE À CARL SCHMITT

Le 24 août 1963

*Brannay (Yonne)
France*

Monsieur et cher Collègue,

*Madame Amédée Ponceau me communique quelques lignes d'une de vos lettres où vous hésitez à m'envoyer vos deux récentes publications *Theorie des Partisanen* et *Der Begriff des Politischen de peur d'être « indiscret », parce que, dites-vous, « vous ignorez mes sentiments à votre égard ».**

J'aurais dû, évidemment, répondre à votre lettre au sujet de Paix et guerre entre les nations, car votre lettre m'a tout à la fois intéressé et touché. Vous êtes, naturellement, un des lecteurs dont le jugement m'importe grandement. Votre approbation, même nuancée, m'avait fait « grand plaisir » si j'ose employer cette expression banale pour une impression plus rare. Mon silence était dû à l'excès de travail et à mon embarras. J'aurais dû entamer le dialogue au sujet de la « Freund-Fried Gruppierung » qui, naturellement, n'a pas cessé d'être dans mon esprit pendant que j'écrivais mon livre.

Donc ne doutez pas de l'admiration que je n'ai cessé d'éprouver pour le penseur que vous êtes. Pour du reste, puisque l'intervention de Madame Ponceau m'y incite, m'exprimer avec franchise : un juif, si détaché soit-il de sa communauté, si combattu qu'il soit par les sionistes, ne peut, sans se renier, rompre certaines solidarités ni oublier complètement certains événements du passé. Mais j'ai toujours eu horreur de m'ériger en juge ou en inquisiteur. Et, des commandements chrétiens, il y en a un auquel, plus que tout autre, je voudrais obéir : « Qui es-tu, toi qui prétends condamner ton semblable ? »

*Il y a près de dix ans maintenant, un poste allemand de radio m'avait demandé une conférence. J'avais proposé comme titre : *Die heimatlose Linke* et comme interlocuteur Carl Schmitt. Naturellement, le poste de radio a, sous un prétexte, retiré son invitation.*

Voilà, me semble-t-il, pourquoi je puis vous dire que l'envoi de vos deux brochures serait bienvenu et non indiscret⁽¹⁾.

Avec mes vœux à l'occasion de votre soixante-quinzième anniversaire, croyez à l'assurance de mes sentiments très sincères.

Raymond Aron

P. S. : Excusez cette lettre à la main : je suis à la campagne, sans secrétaire. Et je lis le livre de notre commun disciple Freund.

⁽¹⁾ N.d.l.r. : Raymond Aron devait quelques années plus tard, en 1972, publier dans la collection, « Liberté de l'esprit », qu'il dirigeait chez Calmann-Lévy, ces deux essais de Carl Schmitt sous le titre *La Notion du politique et Théorie du partisan*, traduits et préfacés par Julien Freund.

Carl Schmitt et Alexandre Kojève

Une anecdote, une conférence et autres miettes

THÉODORE PALÉOLOGUE

LES relations de Carl Schmitt et Alexandre Kojève (¹) sont un ingrédient des mythologies respectives créées autour des deux personnages. On s'étonne que Kojève ait fréquenté Schmitt, et vice-versa. Une anecdote qui traîne partout et dont on doit la popularisation à Jacob Taubes (²) nous présente Kojève suscitant la stupeur des étudiants contestataires qu'il avait rencontrés à Berlin en 1967 par la manière provocante dont il affichait ses liens privilégiés avec le « sulfureux » Carl Schmitt. Haut fonctionnaire engagé dans toutes sortes de négociations internationales, Kojève revenait de Pékin et s'était brièvement arrêté à Berlin pour la rencontre en question. Comme on lui demandait par où il allait continuer son périple, il répondit : « Je vais à Plettenberg », et ajouta aussitôt : « Où peut-on bien aller en Allemagne ? Carl Schmitt est le seul avec lequel il est intéressant de discuter. » Outre la boutade qui fait d'une petite bourgade rhénane la capitale spirituelle de l'Allemagne et une station essentielle sur la route Pékin-Berlin-Paris (³), cette anecdote

est chargée d'une pluralité de sens que nous ne ferons qu'effleurer. Tout d'abord, la déclaration de Kojève n'a pas manqué de soulever l'étonnement de Taubes, qui ajoute pourtant l'aveu suivant : « Je m'étais interdit de visiter Carl Schmitt, et j'enviais quelque peu Alexandre Kojève pour son absence de parti-pris, qui lui faisait entretenir des relations avec Carl Schmitt. » Encore faut-il dire que le mot *Unbefangenheit*, que nous avons traduit par « absence de parti-pris », indique aussi la naïveté et cette espèce de liberté de l'esprit qui vient de l'ingénuité; sous-entendu donc : « J'admirais non seulement son absence de préjugés, mais aussi l'ingénuité de me dire à moi où il allait et avec qui il frayait. » En effet, le passage cité est suivi de près par un développement passionnant sur le problème juif, vu à travers la rivalité des deux autres nations messianiques, la russe et l'allemande. Taubes avait le sens, peut-être trop développé, des situations symboliques, et l'explication qu'il donne de l'anecdote touche à la théologie de l'histoire. Les trois protagonistes, Schmitt, Kojève et lui-même, deviennent les représentants des trois peuples « élus », un peu comme dans la parabole des anneaux utilisée par Lessing dans *Nathan der Weise*. De même qu'un seul des anneaux est authentique, de même un seul des trois messianismes est légitime. Les relations suspectes de Schmitt et Kojève deviennent dès lors un signe qui atteste la légitimité du tiers exclu. On pensera à Caïn et Abel, aux frères de Joseph ou dans un

(1) Je tiens à remercier Mme Nina Ivanoff pour la générosité avec laquelle elle m'a ouvert l'accès aux archives Kojève. Depuis lors, le professeur Piet Tommisen a publié l'ensemble de la correspondance entre Schmitt et Kojève, de même qu'un riche dossier concernant les relations des deux hommes (*Schmittiana*, VI, Berlin, Duncker & Humblot, 1999).

(2) *Ad Carl Schmitt. Gegenstreible Fügung*, p. 24.

(3) Ce qui me fait penser à une vieille chanson roumaine, mi-enfantine, mi-stupide, qui se termine par le départ d'un train vers « Paris, Mizil et la Chine », Mizil étant une petite ville dont l'insignifiance en a fait un sujet classique de dérision pour les Roumains.

autre registre au bon pâtre de la légende de Mioritza, qui se fait tuer et dépouiller par les deux autres⁽⁴⁾.

Malheureusement, l'harmonie de cette belle construction mythologique est quelque peu bousculée par le fait que Kojève peut difficilement être considéré comme un représentant du messianisme russe, en dépit de son intérêt pour Soloviev et de sa théorie de la fin de l'histoire. Certes, il est légitime de voir dans cette dernière une forme de sécularisation de l'eschatologie judéo-chrétienne, mais le processus de sécularisation d'un thème religieux suppose précisément l'évacuation de la substance au profit de la structure. Or, le cheminement philosophique de Kojève commence de manière significative par un règlement de comptes avec le messianisme slavophile représenté par Soloviev⁽⁵⁾. Présenter celui-ci comme le « Hegel russe⁽⁶⁾ », c'est passer à côté du caractère spécifique de la démarche kojévienne, qui consiste dans le renversement complet de la perspective solovievienne; autrement dit et pour employer une formule chère à Marx, Kojève hat Soloviev « auf den Kopf gestellt », et ceci afin d'en extraire « le noyau rationnel ». À vrai dire, nous ne parlons de « noyau rationnel » que par goût de la citation : en réalité, il convient de parler de l'écorce, car aux yeux de Kojève l'hégélianisme de Soloviev n'est qu'un phénomène superficiel⁽⁷⁾. D'une manière générale, la pensée de Kojève n'a pas de lien organique avec le terreau religieux russe, même lorsqu'il fait référence à certains thèmes propres à sa culture d'origine. Quant à Schmitt, son appartenance à « un Empire allemand avec des prétentions sotériologiques⁽⁸⁾ » se résume essentiellement à la nostalgie de la *christianitas* et du *sacrum imperium* chargé de retenir (*katékhon*) l'avè-

(4) Il est intéressant de relever que Schmitt lui-même se voyait comme le pâtre sacrifié de la légende roumaine. En heideggerien et mythologisant sa propre destinée, il écrivait ceci : « Ich bin ein Hirte des Seins. Ich trage auch das Hirten-Schicksal. Die Mörder suchen den Hirten zu töten. Was soll ich tun? Ich bleibe der Hirte. Ich werde zum Träger des Mioritza-Schicksals. » (« Je suis un pâtre de l'être. Je porte le destin du pâtre. Les assassins veulent tuer le pâtre. Que dois-je faire? Je reste le pâtre. Je serai le porteur du destin de Mioritza » in *Glossarium*, p. 264-265).

(5) *Die religiöse Philosophie Wladimir Solowjews*, thèse, Heidelberg-Berlin, 1926, et « *Die Geschichtsphilosophie Wladimir Solowjews* », in *Der russische Gedanke*, Bonn, 1930.

(6) Taubes, *ibid.*, p. 25.

(7) Naturellement, cette thèse demanderait à être discutée à part. Elle n'est pas sans rapport avec la présentation d'un Hegel athée et révolutionnaire dans le fameux séminaire de l'École pratique des hautes études.

(8) Taubes, *ibid.*, p. 25.

nement de l'Antéchrist, vu que l'Allemagne protestante de l'époque moderne ne réserve qu'une place marginale à une catholicité dont Schmitt n'a cessé de se réclamer.

Un homme d'influence

Quoi qu'il en soit, l'anecdote rapportée par Taubes a d'autres charmes encore, qu'il ne faudrait pas négliger au seul profit de ces spéculations eschatologiques. Elle met en scène un Kojève au faîte de sa puissance d'homme d'influence agissant dans les allées du pouvoir, c'est-à-dire précisément là où il importe de se trouver si l'on veut vraiment peser sur les destinées collectives. Et cela ne manque pas de piquant de voir cet heureux Père Joseph aller rendre une visite généreuse et intéressée à la fois à celui qui toute sa vie a essayé sans réussir durablement de se faire une place dans ce qu'il appelait « l'antichambre du pouvoir ». Parmi d'autres petites merveilles, les « archives Kojève » contiennent un exemplaire dédicacé de *l'Entretien sur le pouvoir et l'accès au pouvoir*⁽⁹⁾ de Carl Schmitt. Celui-ci y exprime sa gratitude pour la conférence de Düsseldorf de 1957, et puis ajoute à l'adresse de l'influent bureaucrate : « *Wer keine Macht hat, braucht Süßigkeiten* », ce qui signifie : « Qui n'a pas de pouvoir a besoin de sucreries. » On sent là une pointe de regret, voire d'amicale envie, qui n'exclut pas la reconnaissance envers quelqu'un qui venait de lui servir, sous forme de brillant exposé, une de ces « *Süßigkeiten* » qui font oublier l'amertume de l'échec politique et de l'exil intérieur, cette amertume qu'avait dû éprouver aussi Machiavel à San Casciano⁽¹⁰⁾. Le petit livre de Schmitt reflète le plus cher de son expérience personnelle de malheureux conseiller du Prince. Le 31 janvier 1957, c'est-à-dire deux semaines à peine après lui avoir offert son livre, Schmitt écrit encore dans une lettre à Kojève : « *Aus meinem Gespräch über die Macht und den Zugang zum Machthaber werden Sie den abgründigen Pessimismus entnommen*

(9) *Gespräch über die Macht und den Zugang zum Machthaber*

(10) Souvent Schmitt datait ses lettres de San Casciano. L'assimilation de sa retraite forcée de Plettenberg à la relégation de Machiavel est un aspect des plus caractéristiques de sa mythologie personnelle. On pourra prolonger ces parallélismes en disant que Kojève est par rapport à Schmitt ce que Guicciardini était par rapport à Machiavel : un conseiller du Prince ayant mieux réussi.

haben, der mich gegenüber jedem erfüllt, der an der Macht partizipiert (¹¹). » Cette phrase fait référence à la thèse centrale du livre concernant l'impuissance du détenteur du pouvoir. La plasticité de la langue allemande rend plus percutant le résumé du propos schmittien : il s'agit de l'*Impotenz des Potentaten*. Le pouvoir est un système clos qui isole ceux qui y participent.

Cela a deux conséquences. L'une, d'ordre public, vise l'efficacité de l'action politique : plus un homme devient puissant et rassemble sous sa juridiction nominale des zones dépendant de ses décisions, plus il a besoin d'intermédiaires qui exécutent ses ordres, mais qui du coup l'isolent en faisant écran autour de lui. La paradoxale dialectique du pouvoir fait que, plus on en a, moins on a de prise sur le réel. Le pouvoir est une sorte de *fata morgana* qui trompe les vaniteux voulant l'exercer en leur nom propre. Mieux lotis sont ceux qui, comme Kojève, se contentent d'une place indéfinie mais influente dans le système, place qui leur permet un rôle fait à la fois d'engagement et de distance, d'action et de contemplation (¹²).

L'autre conséquence, d'ordre privé, ne fait que l'objet d'une glose rapide dans la lettre à Kojève, introduite par une citation de l'*Education of Henry Adams* : « *A friend in power is a friend lost* ». La visite de 1967 est peut-être là pour montrer qu'il existe aussi des exceptions à la règle. Des exceptions qui confirmant la règle, bien entendu.

Un dernier aspect de l'anecdote de Taubes est le contexte explosif dans lequel Kojève a trouvé bon de placer l'aveu de ses relations privilégiées avec un homme aussi « compromettant » que Schmitt. C'était à Berlin, en 1967. Kojève était, nous apprend Taubes, « entouré par les chefs de la rébellion étu-

(11) « De mon entretien sur le pouvoir et l'accès au pouvoir vous aurez saisi le pessimisme abyssal, qui me remplit à l'égard de toute personne qui participe au pouvoir. »

(12) Schmitt écrit à ce propos dans son journal : « *Wille zur Macht ist Wille zur potestas directa. Wille zur potestas indirecta, zum bloßen Einfluß, was ist denn das? Wille zur potestas indirecta, steht das vielleicht moralisch höher als der Wille zur potestas directa?* » (« La volonté de puissance, c'est aspirer à la *potestas directa*. Vouloir la *potestas indirecta*, la simple influence, qu'est-ce que c'est donc cela ? La volonté de puissance indirecte serait-elle moralement supérieure à la volonté de puissance directe ? » in *Glossarium*, p. 160). La distinction entre les deux types de pouvoir est empruntée par Schmitt au cardinal Bellarmin. Par-delà la polémique politico-théologique qui oppose Hobbes à Bellarmin, Schmitt a voulu réactualiser cette distinction en la rendant opératoire dans le monde contemporain. Ici un simple échantillon de cet effort.

diante, c'est-à-dire Dutschke & Co ». Ils le pressaient de leur dire ce qu'ils avaient à faire. Au lieu de slogans révolutionnaires ou d'appels à la lutte contre l'américanisation, Kojève leur répondit qu'ils devraient apprendre le grec. Or, cela n'est pas sans lien avec l'histoire de ses rapports avec Carl Schmitt.

Les deux capitalismes

En effet, la conférence sur le colonialisme faite par Kojève au Rhein-Ruhr-Klub de Düsseldorf le 16 janvier 1957 (¹³) a son histoire et marque en tout cas le point le plus important des relations entre les deux hommes. Non seulement Schmitt s'est fortement impliqué dans l'organisation de la conférence, mais encore du point de vue des concepts employés par Kojève il est important de souligner l'emprunt fondamental qu'il a fait au juriste allemand. Toute la démonstration de Kojève s'appuie sur la distinction entre « capitalisme prenant » et « capitalisme donnant ». Le premier, analysé par Marx dans *Le Capital*, aurait été effectivement fondé sur le prélèvement de la plus-value et l'exploitation. Le second type de capitalisme aurait été, en revanche, inauguré par Ford, et aurait pour principale caractéristique le partage de la plus-value entre employeurs et employés. Ainsi, il amènerait « une augmentation permanente du revenu [...], une élévation progressive du niveau de vie des masses populaires ». Or, dans la quatrième partie de sa conférence, Kojève indique sa source d'inspiration pour établir la fameuse distinction entre capitalisme prenant et capitalisme donnant. Il y parle de l'*« un des plus brillants articles que j'ai lus de ma vie »*, et du contexte il apparaît qu'il s'agit de l'article de Schmitt sur le concept grec de *nomos*. L'article en question, intitulé « *Nehmen/Teilen/Weiden* » et portant le sous-titre « *Ein Versuch, die Grundfragen jeder Sozial- und Wirtschaftsordnung vom Nomos her richtig* »

(13) Une partie de cette conférence a été publiée dans la revue *Commentaire* (n° 9 de 1980) sous le titre provocateur « Capitalisme et socialisme. Marx est Dieu, Ford est son prophète ». Cette dernière formule rend compte de la thèse soutenue par Kojève que le capitalisme de type fordien est la réponse la plus appropriée aux antagonismes de la société capitaliste du XIX^e siècle, tels qu'ils ont été analysés par Marx. Cela ferait du magnat américain « le seul grand marxiste authentique ou "orthodoxe" du XIX^e siècle ». On a lu, plus avant, le texte de cette conférence, amputé du prologue déjà publié en 1980.

zu stellen (¹⁴) », se trouve sous forme de fascicule dans la bibliothèque de Kojève à Vanves et indique comme date de lecture le 22 décembre 1953. Il est par lui-même un argument de taille en faveur du propos de Kojève qu'il importe avant tout de connaître le grec afin de « bien poser les questions fondamentales de tout ordre social et économique ».

Savoir le grec

Schmitt commence cette « tentative » par une analyse serrée des différents sens que le mot *nomos* avait en grec. Le recours à l'etymologie l'amène à montrer que le verbe *nemein* désigne les trois opérations énumérées dans le titre, à savoir prendre, partager et pâturez. Ce sont là des notions concrètes, qui rattachent le *nomos* à la prise d'un territoire, à son partage entre les preneurs et à sa mise en exploitation. C'est un bel exemple de ce que Schmitt appelait « *konkretes Ordnungsdenken* » par opposition à un normativisme abstrait. La distinction essentielle est ici celle entre *nomos* et norme, le sens concret et « terrien » du premier terme ayant été estompé par des traductions et assimilations appauvrissantes (¹⁵).

Il n'est pas du tout certain qu'en donnant aux contestataires berlinois le conseil d'apprendre le grec, Kojève ait pensé à la manière magistrale dont Schmitt avait mis à profit son savoir d'helléniste pour étayer une pensée juridique « concrète ». Son message implicite n'en est pas moins celui-ci : le grec est une « école du concret ». C'est aussi ce qu'il avait dit de la philosophie dans sa magnifique réponse à Leo Strauss sur la tyrannie (¹⁶). Dans les deux cas on retrouve la manière paradoxale et quelque peu provocatrice qu'affectionnait Kojève pour proclamer des vérités premières.

(14) La traduction de cet article se trouve publiée en tête de ce numéro de *Commentaire*. La traduction littérale du titre est : « Prendre/Partager/Pâturez. Tentative de bien poser les questions fondamentales de tout ordre social et économique à partir du *nomos* ». L'article a été repris dans le recueil *Verfassungsrechtliche Aufsätze aus den Jahren 1924-1954*, dans lequel il est accompagné d'une importante notice de l'auteur.

(15) En se référant aux travaux d'Alvaro d'Ors, le grand historien espagnol du droit romain, Schmitt pense notamment que « la traduction du *nomos* par *lex*, qui nous vient de Cicéron, est l'un des plus lourds handicaps du langage de la culture occidentale » (*Verfassungsrechtliche Aufsätze aus den Jahren 1924-1954*, p. 502). Tout aussi sévère est sa critique de la traduction allemande par « *Gesetz* », qui, venant du verbe « *setzen* » (« poser »), implique l'idée d'une « position », voire d'une « imposition » arbitraire.

(16) « Tyrannie et sagesse », in Leo Strauss, *De la tyrannie*, Gallimard, 1997.

C'est ce qu'un écrivain roumain appelait « le bon sens comme paradoxe (¹⁷) ». Il est un fait avéré que les « banalités supérieures (¹⁸) » suscitent presque toujours la stupeur de ceux qui les entendent. Cela explique en grande partie l'aura de scandale qui a toujours entouré les dits et écrits de Schmitt et Kojève. La maîtrise de cette technique de la provocation à la fois pédagogique et mystificatrice est un ingrédient essentiel de leur « art d'écrire », un trait du charme intellectuel qui les rassemble malgré leurs divergences.

Don et partage

En effet, il est bien clair que les divergences de pensée entre les deux philosophes l'emportent sur les similitudes évoquées. Celles-ci n'en constituent pas moins le terrain sur lequel a pu avoir lieu l'échange d'égal à égal entre les deux hommes. Cela explique d'une part l'affirmation de Kojève que Schmitt était la seule personne avec laquelle il eût valu la peine de discuter en Allemagne, et de l'autre la déclaration d'amour faite par le Machiavel de Plettenberg à son nouvel ami après la conférence de ce dernier ; dans sa lettre du 31 janvier 1957, il écrivait ces quelques mots d'une touchante sincérité : « *Für mich bleibt die persönliche Begegnung mit Ihnen ein grosser Moment meines Lebensabends* (¹⁹). » Pourtant cette rencontre personnelle n'est pas restée au niveau d'une plaisante mondanité, mais fut l'occasion d'un authentique dialogue intellectuel. Nous avons vu que la conférence de Kojève faisait référence à un important article de Schmitt. Toutefois, cela ne se limitait pas à un emprunt terminologique. La distinction entre « capitalisme prenant » et « capitalisme donnant » s'appuie sur le concept schmittien de la « prise » propre à l'accumulation primitive du capital, tandis que le « don » théorisé dans la conférence de Düsseldorf se veut une quatrième source possible du « *nomos* de la terre ». Ainsi, Kojève introduit un élément d'innovation, voire de critique par rapport à la doctrine schmittienne du *nomos*. Il le dit

(17) Alexandru Paleologu, *Bunul simt ca paradox*, Bucarest, Cartea românească, 1972.

(18) La formule appartient à Baudelaire et décrit les productions intellectuelles propres au génie. Günter Maschke a eu l'heureuse idée de l'appliquer à la théorie schmittienne du politique.

(19) « De vous avoir personnellement rencontré reste pour moi un grand moment au soir de ma vie. »

lui-même : « Ce que je viens de dire n'est rien de moins qu'une critique de ce que disait Carl Schmitt dans l'article précité. Car il est évident que son *partage* implique mon *don* (20). En effet, lorsque tout est déjà *pris*, on ne peut *partager* ou répartir que si certains *donnent* ce que d'autres recevront afin de le *consommer*. »

Par là Kojève voulait prévenir une objection qui de toute façon lui a été faite : « *Es wurde Kojève erwidert*, nous apprend Schmitt, *dass kein Mensch geben kann, ohne irgendwie genommen zu haben. Nur ein Gott, der die Welt aus dem Nichts erschafft, kann geben ohne zu nehmen, und auch er nur im Rahmen der von ihm aus diesem Nichts erschaffenen Welt* (21). » Ce que Kojève oppose à cette réserve de bon sens est de l'ordre de l'acrobatie intellectuelle : « Je voulais seulement attirer l'attention sur le fait que, du point de vue terminologique, le verbe *donner* sonne parfois mieux que le vocabulaire *prendre* – notamment lorsque les deux mots signifient la même chose. Ainsi nous préférerons dire que nous *payons* nos impôts, au lieu de dire qu'on nous les *prend*; à moins que nous ne croyions que ces impôts sont injustifiés, voire injustes. » Alors, ce qui avait été annoncé comme « rien de moins qu'une critique » de Schmitt se réduirait-il à un tour de passe-passe équivalent à la fameuse distinction entre la bouteille à moitié vide et la bouteille à moitié pleine ? Il est clair que ce qui est ici en jeu, c'est la notion même de prise. Kojève veut en relativiser l'importance en lui substituant une réalité double, la prise-don. Schmitt faisait de la prise de la terre la source première de tout *nomos*, sans laquelle ni le partage ni la production-consommation ne sont possibles. C'est la raison pour laquelle Kojève tient à prévenir l'objection selon laquelle le don n'est qu'une forme du partage (22). Dans cette optique, le don serait le double de la prise, et non pas une simple conséquence de celle-ci. Le fait premier de tout droit serait prise ou don selon le point de vue et les circonstances. L'évolution historique transforme-

(20) Dans ce cas, pourquoi le « don » serait-il une « quatrième racine » du *nomos*, distincte des trois autres ?

(21) « Il fut rétorqué à Kojève qu'aucun homme ne peut donner sans avoir pris de quelque façon. Seul un Dieu qui crée le monde à partir du néant peut donner sans prendre, et lui aussi seulement dans le cadre de ce monde créé par lui à partir du néant. » Voir *Verfassungrechtliche Aufsätze*, p. 504, l'annexe à l'article « Nehmen/Teilen/Weiden ». La publication en volume date de 1958, c'est-à-dire un an seulement après la conférence de Düsseldorf.

rait la prise en son contraire : encore un phénomène à verser au dossier de la dialectique propre à l'Histoire ! En somme, Kojève reprocherait à Schmitt la manière statique dont il envisage le problème de la source du *nomos*. Pour Kojève le *nomos* s'inscrit dans le devenir dont la dialectique immanente se charge d'opérer la transmutation d'une chose en son contraire. Cette critique implicite n'a pas empêché Schmitt de rester, pour employer une expression allemande, *beim Alten*, en l'occurrence de continuer à penser que la prise était le fait premier de tout droit.

Contre la fin de l'Histoire

Kojève n'en avait pas moins donné une réponse précise à la question schmittienne d'un « nouveau *nomos* de la terre ». Cette formule désigne la nécessité de la naissance d'un nouvel ordre concret en remplacement de l'ancien, fondé sur la prise par l'Europe des terres d'outre-mer (23). Le colonialisme avait jadis permis la mise en place d'un droit international dont l'unité fondamentale était l'État et qui se caractérisait par un type de guerre d'un genre tout à fait particulier, la guerre non discriminante. Tous ces aspects reliés entre eux de l'ancien *nomos* de la terre ont disparu ou sont en voie de disparition. L'Europe n'est plus le centre du monde, l'État ne détient plus le monopole du politique, les guerres sont devenues idéologiques, donc totales. C'est à partir de ce constat que Schmitt élabore sa réflexion sur un nouveau *nomos*. La réponse de Kojève à cette grande question a retenu toute son attention, mais il ne s'y est pas vraiment attaché. Il a préféré continuer à s'interroger sur un problème dont il décelait toute la complexité. Autant la solu-

(22) Avant même que la conférence ait eu lieu, Schmitt avait envoyé à Kojève un petit poème à ce propos en guise de félicitations pour la nouvelle année 1957. Cette plaisanterie philosophique versifiée est disposée en deux parties, l'une à gauche et l'autre à droite. À gauche, on peut lire : « jetzt ist die Zeit gekommen/die alles unrecht heilt/es wird nicht mehr genommen/es wird nur noch geteilt » (« le temps est venu/ qui redresse toute injustice/on ne prend plus/on ne fait plus que partager »). À droite, par contre, il est écrit : « wie ist mein Herz beklemmend/wie sind wir eingekleilt/es wird nicht mehr genommen/es wird nur noch geteilt » (« comme mon cœur est angoissé/comme nous sommes à l'étroit/on ne prend plus/on ne fait plus que partager »). Ce petit poème semble rendre compte de la seule différence qui resterait encore entre la gauche et la droite, à savoir que les uns accueillent avec joie, les autres avec peine ce qui leur apparaît de commun accord comme une donnée incontournable de l'époque actuelle : le remplacement définitif de la prise par le partage.

(23) Voir *Der Nomos der Erde im Völkerrecht des Jus Publicum Europeum*.

tion de Kojève était simple et claire dans sa formulation, autant les réflexions de Schmitt étaient vagues, imprécises, sinuées. En effet, la réponse de Kojève tient en une proposition : la base d'un nouveau *nomos* de la terre est fournie par le quatrième point de la déclaration du Président Truman de janvier 1949. Il s'agit de l'idée que les États industrialisés doivent contribuer au développement des pays non industriels. Il est clair que cette manière d'envisager le nouveau *nomos* est solidaire de la vision kojéenne de la fin de l'Histoire et de l'américanisation du monde. Or c'est là précisément que se trouve la raison pour laquelle Schmitt refusait d'accepter la réponse univoque de Kojève et faisait le choix de rester avec ses interrogations et approximations. Il s'était *décidé* contre la fin de l'Histoire : on peut lire toute sa philosophie politique à la lumière de cette grave et sérieuse *décision*. On voit bien que derrière ce qui avait l'air d'une querelle d'hellénistes dilettantes sur le sens à accorder en premier au mot *nomos* se cachait une profonde divergence au sujet du sens de l'Histoire, divergence à son tour liée aux problèmes de la transcendance d'au-delà de l'Histoire, de la nature de l'homme qui fait l'Histoire et de l'essence du politique s'inscrivant dans l'Histoire.

Il est intéressant de relever à ce propos l'un de ces détails qui sont plus révélateurs que tout résumé de doctrine philosophique. Il s'agit d'une note de lecture faite par Kojève en marge de son exemplaire de *Land und Meer* (24). À la page 63, Schmitt écrit ceci : « *Manche glauben, das Ende der Welt zu erleben. In Wirklichkeit erleben wir nur das Ende des bisherigen Verhältnisses von Land und Meer* (25). » A côté de cette phrase Kojève marque : « *Ende der Geschichte* (26) ». Voilà donc trois manières d'interpréter un même processus historique ou – pour employer une formule schmittienne – « *drei Stufen historischer Sinngebung* (27) ». Il y a, d'une part, la conception eschatologique qui perçoit les changements en cours sous les traits de la catastrophe. De l'autre, se confrontent

(24) *Terre et mer*.

(25) « Certains croient vivre la fin du monde. En fait, nous ne vivons que la fin du rapport entre terre et mer, qui a prévalu jusqu'à maintenant. »

(26) « Fin de l'Histoire ».

(27) C'est le titre d'un article de Schmitt dans lequel il développe entre autres sa fameuse théorie du *katékhon* (*in Universitas*, Heft 8, 1950).

deux interprétations plus « rassurantes » : celle de la fin de l'Histoire et celle de la continuation de celle-ci au moyen d'un nouveau *nomos*. Il faut rappeler aussi que fin de l'Histoire signifie également unification du monde et fin du politique. Aux yeux de Schmitt cette vision des choses était infirmée par la réalité contemporaine : guerres de partisans comme intensification illimitée du politique (28) et aspiration à la création de « grands espaces » comme alternative à l'unification du monde (29). On aurait tort de voir dans la théorie schmittienne du « *Großraum* » une simple élaboration juridique de circonstance, réalisée sur commande par celui que l'on a appelé « *der Kronjurist des Dritten Reiches* ». Elle s'inscrit, au contraire, dans une direction majeure de la réflexion de Carl Schmitt, celle qui démonte les mécanismes de l'impérialisme universaliste et voit dans la pluralité des mondes politiques l'état normal de l'humanité. C'est également dans ce sens qu'il cherchait la solution au problème du *nomos*. Mais cette préoccupation constante n'a débouché que sur des ébauches de ce que pourrait être un nouvel ordre international.

Des concepts fondamentaux

Ainsi, le dialogue intellectuel entamé par Schmitt et Kojève au sujet de la conférence de Düsseldorf mobilisait-il un ensemble de concepts fondamentaux de la réflexion des deux penseurs. La chose est d'autant plus intéressante que le haut fonctionnaire français qu'était Kojève s'adressait à un public composé pour l'essentiel d'industriels rhénans qu'il essayait de convertir à sa vision d'un « capitalisme donnant ». L'idée d'un capitalisme socialement responsable leur était certainement familière, vu qu'elle s'appuyait sur une réflexion et des traditions locales fortes (je pense, bien sûr, au fameux « capitalisme rhénan »). Mais Kojève voulait y ajouter une dimension planétaire en montrant que le « colonialisme donnant » était le prolongement nécessaire d'un capitalisme qui avait déjà su trouver la réponse aux problèmes internes des sociétés industrielles. Autrement dit, il

(28) Voir sa fameuse *Theorie des Partisanen* qui porte le sous-titre significatif de *Zwischenbemerkung zum Begriff des Politischen* (remarque concernant le concept du politique).

(29) « *Die Einheit der Welt* » (1952) repris dans *Staat, Großraum, Nomos*, Berlin, 1995.

espérait que l'économie allemande allait s'associer à l'effort des États occidentaux pour favoriser le développement des pays pauvres. Or, pour présenter cette perspective devant ses auditeurs, il fit appel aux considérations de Schmitt sur le *nomos*. Sa tâche, toutefois, était rendue difficile par le fait que, contrairement à la France, l'Allemagne n'avait pas de colonies : pourquoi dès lors s'engagerait-elle dans la grande entreprise du « colonialisme donnant » ? On comprend mieux dans ce contexte les amendements qu'apporte Kojève à une théorie juridique à laquelle il emprunte pourtant des arguments puissants en faveur de son implicite exhortation : si le

« don » est devenu la source principale du *nomos*, point n'est besoin d'avoir pris des colonies pour s'associer au « colonialisme donnant ».

Cette dualité des niveaux de lecture fait de la conférence de Kojève un texte unique en son genre, encore que nous n'en ayons pas épousé tous les charmes. Nous avons limité notre enquête aux relations qui se sont nouées à cette occasion entre le philosophe français et le juriste allemand. Dommage seulement que l'autre rencontre, celle de 1967, ne nous soit pas davantage connue.

THÉODORE PALÉOLOGUE

JE ME PROPOSE...

Je n'ai jamais lu, en aucune langue, ni Vico, ni Kant, ni Herder, ni Hegel, etc. : je ne connais leurs divers ouvrages que d'après quelques relations indirectes et certains extraits fort insuffisants. Quels que puissent être les inconvénients réels de cette négligence volontaire, je suis convaincu qu'elle a beaucoup contribué à la pureté et à l'harmonie de ma philosophie sociale. Mais cette philosophie étant enfin irrévocablement constituée, je me propose d'apprendre prochainement, à ma manière, la langue allemande pour mieux apprécier les relations nécessaires de ma nouvelle unité mentale avec les efforts systématiques des principales écoles germaniques.

Auguste COMTE, *Cours de philosophie positive*,
Préface personnelle, t. VI, 1842.

IMPOSSIBILITÉ DE LA YOUGOSLAVIE FÉDÉRALE

De toute manière, à ce qu'il me semble, les choses ne vont pas pour le mieux dans votre pays. Vous avez beaucoup de vaines dissensions, mais le vrai danger vient des Albanais. Prenez garde ! C'est de ce côté-là que peut venir le pire. Toutes les combinaisons associant l'Albanie sont possibles. Elle est contre tout et elle est isolée, mais elle est, actuellement, plus indépendante que les Grecs et que vous. Les deux blocs comptent sur elle, mais les Albanais, qui ont besoin de tout, survivent sans rien. A quel prix ? C'est une question que le communisme orthodoxe ne se pose pas. La tyrannie de Tirana n'est pas originale, mais elle est tout de même exceptionnelle. Il me semble que l'Albanie actuelle est une absurdité concertée et bien troublante ! Son orgueil forcené dans la pauvreté ne sera pas altéré par la condition que vous faites aux Albanais de chez vous. Je suis étonné que vous autres Yougoslaves ne compreniez rien de tout cela. Savez-vous que la seule frontière ouverte en Europe est la frontière albano-yougoslave ? Vous êtes fous ! Entre deux États qui ont les plus mauvais rapports du continent, on circule comme s'il n'y avait pas de frontière. Et ne me dites pas que c'est parce que là-bas vous êtes émancipés ! Non. Votre pays poursuit une politique nationale qui se joue de l'État. Les sentiments nationaux doivent se réduire à une appartenance simple et claire. Mais vous, vous prenez au sérieux ce qui, chez les Soviétiques – hypercentralisés –, n'est que de pure forme : « l'Union des Républiques ». Vous considérez votre État, ethniquement hétérogène, comme un État plurinational. Où cela mène-t-il ? Tous les États européens sont, en gros, centralisés, sauf la Yougoslavie. Ça ne vous dit donc rien ? La citoyenneté peut se substituer à la nationalité, sans menacer un sentiment humain aussi valable que le sentiment national. J'ai beaucoup de sympathie pour votre pays : j'ai admiré la Serbie durant la Grande Guerre ; j'ai été impressionné par l'organisation et la force de votre Résistance pendant la dernière guerre ; j'ai gardé le souvenir de la Yougoslavie d'avant-guerre, bien qu'elle fût une monarchie, pour son opposition au fascisme, pour avoir refusé de s'allier à l'Axe. Au prix d'une guerre ! Votre conflit avec Staline en 1948 est historique. Mais comment pouvez-vous relever le défi de votre indépendance, si vous n'êtes pas un pays fort et uni ? Toutes ces divisions à bases nationales ne me disent rien de bon. Quel pays ne connaît pas de rivalités ni d'antagonismes régionaux, fût-ce au sein d'un même peuple ? S'ils ne le sont pas déjà, vos nationalismes peuvent être manipulés, pour vous affaiblir. La minuscule Albanie les exploite déjà et, je le crains, pour le pire. Qu'en sera-t-il des grandes puissances qui se mêlent partout de tout ? J'entends parler de supputations liées aux accords de Yalta : on dit que toutes ces divisions administratives et les prérogatives données aux unités territoriales seraient une façon de jouer la carte du partage à fifty-fifty. Comme si Yalta avait été un partage, et non une tromperie de Staline à l'égard des deux autres « grands ». D'ailleurs, des trois « grands » d'alors, il ne reste plus que deux aujourd'hui. Voilà. Vous comprenez maintenant qu'en allant en Yougoslavie, je ne pourrais pas m'intéresser uniquement à votre Moyen Âge et à mes livres. Je regrette de souhaiter plus que de croire que je pourrais faire ce voyage. Pourtant, j'aimerais voir La Métamorphose publiée dans la langue d'une femme qui a si bien compris La Voie royale⁽¹⁾.

André MALRAUX (1975) : propos retranscrits par Zivorad STOKOVIC, in « Une utopie obligatoire », *Revue des études slaves*, n° 3, 1984, p. 464-465.

(1) En 1931, Isidora Sekulic (N.d.l.r.).

Les enseignements de l'aventure européenne

TOMMASO PADOA-SCHIOPPA

LE titre de ces réflexions s'explique par l'observation suivante. Cinquante années, ce n'est pas peu dans l'histoire de l'Europe : c'est, pour prendre deux exemples, le temps qui sépare l'Ancien Régime de l'ère bourgeoise, ou l'Europe méditerranéenne de l'Europe flamande. L'idée d'une Europe unie par des forces autres que « le fer et le sang », selon la formule de Bismarck, fut suggérée, durant la première moitié du siècle, par la leçon tragique, mais pas sans précédent, de l'histoire. Au cours des cinquante années qui ont suivi, l'Europe est passée des décombres de la guerre à la monnaie unique devenant elle-même une expérience source d'enseignements. Pour que l'aventure européenne continue et s'accomplisse, ces enseignements doivent être formulés et transmis à la génération qui votera et gouvernera *après* ces cinquante années.

Le titre appelle deux précisions. Par « aventure », j'entends ce que suggère précisément le dictionnaire : un événement surprenant et audacieux, comportant du risque ou de la nouveauté, qui cependant *ad-vient*.

Par « enseignement », je n'entends pas nécessairement une nouveauté, mais assurément une vérité qui mérite d'être gardée et transmise. Il peut donc s'agir de la confirmation, à travers des expériences nouvelles, de ce qui – à certains du moins – paraissait déjà clair.

Politique et institutions

Depuis mai 1950, quand débute l'aventure européenne avec la proposition de mettre en commun le charbon et l'acier, et jusqu'au passage à l'euro, la construction européenne

s'est fixé un objet essentiellement *économique*. Mais sa nature, sa signification et son élan ont toujours été et demeurent *politiques*, se proposant de transformer le pouvoir, la sécurité, les institutions, en un mot l'État. Même pour celles et ceux qui évoluent dans la sphère économique, il est donc nécessaire de se demander avant tout ce que l'aventure européenne signifie sous l'angle de la politique.

Je répondrai ceci : le processus d'unification européenne est l'héritage positif le plus important du siècle du point de vue de l'organisation politique. Il démontre que, par des moyens pacifiques, la société humaine peut passer de l'état de nature à la civilisation également dans le domaine des rapports entre États souverains – ce qui, précisément, n'avait jamais encore été réussi.

Aujourd'hui, nous disposons de bases solides, édifiées pour que la volonté de puissance des États, à l'instar de celle des individus, puisse être policée et privée de sa capacité d'oppression et de destruction. L'objectif kantien de « paix perpétuelle » n'est certes pas atteint, mais nous en avons pris le chemin. Tel est le premier et le plus éminent des enseignements que, sur le plan de la politique, on tire de l'histoire européenne des cinquante dernières années.

Ce grand accomplissement et la manière même de le réaliser donnent une signification peu conventionnelle aux notions politiques qui ont marqué le vocabulaire et les idées de ce siècle : révolution, utopie, internationalisme, institutions, fédéralisme, action politique, démocratie. Examinons maintenant ces termes.

Révolution et utopie. Le siècle a été véritablement dominé par le concept de révolu-

tion – par lequel on entend un changement radical et rapide des rapports de pouvoir, conduit par des hommes prêts à tout, capables de guider l'histoire vers les rivages d'Utopie. Combien de personnes de ma génération, comme de celles qui l'ont précédée et suivie, ont associé politique et révolution, combien ont considéré indigne d'engagement et d'enthousiasme toute action politique autre que révolutionnaire !

L'illusion d'une révolution nationale (fondée sur la notion de peuple, voire de race) s'est dissipée au milieu du siècle; celle d'une révolution sociale et de classe, il y a peu d'années seulement.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le véritable événement révolutionnaire du siècle a été la création de pouvoirs supranationaux, précisément dans cette partie du monde où est né l'État-nation. Assurément, il s'est agi d'une révolution dépouillée de ses attributs présumés typiques : mouvements de rue, violence, soudaineté. Au contraire, elle a été lente, paperassière et procédurière, épargnée dans la langue technique des bureaucrates. Elle n'en a pas moins constitué une révolution authentique, capable de transformer durablement la configuration du pouvoir et d'infléchir le cours de l'histoire.

Internationalisme. C'est un autre terme qui a marqué la pensée et l'engagement de figures pourtant bien diverses de notre siècle – de Lénine à Wilson, de Hammarskjöld à Jean XXIII. Trois voies au moins ont été tentées pour assurer la paix, inspirées par autant d'analyses différentes. On a cru, au XIX^e siècle, qu'en résolvant la *question nationale*, c'est-à-dire en faisant coïncider l'État et la nation, on instaurerait la paix et l'ordre international. On a cru, au XX^e siècle, qu'en résolvant la *question sociale* par l'avènement d'une société sans classes, ou simplement en faisant jouer la solidarité internationale entre les classes opprimées, on obtiendrait la paix. On a cru aux *règles* : les quatorze points de Wilson, la Charte des Nations unies.

Les espérances suscitées par ces diverses approches se sont évanouies une à une. Il est progressivement apparu plus clairement que, à l'intérieur des pays, comme *entre eux*, l'ordre et la paix ne peuvent être instaurés que par un pouvoir supérieur aux pays, capable de prendre des décisions à la majorité et de les imposer, si nécessaire par la force.

Institutions et Constitutions. Pour instaurer la suprématie du droit entre États, il convient donc de créer des *institutions communes* au-dessus d'eux et de leur confier certaines compétences qui, dans l'histoire de l'Europe moderne, formaient des prérogatives de l'État national : sécurité intérieure et extérieure, protection des libertés fondamentales, politique étrangère, monnaie. Jean Monnet se plaisait à citer une phrase d'Amiel : « L'expérience de chaque homme se recommence. Seules les institutions deviennent plus sages. »

Or, même s'il n'est pas la première pierre de l'édifice, le traité signé à Rome le 25 mars 1957 représente la véritable fondation d'un pouvoir supranational organique.

Rétrospectivement, le traité n'était pas (comme le pensaient Jean Monnet lui-même et bien d'autres fédéralistes) un simple accord international pour la liberté des échanges, mais le noyau de la Constitution de l'Union européenne. *Traité* certes, car rédigé dans les formes classiques de convention entre gouvernements, et soumis à la ratification des Parlements. Mais *Constitution* aussi, car il transforme tout notre cadre économique et juridique, et complète les textes organiques des États membres.

Fédéralisme (séparation des pouvoirs, subsidiarité). Construction européenne et fédéralisme sont pratiquement synonymes pour les Italiens, inspirés des idées d'Einaudi, de Spinelli, d'Albertini. Hors d'Italie, à l'inverse, en France et surtout en Grande-Bretagne, le terme de « fédéraliste » qualifie aujourd'hui le partisan d'une extrême centralisation supranationale du pouvoir. Curieux retournement du sens, puisque l'idée même du fédéralisme naît de la volonté de *restreindre*, non d'*étendre*, le pouvoir placé au-dessus des États.

La pensée fédéraliste, qui accompagne et stimule tout le développement européen de l'après-guerre, est en particulier à l'origine de deux principes qui ont ouvert de nouvelles voies à l'évolution des institutions en Italie même.

Le premier est la nécessité d'une *séparation* des pouvoirs sur le plan vertical. Pour éviter le despotisme, l'autorité doit être divisée dans un sens non seulement *horizontal* (entre pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire), mais aussi *vertical* (entre niveaux national, infra-national et supranational). Seule cette organisation permet de dépasser la conception monolithique du pouvoir, née dans les grands États monarchiques européens, renforcée par

les Jacobins et par le suffrage universel. Seul le système fédéral fournit un antidote pleinement efficace contre l'élément potentiellement totalitaire du pouvoir.

Le second principe est celui de la *subsidiarité* : chaque niveau de gouvernement doit se limiter à assumer les fonctions qui ne peuvent être remplies adéquatement aux niveaux inférieurs. Principe puissant, issu de la pensée chrétienne médiévale, récemment réactualisé par l'encyclique *Quadragesimo anno*, puis fait sien par l'Union européenne. Seule l'application du principe de subsidiarité peut nous guider rationnellement pour choisir *à quel niveau* placer le pouvoir, en évitant excès et carences.

Action politique. L'aventure européenne a également fait émerger, tout en montrant leur efficacité, des modes d'action politique bien différents de ceux qui caractérisent les démocraties contemporaines, fondées sur les partis, les élections, des procédures et structures pré-établies, le cadre national et la professionnalisation de la politique.

L'aventure européenne nous a rappelé que la politique est vocation, pas seulement profession (le mot *Beruf*, utilisé par Max Weber, vient de *Ruf*, appel, et François Mauriac qualifiait la politique de forme supérieure de charité). A côté du politicien de métier, existent ceux qui conçoivent la politique comme une lutte dont le but est de créer un pouvoir différent, tout en sachant que, une fois créé, ce pouvoir sera, presque à coup sûr, pris par d'autres.

Cette manière de mener une action politique instaure entre ceux qui l'adoptent des rapports complètement différents des relations établies dans le cadre traditionnel. Libérée de toute contrainte de parti, de groupe d'intérêt, de nationalité, d'exigence électorale, de nécessité de gain, elle confère à qui l'adopte une grande liberté d'action et, de ce fait, une efficacité décuplée. Elle crée en outre une disponibilité particulière pour la coopération, l'échange gratuit d'idées et de contributions, la générosité réciproque.

En réalité, ce mode d'action politique est celui des révolutionnaires, qui se résume ainsi : création d'un ordre nouveau; désintéressement, conspiration, idéalisme; alliance de l'activité politique et d'un autre métier. La construction européenne est une révolution, même si ses révolutionnaires ne sont pas des

conspirateurs blêmes et maigres, mais des employés, des fonctionnaires, des banquiers et des professeurs.

Démocratie (légitimité, *leadership*). Entre la construction de l'Europe unie et la démocratie s'est produite une interaction complexe, qui dépasse la thématique du « déficit démocratique » européen.

Le dessein d'union politique en Europe est issu de la chute des régimes totalitaires dans cette partie du monde occidental et s'est trouvé renforcé par la menace des systèmes communistes. Fondée au moment où seule une modeste portion du globe était régie par des gouvernements librement élus, la Communauté est devenue une zone démocratique en expansion, qui s'étend à mesure que s'étend l'espace de la démocratie.

L'Europe s'est formée en pleine légitimité institutionnelle. Mais elle ne procède pas d'un mouvement démocratique, ni d'une mobilisation populaire autour d'un organe constituant; il n'y a eu ni *Cinque giornate*, ni Parlement de Francfort, ni États généraux. Elle s'est constituée sous l'effet de trois forces : l'action de gouvernants éclairés (d'Adenauer à Kohl, de De Gasperi à Andreotti, de Schumann à Mitterrand); la vision inspirée d'hommes politiques hors du commun, comme ceux que j'ai déjà cités (notamment Monnet, Spinelli, Delors); l'adhésion profonde du peuple européen à l'objectif poursuivi, adhésion intuitivement perçue par les hommes politiques.

Entre les deux pôles du consensus populaire et du *leadership* de quelques gouvernants, l'Europe s'est faite en suivant une méthode que l'on pourrait définir du terme de *despotisme éclairé* – procédure parfaitement légitime, mais ancrée à la méthode démocratique par la seule existence de la démocratie à l'intérieur des États, non par un processus démocratique européen. On peut donc parler de *démocratie limitée*.

Une œuvre inachevée

Aussi grande que soit l'œuvre accomplie jusqu'ici, l'Union européenne n'est pas complète. Elle ne l'est ni sur le plan des compétences ni sur celui du cadre institutionnel. Non seulement peut-on parler d'incomplétude, mais encore sommes-nous probablement en deçà du point de non-retour, c'est-à-dire du point à partir duquel l'achèvement apparaît comme la

suite naturelle – mais ni certaine ni inéluctable – du cours des événements.

Œuvre inachevée sur le plan des *compétences*, car il manque encore à l'Union la plus fondamentale des fonctions de gouvernement : garantir la sécurité intérieure et extérieure des citoyens. C'est sur le socle de cette compétence que se sont formés les États et c'est pour assurer la suprématie du droit, l'ordre et la sécurité que se justifient leur contrôle de la force et leur monopole des armes. Puisque la force, au contraire de la monnaie, appartient encore aux États, le danger d'un retour au passé n'est pas vraiment conjuré.

Œuvre inachevée sur le plan *institutionnel* aussi, car l'Union européenne – dont les instances constituent pourtant un système constitutionnel doté de tous ses organes (un exécutif, un Parlement élu, une « Chambre des États » et une Cour de justice) – n'applique pas encore intégralement les principes fondamentaux qui constituent le patrimoine de la culture politique occidentale : prise de décision à la majorité, ancrage de l'exécutif et du législatif au vote populaire, équilibre des pouvoirs. Tout citoyen européen considérerait inadmissible que, dans son pays, on puisse – comme cela est encore possible aujourd'hui dans l'Union européenne – légiférer contre la volonté du Parlement, ou qu'une minorité, voire le plus petit État membre, puisse empêcher, par son vote, des décisions respectant pourtant ses droits fondamentaux.

Pendant de nombreuses années, les avancées de l'Europe ont été favorisées par ce despotisme éclairé et cette démocratie limitée. Des décisions plus audacieuses, plus rapides, souvent moins déformées par les ressorts ordinaires de la politique (le filtre des partis, les compromis), justifiaient peut-être un inachèvement constitutionnel ; cela était toujours préférable au fer et au sang avec lesquels Napoléon et Hitler avaient cherché à unir l'Europe, ou avec lesquels se sont formés les États modernes durant les siècles passés. Maintenant, cet inachèvement est devenu un frein.

On voit apparaître un risque grandissant que les États excipent de leur démocratie plus complète pour refuser à l'Union les compétences qui lui manquent encore. Sans une légitimation démocratique complète, l'Europe ne pourra plus progresser. Elle ne pourra légiférer sans appliquer intégralement le vote majoritaire. Elle ne pourra abandonner la règle

de l'unanimité sans étendre la « codécision » du Parlement élu à toute la production législative. Elle ne pourra étendre la codécision sans instaurer une hiérarchie entre lois et textes normatifs secondaires. Surtout, elle ne pourra ni acquérir ni exercer de pouvoirs clairs en matière de sécurité intérieure et extérieure, ou de politique étrangère.

Économie et monnaie

Construction et projet *politique*, l'Europe est devenue réalité sur le terrain *économique*. Si, pour prendre la mesure de ce qui a été construit, nous utilisons l'étonnant de l'économiste et observons l'évolution de la richesse des nations, nous ne pouvons que constater d'emblée le grand succès du projet européen. L'Europe pauvre et dévastée de 1950 a, en bonne partie, comblé son retard par rapport aux États-Unis. En 1950, le revenu par habitant de l'Italie correspondait à 38 % de celui de la Suisse, pays européen le plus riche hors de la Communauté ; en 1992, il se situait à 77 %.

Le traité de Rome est à la base de cette réussite. Qui fréquente ce texte ne cesse de découvrir de nouvelles preuves de son intelligence économique, d'une vision exhaustive et moderne.

Du point de vue de l'économie et de l'économie politique, un enseignement capital est ainsi fourni par le traité, dont tout cursus universitaire devrait prévoir la lecture, en l'illuminant par l'historique de sa mise en œuvre.

Marché et gouvernement, public et privé, micro et macroéconomie, souveraineté monétaire, banque centrale, monnaie et société, autant de termes du vocabulaire économique dont l'emploi doit être en partie révisé à la lumière de l'expérience européenne.

Gouvernement et marché. Le système de marché, qui laisse jouer au mobile du profit individuel le rôle de moteur fondamental de la production et de la consommation, requiert une solide structure de lois et de pouvoirs relevant normalement des prérogatives de l'État.

L'Union européenne n'a pas instauré entre pays membres une simple zone de libre-échange, encore moins un espace sans lois et sans pouvoirs. Elle a, au contraire, par un même processus, obtenu à la fois l'ouverture réciproque des économies participantes et institué en droit public les lois et pouvoirs néces-

saires au bon fonctionnement de ce nouveau marché qu'elle mettait en place.

C'est précisément pour créer la liberté économique entre les pays participants que le législateur de Bruxelles, avec une force et une cohérence que les processus politiques internes des États n'auraient su libérer, a allégé et élagué la législation et les institutions économiques des États membres, pour les adapter au marché et à la concurrence. À juste titre, la construction européenne a donc signifié en même temps davantage de marché et davantage de gouvernement.

Public et privé. Selon les décennies, la frontière entre propriété publique et propriété privée s'est déplacée dans un sens ou dans l'autre, dans presque tous les pays; mais sa place n'a jamais été dénuée de signification.

Considérant l'importance de cette question, on est surpris par l'indifférence envers le régime de propriété que semble manifester le traité de Rome. Celui-ci se contente en effet de disposer que les règles de la concurrence s'appliquent à toutes les entreprises publiques de la même manière qu'aux sociétés privées. Disposition d'une simplicité limpide et qui, depuis que la Commission la met en œuvre avec détermination, a fini par priver les nationalisations de leur raison d'être.

Si les règles de marché sont véritablement indépendantes du régime de la propriété et si, de plus, sont interdites les aides publiques qui faussent la concurrence, à quoi sert alors la propriété publique ? Si, en outre, les finances de l'Etat doivent être assainies, il devient recommandé, voire nécessaire, de privatiser. De cette façon, l'application du traité de Rome a vidé de sa substance l'une des questions les plus brûlantes de la politique économique de notre époque.

Macro (et micro) économie. Le siècle montre une courbe retracant l'essor, le déclin et la consolidation de deux instruments fondamentaux de la politique économique : les finances publiques et la monnaie.

Jugée par rapport à cette courbe, la constitution *macroéconomique* européenne s'avère singulièrement progressiste et inspirée. La monnaie est régulée, au niveau européen, par une banque centrale dotée de toutes les garanties institutionnelles et opérationnelles. Le budget des États est assujetti à des contraintes européennes qui empêchent toute dérive en termes de déficit et de dettes publiques; mais

sa structure, sa taille ainsi que la composition des recettes et des dépenses restent du ressort des pays membres; ces choix demeurent enracinés dans le terreau politique et social national où il est juste qu'ils mûrissext.

Souveraineté monétaire. Dans l'histoire des banques centrales, dans celle des systèmes constitutionnels et celle des relations monétaires internationales, la naissance de la Banque centrale européenne marque une date d'importance exceptionnelle. Pour la première fois, des États souverains ont renoncé volontairement à leur souveraineté monétaire et réalisé une union monétaire avant de parvenir à une pleine union politique. Il n'y a pas de précédent à un tel découplage de la régulation monétaire et du gouvernement de l'Etat; l'événement est rendu encore plus significatif du fait qu'il se produit dans une situation où, pour la première fois dans l'histoire humaine, la monnaie n'est ni ancrée sur l'or ni sur un autre étalon réel. Événement nouveau pour les États, qui avaient toujours considéré que battre monnaie était leur prérogative. Événement nouveau pour les banques centrales qui, même lorsqu'elles jouissaient d'une large autonomie, s'inséraient toujours néanmoins dans un cadre institutionnel comprenant une autorité budgétaire, des institutions parlementaires et un gouvernement contrôlant la force publique.

Banque centrale. Avec la naissance de la Banque centrale européenne s'achève le cycle historique englobant la recherche du système de régulation adapté à la nouvelle réalité d'une monnaie fiduciaire. Les deux principes sur lesquels repose l'union monétaire représentent l'aboutissement de cette recherche et n'avaient été jusqu'alors, dans aucun pays, mis en œuvre aussi pleinement que dans le cadre établi à Maastricht. Le premier de ces principes est la stabilité des prix affichée comme objectif prioritaire de la politique monétaire; le second est l'indépendance totale garantie à la banque centrale. Ce sont deux éléments pour lesquels ont longtemps lutté les théoriciens, les banques centrales, de nombreuses forces politiques et parfois même l'opinion publique. Cette double position a été conquise; elle devra être défendue, mais la victoire a été acquise.

Maintenant s'ouvre une phase nouvelle. La Banque centrale européenne devra gagner le défi du maintien de la stabilité des prix et en même temps convaincre que son action et

son indépendance ne sont pas responsables du chômage en Europe. Le risque ne proviendra peut-être plus d'une indépendance insuffisante, mais de la solitude : l'absence d'autres autorités de politique économique bien identifiées; la difficulté de s'adresser à une opinion publique extrêmement vaste, multilingue, très diversifiée dans ses traditions et sa culture; par-dessus tout, le défaut d'union politique.

Monnaie et société. Mais l'importance de la monnaie unique européenne transcende la sphère économique et institutionnelle : elle agit profondément sur les rapports entre personnes, l'identification de la « société d'appartenance », la psychologie individuelle et collective.

Accepter d'un inconnu un morceau de papier dénué de valeur intrinsèque en échange de biens et services qui sont les fruits de son travail est une des manifestations les plus spectaculaires de la confiance des personnes envers la société à laquelle elles appartiennent. Et rien d'autre, peut-être, n'exprime avec autant de force le lien personnel avec l'État que ce geste, accompli de nombreuses fois chaque jour par tout un chacun. Que l'assise de la monnaie soit aujourd'hui devenue européenne constitue donc une mutation d'une immense portée, car elle signifie que la confiance est maintenant fondée sur l'Europe. La société d'appartenance commune à tous ceux qui utiliseront les mêmes billets en euros (non seulement à l'étranger, comme on entend parfois dire, mais aussi, ce qui est plus significatif, pour payer le café et le journal au coin de la rue) cessera d'être nationale et deviendra européenne.

Les individus modifieront peu à peu la perception de leur identité de citoyens. Les conséquences de cette mutation – que les hommes politiques ont perçues bien plus clairement que les économistes et les intellectuels – se manifesteront lentement. Mais, de toute évidence, elles seront profondes et dépasseront largement le cadre de ce que l'on entend communément par système monétaire et économique. N'oublions pas que la monnaie a relevé du royaume et non plus de l'empire pendant plus de mille ans, depuis que les rois barbares, au VI^e siècle, osèrent substituer leur effigie à celle de l'empereur sur les monnaies métalliques.

Fragilité de l'économie européenne

Comme dans le domaine politique, la construction européenne est également inachevée sur le plan économique. L'union économique a été conçue par les fondateurs comme un moyen vers l'union *politique* et son inachèvement signifie avant tout la non-réalisation de cet objectif. Je resterai cependant ici dans le domaine *économique*, pour examiner en quoi les fins proprement économiques énoncées dans le traité – et qui caractérisent tout système de gouvernement de l'économie : bien-être, croissance et stabilité – ne sont pas totalement réalisées.

Si, par référence aux trois finalités classiques de la politique économique – efficience, stabilité, équité –, nous nous demandons ce qui manque pour que le système soit parachevé, en d'autres termes pour que soient attribuées au niveau fédéral de gouvernement toutes les fonctions qui lui reviennent (mais seulement celle-ci, selon le principe de subsidiarité), une conclusion s'impose : il manque d'importantes compétences principalement en matière de stabilité et d'équité; sur le plan de l'efficience, c'est-à-dire de la politique de marché, il manque l'harmonisation fiscale.

Les avancées de la constitution européenne dans le domaine économique, ces quinze dernières années, ont surtout été constatées dans deux domaines – le *marché unique* et la *monnaie unique* – qui correspondaient à l'esprit de l'époque. Sous les gouvernements Reagan, Thatcher et Kohl, le renforcement des mécanismes de marché et la poursuite de la stabilité macroéconomique (surtout monétaire) ont été placés au premier rang des priorités et ont été pratiquement réalisés; ce progrès a entraîné d'autres dans le domaine institutionnel.

Durant la même période, toutefois, un accord s'est révélé impossible pour une œuvre commune dans d'autres secteurs importants de la politique économique, où une action exclusivement nationale est pourtant insuffisante : recherche, création d'infrastructures, promotion du développement.

Aujourd'hui, au moment même où se réalise la monnaie unique, certains signes montrent que les électeurs et les forces politiques choisissent des priorités différentes. Ce désir de changement conduira-t-il à des retours en arrière (par exemple, interruption de l'assai-

nissement budgétaire, atteintes à l'indépendance de la politique monétaire) ou, au contraire, poussera-t-il à poursuivre l'édification européenne en comblant les lacunes ? Voilà la question qui va se poser dans les années à venir.

L'inachèvement de la construction économique est lié à celui que nous avons constaté dans le domaine politico-institutionnel. Ne pas appliquer pleinement les principes fondamentaux du constitutionnalisme prive l'Union de l'efficacité et de la légitimité qui lui sont nécessaires pour exercer la plénitude des tâches qui lui ont déjà été fixées et pour revendiquer celles qui lui manquent. Plus précisément et à titre d'exemple, le retard et la lenteur des progrès en matière d'harmonisation fiscale découlent de la non-adoption, dans ce domaine, de la décision à la majorité. La carence ou l'inefficacité des instances exécutives, dans la défense du marché unique, représente un aspect du déséquilibre des pouvoirs subsistant entre le Conseil et la Commission. L'absence de mécanismes adéquats pour les transferts entre États procède d'une faiblesse de la Commission et d'une opposition de l'Allemagne à l'augmentation du budget communautaire, au financement duquel elle participe pour une part exorbitante – que les autres pays n'ont pas eu la clairvoyance de réexaminer.

L'inachèvement de l'Europe dans le domaine économique révèle avant tout une précarité et une fragilité spécifiques de l'économie européenne, qui ne peuvent être ignorées et qui constituent un risque. Même en tant que système de gouvernement économique, l'Europe ne peut être considérée comme étant achevée.

Il convient néanmoins de noter que l'inachèvement résulte aussi de problèmes non résolus, mais pas uniquement dans le cadre européen.

Le premier de ces problèmes concerne le rapport entre gouvernement de l'économie et gouvernement au sens strictement politique. Si la vie économique doit être gouvernée et si, en même temps, la politique doit être respectueuse des lois économiques, quel cadre institutionnel peut satisfaire à cette double exigence ? À cette interrogation – question centrale de toute constitution économique –, la construction européenne a apporté des éléments de réponse originaux et positifs, mais pas encore une réponse complète.

Le second problème est celui de la frontière entre l'économique et le non-économique. Sans le marché unique, nous n'aurions ni Schengen ni les prémisses d'une politique commune de l'immigration. Et, tout incomplète qu'elle soit, la construction économique européenne a déjà dépassé les limites de l'économique, pour s'engager dans des domaines comme la politique étrangère, les droits de la personne et la protection de l'environnement.

Le gouvernement de l'économie et la frontière entre l'économique et le non-économique sont des problèmes du monde d'aujourd'hui ; ils ne se posent pas seulement en termes européens. Je crois qu'une Europe pleinement constituée en tant qu'union politique pourrait, plus que dans sa configuration actuelle, contribuer à les traiter efficacement.

Nation et culture

Dans la fougue des premières batailles, l'aventure européenne signifiait surpassement, voire suppression, des États nationaux. Ce fut l'esprit que je trouvai encore, au début des années 80, dans l'administration de Bruxelles – des personnes qui s'étaient enrôlées pour construire une nouvelle patrie après avoir répudié la leur, vaincue et déshonorée, ou pour corriger les erreurs de leurs pères à Versailles, en renonçant à la vengeance du vainqueur.

Aujourd'hui, nous avons une perception différente. L'appartenance à un pays fait partie intégrante de la *concordia discors* qui fait avancer l'Europe. Et, justement, l'expérience européenne a contribué à donner à de nombreux Italiens, après la guerre, une vision positive de leur nation.

C'est avant tout le système institutionnel même de la Communauté qui assigne une fonction aux États. Entre le modèle intergouvernemental et le modèle supranational, les rédacteurs des traités européens – de Paris (1950) à Amsterdam (1997) – ont effectué un choix en apparence hybride, en réalité original et ouvert sur l'avenir. La voie du compromis le long de laquelle l'Europe a progressé est la ligne de faîte des deux modèles.

Les compromis sont des inventions utiles quand, croisant des éléments que personne n'avait encore jugé possible de combiner, ils créent une matière neuve qui résiste au temps. Le compromis européen était rendu néces-

saire du fait que, sans une forte composante confédérale, le camp pro-européen aurait été perdant. Il s'est révélé viable et a permis de grandes avancées en suivant la ligne de crête – pas la ligne basse du fond de la vallée.

De nombreuses caractéristiques intergouvernementales, dans la constitution européenne, ont un caractère permanent et non transitoire. Le pouvoir communautaire intègre, modifie et complète celui des États; il ne le supprime pas.

Dans ce système, notons que le rôle des États n'est pas seulement consenti, mais bien nécessaire.

L'Union européenne requiert que chaque pays participe *en tant que tel* à la politique commune, pas seulement à travers le vote de ses électeurs. Elle traite avec les États membres, chacun d'entre eux ayant des obligations et des droits en qualité de sujet institutionnel, qu'il s'agisse de l'aéroport de Malpensa, des quotas laitiers ou du Crédit Lyonnais.

Mais les pays construisent l'Europe en se faisant également *concurrence*; il suffit de penser à la reconnaissance mutuelle des normes nationales, géniale invention qui a permis la réalisation du marché unique à travers un mécanisme qui n'est autre que celui du marché.

Et même lorsqu'elle n'est pas organisée et naît de la volonté de prévaloir – l'ancienne volonté de puissance qui a si longtemps animé les États nationaux et les anime encore –, la concurrence, pour autant qu'elle ne viole pas les règles des traités, est licite et tout à fait utile, de la même manière qu'est utile, dans un système politique, la lutte entre partis si elle respecte les règles de la démocratie (ainsi que les lois administratives et pénales). Le protectionnisme n'est pas permis; le patriottisme si.

Devons-nous alors penser que la construction européenne a laissé intact l'État national ou plutôt, comme le prétend Alan Milward, qu'il l'a « sauvé »?

La thèse de Milward ne me paraît pas acceptable dans cette formulation brute. Elle néglige la signification révolutionnaire du passage de la coopération par traités internationaux, précaire et toujours réversible, à la coopération institutionnalisée au sein de pouvoirs supranationaux. Elle néglige le fait que créer l'Europe unie signifie libérer l'État national

du démon du totalitarisme, menace toujours latente lorsque la souveraineté est concentrée tout entière dans une seule instance.

En brisant cette concentration exclusive, la construction européenne a exalté le rôle bénéfique de l'État national, lui conservant sa valeur positive de tradition historique et culturelle. Il s'est produit un événement semblable à la perte, par l'Église, de son pouvoir temporel. Celle-ci, après une longue période d'affliction et de récrimination, a finalement reconnu – par la voix des derniers souverains pontifes – que cette perte constituait un événement providentiel ayant purifié sa mission spirituelle.

Grâce à l'aventure européenne, à l'espace sûr et régi par le droit qu'elle a édifié avec labeur, aux adolescents qui voyagent avec Inter Rail et aux jeunes qui se rencontrent dans le cadre des programmes Erasmus, aux milliers de fonctionnaires publics qui, chaque année, apprennent à se parler à Bruxelles, grâce à tout cela nous nous représentons mieux la grande fonction historique remplie, en Europe, par la formation parallèle des nations et des États.

Les États-nations ont peu à peu procuré aux hommes et aux femmes, à l'intérieur de leur espace, les mêmes biens que l'Union européenne cherche actuellement à leur apporter à l'intérieur de son espace : paix, sécurité, suprématie du droit, sentiment d'appartenance à une communauté. Pour cela, parce qu'il avait d'abord tant apporté, l'État a pu tant demander à ses citoyens au nom de la patrie : non seulement consentir des sacrifices, mais même – surtout pendant ce siècle – participer à l'horreur et à l'infamie.

L'aventure européenne, quoique jeune encore, aide ainsi chacun à comprendre également le côté obscur de l'histoire de sa propre nation. Elle nous permet de regarder en face (je ne dis pas justifier ni absoudre) toute la douloreuse genèse des États nationaux : le massacre des Albigeois, la conquête de l'Écosse, la guerre des Paysans dans l'Allemagne de Luther.

Ce n'est pas tout. En progressant sur la voie d'une union toujours plus étroite, selon les termes du traité, les nations de l'Europe ont mieux compris chacune le passé des autres, même lorsqu'il s'agissait d'un passé d'invasions, agressions et occupations réciproques. Et elles ont amorcé une réconciliation. Sans

l'Europe, Willy Brandt ne se serait pas agenouillé à Varsovie; Kohl et Mitterrand ne se seraient pas tenu la main à Verdun.

Et plus encore. En s'unissant, les nations européennes sont incitées à explorer leur mémoire *propre*, pour y lire les pages cruelles dont la convention nationaliste a coutume d'attribuer la responsabilité exclusive à la tribu ennemie, surtout si elle a été vaincue : la collaboration active des Papon avec l'occupant allemand; les massacres perpétrés par les Italiens en Libye et en Croatie.

La frontière entre le bien et le mal cesse de coïncider hypocritement avec les frontières des États pour traverser les nations et la conscience individuelle de chacun. Tel est le sens plus profond du rachat et de la vérité que la construction pacifique d'une Europe unie offre aux nations européennes.

Observations sur l'Italie

Dans l'Europe et à l'Europe, les six nations fondatrices, de même que celles qui s'y sont unies successivement, ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Cette affirmation pourrait s'appuyer sur une analyse pays par pays, mais je me limiterai à quelques observations sur l'Italie.

La contribution apportée par l'Italie en s'intégrant à l'Europe n'est pas évidente pour tous. Dans la combinaison des deux modèles, intergouvernemental et supranational, le rôle de la composante supranationale, des deux la plus authentiquement novatrice et toujours la plus menacée, est surtout dû à l'Italie.

À de nombreux égards, l'Italie est le pays fédérateur de l'Europe. Non seulement en raison de l'engagement et de l'habileté de celles et ceux qui ont œuvré dans ce sens – hommes de gouvernement et de parti, générations diverses –, mais aussi parce que l'Italie apporte à l'Europe deux éléments qui font défaut à d'autres nations : sa profonde tradition universaliste et son être historique encore en devenir.

La vocation européenne de l'Italie est absolument inséparable de son identité culturelle : de l'universalisme classique romain, de l'universalisme religieux catholique, du fait que la littérature de langue italienne est née de nombreux siècles avant l'unification de l'État, des ouvertures européennes qui marquent successivement toute notre histoire, jusqu'à

la Renaissance. Pour un Italien, penser européen signifie se placer dans la ligne de la meilleure tradition nationale.

En outre, l'identité italienne est historiquement en devenir. Un Italien de culture sait à quel point ses concitoyens étaient différents les uns des autres à l'époque de l'unification et encore dans l'immédiat après-guerre, et à quel point les différences se sont maintenues, sans que l'unité du pays en ait été sérieusement menacée. Les États sont, l'Europe advient, mais l'Italie offre à l'Europe l'exemple d'un peuple dont l'identité est encore en construction.

On entend parfois dire que le consensus en faveur de l'Europe démontre à lui seul que notre pays éprouve une difficulté à identifier son propre intérêt national. C'est peut-être l'inverse qui est vrai : l'intérêt national italien est profondément enraciné dans l'Europe.

Une mutation

La nation ressortit à la culture, l'État au pouvoir. Rompt leur coïncidence exclusive, la construction européenne marque donc un tournant non seulement dans l'histoire du pouvoir, mais aussi dans celle de la culture. Je voudrais m'arrêter un moment sur deux aspects de cette mutation.

Le premier concerne ce que nous pourrions appeler la « multiplicité d'appartenances » d'un individu.

Brisant le lien exclusif entre État et nation, la constitution européenne nous a aidés à comprendre combien les sociétés auxquelles nous appartenons sont multiples : cité, région, nation, Europe, monde. Chacun de ces niveaux a son histoire propre et constitue une source de culture ; nous appartenons à chacun ; chacun nous nourrit et nous impose des devoirs.

C'est précisément cette multiplicité d'appartenances, culturelles autant que civiles, qui enrichit notre vie et nous rend libres en même temps. Une société ne peut être ouverte dans la sphère politique si elle ne l'est pas dans celle de la culture. Aucune culture n'est digne de ce nom si elle est fermée.

Le deuxième aspect concerne les relations et différences entre les sphères politique et culturelle. Au cours de notre siècle plus que de tout autre, l'État, devenu laïque depuis peu, s'est doté d'un *credo* – fondé sur la notion de nationalité, race, classe – et en a

fait la base de totalitarismes voués à l'oppression interne et à l'agression externe.

L'unification européenne est également conçue pour nous éloigner de ces totalitarismes. Plus nettement que dans le cas des États-Unis, elle naît sur le fondement d'une pluralité de cultures – surtout de langues, qui constituent l'expression la plus riche et la plus répandue de toute culture. Elle constitue par là l'expérience et la garantie d'une séparation entre politique et culture que l'État national n'avait pas su réaliser complètement.

Quelles sont les relations présentes et futures entre la culture européenne et la formation d'une Europe politique ?

En grande partie, notre culture est nationale. Sans l'existence des grands États monarchiques, Shakespeare, Cervantes, Molière ne seraient pas apparus ou auraient écrit différemment; sans l'avènement de l'unité nationale, l'Italie n'aurait pas produit Verdi et Manzoni, ni l'Allemagne Fichte et Wagner.

Mais la vraie culture est toujours universelle et ses sources moins exclusivement nationales que ne le suggéraient les livres avec lesquels ma génération a étudié au lycée. Souvent elle a jailli de microcosmes locaux, sans être passée par le filtre d'un État national ou d'une grande capitale : que l'on songe seulement à Goethe, Mozart, Titien, Vermeer en relation avec Weimar, Salzbourg, Venise, Delft.

L'Union européenne amènera-t-elle la reconnaissance d'une *culture distinctement européenne*? Déjà cette reconnaissance s'esquisse, par exemple dans les études historiques, où les chercheurs s'intéressent moins à l'histoire de ce qui est survenu à l'*intérieur* du continent, et davantage à celle *du* continent, explorant un parcours et des racines communs.

Le mode de formation des cultures nationales ne préfigure toutefois pas, à mon sens, celui que suivra la culture européenne sous l'impulsion de l'Union.

D'un côté, l'Europe s'unifie à un *moment* de l'histoire humaine où le monde s'unit aussi. En 1827 déjà, Goethe disait à Eckermann : « la littérature nationale n'a plus beaucoup de signification aujourd'hui. Nous voyons naître l'époque de la littérature mondiale ». La délimitation spatiale qui servait de berceau à une culture fait maintenant défaut.

D'un autre côté, la culture nationale, à l'instar de l'État national, a été faite par le fer et le sang, *instruments* que l'aventure européenne des cinquante dernières années a répudiés, préférant la voie des accords et du droit.

La formation de l'Europe unie nous aidera donc d'abord à comprendre que notre patrimoine culturel est non seulement italien, français ou espagnol, mais aussi européen. Il nous aidera ensuite à enrichir ce patrimoine par des moyens nouveaux et pacifiques.

Conclusion

Sur beaucoup de grands thèmes qui animent l'histoire politique, économique et culturelle du xx^e siècle, l'aventure européenne a donc valorisé pour nous certains aspects qui ont enrichi notre pensée et notre histoire. Cet enseignement se dégage autant des succès que de l'inachèvement de l'œuvre entreprise. L'inachèvement rend précaire ce qui a déjà été construit. Mais ce qui a été construit constitue une œuvre si grande qu'elle risque de faire oublier ce qui reste à accomplir.

En 1914, le continent européen avait connu cent années de paix interrompues seulement par des conflits limités n'ayant débouché sur aucune conflagration générale; elle paraissait unie. On y circulait sans passeport; et le régime de l'étalon-or réalisait de fait une union monétaire. Les personnes de mon âge pensaient alors que l'ère des guerres était terminée, comme le pensent nombre de celles et ceux qui ont aujourd'hui la trentaine. Qui a vu, même dans sa tendre enfance, les maisons éventrées par les bombardements et les soldats allemands ou américains dans les rues sait que rien n'est jamais acquis.

L'Union européenne est une œuvre inachevée. Et le plus grand risque qu'elle court est que les générations nouvelles n'en soient pas conscientes. Il convient donc, en montrant aux jeunes d'aujourd'hui le long chemin qui a été parcouru en cinquante ans, de souligner cet état d'inachèvement et d'indiquer ce qui leur reste à accomplir. Pour leur éviter un nouveau 1914; le réveil serait amer.

Guerre propre, paix sale

Les leçons du Kosovo

NICOLAS BAVEREZ

L'OPÉRATION « Force alliée », lancée le 24 mars et interrompue à la suite de l'accord de Kumanovo du 9 juin et de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies votée le 10 juin 1999, pose de manière lacinante les trois questions auxquelles se trouve confrontée toute démocratie lorsqu'elle décide de recourir à la force armée : le problème moral de la légitimité de l'intervention; le problème militaire de la conduite efficace des opérations; le problème politique des objectifs poursuivis et des conditions de rétablissement d'une paix durable. Elle éclaire par ailleurs d'un jour cru les contradictions auxquelles se heurtent, dans l'après-guerre froide, les nations libres, lorsqu'elles se trouvent contraintes à la guerre pour assurer la défense des valeurs qui sont à leur principe. Loin de s'achever par le triomphe annoncé de l'OTAN et par la défaite politique et militaire de la Serbie, le conflit du Kosovo a débouché sur une suspension des opérations militaires, dont l'ambiguïté rappelle davantage l'armistice de 1918 que la capitulation inconditionnelle de 1945.

La drôle de paix constitue l'aboutissement logique, mais précaire et dangereux, d'une guerre déclenchée, menée et interrompue sous le signe de l'incohérence. En 1918, la paix fut perdue du fait de la barbarie du conflit et de l'immensité des destructions infligées par la guerre totale, qui interdisait toute forme de compromis. En 1999, la dynamique de la violence qui déchire les Balkans depuis dix ans risque de se poursuivre du fait de l'incapacité des démocraties, et notamment des puissances européennes, à assumer dans la clarté la responsabilité de l'exercice de la violence. À entretenir l'utopie d'une guerre sans victimes comme la confusion sur ses buts et ses instruments,

les nations libres sont menacées de perdre sur tous les tableaux : elles offrent aux tyrannies de cette fin de siècle un sursis politique et militaire inespéré, qui leur permet de continuer à terroriser leurs peuples et de renforcer leur arsenal; en dévoilant leurs limites – politiques dans le cas de la guerre du Golfe, militaires dans le cas du Kosovo –, elles exposent leur vulnérabilité, et notamment leur probable impuissance face à des États qui seraient parvenus à se doter d'armes de destruction massive; elles engagent la vie de leurs soldats dans des opérations de rétablissement de la paix civile longues et périlleuses; dans le même temps, elles entretiennent les illusions pacifistes, en laissant leurs citoyens s'abandonner à l'idée absurde d'un usage inoffensif de la violence des armes. Voilà pourquoi le premier conflit de grande envergure engagé par l'OTAN depuis sa création, en 1949, inspire nombre d'inquiétudes. Voilà pourquoi il invite les pays de l'Alliance, et plus encore les Européens, à tirer rapidement les leçons du déroulement de la crise du Kosovo.

Guerre démocratique, guerre juste

Il en va, à l'âge démocratique, de la guerre comme de la politique : elles ne peuvent être réduites à la morale, mais elles ne peuvent davantage s'affranchir d'elle, tant dans les fins poursuivies que dans les moyens mis en œuvre⁽¹⁾. Et du même coup resurgissent des éléments de droit naturel à côté du droit positif, y compris dans l'ordre international. En premier lieu, les menaces et les violences ne sont pas équivalentes d'où qu'elles proviennent : il n'y a ainsi pas plus de symétrie entre les adversaires au Kosovo, en Bosnie, dans la guerre

(1) Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, Belin, 1999.

du Golfe qu'il n'y en avait entre l'Ouest et l'Est durant la guerre froide, entre les Alliés et les forces de l'Axe ou les puissances impériales au cours des guerres mondiales. En deuxième lieu, les démocraties ne peuvent recourir aux armes qu'à la condition de bénéficier d'un fort soutien de leur population, ce qui suppose que leur engagement soit conforme à leurs idéaux. Ainsi les puissances européennes ont-elles perdu les guerres coloniales qui les voyaient combattre le principe de souveraineté et la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes sur lesquels elles se fondent, raison qui explique également la défaite des États-Unis au Vietnam.

À l'inverse, la pure politique de puissance n'est accessible qu'aux tyrannies, qu'elles se réclament du nationalisme extrême ou bien des idéologies de la race ou de la classe, parce que les intérêts de l'État sont à la fois autonomisés par rapport à la conscience des individus et sacrifiés. Pour les nations libres, deux cas de figure peuvent justifier l'utilisation de la force armée : la légitime défense en réponse à une agression ; la mise en échec d'une attaque lancée contre une démocratie ou d'une menace ouverte contre les valeurs à vocation universelle qui constituent le socle de la liberté. Or, dans l'après-guerre froide, la menace frontale et massive que représentait l'Union soviétique pour le monde libre a disparu, atténuant fortement, sans la supprimer, la première hypothèse ; le recours à la guerre doit donc être principalement envisagé en fonction des atteintes aux principes démocratiques, ce qui rend la notion de guerre juste à la fois centrale et délicate à mettre en œuvre.

Les quatre conditions de la guerre juste ont été dégagées par saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme théologique* dès le XIII^e siècle : légitimité de l'autorité qui la décide; réparation d'une faute ou d'un dommage préalables commis par l'ennemi; proportionnalité de la riposte à l'agression; recherche ultime de la paix : « on ne fait pas la paix pour faire la guerre, on fait la guerre pour faire la paix ». Cette définition, qui combine le réalisme politique et l'ambition morale, le droit naturel et le droit positif, retrouve toute sa valeur dans le monde de l'après-guerre froide. La guerre du Golfe répondait ainsi à l'ensemble des critères : mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU; invasion du Koweit par l'Irak; opération limitée à la destruction de la menace

militaire irakienne sur le Koweit; volonté d'interrompre la déstabilisation de l'ensemble du Proche-Orient. Mais le chef-d'œuvre stratégique que fut « Tempête du désert » n'a pas été converti en succès politique, faute de buts de guerre nettement arrêtés et approuvés par l'ensemble des membres de la coalition. D'embargos en frappes ponctuelles, l'Irak a été au cœur de crises récurrentes, qui n'ont servi ni la démocratisation du régime, ni le processus de paix dans la région?. Et la décision du Président Bush d'interrompre l'avance des alliés en direction de Bagdad, assurant *in extremis* la survie du régime baasiste et de son appareil de répression, paraît *a posteriori* erronée. Guerre juste et triomphe militaire, la guerre du Golfe a débouché sur une impasse diplomatique. Qu'en est-il du conflit du Kosovo ?

1) Une première difficulté apparaît avec la légitimité de l'autorité responsable du lancement et de la conduite des opérations. En l'absence de résolution initiale de l'ONU autorisant l'intervention au Kosovo, l'OTAN s'est trouvée en porte-à-faux, prisonnière de la position consistant à opposer son efficacité à la rhétorique impuissante des Nations unies : plus l'OTAN insistait sur sa supériorité opérationnelle, plus elle soulignait son déficit de légitimité. Et ce d'autant que la mise en jeu de l'Alliance n'avait rien d'évident du point de vue du droit international puisque la RFY ne constituait ni une menace, ni un agresseur contre les pays membres au sens des articles 4 et 5 du Pacte atlantique. Le choix de contourner l'ONU s'est révélé contre-productif. Loin de marginaliser la Russie et la Chine, il a provoqué un choc en retour qui les a replacées au cœur de la crise. Le rôle central accordé à la mission de médiation confiée à Victor Tchernomyrdine puis surtout l'intervention inattendue des troupes russes à Pristina, venues de leur propre chef de Bosnie après s'être émancipées de la SFOR, ont permis à la Russie de s'imposer comme un acteur majeur du conflit et de confirmer sa présence dans les Balkans – dont elle avait été chassée depuis le schisme entre Staline et Tito. Dans le même temps, le bombardement tragique de l'ambassade de la République populaire à Belgrade a exacerbé le nationalisme et le ressentiment contre l'Occident en Chine. D'une manière générale, l'incompréhension soulevée par l'intervention de l'OTAN dans une majorité du

monde contribue à libérer les puissances régionales de toute retenue dans leur volonté de puissance ou leurs revendications, ainsi qu'il est par exemple constaté au Cachemire ou dans le durcissement de la Chine sur la question de Taïwan. Paradoxalement, une opération lancée au nom de l'universalisme des droits de l'homme, sans intérêt stratégique, pour la seule sauvegarde d'une minorité musulmane opprimée et menacée d'extermination, ouvre de nouvelles marges de manœuvre à la *Machtpolitik*.

L'appel à l'OTAN s'explique par son monopole dans la conduite d'une intervention lourde sur le continent européen, en l'absence de défense crédible des membres de l'Union, alors même que l'Alliance a endossé vis-à-vis des opinions toute la responsabilité du conflit. L'engagement des États-Unis, bien qu'ils ne possèdent aucun intérêt vital au Kosovo – contrairement à l'enjeu pétrolier décisif que représente le Golfe persique –, répond, comme en Bosnie, à la volonté de préserver leurs leaderships diplomatique et stratégique en démontrant aux Européens qu'ils continuent, après la chute de l'URSS, à assurer la meilleure des garanties de sécurité. L'OTAN représente ainsi le plus petit dénominateur commun entre les États-Unis, qui jouent au Kosovo la crédibilité de leur statut de seule superpuissance de l'après-guerre froide – ainsi, à titre accessoire, que les chances de voir Al Gore succéder à Bill Clinton –, et les Européens, dont la forte implication stratégique est inversement proportionnelle à la médiocrité de leurs capacités militaires. Mais l'éviction de l'ONU a créé un déficit de légitimité qui n'a cessé de peser sur la conduite et le dénouement de l'opération « Force alliée ».

Les Nations unies, avec tous leurs défauts, restent irremplaçables en termes de légitimité politique, ce qui s'est traduit concrètement par la nécessité de faire valider le règlement de la crise par la résolution 1244. Pour autant, l'absence d'un mandat onusien ne prive pas de tout fondement l'intervention décidée par le directoire des principales démocraties mondiales, composé des États-Unis, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France : en décalage avec le droit international fondé sur le principe de souveraineté et de légitime défense, elle peut cependant se prévaloir de l'urgence créée par la purification ethnique du Kosovo. Ainsi se dessine un ordre juridique interna-

tional mixte, dominé par le droit positif mais incorporant des éléments de droit naturel, qu'il s'agisse de la protection des droits de l'homme ou de la répression des crimes contre l'humanité, notamment à travers la création d'un tribunal pénal international. Cette réintroduction du droit naturel répond aux destructions, à la violence et à la barbarie sans précédent des grandes guerres qui ont structuré le xx^e siècle : ébauchée en 1918 avec la création de la SDN, le procès avorté de Guillaume II, les tentatives de formalisation d'un droit de la guerre, elle a inspiré en 1945 les procès de Nuremberg, permis l'émergence de la notion de crime contre l'humanité, fourni un principe fondateur à l'ONU ; étouffée durant la guerre froide, elle reprend corps en cette fin de siècle avec la volonté de faire reconnaître, aux marges d'un système international qui reste déterminé par la souveraineté des États, l'idée d'un bien commun de l'humanité.

L'ordre démocratique de l'après-guerre froide, par opposition à l'ère des totalitarismes qui érigèrent la race ou la classe en vérités transcendantes, repose sur la conciliation de principes immanents, relatifs et hétérogènes : ainsi les nations n'ont-elles nullement vocation à disparaître, n'en déplaisent aux vaticinations sur la fin de l'histoire, des frontières ou des États, mais la souveraineté ne peut être élevée en absolu, pas plus d'ailleurs que le droit d'ingérence. La souveraineté est une dimension fondamentale mais non le critère unique de la démocratie, bornée à l'intérieur par la séparation des pouvoirs et le respect des droits de l'homme, à l'extérieur par les autres nations libres. Les démocraties étaient donc fondées à intervenir pour casser la spirale de la purification ethnique, avec son sinistre cortège de réfugiés et de déportés, d'exécutions sommaires et de camps de concentration.

2) L'existence de graves violences préalables au Kosovo est nettement plus simple à démontrer. La répression policière puis les opérations militaires engagées par la RFSY au Kosovo depuis la fin des années 80 ne relèvent pas de l'invasion d'un pays souverain ; elles n'en constituent pas moins, dans le contexte des déchirements de l'ex-Yougoslavie, une agression caractérisée, porteuse de risques majeurs pour la sécurité de l'Europe. Historiquement tout d'abord, le nationalisme grand serbe constitue le vecteur des violences qui ensan-

glaçant l'ex-Yugoslavie depuis une décennie : si les Serbes n'ont pas eu le monopole des atrocités, la dynamique de la guerre est indissociable du projet politique de la Grande Serbie – qui a été le véritable fossoyeur de l'ex-Yugoslavie – et du principe de la purification ethnique qui en est l'instrument; né dans la violence au Kosovo en 1987, le total-nationalisme de Milosevic s'est successivement tourné contre la Croatie, la Bosnie, pour revenir à son point de départ, avant de frapper demain, s'il n'est pas arrêté, le Monténégro. Politiquement, la dérive guerrière du nationalisme serbe est intimement liée à la conquête du pouvoir par Milosevic puis à sa conservation par tous les moyens : la nature du régime est hybride, empruntant au nazisme le nationalisme intégral et le racisme, au communisme l'organisation de l'appareil répressif ainsi que la manipulation du suffrage universel, le contrôle de l'économie et de l'information, aux dictatures classiques la structure clanique du pouvoir et la généralisation de la corruption. Au plan international, la Grande Serbie installe la guerre dans les Balkans aussi sûrement qu'elle a déchiré l'ex-Yugoslavie, offrant de surcroît un contre-exemple redoutable à la séparation de velours tchécoslovaque pour tous les pays d'Europe confrontés à des problèmes de minorités. Au total, la responsabilité première de la Serbie de Milosevic dans les crises successives de l'ex-Yugoslavie, la nature total-nationaliste du régime, l'érection de la purification ethnique en doctrine d'État et sa mise en œuvre au Kosovo, les risques de déstabilisation qu'elle crée pour les Balkans pèsent plus lourd que le respect du principe de souveraineté. Les violations massives des droits de l'homme et les menaces ouvertes pour l'équilibre européen justifient donc pleinement le recours à la force armée.

3) L'interrogation sur la proportionnalité de la riposte à l'agression et des moyens aux fins se présente davantage en termes de défaut que d'excès. Il est peu contestable que les Alliés ont exploré toutes les voies d'une issue diplomatique, comme ils l'avaient fait précédemment en Bosnie, sans résultat autre que d'offrir à Milosevic le temps et l'espace nécessaires pour planifier et engager le nettoyage ethnique du Kosovo – dont 200 000 habitants d'origine albanaise avaient été contraints à l'exil avant le début des bombardements. Il est de même acquis que le choix d'opérations aériennes s'est

inscrit dans la perspective d'une riposte graduée, reposant sur l'espoir vain d'une reddition de Milosevic dès les premières frappes. L'OTAN a donc péché par ignorance et sous-estimation de la volonté et des capacités et l'adversaire, nullement par une réaction disproportionnée. La faute cardinale a été avouée par Hubert Védrine, traduisant l'opinion commune des diplomates et des stratèges de l'OTAN, lorsqu'il affirma que les opérations militaires seraient « l'affaire de quelques jours tout au plus ». Les Alliés ont vécu dans une triple illusion : illusion technologique de la guerre propre; illusion opérationnelle d'une réédition de la guerre du Golfe; illusion politique d'un parallélisme entre la Bosnie et le Kosovo, alors que Milosevic pouvait se satisfaire d'un partage dans le premier cas quand il jouait son pouvoir dans le second cas. Chacun devrait pourtant avoir compris, depuis 1914, que les sentiments nationalistes restent l'une des plus puissantes et des plus violentes parmi les passions politiques, qu'ils ne se laissent pas aisément enfermer dans des compromis diplomatiques et ne peuvent, le plus souvent, être enrayés que par la force.

4) Cette erreur d'appréciation majeure a biaisé l'ensemble de l'intervention et explique la confusion qui a entouré les buts de guerre poursuivis par l'OTAN. Officiellement, les bombardements aériens visaient à obtenir l'application du projet d'accord de Rambouillet refusé par la Serbie, qui prévoyait l'autonomie du Kosovo au sein de la RFY, le retrait des forces serbes, le désarmement de l'UCK et le déploiement d'une force internationale d'interposition. Or l'ampleur du nettoyage ethnique avec son cortège de destructions et de massacres de masse (plus de 10 000 exécutions sommaires), l'exil de plus d'un million de Kosovars ont rendu le compromis de Rambouillet caduc. Ne restaient dès lors théoriquement possibles que trois objectifs : la partition du Kosovo, sur le modèle des accords de Dayton pour la Bosnie, ce qui revenait à légitimer le projet politique de la Grande Serbie; l'indépendance du Kosovo, garantie par une force militaire lourde; la capitulation inconditionnelle de Milosevic. Faute d'accepter de trancher entre ces trois options, les Alliés ont poursuivi simultanément trois stratégies, ouvrant à la Serbie de Milosevic et à ses soutiens un espace diplomatique et militaire inespéré. À l'hypothèse de la partition correspondait la médiation diplomatique

menée par la Russie ; à celle de l'indépendance était associée la destruction du potentiel militaire serbe au Kosovo ; à celle de la capitulation s'attachaient les frappes sur la RFSY visant à désolidariser la population serbe du régime de Milosevic et à traiter ce dernier en criminel de guerre.

Ni guerre, ni paix

D'où la triple contradiction dans laquelle s'est enlisée l'opération « Force alliée » : contradiction morale d'une guerre menée au nom des droits de l'homme – qui postulent l'égalité, la valeur et l'égalité dignité de toute vie –, en opposition avec le slogan absurde du zéro mort qui divinise les soldats alliés et dévalorise les victimes kosovars ou serbes ; contradiction diplomatique et politique qui aboutit à considérer Milosevic comme l'émule d'Hitler la nuit et comme un partenaire de négociation le jour ; contradiction opérationnelle avec le refus d'envisager une intervention terrestre. Du côté des Alliés, le politique, le diplomatique et le militaire n'ont cessé de s'enchevêtrer de façon désordonnée, ce qui a abouti à la situation absurde où l'OTAN gérait la communication en direction des opinions et où les responsables politiques s'occupaient des conditions d'engagement des hélicoptères Apache. De l'autre, la Serbie de Milosevic a résisté efficacement, jusque dans la retraite en bon ordre du corps d'armée déployé au Kosovo, en opposant à la stratégie incertaine des Alliés un bloc compact composé de la passion nationale serbe, du réflexe de solidarité de la population avec le gouvernement face aux bombardements (identique à celui des Allemands qui firent corps jusqu'au dernier jour avec le III^e Reich), de l'intelligence tactique d'une armée qui s'est dérobée à tout engagement frontal avec l'OTAN pour ne traiter que des cibles civiles avant d'être contrainte à s'exposer par la menace terrestre de l'UCK.

De la confusion des buts de guerre ne peut naître qu'une issue ambiguë, qui laisse craindre que l'ultime condition de la guerre juste, à savoir l'établissement d'une paix durable, ne s'avère très difficile à réaliser. Lors de la crise du Golfe, la décision militaire avait été obtenue puis annulée par l'interruption des opérations, pour s'achever en demi-défaite politique avec l'enlisement dans les confrontations récurrentes avec le régime baassiste. Au Kosovo,

les troupes serbes sont très loin d'avoir été conduites à la rupture, ce qui permet à Milosevic de tenter de sauver la face et qui fait peser de lourdes incertitudes sur l'avenir de la région, à commencer par le statut du Monténégro : l'absence de victoire militaire nette des Alliés compromet les chances d'une paix stable.

La suspension des hostilités masque une succession d'incertitudes et d'ambiguités. Premièrement, la résolution 1244 du Conseil de sécurité reconnaît la souveraineté de la Yougoslavie sur le Kosovo tout en le plaçant sous une « administration provisoire » de l'ONU, aujourd'hui dirigée par Bernard Kouchner : à terme, on n'imagine mal d'autre solution qu'une indépendance. Deuxièmement, le régime de Milosevic demeure la contrepartie yougoslave alors même que ses principaux dirigeants – Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nicolas Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vlajko Stojiljkovic – sont inculpés de crimes contre l'humanité et de crime de guerre devant le tribunal pénal international de La Haye : les divergences sont nombreuses entre les Alliés tant sur cette inculpation que sur la possibilité pour l'ex-Yougoslavie de bénéficier d'une aide alimentaire. Troisièmement, l'émergence d'une représentation politique kosovar ralliée aux idéaux démocratiques apparaît pour le moins problématique, ce qui rend difficiles la mise en place de nouvelles institutions et la tenue d'élections par ailleurs indispensables. Quatrièmement, le passif creusé par l'opération « Force alliée » entre les États-Unis, la Russie, la Chine et les Européens est très loin d'avoir été purgé et pèse tant sur le fonctionnement de la KFOR que sur la mise en place de l'administration provisoire des Nations unies. Cinquièmement, le financement de la reconstruction du Kosovo (1,5 à 2 milliards d'euros par an) et des Balkans (plusieurs dizaines de milliards d'euros) reste indéterminé alors que Washington campe sur l'idée que « l'Amérique a payé la guerre, l'Europe paiera la paix ». Ainsi la guerre propre a-t-elle débouché sur une fausse capitulation, sur une paix tronquée et un après-guerre à hauts risques.

Guerre propre, guerre civile

La guerre du Kosovo est par ailleurs très instructive sur l'évolution du recours à la force armée à la fin du XX^e siècle. Du côté des

démocraties, elle témoigne de l'inquiétante inversion des sentiments des peuples vis-à-vis de la violence. Depuis les Lumières, l'État était le garant de la paix civile à l'intérieur des nations, de la défense de la souveraineté dans l'ordre international pour laquelle il était en droit de mobiliser les citoyens. Or la violence privée est aujourd'hui de plus en plus présente et tolérée dans la vie des sociétés libres – qu'il s'agisse de la dérive de pans entiers du territoire ou de la population aux marges des grandes agglomérations, de l'accès aux armes automatiques y compris par des très jeunes gens, de la constitution d'organisations criminelles ou des entreprises de sécurité qui répondent à leur développement –, alors que l'utilisation de la violence au nom de la collectivité devient de plus en plus illégitime, jusqu'à justifier le concept absurde de guerre à « zéro mort ». Du même coup, le monopole de l'État dans l'exercice de la violence légitime se trouve de plus en plus contesté. Les puissances hostiles à la démocratie et au *status quo* diplomatique bénéficient des nouveaux espaces ouverts par la fin du monde bipolaire et le désengagement des nations libres : à terme leur potentiel de déstabilisation sera renforcé par la montée des pressions isolationnistes aux États-Unis et surtout par l'accès aux armes de destruction massive qui changera radicalement l'équilibre des forces en présence. S'il a été démontré en ex-Yougoslavie comme dans le Golfe que la dissuasion du fort au fou ne fonctionne pas, il y a tout lieu de craindre que la dissuasion du fou au fort se révèle de plus en plus efficace.

La deuxième évolution concerne le net regain des conflits interétatiques. Tout à l'euphorie de la fin de la guerre froide et à la célébration des dividendes de la paix, traumatisés par les trois guerres mondiales du siècle, les dirigeants démocratiques ont voulu croire que la guerre appartenait au passé et qu'elle ne subsisterait qu'aux marges du système international, principalement sous la forme de guerres civiles. Or du Golfe au Kosovo en passant par les affrontements entre le Pakistan et l'Inde au Cachemire ou les tensions croissantes entre la Chine et Taiwan, nombre de conflits majeurs sont nés depuis 1989 sous la forme traditionnelle de l'affrontement entre des nations rivales pour la maîtrise d'un territoire. Là encore, le monde de l'après-guerre froide est complexe : il juxtapose plusieurs dimensions de crises et

de violences mais ne signifie en rien la disparition de la guerre classique entre les États pour des questions de souveraineté.

La guerre du Kosovo prolonge enfin l'évolution engagée depuis la Révolution française qui tend à la fois à politiser la guerre et à placer les civils au cœur des opérations militaires. Les étapes de ce processus sont connues : rupture avec les armées professionnelles de l'Ancien Régime, levée en masse et armée de conscription pendant la Révolution; guerre d'anéantissement inaugurée par Napoléon; industrialisation des conflits avec la guerre de Sécession; guerre totale mobilisant l'ensemble des ressources de la nation à partir de 1914; bombardements aériens et génocide durant la Seconde Guerre mondiale; purification ethnique et déportations de masse depuis 1989 en ex-Yougoslavie. Dans les deux camps, les opérations militaires au Kosovo auront été centrées sur les civils : du côté serbe, avec la mise en application du plan d'expulsion et d'extermination des Albanais du Kosovo; du côté des Alliés avec la nécessité, une fois constatée l'inefficacité des frappes sur les forces militaires serbes compte tenu du choix de bombardements à haute altitude et du refus d'une intervention terrestre, de rechercher la rupture de la population serbe. Contrairement aux déclarations officielles, l'OTAN, en raison de la sous-estimation de la détermination et du potentiel militaire de son adversaire, s'est vue contrainte de faire la guerre au peuple serbe. Le jeu combiné de la purification ethnique et de la guerre propre a abouti à faire des civils le principal objectif tactique et stratégique des opérations militaires.

Guerre en Europe, guerre européenne?

La suspension du conflit ne doit pas occulter le bilan militaire très mitigé de « Force alliée », tant pour l'OTAN que pour l'Union européenne et pour la France. L'OTAN tout d'abord, auréolée de ce qu'elle croyait être sa victoire totale sur l'Union soviétique, a révélé des faiblesses insoupçonnées : paradoxalement, Serbes et Russes ont toujours eu l'avantage de l'initiative et de la surprise, de l'exil forcé des Kosovars à la prise de contrôle de l'aéroport de Pristina, alors que les Alliés ont semblé reprendre à leur compte la lourdeur bureaucratique et manœuvrière de l'ex-

Armée rouge. La stratégie de la riposte graduée par des bombardements aériens de plus en plus puissants, qui avait déjà échoué au Vietnam, a fait la preuve de ses limites. Sur le plan militaire, en dépit de la montée en puissance d'un dispositif comptant plus de 1 000 avions – sans compter le déploiement aussi spectaculaire que vain des Apaches – et 50 000 hommes au sol, la destruction du potentiel militaire serbe au Kosovo peut être estimée à 30% au mieux. Encore convient-il de souligner que ces pertes sont pour l'essentiel intervenues durant les quinze derniers jours des opérations, sous la pression de l'UCK qui a constraint les forces serbes à s'exposer aux frappes de l'OTAN. Loin de donner raison aux partisans de la guerre aérienne, le conflit du Kosovo a confirmé que les seuls bombardements – y compris avec un usage intensif des nouvelles technologies – ne sont pas efficaces contre des troupes entraînées et intelligemment commandées s'ils ne sont pas accompagnés d'une intervention terrestre; en revanche, ils peuvent désorganiser profondément la vie économique et sociale d'un pays jusqu'à faire céder dans des délais assez brefs une population déterminée et résistante. Sur le plan des droits de l'homme, la purification ethnique a été systématiquement poursuivie, entraînant le massacre de plus de 10 000 personnes, des campagnes de viols, l'exode de plus d'un million de Kosovars. Sur le plan politique, le régime de Milosevic se survit, même si sa légitimité est atteinte. Sur le plan régional, les mouvements de réfugiés ont exacerbé les tensions politiques et la crise économique dans l'ensemble de l'Europe balkanique, déstabilisant profondément la Macédoine et l'Albanie. Au plan mondial enfin, l'opération « Force alliée » a brutalement réactivé des lignes de clivage et de fracture que d'aucuns pensaient appartenir au passé et qui pèseront lourdement sur le système diplomatique du début du XXI^e siècle : antagonisme entre les États-Unis et la Russie, qui s'est cristallisé autour de la KFOR; ressentiment nationaliste de la Chine contre l'Occident; hostilité aussi fondamentale que larvée des États-Unis au retour d'une Europe autonome sur la scène diplomatique mondiale.

L'Europe ne dispose désormais d'aucune échappatoire et se trouve confrontée à un choix cardinal : soit la poursuite de la délégation de sa sécurité aux États-Unis; soit la

construction effective et non pas seulement rhétorique d'un système opérationnel de défense, coordonné mais non plus totalement dépendant avec les États-Unis. La démonstration des lacunes des armées européennes a été cruelle : moins de 100 000 hommes projetables sur un effectif total de 1,9 million de soldats; faiblesse des moyens de transport aériens et maritimes lourds; absence de structures intégrées de renseignement, de contrôle et de commandement; retard technologique dans la guerre électronique; carences massives dans les systèmes d'armes de dernière génération – tels que les avions furtifs, les missiles de croisière, les lance-roquettes multiples, les munitions tout temps – qui permettent de frapper en profondeur un ennemi comme d'opérer la rupture d'un front. En bref, sans les États-Unis, les pays de l'Union européenne se trouvent dans l'incapacité d'intervenir militairement dans la gestion d'une crise régionale.

Le déblocage de cette situation passe par trois changements majeurs. Redéfinition drastique du concept de défense français qui n'est plus ni national, ni européen, ni atlantiste, mais incohérent : il n'y aura pas plus de défense européenne sans intégration que de monnaie unique sans une dimension fédérale de l'Union. Engagement clair des pays de l'Union les plus favorables à l'OTAN – qui joue un rôle égalisateur entre États européens – et des pays neutres à contribuer à une capacité européenne autonome de gestion des crises. Acceptation surtout de l'effort financier correspondant en termes de recherche, d'investissement, de formation et d'entraînement, ce qui suppose un difficile redéploiement des dépenses publiques en direction des budgets militaires au sein de l'Union.

La France a apporté une nouvelle preuve de l'obsolescence des concepts et des instruments de sa défense. L'ambition de déployer un dispositif de mini-grande puissance, à laquelle ont été affectés en moyenne plus de 4% de la richesse nationale depuis les années 1960, s'est brisée, dans le Golfe comme au Kosovo, sur la réalité d'une armée qui peine à projeter 10 000 hommes dans un conflit moderne et qui met en ligne des matériels insuffisants en nombre et en qualité. Linertie des programmes engagés dans l'ultime décennie de la guerre froide, particulièrement dans le domaine nucléaire, les limites impo-

sées aux coopérations internationales, le coût non maîtrisé de la professionnalisation ont conduit à un effondrement des dépenses d'équipement et d'entraînement : en dix ans, les crédits ont été réduits de 52 % pour les études, de 34 % pour le développement, de 38 % pour les achats d'armement et de 53 % pour les munitions. En dépit des efforts engagés depuis 1990 dans le renseignement, notamment grâce aux satellites et aux drones, des lacunes graves sont apparues en matière de guerre électronique, de transport et de ravitaillement, de vol de nuit et tout temps, de missiles et de munitions : 41 % des missions aériennes ont ainsi été annulées pour des raisons techniques et 18 % des munitions utilisées par l'Aéronavale ont été larguées dans l'Adriatique faute d'une qualification suffisante des pilotes ; pods de contre-mesure et systèmes de visée lasers ont été partagés entre les avions ; enfin les stocks de bombes laser ont été épuisés en quelques jours, imposant l'achat dans l'urgence de munitions américaines. Ces éléments donnent une juste mesure du décalage qui s'est creusé au fil des ans entre la rhétorique martiale de l'indépendance nationale et l'efficacité réelle d'un appareil militaire structuré autour de la dissuasion nucléaire et d'interventions ponctuelles en Afrique.

Pour toutes ces raisons, la crise du Kosovo marque un tournant décisif pour l'Europe de la défense. Elle a tout d'abord ramené la question stratégique au cœur du débat public et amorcé une prise de conscience des opinions sur les risques de l'après-guerre froide. Elle a ensuite poussé à l'extrême la dépendance militaire des Européens vis-à-vis des États-Unis, tout en soulignant les décalages de perception diplomatiques et les dysfonctionnements de l'OTAN. Elle a spectaculairement réintégré l'Allemagne dans le concert diplomatique et stratégique, tout en rapprochant le Royaume-Uni des conceptions continentales. Enfin elle a accéléré le rapprochement entre les doctrines d'emploi et démontré l'absolue nécessité d'une intégration des matériels et des hommes. Une fenêtre stratégique s'est donc ouverte qu'il reviendra aux hommes d'État et aux citoyens européens d'exploiter ou de refermer dans les années qui viennent. Nul doute que la défense ne constitue pour l'Europe l'étape décisive du début du XXI^e siècle, dont la réussite ou l'échec

déterminera sa capacité à peser dans le concert mondial. L'Europe politique se fera désormais par la défense ou ne se fera pas.

La logique démocratique

Le conflit du Kosovo ramène ainsi les démocraties à quelques rudes vérités trop vite oubliées dans l'euphorie de la fin du soviétisme. D'abord, il est des situations qui ne peuvent trouver d'issue par le compromis – qui est leur mode habituel de fonctionnement –, mais dont la solution passe par le recours à la force armée : Slobodan Milosevic, après bien d'autres, a souligné la sagesse d'Elie Halévy qui rappelait que, « sans la menace de la force armée, la diplomatie n'est que jappements de roquet ». Ensuite la guerre, qui met en jeu simultanément le jugement et la raison du politique, le coup d'œil du stratège, la mobilisation des peuples, ne peut être faite à moitié ou à temps partiel. La guerre propre ou le « zéro mort » expriment la tentation absurde d'un adieu aux armes jusque dans l'usage de la force. La véritable guerre propre n'est pas celle qui ne fait aucun mort mais celle que l'on gagne pour conduire à un ordre démocratique et pacifique ; la véritable guerre sale n'est pas celle qui risque la vie des hommes qui la font mais celle qui se conclut par une paix partielle et bancale.

Voilà pourquoi il est urgent de rétablir une logique minimale dans l'action des démocraties. Aux politiques de prendre leur responsabilité en indiquant et en assumant clairement devant les opinions le but réel du conflit, à savoir le renversement et le jugement de Milosevic : ceux-ci seuls répondent aux exigences d'une guerre juste puisqu'ils permettront de libérer les Serbes du total-nationalisme, d'éradiquer la purification ethnique des Balkans et de créer les conditions d'une paix durable dans l'Europe du Sud. Aux Européens de tirer les enseignements de ce conflit en se dotant d'une défense et d'une armée qui leur permettent de recouvrer la maîtrise de leur destin. Aux peuples d'accepter le prix politique, financier et surtout humain de la défense de leur liberté. « Celui-là seul est digne de la liberté, tout comme de la vie, celui qui chaque jour se la doit conquérir » avait prévenu Goethe dès l'aube de l'âge démocratique.

NICOLAS BAVEREZ

Le système monétaire international à la lumière des crises

JACQUES DE LAROSIÈRE

On a beaucoup parlé, depuis l'été de 1997, du sujet de l'« architecture » du système monétaire international (SMI). Après la crise mexicaine de 1994-1995, la succession de crises déclenchées dans la seconde partie de l'année 1997, en Asie du Sud-Est, et plus tard au Brésil, a favorisé une vague de réflexions sur le sujet.

Dans cette brève présentation, j'essaierai de montrer, en premier lieu, que des déséquilibres macro économiques ont toujours été à l'origine des crises récentes. C'est pourquoi il me semble qu'une meilleure « surveillance internationale » serait essentielle pour éviter la répétition des erreurs de politique économique qui ont entraîné les déséquilibres en question. Ce sera là l'objet de mon deuxième point. Enfin, j'essaierai d'expliquer pourquoi, dans un monde dominé par les flux de capitaux privés, il est essentiel d'amener le secteur privé à participer à la prévention et à la solution des crises financières.

L'Amérique latine

Il est facile de montrer comment les déséquilibres macro économiques expliquent les crises récentes. Cela a été le cas du Mexique en 1994-1995. Alors que le déficit de la balance des paiements courants (7% du PIB) s'aggravait, on a constaté un dérapage budgétaire, un problème de crédibilité sur le taux de change et un resserrement des instruments de dette indexés sur le dollar (*Tesobonos*).

Plus récemment, dans le cas du Brésil, le déficit budgétaire (environ 9% du PIB en

1998) a été la cause majeure de l'instabilité financière de ce pays. La combinaison de taux d'intérêt réels élevés et d'une dette publique représentant environ 50% du PIB n'a fait qu'aggraver le problème budgétaire.

Dans les deux cas – Mexique et Brésil –, la réponse à ces déséquilibres a été centrée sur l'amélioration de la politique budgétaire et sur la restauration d'un taux de change plus crédible.

L'Asie du Sud-Est

Contrairement aux situations observées en Amérique latine, les crises qui se sont déclenchées en Asie du Sud-Est, en 1997, n'ont pas eu leur source dans des déséquilibres budgétaires. L'Indonésie, la Corée et la Thaïlande ont connu, en fait, des excédents de leurs finances publiques respectivement de 1%, 0,4%, 2,6% de leur PIB, au cours des années 1995-1996.

Mais tous les États d'Asie du Sud-Est, frappés par la crise, ont enregistré, au cours des années 90, des déficits importants et persistants de leur balance des paiements courants : en moyenne 5% du PIB.

Ceci n'est pas, en soi, le signe d'un déséquilibre alarmant. Mais, si l'on avait prêté davantage attention au bilan des emprunteurs – entreprises et banques – et à la nature de leur endettement (de plus en plus court), on aurait abouti à un jugement beaucoup plus négatif sur la situation de ces pays.

Dans tous les pays du Sud-Est asiatique affectés par la crise, on a assisté à une explo-

sion du crédit intérieur et à un très fort accroissement de l'endettement extérieur. Cette croissance rapide a été elle-même fortement influencée par l'idée que les taux de change demeureraient fixés au dollar, ce qui rendait l'endettement extérieur à la fois peu coûteux et apparemment sans risque.

Tout cela a entraîné une détérioration majeure dans les bilans des entreprises et des banques (en 1998, le ratio dette/capital des entreprises était de l'ordre de 400% pour la Thaïlande, de 500% pour la Corée, et de 950% pour l'Indonésie, comparé à des situations normales de 100% à 200%). Cela a conduit aussi à la prolifération de projets d'investissements discutables dans l'industrie et l'immobilier, le plus souvent sur la base d'emprunts à court terme.

Au total, ce n'est pas tellement le montant des déséquilibres de balance des paiements courants (en moyenne 8% du PIB pour la Thaïlande, et respectivement 4 et 5% pour l'Indonésie et la Corée, au cours des années 1995-1996) qui est source d'inquiétude, mais plutôt le caractère insoutenable et la fragilité du financement de ces déficits, ainsi que la vulnérabilité des banques et des entreprises à des changements inévitables des taux de change.

Le rôle de la surveillance multilatérale

Il est clair que la *surveillance multilatérale* doit jouer un rôle essentiel dans la prévention. Une meilleure « surveillance internationale » devrait donc constituer un élément essentiel pour éviter la répétition des erreurs de politique économique qui ont conduit à ces déséquilibres macroéconomiques. J'entends dire parfois que le Fonds monétaire international se préoccupe exclusivement de déséquilibres budgétaires. Ceci n'est ni la théorie, ni la pratique du FMI qui a, au contraire, toujours inclus dans ses programmes des objectifs concernant la croissance monétaire, et, plus précisément, la croissance du crédit interne.

Ce qui est évident, c'est que l'attention internationale n'a pas été portée suffisamment tôt :
– à la détérioration des équilibres budgétaires quand ceux-ci étaient le problème essentiel;
– aux conditions de financement des déficits de balance des paiements courants;

- à la croissance trop rapide du crédit intérieur;
- au caractère à court terme, et par là même réversible, de l'endettement extérieur;
- aux conséquences sur l'endettement extérieur de ces pays – dans un système de marché de capitaux libre et globalisé – de politiques de taux de change fixes mal conçues.

En bref, le point que je voudrais souligner est que des problèmes macroéconomiques de *policy-mix*, des taux de change insoutenables, un endettement excessif et l'insuffisance du contrôle des banques se sont accumulés, et ont conduit à des difficultés structurelles, et notamment à la faillite d'un grand nombre d'entreprises et de banques trop largement engagées.

Ainsi, le problème consiste moins à réformer « l'architecture » du système qu'à mieux assurer la gestion des risques, la surveillance macroéconomique, et à améliorer la gouvernance d'entreprise.

Des efforts ont été entrepris pour renforcer la surveillance et les règles qui s'appliquent aux institutions financières. Le « Forum de stabilité financière » a été précisément établi par le G7 à cet effet. Je comprends que le Forum dépassera bientôt la frontière des Sept.

La surveillance aurait donc dû jouer un rôle plus décisif. Ceci est vrai non seulement des institutions multilatérales publiques, mais des agences de cotations et des institutions financières du secteur privé.

Il est important, notamment, d'améliorer les méthodes de gestion des risques par les banques et les institutions financières en ce qui concerne l'appréciation des emprunteurs des pays émergents.

Les institutions financières internationales ont été excessivement optimistes en 1996 (ce qui explique la baisse des marges demandées aux emprunteurs), et ont été prises par surprise en 1998 à différents moments : évaluation insuffisante du risque de liquidité sur des instruments de marché (titres du Trésor public russe GKO), et de la surface financière de certains débiteurs publics (GITIC-Chine).

Le rôle du secteur privé

Dans un monde dominé par les mouvements de capitaux privés, il est essentiel d'impliquer le secteur privé dans la prévention et les solutions des crises financières.

Étant donné le rôle prédominant des mouvements de capitaux privés dans le financement des économies des pays émergents (en 1996, 99 % des 300 milliards de dollars de flux, à destination de ces économies, sont venus du secteur privé), le secteur privé, à mon sens, devrait être associé au système de surveillance. Cette implication ne devrait pas attendre l'arrivée de la crise. Elle devrait être le résultat d'une relation constante entre le FMI, les créateurs privés, et, sans doute de manière plus importante, les pays eux-mêmes. Ces relations peuvent prendre différentes formes : publication par les pays en question des rapports du FMI (art. IV) ainsi que des lettres d'intentions, diffusion d'informations, présentations, « road shows », réunions *ad hoc*...

Je comprends que le processus conduisant à une meilleure transparence fera l'objet d'un « code de bonnes pratiques » préparé par le FMI dans le domaine des politiques monétaires et financières.

Étant donné que le caractère à court terme de la dette internationale a été un trait commun dans la genèse et l'éclatement des crises, je pense que le temps est venu de maîtriser l'endettement à court terme des pays émergents (que ce soit du fait des États, des banques ou des entreprises), sauf en ce qui concerne les crédits à court terme liés au commerce international.

C'est, en effet, l'accroissement considérable de la dette à court terme qui a provoqué les problèmes de confiance ainsi qu'un renversement des flux de capitaux, qui a lui-même précipité les crises financières.

Cette limitation des mouvements de capitaux à court terme ne signifie pas un retour au contrôle des changes : la plupart des observateurs considèrent que ceci ne serait pas une solution effective. L'idée est plutôt de mettre en place des règlements prudentiels qui limiteraient la position extérieure à court terme des banques et des entreprises dans ces pays.

Quand la crise éclata, le traitement des problèmes aurait dû impliquer, dès le départ, toutes les parties qui avait joué un rôle dans le processus d'endettement.

Dans un monde dominé par les flux de capitaux privés, et où l'essentiel des prêts et de l'endettement est de nature privée, je pense qu'il est nécessaire de faire participer les créanciers privés concernés à la mise en œuvre des solutions. Ceci devrait être fait dès le début

des crises. Le FMI et les autres organisations multilatérales devraient jouer un rôle catalytique, mais ne pas prétendre régler tous les problèmes par eux-mêmes.

Je ne comprends toujours pas pourquoi les banques commerciales ont été – lorsqu'elles l'ont été – invitées si tard à accorder des *standstills* (maintien des encours) et des rééchelonnements. En effet, cette participation devrait être un élément essentiel des solutions retenues.

Je suis heureux de noter que le *standstill*, sur les crédits commerciaux et lignes interbancaires à destination du Brésil, a été organisé sur une base volontaire – avec le plein soutien du FMI – par les banques internationales, au mois de mars dernier. Cet accord, qui fait l'objet d'une surveillance précise, a joué un rôle très important dans la restauration de la crédibilité de ce pays sur les marchés. Ceci est une reconnaissance bienvenue, mais tardive, par la communauté internationale de l'importance de la participation des institutions financières privées dans la solution des problèmes d'endettement.

De telles solutions requièrent, bien entendu, une forte autorité internationale, mais aussi une coopération réelle entre les institutions multilatérales publiques et le secteur privé. Quand le FMI demande à des prêteurs privés d'accorder des rééchelonnements, des *standstills* ou des allégements de dettes, ces prêteurs devraient être à même de partager, dès le départ, le cadre intellectuel des programmes du FMI. Je pense que les banques auxquelles on fait appel pour aider au financement d'un pays endetté devraient, comme ce fut le cas en 1982-1983, être à même de se faire une idée et de discuter avec les économistes du FMI le pourquoi et le comment de ses programmes.

En ce qui concerne les prêteurs non bancaires, et, en particulier, les porteurs d'obligations, une certaine forme de participation organisée devient inévitable, notamment lorsque ce type de financement représente une part substantielle du total des encours, et lorsque les problèmes d'endettement du pays concerné sont d'une nature structurelle.

Je sais que c'est là un sujet controversé, mais il me semble logique que tous les prêteurs participent sur une base équitable à des solutions organisées. Si ce n'était pas le cas, on créerait un avantage spécifique pour les

porteurs d'obligations. Les crédits bancaires tendraient alors à prendre la forme d'instruments de marché, et l'on serait dans une nouvelle impasse.

C'est pourquoi j'ai quelques sympathies pour les propositions du G7 qui recommandent d'introduire des dispositions spécifiques à cet effet dans les contrats obligataires. Il est évident qu'une solution de ce genre aura un coût, mais il vaut mieux indiquer aux marchés, dès le départ, que les obligations comportent des risques.

Ceci ne fera qu'accroître la transparence, et réduire le « hasard moral » qui a été un des inconvénients de la stratégie adoptée en 1997, et qui s'est concentrée, à mon sens, excessivement, sur des paquets « massifs » de financements publics (FMI et autres institutions internationales).

Enfin, je ne saurais trop insister sur la nécessité d'une vraie coopération entre le FMI et les banques multilatérales de développement, et la Banque mondiale en particulier. Il y a beaucoup à faire en ce qui concerne la restructuration des banques et des entreprises privées dans les pays en crise. Des programmes intégrés dans lesquels les investisseurs privés devraient être invités à participer seraient les bienvenus (la Société financière internationale (SFI) peut, dans ce domaine, jouer un rôle catalytique essentiel).

Le risque de contagion

Si les crises de 1997-1998 n'ont pas été « systémiques » par leur origine, elles le sont devenues à cause de leur effet de contagion. Je pense qu'un dialogue constant et plus étroit entre les pays en cause, les organisations internationales et les institutions financières privées serait une manière de réduire le risque de contagion. Une meilleure connaissance des situations individuelles, une attitude plus discriminante des marchés seraient à cet égard

souhaitables. Aider les marchés à évaluer le plus tôt possible la nature des problèmes, notamment par une approche cas par cas, est à mon sens une condition préalable pour éviter le type de crise contagieuse qui s'est développée en 1997, et qui a culminé à l'automne de 1998 en un assèchement de la liquidité des marchés.

Faire participer, dès le départ, le secteur privé à la solution des crises financières est une manière de réduire les incertitudes. Le fait de stabiliser – avec la coopération du secteur privé – l'environnement de dette extérieure d'un pays en crise ne peut qu'améliorer les chances de succès de son programme de redressement, et, ainsi, réduire les phénomènes de contagion et les généralisations irrationnelles.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de « problème systémique » dans le fonctionnement du SMI ? Je ne le pense pas. Je pense, au contraire, que nous devrions nous poser des questions essentielles sur le fonctionnement du mécanisme des taux de change. La création d'un « G3 » (groupement dollar-euro-yen) est-elle susceptible de conduire – comme il est possible – à plus de volatilité, et à davantage de « désalignements » de taux de change ? Quelles seraient les conséquences d'une telle évolution sur l'économie mondiale ? Comment les pays émergents, qui sont les plus vulnérables, pourront-ils se protéger contre cette volatilité, et éviter que l'ancrage de leur taux de change soit intenable ? Devront-ils adopter des systèmes de taux de change flottants, des *currency boards*, ou s'orienter vers la constitution d'ensembles monétaires régionaux ? Ces questions importantes dépassent le cadre de cet article, mais elles devraient être soigneusement examinées, ainsi que le G30 en a fait la suggestion.

JACQUES DE LAROSIÈRE

Le royaume du Danemark et l'Europe

JACQUES-ALAIN DE SÉDOUY

L'AMBIGUÏTÉ marque les relations du Danemark avec l'Europe depuis qu'il a rejeté, à une très courte majorité, le traité de Maastricht en 1992. Le pays semble mal à l'aise au sein de l'Union européenne et l'approbation récente par référendum, avec une marge confortable cette fois, du traité d'Amsterdam n'a pas fondamentalement changé cette situation.

Elle serait incompréhensible si l'on faisait abstraction du passé. Comme l'Autriche, le Danemark est une victime des déchirements de l'Europe. Au XVII^e siècle, il était encore un grand pays qui contrôlait l'accès à la Baltique et dont les frontières incluaient la Norvège, le sud de la Suède et l'Allemagne du Nord, jusqu'à Hambourg. Il fut, au cours des deux siècles suivants, dépecé par ses voisins et ennemis traditionnels, les Suédois et les Allemands.

Des voisins prédateurs

Ce sont les Suédois qui commencèrent. À l'issue de longues guerres, qui occupèrent la seconde moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, le Danemark dut renoncer au sud de la Suède, la Scanie, cesser dès lors de contrôler seul l'accès à la Baltique, et accepter de voir la puissance suédoise l'éclipser au nord de l'Europe. Il s'enfonça dans une crise politique et économique, et la monarchie danoise, affaiblie, n'eut plus les moyens de conduire une politique extérieure ambitieuse.

Au début du XIX^e siècle, agressé brutalement par la Grande-Bretagne – les bombardements de Copenhague de 1803 et surtout de 1807 restent les premiers exemples d'utilisation de bombes incendiaires contre une ville peuplée de civils –, le Danemark choisit le camp de Napoléon et pour son malheur, contrairement

à la Suède, il s'y tint. Il en paya le prix au Congrès de Vienne en 1814-1815. La Suède, qui avait dû abandonner la Finlande à la Russie, reçut en compensation la Norvège.

Dans son ouvrage intitulé *L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle*, paru en 1819, l'abbé de Pradt évoque les conséquences de cette nouvelle mutilation :

« *La faiblesse du Danemark ne lui permet plus un rôle actif dans la politique, écrit-il, [...] L'état du Danemark est donc de tourner ses vues du côté du commerce maritime [...] Sa position lui en offre tous les moyens [...] Il se trouve sur la route des deux pays de l'univers qui sont destinés à faire les pas les plus grands et les plus rapides, l'Amérique et la Russie [...] L'avenir commercial de la Baltique est incalculable et le Danemark, qui occupe l'entrée de cette mer, ne peut pas manquer de s'associer à la prospérité dont l'aurore luit déjà sur elle [...] L'avenir du Danemark est donc tout entier commercial. Il doit laisser aux autres à faire de la politique. »*

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Allemands se chargèrent de lui donner le coup de grâce. La question des duchés, c'est-à-dire du Schleswig et du Holstein, peuplés, sauf dans le nord, en majorité d'Allemands mais parties intégrantes du Danemark et pour le second origine même de sa famille royale, était, en raison de sa complexité, un régal pour les diplomates. Palmerston disait, sous forme d'une boutade un peu méprisante, que seules trois personnes y avaient compris quelque chose : « Le prince consort (Albert, le mari de la reine Victoria), aujourd'hui décédé, un médecin allemand, dont j'ai oublié le nom, qui est mort fou et moi-même, qui ai tout oublié. »

Pour Bismarck, ce fut l'occasion de commencer « par le fer et par le sang » à forger

l'unité allemande. Il entraîna dans cette aventure, à vrai dire peu risquée, l'Autriche qu'il devait deux ans plus tard chasser d'Allemagne à l'issue de la bataille de Sadowa. En quelques mois de campagne, en 1864, le Danemark perdit un cinquième de son territoire et un tiers de sa population. C'était bien plus qu'une Alsace-Lorraine, une véritable amputation déstabilisatrice de tout le pays.

Le Danemark fut profondément choqué de l'indifférence de l'Europe face à l'épreuve qu'il traversait. Il comptait sur l'Angleterre, la Russie, la Suède, la France. Certes, Napoléon III obtint de Bismarck, après Sadowa, la promesse d'un référendum destiné à confirmer sa conquête. Mais le Chancelier traîna les pieds jusqu'en 1870, puis il se considéra délié de ses engagements lorsque le Second Empire s'effondra dans la défaite.

Remplis d'amertume – la littérature danoise de l'époque, certains romans de Hermann Bang en particulier, en témoigne –, réduits à vivre dans un pays certes doté d'une forte cohésion puisqu'il n'incluait plus de minorités mais ramené à une taille minuscule, environ cinq départements français, les Danois jurèrent de ne plus se mêler des affaires de l'Europe et, comme le disait un slogan de l'époque, de reconquérir à l'intérieur ce qu'ils avaient perdu à l'extérieur. Ce fut un repli sur soi. Il fut fructueux si l'on prend en compte l'essor économique et social du pays qui commença à cette époque, mais il allait peser, et pèse encore aujourd'hui, sur les relations du Danemark avec l'Europe.

Certes, au cours de l'été de 1870, l'opinion publique danoise fut tentée par une alliance avec la France dans l'espoir de récupérer les territoires perdus, mais les premières défaites françaises firent, à Copenhague, l'effet d'une douche froide. En 1914-1918, le Danemark n'éprouva aucune hésitation à rester en dehors du conflit. Les règlements de l'après-guerre lui rendirent une petite partie de ce qui lui avait été pris en 1864-1865, là où la population était majoritairement danoise. La frontière avec l'Allemagne redescendit jusqu'à Flensbourg.

L'Alliance atlantique

Une génération nouvelle d'hommes politiques gouvernait le pays, les radicaux. Leur politique étrangère était fondée sur un neutralisme déclaré, mais, contrairement à celui de la Suède

voisine, il s'accompagnait d'un refus de tout effort militaire. C'était, à leurs yeux, la garantie de leur sincérité. Lourde erreur que l'invasion allemande d'avril 1940 allait sanctionner. Incapable d'opposer la moindre résistance, le Danemark fut conquis en quelques heures.

Dans l'immédiat après-guerre, une prise de conscience s'opéra. Le Danemark pouvait-il s'abstenir de la politique mondiale ? Pouvait-il rester sans défense ? Il était en première ligne face à l'Union soviétique et une petite partie de son territoire, l'île de Bornholm dans la Baltique, avait même été occupée par les troupes soviétiques jusqu'en 1946.

L'Alliance atlantique fut la réponse à ces questions. Le Danemark n'était pas sans atouts dans les négociations qui conduisirent à la mise sur pied de la défense du monde occidental. Le Groenland, où il sut faire taire ses scrupules antinucléaires, sa position stratégique à l'entrée de la Baltique, l'île de Bornholm elle-même, avancée loin dans cette mer, présentaient de fortes séductions aux yeux des Américains. Ceux-ci ne furent pas trop exigeants quant à la modicité de l'effort danois en matière de défense nationale. Le Danemark fut considéré comme un bon élève de la classe atlantique. Tout l'esprit de cette époque se retrouve dans la chanson que Danny Kaye chantait dans un film produit par Hollywood, *Copenhague la merveilleuse*, qui fit le tour du monde, et dans une affiche touristique où l'on voyait un policier danois arrêter la circulation pour laisser passer une cane et ses canetons...

Dans les années 70, alors que l'attention se braquait de plus en plus sur le sort des juifs pendant la guerre, l'attitude exemplaire du Danemark à cet égard fut mise en valeur, en particulier dans l'opinion publique aux États-Unis. Il est vrai qu'en octobre 1943 la petite communauté juive danoise put, avec l'aide de certains Danois et sur les indications que donnèrent quelques officiers allemands courageux, se mettre à l'abri dans la Suède voisine, en traversant le Sund large seulement à cet endroit de quelques kilomètres. On affirme parfois que devant les persécutions qui s'abattaient sur les juifs le roi Christian X aurait menacé de porter lui-même l'étoile jaune. Cette légende née aux États-Unis pendant la guerre a trouvé un écho dans le livre de Léon Uri, *Exodus*. Elle a, aujourd'hui encore, la vie dure.

Ce ne fut pas cependant toujours la lune de miel entre le Danemark et les États-Unis.

La protestation contre la guerre du Vietnam, l'affaire des fusées nucléaires en Europe au début des années 80, furent autant d'occasions pour les Danois d'afficher un penchant pour les valeurs scandinaves qui se conciliait mal avec les exigences de l'Alliance. Mais, dans l'ensemble, le Danemark resta pour les États-Unis un petit allié modèle, tandis que sa population trouvait confortable un atlantisme qui lui permettait de se mettre à l'abri sans en payer vraiment le prix et de concilier ainsi une défense efficace avec la tradition pacifiste du pays.

Dérogations

On comprend, dans ces conditions, que prétendre construire une politique extérieure et de sécurité européenne ne soit pas pour l'opinion publique danoise une priorité. Cette exigence n'est inscrite ni dans la tradition historique du pays ni dans son mode de pensée. Au surplus, se mettre sous l'aile de grands pays européens comme l'Allemagne et la France lui apparaît dangereux. Mieux vaut un protecteur lointain et puissant, surtout si l'on a avec lui de nombreuses valeurs et références communes.

L'une des dérogations que le Danemark a obtenues de ses partenaires de l'Union européenne, après l'échec du référendum sur le traité de Maastricht, concerne la défense. Il garde un siège d'observateur à l'Union de l'Europe occidentale mais voit dans l'Alliance atlantique et son extension le pilier principal de l'architecture européenne de sécurité. S'il est prêt à soutenir des instruments de stabilisation de la situation en Europe, comme l'OSCE, ce ne peut être au détriment de celle-ci.

S'il est réservé à l'égard d'une défense européenne, le Danemark sort peu à peu de son repli sur lui-même et commence à prendre, à la mesure de ses possibilités, ses responsabilités. En 1997, exerçant la présidence de l'OSCE, il a été le seul pays scandinave à participer, en Albanie, à l'opération « Alba ». Par ailleurs, il construit des forces communes avec ses voisins, Allemands, Polonais et Baltes. Enfin, guidé par le moralisme qui inspire son action internationale, il participe volontiers sur le plan militaire à ce qu'entreprendent les Nations unies, par l'envoi d'observateurs partout où l'organisation internationale est impliquée et par l'aide à la mise sur pied d'une force per-

manente. C'est à ce titre qu'il s'est trouvé engagé dans l'ex-Yougoslavie, effectuant, par rapport à sa population, un des efforts les plus importants de tous les pays européens.

Cette évolution est bien acceptée par l'opinion publique. Elle n'apparaît pas encore assez marquée pour laisser espérer une approche nouvelle vis-à-vis d'une défense européenne, au moins telle que nous la concevons, c'est-à-dire obéissant à une autorité politique européenne. Le Danemark veut bien participer à des structures européennes au sein de l'Alliance atlantique, il n'est pas prêt à accepter que celles-ci soient placées sous l'autorité du Conseil européen. Il suit cependant avec intérêt l'évolution de la Grande-Bretagne sur ces questions.

Les choses sont peut-être un peu plus près de changer en ce qui concerne la monnaie unique. Sur ce point aussi, après l'échec du référendum sur le traité de Maastricht, le Danemark a obtenu de ses partenaires une dérogation. Mais il se tient dans le second cercle immédiat auprès de l'euro. Sa monnaie est alignée *de facto* sur celui-ci et il surveille l'évolution du Royaume-Uni vis-à-vis de la monnaie unique. Un nouveau référendum devra trancher la question de sa participation éventuelle, et l'on pense en général qu'il pourrait avoir lieu autour de 2002.

La pierre d'achoppement

Les Danois, pragmatiques, verront sans doute tous les avantages qu'ils pourraient tirer de leur participation à l'euro. Tout ce qui va dans le sens d'une plus grande intégration économique en Europe est d'ailleurs en général bien perçu, à condition de ne pas attenter à la spécificité danoise. Les secteurs les plus conservateurs de l'opinion publique, les fonctionnaires, les classes d'âge entre trente et cinquante ans, les femmes en particulier, sont attachés à l'idée que la construction européenne ne doit pas porter atteinte à l'excellence d'une société dont personne ne vante publiquement les mérites mais dont tout le monde est implicitement convaincu qu'elle est supérieure à tout ce qui existe dans le reste de l'Europe, Scandinavie exceptée. Le refus de l'euro est plus fondé sur ce sentiment diffus que sur une volonté de défendre une indépendance monétaire dont les Danois voient bien qu'elle est assez largement illusoire.

On touche ici à une pierre d'achoppement dans les relations entre le Danemark et l'Europe. Les Danois sont secrètement fiers de la société qu'ils ont construite, une des plus riches du monde, et ils ont raison de l'être car ils sont partis d'une situation d'extrême pauvreté. Peuple de pêcheurs, de paysans et de commerçants, frappé au milieu du XIX^e siècle par la misère qui conduisit beaucoup d'entre eux à s'expatrier aux États-Unis, ils n'ont commencé à atteindre l'aisance qu'au début de ce siècle.

Aujourd'hui, le succès est patent. Au début des années 80, pourtant, le pays était au bord de la banqueroute : déficit budgétaire important, lourde dette publique, comptes extérieurs en rouge, forte inflation. Le passage au pouvoir d'une coalition de droite jusqu'en 1992 a permis de redresser la barre. Aujourd'hui, la couronne est stabilisée, l'inflation quasi nulle, les finances publiques commencent à dégager un léger excédent et celui-ci est utilisé pour rembourser la dette publique. Paradoxalement, au cours des deux années écoulées, alors qu'il n'était pas disposé à entrer dans la zone de l'euro, le Danemark remplissait tous les critères nécessaires pour en être membre.

Mais surtout le chômage a baissé, de 12 à 6% de la population active. Même le chômage structurel a commencé à céder. C'est le fruit de créations d'emplois, dans le secteur privé en particulier, d'une politique d'activation du marché de l'emploi énergique et parfois originale, d'un consensus social fort et enfin, *last but not least*, d'une liberté sur le marché du travail qui ferait rêver les entrepreneurs français. Elle est pour nous autres Français étonnante, venant d'un pays très marqué par la sociale-démocratie, sans doute parce que nous sommes prisonniers d'une conception rétrograde du socialisme. Ce système « à la britannique » est compensé par un filet de protection sociale généreux, si généreux qu'on peut se demander s'il pourra, en dépit d'un niveau élevé d'imposition (le Danemark est un des pays les plus imposés d'Europe, avec 52% de prélèvements publics), être maintenu, compte tenu de l'évolution démographique. Question qui n'est pas seulement danoise mais dont on discute de plus en plus, le gouvernement ayant ouvertement posé le problème du recul de l'âge de la retraite.

Ce qui frappe le plus dans l'économie danoise, c'est son degré d'insertion dans l'économie

mondiale. Les petites et moyennes entreprises, qui forment la trame du tissu économique du pays, l'agriculture, traditionnellement secteur fort, ne craignent pas l'air du grand large et se situent quelquefois, sur des créneaux bien spécifiques, au premier rang mondial. L'exemple de Lego, entreprise de jouets sortie dans les années 50 de l'atelier d'un modeste menuisier de village, qui avait compris avant les autres le rôle qu'allait jouer le plastique dans l'industrie du jouet, illustre le succès de beaucoup d'entreprises danoises dans le monde.

L'entrée dans l'Europe, en 1972, a donc été comprise au Danemark, derrière la Grande-Bretagne, partenaire commercial privilégié (depuis la fin du XIX^e siècle, le bacon du *breakfast* anglais est danois), comme un ralliement à une zone de libre-échange d'un type spécial. Les implications politiques de cette décision ont été occultées par les responsables de l'époque. Aujourd'hui encore, ils restent, sur ce sujet, relativement discrets. Le style de la classe politique n'est pas favorable aux débats d'idées. Au surplus, les sociaux-démocrates, dont la base n'est pas majoritairement européenne, n'osent pas s'avancer sur ce terrain.

Les questions sous-jacentes à la construction européenne, Europe intégrée ou Europe des patries, Europe puissance émergente ou Europe du libre-échange, ont donc échappé à l'opinion publique danoise quand le pays est entré dans la Communauté européenne. Elle n'a découvert ces problèmes qu'au fil des années, et si toute une classe évoluée et beaucoup de jeunes sont prêts aujourd'hui à accepter les conséquences politiques du choix de 1972, ils n'ont pas encore malheureusement prouvé qu'ils étaient majoritaires dans le pays.

La Baltique et l'élargissement

L'équivoque explique l'échec, vingt ans plus tard, du référendum sur le traité de Maastricht. Elle explique aussi que, tout en ayant joué le jeu de la construction européenne, d'autant plus volontiers que la place de l'agriculture dans son économie rendait sa participation à la Communauté particulièrement intéressante, le Danemark donne encore aujourd'hui l'impression que, pour lui, l'Union européenne ne doit pas être autre chose qu'une sorte de zone de libre-échange, dotée d'institutions pas trop contraignantes, inspirées si possible dans leur fonctionnement des valeurs scandinaves. En

même temps, il est un avocat convaincu de l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe de l'Est et il est prêt à en assumer le coût, quitte à faire des économies sur la politique agricole, son agriculture pouvant jouer le jeu du marché mondial. Il se sent une responsabilité particulière à l'égard des pays baltes, comme lui petits pays qui furent, eux, écrasés par l'impérialisme russe et qui sont parties intégrantes de ce monde baltique qui constitue sa zone d'intérêt la plus proche, comme l'est pour nous la Méditerranée. Grâce à sa position géographique, il se sent appelé à être, comme l'avait bien vu l'abbé de Pradt, un pont entre ce monde et l'Atlantique. Il n'oublie pas, pour les mêmes raisons, la Pologne. Confronté en Baltique à la concurrence des Suédois et des Finlandais, le Danemark affiche ses prétentions à y jouer un rôle qui ne se limite pas seulement au domaine économique.

L'appel que nous avons lancé pour que cet élargissement soit précédé d'un renforcement des institutions européennes l'a peu intéressé. En particulier, les Danois ont rejeté la suggestion de réduire le nombre des commissaires car ils craignent que, dans une Commission dont la composition ne refléterait pas exactement les nations, la voix du Danemark ne soit plus entendue. Ils savent pourtant bien comment fonctionnent les institutions européennes et ils sont trop bien informés pour ne pas avoir compris que le système actuel de pondération des votes à Bruxelles donne aux petits pays de plus en plus de poids face aux grands. Mais de cela l'opinion publique danoise n'est guère consciente. Enfin, le Danemark reste prudent à l'égard d'une extension du vote à la majorité, notamment pour la politique extérieure commune. D'une manière générale, transparaît toujours sa crainte de voir les « grands » pays européens imposer leur volonté aux « petits ».

Lors de la campagne du référendum sur le traité d'Amsterdam en juin 1998, l'un des slogans du gouvernement danois était que, « si le Danemark faisait partie de l'Europe, celle-ci n'était qu'une partie du Danemark ». C'était une manière de dire que le Danemark regardait bien au-delà de l'Europe dans ses limites d'aujourd'hui, vers la Baltique et l'Atlantique en particulier, et qu'il était porteur de valeurs différentes de celles qui sont incarnées dans la construction européenne. La ratification du

traité d'Amsterdam, parce que celui-ci n'engage pas à grand-chose, n'a pas vraiment changé cette vision. Au moins, diront les optimistes, le Danemark ne s'est pas davantage éloigné de ses partenaires européens.

La présomption française

Les relations entre le Danemark et l'Europe illustrent les difficultés de la construction européenne. En s'étendant au-delà du petit noyau de ses membres fondateurs, elle s'est ouverte à des pays qui avaient des conceptions très différentes de ce que devait être l'Europe. Dans ce jeu, qui va devenir encore plus complexe avec l'entrée de nouveaux pays venus d'horizons encore plus lointains, le Danemark sait ce qu'il veut; il entend préserver sa spécificité, et il n'est pas encore convaincu que le meilleur moyen de le faire est dans l'union avec ses partenaires européens.

Derrière sa modestie affichée de petit pays, il sait aussi ce qu'il vaut. Dans un de ses contes, *Les Deux Chiffons*, Hans Christian Andersen évoque l'entretien d'un chiffon danois avec un chiffon norvégien. Ce dernier exalte son pays, sa grandeur et le vent puissant qui souffle sur ses montagnes. Le Danois étaie sa modestie. Mais il sait au fond de lui-même la valeur de ce qu'il représente.

Le Danemark ne partage pas, loin s'en faut, notre vision de l'Europe. Mais il n'est pas, contrairement à ce qu'on croit trop souvent, simplement dans l'ombre de la Grande-Bretagne. À son égard, comme en général à l'égard de nos petits partenaires de l'Union européenne, nous ne savons pas manifester notre capacité d'écoute. Comme le notait déjà le cardinal de Bernis, les Français ont une présomption qui, disait-il, « les fait haïr en Europe ». En Scandinavie, on nous juge « arrogants ». Il est vrai que nous avons trop souvent tendance à considérer que l'entente avec les « grands », et avec l'Allemagne en premier lieu, peut suffire à établir notre politique européenne. Ceci est regrettable. L'expérience déjà ancienne du Danemark dans la construction européenne, ses vues parfois originales, la vigueur de son économie, sa tradition démocratique et sociale enfin, en font un partenaire que nous ne devrions pas négliger.

JACQUES-ALAIN DE SÉDOUY

MALRAUX ET LE KOSOVO (1975)

Quelques mois plus tard, en été 1975, Malraux téléphona au Grand Palais et demanda qu'on vint chercher le manuscrit qu'il voulait offrir à la Bibliothèque nationale de Belgrade. J'arrivai à Verrières-le-Buisson où il habitait, le soir, après les cours, au moment où il s'apprétait à sortir. J'avais apporté un ouvrage sur Les Fresques byzantines en Yougoslavie, publié à Belgrade en cyrillique. Il apprécia la richesse et la qualité des reproductions. Il ouvrit le livre au hasard et tomba sur le portrait du roi Milutin, fondateur de Gracanica. Malraux dit, sur-le-champ, comme s'il pariait : « Quatorzième ! » Il se sentait si sûr de lui qu'il lui paraissait normal d'avoir deviné juste. Lorsque je lui traduisis la légende, il me demanda où se trouvait Gracanica, car ce nom semblait lui dire quelque chose. Je lui montrai le lieu sur la carte jointe au livre en précisant que l'église était située au Kosovo, le Champ des Merles. Il me demanda de lui répéter le nom de la région en serbe. Soudain, sursautant presque, il s'écria : « Mais c'est déjà l'Albanie... Mais oui, je vous le dis et vous verrez bien, poursuivit-il sans chercher d'explication à mon étonnement. Vous êtes inconscients, vous avez permis à votre peuple et aux Albanais de créer un enfer. On vous a joué un mauvais tour, mais tout le mal ne vient pas de là. Vous devez regarder en face la tragédie qui s'annonce. La haine n'est pas seulement un aveuglement, elle peut aussi être un chantage. Le sens des réalités peut la refréner à condition de rester ferme et plus sûr de soi que de la répression. Je souhaite à votre pays beaucoup de bien, mais je n'en vois pas venir, car je ne vous comprends pas, je l'avoue. Une guerre d'Algérie ne profiterait à personne et il ne faut pas garder rancune aux Yougoslaves de n'avoir pas compris nos difficultés. Vous êtes dans une situation néfaste. Vous avez raison, votre Algérie n'est pas outre-mer, sur un autre continent, elle est dans votre Orléanais. Si le Kosovo n'était que le pays de votre histoire, ce ne serait pas l'essentiel, mais il est au cœur de votre culture, et la culture, puisque c'est le bien le plus précieux que l'on possède, n'appartient jamais au passé. Je pressens plus que je ne comprends l'ensemble de la question. En plus de la détermination, il faut avoir le courage d'aborder toutes les possibilités de solutions raisonnables, ce qui ne veut pas dire des solutions molles. C'est absurde, j'ai l'air de vous donner des conseils, alors que je ne fais que parler sincèrement, en ami... »

Zivorad STOJKOVIC, « Une utopie obligatoire »,
Revue des études slaves, n° 3, 1984, p. 465-466.

La Russie est-elle européenne ?

Controverse avec Martin Malia

ALAIN BESANÇON

On l'avait beaucoup attendu, ce grand ouvrage⁽¹⁾, au point presque qu'on n'y croyait plus. Martin Malia en a eu l'intuition en 1962 et en a écrit une première version. Les idées y étaient déjà. Voilà vingt-cinq ans que les éditeurs disent aux futurs recenseurs : « préparez-vous, le livre sort », et ils trempaient leur plume dans l'encrier. Rien ne venait. Avec quelques *happy few*, j'ai suivi les cours qu'il donnait, dans les années 70, au Collège de France et à l'École des hautes études. Il arrivait avec une carte de visite et parlait deux heures sans une hésitation. C'était un beau spectacle intellectuel. Quand on expose devant vous un raisonnement historique, la réaction normale est de chercher le fait déviant qui n'est pas compris dans la théorie et qui la fait tomber. Avec Malia, c'était difficile, car le raisonnement était si bien fait, la théorie si mûrie et si solide, que le fait déviant allégué y trouvait sa place et contribuait à sa solidité. Pourquoi a-t-il tant tardé à publier ? N'est-ce pas dommage ? Mais c'est aussi tant mieux, parce qu'il a eu tout le temps d'éprouver ses thèses avec ses étudiants et de les parfaire avec ses collègues. Il nous procure ainsi la distillation dernière de toute une vie d'historien. Tant mieux surtout, parce qu'il a eu la chance de connaître la fin de l'histoire, le terme normal du récit : la fin du communisme. C'est-à-dire la rentrée de la Russie dans le champ de l'histoire commune de l'humanité.

Digression

Qu'on me permette ici une digression. Il y a eu des gens pour se vanter d'avoir « prédit la chute du communisme ». Il y avait ainsi un excellent homme, colonel de son état, qui la prédisait régulièrement pour la fin de l'année, vingt ans durant. Il a fini par avoir raison, certes, mais, à ma connaissance, aucun historien sérieux ne l'a imité, et voici pourquoi : ce n'est pas parce que certaines choses ne devraient pas exister qu'elles ne s'incrustent pas dans l'existence pour une durée parfaitement imprévisible. Le régime communiste est une utopie qui s'est arrangée pour tirer de son utopisme même une recette de durée indéfinie. La réalité a du mal à vaincre l'irréalité, la raison a du mal à mordre sur l'absurde. Ceux qui suivaient l'évolution de l'URSS voyaient bien que tout pourrissait, mais il n'y a pas de délai ni de limite fixes au pourrissement. Tout pouvait pourrir encore davantage, encore plus longtemps. Il en va ainsi pour le dernier régime communiste pur, celui de la Corée du Nord. Je suis tout prêt à affirmer : il tombera. Je me refuse à dire quand, parce que les circonstances qui le maintiennent en survie peuvent durer et que nul historien sérieux ne peut déterminer lesquelles disparaîtront et quand. Le régime communiste aurait pu, aurait dû disparaître après la mort de Lénine, sous les coups d'Hitler, après la mort de Staline, il aurait pu durer encore bien des années, après celle de Brejnev, avec la bénédiction occidentale. Cela n'eut pas lieu, et les historiens peuvent dire pourquoi, mais

(1) Martin Malia, *Russia under Western Eyes. From the Bronze Horseman to the Lenin Mausoleum*, Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, 1999.

après coup seulement, ou bien ils ne sont pas des historiens. Les circonstances ont fait que Martin Malia a pu conduire son récit jusqu'à la date la plus significative pour la Russie et pour le monde, 1991. Il a pu donner à son récit la forme classique : *decline and fall*. Cela est une bonne fortune, car la logique auto-destructive du système, qui existe de toute façon, est confirmée par l'événement.

Mais l'épisode communiste n'est pas central dans le projet de ce livre. Au contraire, il est défini comme un accident, explicable, mais accidentel tout de même, dans l'histoire séculaire de la Russie. Le fil principal de l'ouvrage est de passer critiquement en revue les différentes conceptions, aperceptions, projections que l'Occident européen a nourries sur le pays qui entre dans son histoire au XVIII^e siècle. Le fait historique russe est donc pris de l'extérieur. Mais, comme ces différentes conceptions sont liées à l'histoire de cet Occident à mesure qu'il les engendre, c'est finalement toute l'histoire du monde occidental, en plus de l'histoire de la Russie, qui est touchée et analysée critique. La visée du livre grossit comme un fleuve qui reçoit beaucoup d'affluents. Il commence modestement et se développe ensuite en méditation sur l'histoire universelle moderne. En quoi il reproduit la propre carrière intellectuelle de son auteur. Un historien commence sa carrière en spécialiste, mais, s'il n'est pas qu'un professeur, c'est toute l'histoire qu'il finit par embrasser. Martin Malia a osé faire ce parcours, et il nous livre un des livres les plus ambitieux qui soit. Son modèle, il l'avoue presque, c'est Tocqueville. Il en a retrouvé le ton calme, le style pur et simple, l'extrême clarté de l'argumentation. Il a retrouvé cette densité qui fait que chaque page exige d'être lue lentement, parce qu'elle provoque l'esprit et impose la réflexion.

Et maintenant entrons dans le livre et résumons son argument.

La thèse fondamentale est celle-ci : il n'existe rien de tel qui serait *l'essence* de la Russie, ou encore, comme on dit, « la Russie éternelle », ou un couple ontologique et définitif Russie/Occident, ou encore Russie/Europe. La Russie s'est présentée depuis trois siècles sous de multiples visages. Elle en a changé plusieurs fois. Il n'existe pas non plus d'entité stable qui serait l'Europe ou l'Occident. L'Occident est multiple, il est le plus souvent

divisé à propos de la Russie. Le même pays, la Russie, au même moment fait réagir différemment l'Angleterre, l'Allemagne ou la Pologne. À l'arrière-plan de cette thèse se trouve une appréciation globale de l'épisode communiste. Est-il interprétable comme un avatar de la russité invariable, ou est-il, comme le pense Malia, un accident qui a fait sortir la Russie d'elle-même et l'a, au sens étymologique, dévergondée ? Malia vise évidemment un vieil adversaire intellectuel, remarquable historien de la Russie lui aussi, mais qui sous-estime à ses yeux l'importance disruptive de l'idéologie communiste au profit des continuités historiques nationales : Richard Pipes.

La question doit être traitée historiquement, et donc chronologiquement. Le découpage est facile. Quatre grandes périodes : de Pierre le Grand aux traités de Vienne; de 1815 aux grandes réformes d'Alexandre II; de 1856 au putsch d'Octobre; de 1917 à la chute du communisme en 1991. Chaque fois la Russie a pris aux yeux des Européens un visage différent.

Le coup de tonnerre de Poltava

Le coup de tonnerre de Poltava (1709) (²) fait surgir la Russie sur la scène de l'Europe. Remarquons que c'est vers ce moment que la notion d'*Europe* remplace communément celle de *chrétienté*, de moins en moins employée et qui disparaît des traités. Après l'échec de la tentative d'hégémonie française, un nouveau système international se fonde, le moderne concert européen, qui durera jusqu'à la guerre de 1914. Or, voici que la Russie devient d'un seul coup un des membres fondateurs du nouveau système à égalité presque avec la France, l'Angleterre, l'Autriche, et comptant davantage dans ce concert que l'Espagne et la Hollande. Pourquoi ce pays peu connu, beaucoup moins que l'Empire ottoman, de mauvaise réputation, dont quelques voyageurs avaient laissé au XVII^e siècle un tableau accablant de barbarie généralisée, a-t-il été accepté aussi facilement par le concert des puissances ? La première raison est que, dans ce concert, au moins trois puissances ne voyaient pas d'inconvénient aux agrandissements considérables de la Russie, parce que

(2) N.d.r. : Charles XII, roi de Suède, assiégeait cette place d'Ukraine depuis trois mois et y fut vaincu par Pierre le Grand, ce qui mit fin à l'hégémonie suédoise dans la Baltique, permit le rétablissement de l'électeur de Saxe, Auguste, comme roi de Pologne et conduisit le pauvre Charles XII à demander l'asile au sultan ottoman.

ceux-ci permettaient et justifiaient leurs propres agrandissements : la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre. Quand la Russie « se servait », ils se servaient aussi. Seule la France était perdante qui voyait avaler ses alliés traditionnels, suédois et polonais.

Une autre raison était que la Russie était attelée à une tâche familière à l'Europe, celle de la constitution d'un Ancien Régime policé. La Russie d'Ivan le Terrible était une autorité militaire d'allure vaguement tatare qui avait asservi toute la société. Pierre le Grand l'asservit encore plus rudement, plus complètement, mais cette fois en la coulant dans un moule d'allure européenne. Pour entretenir une armée permanente de deux cent mille hommes (supérieure à l'armée française), il dut introduire un ordre rationnel dans sa bureaucratie et son économie. Il dut aussi renforcer le servage. Mais, vu d'Europe, c'était introduire un système dont on mesurait la sévérité, mais dont l'allure était familière. Après tout, la Suède, la Prusse en avaient fait autant et avaient pareillement compensé la faiblesse de leurs ressources par la mobilisation autoritaire de toutes les forces. La dureté du nouvel Ancien Régime russe apparaissait simplement comme un *retard*. Voici introduit le grand outil conceptuel de Malia : la notion d'un « gradient », d'une pente en escalier qui descend d'ouest en est. La marche la plus élevée (la plus « moderne ») est occupée par l'Angleterre et la France, un degré plus bas sont les pays germaniques, plus bas les pays polonais et hongrois, la dernière marche est constituée par la Russie. Mais l'escalier tout entier est européen, et la Russie, à son étage, suit encore le modèle européen, distinct indiscutablement du monde turc, persan ou chinois. Comme sous Catherine, l'État russe a réussi à former peut-être cent mille familles au costume, aux mœurs, aux manières des gentilshommes européens ; comme l'Europe n'est en contact qu'avec eux (diplomates et officiers), la noblesse russe forme la bande extrême du spectre continu de l'Ancien Régime.

Mais une partie de l'Europe, l'Europe des Lumières, va plus loin. Non seulement la Russie est « pareille », mais elle est « mieux ». Le *Charles XII* de Voltaire esquisse le thème : il oppose le conquérant vain et inutile au législateur qui apporte à ses sujets la « police » en attendant la « civilisation ». Catherine complète les Académies fondamentales et l'Université, peuplant celle-ci d'Allemands, qui sont moins chers et plus abondants sur le marché que les Français qui peuplent les

établissements de Frédéric II. Diderot, d'Alembert, et même le sage Blackstone qui prend au sérieux les projets législatifs de Catherine, vantent la Sémiramis du Nord. Cette exaltation traduit non pas une connaissance du pays, mais une protestation contre les irrationalités subsistantes dans les Anciens Régimes de l'Ouest. On projette pour la première fois sur la Russie (on recommencera après 1917) l'idéal d'un gouvernement selon la raison. Catherine sait avec art entretenir cet enthousiasme. C'est ainsi qu'en attaquant le catholicisme en Pologne pour préparer la conquête du pays, en travaillant au soulèvement des sujets orthodoxes ou protestants de ce royaume, elle a soin de le présenter comme une défense de la liberté de conscience, au grand plaisir des Lumières françaises. Rousseau est presque seul à protester. Le climat, en effet, a changé. Jusqu'ici les Lumières n'envisageaient pas d'autre instrument d'implantation de la raison que le monarque (ou despote) éclairé. Mais la Pologne essaie désespérément de se réformer en transformant son anarchie nobiliaire en une sorte de république moderne. Cette version orientale du jacobinisme effraie les Anciens Régimes et les rapproche encore de la Russie. Le partage les unit dans le crime. Catherine finit donc son règne dans la « réaction » contre-révolutionnaire. Mais il suffit qu'Alexandre monte sur le trône pour que toute l'Europe tombe amoureuse et le tienne pour les délices du genre humain. Ne conduit-il pas la guerre de libération contre le tyran Bonaparte, n'octroie-t-il pas une Constitution à la Pologne ? Bentham l'admiré, Jefferson a son buste dans son bureau, et Mme de Staël voyage en Russie afin d'y respirer un « air de liberté ».

Le despotisme oriental

1815 ouvre la seconde période. La Russie passe en quelques années du statut de despotisme éclairé au statut de « despotisme oriental ». On s'aperçoit qu'elle contrôle quarante millions d'habitants et qu'elle est la première puissance continentale du monde. A ce propos, lors des partages équilibrés de Vienne, la Russie voulant se faire plus petite qu'elle n'était, afin d'augmenter sa part, fixa sa frontière à l'Oural. Ainsi, cette coupure totalement factice déterminait la « Russie d'Europe », et c'est la première fois qu'elle fut entérinée dans un traité international. Une inquiétude naît qui rapproche Angleterre,

France et Autriche. Mais, plus profondément, l'image de la Russie est affectée par le désredit qui touche les Anciens Régimes au moment où elle se pose en leur champion. Parce que la légitimité de son régime est contestée, on s'avise brusquement qu'elle appartient à une autre civilisation. Le triomphe des idées libérales, la révolution de 1830, le passage du *Reform Bill*, et simultanément la très dure répression du soulèvement polonais de 1830, déterminent le revirement complet de l'opinion. Custine, Michelet, Urquhart, Marx peignent le tableau russe dans toutes les nuances du noir. Plus profondément, Guizot impose l'idée que l'*Histoire* est un processus, et que ce processus, qui conduit, par la constitution d'une classe moyenne, à l'établissement de la liberté constitutionnelle, s'appelle tout simplement la *civilisation*. Par conséquent, la Russie ignore le procès civilisateur. Il se trouve même un Russe d'envergure, Pierre Tchaadaïev, pour confirmer ce diagnostic.

Toutefois, le point de vue libéral n'est pas seul. Le grand laboratoire de la pensée, l'Allemagne romantique, élabore un concept plus ambigu, celui de *Sonderweg*, de « chemin séparé », concept qui va être d'autant plus puissant qu'il dévale à toute allure l'escalier qui descend vers l'est et qu'il ne tarde pas à arriver en Russie. Il oppose à *civilisation* la notion de *Kultur*, qui détermine une patrie spirituelle délimitée. Malia décortique, en grand professeur et avec une rare puissance de synthèse, les couches de significations qui s'accumulent sur les mots de culture, de romantisme, et qui s'enrichissent sans cesse de Herder à Kant, de Kant à Hegel et finalement à Marx. Le romantisme, comme il l'entend, comme il existe à la veille de 1848, est un amalgame de raison gnosticisme, de déchiffrement prospectif de l'histoire, de révolte faustienne. Sous cette dernière forme, il s'approprie l'activisme politique des Lumières. Le canon historique de Guizot se complique. La civilisation, c'est-à-dire l'Europe, consiste en la fusion de l'héritage chrétien, romain et germanique. L'axe de l'Europe se déplace : ce n'est plus l'espace franco-anglais, mais celui du Saint Empire romain germanique. L'Europe a bien une essence, qui s'est informée au cours d'une expérience historique unique. Alors, la Russie est-elle en Europe ? Eh bien consultons la *check list* des requisits : l'Église médiévale et l'empire ? non, elle n'a rien connu de tel. La féodalité et la chevalerie ? non. La Renaissance et la Réforme ? non. Elle n'est donc pas en Europe. Qui est « pour » la

Russie dans ces années-là ? À part le personnel diplomatique prussien ou autrichien, pour des raisons évidentes, on ne trouve que quelques conservateurs extrêmes, heureux de découvrir un pays enfin sans Lumières, et aussi quelques nationalistes « slaves » tournés vers la Russie par crainte du germanisme. Mickiewicz voit parfois la Pologne et la Russie comme « deux sœurs ».

Cependant Nicolas I^e règne en toute bonne conscience européenne. L'Europe qu'il connaît, c'est celle de sa grand-mère. Ce n'est pas lui qui a trahi l'Europe, c'est l'Europe qui en changeant l'a trahi. Or, sous son règne, et selon les vieilles catégories, la Russie peut prétendre passer du rang de « policée » au rang de « civilisée ». Elle fait sa « révolution vernaculaire », c'est-à-dire que la langue russe est maintenant formée et apte à soutenir une grande littérature. C'est finalement cette grande littérature, tout à fait européenne et moderne d'esprit, qui va fournir un aliment à l'intelligentsia naissante et d'emblée contestataire. La Russie commence sa crise d'Ancien Régime, dans les plus mauvaises conditions. Le changement de l'Europe, en effet, fait éclater son retard général, et le *rattrapage* devient plus difficile qu'au temps de Pierre le Grand, car il ne doit pas porter seulement sur la forme de l'État, mais sur toute l'épaisseur de la société. Or cette « société » n'existe même pas : il n'y a pour ainsi dire pas de société civile. Le servage, pour mieux dire, l'esclavage, englobe toujours la grande majorité de la population. C'est alors que l'intelligentsia impuissante commence à imaginer que le retard russe est en fait une avance, parce qu'il est structurellement mieux accordé au futur (socialiste) de l'Europe. Herzen trouve chez les hégéliens « l'algèbre de la révolution » ; Bakounine découvre la formule qui sera celle du bolchevisme : « l'esprit de destruction est aussi l'esprit de création ».

Au lendemain de 1848, l'Europe développe une exaspération contre la Russie. Malia n'est pas loin de voir dans la guerre de Crimée une sorte d'agression idéologique, que Nicolas, tout étonné, ne comprend pas. Sa défaite ouvre une troisième période, découvre une troisième image : un pays comme les autres.

Un pays comme les autres

La Russie n'a pas le choix. Elle doit se réformer si elle veut exister. Dans les années 60, elle opère sa seconde révolution « par en

haut ». Abolition du servage, introduction d'institutions judiciaires et du service militaire. Ces réformes ressemblent fidèlement aux réformes de la Prusse au temps napoléonien. Toujours le retard de cinquante ans. Mais la loi tocquevillienne du danger de réformer un régime autoritaire s'applique encore une fois. L'aile gauche de la société passe à la révolution, ce qui fait que la réforme, même insatisfaisante, ne peut avancer comme il faudrait, car elle est freinée par cette menace. Elle s'applique quand même tant bien que mal. L'instruction de masse, le démarrage de l'économie se poursuivent sous Alexandre III, même si le couronnement constitutionnel manque encore. L'Europe s'habitue à ce que la Russie soit une extension, une marche de sa propre civilisation. Ses banquiers y investissent massivement.

Sur ces entrefaites, l'Europe change encore. Elle se divise maintenant en deux zones distinctes : le groupe franco-anglais, où les principes du gouvernement représentatif sont solidement établis, et le groupe d'Europe centrale : Autriche et Empire allemand. Bismarck est un russophile qui a compris les recettes libéral-conservatrices de Napoléon III, suffrage universel, nationalisme et protection sociale. Combinant les leçons russes et françaises, il instaure ce que Malia appelle un « bonapartisme légitimiste ». Ces deux Europes ne voient pas la Russie de la même façon. Pour l'Europe libérale, la Russie est simplement un sujet d'études. Wallace, en Angleterre, Leroy-Beaulieu et Rambaud en France en donnent un tableau calme, nuancé, documenté, « objectif ». Pour ma part, j'admire particulièrement Leroy-Beaulieu, qui a voulu être le Taine et le Tocqueville à la fois de ce pays, mais il ne faut pas oublier qu'il travaille dans le climat de l'alliance franco-russe et que son livre y prépare les esprits. En lisant de près, on remarque que, malgré la politesse du ton, il ne se fait guère d'illusions. Pour l'Europe socialiste, la Russie est un objet ambivalent : détestée pour son autoritarisme, elle peut bien être aussi le foyer d'une grande lueur, au moins d'un grand incendie. Marx se rallie partiellement à l'eschatologie du populisme russe. Enfin, à mesure que la passion nationaliste s'empare de l'Europe, la Russie apparaît comme une « nation », une nation de plus dans un continent qui se divise et s'organise en blocs d'alliances rivaux. Le concert européen vit ses dernières années.

Mais c'est dans la sphère de la culture fin de siècle que la Russie prend une place originale. Elle est devenue (si on peut déjà parler

dans le langage d'aujourd'hui) une « puissance culturelle » de premier plan. Les grands romanciers, la musique, le ballet, la peinture sont à l'heure européenne et, pour la première fois, influent sur la production occidentale. Le « gradient » européen semble réduit, les apports se font dans les deux sens. C'est la belle époque de « l'âme russe », et du « supplément d'âme » qu'on va chercher en elle pour humidifier un peu les divers rationalismes et positivismes européens. C'est en Allemagne que le thème eut le plus de succès, parce que le *Sonderweg* russe entrail en résonance avec le *Sonderweg* allemand. Rilke délire sur « l'homme johannique », Nietzsche prend à fond parti pour la Russie contre les « idées anglaises » et le monde commercial américain. Möller van den Bruck pousse le russisme jusqu'au point où quelques théoriciens du nazisme viendront le reprendre. L'irrationalisme et l'antimodernisme forment une internationale. Malia aurait d'ailleurs pu insister davantage sur les horreurs idéologiques de « droite » qui bouillonnaient en Russie à la veille de la Grande Guerre, et qui me font frémir au point parfois de me consoler du bolchevisme. Si la Russie avait été victorieuse, maîtresse de la moitié de l'Europe, de toute la Pologne, des Balkans, de Constantinople, comme ses alliées lui avaient promis, nous aurions peut-être eu ce même mélange de nihilisme, de nationalisme exacerbé, de racisme, d'antisémitisme que nous avons connu dans l'Allemagne nazie, mais à une échelle continentale, plus colossale encore, et de plus sanctifié par la religion.

La guerre advient qui surprend l'Europe bizarrement coalisée. Les affinités idéologiques et politiques sont effacées et la coalition de l'extrême Ouest avec l'extrême Est ne traduit que des considérations de sécurité et de puissance. La guerre entraîne la chute des derniers Anciens Régimes : ils ne peuvent résister à ce formidable appel à une démocratie sauvage que représentent la mobilisation générale et les formations des armées de masse. L'encadrement fragile ne tient pas longtemps devant ce raz-de-marée. En Russie seulement, le vide politique créé est rempli par une secte idéologique, le parti bolchevique.

Dans le miroir du communisme?

Quatrième période, donc : la Russie dans le miroir du communisme. Je serai plus court sur cette partie, qui est mieux connue de tous et parce que les vues exposées sont par la

force des choses moins originales et moins certaines. Malia introduit cette partie par un long développement pédagogique sur la nature du socialisme. Le socialisme naît au XIX^e siècle d'une série de négations : refus de la démocratie et de l'industrialisme. Il se développe en plusieurs directions, mais toujours comme une utopie : utopie d'une démocratie au-delà de la démocratie, d'un système industriel au-delà du système existant. Le génie de Marx est d'avoir fait passer une eschatologie séculière pour une théorie scientifique positive. La thèse de Malia est que l'œuvre de Marx contient effectivement tout ce qui a été tiré d'elle. L'interprétation de la social-démocratie allemande est légitime. Celle de Kautsky comme celle de Bernstein. Mais l'interprétation de Lénine est légitime aussi. Le parti totalitaire, le rôle théorique des intelligentsias, la potentialité révolutionnaire de la paysannerie, tout cela est déjà dans le *Manifeste communiste* de 1848. Ainsi, affirme Malia, il est faux de dire que le leninisme exprime l'essence non européenne de la Russie : lui aussi vient d'Europe. Il n'existe pas de « vrai socialisme » : il est condamné à demeurer une utopie, même quand il est au pouvoir. Il y a seulement un *spectre qui hante le monde*.

Désormais l'Europe ne se forme plus d'image stable de la Russie. Selon les circonstances, et selon les partis qui la divisent, celle-ci est devenue alternativement ou simultanément le foyer de toutes ses espérances comme de toutes ses peurs. Que s'y passe-t-il ? L'application d'une logique une et même de Lénine à Staline. Staline va jusqu'au bout dans l'opération qui consiste non pas à construire le socialisme, aussi introuvable qu'au premier jour, mais un « non-capitalisme ». L'Europe, ou plutôt les partis qui se disputent l'Europe s'enthousiasment ou s'épouvantent en fonction de leurs préférences idéologiques. La montée du nazisme complique les choses, car maintenant les opinions doivent choisir et décider lequel est le pire. Le nazisme et le communisme sont attachés l'un à l'autre comme des frères siamois. Malia estime qu'ils sont deux surgeons de la démocratie, ou plutôt qu'ils sont les dioscures que contient l'œuf de la Révolution française, le nationalisme et le socialisme. Les armées de masse nationales levées pendant la Grande Guerre forment le matériau d'une démocratie dévergondée d'où sortent d'un côté l'extrême du nationalisme, le nazisme, et de l'autre, l'extrême du socialisme, le bolchevisme. Malia nous promène dans le labyrinthe des théorisations inconsistentes, qui naissent par

réaction : le progressisme, le national-bolchevisme, le trotskisme. Les démocraties résiduelles d'Occident n'arrivant pas à choisir leur ennemi principal, Staline signe le pacte avec Hitler. Vient la guerre, la fausse alliance, le partage de l'Europe, la vraie guerre froide, la fausse détente, l'usure du système, la chute finale... Ces chapitres toujours fort intéressants et profonds ne peuvent être résumés. Ils nous écartent de la ligne principale de l'ouvrage qui est le rapport de la Russie à l'Europe et se diluent dans une histoire générale contemporaine, pleine, d'ailleurs, de considérations ingénieuses et d'analyses originales. La thèse de Malia est que les soixante-dix ans et quelques de communisme sont un accident dont les causes sont paneuropéennes, que les circonstances ont localisé en Russie, et dont il ne reste rien que des ruines. Le règne du mensonge s'étant dissipé, le communisme est rendu à son néant. Demeure la Russie, appauvrie matériellement, intellectuellement, spirituellement. Le « gradient » européen revient à ce qu'il était avant l'accident, simplement sa pente est accentuée. La Russie, si elle veut exister, n'a pas d'autre choix que celui qu'elle a fait sous Pierre le Grand et Alexandre II : s'occidentaliser. Son impérialisme, qui en somme n'a jamais été plus fort ni d'une autre nature que l'impérialisme anglais ou français, va s'évanouir de la même façon, un peu plus tard que les autres, avec ce délai de cinquante ans qui est souvent la mesure des retards russes sur l'Europe centrale. Quant au « spectre » du socialisme ou du communisme, il semble bien touché à mort, mais rien ne dit que le « grand refus » ne ressurgira pas quelque part et que la « vieille taupe » sous une nouvelle mystique rationaliste ne voudra pas en finir encore une fois avec le monde moderne qui l'engendre sans cesse en son sein.

Ailleurs ?

J'ai dit que chaque page de Malia est soigneusement pré-méditée pour faire surgir des réflexions. Les longs développements sur le romantisme, sur le socialisme, ou la politique extérieure soviétique ne peuvent pas être discutés ici. Concentrons-nous sur le thème essentiel, qui est le jugement porté ou à porter sur la Russie.

Je suis tout à fait convaincu par les affirmations de Martin Malia. Mes réserves viennent des faits qu'il a voulu négliger, ces « faits déviants » qui ne démolissent pas sa théorie

d'ensemble mais la nuancent. Il faut lui accorder pleinement que l'idée d'une essence de la Russie unique et incommuniqué est une mythologie. Il faudrait être raciste, ou croire en un destin providentiel particulier (les deux croyances ont d'ailleurs fait florès) pour renoncer à expliquer l'histoire de ce pays par les moyens qui sont à la disposition des historiens comparatistes. On peut remarquer à ce sujet que la suite contradictoire des projections européennes sur la Russie a un parallèle dans les projections faites en même temps sur la Chine. Nous avons eu une Chine éclairée au temps de Voltaire, une Chine monstrueuse au temps des guerres de l'Opium, une Chine « pays comme un autre », au temps des grands sinologues de la fin du siècle. Et même une Chine inspiratrice d'art et de littérature : Claudel, Segalen, etc. Puis une Chine polarisant les espoirs et les peurs au xx^e siècle. Le changement à vue et le parallélisme des perceptions sont d'autant plus remarquables que la Chine, au cours du xviii^e et du xix^e siècle, a moins changé que la Russie. Ce qui montre que les projections dépendent plus du rythme de l'Europe que de celui de leur objet.

Ce qui pourrait aussi plaider en faveur des continuités réelles. Malia jette par-dessus bord ce qu'il appellerait les « interprétations polonoises » de la Russie. Il demeure que les peuples indiscutablement européens, les Polonais, les Baltes, les Hongrois, qui ont connu la domination russe en ont une expérience qu'on ne peut prendre tout à fait à la légère. Ils vous disent qu'ils ont senti dans leurs os quelque chose de spécial, qu'ils auront le plus grand mal à vous communiquer, justement parce que vous êtes européens et que « vous ne pouvez pas comprendre ». Voir les récits de Gustaw Herling (*Un monde à part*) de Czeslaw Milosz, d'Adam Czapski. Ils ont fait la part de l'idéologie, certes, mais aussi il y a encore ceci : la Russie, ils connaissent. Ils ne la haïssent pas, l'aiment souvent, mais de là à la mettre en Europe ? Ils seraient étonnés. Il est curieux que Martin Malia ait pris pour titre de son *magnum opus* le titre du célèbre roman de Joseph Conrad : *Under Western Eyes*. Le but de Conrad était de réagir contre la mode russiste consécutive à la lecture du roman russe. Il retourne Dostoïevski comme un gant. Il a voulu faire toucher du doigt quelque chose de spécifiquement étrange, maléfique et qui fait dire à tout Polonais qu'en Russie on est « ailleurs ».

Le retard

Mais restons historiens. Le concept clé de l'interprétation de Malia est, nous l'avons vu, le *retard*. Cela suppose que l'on détermine la liste des critères qui mesurent le retard. Malia connaît trop bien l'histoire pour ignorer qu'ils sont nombreux. Mais son exposé valorise principalement le développement des institutions et celui de la pensée. S'il était russe, il serait classé dans l'école historique dite « étatique » et s'il était allemand, il serait mis dans la lignée de la *Geistesgeschichte*. En mettant en avant l'État (administration, personnel, institutions, etc.) et les écrivains, il renforce sa thèse de l'appartenance foncière de la Russie à l'Europe, moyennant un archaïsme variable, de l'ordre d'un demi-siècle. N'est-ce pas forcer le trait ? Les tsars du xvii^e et xix^e siècle ont tous été (même Nicolas I^r, même Alexandre III) des modernisateurs. Il est relativement facile de rationaliser une administration, de construire un enseignement secondaire et supérieur capable de former chaque année quelques milliers de fonctionnaires, d'éduquer à l'euro-péenne une mince couche élitaire, ce qui conduit, sinon à une pensée, du moins à une littérature et à un art, car les poètes et les musiciens naissent plus facilement que les érudits, les historiens et les philosophes. Cela ne coûte pas très cher, cela touche peu de monde, et les formes peuvent être plaquées sur une *prima materia* qui demeure dramatiquement peu « informée ». L'histoire des idées a toujours quelque chose de précaire et d'incertain quand on la rapporte à l'histoire générale, parce qu'on ne sait pas bien comment les idées des grands hommes agissent, bien qu'on sache qu'elles agissent. Mais toujours en Russie ceux qui portaient en eux l'image et la destinée du pays ont mesuré quel abîme s'ouvrirait sous leurs pas et combien fragile était le radeau qui les portait. « L'État, disait Pouchkine avec résignation, parce qu'il le connaissait trop bien, l'État est le seul européen de la Russie. »

Revenons à la *check list* des critères d'appartenance à l'Europe, tels qu'ils avaient été dressés par Guizot ou Ranke. En prenant les critères que Malia met en avant, la Russie est en effet d'un demi-siècle en retard sur l'Allemagne. Mais rien ne pourra faire que l'Allemagne au xvii^e siècle n'était couverte de villes splendides, que ses universités, ses couvents, ses cours n'abritaient des savants, des théologiens, des poètes innombrables, avec, pour les servir, des artisans merveilleux, des

orfèvres, des tisserands, des agriculteurs (la plupart libres et jamais esclaves) dont la Russie n'avait pas l'idée et finalement, même à la fin du XIX^e siècle, n'aura toujours pas l'idée. À suivre Malia, on pourrait croire qu'en ce même XIX^e siècle, la Russie est « en avance » sur l'Espagne. Ma foi, en 1913, le taux d'alphabétisation ne devait pas y être plus mauvais et le mouvement intellectuel était moins vif à Madrid qu'à Pétersbourg. Mais la littérature espagnole commence avec Sénèque et dès cette époque l'Andalousie était « développée ». Où sont, dans la Russie du XIX^e siècle, Séville, Tolède, Valence, Salamanque ? Où sont les libertés de l'Espagne qui n'a jamais connu que des hommes libres, des *fueros*, des tribunaux réguliers (y compris ceux de l'Inquisition) ?

Commençant à Pierre le Grand, Malia est court sur le tableau dressé par les voyageurs étrangers dans la Russie ancienne, les Olearius, les Herberstein, les Fletcher. Il note qu'ils témoignaient de la plus épaisse barbarie. Mais telle n'est pas l'impression que donnent les voyageurs qui visitaient au même moment la Chine, l'Inde, la Perse, l'Empire ottoman. Il faut bien constater que, par rapport à la chaîne des pays « civilisés » (ou « policiés ») qui l'entoure, l'espace russe est un vide. Ce n'est pas de sa faute : les centres de civilisations sont trop éloignés. Cela fait une zone immense sans villes, sans artisanat (le paysan russe n'a pratiquement que sa hache pour tout instrument) et dont l'agriculture, assurent les spécialistes, atteignait en 1913 le niveau de l'agriculture anglaise au moment de la guerre des Deux Roses.

Ces constatations que Malia connaît bien ne signifient pas du tout que la Russie soit par essence différente de l'Europe, mais que le « retard » doit être modulé, dans une fourchette qui va de cinquante à mille ans et peut-être plus. Les préhistoriens auraient ici sans doute quelque chose à dire. On se souvient du livre magnifique de Pierre Pascal sur l'archiprêtre schismatique Avvakum, qui vivait au XVII^e siècle et qui a laissé une extraordinaire autobiographie. Elle se lit comme un texte mérovingien. Mais Pascal compare le schisme vieux-croyant au mouvement janséniste et n'hésite pas à mettre en parallèle le formidable barbare Avvakum et la Mère Angélique Arnauld. Cela « ne va pas », et Malia le sait tout le premier. Mais quelquefois, tout à la démonstration de sa thèse, il donne l'impression qu'il en fait autant.

Cette objection, il la connaît et dans une

certaine mesure il l'a prévenue. Cependant je doute que le simple « retard » rende compte des singularités et des étrangetés de la Russie. Je suis tenté de renverser l'argument. Ce qui a rendu la Russie, pour une part, étrangère à l'Europe, ce n'est pas le « retard », mais c'est le « rattrapage » et les « effets pervers » qu'il apportait avec lui.

Je rejoins ici un *topos* bien connu de l'histoire russe, le jugement sur Pierre le Grand. Je veux bien, avec Malia, qu'il n'ait fait que reprendre les recettes du Grand Électeur ou des rois de Suède. Tout de même ! Ces rois n'auraient pas pensé à remplir eux-mêmes l'office du bourreau et à transformer leur palais en chambre de torture. Et puis cela n'a pas le même effet de construire une administration moderne (c'est-à-dire colbertienne) sur des hommes libres ou à peu près libres et sur des esclaves. On est obligé de citer la formule fameuse de Klioutchevski : « Pierre voulait que l'esclave, tout en restant esclave, agit hardiment et librement. » Un certain type de rattrapage dévie, déforme, et finalement la cible n'est jamais rejointe. C'est pourquoi Rousseau pouvait dire que la Russie était « blette avant d'être mûre ». Catherine s'y prit mieux, et d'une certaine façon « cicatrisa » la blessure laissée par la révolution pétrovienne. Elle construisait méthodiquement un Ancien Régime véritable. Mais il n'en était qu'au premier pas, et, contrairement à ce que suggère Malia, il était très loin d'être complet quand il fut d'un seul coup discrédiété par la Révolution française et la mutation libérale (3). Le nouveau modèle est inatteignable dans les conditions que trouve Nicolas I^e. Que faire ?

Surcompensation religieuse

Eh bien compenser. Surcompenser le rattrapage impossible par des rattrapages imaginaires.

La première surcompensation est religieuse. Il est curieux que Malia laisse de côté tout l'aspect religieux du problème russe. Il a joué pourtant deux fois un rôle décisif. La première fois avant Pierre le Grand, au moment de l'établissement de l'autocratie moscovite. C'est assez mystérieux, mais dès le début du XVI^e siècle le moine Philothée salut ainsi Vassili III : « Grand prince resplendissant, tsar chrétien orthodoxe, seigneur de tous, toi qui sièges sur le grand trône, toi, régent des

(3) J'ai développé ce thème dans « La Russie et la Révolution française », *Commentaire*, n° 46, 1989.

saints trônes divins de la Sainte Église universelle et apostolique, Église de la Sainte Mère de Dieu, de son Assomption vénérable et glorieuse, Eglise qui a répandu la lumière à la place des Églises de Rome et de Constantinople [...] Que ta souveraineté sache, tsar très pieux, que tous les États de foi chrétienne orthodoxe se sont réunis dans ton royaume : toi seul es tsar pour les chrétiens ici-bas. » Le tsar en question règne sur des arpents de forêts et des champs cultivés sur brûlis. Mais la mégalomanie de ce royaume est déjà stupéfiante, et elle ne s'explique que par une bizarre concrétion locale de l'esprit religieux. L'horreur panique de la latinité est un trait populaire remarqué par les voyageurs. La Russie orthodoxe s'entoure d'une frontière religieuse qui fait penser à la *Oumma* musulmane. Cette frontière fut abattue par la révolution pétrovienne, qui, suivant son modèle germanique, a « protestantisé » et « laïcisé » violemment l'Église. Le peuple des moines fut grandement diminué, ainsi que leur richesse et leur prestige.

Mais l'orthodoxie de type russe se relève et la surcompensation religieuse sera une deuxième fois au XIX^e siècle. Elle soutient le grand raisonnement slavophile : nous ne sommes pas inférieurs, mais différents. Et comme l'Occident est mauvais, comme il l'avoue dans ses journaux et ses livres, nous sommes donc meilleurs. Et nous sommes meilleurs parce que nous avons la foi, la seule vraie foi. Toutes nos horreurs, affirment Gogol et Dostoïevski, sont au moins bonnes en ceci qu'elles sont nationales, et en étant nationales, elles sont aussi religieuses et donc une deuxième fois bonnes. La Russie est pleine de pécheurs, mais elle est sainte et sans péché, comme est l'Église. Cet étrange enchaînement du religieux et du national (qu'on observe, il est vrai, sous des formes plus raffinées et moins fanatiques en Angleterre) a fait du nationalisme russe le seul nationalisme contagieux pour les étrangers. Une bonne partie des spécialistes de la Russie s'y convertissent. Au XVII^e siècle, un prêtre croate, Krijanitch, voulut gagner la Russie au catholicisme. Promptement arrêté, déporté en Sibérie, il y resta quinze ans, et revint plus amoureux et enthousiaste de la Russie qu'il n'y était parti. La concaténation est solide : en France, dans l'émigration, elle a résisté à trois générations et s'est retrouvée en 1991 plus indissoluble que jamais, prête à réensemencer la Russie post-communiste avec les mêmes idées. Le terrain s'y prêtait : en 1998, l'évêque d'Ekaterinbourg a fait brûler publiquement des livres non pas

catholiques, ni protestants, mais bel bien orthodoxes, seulement rédigés hors de la sainte Russie, dans l'émigration, et donc entachés d'impureté.

Aujourd'hui encore il est inconcevable qu'un Russe puisse se convertir au protestantisme ou au catholicisme : c'est une sorte de trahison qui s'ajoute à l'apostasie. Soljenitsyne a écrit que la Pologne avait été pour la Russie un danger pire que les Mongols, car elle aurait pu lui faire quitter sa religion. Pour la deuxième fois, après l'interruption du XVIII^e siècle et le quasi-anéantissement bolchevique, la religion renaît dans son même rôle de fabrication et de surcompensation d'un écart irrémédiable avec l'Europe. Encore une fois, tout ce qui est religieux y devient national, et tout ce qui est national, religieux.

Le sentiment impérial

La seconde surcompensation est le sentiment impérial. Il est multiple.

Au XVI^e et au XVII^e siècle, la Russie s'est étendue jusqu'au Pacifique, et Voltaire remarquait déjà que cette étendue couvrait plusieurs fois la surface de l'Empire romain. Pour les Russes, ces étendues vides qu'ils n'ont jamais réussi à vraiment peupler et à mettre en valeur sont un pur orgueil d'espace. C'est un agrandissement d'échelle pour l'imagination. « Nous » couvrons un sixième des terres émergées. C'est comme si leur histoire était envahie par cette géographie immense et en sortait démesurément agrandie. Les fantasmes de l'*eurasianisme* se tirent de là. Aujourd'hui l'opinion supporte très mal d'avoir « perdu » quelques millions de kilomètres carrés. Elle s'accroche férolement aux deux îlots que Staline a volés au Japon en 1945. Perdre de la surface est pour beaucoup de Russes « perdre la face ».

Une deuxième facette du sentiment impérial est plus commune : la domination sur le Caucase et l'Asie centrale. Ce sont des conquêtes du XIX^e siècle, fort semblables à celles que faisait la France au même moment, et qui engendraient la même conscience d'apporter une civilisation supérieure, d'aider les chrétiens, de tenir tête à l'Islam. Cette partie de l'empire peut être abandonnée sans trop de douleurs. Tant pis pour ces peuples, pensera-l'opinion, pour lesquels « nous nous sommes sacrifiés » et qui paieront leur « ingratitudo ».

La troisième facette est plus originale. Au XVIII^e siècle, la Russie a conquis Ukraine, Pologne et pays baltes, soit des régions nettement plus développées et plus indiscutablement européennes. Les moyens étaient ceux du XVII^e siècle : arrangement avec les aristocraties locales, qui fournissent ensuite des cadres pour l'empire, et, au besoin, écrasement militaire. Il faut remarquer que cette extension a été présentée à la conscience russe comme une « réunion » de terres qui appartenait de toute éternité à la Russie et qu'elle accueillait avec « amour », comme le Père reçoit l'enfant prodigue. C'est encore ce langage qu'emploie Soljénitsyne quand il adjure l'Ukraine et la Biélorussie de rentrer au berçail. La position de la Russie n'est pas symétrique, quoi que laisse penser Malia, de celle de l'Autriche et de la Prusse. Prusse et Autriche avaient conscience, selon le mot célèbre d'un ministre autrichien, qu'elles « gardaient les hordes ». Ici c'est la horde qui garde. Polonais et Baltes le sentaient cruellement. De leur côté, les Russes le savaient aussi, mais ils avaient la puissance et cela les consolait de tout. Le mot de Custine : « l'esclave à genoux rêve de l'empire du monde » s'applique ici avec assez de justesse.

Malia ne souligne pas assez, à mon avis, à quel point la possession de cette partie de l'empire a été un obstacle insurmontable à une évolution de type européen et justement parce qu'elle était « européenne ». Le « gradient » existait en effet au sein même de l'empire, et il s'aggrava encore tout au long du XIX^e siècle, parce que l'industrialisation commença avec avance en Pologne et le long de la Baltique. Mais il ne pouvait avoir, bien au contraire, un effet d'entraînement. On ne pouvait faire la réforme politique, souhaitée dès 1860, sans consentir à l'émancipation, sans anéantir la « surcompensation » impériale. La puissance, la domination sur cette zone, agit comme un cliquet qui bloque la réforme : il aurait fallu offrir aux Russes une compensation à cette perte d'image, et ce ne pouvait être qu'une révolution libérale, sinon démocratique, accompagnée de prospérité : trop difficile et trop long. Plus facile de laisser l'empire en l'état. Quand la Russie communiste en 1945 reprit les mêmes zones et les élargit encore, le même dilemme revint et condamna l'État russe-soviétique à l'immobilité.

La littérature russe reflète la conscience de

l'écart avec l'Europe. Née au début du XIX^e siècle, c'est une littérature dont les classiques sont des romantiques. Le thème du *Sonderweg* la hante. La grande question qu'elle se pose est : « qu'est-ce qu'être russe ? » et non : « qu'est-ce qu'être un homme ? », qui est la question des classiques. « Je suis homme par nature, français par accident », écrivait Montesquieu. Gogol, Dostoïevski, et surtout la littérature du début du XX^e siècle, avaient tendance à retourner la phrase. La plupart des écrivains – à l'exception notable de Tolstoï, anarchiste, et de Tchékhov, indifférent – la quasi-totalité des historiens, ont approuvé l'empire et la domination sur l'Ukraine et la Pologne. Pouchkine a fait une ode pour célébrer son écrasement en 1830. Ce qui n'empêche pas la littérature de broder richement sur le thème de l'infériorité/supériorité de la Russie, de l'abjection/sainteté de l'homme russe.

Le mensonge

La troisième surcompensation, la plus facile, la plus quotidienne, était encore le mensonge, c'est-à-dire la négation de l'écart, ou du retard, contre toute évidence. Ce n'est pas que les Russes fussent plus foncièrement menteurs que les autres hommes, mais, dans la situation qui était la leur, le contraste exagéré entre les aspirations, les idéaux, les projets, et la réalité invitait constamment à colmater la blessure d'amour-propre par le mensonge. La tradition du mensonge est aussi ancienne que le projet de rattrapage, c'est-à-dire qu'elle est déjà bien établie au XVIII^e siècle. Custine, Marx, Michelet la dénoncent en termes inoubliables (⁴). Les sages et objectifs spécialistes français et anglais de la fin du XIX^e siècle, sont obligés de reconnaître que les lois, les règlements, les progrès sur le papier, s'enlisent, meurent avant d'être appliqués, et que, bien qu'il y ait progrès, l'énorme pâle est lente à lever, le marécage insondable. Malia répartit en périodes tranchées les opinions européennes sur la Russie. Avec raison, mais il n'empêche que le doute accompagne continûment l'admiration, dès le XVIII^e siècle, dès

(4) Marx : « Cet empire, même après des réalisations d'envergure mondiale, ne cesse d'être considéré comme une affaire de croyance et non de fait. » Custine affirme qu'en Russie seulement existe le « métier de mentir aux étrangers ». Michelet : « Crescendo de mensonges, de faux semblants, d'illusions » ; « Hier elle nous disait je suis le christianisme. Demain elle nous dira : je suis le socialisme », etc.

Voltaire, dès Rousseau et jusqu'à aujourd'hui. Les slavophiles, inventeurs de l'essence unique, sainte et séparée de la Russie, n'aimaient pas Pierre le Grand, parce qu'il avait détourné, par la violence, vers l'Europe l'évolution douce, « organique » qui aurait fait grandir la Russie dans sa propre voie. Mais les tsars, bien qu'eurocéanisateurs, ont été de plus en plus indulgents pour la fiction historique slavophile, parce qu'elle donnait un cadre conceptuel au mensonge et permettait jour après jour la transfiguration de la triste réalité.

Malia a parfaitement raison de ne pas assigner l'épisode communiste à la « Russie éternelle ». J'ai moi aussi bataillé contre cette interprétation, qui fut celle du général de Gaulle et de bien d'autres, et qui méconnaît l'autonomie du phénomène idéologique, ses racines paneuropéennes, sa perversité spécifique, sa dimension métaphysique mondiale. Cependant le propre des régimes communistes est d'exaspérer le soubassement national dans ce qu'il a de pire et particulièrement dans ses méthodes de pouvoir. Le communisme a non seulement bloqué le développement russe, mais il a fantastiquement aggravé ce que le régime avait encore de tératologique aux yeux de l'Europe. Au lieu des quelques centaines de membres de la police secrète, deux cents mille guébistes. Au lieu d'une population pénitentiaire de l'ordre d'une centaine de mille, plusieurs millions. Au lieu du mensonge ordinaire, un mensonge universel, métaphysique, schizophrénique, une duplication non pas seulement de la parole, mais de la réalité, un empire du faux; le pays, disait Ciliga, « du mensonge déconcertant ». Jamais la Russie n'avait été aussi proche de l'Europe, remarque Malia, qu'en 1913. Cinq ans après, jamais elle n'en avait été aussi loin, mais hélas avec des traits russes, maintenant tournés au monstrueux. Comme la Chine de Mao a eu des traits chinois, tournés à l'horreur. Le « rattrapage », devenu obsessionnel pendant les soixante dix-ans du régime, a abouti à un « non-capitalisme » qui était simultanément une « non-Europe », un « hyper-russisme ».

Juger les actes, non les paroles

Je veux arrêter ici la discussion de ce livre qui est, faut-il le dire encore une fois, d'une grande, d'une très grande richesse. Malia pourra discuter cette discussion, et je ne doute

pas qu'il n'y déploie son talent, sa subtilité et sa science. Au fond, nous ne faisons que poursuivre une *disputatio* qui traverse l'historiographie de la Russie depuis trois siècles. À la réduire à ses termes les plus simples, la question de l'appartenance de la Russie à l'Europe dépend du poids que l'on donne au « retard » – alors elle appartient à l'Europe de droit – ou à la « déformation », due à ce retard, aux moyens pris pour le surmonter, aux effets pervers du « rattrapage » – alors il convient prudemment d'attendre et de voir. Cela a des conséquences pratiques sur la politique que l'Occident européen et américain doit définir à son endroit.

Malia a sans aucun doute raison de souligner les origines occidentales du socialisme et la légitimité « philologique » de l'interprétation leniniste de Marx. Il n'empêche que c'est bien en Russie que cette version a triomphé et a duré anormalement, surnaturellement longtemps. Son poison s'est infiltré dans les âmes. La Russie est délivrée du communisme (elle n'y reviendra pas, j'en suis d'accord avec Malia) mais elle n'en est pas purgée. Elle n'en a pas expulsé ni damné la mémoire. La statue de Lénine est sur toutes les places. Le communisme n'est pas tenu pour un épisode pathologique et gravement coupable, à chasser avec honte de la conscience historique, mais pour un moment de l'histoire russe, avec ses bons et ses mauvais côtés. Il est amnistié et les responsables n'ont subi aucune poursuite. Ils demeurent dans l'appareil d'État et dans le jeu politique. L'Occident, en ratifiant cette amnistie, en y ajoutant une amnésie, a une responsabilité dans cet état de choses. On entend souvent en Russie tenir ce propos que le communisme, après tout, est étranger à la Russie, qu'il est entièrement d'importation, que la Russie a été une fois de plus la pauvre victime de l'Europe. Ce courant trouvera des arguments dans la démonstration de Malia, qui pourtant serait le premier à les rejeter.

L'épisode communiste ne peut être intégré dans la mémoire nationale comme l'a été, dans celle de la France, la Révolution française. Celle-ci a légué avec le souvenir de ses crimes une société nouvelle, voulue par le « peuple », en suffisante continuité avec l'ancienne. Celle-là, une non-société ou une société défaite, atomisée, démoralisée, et dans la mesure où elle subsiste, bloquée dans ses pires

archaïsmes. Alors se pose une nouvelle fois, comme en 1815, la grande question russe : que faire ?

Il n'y a qu'une voie raisonnable, celle que Malia indique et que des milieux russes importants souhaitent aussi : s'occidentaliser. Mais la tâche apparaît presque infinie. Si tout l'argent de l'Allemagne fédérale n'arrive pas en dix ans à remettre à niveau les petits Länders de l'Est, tout l'argent du monde ne suffirait pas pour la Russie. En Russie, le communisme n'a tenu si longtemps qu'en annexant des forces spirituelles non communistes, le nationalisme le plus borné, et la religion la plus fanatique. Cet amalgame subsiste, et ce qu'on appelle le parti communiste n'existe plus que comme le mélange confus de ces trois éléments. Dans les très longs délais qui nous séparent d'une Russie vraiment européenne, les surcompensations classiques du « retard » risquent de revenir. On espérait, à la légère, la « renaissance chrétienne » de la Russie. On a vu à la place se dresser une hiérarchie ecclésiastique plus corrompue, plus enféroée, plus sectaire, de beaucoup, que l'Église russe d'Ancien Régime. L'Empire s'est dissous, ce qui est la grande chance de la Russie, et ce qui peut lui faire le plus de bien. Mais on y rêve toujours, et la très habile diplomatie, les « organes » policiers, travaillent souterrainement à le reconstituer. La dissidence de l'Ukraine apparaît à la plupart des Russes un cauchemar contre nature, dont ils vont bientôt se réveiller. Enfin le mensonge est tout disposé à reprendre son office. La transformation à vue des *apparatchiki* en *démokratchiki*, des praticiens de l'économie administrée en supporters inconditionnels de l'économie de marché, leur prestesse à déguiser leurs volerries en privatisations, à cambrioler le FMI ou les banques

allemandes, montre que le « métier de mentir aux étrangers » n'est pas encore tout à fait perdu.

Il est trop tôt pour juger les conséquences de la déplorable affaire du Kosovo. Remarquons seulement qu'elle donne à la Russie des occasions de raviver son rêve impérial, que le sens de la *Oumma* orthodoxe se répand dans les Balkans, et que le plaisir de rouler la diplomatie occidentale rencontre une aubaine. On voit déjà que les erreurs de nos diplomates, dont la première aura été de convoquer la Russie sur ce théâtre, comme si elle allait apporter une aide sincère et gratuite, comme si elle était déjà européenne, vont coûter cher à l'Europe. Elles coûteront bien plus cher à la Russie si elle y gagne des succès « compensatoires », qui la dévoieront une fois de plus vers sa vieille impasse, loin de l'Europe.

Je suis d'accord avec le grand livre de Malia sur le point qu'il faut prendre au sérieux la volonté séculaire, profonde, tenace, de la Russie de se rapprocher, de s'unir à l'Europe. La forme et le rôle de l'État, la forme et l'esprit de son sentiment religieux ont été des obstacles dirimants. Toutefois, le discernement, qui doit accompagner la sympathie, voire la charité que cette volonté si émouvante suscite, doit s'exercer à ne pas confondre les mots avec les choses, les déclarations avec les actions. Ce ne sont pas les historiens qui peuvent décider si la Russie appartient où non à l'Europe (ils en disputent depuis trois siècles), c'est finalement la Russie elle-même. Son histoire nous apprend qu'il ne faut pas la croire sur parole, mais la juger sur ses actes.

ALAIN BESANÇON

Non possumus

Réponse à Alain Besançon

MARTIN MALIA

L'ESSAI qu'Alain Besançon consacre à mon livre m'apporte certes une grande satisfaction : jusqu'ici aucun lecteur ne s'est livré à un commentaire à la fois si fouillé et si réfléchi de mon argumentation. Il s'agit du compte rendu idéal : celui qui donne envie de lire le livre lui-même. En même temps, pourtant, l'analyse de mon ami me laisse passablement perplexe, car je n'arrive pas à bien saisir la démarche de sa dialectique.

Son essai se déroule en deux temps. D'abord, dans la première moitié – la thèse, pour ainsi dire –, il retrace et commente les grandes lignes de mes propres analyses. Je rappelle que celles-ci présentent l'Europe non pas comme un bloc culturel homogène face à la Russie, mais comme une série de *Sonderwege*, de voies spéciales, la russe comprise, formant un *gradient*, ou déclivité culturelle descendante de l'Atlantique à l'Oural. Il est évident que cet « Occident » au sens large a formé la réalité constante de toute l'Europe, de la fondation de l'Empire de Pierre le Grand à l'édition du « socialisme réel » par Lénine et Staline. Alain Besançon se déclare être d'accord pour l'essentiel avec cette perspective comparatiste et relativisante ; je ne commenterai donc pas ses remarques là-dessus.

Puis, dans la deuxième moitié de son essai, il passe à des « réserves » provenant de « faits déviants » que mon tableau « a voulu négliger », réserves qu'il entreprend de développer en « historien comparatiste ». Toutefois, quoiqu'il présente ces faits comme de simples « nuances » à mon argumentation, ses analyses à la fin vont *crescendo* au point de constituer une véritable antithèse de la première partie de son essai. Dans sa conclusion, « l'euro-européanité » – c'est-à-dire, la capacité de vie

civilisée – de la Russie ne tient plus qu'à un fil. La Russie déviant est même solennellement sommée de mériter par sa bonne conduite future d'être durablement admise au parvis de la vraie Europe. Voyons donc s'il est possible de dégager une synthèse, à partir de l'essai en deux temps d'Alain Besançon, de nos positions respectives.

La théorie de Richard Pipes

Mais, au préalable, il faut dissiper un malentendu. Contrairement à ce que suggère Alain Besançon, mon livre n'a pas été écrit contre Richard Pipes. Comme le note notre auteur, ma perspective a pris forme en 1962 – j'ajoute qu'elle était dirigée contre le vieux stéréotype alors régnant de la Russie comme un « despotisme oriental » éternel. Or Richard Pipes n'a dévoilé ses positions qu'en 1974 (dans *Russia under the Old Regime*). Cela dit, il s'est trouvé que sa perspective était, en fait, une variante modernisée du vénérable stéréotype. Ainsi, dans la nouvelle formulation de Richard Pipes, la Russie depuis ses débuts moscovites est définie comme un « patrimonialisme », catégorie empruntée à Max Weber et signifiant que le souverain est le propriétaire de la terre et de ses habitants (c'est d'ailleurs le sens traditionnel que l'on donne à l'expression « despotisme oriental »). Ce qui était plus « original », c'est que pour Richard Pipes le communisme n'était qu'un « patrimonialisme » moscovite repeint en rouge, l'idéologie marxiste n'y étant presque pour rien. Ainsi, dès 1974, Pipes déclarait que la « législation d'exception » qu'Alexandre III avait promulguée après l'assassinat de son père en 1881 établissait depuis lors, époque soviétique

comprise, « la constitution réelle de la Russie ». Il ajoutait que « le Code pénal russe était au totalitarisme », non seulement en Russie mais à travers toute l'Europe, « ce que la Magna Carta avait été à la liberté ». Théorie étonnante, car si le communisme n'a constitué qu'un avatar de la russité éternelle, le XX^e siècle devient incompréhensible. Aussi, l'œuvre de Richard Pipes, en tant que monument principal à présent de la thèse de la Russie « asiatique », devint-elle *ipso facto* l'antithèse la plus achevée de mon propre livre.

Pour revenir à Alain Besançon, ses réserves ont toutes trait aux stratégies de « rattrapage » que le retard, dans la déclivité ouest-est européenne, a imposé à la Russie. Car ce retard a toujours été tel qu'il a produit des « surcompensations » sous forme de « rattrapages imaginaires ». La première de ces surcompensations est un nationalisme religieux, messianique et fanatique, qui s'étend du XVI^e siècle jusqu'aux slavophiles du XIX^e siècle et jusqu'au réveil postcommuniste de l'orthodoxie. Mais sur quoi se fonde Besançon pour démontrer l'existence de cette tradition religieuse séculaire (qu'à vrai dire il dépeint en couleurs plutôt diaboliques) ? À regarder de près, son tableau repose sur des morceaux très choisis de l'histoire, qui sont tous dans la droite lignée du stéréotypage antirusse classique.

Une vision antirusse

Cette sélection commence avec le moine Philothée de Pskov, l'auteur de la doctrine de « Moscou, troisième Rome » (principe qui n'a concerné que les seules Églises et qui n'a jamais guidé la politique de l'État russe). Elle s'appuie ensuite sur le slavophilisme abusivement réduit à la vision extrême de Dostoïevski (sans un mot sur le groupe slavophile central composé de gentilshommes campagnards conservateurs dans le style « organique » d'Edmund Burke tels Khomiakov ou Aksakov). Puis vient une citation antipolonaise de Soljénitsyne (qui est dans l'ensemble assez critique de l'Église officielle). Et on termine avec un évêque d'Ekaterinbourg vraiment équivoque. En même temps, Alain Besançon manque quelque peu à son devoir d'historien comparatiste : car, comme autre exemple de la « concaténation du religieux et du national », il n'invoque que le cas relativement anodin de l'Angleterre, alors que la chose est presque

universelle en Occident, de l'Irlande ultracatholique à la Pologne autoproclamée « Christ parmi les nations », pour ne pas parler des *gesta dei per frances*.

Bien sûr, les rapports entre les Églises orientales et occidentales ont souvent été – et sont encore – difficiles, voire cruellement hostiles. Toutefois, il faut un grand effort d'imagination pour parler des « horreurs idéologiques qui bouillonnaient en Russie à la veille de la Grande Guerre, et qui me font frémir au point parfois de me consoler du bolchevisme ». Et de conclure que « si la Russie avait été victorieuse, maîtresse de la moitié de l'Europe, de toute la Pologne, des Balkans, de Constantinople, comme ses alliées le lui avaient promis, nous aurions peut-être eu ce mélange de nihilisme, de nationalisme exacerbé, de racisme, d'antisémitisme que nous avons connu dans l'Allemagne nazie, mais à une échelle continentale, plus colossale encore, et de plus sanctifié par la religion ». Alain Besançon veut-il vraiment nous dire que la Russie traditionnelle, nourrie de sa seule orthodoxie comme idéologie, nous préparait des horreurs comparables au nazisme et au communisme réunis ?

L'Empire ?

Le même impressionnisme gouverne la seconde surcompensation, « le sentiment impérial ». Laissons de côté le « pur orgueil d'espace » des Russes, soi-disant dû à l'immensité du pays ; nous trouvons là une moelle nationaliste qui n'est pas plus substantifique que celle de certains traditionalistes français qui, face à l'Angleterre plus industrielle, vantaient « la France, pays des deux cents fromages ». Pour parler de choses plus sérieuses, l'Empire russe s'est constitué de la même façon que les autres empires européens : par un mélange de considérations géostratégiques et de vanité nationale. Mais, aujourd'hui, ce temps est à l'évidence révolu. Car les faits de la dernière décennie démontrent de façon éclatante qu'il n'existe plus aucun danger impérialiste russe. En 1991, la Russie a « bradé » toutes les conquêtes de Pierre le Grand, de Catherine la Grande, et d'Alexandre II prises ensemble sans sourciller. Songeons au mal qu'a éprouvé la France pour se séparer de son empire, où les Pays-Bas pour lâcher leurs Indes orientales. Bien sûr, il existe en Russie une nostalgie des

grandeur internationales passées, mais tous les sondages indiquent que la population n'est prête à consentir aucun effort pour reconstituer l'empire ou pour briguer le rang de grande puissance. Et quand bien même le pays le voudrait, il manquerait des moyens humains et matériels pour y parvenir, avec un déficit annuel de 700 000 naissances par rapport au taux de mortalité, une économie ruinée, et une armée trop délabrée pour reconquérir sa propre Tchétchénie. Ce n'est pas le geste piteux d'un pied de nez aux Occidentaux, à partir de l'aérodrome de Pristina, qui change quoi que ce soit à l'affaire.

Quant à la troisième surcompensation, le mensonge invétéré, je trouve la chose vraiment trop « imaginaire » pour mériter d'autre réponse que la constatation de notre désaccord. Quel pays malheureux ne ment-il pas pour cacher sa misère ?

Le communisme

Par contre, et bien curieusement, dans l'inventaire des surcompensations imaginaires de mon ami Alain Besançon manque la grande surcompensation *réelle* de l'histoire russe qui constitue le point culminant de mon livre : l'idéologie marxiste-léniniste comprise comme moyen de sauter par-dessus l'Europe « capitaliste » pour arriver la première à la grande utopie de l'Europe tout court. Alain Besançon ne fait qu'effleurer mon analyse de cette « inversion » de l'histoire, qui aboutit à une société invertie et surréelle, comme étant « connue de tous » et donc « pas originale ». De l'auteur des *Origines intellectuelles du lénonisme*, on était en droit d'attendre plus sur ce chapitre, lui dont la sagesse à l'égard de l'idéologie a été autrement plus convaincante que ses spéculations actuelles sur le « russisme » ou « l'Oumma orthodoxe ». D'autant plus que j'ai utilisé dans mon livre ses analyses de cette « surréalité » idéologique.

Mentionnons, enfin, quelques points plus substantiels. Alain Besançon souligne que la déclivité culturelle passe à l'intérieur de l'Empire russe, où le centre moscovite arriéré dominait une Pologne et des provinces baltes plus avancées, circonstance qui aurait « bloqué la réforme » de l'ensemble, soi-disant à l'encontre du cas allemand. Mais le gradient intérieur dans les deux pays a agi justement en sens inverse. Dans le cas russe, la frange occi-

dentale développée de l'empire a augmenté la pression pour la réforme en 1905, tandis que, dans le Reich bismarckien, la Constitution censitaire et aristocratique de la Prusse a été l'obstacle dirimant à la démocratisation voulue par l'ouest et le sud du pays qui étaient plus développés. N'oubliions pas que cette même Allemagne orientale a d'ailleurs produit une densité de *Stasi* par tête d'habitant bien plus grande que les deux cent mille guébistes que déplore Alain Besançon pour l'Union soviétique.

Être russe ?

De même, notre auteur insiste sur le fait que la littérature russe, contrairement aux littératures occidentales, traite obsessivement de la question de l'identité nationale. Là-dessus, l'historien comparatiste ne devrait pas oublier que la littérature américaine, de Washington Irving et Longfellow à Walt Whitman, Henry James et Mark Twain, se trouve également hantée par le problème d'une identité nationale, encore à l'état d'ébauche, face à la vieille Europe, riche de culture certes mais « corrompue » par manque de démocratie. Sans parler de la quête des Allemands de la *Goethezeit* de s'émanciper de la tutelle culturelle des « petits maîtres français ».

Finalement, Alain Besançon parle, à juste titre, du long travail des siècles, comme facteur indispensable à la création de conditions civilisées en Europe, facteur qui désavantage évidemment la Russie. À cet égard, il oppose les villes magnifiques de l'Allemagne du xvi^e siècle à la Moscovie rustique de la même époque. Toutefois, un passé riche ne garantit nullement le futur, et aux années 30 du xx^e siècle, la vieille Allemagne de la Renaissance et de la Réforme et la jeune Russie d'Ivan le Terrible et de l'archiprêtre schismatique Avvacum étaient parvenues au même degré de barbarie. D'ailleurs, dans la première moitié du xx^e siècle, mille ans de civilisation n'ont pas évité à l'Europe entière la tragédie la plus sanglante de l'histoire.

Ainsi, ai-je beau retourner et raboter les « nuances » d'Alain Besançon que je ne parviens pas à faire avec ma perspective pan-européenne une synthèse crédible. Car ces trois surcompensations prises ensemble – religion, impérialisme, mensonge – reconstituent en fait cette « essence » russe éternelle

qu'Alain Besançon déclare récuser et contre laquelle mon livre est dirigé. Alain Besançon revient même au stéréotype suprême (de Custine) : « l'esclave à genoux rêve de l'empire du monde ».

Une synthèse de nos positions respectives demeure donc impossible, et nous devons ainsi reconnaître en toute franchise notre désaccord sur l'essentiel en matière d'histoire russe. Car je ne crois pas du tout que « la forme et le rôle de l'Etat, la forme et l'esprit de son sentiment religieux ont été des obstacles dirimants » au rapprochement de la Russie avec le reste de l'Europe, ni que ce pays

tremble toujours au bord d'un destin défini par l'« amalgame » entre communisme résiduel, nationalisme « borné » et religion « fanatique », faisant de l'occidentalisation de la Russie une « tâche presque infinie ».

Mais, comme Alain Besançon ajoute plus sagement, « il convient, prudemment, d'attendre et de voir ». En effet, un gradient culturel s'étendant maintenant à toute l'Eurasie et de plus travaillé par la mondialisation et par la révolution Internet pourra bien nous réserver maintes surprises, y compris en Russie.

MARTIN MALIA

MALRAUX OUTRÉ

20 novembre [1948] [...] Gide étendu chez la Petite Dame, entouré de papier et de flacons. Il chuchote qu'il se sent très mal, qu'il lutte contre une perpétuelle nausée [...]. Il se dit accablé par un odieux incident avec Malraux, s'impatiente quand je lui dis n'être au courant de rien, prie la Petite Dame d'expliquer. Malraux, outré par un article des Temps modernes, a fait une furieuse sortie chez Gaston [Gallimard] avec ultimatum de cesser immédiatement la publication de cette revue, sinon « quand nous serons au pouvoir, je coulerai votre maison, je vous couperai les allocations de papier, etc. ». Gaston avait déjà envisagé de supprimer cette publication ruineuse, mais comment le faire maintenant sans piteuse capitulation devant la menace⁽¹⁾ ?

Jean SCHLUMBERGER, *Notes sur la vie littéraire 1902-1968*, Gallimard, 1999, p. 308-369.

(1) N.d.e. : Tout d'abord, en juillet 1948, Maurice Merleau-Ponty avait critiqué dans son article « Communisme-anti-communisme » les positions de Malraux, mais dès le numéro suivant des *Temps modernes*, sous la plume de J. H. Roy, s'était permis de démolir *Les Noyers de l'Altenburg*.

L'avenir de la protection sociale

DENIS KESSLER

La protection des citoyens contre les principaux risques de l'existence est au cœur du débat politique contemporain⁽¹⁾. En France, en Europe, aux États-Unis même. Cela témoigne de la réalité et de l'intensité des risques auxquels les individus dans nos sociétés ont à faire face. Cela témoigne également de la permanence, voire même de la croissance du degré d'aversion aux risques dans les sociétés modernes. Il y a les risques sociaux traditionnels, accidents du travail, maladie, retraite ; il y a les risques sociaux nouveaux, risques du chômage (qui n'est indemnisé en France que depuis 1958), risques de l'exclusion – qui donnent naissance à une nouvelle génération de droits sociaux depuis le revenu minimum d'insertion (1988) – jusqu'à, tout récemment, la couverture maladie universelle. Il y a aussi les risques naturels, climatiques et environnementaux, qui prennent une importance toujours plus considérable. Sans parler des risques liés à une société technique avancée : accidents de la vie, accidents de voiture, catastrophes techniques, alimentaires ou sanitaires, tous événements qui se mesurent en dommages corporels ou qui sont susceptibles d'avoir une conséquence patrimoniale. Les risques de l'existence, pour désigner d'un mot l'ensemble des risques qui menacent le citoyen des sociétés contemporaines, se diversifient, s'accentuent, se multiplient, se déplacent, se transforment. Ils font naître de nouveaux besoins de protection qui remettent en question les formes héritées de leur couverture et obligent à repenser les institutions et les techniques qu'elles mettent en œuvre.

(1) Je tiens à remercier François Ewald pour les commentaires et suggestions qui ont permis d'enrichir ce texte.

Je voudrais aborder la question de l'avenir de la protection sociale et de la crise de l'État-providence à partir d'une analyse des risques. Interroger l'État-providence à partir des risques qu'il est destiné à couvrir semble aller de soi. C'est pourtant un abord de la crise contemporaine de la protection sociale qui, singulièrement, reste peu exploré. Étrangement, le questionnement de l'État-providence se fait, pour ainsi dire, à risques inchangés, comme si l'édifice ne devait pas être affecté par les changements qui peuvent concerner les risques qu'il a mission de couvrir. Souvenons-nous ! On a commencé, au début des années 1980, par s'interroger sur la dimension financière de la protection sociale, soit en termes de charges pour l'économie, soit en termes de capacité pour l'État à tenir ses engagements. La question était : comment définir la charge économiquement acceptable ? Comment la financer ? Depuis quelques années, à cette première question s'en est ajoutée une autre ; on s'interroge moins sur les montants que sur l'emploi des sommes considérables en jeu (2 600 milliards de francs, 150 % du budget de l'État) : efficacité des politiques sociales au regard des objectifs poursuivis, justice dans les redistributions opérées entre les individus, entre les générations. Ces dernières années, ce débat s'est focalisé sur l'opposition égalité-équité. La question porte alors sur les techniques et les instruments de la protection sociale. Plus récemment, une troisième série de questions, de nature morale, est venue occuper le centre du débat contemporain sur l'État-providence : le *New Labour*, par exemple, en proposant de substituer un *workfare* au *welfare* essayé

d'interrompre la dérive de la protection sociale vers un vaste service d'assistance. Pour le dire dans le vocabulaire des économistes du risque, la question est de savoir comment réduire les effets de « risque moral » qui engagent le système de protection sociale dans une spirale de développement infini. Autrement dit, comment faire de la protection sociale le siège, le principe d'une nouvelle culture de la responsabilité ?

Je voudrais, comme économiste, introduire une autre série de questions : interroger la protection sociale – ses techniques, son mode de financement, ses institutions – à partir des risques à couvrir. L'économie est, en principe, une science positive qui étudie les institutions, sans accorder de préférence à l'une ou l'autre, en fonction des besoins qu'elles satisfont, de leur efficacité à y parvenir et des rationalités mises en œuvre. L'économiste que je suis n'a pas à être pour ou contre l'État, pour ou contre le marché ; il n'a pas à plaider pour une institution contre une autre, comme c'est trop souvent le cas en une matière où chaque intervenant plaide pour la défense de l'institution dont il a la responsabilité. Après tout, l'État-providence ne devrait avoir qu'une raison d'être : contribuer à couvrir les risques de l'existence. Quoi de plus naturel donc que d'interroger ses institutions au regard des risques à couvrir ?

Dans un premier temps, j'examinerai les institutions qui participent à la couverture des risques de l'existence. J'en privilégierai quatre, dont le rôle est décisif dans nos sociétés : la famille, l'entreprise, les marchés et l'État. Quel rôle ces institutions ont-elles joué dans l'histoire de la couverture des risques, quel rôle sont-elles amenées à jouer en fonction des transformations contemporaines dans la nature des risques ? Dans un second temps, j'essaierai de faire le point sur ce que sont devenus les risques sociaux que je propose d'appeler, en raison de leurs transformations, risques de l'existence. En effet, les risques qui font l'objet de la protection sociale ne sont pas stables dans le temps : des risques nouveaux émergent, d'autres changent de forme, la permanence des mots pouvant recouvrir une grande diversité dans les choses : qu'y a-t-il de commun entre le risque maladie de 1945, le risque maladie aujourd'hui et le risque maladie de demain, si se réalise la promesse de la médecine prédictive ? N'y a-t-il pas un piège

à utiliser le même mot « retraite » pour désigner le problème de la retraite du salarié de 1945 dont l'espérance de vie moyenne à la naissance n'atteint pas l'âge officiel de la retraite (65 ans) et la retraite du salarié de l'an 2000 qui, à l'âge où il est mis en pré-retraite, a devant lui une espérance de vie pratiquement égale à sa vie au travail ? Dans un troisième temps enfin, j'examinerai les quatre principes qui me semblent devoir guider la réforme de l'État-providence et présider au fonctionnement de ses institutions de façon que la gestion des risques de l'existence au XXI^e siècle donne naissance et forme à une bonne société.

Les institutions

Les institutions qui ont à gérer les risques de l'existence, qu'il s'agisse de les prévenir ou d'en réduire les conséquences, sont fort nombreuses. Si on devait en faire l'inventaire, tout ou presque y passerait : à en croire les théoriciens de l'état de nature – Hobbes, Locke ou Rousseau –, l'individu, plus ou moins solitaire, fut la première « institution » en charge de la couverture des risques de son existence, son association avec d'autres trouvant son origine dans son impuissance à faire face solitairement aux risques auxquels il était exposé. Participant encore à la gestion des risques de l'existence des institutions comme l'Église. Le droit aussi qui, au fond, n'est rien d'autre qu'une manière d'organiser *a priori* la répartition des risques liés à telle ou telle activité. Je m'en tiendrais aux quatre qui, depuis la révolution industrielle, ont joué un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille, l'entreprise, les marchés et l'État.

La famille

La famille peut être considérée, d'un point de vue économique, comme une « petite société d'assurance », où l'on mutualise les risques. Beaucoup plus de risques qu'on ne le pense généralement peuvent être mutualisés au sein d'une famille élargie. Les formules juridiques du contrat de mariage, où l'on se promet secours et assistance pour le meilleur et pour le pire, font penser à un contrat d'assurance, les petites lettres en

moins. Sans parler des obligations alimentaires. La volonté des rédacteurs du Code civil était, à l'évidence, de faire de la famille la première des institutions de couverture des risques. Mais cela supposait, ainsi que l'a soutenu Frédéric Le Play, à la fois que la propriété soit familiale et que le droit de la propriété encourage le développement de la famille, toutes choses difficilement compatibles avec l'existence et la généralisation du salariat. Néanmoins, la volonté de maintenir la famille dans son rôle protecteur s'est maintenue jusqu'après la guerre, comme en témoigne la place donnée aux allocations familiales, censées encourager la natalité, dans le régime de la Sécurité sociale.

On peut observer une sorte de solidarité différentielle entre les évolutions de la famille et les développements de l'État-providence. La volonté de renforcer ou de maintenir la famille dans son rôle protecteur a d'abord contribué à retarder la naissance de l'État-providence, comme en témoignent, par exemple, les réticences du législateur de 1850 au moment de la création de la Caisse nationale des retraites. Mais la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale ont en quelque sorte appelé de nouvelles formes d'interventions de l'Etat. Lorsque le risque de devenir malade, invalide, ou celui de perdre son emploi ne sont plus mutualisés au sein de la famille, ils sont pour ainsi dire externalisés vers l'entreprise, vers l'État ou vers les marchés.

Inversement, les évolutions de la famille ont généré des risques nouveaux. L'instabilité familiale est à l'origine de risques qui sont pris en charge ensuite par l'État, comme en témoignent les allocations destinées aux familles monoparentales. Bref, il y a une relation entre la famille et l'État-providence à tel point que certains prétendent qu'il y aurait « substituabilité » entre solidarité familiale et solidarité nationale. L'essor de la seconde aurait en partie contribué à affaiblir la première. L'essor de l'État-providence n'a pas été neutre sur le fonctionnement et la stabilité des familles. Si l'État-providence se renforce à mesure que la famille s'affaiblit, ce renforcement, à son tour, accélère l'affaiblissement de la famille.

Je ne sais si, à l'avenir, la famille verra, comme certains le souhaitent, son rôle réaffirmé. Je ne sais si demain la famille sortira du rôle d'objet de la protection sociale qu'elle

occupe désormais, pour en redevenir un acteur à part entière. Je constate seulement que la famille aujourd'hui n'est plus guère une institution politique. Elle est devenue une affaire privée. Relevant d'un droit de plus en plus privé, et devant se plier à tous les formes possibles des désirs individuels : le contrat de mariage peut se dissoudre par consentement mutuel ; on pourra bientôt lui préférer un PACS, le statut des enfants étant lui-même dissocié du mariage. Mais, en même temps, la famille reste le lieu de transferts intergénérationnels importants, dans le sens des parents et grands-parents vers les enfants et petits-enfants, transferts qui ont joué un rôle très important d'amortisseur dans la crise actuelle.

L'entreprise

L'entreprise est la deuxième institution à jouer un rôle décisif de gestion des risques de l'existence. L'entreprise a été, bien avant l'État, pourvoyeuse de sécurité sociale. Les grandes entreprises industrielles ont été à l'origine des dispositifs d'assurances sociales qui ont été ensuite repris, étendus et développés lors de la construction du système de protection sociale. « Noblesse oblige », le patron, qui se concevait lui-même dans le rapport avec ses ouvriers comme un père de famille, revendiquait la responsabilité de la sécurité de leur vie du berceau à la tombe. Les institutions patronales, qui marquent encore fortement le paysage social français, sont le témoignage de la vivacité de cette conception. C'est ainsi que les grands entrepreneurs avaient institué des caisses de secours et de retraite pour couvrir les accidents du travail, la maladie, la vieillesse de leurs ouvriers et de leurs familles. Ils sont aussi à l'origine des allocations familiales.

Ces institutions ont été au cœur de la revendication sociale au XIX^e siècle. L'État est intervenu d'abord pour les encourager (comme dans le cas des mines), puis pour leur donner un cadre légal, fixer les droits du salarié, pour les généraliser aussi sous la forme des assurances sociales (1928), et, enfin, dans la mouvance de l'après-guerre, pour en faire un droit du citoyen avec la Sécurité sociale. Et, en même temps que l'État élargissait son champ d'intervention, on a assisté à une sorte de désengagement individuel des entreprises de la protection sociale, pour un engagement col-

lectif : ce qui existait au niveau de l'entreprise a été porté au niveau de la branche ; et ce qui existait au niveau de la branche a été porté au niveau interprofessionnel. Le rôle des entreprises n'a cessé d'évoluer en France d'une implication individuelle vers une implication collective.

La structure de la protection sociale en France porte témoignage de son origine plus conventionnelle que législative. La protection sociale reste en principe aux mains des partenaires sociaux. Et, à la Libération encore, au moment où, instituant la Sécurité sociale, l'État prend une part croissante dans la protection sociale, il reconnaît le rôle indispensable des partenaires sociaux dans la gestion d'institutions qui restent essentiellement liées au travail et à l'entreprise. L'origine entrepreneuriale de la protection sociale se fait partout sentir : principe de commutativité des cotisations selon lequel le financement de la protection sociale repose sur les versements conjoints des salariés et des employeurs, les droits sociaux restent des droits essentiellement attachés au travail, les caisses d'assurance maladie, les organismes de retraite, les allocations familiales sont gérés dans un cadre paritaire.

Il est vrai qu'aujourd'hui l'entreprise s'interroge sur son rôle dans l'avenir de la protection sociale. Quelle sera, quelle devra être, au siècle prochain, la part des entreprises dans la protection contre les risques de l'existence ? On peut prétendre que les entreprises souhaiteront au siècle prochain réinternaliser ce qu'elles ont externalisé. Elles souhaiteront s'impliquer davantage dans la protection sociale de leurs salariés, parce qu'elles voudront privilégier le dialogue social dans l'entreprise, plutôt qu'au niveau national. Ce peut être aussi l'occasion de mettre sur pied des dispositifs moins coûteux tout en ayant des vertus de mobilisation, de performance et de compétitivité plus élevées. C'est une question qui engage la nature de l'entreprise de demain, et les types de risques qui seront portés et partagés en son sein : risques financiers, économiques, technologiques seulement, ou risques sociaux aussi. C'est aussi la question du partage du risque entre l'entreprise et la collectivité. Aujourd'hui, la tendance en France est à une socialisation, on pourrait même dire une collectivisation toujours plus poussée des risques de l'existence sous une tutelle omni-

présente de l'État. Elle est inverse aux États-Unis où la protection sociale passe par l'entreprise, et la sécurité sociale ne commence que là où l'entreprise s'arrête. Cette question du partage des risques ouvre sur le débat concernant le développement d'un nouveau capitalisme, sur la création de fonds de pension ou d'une assurance maladie qui, parce que gérée dans un univers plus concurrentiel, redeviendrait une fonction d'entreprise.

Les marchés

Le troisième acteur historique de la protection sociale, ce sont les marchés. Il ne faut pas l'oublier. En apparence, tout semble devoir opposer la douceur de la protection sociale et la dureté des marchés, comme s'il y avait un rapport d'exclusion ou d'incompatibilité entre les deux. Pourtant économistes et historiens de l'économie, Fernand Braudel dans sa description du capitalisme par exemple, ont bien montré le rôle décisif des marchés dans la couverture des risques. Des risques industriels et financiers bien sûr, mais aussi sociaux. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIX^e siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence. C'est la raison pour laquelle on a créé les Caisse d'épargne (1818) et encouragé le développement de l'assurance. Tout le XIX^e siècle, qui a tant célébré la vertu de prévoyance, a pensé que ce ne pouvait être que de l'épargne, de l'épargne familiale en particulier, que l'on devait tirer sa protection contre les risques.

Cette fonction de l'épargne dans la protection contre les risques est restée prépondérante jusqu'à la guerre pour toute la population qui soit se trouvait au-delà du seuil donnant droit aux assurances sociales, soit n'exerçait pas une profession salariée. Et si l'État a pris la place qu'on sait dans la protection sociale, cela tient pour une grande part aux dysfonctionnements des marchés : crise de 1929, grande inflation. Ce sont ces dysfonctionnements qui ont conduit à ce que, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on préféra des mécanismes collectifs de répartition des revenus à des mécanismes reposant sur les marchés financiers ou sur les marchés d'assurance.

Avouons que, de ce point de vue, la situation, cinquante ans après l'institution de la

Sécurité sociale, a bien changé : des taux d'intérêt réels positifs, une inflation maîtrisée, une solvabilité incontestable des intermédiaires et des organismes financiers, des marchés qui fonctionnent et procurent à ceux qui le souhaitent toutes les protections nécessaires en quantité et en qualité. Les marchés apparaissent plus sûrs aujourd'hui que certains dispositifs collectifs. Leur signature paraît, ironie de l'histoire, d'une valeur parfois supérieure à celle de l'État. Et les pouvoirs publics ne cessent de retarder le moment où il leur faudra avouer que les citoyens ne pourront pas bénéficier intégralement des droits sociaux sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. L'État-providence est né de la débâcle des marchés; cinquante ans plus tard, il apparaît incertain alors que les marchés offrent des couvertures de risques qui satisfont les ménages. À preuve, les 3 360 milliards de francs confiés à l'assurance-vie. D'ailleurs, le gouvernement lui-même, en décidant de créer un fonds collectif de réserve pour sauver les retraites, géré en capitalisation et placé sur les marchés financiers, reconnaît de fait ce retournement historique. Ajoutons en outre que les marchés traitent beaucoup plus efficacement que l'assurance sociale des problèmes bien connus des économistes du risque, comme celui du risque moral.

L'État

Famille, entreprise, marchés, c'est entre ces trois ensembles d'institutions que s'est distribuée la protection contre les risques de l'existence pendant l'essentiel de l'époque industrielle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant l'État, qui n'a joué pendant si longtemps qu'un rôle subsidiaire, est devenu l'acteur principal, au point qu'aujourd'hui, à travers l'expression même d'État-providence, on tend à identifier protection sociale et État et que l'on n'imagine même plus qu'il puisse y avoir protection sociale sans Etat. Mais cela, c'est tout récent. Pendant tout le temps où le rôle de l'État se réduisait à être un gendarme intérieur et extérieur, sa compétence en matière de risques de l'existence était pratiquement nulle.

L'intervention de l'État s'est faite en plusieurs étapes. L'État est d'abord intervenu en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonc-

tionnaires : la retraite, par exemple, fait depuis fort longtemps, partie intégrante du statut du fonctionnaire. L'État ensuite a encouragé les formes de protection sociale mises en œuvre dans le cadre de la famille, de l'entreprise ou des marchés par toute une série de mesures d'incitation ou de soutien. La doctrine était que, s'il était exclu de donner à quiconque une créance sur l'État, s'il était exclu que l'État gère directement des services sociaux, il était par contre de son devoir d'encourager toute forme d'épargne et de prévoyance volontaires. Telle était la doctrine du pacte d'épargne – prévoyance individuelle par une épargne gérée de manière privée avec encouragement de l'État – qui a justifié jusque récemment une fiscalité de l'épargne incitative. Pour faire face à des difficultés financières, où les déficits de la protection sociale ont joué un rôle déterminant, l'État a sacrifié sa doctrine séculaire d'encouragement à l'épargne qu'il traite désormais fiscalement comme s'il s'agissait d'un privilège. Dans un troisième temps, les pouvoirs publics ont cherché à organiser, régulariser, stabiliser, normaliser les formes privées de la protection sociale. Ce que firent, au début du siècle, les lois d'assurances sociales. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec l'institution de la Sécurité sociale, que l'on voit l'État faire de la protection sociale une de ses fonctions propres, directes, un de ses apanages, sortant ainsi du rôle qu'il s'était réservé jusqu'alors.

La Sécurité sociale avait été conçue par Pierre Laroque comme une caisse unique et universelle de protection contre tous les risques, au bénéfice de l'ensemble des citoyens. Ce projet, décrit dans la fameuse ordonnance de 1945, ne s'est pas réalisé. Mais il continue à hanter l'imaginaire gouvernemental depuis cinquante ans. En réalité, sous le titre de Sécurité sociale, on a d'abord et avant tout nationalisé les régimes de protection sociale existants. À la volonté unificatrice et centralisatrice du législateur, s'est victorieusement opposé le poids du passé. D'où la grande confusion qui règne dans le domaine de la Sécurité sociale depuis cinquante ans. Ses institutions sont tiraillées entre deux sources d'inspiration tantôt concurrentes, tantôt complémentaires, tantôt (et de plus en plus) antagonistes.

D'un côté, l'État veut s'impliquer directement dans la protection sociale. Il y trouve un intérêt politique majeur dans la mesure

où cela lui permet de recueillir une meilleure adhésion du citoyen, à lui-même comme institution ou des forces politiques qui l'animent. Sa générosité développe sa clientèle.

Mais cette volonté doit constamment composer avec celle des partenaires sociaux, qui ont la responsabilité de la gestion déléguée des institutions. Ainsi, l'État ne cesse de s'immiscer dans la gestion des organismes paritaires; il légifère dans des domaines qui relevaient auparavant des relations conventionnelles entre les partenaires sociaux. En attendant d'administrer directement. Tout cela a contribué à rendre le système français de protection sociale extrêmement hybride par rapport à sa construction originelle : on y mélange les principes de commutativité – bismarckiens – et de distributivité – beveridgiens – dans les modes de financement, où l'on retrouve tous les types de ressources, cotisations sur les salaires, cotisations employeurs, prélèvements sur les revenus tels la contribution sociale généralisée.

Nous sommes en pleine confusion des genres. Le rôle croissant de l'État est évident dans le domaine de l'assurance maladie : depuis 1996, le Parlement vote un budget que la Caisse nationale d'assurances maladie doit mettre en œuvre. Il n'est d'ailleurs pas respecté, puisque c'est impossible dans les conditions actuelles. Il s'est encore manifesté dans la définition de l'architecture institutionnelle de la couverture maladie universelle, l'État se réservant le monopole de la gestion des droits en tenant à distance les acteurs de l'assurance complémentaire pourtant les plus directement concernés. Il éclate dans les conflits lancinants entre la direction et le conseil d'administration de la CNAM et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité autour de l'élaboration du plan stratégique de la CNAM. Cette immixtion de l'État dans la sphère de la protection sociale, à côté des partenaires sociaux, ouvre un conflit latent et permanent entre ce qui relève d'une part de la démocratie sociale, c'est-à-dire le rôle naturel des partenaires sociaux qui décident ensemble, librement, par la négociation, de mettre au point des conventions, des règles qui vont régir leur relation, et, d'autre part, de la démocratie politique, qui passe non pas par la convention mais par la réglementation et la législation. Il y a en permanence conflit potentiel de légitimité, et vous voyez chaque jour les conflits de frontière s'amplifier et s'aggraver entre ce qui relève de la sphère de la

démocratie sociale et ce qui relève de la sphère de la démocratie politique. Il est évident que l'État a la volonté d'accaparer progressivement tous les pouvoirs autrefois dévolus aux partenaires sociaux.

Ce trop rapide survol des différentes institutions qui concourent à la protection sociale a son importance. Aujourd'hui en particulier où l'État tend à s'arroger une sorte de monopole idéologique et institutionnel sur la protection sociale. L'État n'est pas la seule institution capable de couvrir les risques de l'existence. Au regard de l'histoire, l'étatisation contemporaine doit plutôt être considérée comme un phénomène singulier. En matière de protection sociale, le choix n'est pas entre l'État ou rien. Le fait est que, alors qu'il devrait y avoir complémentarité entre les quatre institutions de couverture des risques de l'existence, la famille, l'entreprise, les marchés et l'État, l'une d'entre elles, l'État, tente de parvenir à un quasi-monopole. C'est en tout cas la tendance qui se manifeste depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il occupe aujourd'hui une place considérable. Penser à l'avenir de la protection sociale suppose de savoir quel sera le rôle de chacune de ces institutions, ou d'autres à naître qui relèveraient du droit privé (comme les fonds de pension, ou les réseaux de soins). Or, cela doit dépendre des évolutions qui marquent l'univers des risques à couvrir.

Des risques sociaux aux risques de l'existence

Bien souvent, on traite de l'État-providence sans aborder ce dont s'occupe l'État-providence : les risques sociaux. C'est un monde qui connaît de profondes évolutions. Les risques que l'on a définis en 1945, à la naissance de l'État-providence, et ceux d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes. Ils ont changé de nature. C'est vrai dans tous les domaines : qu'il s'agisse de la retraite, de la santé, de l'emploi, des accidents du travail et des maladies professionnelles, partout les risques ont vu leur forme évoluer et parfois de façon radicale. Et cette transformation dans l'univers des risques devrait se poursuivre, voire même s'amplifier.

L'État-providence a été construit pour couvrir des risques « sociaux ». Par là on désignait des événements extérieurs aux sala-

riés et susceptibles de compromettre leur capacité de gain. Cette définition des risques sociaux, qui se résument pour l'essentiel dans les trois hypothèses de l'accident, de la maladie et de la vieillesse, reprend l'opposition fondamentale qui domine la question depuis la Révolution française et qui oppose valides et invalides. Ces derniers ont droit à l'assistance, quand les premiers doivent trouver leur subsistance dans le travail. Les invalides ne peuvent prétendre que l'assistance leur offre un revenu équivalent à celui du travail : cela reviendrait à dissuader les valides de travailler. Et ces derniers n'ont de droits sociaux que dans la mesure où ils travaillent et comme remplacement d'un revenu perdu pour une cause étrangère à leur volonté. Cette hypothèse se trouvait pratiquement saturée par les trois circonstances de l'accident, de la maladie ou de la vieillesse.

Depuis 1945, les risques sociaux ont changé dans quatre de leurs caractéristiques essentielles : dans leur nature, dans leur fréquence, dans leur origine, dans leur perception. Plus que de risques sociaux, on devrait parler désormais de risques de l'existence. De cela découle un divorce de plus en plus acculé entre la nature des risques à couvrir et les institutions destinées à les couvrir. Pour le dire en un mot, le développement de la protection contre les risques de l'existence est aujourd'hui entravé plus que facilité par l'étatisation de la protection.

La nature des risques

Les risques ont d'abord changé dans leur nature. Prenons l'exemple du risque maladie. En 1945, la médecine entraînait tout juste dans l'âge de l'efficacité curative. L'assurance maladie n'avait guère à rembourser des frais de soins. En revanche, elle prenait en charge pour une part essentielle les pertes de revenus engendrés par la maladie. Jusqu'en 1958, l'assurance maladie a couvert d'abord des indemnités journalières ; elles ne représentent plus aujourd'hui que 3 ou 4 % de la dépense. On est ainsi passé d'une assurance qui couvrait le risque aléatoire de devoir suspendre son travail pour maladie à une garantie illimitée d'accès aux meilleurs soins disponibles. Ce n'est pas du tout le même risque. Mieux, l'assurance maladie ne traite plus seulement des soins à donner au salarié interdit de travail par telle

ou telle affection ; elle prétend, comme l'indique la définition extensive de la santé en vigueur à l'Organisation mondiale de la santé, garantir « l'état de bien-être » de la population. Et s'il faut en croire les promesses de la médecine prédictive, nous sommes à la veille d'une autre révolution médicale qui déplacera progressivement la médecine du curatif au préventif. Ce qui constituera un nouveau bouleversement dans le risque maladie.

Prenons encore le risque social le plus classique, celui qui a été reconnu en premier, celui des accidents du travail. Le phénomène des accidents du travail a longtemps caractérisé la société industrielle. Mais aujourd'hui ce ne sont plus les accidents du travail qui font problème : ils vont plutôt diminuer, en raison même des transformations du travail. Par contre les maladies professionnelles prennent une place de plus en plus préoccupante dans ce que l'on demande au régime de prendre en charge. On pense bien sûr à l'amianto, mais les pouvoirs publics viennent de décider que le mal de dos serait reconnu comme maladie professionnelle. Ce ne sont pas les mêmes risques.

La fréquence des risques

Elle a également fortement changé. C'est vrai dans le cas du chômage : en raison de la crise et du phénomène de sous-emploi qui caractérise la France depuis les années 70, on est passé d'un chômage de courte durée, de probabilité relativement faible, de nature accidentelle, à un chômage structurel et permanent, qui n'est plus le même que celui qui avait motivé en 1958 la création de l'UNEDIC. Le risque chômage n'a plus la même forme, ce n'est plus la même distribution de probabilités, ce n'est plus la même fréquence, ce ne sont plus les mêmes personnes concernées, ce n'est plus la même durée, ce n'est plus la même gravité.

La même évolution se constate en matière de retraite. Lors de la création de la CNAV en 1945, les tables de mortalité de l'époque étaient loin de garantir au travailleur qu'il atteindrait l'âge de la retraite de 65 ans ; et s'il devait l'atteindre, ce serait pour une période relativement courte, avec une durée de vie très incertaine. Cinquante ans plus tard, quelqu'un qui commence à travailler a plus de 90 chances sur 100 d'atteindre l'âge de la

retraite, pour une durée généralement longue, et dont la dispersion est de plus en plus faible. Le risque a changé de nature. On est passé d'un aléa à une certitude. Pourtant le régime de retraites, dans sa conception fondamentale, est resté identique.

L'exogénéité des risques

Troisième transformation : les risques sont de moins en moins exogènes par rapport aux individus et de plus en endogènes. Traditionnellement, parce que la Sécurité sociale avait hérité d'une conception où le risque s'oppose à la responsabilité, l'assurance sociale couvrait des risques sur lesquels les bénéficiaires n'avaient guère de pouvoir. Forme typique du risque exogène : la tuile qui tombe sur la malheureuse personne qui passait là par hasard. Tout montre que les risques sont aujourd'hui plus endogènes qu'exogènes : ils dépendent en partie des comportements. Le vecteur des risques n'est pas indépendant du vecteur des comportements. Aussi le risque apparaît-il désormais comme un phénomène complexe, un mixte d'événements aléatoires et d'événements plus ou moins prévisibles, pour lesquels les caractéristiques intrinsèques des individus et leurs comportements jouent un rôle important.

C'est particulièrement vrai dans ce que nous explique la médecine prédictive qui, à la fois, affirme l'existence d'un déterminisme génétique de plus en plus important tout en soutenant que la morbidité dépend des comportements et des styles de vie. La maladie ne frappe plus selon les lois obscures d'une fatalité aveugle ; elle est au carrefour d'un double déterminisme génétique et comportemental. On peut faire une remarque analogue pour ce qui concerne le risque de chômage, dont on ne peut plus considérer qu'il soit indépendant du comportement des individus. C'est ce qu'on essaye d'exprimer à travers la notion d'employabilité. C'est encore vrai pour les grands risques naturels ou pour les risques technologiques : leur caractère plus ou moins dommageable dépend, pour les premiers, du comportement des personnes exposées ; quant aux seconds, ils sont au pouvoir des individus qui les créent. C'est un phénomène général, dont la traduction en matière judiciaire est particulièrement forte, que les risques aujourd'hui sont le plus

souvent et seront toujours plus des risques où une responsabilité est en cause.

Cela rend la gestion des risques beaucoup plus complexe : la réponse par l'indemnisation, qui est la forme standard de la Sécurité sociale, n'est pas la plus efficace. Si elle pouvait aller de soi pour les risques sociaux, elle n'est plus pertinente pour répondre aux risques de l'existence, qui demandent qu'une part plus importante soit accordée à la prévention ou à la protection. Pourquoi la collectivité devrait-elle indemniser des risques que les individus peuvent éviter ? Conversion dans la protection qui est particulièrement difficile dans la mesure où les individus se sont habitués à un niveau de bien-être donné par l'existence de l'assurance sociale, et le tout indemnisation. Mais l'existence de l'assurance sociale a une autre conséquence : la protection qu'elle offre encourage le manque de protection. Elle contribue à rendre le risque plus endogène. C'est le phénomène d'aléa moral que les systèmes d'assurance sociale ont beaucoup de mal à prendre en charge dans la mesure où il vient contredire certains de leurs objectifs : diminuer les dépenses d'assurance maladie peut conduire à introduire des franchises importantes, mais cela contredit l'objectif d'accès aux soins pour tous. L'assurance sociale, n'ayant jamais tenu compte de ce caractère en partie endogène des risques, a fait que ce que dans le jargon des économistes on appelle le risque moral y est maximal. Elle contribue à générer des comportements qui accroissent l'exposition aux risques.

La perception des risques

Je voudrais souligner une dernière transformation dans les risques. Elle concerne leur perception. En 1945, on est parti de l'hypothèse, elle aussi héritée du passé, que les ménages comme les entreprises sous-estimaient les risques de l'existence. On sous-estimait les espérances de vie – les espérances de vie subjectives étaient bien en deçà des espérances de vie objectives ; on sous-estimait le risque et la gravité de la maladie ; on sous-estimait le risque du chômage. Si bien qu'il apparaissait optimal de forcer les gens à s'assurer : ils ne l'auraient pas fait spontanément. L'hypothèse de perception inadéquate des risques est consubstantielle à la mise en place du système d'assurances *obligatoires* que sont les assurances sociales.

Cette obligation d'assurance était également censée supprimer le phénomène appelé « sélection adverse », où seuls ceux qui sont vraiment exposés aux risques souscrivent une assurance.

On peut sur ce point faire deux observations. L'attitude face aux risques a évolué ; la perception des risques par les individus est aujourd'hui plus aiguisee, notamment parce que l'État-providence a révélé les risques qui pouvaient être sous-estimés par le passé. L'existence des assurances sociales nous a acculturé aux risques. Elle a eu un effet de *révélation*. Tous les sondages montrent, et ils sont nombreux, combien aujourd'hui les Français sont soucieux pour leur retraite et sont conscients de la nécessité de pourvoir aux conséquences de l'allongement de la durée de la vie. Tous les Français savent combien il est important d'être bien couvert contre la maladie. Et puis, deuxième idée très forte, l'attitude face aux risques a changé. On a longtemps cultivé en France une grande aversion aux risques, d'ailleurs l'État a été le principal instigateur pour cultiver cette aversion, mais la société moderne change d'attitude vis-à-vis des risques. On passe d'une attitude passive traditionnelle, où le risque est refusé, peut-être à une attitude dans laquelle on est plus actif et dans laquelle le risque est identifié, éventuellement prévenu, maîtrisé, en un mot géré.

Voilà quatre bonnes raisons pour affirmer qu'il n'est pas possible de penser l'avenir de l'État-providence et de la protection sociale à risques inchangés. Les risques d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'il y a cinquante ans : certains ont émergé, comme le risque de dépendance, le risque d'exclusion, ou même le risque de chômage. Ils ne faisaient pas partie des risques couverts par la Sécurité sociale à l'origine. Les autres – l'accident du travail, la maladie, la retraite – se sont profondément transformés : leur nature, leur fréquence et leur gravité ont changé, leurs conséquences ont évolué, leurs origines se sont complexifiées, leurs perceptions se sont précisées et les comportements qu'ils suscitent ont connu de véritables mutations.

Or, on peut soutenir que les sociétés s'organisent en fonction des risques qu'elles ont à affronter. Que les risques se transforment, et leur organisation évolue. L'émergence et le développement de l'État-providence ont sans

doute correspondu à une époque particulière de l'univers des risques, comme à une certaine manière de les définir et de les objectiver liée au projet d'organiser une société industrielle moderne. L'analyse que je viens d'esquisser témoigne que, eu égard aux risques à couvrir, l'État-providence actuel est en retard d'adaptation. Non pas par rapport aux risques de demain, mais par rapport à ceux d'aujourd'hui. Au-delà des raisons qu'on a pu donner, l'État-providence est en crise parce qu'il ne correspond plus à l'univers actuel des risques.

Étendu à l'ensemble de la population, couvrant mal des risques nouveaux, incapable de traiter correctement les problèmes récurrents de la pauvreté, mélangeant les financements, ravaudé, rafistolé, reposant sur une confusion des responsabilités entre l'État et les partenaires sociaux, distribuant de façon opaque à la fois droits contributifs et droits non contributifs, l'État-providence, dans sa structure, dans son organisation, dans son fonctionnement, ne correspond plus aux exigences actuelles de protection. Il est bien connu que les institutions s'adaptent beaucoup plus difficilement aux mouvements fondamentaux de la société que la société elle-même. L'État-providence est paradoxalement devenu, en raison même de la transformation des risques, un obstacle au développement de la protection contre les risques de l'existence.

Cette analyse permet d'envisager d'une nouvelle manière la réforme de l'État-providence. Elle en montre d'abord, s'il en était besoin, la nécessité. Au-delà, elle donne une vision quant à la méthode à suivre qui ne saurait seulement porter sur les financements, mais devrait surtout s'interroger sur les risques à couvrir en fonction de leur nature présente et à venir. Le moment est venu de procéder à un nouvel inventaire des risques de l'existence et de déterminer comment les Français peuvent être protégés, pour tenir compte non seulement des évolutions déjà constatées de l'univers des risques, mais aussi de sa transformation prévisible au cours du xx^e siècle. Je pense aux risques nouveaux issus de la biologie, de la génétique, de l'environnement ; je pense aux risques changeants dans le domaine de la maladie, aux risques croissants dans le domaine de la retraite et de la dépendance. Tous les acteurs, l'ensemble des institutions que j'ai déjà mentionnées seront concernés par cette transformation de l'univers des risques.

Les quatre piliers de la réforme

Institutionnellement, la protection sociale n'est pas nécessairement liée à l'État-Providence, qui est la forme monopolistique et hégémonique qu'elle a prise au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte très particulier à la fois quant aux risques à couvrir et quant à l'environnement politique et économique. Et on peut penser que ce lourd édifice, qui va de crise en crise, ne correspond plus à la nature des risques à couvrir : aux risques sociaux de l'après-guerre ont succédé les risques de l'existence, qui ne sont plus seulement des risques de perte de revenu pour une raison accidentelle, mais des risques d'insertion, des risques liés à l'accès à certains biens, des risques où les comportements jouent un rôle décisif. Comment, dans ces conditions, envisager l'avenir de la protection sociale ?

Un dispositif qui ne semble pouvoir se réguler que sous forme de plans d'urgence successifs, qu'en faisant appel à des ordonnances, n'est-il pas affecté d'un mal irrémédiable ? Est-ce là une forme de régulation naturelle ? Qui témoigne d'un organisme en bonne santé ? L'acharnement thérapeutique a ses limites, même s'il donne aux gouvernements successifs l'occasion d'apparaître comme le sauveur du système de protection sociale auquel les Français sont, par principe, très « attachés ». Mais, encore une fois, l'État-providence n'est pas la protection sociale. Et si l'on veut sauver la protection sociale en France, peut-être est-il temps de s'affranchir de la forme de l'État-providence. La question que l'on doit se poser c'est de savoir comment dégager les voies et moyens qui permettent, au XXI^e siècle, d'assurer aux Français une protection à la fois individuelle et collective efficace, à coûts maîtrisés, contre les principaux risques de l'existence.

Je n'esquisserai pas un modèle alternatif à l'État-providence, mais plutôt une méthode pour sa réforme. Il ne paraît pas possible, peut-être pas souhaitable, de vouloir reconstruire à partir de zéro tout l'édifice. Par contre nous devons nous doter de règles claires pour passer au crible les organismes et les institutions, et dégager les voies de leur réforme. Je les rassemblerai autour de quatre principes.

Le principe de compétitivité

Comparé aux autres systèmes de protection sociale en vigueur en Europe et dans le monde, le système français apparaît pour le moins singulier. Le secteur public se caractérise dans tous les domaines par des dispositifs spécifiques (retraites, maladie, etc.), plus favorables que ceux en vigueur pour le secteur privé. Le financement du système est encore très largement assis sur des cotisations sociales, mais l'État est omniprésent alors qu'il finance une part minoritaire des dépenses. Le paritarisme national paraît être une donne politique que l'on ne retrouve dans aucun pays. Tout cela ne serait pas grave, si le système de protection sociale français n'était pas l'un des plus coûteux au monde. La confusion des financements et des responsabilités est telle que notre système est, au sens propre du terme, original.

Avec l'Europe, au niveau du continent, et la mondialisation, au niveau de la planète, nous sommes entrés dans une ère de compétitivité globale. Il faudra désormais tenir compte de ce qui se passe dans les autres pays. Il n'est plus possible de construire solitairement ses modèles et d'en défendre la superbe exception. Le *benchmarking*, ou plutôt l'*« étalonnage »*, désormais, est la règle, et, *nolens volens*, la voie obligée. Vouloir défendre aujourd'hui un système parce qu'il serait unique en son genre serait pure folie.

Trois voies s'offrent *in abstracto* à nous. La première consisterait à continuer à laisser dériver le système de protection sociale français. De projets de lois en projets de lois, la France continue à étendre son dispositif, en prélevant sans cesse davantage sur les salariés et les entreprises. Nous nous retrouverons rapidement dans une situation que l'on peut qualifier de rupture de compétitivité. Le site de production France n'est plus compétitif et les entreprises choisissent de se localiser dans les pays les plus attractifs, dans lesquels le rapport coût/productivité est le plus bas. Compte tenu de ses délocalisations, les taux des prélèvements augmentent, ce qui entretient le processus pervers. À terme, les difficultés du système français de protection sociale sont telles qu'une réforme majeure s'impose.

La seconde voie passerait par une harmonisation des dispositifs sociaux dans les divers

pays de l'Union européenne, voire même par leur unification. Si tous les pays européens ont des dispositifs *grosso modo* équivalents, à l'évidence le problème de la compétitivité ne se pose plus. En fait le problème est déplacé, car il faudra dans ce cas vérifier que le système européen n'est pas un handicap par rapport aux choix des autres pays participant aux marchés mondiaux. Disons-le simplement : l'idée d'une Europe providence semble relever d'un rêve chimérique. Il s'agit bel et bien d'une utopie. Prenons un exemple : vouloir élaborer un système d'assurance chômage unique ou intégré relève du fantasme. Tout diffère en Europe : le fonctionnement du marché du travail, le niveau des salaires, les conventions collectives. Comment dans ce cas imaginer qu'une caisse européenne unique permettrait une bonne indemnisation du chômage ? Comment, même en l'absence d'une caisse européenne, croire que l'on pourra établir un barème d'indemnisation du chômage commun ? Comment dégager au niveau européen des principes communs dans ce domaine : l'assurance chômage devrait-elle être gérée par l'État – comme au Royaume-Uni – ou par les partenaires sociaux – comme en France ? La nature des droits sera-t-elle distributive ou commutative ? Tous les autres domaines de la protection sociale, tels ceux de l'assurance maladie ou des retraites, paraissent eux aussi peu propices à une européanisation des dispositifs nationaux. L'idée de la construction d'une Europe sociale, faisant suite à l'Europe économique et monétaire, paraît utopique : le social est trop imbriqué dans la société pour que l'on puisse prétendre le standardiser. Les comportements restent nationaux, fortement territorialisés. Ne rêvons donc pas : le salut ne passera pas par l'unification, même si à terme un degré minimum d'harmonisation peut être envisagé.

La troisième voie repose sur l'idée qu'avec la mondialisation, les systèmes économiques et sociaux sont devenus interdépendants. Les systèmes de protection sociale rentrent en résonance, en concurrence, en compétition avec les modèles des autres pays. Du fait de l'intensification des échanges, cette résonance sera de plus en plus forte. Aussi sans rêver d'une harmonisation, chaque pays peut continuer à se doter de ses règles, à la condition expresse que ces règles ne soient pas en divergence profonde avec celles des autres pays.

C'est la recherche d'une certaine compatibilité. Et surtout que ces règles fassent la preuve de leur efficacité. À l'avenir, tout dispositif social devra être passé au crible du raisonnement économique : quels coûts ? Quels avantages ? Il faudra justifier ses différences et ses singularités, ses exceptions et ses spécificités par des avantages comparatifs. Il faudra surtout respecter dans tous les domaines le principe d'efficience, car les différences des taux de cotisation ou d'imposition auront des effets pervers. C'est par la concurrence intelligente que se fera paradoxalement le rapprochement des modèles.

Ayons, comme le revendent avec humilité certains pays étrangers – je pense notamment au Royaume-Uni –, le courage de nous inspirer des *best practices* en vigueur à l'étranger. C'est un devoir de tout gouvernement de se dire : si tel ou tel pays a trouvé un dispositif pour l'insertion des jeunes, un autre a trouvé une solution efficace pour couvrir le risque de dépendance, un troisième a inventé un mécanisme d'épargne-retraite performant, je dois, plutôt que de bâtir dans l'abstraction et dans l'absolu un modèle français, regarder sans *a priori* ces expériences et m'en inspirer. Le principe de compétitivité, c'est le refus des idéologies, c'est la voie ouverte au pragmatisme, c'est le principe d'un gouvernement modeste. C'est le principe de convergence par l'excellence.

Le principe de responsabilité

Le second pilier est le principe de responsabilité. En matière de protection sociale, et en raison même de la dissociation progressive de la protection sociale et du travail, de la fiscalisation progressive, de l'oubli de l'opposition fondatrice entre valide et invalide, nous sommes arrivés à une situation dans laquelle on distribue des droits sans devoirs en contrepartie. À l'origine de l'État providence, en face des droits, il y avait le devoir de cotisation et ce devoir de cotisation maintenait l'équilibre entre ceux qui financent et ceux qui perçoivent, entre les cotisants et les prestataires. Nous sommes entrés dans une ère complexe, en partie d'assistanat, parce qu'il y a dissociation entre les cotisations et les prestations. Nous créons des droits *in abstracto*, sans que ceux-ci reposent sur une participation préalable ou ulté-

rieure à l'activité productive. C'est ce qui a été fait avec le revenu minimum d'insertion, même si l'intention originale du législateur a été de conditionner l'aide à un devoir d'insertion. Des droits sans devoir, des droits qui ne sont pas la contrepartie d'un effort contributif, c'est ce qu'on appelle l'assistance. Cela entraîne le développement du clientélisme, une dépendance, une accoutumance qui, comme on le disait fortement à une autre époque, « démoralise ».

Toute réforme de la protection sociale doit permettre de retrouver un équilibre entre droits et devoirs, devra limiter les effets pervers, les effets d'aléa moral, les effets d'éviction, les effets d'aubaine, les effets de désincitation au travail ou à l'épargne du système actuel. Pratiquement, cela peut prendre différentes formes. La première consiste à privilégier l'incitation plutôt que de recourir à l'obligation. Le principe serait « aide-toi, l'État t'aidera ». La seconde forme consiste dans l'introduction de critères de conditionnalité dans l'octroi d'un certain nombre de transferts. Dans le cas de l'assurance chômage par exemple, certains envisagent d'interrompre les allocations lorsque le bénéficiaire refuse plusieurs fois un emploi ou refuse de suivre une formation. La troisième forme consiste à systématiquement vérifier que les transferts sociaux non contributifs sont significativement inférieurs aux droits sociaux contributifs. Ainsi, dans le cas de la couverture maladie universelle, il faudrait que les remboursements effectués auprès de titulaires de la CMU – qui n'acquittent rien – ne soient pas équivalents ou supérieurs à ceux dont bénéficient les actifs cotisants à taux plein. Le Rmiste ne peut pas être traité comme le titulaire du SMIC. Dans le même ordre d'idée, il semble difficile d'admettre que l'écart soit faible entre le titulaire du minimum vieillesse, qui n'a pas ou a peu cotisé, et la retraite de celui qui a cotisé quarante ans.

Le principe de responsabilité aura d'autres déclinaisons à l'avenir. Ainsi, pour les maladies dont on aura la preuve qu'elles dépendent étroitement et directement du comportement des individus, sera-t-on enclin à exiger de la part des bénéficiaires des prises en charge des changements de comportement. Nous allons rentrer dans l'ère du « monitoring » des comportements. La protection sociale consistera demain, à l'instar de ce qu'avait affirmé Bill Clinton, à donner une

seconde ou une troisième chance, et non pas à prendre en charge définitivement, de manière déresponsabilisante, des personnes qui pourraient participer à nouveau à l'activité productive.

Le principe de justice

Troisième principe : le principe de justice. Depuis la publication par John Rawls de sa fameuse *Theory of Justice* (1971), économistes et politologues ont rivalisé dans l'élaboration et le perfectionnement des modèles de justice. Nous n'en manquons pas. Pourtant on serait bien en peine de dire de quel modèle de justice relève notre système actuel de Sécurité sociale. Dans certains cas, on repère des critères d'égalité, dans d'autres cas des critères d'équité, mais dans de nombreux cas on ne dégage aucun critère clair qui permettrait de déterminer les objectifs sous-jacents aux modalités des dispositifs sociaux. Un phénomène notamment perturbe toutes les analyses : l'existence d'un très grand nombre de plafonds, dont la fixation relève d'une pure logique administrative, qui génèrent effets de seuil et fractionnement du corps social. L'analyse des redistributions est rendue particulièrement ardue en raison également de la grande variété des transferts sociaux qu'un ménage peut recevoir, certains en nature d'autres en espèces, sans que l'on puisse comprendre les effets de la combinaison de toutes ces allocations multiples perçues au titre du chômage, du nombre d'enfants, du logement, etc. Disons-le d'un mot : le système français de protection sociale met en œuvre des transferts tellement complexes que plus personne ne sait qui paye et qui reçoit.

Les redistributions sont nécessaires : elles résultent d'ailleurs intrinsèquement d'une gestion collective des risques. Elles sont indispensables et contribuent à l'efficacité de tout système économique. Mais ce n'est pas parce qu'elles sont nécessaires qu'elles ne doivent pas être maîtrisées. En France, on ne connaît pas le circuit des redistributions : on ne connaît pas les redistributions entre classes d'âge ; on connaît mal les redistributions entre générations ; on connaît encore moins bien les redistributions entre niveaux de revenus ou de patrimoine. Ainsi gère-t-on 2 600 milliards de francs dans la plus grande opacité. Pourquoi social devrait-il rimer avec obscurité ? Le système de

Sécurité sociale français peut-il être considéré comme juste ? On n'a aucun moyen de le dire. Et juste en quel sens ? Au sens de quel modèle ? Cela on le sait encore moins.

Certains prétendent que les redistributions doivent être opaques pour être acceptables, et acceptées. L'ignorance serait une caractéristique intrinsèque des systèmes de redistribution. Il suffirait que ceux qui participent aux redistributions comme cotisants ou prestataires se fassent une idée subjective de leur sens et de leur légitimité. Cette approche semble périmée.

Le troisième principe d'une réforme de l'État-providence, le principe de justice, demande que l'on déchire le voile d'ignorance sur les transferts sociaux. Il faut expliciter les transferts, parce que ce sera désormais la condition de leur acceptation par les citoyens et par les cotisants. Oui aux redistributions, mais dès lors qu'elles sont objectivement légitimes. Cela demande de repenser les mécanismes de transferts et de redistribution afin de les faire reposer sur des critères objectifs de justice, parfaitement transparents. Cette explicitation conduira sans aucun doute à renforcer la mise en œuvre des modalités visant au respect du second principe de responsabilité.

Le principe d'efficacité

Quatrième et dernier pilier de la réforme : le principe d'efficacité. L'analyse du système social français conduit au constat selon lequel il est coûteux et que ses performances réelles ne sont pas à la hauteur des ambitions de ses promoteurs. Les performances de la France en matière de morbidité ne sont pas significativement supérieures à celles de nos partenaires, il en va de même en matière d'espérance de vie, de lutte contre la pauvreté ou contre le chômage. En dépit des transferts mis en œuvre, les comparaisons internationales ne démontrent pas que la France a un degré d'inégalité des revenus ou des patrimoines significativement inférieur à celui des autres grandes démocraties. En d'autres termes, le rapport coût/efficacité des dispositifs sociaux français semble pouvoir être sensiblement amélioré.

La réforme de l'État-providence et l'évolution des dispositifs de prise en charge des risques de l'existence doivent tenir compte du principe d'efficacité. Le principe d'efficacité,

à l'instar du principe de compétitivité, exprime le choix, en matière de protection sociale, de solutions plus pragmatiques qu'idéologiques, le choix de se doter des instruments les plus adéquats aux fins poursuivis même s'ils doivent remettre en cause la pérennité des solutions héritées du passé.

Pour restaurer l'efficacité du système, il faudra sans aucun doute redéfinir les frontières entre ce qui relève de la responsabilité des individus et des familles, de l'entreprise, des partenaires sociaux au niveau de la branche ou au niveau national, et ce qui relève de l'État et des autres collectivités publiques. Le mouvement à enclencher est celui de la décentralisation, de la subsidiarité.

Il conviendra également de choisir des formes d'organisation propices à la recherche de l'efficacité. Prenons le cas de l'assurance maladie. Beaucoup de nos partenaires européens ont choisi d'y introduire une dose de concurrence : dans le cadre d'une obligation d'assurance maintenue, pour éviter les problèmes de sélection, les assurés pourraient avoir le choix de l'organisme prestataire. Ne peut-on pas attendre qu'une telle mise en concurrence – tempérée, autant que le climat français selon la géographie de Vidal de La Blache, à la fois par l'obligation d'assurer et de s'assurer, la définition de cahiers des charges précis pour les assureurs – introduire un aiguillon salutaire entre les offreurs d'où pourrait sortir une meilleure efficacité de notre système de protection sociale que celle qu'offre un système aussi monopolistique que le nôtre ?

Le temps est venu

Les quatre piliers de la réforme, compétitivité, responsabilité, justice et efficacité, sont autant de principes directeurs.

Le principe de compétitivité s'adresse aux pouvoirs publics qui doivent assurer une compatibilité des choix français avec ceux de nos partenaires, européens notamment. Il rappelle qu'un système de protection sociale ne peut pas fonctionner à économie fermée ; il réintroduit l'exigence économique dans un social qui a quelque-fois trop tendance à jouer son émancipation ou même à vouloir le dominer.

Le principe de responsabilité pose une exigence complémentaire, indissociable de tout dispositif de solidarité, sans quoi il est

condamné à dégénérer en système d'assistance. Le principe de justice est un principe de transparence sociale. Il réinstalle un système de valeurs à la base de la protection sociale. Le principe d'efficacité vise à libérer la protection sociale de l'idéologie et de la bureaucratie.

Le temps est venu, plus de cinquante ans après la mise en place des institutions actuelles, d'innover, de construire un nouvel ensemble d'institutions de protection adaptées au nouvel univers des risques. Le problème n'est ni de détruire ni de défendre les institutions de la Sécurité sociale. Le moment est venu d'essayer d'inventer des dispositifs nouveaux dans

tous les domaines des risques de l'existence, pour que nos citoyens puissent affronter la société d'aujourd'hui et de demain, une société postindustrielle plongée dans un monde concurrentiel. Cela implique sans doute de redonner des degrés de liberté à d'autres institutions que l'État, resolliciter la famille, l'entreprise et les marchés, mais aussi ne pas craindre d'inventer d'autres institutions de droit privé, comme les fonds de pension ou les réseaux de soins. Place aux nouveaux entrepreneurs sociaux !

DENIS KESSLER

LIBERTÉ DE L'ESPRIT

Tout ce que j'ai pu pour la liberté de l'esprit – L'esprit pas attaché par le besoin d'argent – par l'ambition littéraire – par l'amour même – Au point de devenir affairé, amoureux pour se libérer de l'argent et de l'amour – Au point de ne pouvoir suivre même à fond – telle science pour ne pas y rester. Au point de perdre le courage devant ces risques – Au point d'aimer l'ennui.

Paul VALÉRY, *Cahiers 1894-1914*, tome VII, 1904, p. 18.

Sur le modèle hollandais

MICHEL DIDIER

PLUSIEURS facteurs rapprochent la France et les Pays-Bas. Un niveau de vie comparable comme aussi l'attachement des deux pays à un degré élevé de protection sociale. Les performances macroéconomiques des Pays-Bas sont pourtant sensiblement supérieures à celles de la France depuis une quinzaine d'années. Les Pays-Bas semblent mieux réussir économiquement sans supporter en contrepartie de coût social. Bien au contraire, l'un des dysfonctionnements sociaux parmi les plus graves, le chômage, est beaucoup plus faible aux Pays-Bas. La comparaison entre la France et les Pays-Bas suggère ainsi quelques réflexions sur les stratégies économiques qui semblent les plus adaptées à l'économie actuelle.

De 1982 à 1990, la croissance moyenne annuelle a été de 2,5% par an en France et de 3,0% aux Pays-Bas. L'écart, d'un demi-point par an avant 1990, s'est accru par la suite pour atteindre un point par an en moyenne de 1990 à 1998. Un tel écart, qui persiste sur quinze ans et tend même à augmenter, ne peut pas relever d'un simple décalage conjoncturel. Il renvoie nécessairement à des mécanismes de croissance différents. Les Pays-Bas ont enregistré sur l'ensemble des années 90 la plus forte croissance du PIB par habitant parmi les grands pays développés. De 1990 à 1998, le niveau de vie moyen par habitant s'est accru de 17%, soit deux fois plus que le niveau de vie moyen des Français.

Ces bons résultats ne doivent rien à une facilité inflationniste. Le taux d'inflation moyen des prix à la consommation a été de 2,2% par an de 1982 à 1997 aux Pays-Bas alors que l'inflation moyenne française sur cette même période a été de 4% par an. La période 1982-1997 comprend toutefois deux régimes d'inflation dans notre pays et il est possible que

dans la moins bonne performance française des quinze dernières années une partie soit due au coût du changement de régime inflationniste. Mais ce coût appartient maintenant au passé et l'inflation est désormais pratiquement la même dans les deux pays. Or le taux de croissance économique des années récentes reste toujours plus élevé aux Pays-Bas.

Les échanges avec l'extérieur jouent dans l'économie néerlandaise un rôle encore plus important que dans l'économie française en raison de la différence de taille entre les deux pays. Si l'on raisonne en termes de balance commerciale, les Pays-Bas enregistrent un avantage. Ils obtiennent un excédent permanent depuis 1980 alors que la France n'est en excédent que depuis 1992, c'est-à-dire depuis que le rythme de la croissance française a sensiblement fléchi, diminuant ainsi le besoin d'importations. Actuellement, l'excédent commercial des Pays-Bas est de 17 milliards de dollars, soit les deux tiers de l'excédent français. Il est donc bien supérieur au rapport des poids économiques entre les deux pays. Enfin, les indicateurs de compétitivité classiques montrent que les Pays-Bas gagnent des parts de marché. La part des exportations françaises dans les exportations totales des sept principaux pays de l'Union européenne a eu tendance à diminuer. Elle était de 17% en 1980. Elle est revenue ensuite à 15,7% en 1990 et 15,5% en 1997. En revanche la part des exportations néerlandaises a augmenté. Elle était de 8,1% en 1980 et s'est élevée à 9,3% en 1997.

Chômage et emploi

Un autre critère de comparaison est le chômage. L'examen direct des taux de chômage est assez limpide. Aux Pays-Bas, le taux de

chômage est monté jusqu'à 11% en 1983, puis il est revenu à moins de 5% actuellement. En France, le taux de chômage était de 8% en 1983. Il est monté jusqu'à 12% et reste encore supérieur à 11%. Il est constamment supérieur au taux néerlandais depuis 1985. Il est vrai que la comparaison des chiffres de chômage est souvent l'objet de controverses.

Certaines études ont proposé des concepts du chômage beaucoup plus larges que la définition classique du Bureau international du travail, en incluant une partie des personnes qui travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler plus, les personnes en formation lors de reconversion, les personnes incitées à se retirer du marché du travail notamment en raison de leur âge ou d'une invalidité, voire les salariés peu rémunérés ou même les bénéficiaires de revenus sociaux d'assistance. Des calculs maximalistes de ce genre ont conduit pour la France à un nombre de personnes « en situation d'emploi dégradée » de 6,7 millions, soit 18% de la population d'âge actif. Un calcul du même type, mais non exactement comparable, aboutit pour les Pays-Bas à un « chômage au sens large » de 1 971 000 pour une population d'âge actif de 10 603 000, soit 19%. Les chiffres sont proches mais les concepts sont trop larges et trop flous pour être significatifs. Parmi les nombreuses difficultés de rapprochement, l'une des principales concerne l'interprétation du régime d'invalidité aux Pays-Bas, dont le nombre de bénéficiaires s'est gonflé jusqu'à près d'un million il y a quelques années (environ sept cent cinquante mille actuellement) et qui regroupe dans des proportions inconnues de vrais invalides et des personnes sans emploi.

D'autres approches du problème permettent de compléter utilement l'analyse de l'efficacité du marché de l'emploi. Une comparaison entre les taux d'emploi (qui rapporte l'emploi à la population d'âge actif), les taux d'activité (population active rapportée à la population d'âge actif) et les taux de chômage (chômage rapporté à la population active) par âge montre que la société hollandaise intègre plus facilement les jeunes dans la vie active que la société française. Les taux d'activité et d'emploi sont assez proches pour la catégorie de 25 à 54 ans, comme pour les personnes de 55 à 64 ans, avec probablement pour ce groupe des statuts d'inactivité différents entre les deux pays. En revanche, des écarts très

importants apparaissent pour les jeunes de 15 à 24 ans. Sur 1 000 jeunes Hollandais, 63% sont actifs et 57% ont un emploi. Sur 1 000 jeunes Français, 28% sont actifs (deux fois moins qu'aux Pays-Bas) et 20% ont un emploi (trois fois moins qu'aux Pays-Bas). Il en résulte un taux de chômage (nombre de chômeurs rapportés aux seuls actifs) presque trois fois supérieur pour les jeunes Français, mais surtout un nombre de jeunes Français écartés du marché du travail – ni occupés ni chômeurs – beaucoup plus élevé.

Il faut enfin se tourner vers un examen direct de l'évolution de l'emploi. Sur ce terrain, la différence est encore plus nette. Le nombre de personnes ayant un emploi en France était de 21,5 millions en 1973. Ce nombre s'est élevé à 22,5 millions en 1997, soit une augmentation de un million en vingt-quatre ans. Pour se faire une idée de l'écart du rythme des créations d'emplois entre la France et les Pays-Bas, on peut appliquer le taux de progression de l'emploi constaté aux Pays-Bas à l'emploi français de 1973. Cela revient à calculer ce qu'aurait été l'emploi en France s'il avait évolué comme aux Pays-Bas depuis 1973. Avec ce calcul, on obtiendrait 700 000 emplois de moins en 1982 aux Pays-Bas (par rapport à la France) mais 1,5 million de plus en 1990, et 4,4 millions de plus en 1997. Les mécanismes de la création d'emplois fonctionnent donc bien mieux depuis une quinzaine d'années aux Pays-Bas, et ils fonctionnent aussi beaucoup mieux qu'en France.

La durée du travail

On entend quelquefois avancer l'idée que la bonne performance de l'emploi aux Pays-Bas serait due à une politique vigoureuse de réduction du temps de travail, alors qu'en France le « blocage » de la durée du travail depuis l'expérience malheureuse de 1982 aurait limité les créations d'emplois. Il faut sur ce point bien distinguer la réalité et les apparences. Les statisticiens calculent en effet et publient une durée moyenne effective du travail pour l'ensemble des salariés (ou des personnes occupées). Selon les *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE, le nombre moyen d'heures annuelles effectivement travaillées par salarié ayant un emploi est passé aux Pays-Bas de 1 530 heures en 1983 à 1 365 (en 1997), soit une baisse d'environ 10%. En France, cette même durée

était de 1 558 heures en 1983 et de 1 519 en 1997, soit une baisse d'à peine 2%. La durée annuelle moyenne du travail des salariés a donc baissé plus fortement aux Pays-Bas depuis quinze ans. Mais ce serait une grave erreur d'en conclure que les créations d'emplois seraient dues aux Pays-Bas à la diminution de la durée hebdomadaire du travail (durée de la semaine normale, que la France voudrait ramener à 35 heures). Tout simplement parce que si la durée *annuelle moyenne* a effectivement diminué aux Pays-Bas, la durée *hebdomadaire de travail* a quant à elle peu changé.

La baisse de la durée moyenne *annuelle* du temps de travail aux Pays-Bas n'est pas due à une diminution de la durée hebdomadaire du travail mais à l'augmentation du nombre des salariés à temps partiel. La proportion de l'emploi à temps partiel est aujourd'hui proche de 30% (contre 15% en France). La principale explication est que le taux d'activité féminine était faible il y a quinze ans, sensiblement plus bas qu'en France. L'écart a presque disparu depuis. Un nombre important de femmes néerlandaises se sont présentées sur le marché du travail. Elles ont été effectivement intégrées, mais sur des emplois à temps partiel, en partie parce qu'elles le souhaitaient, en partie parce qu'elles ne pouvaient pas faire autrement en raison notamment de l'insuffisance de structures d'accueil des enfants en bas âge.

C'est l'augmentation de la proportion du temps partiel et non pas la diminution de l'horaire hebdomadaire qui a fait diminuer la durée annuelle moyenne du travail. Après une baisse au milieu des années 80, la durée de la semaine de travail pour les travailleurs à plein temps (la seule qui ait un sens microéconomique et qui soit comparable entre pays) est stable et proche de 39 heures. Elle est donc voisine de la durée hebdomadaire française en tendance comme en niveau.

Coût du travail et charges publiques

Un autre aspect connu et important du dynamisme de l'emploi aux Pays-Bas a été la modération des hausses du coût du travail. Le socle de la nouvelle stratégie économique mise en place au début des années 80 a été l'accord entre les employeurs et les syndicats (accord de Wassenaar) destiné à assurer la modération du coût salarial. L'accord de

Wassenaar et les accords ultérieurs entre les partenaires sociaux au niveau national ont défini les grandes orientations. Les négociations effectives des salaires ont eu lieu ensuite au niveau sectoriel. Selon les analyses de l'OCDE (*Études économiques, Pays-Bas, 1998*), ce mélange de négociations centralisées et décentralisées a accru la flexibilité du marché du travail. Le gouvernement a pour sa part largement favorisé la modération des coûts salariaux par une maîtrise rigoureuse du coût de la couverture sociale, par une baisse des salaires minimums et par une diminution des impôts. Une politique d'allègement relatif du coût du travail par diminution des charges sociales est un aspect important de la stratégie pour l'emploi.

Un dernier point de comparaison porte sur les impôts et les finances publiques. Les Pays-Bas avaient connu une période de grave dérapage des finances publiques jusqu'au début des années 80. Les recettes et les dépenses publiques (en proportion du produit intérieur) étaient au-dessus des niveaux français comme d'ailleurs de ceux de tous les autres pays de l'Union européenne, et le déficit des administrations publiques s'était même creusé jusqu'à 7% du PIB en 1982. Il est intéressant d'observer le « mouvement de ciseau » qui s'opère ensuite. Le poids des dépenses publiques dans le revenu national est resté sur une tendance croissante en France, alors que les Pays-Bas ont organisé un recul continu de la dépense publique et une réduction du déficit lente mais régulière. Ces mesures n'ont pas consisté en un échenillage du « train de vie de l'État ». Elles ont reposé sur des réformes structurelles profondes : réduction des effectifs publics de 8% depuis 1987, gestion d'une partie de l'assurance maladie sous forme concurrentielle, développement rapide de fonds de pension en complément des retraites de base, etc.

Quelques enseignements

Ces comparaisons historiques suggèrent quelques réflexions sur les politiques et les mécanismes économiques. En premier lieu, on aurait tort de considérer que la réussite des Pays-Bas comme notre légendaire « incapacité à nous reformer » tiendrait à la nature des choses. Les Pays-Bas réussissaient mal avant 1982, plutôt moins bien que la France. De 1960 à 1973, le taux de croissance économique

était très voisin dans les deux pays (proche de 5%), mais de 1973 à 1982 la croissance a été fortement ralenti aux Pays-Bas pour tomber à 1,6%, alors que le taux de croissance français était en année moyenne de 2,5%. Un grand nombre d'analystes qui parlent maintenant de « miracle hollandais » ou de « modèle hollandais » parlaient dans les années 1970 de la « maladie hollandaise ». Il y a donc bien quelque chose qui a changé après 1982 aux Pays-Bas, grâce à la mise en œuvre d'une stratégie économique meilleure et plus efficace. Cela montre que le rôle du politique reste entier dans les économies de marché contemporaines. Il y a de bonnes politiques économiques et il y en a de moins bonnes.

Une deuxième observation est que la thèse des créations d'emplois grâce à la réduction du temps de travail aux Pays-Bas n'est qu'un mythe ou un jeu sur les mots. Le nombre total d'heures travaillées aux Pays-Bas a augmenté de près de 15% en quinze ans alors que le nombre total d'heures travaillées en France est aujourd'hui à peu près le même qu'il y a quinze ans. Les bonnes performances hollandaises tiennent d'abord à la croissance économique, à un effort collectif pour travailler plus et aussi à une très nette déformation du partage entre salaire et emploi. Au total, la différence de coût de l'heure de travail entre les Pays-Bas et la France s'est réduite de plus de 15% entre 1982 et 1998, le coût de l'heure de travail néerlandaise, manifestement trop élevé il y a quinze ans, est revenu au-dessous du coût de l'heure en France. Cette modération du coût du travail a permis des créations d'emplois directement (par un effet de substitution entre facteurs de production) et indirectement (par un effet de compétitivité et de stimulation de la croissance). Les emplois créés étant pour une large partie d'entre eux à temps partiel, il en résulte une baisse statistique de la durée moyenne annuelle du travail. Mais il existe une différence fondamentale entre la baisse du temps de travail annuel moyen par développement du temps partiel et celle qui résulterait d'une stratégie « à la française » (diminution de l'horaire hebdomadaire sans perte de salaire). Cette deuxième stratégie crée un choc de coût négatif pour l'économie alors que dans la première

stratégie il n'y a pas de surcoût mais un nouveau partage du travail et du revenu sans atteinte à la compétitivité. Cette seconde démarche s'est avérée très favorable à l'emploi, cela ne surprendra pas les économistes.

Un troisième enseignement de la comparaison porte sur la relation économique entre dépense publique et croissance économique. À ce niveau d'analyse très global, on doit constater que, loin de freiner la croissance, la réduction de la dépense publique s'est accompagnée d'un renforcement durable de la croissance. L'observation confirme que dans le contexte actuel une réduction de la dépense publique apporte plus d'avantages de croissance grâce à une meilleure allocation en raison d'une baisse temporaire de la demande. Ainsi, s'est progressivement enclenché selon les termes du dernier rapport annuel de l'OCDE sur les Pays-Bas un « cercle vertueux » associant une bonne compétitivité internationale, une forte rentabilité, des investissements dynamiques et des créations rapides d'emplois, avec des effets en retour sur la confiance des ménages et la consommation privée.

La dernière observation délivre un message d'optimisme. Il s'avère en définitive que l'économie française a suivi, souvent avec retard, toujours avec hésitation, une trajectoire comparable à celle des Pays-Bas sur plusieurs points : modération salariale, désinflation, réduction du déficit public. Au cours des quinze dernières années, la France a su maîtriser les dérèglements salariaux, elle est venue à bout de l'inflation, elle a renoncé aux relances budgétaires intempestives, elle s'est ralliée aux privatisations, elle commence depuis peu à admettre qu'une hausse du coût du travail excessive est destructrice d'emploi. Sur la gestion du secteur public, sur la vision du marché du travail et sur les rôles de la négociation sociale et de la loi, le retard des conceptions françaises reste en revanche manifeste. À la lumière des évolutions passées, on peut espérer qu'il finira par être comblé. Les modèles de politique économique français et néerlandais ne seront plus alors très différents.

MICHEL DIDIER

La décomposition de l'école républicaine

PHILIPPE RAYNAUD

Le printemps dernier a été marqué par une assez forte crise de légitimité du ministre de l'Éducation nationale, dont l'ampleur a surpris et inquiété ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, se félicitaient de sa « détermination » à « réformer » une Éducation nationale supposée immobile. Depuis, la crise est passée, emportée sans doute par l'actualité plus intéressante de la guerre, mais elle a laissé néanmoins quelques traces, comme l'ont montré notamment les élections européennes, où les socialistes ont sans doute payé d'un prix assez fort l'impopularité de Claude Allègre auprès d'une partie de leur public naturel⁽¹⁾; le propos de cet article sera d'abord d'analyser ce que signifie ce désaccord, ou ce divorce, entre la gauche gouvernante et une large partie du peuple enseignant avant d'essayer d'éclairer les débats actuels sur les réformes de l'école et de proposer en conclusion quelques réflexions sur les problèmes qui vont inéluctablement se poser à l'enseignement français dans les années à venir.

Le projet de Claude Allègre

Contrairement à ce qu'affirme une propagande aussi naïve qu'intéressée, il n'est pas vrai que le système éducatif soit resté immobile au cours des dernières décennies : la politique actuelle, bonne ou mauvaise, s'inscrit au contraire dans une ligne continue de « réformes » qui ont profondément changé le système scolaire français, en le « massifiant », en affaiblissant la position relative de

l'enseignement secondaire, en élargissant l'accès à l'enseignement supérieur et en transformant profondément le *contenu* de la culture scolaire⁽²⁾ – François Bayrou lui-même, accusé aujourd'hui d'immobilisme, avait accompli la grande réforme des premiers cycles universitaires préparée par Lionel Jospin, et prudemment enterrée par Jack Lang. Il reste néanmoins que Claude Allègre a, si l'on peut dire, un style à lui et qu'il propose quelques inflexions importantes sur certains points : pour comprendre son action, le mieux est sans doute de partir de ses *intentions affirmées* avant d'analyser sa *stratégie*, en tenant compte de l'*état des forces* dans le monde de l'Éducation nationale.

Les desseins de Claude Allègre sont assez aisés à connaître, puisqu'ils ont été très clairement et honnêtement exposés dans un ouvrage publié en 1993⁽³⁾, où il fait le bilan de son expérience de « conseiller »⁽⁴⁾ de Lionel Jospin lorsque ce dernier était ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement de Michel Rocard et où il expose sa vision du passé et de l'avenir de l'Université française. Pour ce qui concerne le passé, les idées de Claude Allègre ne sont guère originales : ce sont, dans leur version de gauche, celles qu'ont toujours défendues les critiques du modèle français, selon lesquels l'excessive importance de l'école primaire et, surtout celle du secondaire, ont conduit à la faiblesse des

(1) Beaucoup d'électeurs ont manifesté leur insatisfaction en annulant leur bulletin de vote par l'adjonction de la mention « Allègre », et les experts du PS estiment globalement à plus de 1,5 % les pertes en voix dues aux erreurs du ministre.

(2) Cf. sur ces points Philippe Raynaud et Paul Thibaud, *La Fin de l'école républicaine*, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit/Fondation Saint-Simon », 1990.

(3) Claude Allègre, *L'âge des savoirs. Pour une renaissance de l'Université*, Gallimard, coll. « Le débat », 1993.

(4) « Conseiller » est en fait peu dire, car chacun sait que Claude Allègre a exercé alors tous les pouvoirs d'un secrétaire d'État des Universités, sinon d'un ministre de l'Enseignement supérieur.

universités, elle-même aggravée par le « dualisme » de l'enseignement supérieur et par le système des grandes écoles ; s'y ajoutent simplement quelques vagues et décoratives considérations historiques sur l'héritage médiéval (qui expliquerait pourquoi les professeurs et non les étudiants sont au centre des universités) et, surtout, une amorce de critique des traditions de la gauche : celle-ci, héritière de la Révolution, se méfie de l'Université et c'est pour cela qu'elle a privilégié à l'excès les problèmes de l'*« école unique »*, tout en laissant le CNRS accaparer les fonctions de la recherche sous l'influence des « savants socialistes et communistes des années 1939-1947 », qui imitaient ainsi « l'Union soviétique et son académie des Sciences (elle-même imitée de nos académies du XVII^e siècle)

(⁵) ». Le but, parfaitement respectable et qui semble marqué au coin du bon sens, sera donc d'*« aider l'émergence d'une grande institution universitaire associant recherche et enseignement de haut niveau, permettant à la fois le maintien d'un niveau élevé de culture de nos citoyens, mais aussi l'irrigation de notre économie, de nos cercles politiques par des idées nouvelles et des hommes formés à ces idées*

(⁶) »; c'est ici malheureusement que se présente une difficulté qui est peut-être la clé de toutes celles qu'a depuis rencontrées Claude Allègre : pour que les universités françaises aient le même prestige que celles des États-Unis ou d'Angleterre, il faudrait évidemment qu'elles soient en mesure d'attirer et de conserver les meilleurs étudiants, ce qui supposerait tôt ou tard que l'on pose la question de la sélection à l'entrée de certaines formations universitaires. Or, précisément, toute la démarche suivie par Lionel Jospin et Claude Allègre les a conduits à écarter toute initiative de ce genre, pour des raisons qu'il vaut sans doute la peine de rappeler.

Claude Allègre connaissait trop bien les universités américaines pour croire à la fable démagogique qui oppose « massification » et sélection, mais il voyait à cette dernière des inconvénients majeurs : l'introduction de la sélection, nous dit-il dans son livre, aurait rompu avec la « tradition » qui veut que coexistent « un système à sélection à l'entrée (grandes écoles) » et « un système sans sélec-

tion (université) », elle aurait consolidé les priviléges des meilleurs élèves des lycées et elle aurait renforcé « les universités des grandes villes au détriment des autres, car sélection entraîne migration » (à quoi il faut ajouter, mentionné en passant, le « risque de désordres étudiants »). Sans discuter pour l'instant ces arguments, on remarquera simplement qu'ils limitaient singulièrement la portée des ambitions des réformateurs, et ce d'autant plus que ceux-ci faisaient tout pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur : non seulement les universités n'avaient aucun moyen pour attirer les meilleurs étudiants dans leurs premières années, mais elles devaient prendre en charge un public de plus en plus hétérogène, en se voyant interdire toute diversification de leurs formations. Cela ne suffisait pas à faire abandonner le projet, mais cela lui donnait une allure pour le moins utopique, qui n'est pas sans évoquer la prétention de Khrouchtchev à « rattraper et dépasser les États-Unis » dans le cadre de la planification socialiste : la France devait avoir son Harvard et son MIT, mais elle allait le faire, conformément au génie français, sans sélection des étudiants, sans financement privé et sans inégalité entre les universités !

Le résultat de tous ces « arbitrages » hautement « politiques » (et d'ailleurs très conformes en cela au style inimitable de Lionel Jospin) ne fut cependant pas l'immobilisme, puisque demeurait l'idée que, à défaut de créer les grandes universités attendues, on devait de toute urgence démanteler le système français traditionnel, rendu responsable des « dysfonctionnements » de l'enseignement supérieur; pour cela, il fallait nécessairement s'appuyer sur les forces traditionnellement hostiles au vieil enseignement secondaire (c'est-à-dire, en particulier, sur tout le courant de l'activisme pédagogique, dont l'influence avait beaucoup décliné depuis la fin du ministère Savary), tout en donnant l'impression de prendre « à bras-le-corps » quelques problèmes structurels de l'enseignement supérieur, comme la coupure entre recherche et université (due à l'existence du CNRS). Cette politique fut engagée sous le ministère Jospin par une augmentation « volontariste » du nombre de bacheliers et par le rapprochement entre les instituteurs (devenus « professeurs d'école ») et les enseignants du secondaire – grâce notamment à la création des

(5) Claude Allègre, *op. cit.*, p. 47.

(6) *Ibid.*, p. 47-48.

IUFM⁽⁷⁾ – mais elle fut sagement « mise en veilleuse » par Jack Lang, dont le spectaculaire activisme culturel allait de pair avec un sens réel des aspirations du monde enseignant. Cette orientation, déjà partiellement reprise par François Bayrou, triomphe depuis deux ans, et c'est cela qui a fini par provoquer les violentes réactions du printemps dernier ; la nouveauté principale n'est donc pas dans la politique suivie par Claude Allègre, mais dans sa stratégie médiatico-politique, qui se fonde sur une habile combinaison entre la *démagogie de droite en paroles* et la *démagogie de gauche en action*⁽⁸⁾.

Double démagogie

La démagogie de droite est la plus visible, et elle a eu de grands succès puisque, si elle exaspère la majorité des enseignants, elle vaut à Claude Allègre le soutien ouvert de la presse conservatrice et de maint hommme politique de droite⁽⁹⁾, sans oublier la sympathie à la fois distraite et ostentatoire de quelques intellectuels conservateurs. Elle s'est d'emblée traduite par des insinuations ou des accusations inutilement blessantes (sur l'*« absentéisme »* des enseignants ou sur les heures supplémentaires *« indûment »* rémunérées), ainsi que par des formules volontairement ambiguës qui permettaient de suggérer, sans s'engager à rien, que l'on allait enfin s'attaquer aux « corporatismes » régnant dans l'Éducation nationale (le fameux « *mammouth* »). Elle a également permis de mettre en scène, autour d'une réforme assez contestable du « mouvement » des professeurs, une ridicule gigantomachie entre le ministre et le principal syndicat du second degré, réputé « communiste »⁽¹⁰⁾ : la gestion nationale des agrégés et des certifiés aurait (avec l'appui de François Bayrou) permis une « cogestion » entre le ministère et le SNES, à la fois liberticide et néfaste, par sa lourdeur, aux intérêts des élèves et il avait fallu attendre l'arrivée d'un homme

(7) Instituts universitaires de formation des maîtres, où sont formés l'ensemble des enseignants des deux premiers degrés, et qui ont remplacé les anciennes écoles normales.

(8) Cf. Michel Fichant et Philippe Raynaud, « Claude Allègre entre deux démagogies », *Le Monde*, samedi 20 février 1999.

(9) S'agissant de la droite française, il faut évidemment compter avec l'indestructible goût de la division et de la défaite qui la caractérise : l'éloge de Claude Allègre permet de dénoncer l'*« immobilisme »* de François Bayrou, et avec lui des deux gouvernements successifs d'Édouard Balladur et d'Alain Juppé...

de gauche énergique pour mettre fin à ce scandale et engager une politique audacieuse, décentralisatrice et peut-être même libérale, mais qui ne pouvait manquer de se heurter à des résistances corporatistes.

En fait, rien de tout cela n'avait de sens réel : le rôle du SNES se réduisait dans cette affaire à contrôler l'application d'un « barème » mécanique et à annoncer les mutations aux « collègues » avec quelques heures d'avance sur le ministère et, inversement, on imagine mal, dans l'état actuel du droit de la fonction publique, qu'un système régional puisse être mis en place sans que l'on instaure d'autres procédures paritaires (il est vrai que la FEN, fidèle aux socialistes et favorable aux réformes souhaitées par le ministre, pourrait sans doute y jouer un rôle plus important qu'aujourd'hui) ; sur certains points du reste, la politique actuelle est discrètement favorable au SNES, lorsque cela permet de réduire l'influence de l'Inspection générale au profit des règles dominantes de nomination, comme c'est maintenant le cas pour certains postes de classes préparatoires. On voit assez bien, en revanche, le bénéfice tiré de toutes ces bassesses auprès d'une opinion rétive à ce qui reste d'autorité au monde enseignant et, surtout, auprès d'un milieu politique de droite intellectuellement paresseux, pour lequel tous les maux de l'enseignement français proviennent de la centralisation et du statut protecteur des enseignants⁽¹¹⁾.

La démagogie de gauche n'est pas moins importante, même si, fort habilement, elle est moins médiatisée, et elle conduit en fait à céder ou même à anticiper sur les revendications les plus improbables des forces syndicales ou corporatives proches du parti socia-

(10) Le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré) a effectivement une direction d'orientation « cégétiste » depuis 1967, mais il ne reste (pééniblement) majoritaire dans son secteur que parce que les syndicats d'orientation « réformiste » comme le SGEN-CFDT ou la FEN défendent une politique outrancièrement démagogique et de surcroît en contradiction évidente avec les intérêts des enseignants du secondaire ; quant au SNALC (Syndicat national des lycées et collège), que la presse bien-pensante présente comme un croque-mitaine fascinant, son audience est évidemment limitée par les sympathies (bien mal récompensées) de ses dirigeants pour les partis de la droite modérée.

(11) En fait, la droite n'a tout simplement rien à dire au monde enseignant, qui a pourtant beaucoup pâti de la politique suivie depuis 1981, et elle réserve toute sa sympathie aux personnels de direction, dans lesquels elle voit curieusement des « entrepreneurs » en puissance (le seul homme politique de droite qui ait su trouver des mots justes après les débordements de Claude Allègre est François Bayrou, à qui ses amis n'ont pas manqué de le reprocher).

liste (la FEN, le SGEN-CFDT, l'UNEF-ID, les mouvements pédagogiques), dont la puissance réelle est infiniment plus grande que celle du SNES. Elle s'est traduite par des attaques assez bien ciblées, fondées sur une gestion habile du ressentiment, contre certaines catégories réputées jugées irrémédiablement « élitistes », comme les agrégés des lycées (12), les professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles (aimablement assimilés aux « pilotes d'Air France ») ou les agrégés des disciplines juridiques ou économiques ; mais ces mini-agressions prennent également place dans une politique assez cohérente, dont on peut déjà percevoir les contours au fil des rapports, des commissions et des premières mesures effectives.

L'enseignement supérieur

La priorité reste l'enseignement supérieur, où le ministre prétend toujours renforcer les universités sans se donner les moyens institutionnels de réguler les flux étudiants. Faute de créer des filières courtes débouchant sur des diplômes terminaux ou permettant la remise à niveau des étudiants les plus faibles, on poursuit la « réforme du premier cycle », dont l'objet était de rendre l'*« échec »* à peu près impossible grâce à un généreux système de compensation des résultats obtenus aux différents examens, et la même philosophie s'étend progressivement au cycle suivant ; pour l'avenir, au nom de l'harmonisation des diplômes européens, on parle d'une organisation en trois cycles dont le premier serait porté à trois ans (*« 3/5/8 »*) : on passera sans rupture d'un cycle à l'autre, comme du lycée à l'université et il n'est pas question de créer des diplômes terminaux ; le rapprochement entre grandes écoles et universités est envisagé, mais on se refuse toujours à créer des filières universitaires sélectives : il s'agit plutôt en fait d'affaiblir les classes préparatoires en assimilant leur corps enseignant aux jeunes agrégés (ou certifiés) détachés dans l'université, dont le statut est d'ailleurs un authentique scandale ; le troisième cycle semble lui aussi appeler à évoluer, puisque DEA (théo-

rique) et DESS (pratique) seraient appelés à fusionner dans un nouveau diplôme à vocation « professionnelle », mais ouvert à tous les étudiants ayant suivi les cycles précédents : les seules filières universitaires sélectives, qui permettent aux universités d'attirer de bons étudiants en fin d'études, seraient donc en fait supprimées.

En clair toutes les conditions sont réunies pour que la logique de l'école unique se prolonge jusqu'à la fin de l'enseignement supérieur, alors même qu'on se plaint discrètement de ses effets dans les degrés antérieurs : la sélection scolaire se fera par l'échec ou le découragement, les établissements se différencieront sans aucune transparence, mais plus que jamais, comme l'a dit un jour le doyen Vedel, la politique scolaire française se fondera sur le principe sacré selon lequel les Français naissent libres, égaux et docteurs en droit. C'est aussi dans ce cadre que l'on prétend mettre fin à ce qui est effectivement une bizarrerie française (la coupure universités/CNRS et l'existence de chercheurs à vie sans obligation d'enseignement), sans voir que celle-ci est sans cesse reproduite et en quelque façon légitimée par l'alourdissement continu des tâches dévolues aux universités : on voit mal pour quelle raison les chercheurs accepteraient de gaieté de cœur de se voir attribuer de lourdes charges d'enseignement alors qu'il leur est aujourd'hui si facile de croire qu'ils font un tout autre métier que les universitaires.

La politique proprement scolaire de Claude Allègre, dans les écoles, les collèges et les lycées, n'est pas séparable de sa politique universitaire, mais elle a aussi sa logique propre, qui tient à la nature des forces à l'œuvre dans ces secteurs et au poids des réformes qui y ont déjà été accomplies. Aux yeux des media (et des militants pédagogiques), elle apparaît comme modernisatrice, puisqu'elle « ouvre » l'école à des préoccupations nouvelles, en faisant la part belle aux parents d'élèves et aux activités extra-scolaires ; aux yeux des enseignants les plus « classiques », elle semble au contraire plutôt inquiétante, parce qu'elle semble affaiblir les disciplines scolaires constituées tout en introduisant des tâches mal définies, et peut-être menaçantes pour leur identité professionnelle. Mais elle est aussi à beaucoup d'égards le prolongement naturel de décisions (et de *non-décisions*) antérieures, la « pédagogie » et

(12) Le sommet de la mesquinerie a été atteint récemment avec la suppression de l'unique « mise à disposition » attribuée à la Société des agrégés qu'il faut évidemment comparer avec les centaines de fonctionnaires mis à disposition d'organisations aux missions les plus improbables.

les « sciences de l'éducation » servant comme toujours à contourner les questions les plus difficiles. La « Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle » (*sic*) propose une ambitieuse redéfinition du rôle des maîtres (qui animeraient des équipes faisant appel à de multiples « intervenants »), mais celle-ci est en fait une sublimation de la situation créée par le déclin du maître « polyvalent » de jadis. Le rapport sur les collèges remis à Ségolène Royal constate *mezzo voce* l'échec du « collège unique », mais c'est pour proposer d'en assurer la survie grâce aux vieilles recettes de la pédagogie différenciée. La réforme des lycées, enfin, est supposée permettre une « diversification » progressive des formations, mais elle a surtout pour but *l'homogénéisation* de la « culture commune », selon une formule assez semblable à celle qui a jadis triomphé dans les collèges. Claude Allègre n'est donc ni plus ni moins « volontariste » ou « audacieux » que ses prédécesseurs : il s'inscrit simplement dans cette lignée de ministres qui, comme en leur temps René Haby, Alain Savary (ou Lionel Jospin...), choisissent de mettre en scène bruyamment leur volonté de « réformer » l'école pour mieux interdire tout regard critique sur les réformes effectivement réalisées. Il se trouve simplement que l'habileté du ministre a fini par se retourner contre lui en aliénant à la gauche une partie importante de son public et en attisant l'opposition latente aux évolutions récentes de l'école ; dans l'hypothèse la plus favorable, la politique de Claude Allègre pourrait donc aider à ouvrir enfin le « débat interdit » sur les résultats des réformes conduites depuis l'après-guerre et, au-delà, sur les conditions d'une démocratisation réussie de l'enseignement ; il n'est malheureusement pas certain que nous en soyons déjà là.

Pédagogues et républicains

Le conflit le plus visible a eu pour théâtre le second degré, où le projet de réforme des lycées préparé par Philippe Meirieu a rencontré une opposition assez massive et apparemment hétérogène, où des enseignants des quartiers les plus difficiles voisinaiient avec des professeurs de classes préparatoires du lycée Henri-IV, et où des préoccupations corporatistes – d'ailleurs parfaitement légitimes⁽¹³⁾ –

se mêlaient indiscutablement aux inquiétudes pédagogiques. Le discours de légitimation de la « Charte pour la réforme du lycée » est volontiers minimaliste : il s'agirait essentiellement de rendre plus efficace l'enseignement en allégeant les programmes et en créant des groupes de niveau provisoires, de favoriser une aide individualisée aux élèves en difficulté (« payer des leçons particulières pour tous » dit Claude Allègre), de développer le « travail personnel » des élèves et d'encourager « le travail en équipe » des enseignants. Le baccalauréat resterait un examen national (pour garantir l'entrée à l'Université), mais une large partie des épreuves se ferait désormais sous la forme d'un « contrôle continu » ; le service des enseignants serait modifié pour pouvoir y intégrer, à côté des cours, les différentes activités d'animation ou d'encadrement rendues nécessaires par la réforme. Mais on doit néanmoins reconnaître que tout cela s'inspire d'une philosophie cohérente à défaut d'être originale, dont il faut bien comprendre que son application entraînerait effectivement une vraie rupture avec les traditions de l'enseignement secondaire, tout en favorisant une simple fuite en avant devant les problèmes que connaissent aujourd'hui les lycées.

À en croire les réformateurs actuels, l'école républicaine est aujourd'hui d'ores et déjà menacée par le fait qu'une hiérarchie implicite des établissements secondaires s'est mise en place, sous l'apparence du collège unique et du lycée de masse : ce n'est pas la même chose d'être « lycéen » à Bobigny ou dans le V^e arrondissement de Paris. Or, on peut parier sans le moindre risque d'erreur que les réformes proposées par Philippe Meirieu ne feront elles-mêmes qu'accentuer ce phénomène.

(13) Les enseignants du second degré redoutent que la réforme proposée débouche sur un changement du mode de calcul de leurs services, qui passerait progressivement d'une définition hebdomadaire à une définition « annualisée » (15 h pour un agrégé, 18 h pour un certifié) et qui entraînerait la fin de certains allégements comme ceux dont bénéficient les professeurs enseignant en première et en terminale. Ces craintes ne sont pas sans fondement, comme le montre la modification du régime de rémunération des heures supplémentaires, et elles sont même tout à fait légitimes, si on en juge par les usages en vigueur dans les universités (où, de plus en plus souvent, les heures non faites pendant les congés de maladie et même de maternité doivent être « rattrapées » : les jeunes femmes universitaires sont sans doute les seules salariées à ne bénéficier d'aucun allégement de leur travail en cas de grossesse, et on imagine assez mal que leurs collègues du secondaire veuillent partager ce sort). Il faut d'ailleurs ajouter que la nouvelle organisation entraînerait de toute manière un alourdissement du service des agrégés, alors que, par exemple, les services des instituteurs n'ont pas cessé d'être allégés depuis dix ans : est-il scandaleux, dans la France des 35 heures, de s'étonner de telles évolutions ?

mène, en rendant encore plus opaques les inégalités de compétences acquises au cours de cursus formellement identiques. Les pré- tendues « leçons particulières » seront données dans un cadre où, d'ores et déjà, il est impossible de faire redoubler un élève si sa famille le refuse, ce qui revient à priver les « usagers » d'un signal clair sur le niveau réel atteint par les élèves; la « souplesse » des groupes de niveau (à supposer qu'ils soient praticables...) aura le même effet, et la transformation, même partielle, des épreuves du baccalauréat en contrôle continu ne peut guère être bénéfique aux lauréats issus des lycées « défavorisés ». Les militants de la réforme ont d'ailleurs si peu de confiance dans les effets égalisateurs de leurs recommandations qu'ils ne manquent pas de les assortir de revendications redistributrices (ou parfois franchement punitives) dirigées contre les grands lycées, tout en pour- chassant toutes les ruses par lesquelles on peut contourner les dispositions pseudo-égalitaires du collège unique (langues vivantes rares, options de langues anciennes, classes européennes ou bilingues). On comprend donc aisément pourquoi, en contrepartie, les enseignants classiques, à qui on demande parfois de réels sacrifices, ont toutes les raisons d'être sceptiques devant les changements proposés, et exaspérés lorsque, comme Claude Allègre ou Philippe Meirieu, on répond à leurs objections qu'elles sont simplement le fruit de leur « conservatisme » ou de leur « élitisme »; il n'y a donc rien de surprenant à ce que le projet de « Charte des lycées » ait précipité la cristallisation de toutes les oppositions à Claude Allègre, fédé- réées par leur refus ce qu'on a appelé le « lycée *light* », où la gentillesse affichée de la pédagogie serait le simple cache-misère d'un appauvrissement culturel : comme l'a dit spirituellement Alain Finkielkraut, les pro- fesseurs ne se reconnaissaient pas dans la « République des moniteurs ».

L'opposition entre les défenseurs de la politique actuelle et ses adversaires ne met pas en présence un camp « réactionnaire » et un mouvement réformateur ou progressiste : dans leur grande majorité, les enseignants hostiles à Claude Allègre ou à Philippe Meirieu se considèrent comme des militants « de gauche » en lutte contre les dérives « libérales » du parti socialiste. Cette idée s'est notamment traduite par la constitution d'une vulgate cri-

tique commune à divers auteurs comme Charles Coutel, Régis Debray, Catherine Kintzler, Danièle Sallenave (¹⁴), dont on retrouve assez aisément l'influence chez les « profs anti-Allègre » (¹⁵), et qui jouit d'une audience particulièrement forte chez les pro- fesseurs de philosophie (¹⁶). Cette vulgate part d'un problème réel, qui est celui du déclin, dans la gauche française d'aujourd'hui, de la confiance dans le savoir et dans l'école libé- ratrice qui caractérisait la plupart des répu- blicains du début du siècle et elle décrit souvent assez bien la chaude confusion qui règne dans la littérature « pédagogiste », où le pathos sentimental cache mal un manque effarant d'ambition culturelle; mais elle com- prend également un versant qu'il faut bien appeler idéologique qui conduit à des contre- sens assez troublants sur l'histoire de l'École en France et, ce qui est plus grave, sur la nature de ses problèmes actuels.

A en croire la plupart des « républicains », en effet, l'École républicaine (qui inclut pour eux de plein droit l'enseignement secondaire classique) aurait été le produit d'un projet délibéré étranger à la tradition libérale, et sa crise actuelle serait le fruit de la pénétration dans la France contemporaine d'idées issues de la culture anglo-saxonne et comme telles radicalement étrangères à l'universalisme fran-çais; la défense de l'École participerait donc d'un combat plus général, destiné à limiter l'emprise du « libéralisme » dans la société d'aujourd'hui (Charles Coutel traite ses adver- saires d'« orléanistes ») et c'est en cela qu'elle serait naturellement une cause « de gauche ». Cette interprétation de l'histoire politique du système scolaire français a évidemment de quoi surprendre; elle méconnaît l'importance des libéraux de toutes tendances dans la pré- histoire de l'« École républicaine » (de Turgot à Victor Cousin et à Guizot), elle oublie la place particulière de Jules Ferry dans la III^e

(14) Cf. par exemple Charles Coutel, *Que vive l'école républi- caine*, Textuel, 1999 ; Régis Debray, *Transmettre*, Odile Jacob, 1997 ; Catherine Kintzler, *Condorcet. L'instruction publique et la naissance du citoyen*, Le Sycomore, 1984 ; Danièle Sallenave, *A quoi sert la littérature*, Textuel, 1997.

(15) Cf. dans *Le Monde* du 19 février 1999, le « manifeste des profs anti-Allègre » (le quotidien lu par les enseignants les appelle volontiers les « profs », mais il ne parle pas des « flics » lors- qu'il évoque les problèmes des policiers...).

(16) Parmi les ouvrages de référence de ce courant, il faut aussi citer le beau livre du regretté Jacques Mugliani, *L'école ou le loisir de penser*, CNDP, 1993 (Mugliani fut le professeur de phi-losophie de Régis Debray au lycée Janson de Sailly et termina sa carrière comme Doyen de l'Inspection générale de Philosophie).

République (« opportuniste », antijacobin et héritier partiel de la tradition orléaniste) et surtout elle passe sous silence le long conflit entre le primaire et le secondaire, pour éviter de voir que l'état actuel du système scolaire est lui-même le produit d'une longue série de réformes, défendues par tous les courants républicains et destinées à dépasser le dualisme entre les lycées et l'enseignement primaire supérieur. Ces oubliés ont certes une utilité politique mais ils ont aussi un coût : ils permettent, d'un côté, d'affirmer une unité fantasmagorique de l'École de la République et de ses serviteurs contre un environnement hostile, mais, de l'autre, ils interdisent de poser les problèmes les plus troublants, tout en laissant les « républicains » désarmés devant certaines critiques de leurs adversaires.

Si les « pédagogues » paraissent modernes, c'est parce qu'ils sont spontanément en accord avec l'individualisme contemporain, qui a une dimension réellement émancipatrice : leur pensée est intimement liée aux efforts passés pour dépasser la dimension à la fois « autoritaire » et « hiérarchisatrice » de l'ancienne culture scolaire, et elle s'appuie sur des analyses plausibles de la crise des modèles classiques de transmission, qui ne se réduisent pas toujours à la répétition des thèses de Bourdieu et Passeron (¹); les professeurs qui les combattent auraient sans doute intérêt à mieux les connaître et, surtout, à affronter sérieusement leur objection principale : est-il possible de faire vivre, dans le monde démocratique, une conception de l'école qui s'est formée dans un contexte prédémocratique, où la culture scolaire la plus élevée était réservée à un petit nombre et où sa légitimité n'était pas sérieusement contestée ?

Les « républicains » se contentent en général ici de répéter, en invoquant toutes sortes d'autorités, de Platon à Auguste Comte et de Condorcet à Tocqueville, qu'il ne faut pas confondre l'égalité et l'égalitarisme (ou la République et la démocratie), et que l'universalité du savoir doit prévaloir sur les caprices de l'opinion, mais ils se dispensent la plupart du temps de dire ce qu'il faut faire devant le fait massif de l'inégal appétit de savoir et de culture de leurs élèves. On sait, par exemple, que l'essai d'Hannah Arendt sur

la crise de l'éducation est souvent cité par les contemporains actuels du « pédagogisme », qui y trouvent de très belles réflexions sur les illusions de la pédagogie moderne, et sur la nécessité de ne pas abandonner la fonction nécessairement conservatrice de l'éducation si l'on veut « préserver ce qui est neuf et révolutionnaire chez chaque enfant (¹⁸) » ; mais l'analyse d'Arendt fait aussi une large place aux liens entre la crise de l'éducation et l'idée moderne d'égalité, qui a pour effet un « nivellement » qui « ne peut se faire qu'aux dépens de l'autorité des professeurs et au détriment des plus doués (¹⁹) » : le silence des penseurs républicains français sur ce point n'est pas nécessairement un signe de lucidité ou de courage politique. En se refusant à analyser la tension entre les exigences de l'école et la dynamique spontanée de la démocratie, les « républicains » s'exposent à ne pas être pris au sérieux par leurs adversaires, qui ont beau jeu de dire qu'on ne peut pas « retourner en arrière », et que la critique de l'école moderne est simplement portée par une hostilité inconsciente à la démocratie ; mais ils se privent aussi d'arguments puissants, car, en fait, on peut très bien montrer que, dans certaines conditions, la sélection explicite ou la différenciation des formations est plus favorable à la mobilité sociale ou à l'égalité des chances que l'unification formelle des formations.

Pour sauver l'école républicaine

Une authentique politique « républicaine » devra donc tôt ou tard conduire non pas à « restaurer » l'ancien système, qui est bel et bien mort, mais plutôt à remettre en cause l'obsession de la suppression des « filières » qui règne depuis la réforme Haby (1975) ; si l'on veut en effet réduire les inégalités entre les grands lycées et les autres établissements, tout en donnant une chance réelle de progrès aux enfants les plus brillants des « banlieues », il faudra bien donner aux « bons élèves » les moyens de suivre une scolarité intéressante dans tous les établissements, ce qui n'ira pas sans remettre en cause le dogme du « collège unique » ni sans autoriser tous les lycées à créer des terminales aussi « compétitives »

(17) Cf. par exemple François Dubet, *Pourquoi changer l'école?*, Textuel, 1999.

(18) Hannah Arendt, « La crise de l'éducation », in *La Crise de la culture*, trad. fr., Gallimard, 1972, p. 247.

(19) Ibid., p. 232.

que celles d'Henri-IV ou de Louis-le-Grand⁽²⁰⁾; il n'est nul besoin pour cela de revenir à la séparation rigide qui régnait avant 1975, mais il faut néanmoins accepter que toutes les classes ne progressent pas au même rythme, et ne pas s'interdire de créer des options adaptées à la diversité des talents des élèves⁽²¹⁾. La seule alternative, dénoncée à juste titre par les « républicains », serait d'officialiser l'hétérogénéité des collèges et des lycées, en faisant éclater les programmes scolaires nationaux dans la diversité des « projets pédagogiques » d'établissement.

Cette réorientation de notre politique scolaire n'est pas impossible, si les courants politiques modérés prennent conscience de la nature des problèmes à résoudre et savent gouverner en tenant compte des aspirations légitimes des différents acteurs. Pour cela, il faut que la classe politique cesse de croire que les enseignants sont la cause principale des maux dont souffre l'école, mais il faut aussi que les professeurs, qui se plaignent avec raison de la dégradation du système scolaire, consentent à en comprendre et surtout à en dire les causes, au lieu de l'expliquer par la malignité générale du système social.

Toutes ces questions dépassent évidemment le cas de Claude Allègre, dont la politique ne fait que prolonger, sous une forme il est vrai très aggravée, des tendances déjà anciennes. Elles se posent peu ou prou dans toutes les démocraties, qui doivent toutes combiner la sauvegarde des formations élitistes avec la nécessaire « ouverture » d'un enseignement voué à être toujours à la fois plus massifié et plus individualiste⁽²²⁾, mais elles ont en France une importance particulière, qui tient à des traits particuliers de notre histoire nationale et de notre société. Les Allemands ont gardé plus longtemps que nous des lycées classiques (*Gymnasium*) entièrement séparés parce que l'opinion acceptait plus faci-

(20) Dans les meilleurs lycées, les succès au baccalauréat sont rendus possibles par l'éviction de tous les élèves faibles ou même moyens, ce qui est évidemment impossible dans la plupart des établissements; le seul moyen de rétablir l'égalité et d'autoriser tous les lycées à avoir des filières d'excellence, ce qui permettrait en contrepartie d'exiger une plus grande ouverture des établissements les plus prestigieux.

(21) Jacqueline de Romilly et Jean-Pierre Vernant ont récemment de nouveau attiré l'attention du public sur « la mort programmée des études classiques » (*Le Monde*, 20 février 1999): cette évolution est évidemment liée au refus de laisser se développer des options qui pourraient devenir « élitistes ».

(22) On gagnerait du reste ici à comprendre que le lycée français a longtemps rempli des fonctions semblables à celles des universités allemandes et américaines.

lement une différenciation précoce, compensée par de vraies chances de promotion dans les filières professionnelles et dans les carrières ouvrières; la France a préféré unifier formellement les filières du collège, quitte pour finir à donner un poids excessif à la réussite scolaire dans la vie professionnelle. Les Américains ont des universités sélectives, mais la distance entre Harvard et les petites universités d'État est, sans doute, moins importante que la coupure radicale qui sépare l'École polytechnique des universités françaises. Le conflit entre la logique de l'institution scolaire et les tendances démocratiques prend donc en France une forme particulière, qui rend nécessaire une transformation profonde de la conception dominante de l'égalité, mais qui ne doit pas conduire à un simple alignement sur les autres démocraties.

Plus profondément, la crise des systèmes éducatifs contemporains (dont la démocratisation n'a eu que des effets limités sur la diffusion de la culture) a en France une signification presque dramatique, car l'utopie « républicaine », dans ce qu'elle avait de plus noble, reposait tout entière sur un postulat central des Lumières qui est précisément devenu problématique aujourd'hui : celui d'une harmonie naturelle entre le progrès politique, le progrès moral et la diffusion de la connaissance. Contrairement à un préjugé courant, les démocraties modernes n'ont pas besoin que la masse des citoyens soit très éclairée pour fonctionner⁽²³⁾, mais la « République » reste en France inséparable d'une « Instruction publique » ambitieuse; aux républicains de faire vivre cette ambition en comprenant à quelles conditions elle peut être satisfaite dans la société contemporaine.

PHILIPPE RAYNAUD

(23) Sur cette question difficile, cf. Roger Girod, *Le Savoir réel de l'homme moderne*, PUF, coll. « Sociologies », 1991 et Ph. Raynaud, « Culture de masse et savoir scolaire », in *Télémaque. Education & Philosophie*, n° 6, juin 1996.

De l'élève à l'« apprenant »

Sur l'enseignement du français au lycée

MICHEL LEROUX

Que dites-vous ? Comment ? Je n'y suis pas ; vous plairait-il de recommencer ? J'y suis encore moins. Je devine enfin : vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid ; que ne disiez-vous : « il fait froid. » Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige, dites : « il pleut, il neige. »
La Bruyère

NOUVEAUX venus dans les sciences humaines, les *scientifiques de l'éducation* raffolent de théorie et se posent en spécialistes. Fertile en néologismes, leur langage affecté, que Philippe Meyer a nommé *pédagol*, ne déparerait pas les plus féroces comédies de Molière. Longtemps contenu dans les gymnases, il y a forgé ses plus beaux fleurons, dont l'inavouable *référentiel bondissant* qui élève le ballon au statut de concept. Il y a pris des forces et beaucoup d'appétit. Il étend aujourd'hui son empire sur l'enseignement du français.

Pour qui est de la partie, le rire n'est plus de saison. Quand, las du bonnet à grelots, l'amuseur guigne la couronne, une sérieuse menace s'annonce contre la vie de l'esprit. C'est cette menace qu'il importe de préciser en exposant la situation du français dans les lycées.

S'il est une trouvaille de la science *didactique* qui mérite l'attention, c'est la substitution du terme *d'apprenant* au nom classique d'« élève ». Elle fait d'abord sourire, tant le nouveau vocabulaire, affichant pieusement le versant éclairé de l'état d'ignorance, est propre à ménager les « exclus du savoir ». Mais le sourire se fige. La fonction véritable de ce curieux baptême n'est pas la *correction* : il s'agit d'imposer une conception étroitement technique de la pédagogie.

Tandis, en effet, que l'élève est confié à un professeur, maître précisément chargé de l'élever au-dessus de sa condition, l'*apprenant* est l'affaire d'un professionnel, *appreneur* soucieux de lui inculquer, au moyen d'*outils pédagogiques* et au fil de *séquences didactiques*, les *compétences* consignées dans le cahier des charges d'un *projet éducatif*.

C'est dans cet esprit que l'*apprenant* en lettres est soumis, dès son arrivée en seconde, à une évaluation nationale visant à dresser un état de ses « capacités et compétences, (plus que de ses connaissances) », au nombre desquelles figurent les *items* suivants : « percevoir la spécificité générique et/ou typologique d'un texte », « repérer et/ou interpréter des indices d'énonciation », « utiliser des procédés rhétoriques », « repérer et/ou interpréter des procédés d'écriture ». Les données obtenues subissent, en principe, un traitement informatique permettant la mise en place de *modules* où des *groupes de besoin* reçoivent la *remédiation*.

Une telle rationalisation de la production de *compétences* est admirable : peut-on concevoir meilleur système pour compenser les *handicaps socioculturels*, inévitables dès lors qu'entrent en seconde soixante pour cent des collégiens ? Seuls des esprits chagrins insinueront que les inégalités peuvent, à l'aventure, provenir aussi des aptitudes ou de l'ef-

fort; que l'instrument informatique induit des procédures simplificatrices et rétroagit sur l'objet qu'on lui soumet; que, s'agissant de lettres, la référence au taylorisme ne promet rien de bon; que le choix des *items* ne reflète pas moins les dadas des évaluateurs que la logique de l'ordinateur; que le cerveau humain, enfin, est assez complexe pour qu'un simple sourire permette l'économie de vingt tombereaux de *remédiation*.

À quoi les évaluateurs répondent à l'avance que, procédant à une « évaluation diagnostique situant l'élève en devenir », ils se fondent sur « l'importance des compétences et la possibilité de les évaluer avec des instruments facilement utilisables par tous ». On ne saurait mieux se réclamer du taylorisme et introniser l'ordinateur. Nous voici donc rassurés.

Quoi qu'il en soit, le *Cahier d'évaluation* étant « destiné à apprécier les élèves par rapport aux objectifs de la seconde », précisons maintenant ce qui les attend.

Des instructions ambiguës

Les études littéraires au lycée sont sanctionnées, à la fin de la première, par les épreuves écrites du baccalauréat qui consistent, au gré des candidats, à analyser une argumentation dont ils doivent discuter la thèse, à commenter un texte littéraire ou à disserter sur une œuvre au programme. À l'oral, ils présentent la *lecture méthodique* d'un texte figurant sur une liste d'une vingtaine d'extraits. L'esprit et les méthodes qui régissent cette préparation ont fait l'objet d'instructions parues de 1987 à 1995 dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*. Après en avoir brièvement exposé le contenu, je montrerai que les *didacticiens* en ont fait une lecture abusive et pernicieuse. Qu'ils prétendent, en effet, évaluer des *compétences* littéraires ou interpréter un poème, les techniciens des lettres interrogent une réalité complexe qui leur renvoie l'empreinte réductrice de leurs modèles et de leurs instruments.

En instituant, en 1987, la *lecture méthodique* des textes, les rédacteurs des *Instructions* souhaitaient en finir avec la « passive paraphrase », la tendance à prêter « à l'auteur, *a priori*, une intention » et l'intimidation culturelle consistant à « s'enfermer dans des préjugés esthétiques ». Ils entendaient ainsi restaurer « une lecture réfléchie fondée sur

l'observation objective, précise, nuancée des formes ou des systèmes de forme ». « Loin de proposer une grille unique », on s'adresserait, en veillant à « éviter les excès du formalisme, à l'intelligence, à l'imagination et à la sensibilité pour donner accès à une culture véritable ».

Bannissant l'impressionnisme au profit de l'observation rigoureuse, les prescripteurs mentionnaient, non sans précautions, les acquis de la recherche universitaire : « On exerce les élèves à employer [...] un certain nombre de catégories, concepts et termes efficaces [...]. Ces nécessaires instruments ne sont utilisés avec discernement, que s'ils sont proposés progressivement. On peut, [...] en fonction des textes étudiés, entraîner les élèves à manier couramment quelques-uns des termes suivants [...] ». Suit une liste de figures et de catégories.

Compromis manifeste entre modérés et modernistes, ces instructions ambiguës ont comblé un « bureau des méthodes littéraires » qui rongeait son frein. Une liste de *catégories, concepts et termes efficaces* était une aubaine : autant de *compétences* à inscrire dans un plan de production rationalisée et évaluable. Foin de l'esprit des instructions ! Les textes deviendraient des prétextes au déploiement d'une logistique jargonnante. Ce fut la ruée.

Dès le lendemain de la parution du *Bulletin officiel*, ont fleuri les *vade-mecum*, les conférences, les stages, les ateliers, les articles, les manuels proposant à l'envi des grilles universelles d'analyse, des batteries d'exercices illustrant jusqu'à l'épuisement toutes les notions évoquées dans les instructions et désormais proclamées indispensables pour la rencontre des élèves avec un poème, une page de roman ou une scène de théâtre. Les loups étaient entrés dans la bergerie, à savoir les *didacticiens*, les rhéteurs, les linguistes, les narratologues, les structuralistes, les abstracteurs de quintessence de toutes les Églises, autant de soldats de l'ingéniosité courant à l'assaut du génie. Les instituts universitaires de formation des maîtres, sans surprise, n'ont pas été les derniers à accueillir cette déferlante.

Nul ne prit en compte l'avertissement formulé, dès 1984, dans *Critique de la critique*, par Todorov, dont se réclament pourtant tous les tenants de la « lecture moderne » :

« Il est temps d'en venir (d'en revenir) aux évidences qu'on n'aurait pas dû oublier : la

littérature a trait à l'existence humaine, c'est un discours, tant pis pour ceux qui ont peur des grands mots, orienté vers la vérité et la morale. »

Il en fut de cette mise en garde comme des textes officiels où l'on ne voulut entendre que ce que l'on attendait.

Les termes d'implicite, de sous-entendu, de présupposé figurent dans les instructions ? Volant au secours des profanes, un inspecteur pédagogique tout neuf s'essaie à la vulgarisation : on entend par sous-entendu « des propositions qui n'apparaissent pas dans l'énoncé et qu'un raisonnement permet de rétablir. L'implicite, au contraire, dépend de l'énonciation et traduit une position de l'énonciateur. Le présupposé, lui, est repérable dans l'énoncé par des marques linguistiques ». Ce n'est pas encore tout à fait clair ? Courez à votre manuel où vous attendent quatre pages sur la question. Aborde-t-on l'étude d'un roman ? Veuillez distinguer la fiction de la narration, la narration du récit, le récit de la séquence et la séquence de l'action. Gardez-vous d'oublier le schéma narratif, les *incipit* et les épilogues dont vous saurez qu'ils « mesurent le degré de réalisation des projets initiaux entrepris par les personnages ».

- Et si les personnages n'ont pas de projet ?
- De grâce, n'allez pas tout compliquer !
- Soit. Mais Cosette et Jean Valjean, dans tout cela ?
- Voyez le schéma actantiel.

La « méthode lecturique »

Ici un intermède s'impose : le lecteur ne peut ignorer plus longtemps qu'il importe, dans toute intrigue, de mettre en lumière les schémas narratif et actantiel.

Commençons par le premier : lorsqu'un Jacques Séguéla entreprend de communiquer son enthousiasme pour une pâte dentifrice, il brosse un scénario en cinq étapes : un état initial (l'haleine de Cindy est rédhibitoire mais elle s'en accommode), un élément perturbateur (Sébastien refuse de l'embrasser), une transformation (Cindy devient boulimique et son psychologue patauge), une résolution (son dentiste lui prodigue le bon conseil), un état final (Cindy se fiance avec Sébastien).

- Est-ce qu'on appliquera ce schéma à Racine ?
- Qui donc l'empêchera ? Si l'on veut obtenir

son bac professionnel ou même son BEP, on repasse aujourd'hui son schéma narratif.

- Apprenez-nous aussi le schéma actantiel.

- J'y viens. Rejoignons donc Cindy : le schéma actantiel permettant d'« établir les liaisons entre actants et action », Cindy est le sujet, puisqu'« elle est en quête de quelque chose » ; son objet est le jeune Sébastien. Mue par le destinataire qui n'est autre que le désir de séduire, elle affronte un opposant, la plaque dentaire ; des adjuvants viennent à sa rescoussse : ce sont le praticien ainsi que le dentifrice ; Cindy devient alors bénéficiaire de l'action et, de ce fait, destinataire. Ainsi se constituent nos fonctions ou actants. Notez qu'il y en a six.

- Impressionnant. Mais lorsqu'une intrigue ne correspond pas à ces modèles ?

- Vous pensez à Diderot, à Borges, à Kafka, Ionesco, Beckett ou bien Sarraute ? On entre alors dans une zone douloureuse de non-droit structural. Apprenez toutefois que le schéma actantiel, dont je vous soupçonne de vous gausser, autorise d'étonnantes promotions. N'a-t-on pas vu naguère, dans une publication destinée aux professeurs, le couvre-chef de Charles Bovary accéder à l'enviable statut d'opposant ?

Mais laissons ces sornettes pour nous interroger : quel profit retirer de l'usage de telles grilles, dont la dernière provient du rhabillage, dû au docte Greimas, de structures héritées d'un folkloriste russe ? Pas le moindre, à mon sens, sinon la contemplation hébétée de vertigineuses tautologies. À moins que ces approches, prétendues objectives, ne révèlent plaisamment la subjectivité même de ceux qui projettent sur les textes leur absence totale d'imagination. À moins encore qu'une telle opération ne montre, sans laisser aucun doute, ce que la littérature n'est pas ; car la littérature précisément commence quand les schémas sont débordés.

Passons rapidement sur les champs lexicaux et sémantiques, objets d'intéressantes chicanes universitaires. Rappelons qu'un champ lexical rassemble des termes renvoyant à une même réalité, tandis que le champ sémantique englobe les significations d'un mot. Les élèves ont naturellement plébiscité, à l'orthographe près, les termes savants qu'on leur a tendus, car le chant lexical est très en vogue dans leurs productions. Notons aussi le score de la didascalie qui a mis au rebut l'« indication scénique », ainsi

que la victoire, sur les banals « points de vue », des *focalisations*. Mais on ne saurait attendre des *apprenants*, dont l'ignorance du vocabulaire élémentaire devient chaque jour plus flagrante, qu'ils se montrent moins molièresques que certains de leurs pédagogues.

C'est qu'il y a eu, parmi nous, des enthousiastes, des cerveaux incendiés par la Révélation méthodique. Il y eut aussi des grincheux et subsistent, par bonheur, des poches de résistance. Au vrai, notre profession a été déstabilisée, intimidée. Inondée de manuels de *Techniques littéraires*, elle est souvent passée, le dos rond, sous les fourches caudines des militants du relevé et de l'indice, des manipulateurs de grilles, bref des prophètes de ce qui, déjà, devenait la « méthode lecturique ». Certains firent leur reddition au nom de *l'égalité des chances*. Beaucoup redoutèrent d'envoyer à l'examen des candidats désarmés en face de questionneurs farouches. Gageons qu'il y en eut aussi pour saisir là une occasion rêvée de ne plus se creuser la tête.

L'enseignement des lettres, depuis plus de dix ans, subit ainsi l'emprise de régents scolastiques : les savantes ganaches molestées par Rabelais ne font plus rire personne. Janotus de Bragmardo fait salle comble, Tubal Holopherne un malheur et l'on se bouscule au séminaire de Jobelin Bridé.

Certes, on avait bien lu « lecture réfléchie, discernement, appel à l'intelligence, à l'imagination, à la sensibilité ». Mais tout cela n'est-il pas subjectif, aléatoire, élitaire ? Méthode, vous dis-je. Une circulaire de 1995, émanant d'une académie de l'Est, n'y va pas par quatre chemins : « dans le processus de formation à la lecture méthodique, le relevé des indices textuels constitue l'étape initiale ».

Le lycéen aborde donc les textes, armé d'emporte-pièces propres à lui fournir tous les indices *typologiques*, *lexicaux*, *rhétoriques*, *spatio-temporels*, d'*énonciation*, de *focalisation*. Dès lors, nez à nez avec sa brouettée de faits, il ne lui manque plus qu'une chose : l'aptitude à discerner le pertinent de l'insignifiant, car, pour trouver, il est parfois bon de savoir ce que l'on cherche.

Placés devant une page de *Belle du Seigneur*, des lycéens répondent à une question d'observation : « Un champ lexical important est présent dans le premier paragraphe. Constituez-le et commentez le résultat obtenu. » Ariane décide, dans l'extrait proposé, de restaurer sa

dignité et son indépendance : se gardant de donner, à l'amant qui la subjugue, le spectacle d'une « femme de chambre », elle prépare avec soin, tout en se chapitrant, le thé qu'elle offrira, en maîtresse de maison autonome et distante. Soixante pour cent des réponses présentent le lexique de la vaisselle et de la denrée (tasses, soucoupes, cuillers, thé, lait, sucre, citron) et non celui, évident, de la dignité. Ariane est une bonne ménagère.

Que s'est-il passé ? Rien que de prévisible. Relevant des *indices lexicaux* sans se mêler de comprendre le texte, les élèves ont sélectionné les plus nombreux : l'observation ne doit-elle pas livrer les clés de l'interprétation ? Trop heureux donc de différer le moment de réfléchir, ils se sont montrés impitoyablement méthodiques et, accessoirement, misogynes.

Un second exemple illustrera cette pratique d'observation aveugle. On soumet à des candidats au baccalauréat une page de Proust décrivant des voiliers dans un port. On y trouvait, naturellement, les éléments qui figurent sur la première carte postale de port venue. Rien d'étonnant donc à ce que l'intérêt du texte ne reposât pas sur le lexique maritime. En l'occurrence, seuls les termes exprimant la hauteur, l'aventure et le risque, quel qu'en soit le nombre, portaient ici la signification. Proust suggérait en effet l'émotion de passants qui, au hasard d'une promenade, contemplaient moins des embarcations que la preuve hautaine et poignante de leur propre encracinement dans une vie dépourvue de dangers et d'audace. Qu'ont relevé la plupart des candidats ? Les imparfaits descriptifs, le « chant lexical » complet des mouettes, quais, coques et gréements et les *indicateurs spatiaux*. Navrantes lapalissades.

N'allons pas en conclure à leur stupidité. Dénonçons plutôt là une collusion objective. Elle se forme entre la défiance spontanée des élèves pour l'effort intellectuel et la confiance immodérée de leurs mentors en des méthodes universelles. La paresse des uns s'encourage de la présomption des autres et la littérature y trouve moins son compte que la démagogie.

Rions, mais rions jaune

Il existe pourtant une alternative à des méthodes trop fascinées par le modèle industriel pour ne pas stériliser les germes de jugement et de sensibilité présents chez les élèves

en difficulté comme chez les autres. C'est une étrange entreprise que d'équiper de béquilles des êtres à qui l'on n'a pas appris à marcher. Je suggère qu'on s'attache à montrer aux adolescents qu'un texte littéraire n'est pas seulement un produit linguistique, mais qu'il nourrit un rapport étroit avec tous les aspects de leur vie tant publique que morale et privée. Cela suppose que l'on rompe avec une conception héritée de Foucault, adoptée dans l'enthousiasme par nombre de demi-habiles, selon laquelle « écrire est un verbe intransitif », ce qui revient à dire que l'écriture n'a d'autre but qu'elle-même. Cela suppose aussi de la sueur, mais, puisqu'il faut bien en répandre, que ce ne soit pas pour assommer vainement des classes entières – à qui l'époque offre tant de distractions faciles et séduisantes –, au moyen de la lecture, moins méthodique que systématique, des pages les plus fécondes de la littérature.

D'ailleurs est-on bien sûr qu'on ne va pas fausser, sous couleur d'assister les désavantagés, le jugement des mieux nantis ? Un *apprenant* de ce type, en effet, risquera toujours le contresens si on l'a essentiellement exercé à mettre en œuvre, à partir d'indices, un esprit de déduction là où son flair, sa sensibilité et son expérience (il a rêvé, souffert, aimé, il est à l'âge de l'enthousiasme, de la révolte) lui donnent naturellement accès à un texte écrit pour un large public dans sa langue maternelle.

Certes, il lui faudra justifier, approfondir, voire démentir ses intuitions premières par l'observation méthodique du texte. Le relevé d'indices, guidé par le jugement, prend alors une signification, car le dilettantisme est aussi fatal à la lecture que l'esprit de système.

Mais de là à envoyer des fantassins, pesamment équipés, à l'aveuglette et au casse-pipe sur le champ de bataille de l'interprétation, il y a une marge que les *didacticiens* ont gaillardement franchie.

J'entends bien qu'ils allèguent la scientifcité et se piquent de démocratie. Mais l'intelligence ne se décrète ni ne se fabrique, elle se cultive, et gare à qui la plante au lieu de la semer. Pour cela, les outils ne suffisent pas. En électronique, ceux qu'on forme à partir d'une mallette à outils sont des agents techniques étroitement programmés. Que survienne une panne non prévue au *listing*, ils sont incompétents. Pour conjurer ce risque,

la science éducative a toujours une ressource. Rien ne vaut, pour montrer la vertu d'une méthode, que de choisir l'objet qu'on va lui appliquer : on résout le problème à la mode soviétique. Rien n'interdit non plus de donner des consignes aux examinateurs.

Mais est-il nécessaire de rappeler que jamais protocole ou diagramme ne pourra rendre compte de la littérature, que le limon immémorial de la culture écrite est le terrain d'élection de la liberté et qu'il ne saurait se prêter à la confection de pâtés de sable, quelque ingénieuse que soit la conception des moules ?

Bilan : au nom de l'ergonomie, on compromet l'échange d'un maître avec sa classe. On propage une vision simpliste de l'écriture qui fait, des écrivains, des *communicateurs*. On distille l'ennui en sacrifiant des heures à une *méthodologie* qui produit bien souvent des effets confondants. L'illusion technique montre ici la corde.

Elle la montre avec éclat lorsqu'un texte est ironique ou parodique, car les grilles et les relevés ont de trop larges mailles pour retenir les indices ténus, si même ils sont présents, qui caractérisent ce type d'écrit.

Un article paru en décembre 1998 dans le journal algérien *Liberté* en fournit une savoureuse illustration. Sous le titre « Relents d'esclavagisme dans *De l'esprit des lois* », un intellectuel, visiblement formé par l'Université française, y démontre sans retenue que la chasse aux *indices textuels* est un sport hasardeux.

Il cite d'abord Montesquieu :

« *Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait cultiver la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.* »

Puis il ajoute finement : « (Sic) ». Il y va alors de sa diatribe :

« *De l'argument canne à sucre aux aspérités du faciès, franchement, on ne voit pas le propos, Monsieur le Baron ! [...] Étrange également d'un esprit fraîchement gagné à la chapelle du cartésianisme [...] Les amis de Montesquieu (dont, n'y voyez pas de paradoxe, le signataire de ces lignes) ne manqueront pas de brandir l'objection de l'Historicité épistémologique (de la dynamique diachronique du texte, pour user d'une formule saussurienne) pour nous citer à obtempérer, nous exhortant au passage à observer les précautions heuristiques d'usage propres à la philologie.* ».

Était-il vraiment besoin d'appeler Saussure et sa *dynamique diachronique* pour aller droit dans le mur en ne voyant pas que l'auteur maniait ici férocelement l'ironie ? En se retournant dans sa tombe, Montesquieu a, n'en doutons pas, murmuré ces vers de La Fontaine :

*« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
Mieux vaudrait un sage ennemi. »*

Rions, mais sans excès, car un journaliste a commis naguère la même bêtise, sur le même texte, dans un hebdomadaire parisien. Apprécions néanmoins le savant déballage dont s'accompagne ce contresens sanglant qui pourrait faire utilement méditer les *Incoyables* des sciences de l'éducation et de la linguistique.

Rions encore quand se présentent à l'examen de petits Trissotin balbutiant une langue de corne, témoin de la rhinocérite qui sévit à présent dans les lettres : « Mon premier axe est l'énonciation, mon deuxième la focalisation, mon tout est la psychologie du personnage. »

Rions, tandis que paraissent devant nous de pauvres « escholiers limousins » qu'une légitime compassion nous interdit de prendre à la gorge. Mais rions jaune, car la littérature peut beaucoup.

La littérature pourtant peut beaucoup

Quelles qu'en soient les ambiguïtés, les instructions assignent formellement à l'enseignement du français la mission de « susciter une réflexion personnelle », de former les élèves à « penser et agir avec une attitude de curiosité et d'accueil ». Une totale adhésion à ces principes m'inspire un remède héroïque : passons par-dessus bord tous les taxinomistes.

Certes, ils puisent dans les livres de commodes *supports* pour l'étude des figures et des catégories; mais on y trouve aussi quelques autres richesses. À savoir, et sans préjudice du reste : découverte de soi par l'analyse des passions, éveil de l'esprit critique, approche des questions fondamentales de l'existence et de la vie sociale, lutte contre l'oppression et l'obscurantisme, enjeux de la morale et de la liberté. Tout cela est propre à humaniser les adolescents, quitte à faire reculer, chez nombre d'entre eux, cette *haine* que notre époque considère parfois avec une bien trouble complaisance.

Dans un texte du 20 novembre 1997, Mme la Ministre déléguée à l'enseignement scolaire

préconise, entre autres directives, « pour sensibiliser [les lycéens] à la morale civique et à la prévention de l'incivilité, des visites aux malades ou aux personnes âgées ». Une telle proposition relève moins de la circulaire que de l'aveu complet : on ne saurait reconnaître avec plus de franchise qu'en matière d'éducation civique, on compte pour rien le rôle des lettres.

Contre-proposition : présentons aux élèves, parmi cent autres exemples, l'*« Histoire des Troglodytes »*, apologue inséré dans les *Lettres persanes*. Montesquieu y démontre qu'égoïsme et vertu, pour peu qu'on se projette au-delà du présent, cessent d'être antinomiques. Il aboutit ainsi à ce beau paradoxe : « La justice pour autrui est une charité pour nous ». Cela vaudra toujours un pèlerinage en autocar. Il semble plus habile, en effet, quand on s'adresse à des adolescents, de proposer une ingénieuse leçon de logique que d'infliger une tardive leçon de morale. Surtout quand la lecture, comme c'est le cas ici, fait voir que la morale vit moins de notre obéissance que du simple recours à notre intelligence.

On crée néanmoins aujourd'hui, réduisant l'horaire de français en classe complète, des cours de civisme. On risque de prêcher, à un public rétif, une soporifique vulgate. Doyen de Saint-Patrick, Swift était clairvoyant : trouvant « église » impropre, il proposait « dortoir ».

Il existe pourtant un programme de français et des leçons d'histoire. En matière de civisme, les instructions sont claires : « Les textes littéraires [...] fournissent une riche matière [...] qui stimule la réflexion. L'élève de seconde sera progressivement conduit à mieux cerner les relations complexes entre les concepts de progrès, de liberté et de démocratie. »

Comment croire que Rabelais, exhortant ses lecteurs à déceler la « moelle », songeait à des *actants*, à des *destinateurs*, à la *voix auctoriale* ou bien *polyphonique*? Il s'agissait, bien sûr, de la dette des rois, du bonheur de savoir, de l'honneur d'exister, de la promesse inouïe qu'incarne l'Humanité. Il exécrerait les cuistres. *Gargantua* les fustige mais regarde au-delà : on pourrait réveiller aujourd'hui cet ouvrage pour des adolescents dont le pays vient de combattre au nom du droit et de la morale. La « Contion que fit Gargantua aux vaincus », en particulier, texte fondamental pour qui croit à l'humanisme armé, constituerait pour eux une précieuse référence.

Mais cela se peut-il quand les thuriféraires de Genette célèbrent les lointains oracles où il profère qu'il n'y a rien à dire de plus d'un texte que ce que contient l'énoncé, que les sentiments d'un personnage sont « des sentiments de fiction et de langage (¹) » ? À cet autisme théoricien, opposons résolument le préambule des *Misérables* où s'affirme la conviction que Jean Valjean, Fantine, Gavroche ou Cosette ne sont pas des personnages « de papier » :

« Tant que dans de certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. »

On se divertirait du galimatias des pédants s'il n'entamait la chair vive de l'héritage littéraire. L'étude de *Zadig*, par exemple, ne saurait consister, comme parfois, en la reconstitution de séquences narratives ; parce que la narration n'y est que parodique, que Voltaire y pourfend férocelement la sottise et qu'enfin, abordant le sens de notre destinée, il ébauche la réponse, lourde de responsabilités pour notre espèce, qu'il formulera plus tard en écrivant *Candide*. Elle est celle même d'Œdipe : la solution, c'est l'homme.

Et *Tartuffe* ? Dans une scène célèbre, Orgon, prisonnier volontaire de sa crédulité, attermoie sous une table tandis qu'Elmire, sa femme, pressée par le dévot, multiplie les signaux. Faut-il se contenter, en guise de commentaire, d'y voir l'illustration d'une belle *notion* ? On y perdrait beaucoup : la double énonciation du langage théâtral dont on s'oint aujourd'hui abondamment la bouche doit ici s'effacer pour une leçon plus vaste. Montrons aussi, peut-être, qu'Orgon est l'archétype de tous les aveuglés. Victimes impénitentes de leur besoin de croire, ils refusent l'évidence pour sauver leur chimère.

Ainsi en fut-il, notamment, des dévots de Staline ou de Mao Ze Dong. Ainsi en est-il des sectaires de toutes les obédiences. Sans oublier, bien sûr, les amoureux novices.

La littérature, c'est la vie

Que l'on retourne, de grâce, au sens ! On fait de la *gestion de flux*. On usine à foison des Thomas Diafoirus. Une sous-culture est

à nos portes, dont les instruments sont prêts : « Ce portrait a-t-il une fonction 1. référentielle 2. narrative 3. esthétique 4. symbolique ? Cochez la case de votre choix. »

À moins qu'on n'ait en vue le but exorbitant d'inonder le marché de vétilleux experts en *textualité*, obtus comme des bedeaux et sérieux comme des papes, juste bons à grossir les rangs des assistés ? Tout cela ne tient pas. Ouvrir à tous l'accès à la littérature est une preuve de noblesse. Mais s'il s'agit d'offrir, pour pasticher Voltaire, un ragoût de narratrorhétorico-nigologie, assorti d'un brouet où nageront à grand-peine des tronçons de compétences, on donne dans l'escroquerie.

Croit-on, par exemple, qu'en administrant aux futurs bacheliers professionnels, qui sont, pour parler à l'américaine, les plus *culturellement défiés*, une ration de « discours narrativisé » et une autre d' « implicite de convivence culturelle (²) », on en fera vraiment des citoyens conscients ? Plus que jamais, ce sera dans les familles où l'on parle et l'on écoute, que se recruteront les élites.

Mieux vaudrait veiller, avant toute chose, à munir les élèves des *outils* nécessaires à qui désire penser, j'entends le maniement d'une syntaxe élémentaire et du vocabulaire le plus courant. Je parle du terrain et non depuis une officine de pédagogie ou de *didactique* (la seconde se distinguant de la première en ce qu'elle traite, nous dit-on, de « savoirs savants »). De plus en plus, l'explication d'un texte exige une traduction. Dix pour cent de mes élèves de seconde ne contrôlaient pas, au mois de septembre, l'association d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Il est vrai qu'après cinq ans d'école et quatre de collège, ils récitaient la typologie complète des textes : *narratifs, descriptifs, argumentatifs, informatifs, explicatifs, injonctifs, que sais-je-tifs* encore ? Pour le conditionnel, c'était déjà une autre affaire. C'est que la grammaire, dont les *connotations* sont bien trop contraignantes (encore et toujours excusons-nous d'instruire), a reculé devant la *pratique raisonnée de la langue* et qu'on regarde la dictée, si propre à donner aux cerveaux l'empreinte des structures syntaxiques, comme un risible pensum.

La *culture d'entreprise*, qui fait l'objet chez nous de tant de convoitise, est prodigue en slogans. Au prix d'une concession provisoire

(1) G. Genette, *Figures II*, Seuil, 1969, p. 86.

(2) Bulletin officiel de l'Éducation nationale de juin 1995.

à cette mode, proclamons haut et fort : « Moins d'ambition, plus d'exigence ! » L'application d'un tel programme requerrait bien des ajustements en amont des lycées : moins de transhumances à alibi culturel, plus de « pratique raisonnée de la langue » ?

Mais il est une devise qui a ma préférence : « La littérature, c'est la vie. » Les textes, en effet, pour peu qu'on veuille les lire avec raison, délivrent des significations. On y voit, aujourd'hui, de simples *effets de sens*, résultats subsidiaires d'une lecture *scientifique*.

Faisant fond au contraire sur leurs inquiétudes, présentons aux élèves en quête de références les exemples de Phèdre ou de Mme de Clèves. Ils se projeteront d'abord. À nous de les conduire jusqu'à s'analyser. Une passion reconnue est toujours plus humaine ; si elle n'est pas moins forte, elle est plus relative.

L'angoisse existentielle, enfin, sans laquelle, dit John Donne, « entre berceau et tombe, les hommes s'assoupissent », pourquoi ne pas la cultiver ? On rendrait à Pascal, à Voltaire, à Hugo, à Laforgue, à Camus, à Sartre ou à Malraux un public arraché aux marchands de bonheur. Rencontrant, dans les livres, l'expression fraternelle de notre étrange condition, nos élèves verraient sans doute d'un autre œil les réponses que formulent mythes, religions ou philosophies.

Mesurant le défi que nous lance la *conscience*, ils seraient moins enclins, peut-être, à voir dans les idées les fastidieux articles d'un programme infligé. Les notions opposées de nature, de culture, de loi, de liberté, de raison, de passion, pour n'en pas citer plus, seraient les fondements d'une enquête personnelle. À cette aune, ils verraient que l'histoire, que la science, que la littérature, que l'art et la morale sont les divers aspects d'une même entreprise.

Une lecture méthodique des textes, dans de telles conditions, est irremplaçable. Fondé sur un contexte, l'examen rigoureux de la forme poursuit alors le sens qui l'a élue et se met au service de la pensée.

Du fait de la multiplication des réseaux, le champ de la responsabilité individuelle s'est élargi comme jamais dans l'Histoire. Comme jamais, la bêtise dispose, pour se répandre, de canaux prodigieux. Pour qu'il puisse affronter ces deux défis contraires, il faut hisser l'élève à la hauteur morale de son humanité. On le gorge de linguistique. Lâchement, on récuse l'appellation de « maître ». Il s'en choisira

bien : les *appreneurs*, il n'en a cure. Mais à quel prix ?

On s'exalte toujours dans l'erreur partagée : la *science éducative* recrute des passionnés. À chaque innovation, on voit leurs yeux briller. Mais ceux des *apprenants* ? Or « instruire », comme l'auteur des *Essais*, à longueur de chapitres, déjà le martelait, « n'est pas remplir un vase, mais allumer un feu ».

Face à l'exaltation, rappelons des évidences : c'est par des idées simples qu'on peut faire percevoir l'architecture cachée de la complexité ; c'est le simplisme, au contraire, qui engendre toujours un fatras importun de vaines complications. Une pédagogie vivante, bienveillante, rigoureuse et éclairée s'impose. Proscrivons la technique, bannissons ce composé de démagogie et de dressage qu'aujourd'hui, trop souvent, on nomme éducation.

La « fureur d'éduquer »

L'inertie est propre au mouvement comme à l'immobilité. Au train où vont les choses, il faudra des décennies pour que le *signifié* retrouve la place qui lui est due. La science éducative pousse ses feux et polit ses doctrines. Trop occupée à se mirer dans son auto-évaluation, elle ne voit pas qu'elle fait fausse route. Comme une Église ou un parti, elle a ses mots fétiches, ses formules stéréotypées, et l'on peut s'étonner que ce phénomène n'ait pas donné matière à une thèse de linguistique.

L'observateur, parfois, s'interroge : quels doutes refoulés masque un impérialisme aussi pugnace ? Le *didacticien* ressemble comme un frère aux militants de la lecture dont les slogans hyperboliques (comme le récent *La fureur de lire*) révèlent *a contrario* le pathétique volontarisme. Fureur, vraiment ? Oui, mais fureur des militants eux-mêmes, s'exaspérant devant le spectacle de leur impuissance et trouvant une issue dans la surenchère.

Mais cette comparaison ne vaut qu'en apparence. La *fureur d'éduquer* n'est pas si débonnaire : dans la « lecture moderne », elle a enfin trouvé les instruments rêvés du pouvoir sur les lettres. Il est dès lors logique qu'elle adule les *outils* et si l'on peut convenir de leur utilité, on sait trop à quelle fin ils se trouvent affectés.

C'est ainsi que se forme une collusion nouvelle. Elle assemble des gens qui n'ont d'autre ambition que d'asservir les textes à leurs vues

théoriques. Il n'y a là rien de neuf : on connaît les excès de la psychanalyse, les dégâts provoqués par la biographie, par les lectures marxistes, par le structuralisme qui reçoit aujourd'hui le renfort des linguistes, eux-mêmes épaulés par les nouveaux rhéteurs et les narratologues.

L'attrait des *nouveautés* apporte encore son aide au gel des théories. Le théâtre en fournit des exemples édifiants : qui n'a pas vu Don Diègue déserter le fauteuil où on l'avait posté, pour se rouler par terre ? Car un metteur en scène qui veut se promouvoir ne saurait respecter un texte sans déchoir.

Pour couronner le tout, on donne dans le *jeunisme*. Platon l'avait bien vu : « une société qui lance des œillades à ses jeunes, va tout droit à sa perte ». Il est vrai que Platon est un auteur antique et que nous sommes « modernes », voire « post-modernes ». Appelons donc Hugo, qui, dans *Les Misérables*, déclarait que « l'avenir est dans la main du maître ». Voici comment Combeferre, « ami de l'ABC », au livre IV de l'œuvre, présente les enjeux d'une vraie éducation :

« Il voulait que la société travaillât sans relâche à l'élévation du niveau intellectuel et moral [...] , à la croissance de l'esprit dans la jeunesse, et il craignait que la pauvreté actuelle des méthodes, la misère du point de vue littéraire [...], le dogmatisme tyrannique des pédants officiels, les préjugés scolastiques [...] ne finissent par faire de nos collèges des huittières artificielles. »

On aimerait connaître par quelle savante lecture on pourrait esquerir semblables *effets de sens*.

Dans la *communauté éducative*, en tout cas, nulle voix autorisée, membre d'une association

professionnelle, journaliste spécialisé ou syndicaliste, ne vient porter la contradiction à ceux qui ambitionnent de civiliser les banlieues par le moyen des « savoirs savants ». N'a-t-on pas assez fait en inculquant aux futurs citoyens les *techniques de la communication* et de l'argumentation ? Soit, apprenons-leur, à la lumière de la *nouvelle rhétorique*, à décrypter les discours, à argumenter eux-mêmes.

Mais pour défendre quelles causes, présentées avec quel vocabulaire et quelle syntaxe, fondées sur quelles analyses, quelles valeurs et surtout quelles connaissances ?

D'ailleurs, qui a dit : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence » ?

Pour finir, un souhait : si l'on me classe parmi les « locuteurs s'impliquant dans l'énoncé » (refrain rituellement entonné dès qu'apparaissent les marques de la première personne), je m'incline ; si, devant les *modaliseurs*, les *termes évaluatifs* ou, pour plus de clarté, les *subjectivèmes* qui constellent ce texte, on y décèle une propension aggravée à l'expression personnelle, je me rends. Mais qu'on ait pris du moins le loisir de m'entendre. Je ne suis certes ni docteur en *sciences de l'éducation*, ni linguiste, encore moins narratologue. Je ne puis me prévaloir que de dizaines d'années d'expérience dans l'enseignement secondaire où je n'ai pas contracté la moindre passion pour les débats « de papier ».

Or l'enjeu n'est pas ici de nature rhétorique. Il concerne le sens d'un métier, l'art d'aider au mieux les lycéens, selon le mot de Montaigne, « à bien faire l'homme » et, par conséquent, l'avenir même de notre collectivité.

MICHEL LEROUX

***LEÇONS D'HISTOIRE DU PRINCE DE METTERNICH AUX
ARCHIDUCS FERDINAND ET FRANÇOIS-CHARLES,
FILS DE L'EMPEREUR FRANÇOIS***

Lundi, 17 janvier 1825. Première leçon.

1. *Idée générale de la politique et de la diplomatie.*
2. *Elles s'élèvent à la hauteur d'une science, grâce à la civilisation qui se répand toujours davantage. Ministère du cardinal de Richelieu.*
3. *Origine de la chancellerie intime de Cour et d'État. Ses fonctions et son but. Son action sur l'administration.*

Vendredi, 21 janvier 1825.

1. *Idée de la vraie politique et de la vraie diplomatie. Elles sont limitées aux intérêts permanents et réels des États. Inconvénients d'une politique uniquement basée sur les passions.*
2. *Comparaison entre la politique de Louis XI, celle de Napoléon et celle de Frédéric II.*
3. *Reproches faits à la Maison d'Autriche au sujet de ses continuels projets d'agrandissement.*
4. *Quelle est la vraie politique que doit suivre l'Autriche ?*

Lundi, 24 janvier 1825.

1. *Esprit du temps.*
2. *Révolution française.*
3. *Principes de droit et de fait.*

Lundi, 31 janvier 1825.

1. *L'excitation des esprits, provoquée par la Révolution française, continue de se faire sentir dans toute l'Europe.*
2. *Sociétés secrètes.*
3. *Leur tendance générale.*
4. *Leur développement.*
5. *Elles ne sont que des moyens d'arriver à un but.*

Vendredi, 4 février 1825.

1. *Extension progressive des moyens des sociétés secrètes.*
2. *Francs-maçons; le but qu'ils ont poursuivi d'abord n'est pas répréhensible; mais ils se sont divisés en tant de sectes que la franc-maçonnerie proprement dite n'existe plus. La forme maçonnique offre des instruments toujours prêts aux conspirations secrètes tramées contre la religion et contre l'État; elle sert à multiplier et à répandre les menées des agitateurs.*
3. *Carbonarisme. Adelphisme. L'organisation du carbonarisme est remarquable en ce que, grâce à des formes extrêmement simples, elle adapte les sectes à l'intelligence et aux idées des classes inférieures de la population.*

Note autographe de METTERNICH, *in Mémoires*, tome IV, 1881, p. 261.

Science et liberté

Le point de vue d'un juriste

PAUL AMSELEK

MON propos est d'évoquer une question classique en philosophie morale et juridique, mais qui, malgré une abondante littérature, a conservé intact son caractère crucial et énigmatique. D'un côté, la science nous apparaît se placer sous le signe de la nécessité et postuler un déterminisme des choses du monde : c'est parce que les choses obéissent à des lois que la science est possible. D'un autre côté, nos expériences éthiques – et notamment juridiques – de direction des conduites humaines se placent, elles, de toute évidence sous le signe de la liberté. C'est ce que William James a appelé le « dilemme du déterminisme⁽¹⁾ ».

Ce dilemme est ressenti profondément dans nos esprits et il imprime, à la limite, une espèce de schizophrénie à nos attitudes de pensée : dans notre vie courante, en effet, nous éprouvons spontanément, comme une donnée immédiate de la conscience, le sentiment d'être libres, d'être maîtres et responsables de nos actes, des faits et gestes que nous accomplissons : « la liberté est une sensation, cela se respire », disait en ce sens Paul Valéry⁽²⁾. Mais dès que nous pensons à la science, à l'expérience scientifique, surgit en nous l'idée d'un déterminisme et d'une absence de liberté dans le monde, y compris pour les êtres humains.

Avant l'apparition des lois scientifiques de type probabiliste et alors que régnait à l'ho-

rizon de la science l'idée d'un déterminisme absolu, les tentatives pour surmonter ce dilemme et sauver la liberté humaine ne pouvaient être qu'illusives et vaines ; on le voit chez les plus illustres penseurs qui se sont essayés à cet impossible exercice. Chez certains, c'est non pas la liberté elle-même mais tout au plus son nom qui est sauvagardé et, à la vérité, dévoyé puisque utilisé pour désigner un état de non-liberté des hommes : ainsi, dans son *Léviathan*, Hobbes développe l'idée qu'à l'instar des autres événements du monde, « tout acte de la volonté d'un homme et tout désir et toute préférence dérivent d'une cause », de sorte que, nous dit-il, « pour celui qui pourrait voir la connexion de ces causes, apparaîtrait manifeste la nécessité de toutes les actions volontaires des hommes ». Mais il y aurait, cependant, prétend-il, place chez l'homme pour une certaine « liberté » dans la mesure où ses désirs ne rencontrent pas d'obstacles extérieurs à leur accomplissement⁽³⁾ : la « liberté », ce serait en somme l'absence d'écueils contrariant les mouvements qui agitent la marionnette humaine. De même, selon Spinoza « les hommes ne se croient libres qu'à cause qu'ils ont conscience de leurs actions et non pas des causes qui les déterminent⁽⁴⁾ » ; mais, en réalité, tout ce qui advient dans le monde se place sous le signe de la nécessité. Toutefois, rejoignant sur ce

(1) William James, « The dilemma of determinism », in *The Will to believe*, New York, 1897.

(2) Paul Valéry, *Le Figaro*, 2 septembre 1944.

(3) Voir Quentin Skinner, « Thomas Hobbes et le vrai sens du mot liberté », *Archives de philosophie du droit*, 1991-36, p. 191.

(4) Spinoza, *L'Éthique*, trad. fr. C. Appuhn, Vrin, 1977, III, p. 109.

point les conceptions stoïciennes, ce philosophe soutient qu'en assumant de son plein gré cette nécessité, l'homme a la possibilité de cesser d'être passif et de devenir actif : la liberté serait la nécessité acceptée dans son for intérieur; être libre, ce serait vivre en connivence avec son état de totale dépendance. Comme si, du reste, ce consensus pouvait être discrétionnairement donné à la nécessité omniprésente et donc lui échapper!

D'autres non moins illustres penseurs se sont essayés à sauver la liberté elle-même et pas seulement sa dénomination, mais le prix a dû en être chèrement payé, au plan de la rigueur intellectuelle, par de véritables acrobaties du raisonnement, des tours de passe-passe de l'esprit : c'est ce qui apparaît de façon caractéristique chez Kant. Le philosophe de Königsberg estimait, en effet, que « toute chose dans la nature agit d'après des lois⁽⁵⁾ » ; mais il avait conscience, d'un autre côté, de ce que l'expérience morale implique une liberté de l'homme. Pour surmonter cette antinomie, il nous tient le raisonnement suivant. L'homme peut être considéré de deux points de vue : d'une part, en tant qu'il appartient au monde sensible, il apparaît soumis au principe de causalité et aux lois de la nature pour toutes ses actions empiriquement observables ; tous les phénomènes, y compris les phénomènes humains, sont enchaînés les uns aux autres. Mais, d'autre part, l'homme appartient aussi au monde intelligible et là, par hypothèse, il échappe aux lois naturelles et se trouve, de par cet affranchissement même, en situation de liberté, capable d'initier ses comportements par sa seule volonté et, notamment, de se soumettre librement à la loi morale. Comment cette liberté de l'homme en tant qu'être intelligible est-elle possible, comment est-elle explicable, alors que les actions accomplies par l'homme sous ces auspices de la liberté apparaissent par ailleurs, en tant qu'elles s'insèrent dans le monde empirique, inexorablement prédéterminées ? On ne peut formuler d'explication, se contente de répondre Kant : la liberté est une supposition nécessaire puisqu'elle est la condition même qui rend possible l'expérience morale, mais si on essayait de l'expliquer, on ne pourrait que la détruire, l'altérer, par le fait même

(5) Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785, trad. fr. Victor Delbos, Delagrave, 1976, p. 191.

de vouloir ainsi l'introduire dans les rouages de la causalité ; expliquer la liberté, ce serait la ramener à du déterminisme. Elle appartient au monde non empirique, au monde des noumènes où la science et ses schèmes d'explication n'ont pas accès.

Il s'agit évidemment là d'une échappatoire astucieuse mais purement verbale que même des philosophes se situant dans la lignée de Kant n'ont pas osé reprendre à leur compte, ce qui les a d'ailleurs souvent amenés simplement à développer d'autres conceptions tout aussi verbeuses. C'est le cas, en particulier, de Hans Kelsen qui a prétendu, dans sa *Théorie pure du droit*, que le déterminisme était un principe absolu parfaitement compatible avec la liberté de l'homme que postule l'expérience éthique : en effet, bien que tous ses comportements lui soient implacablement dictés, l'homme apparaîtrait libre dans la mesure où ses actes sont possibles de punitions ou de récompenses. La liberté ne serait pas la condition, mais l'effet – en quelque sorte le mirage – produit par l'application de règles éthiques à l'homme ; l'homme ne serait pas soumis à des règles de conduite parce que libre, il serait tout au contraire libre par le fait même d'être soumis à de telles règles : « l'homme, écrit le maître autrichien, est libre parce que et en tant que récompense, expiation, peine sont imputées à une certaine conduite humaine qui en est la condition ; il est libre, non parce que cette conduite n'est pas causalement déterminée, mais bien qu'elle soit causalement déterminée [...] , on n'impute pas à l'homme parce qu'il est libre, mais l'homme est libre parce qu'on lui impute⁽⁶⁾ ». Il suffirait, en somme, d'adresser des commandements à un robot pour le faire accéder au statut d'être libre ! Dans cette étonnante conception, Kelsen rejoint un autre penseur allemand néo-kantien du début de ce siècle, dont il s'est du reste à bien des égards inspiré, Hans Vaihinger avec sa philosophie du « comme si » (*als ob*)⁽⁷⁾ : en obéissant à des normes éthiques, je me

(6) Hans Kelsen, *Théorie pure du droit*, 2^e éd., trad. fr. Charles Eisenmann, Dalloz, 1962, p. 128. On observera que cette analyse n'empêche pas le même auteur de souligner par ailleurs qu'un ordre juridique qui s'adresserait à des hommes agissant sous le signe de la nécessité serait complètement absurde (*ibid.*, p. 15 et 287 ; cpr. *Théorie générale du droit et de l'Etat*, trad. fr. B. Laroche et V. Faure, Bruxelles-Paris, Bruylants-LGDJ, 1997, p. 174).

(7) Hans Vaihinger, *Die Philosophie des Als Ob*, Stuttgart, 1911.

comporterait « comme si » j'étais libre, j'aurais une illusion de liberté – une illusion précieuse, exaltante, méritant d'être entretenue par-dessus mes éclairs de lucidité sur ma triste condition réelle. Cette manière de voir a suscité chez un commentateur cette réflexion désabusée : « me demander d'obéir comme si j'étais libre est vraiment une des idées les plus étranges qu'on ait jamais inventées (8) ».

La voie du salut pour la liberté humaine, beaucoup ont cru la trouver dans l'idée d'un déterminisme seulement relatif ou fragmentaire suggéré par les développements de la science depuis le début de ce siècle : tout dans l'univers ne serait pas entièrement et implacablement déterminé ; les productions du réel comporteraient des espaces – ou niveaux – intersticiels d'aléatoire, d'indéterminé, de chaos, opposant un défi à la science et à ses techniques traditionnelles de réduction des phénomènes observés à du prévisible. Ces failles du déterminisme classique sont apparues essentiellement, on le sait, à l'échelle des phénomènes microscopiques, dans la physique des quanta, puis plus récemment dans la microbiologie ; elles se sont signalées aussi de plus en plus au plan macroscopique, en particulier dans le domaine de l'astrophysique, où les certitudes classiques relatives à la mécanique céleste se trouvent remises en cause à l'échelle de très longues périodes de temps de l'ordre de plusieurs centaines de millions d'années (9).

Si le déterminisme du monde cesse ainsi d'apparaître absolu, s'il y a des espaces de « liberté » pour la nature (10), ne peut-on pas prétendre aussi à une place pour la liberté humaine ? En vérité, les espoirs qui ont pu être nourris dans cette voie se sont révélés bien faibles : d'une part, comment être sûr que ce qu'on tient pour des failles du déterminisme ne correspond pas plutôt à des failles de la science elle-même, à une limite – provisoire dans le meilleur des cas – de ses

moyens ? C'est en ce sens qu'Einstein, qui eut sur ce point une controverse célèbre avec son collègue danois Niels Bohr, a pu rester jusqu'à la fin de sa vie un déterministe convaincu face au monde déroutant des quanta, en estimant que la science viendrait finalement à bout d'une imprévisibilité seulement apparente ; de même, pour bien des biologistes d'aujourd'hui l'indétermination du monde microbiologique correspond, non pas véritablement à une absence de déterminisme, mais à une difficulté pour l'esprit humain de le cerner en raison du nombre considérable de facteurs en cause (11). D'autre part, les progrès qui ont été faits dans le même temps dans le domaine des sciences de l'homme (en sociologie, en psychologie, en neurobiologie) ont renforcé les thèses négationnistes de la liberté humaine et alimenté des courants de pensée divers prétendant proclamer définitivement la « mort du sujet ».

Est-on alors condamné à un débat sans fin ? Doit-on se contenter de fonder l'expérience éthique en général et l'expérience juridique en particulier sur une illusion de liberté, au mieux sur une simple hypothèse indémontrable – une espèce de pari comparable à celui que Blaise Pascal proposait à propos de l'existence de Dieu ? Mais comment envisager sérieusement, ne serait-ce qu'un seul instant, l'éventualité de dirigeants et de règles de conduite chez des peuples de pantins ? Comment se résigner à ramener l'expérience juridique à l'image dérisoire de robots-gouvernants commandant à des robots-gouvernés, de robots-juges contrôlant et sanctionnant les écarts de conduite de robots-justiciables ? Enterrer la liberté de l'homme, c'est en même temps enterrer l'entendement humain, supprimer l'intelligibilité de nos comportements et nous condamner à être en quelque sorte les témoins impuissants et muets d'un déroulement absurde de notre vie.

En réalité, ce problème lancinant de l'antinomie entre la liberté humaine et le déterminisme que suggèrent classiquement la science et les lois scientifiques est un faux problème. Wittgenstein disait qu'il y a des problèmes qu'il ne faut pas chercher à résoudre, mais à dissoudre. C'est précisément ce que je

(8) Pierre Trottignon, « La philosophie allemande », dans Yvon Belaval, dir., *Histoire de la philosophie*, t. 3, Gallimard, 1974, p. 407.

(9) Voir Trinh Xuan Thuan, *Le Chaos et l'harmonie*, Fayard, 1998.

(10) L'indéterminisme auquel se heurtent les sciences de la nature est, en effet, couramment assimilé à un statut de liberté de la nature. Voir, par exemple, Trinh Xuan Thuan, *Le Chaos et l'harmonie*, op. cit., p. 17 : « débarrassée de son carcan déterministe, la nature peut donner libre cours à sa créativité [...] C'est à elle de décider de son destin et de définir son futur ».

(11) Cf. Jean Hamburger, *La raison et la passion. Réflexions sur les limites de la connaissance*, Seuil, 1984, p. 47.

me propose de tenter ici. L'antinomie qui nous hante me paraît, en effet, reposer sur une double mystification, qui affecte les deux termes traditionnellement mis en opposition : une mystification du côté du « déterminisme », d'une part, et une mystification du côté de la « liberté », d'autre part.

Du côté du déterminisme

Je veux tout d'abord soutenir qu'à travers les conceptions déterministes du monde que nous associons encore couramment à la science et aux lois scientifiques, nous restons prisonniers et victimes d'une très vieille mystification à l'égard de laquelle notre sens critique paraît s'être complètement émoussé. Ma démonstration s'articulera, schématiquement, autour de trois propositions.

1/ L'idée d'un déterminisme du monde est le fruit d'une assimilation anthropomorphique des lois scientifiques à des espèces de lois juridiques en vigueur dans l'univers, auxquelles les choses devraient obéir.

Dans toutes les sociétés antiques, les hommes ont eu tendance à tout ramener à leur propre image et, en particulier, à projeter leur expérience éthique, et plus spécialement leur expérience juridique, sur le reste de l'univers : d'où les conceptions animistes et anthropomorphiques selon lesquelles les choses de la nature, à l'imitation des hommes eux-mêmes, seraient soumises dans leurs comportements à des espèces de règles éthiques, de règles de conduite auxquelles elles auraient à obéir, à des « lois » auxquelles elles auraient à se plier : soit des lois mises en vigueur par des actes divins de commandement, du type de ceux qu'évoque la Bible dans la Genèse, soit des lois conçues comme naturellement en vigueur indépendamment de tout acte de commandement de Dieu et, pour ainsi dire, structurellement immanentes au monde – qu'on se représente, d'ailleurs, ce dernier comme création divine ou qu'on le conçoive sur un fond athéiste comme, par exemple, dans la pensée bouddhiste tibétaine. Ce sont ces « lois de la nature », comme on a pris l'habitude de les appeler, qui seraient « derrière » les régularités établies dans le déroulement du cours des choses par les premières démarches scientifiques humaines ; ces régularités ont été rapportées au seul type de règles alors connu et

utilisé par les hommes, les règles de conduite, et spécialement les règles juridiques en vigueur dans les sociétés humaines : elles correspondraient à l'observance de lois par les éléments de la nature. Il était, d'ailleurs, en même temps couramment imaginé que la nature peut parfois désobéir à ces lois, à l'instar de ce qui se passe dans les cités humaines. À travers cette vision panjuridique de l'univers s'est ainsi profondément enracinée l'idée que la tâche de la science serait purement contemplative et descriptive : il s'agirait simplement de déceler et de décrire ces lois de la nature déjà présentes en tant que telles dans l'univers et transparaissant à travers les phénomènes qu'elles gouvernent.

Cette conception objectiviste de lois de la nature en vigueur dans le monde s'est maintenue pendant longtemps dans la pensée occidentale avec des connotations religieuses, théologiques : comme le rappelle André Lalande, « le sens primitif reste présent chez les grands philosophes du XVIII^e siècle, qui ont incorporé ce mot au langage technique de la science : ils considèrent les lois du monde comme des décrets du Créateur, dont on peut reconstituer les articles par suite de l'obéissance générale des êtres naturels à ce qui leur a été prescrit (12) ».

Par la suite, et surtout sous l'inspiration des idées positivistes, cette conception s'est peu à peu désacralisée, épurée, en se débarrassant de toute référence à Dieu, à un législateur transcendant : ce cordon ombilical compro-mettant coupé, les lois de la nature n'ont plus été pensées que comme purement et simplement immanentes au monde, mais tout en conservant dans nos esprits la nature de règles éthiques, connotée par ce terme même de « loi », juridique par excellence. Par ailleurs, le positivisme d'Auguste Comte a érigé la vérification par l'expérience en dogme désormais absolu : le savant ne peut tenir pour valablement reconstituées par lui que les lois auxquelles les comportements de la nature apparaissent toujours et invariablement conformes ; on a donc banni l'idée d'une possibilité de désobéissance – à la fois résidu trop voyant d'animisme et porte ouverte aux théories scientifiques les plus extravagantes, et finalement

(12) André Lalande, *La Raison et les normes*, Hachette, 1948, p. 72.

facteur de sape de la science privant ses démarches de tout socle fiable –, mais tout en conservant l'idée générale que la nature obéit à des lois dont la science aurait seulement pour tâche de prendre acte, de dresser le constat.

C'est une telle conception mystificatrice de la science et des lois scientifiques qui a fait naître et a accrédité la vision d'un déterminisme du monde : les choses du monde et les hommes eux-mêmes seraient contraints de se comporter comme ils se comportent effectivement en raison des lois naturelles en vigueur auxquelles ils sont implacablement tenus de se conformer. La « nécessité » dans le monde vient des lois qui sont censées le régir : il suffit de cesser de concevoir les lois scientifiques comme des « lois de la nature », comme des lois dans le monde – immanentes à lui – et pour le monde, destinées à l'assujettir et auxquelles il aurait à se plier, pour que s'évanouisse à notre conscience toute idée de déterminisme associé à la science, toute résonance de contrainte. Mais cette conception naïve venue du fond des âges reste encore de nos jours bien vivace, d'autant plus insidieusement incrustée dans nos esprits qu'elle y bénéficie précisément d'une très vieille familiarité. Comme l'observait Bergson – et ces lignes conservent la même pertinence aujourd'hui –, « le savant lui-même peut à peine s'empêcher de croire que la loi "préside" aux faits et par conséquent les précède, semblable à l'Idée platonicienne sur laquelle les choses avaient à se régler. Plus il s'élève dans l'échelle des généralisations, plus il incline, bon gré mal gré, à doter les lois de ce caractère impératif : il faut vraiment lutter contre soi-même pour se représenter les principes de la mécanique autrement qu'inscrits de toute éternité sur des tables transcendentales que la science moderne serait allée chercher sur un autre Sinaï⁽¹³⁾ ».

Sans doute, aucun philosophe de la science ni aucun scientifique n'admettront, ouvertement et de propos délibéré, que les lois de la nature sont assimilables aux lois juridiques, à des règles éthiques ; ils considéreraient même une telle assimilation comme totalement extravagante. Mais c'est pourtant bien de cette mystification qu'ils sont victimes par ailleurs,

sans qu'ils s'en rendent compte, à travers leurs manières usuelles de voir et de parler : en témoigne, pour citer quelques exemples, le langage purement éthique et juridique constamment utilisé par eux lorsqu'ils disent que la nature est « gouvernée » ou « régie » par des « lois », qu'elle « obéit à des lois », qu'elle leur est « soumise »⁽¹⁴⁾. On voit, de même, des penseurs aussi divers que le biologiste Jacques Ruffié ou l'économiste Friedrich Hayek nous exposer très sérieusement que les sociétés animales diffèrent des sociétés humaines en ce que les comportements des animaux seraient régis par des règles innées, observées aveuglément, spontanément, tandis que les hommes, eux, observent consciemment et délibérément des règles de conduite forgées par eux-mêmes : telle serait, à leurs yeux, la seule différence fondamentale entre les règles du droit ou de la morale et les lois de la zoologie⁽¹⁵⁾ ! Dernier exemple, le fameux « principe anthropique », tarte à la crème de la pensée scientifique contemporaine, mais très révélateur lui aussi : si les lois physiques gouvernant le monde, nous dit-on, avaient été légèrement différentes, elles auraient donné

(14) Dès l'avant-propos de son ouvrage *Commencement du temps et fin de la physique?* (trad. fr. Catherine Chevalley, Flammarion, 1992), le physicien Stephen Hawking écrit ainsi : « Mon but était de donner une idée générale de l'importance des progrès que nous avons faits dans la compréhension des lois qui gouvernent l'univers. » Cpr ces propos tenus par le sociologue et philosophe de la science Edgar Morin lors d'un colloque d'épistémologie : « le principe de la science classique est de légiférer, poser des lois qui gouvernent les éléments fondamentaux de la matière, de la vie [...] Ceci correspond au principe du droit peut-être. C'est une législation, mais anonyme n'est-ce pas, qui se trouve dans l'univers, c'est la loi », (« Épistémologie de la complexité », *Revue de la recherche juridique*, 1984-1, p. 48-51) : ce qui est le plus significatif dans ces propos, c'est que l'intéressé ne se rend aucun compte de leur contradiction même !

Autre exemple caractéristique : celui de l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan lorsqu'il revendique haut et fort son appartenance au « camp réaliste qui pense que les lois existent indépendamment de nous et attendent d'être découvertes », qu'elles sont – à l'instar des Idées dans la conception de Platon – universelles, absolues, éternelles et intemporelles, mais aussi « omnipotentes. Rien, dans l'Univers, n'échappe à leur emprise, du plus petit atome au plus grand superamas de galaxies. Enfin, elles sont omniscientes en ce sens que les objets matériels dans l'Univers n'ont pas à les informer de leurs états particuliers pour que ces lois agissent sur eux. Elles savent à l'avance » (*Le Chaos et l'harmonie*, op. cit., p. 416).

C'est encore, dernier exemple, le même type de conception des lois scientifiques que l'on retrouve sous la plume d'un autre astrophysicien de renom, Laurent Nottale, dans son ouvrage *La Relativité dans tous ses états*, Hachette, 1998, p. 90 : pour ce savant, « l'existence des lois de la nature » ne fait pas non plus de doute, même si elle reste indémontrable ; « leur existence, écrit-il, est une hypothèse fondatrice, sous-jacente à la physique et plus généralement à la connaissance scientifique. C'est un présupposé nécessaire à la démarche scientifique.

(15) Jacques Ruffié, *Traité du vivant*, Fayard, 1982, p. 769; Friedrich Hayek, *Droit, législation et liberté*, trad. fr. Raoul Audouin, PUF, t. 1, 1980, p. 50 et 90.

(13) Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, dans *Oeuvres*, P.U.F., 1959, p. 984.

lieu à un autre monde dans lequel nous n'aurions pu exister ; d'où l'on prétend déduire que tout l'univers se trouve orienté, dirigé, en vue de l'émergence de l'homme⁽¹⁶⁾.

On le voit, dans le domaine de la science nous restons encore, à notre insu, enfermés dans les cadres conceptuels de l'expérience éthique et juridique. Comment s'explique la persistance de cette insoutenable confusion dans nos esprits ? Sans doute, d'abord, par l'ancienneté même de son enracinement : la familiarité multimillénaire et donc l'espèce de complicité ou connivence que nous entretenons avec cette idée d'un monde régi par des lois ont totalement endormi notre sens critique à son égard, lui permettant ainsi de bénéficier d'un complaisant droit d'asile dans nos structures mêmes de pensée. À quoi s'ajoute que chez beaucoup de penseurs et de savants cette conception des lois scientifiques se trouve confortée par les arrière-plans religieux auxquels ils adhèrent par ailleurs et dont ces conceptions ont précisément découlé à l'origine : idée d'un Dieu législateur suprême auteur des lois gouvernant le monde. Mais il faut aussi évoquer trois données.

La première, c'est ce qu'on appelle depuis Kant, puis Husserl, « l'illusion transcendantale » : l'homme a naturellement tendance à occulter l'écran de sa propre subjectivité, de ses propres démarches mentales, dans ses relations avec le monde. Il est, en particulier, facilement enclin à croire que les choses qu'il voit sont réellement comme il les voit, qu'elles sont ainsi objectivement et absolument, indépendamment de lui-même, oubliant par là qu'il s'agit de vues que nous donne notre esprit, vues qui dépendent certes du monde

(16) Cf., par exemple, Stephen Hawking (*Commencement du temps et fin de la physique*, p. 34 et 55), le savant critique ce principe anthropique mais parce qu'il l'estime faux – un monde régi par des lois différentes pourrait être viable pour l'homme – et non en raison de son arrière-plan anthropomorphe, ni du fatalisme naïf qui s'y rajoute ; ou encore Trinh Xuan Thuan (*Le Chaos et l'harmonie*, op. cit., p. 317) qui s'extasie de la précision avec laquelle le monde est ainsi réglé aux fins d'être comme il est : « cette précision du réglage se révèle époustouflante ».

Einstein lui-même, qui avait pourtant souligné « l'abîme logiquement insurmontable entre le monde du sensible et celui du conceptuel et de l'hypothétique » et fermement reconnu que les concepts et les lois fondamentaux de la sciences sont de pures créations de l'esprit avait du mal à échapper à ce mirage : « le savant, observe-t-il, convaincu de la loi de causalité de tout événement, déchiffrer l'avenir et le passé soumis aux mêmes règles de nécessité et de déterminisme. La morale ne lui pose pas un problème avec les dieux mais simplement avec les hommes. Sa religiosité consiste à s'étonner, à s'extasier devant l'harmonie des lois de la nature dévoilant une intelligence si supérieure que toutes les pensées humaines et toute leur ingéniosité ne peuvent révéler, face à elle, que leur néant dérisoire » (*Comment je vois le monde*, trad. fr. M. Slovine et R. Hanrion, Flammarion, 1979, p. 20).

lui-même que nous percevons, mais aussi de notre propre équipement sensoriel et mental à travers lequel nous le percevons et nous le représentons sur le théâtre intérieur de notre conscience. De même, on est porté couramment à imaginer que les classements des choses que nous opérons et dont nous nous servons ne sont pas des produits de notre esprit, mais existent objectivement indépendamment de nous, que les choses « se divisent » elles-mêmes objectivement en telles et telles catégories que nous ne ferions que recueillir, dont nous nous contenterions de prendre passivement acte – comme si ces classements ou découpages du monde et les catégories correspondantes n'étaient pas en réalité l'œuvre de notre propre esprit et pour nos propres besoins, d'ailleurs variables selon les lieux et les époques. C'est la même illusion transcendante qui tend à nous faire croire que les règles ou « lois » que nous élaborons à partir des données d'observation du monde font partie de ces données elles-mêmes : comme celui qui porte des lunettes jaunes est incité à penser que ce qu'il voit est objectivement jaune, le savant qui regarde le monde à travers les règles théoriques qu'il a élaborées a tendance à croire que le monde est objectivement réglé, qu'il obéit à des lois, qu'il y a du rationnel, de la rationalité dans le monde, indépendamment de notre propre raison, de nos propres démarches rationalisatrices.

Une deuxième donnée tient à l'absence d'une théorie générale des règles. Les hommes ont originairement forgé, à partir de leur expérience juridique et plus généralement éthique, non pas le concept générique de règle, mais directement le concept spécifique de règle de conduite. Lors des premiers balbutiements de la science, la pensée théologique et animiste régnant alors, les lois scientifiques ont été elles-mêmes immédiatement assimilées à des règles de conduite prescrites par des dieux ou naturellement immanentes au monde. Et finalement, à défaut des approfondissements théoriques nécessaires, a toujours manqué jusqu'ici l'échelon conceptuel générique, la catégorie générique de règle, c'est-à-dire d'outil mental ayant pour fonction d'indiquer la marge ou degré de possibilité de survenance de choses, catégorie générique qui recouvre deux espèces de règles : les règles de conduite ou règles pratiques qui visent à servir de support à la volonté des hommes dans les réalisations

qu'elle initie, et les lois scientifiques ou règles théoriques qui visent – on va le voir – à servir de support à l'intelligence humaine et à lui permettre de se repérer dans les flux entremêlés que la réalité lui donne à voir. On n'a toujours pas su édifier de manière claire cette théorie générale faisant apercevoir que les règles pratiques ne sont pas toutes les règles, qu'elles ne sont qu'une variété d'espèce. Faute de distinguer l'espèce du genre, les règles scientifiques restent ainsi condamnées à être syncrétiquement et obscurément conçues, à l'image des règles de conduite, comme « gouvernant » le monde, cette altération brouillant complètement leur nature véritable et viciant les discours qu'on tient à leur propos⁽¹⁷⁾.

Une troisième donnée doit être mentionnée : cette sourde assimilation des lois scientifiques à des règles de conduite ne gêne plus aujourd'hui le travail des savants, même si elle parasite l'idée qu'ils s'en font et la manière dont ils s'expriment à ce propos. Dès lors, en effet, qu'on a résolument renoncé à l'idée d'une possibilité de désobéissance de la nature aux lois la régissant, se trouve éliminé le danger de ne reconnaître à la confirmation par l'expérience qu'une portée relative. À partir du moment où ce handicap a été levé, la conception éthique des lois scientifiques est devenue inoffensive, insusceptible de compromettre l'efficacité des démarches des savants et d'altérer les services rendus par les lois qu'ils construisent, même s'ils sont amenés à prétendre qu'il s'agit de « lois de la nature » simplement « découvertes », retrouvées par eux à partir des comportements d'observance de la nature.

2/ Les lois scientifiques sont, en réalité, des outils de repérage construits par l'homme et pour l'homme.

Ces lois ne doivent pas être assimilées à des espèces de règles de conduite que la science trouverait déjà toutes faites en face d'elle, qu'elle « constaterait » dans le monde : elles correspondent à une variété de règles construites par l'esprit humain, comme les règles de conduite elles-mêmes, mais dont la fonction et, par suite, les modes d'élaboration sont radicalement différents. Les règles de conduite ou règles pratiques ont pour fonction de fixer, à l'intention de ceux à qui elles

sont adressées, la marge de possibilité à l'intérieur de laquelle doivent se tenir, selon les cas considérés, leurs agissements, leurs faits et gestes : elles leur indiquent que, dans tel ou tel cas, ils peuvent, ne peuvent pas ou doivent – c'est-à-dire ne peuvent pas ne pas faire ceci ou cela. Elles leur sont communiquées aux fins qu'ils ajustent – qu'ils *règlent* – sur elles leur conduite. Il s'agit, comme on dit, d'outils de direction des conduites, visant à encadrer la volonté humaine dans ses déterminations. Les lois scientifiques sont aussi des règles, des indicateurs de marges de possibilité, mais qui s'inscrivent dans une tout autre vocation instrumentale : il s'agit de règles construites sur la base de l'observation de la réalité en vue de permettre à notre entendement d'en maîtriser le cours. Dans le flot incessant et luxuriant de choses qui surviennent et se donnent à voir, l'esprit du savant essaye de se retrouver, d'introduire de l'ordre, des ratios, de la rationalité, et ce en tâchant d'établir des rapports entre la production de tel ou tel type de phénomène et la présence de telles ou telles données circonstancielles, ce qui donne lieu à la construction de règles s'énonçant sur ce modèle : « lorsque telles circonstances sont données, tel type de phénomène doit se produire », ou « ne peut pas se produire », ou encore en termes probabilistes « a tant de chances de se produire ». Il s'agit d'outils mentaux destinés, non pas à encadrer la volonté humaine et à diriger les conduites, mais à quadriller en quelque sorte, à la manière de grilles de déchiffrement, les productions du monde (le « livre du monde ») à l'intention de l'intelligence humaine, pour lui permettre de se repérer dans le flux événementiel, pour permettre à l'homme de se guider mentalement à travers le dédale enchevêtré du cours des choses. C'est en ce sens qu'on doit parler de règles *théoriques*, par opposition aux règles *pratiques* qui interviennent au niveau de notre gouverne, de notre conduite de nous-mêmes, de nos accomplissements dans le monde.

Bien qu'élaborées à partir d'une observation du réel, les lois scientifiques sont des artefacts de l'esprit qui ne sont pas davantage susceptibles d'être simplement déduits de l'observation que les règles juridiques ou morales : du *Sein* on ne peut tirer du *Sollen* proclame la philosophie juridique et morale depuis Hume ; mais cela vaut également pour

(17) Voir à ce sujet ma contribution intitulée « Philosophie du droit et théorie des actes de langage », dans Paul Amselek, dir., *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF, 1986, p. 138.

les lois scientifiques qui articulent aussi, en tant même que règles, des catégories modales, c'est-à-dire des catégories purement logiques sans référent dans le monde extérieur.

Déjà, bien avant Hume, Aristote avait lumineusement compris que la possibilité, l'impossibilité ou la nécessité ne sont que des catégories que l'esprit humain surimpose au monde, – ce qui montre au passage, et contrairement à ce qu'a prétendu Popper, que les lois scientifiques, à l'instar des règles de conduite, ne sont pas davantage susceptibles d'être falsifiées, d'être dites fausses, que d'être vérifiées, d'être déclarées vraies : elles ne sont pas des tableaux ou des descriptions du monde, mais des mises en système ou systématisations de ses productions ; et ce n'est pas leur vérité, mais plus exactement leur validité pragmatique d'outils de repérage efficaces qui est susceptible d'être confirmée ou infirmée par l'expérience. Ce ne sont pas les lois scientifiques elles-mêmes qui sont vraies ou fausses, mais les prévisions qu'elles nous inspirent, les tableaux anticipés du réel que leur utilisation nous laisse entrevoir.

Que les lois scientifiques soient des construits, des artefacts élaborés par l'esprit humain pour ses propres besoins, et non des lois pour le monde, visant à le gouverner, cela devrait faire d'autant moins de doute que leur artificialité même saute aux yeux, ainsi que l'a magistralement exprimé Bergson :

« On n'insistera jamais assez, écrit-il, sur ce qu'il y a d'artificiel dans la forme mathématique d'une loi physique, et par conséquent dans notre connaissance scientifique des choses. Nos unités de mesure sont conventionnelles et, si l'on peut parler ainsi, étrangères aux intentions de la nature : comment supposer que celle-ci ait rapporté toutes les modalités de la chaleur aux dilatations d'une même masse de mercure ou aux changements de pression d'une même masse d'air maintenue à un volume constant ? Si l'ordre mathématique était chose positive, s'il y avait, immuantes à la matière, des lois comparables à celles de nos codes, le succès de notre science tiendrait du miracle. Quelles chances aurions-nous, en effet, de retrouver l'étalon de la nature et d'isoler précisément, pour en déterminer les relations réciproques, les variables que celle-ci aurait choisies ? (18) ».

(18) Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, in *Œuvres*, op. cit., p. 680.

3/ Que le monde se prête à cette activité scientifique de construction d'outils de repérages est sans doute une donnée énigmatique mais qui n'autorise pas pour autant à imaginer une « nécessité » à l'œuvre derrière ses productions.

« Le plus incompréhensible, disait Einstein, c'est que le monde soit compréhensible »; et Bergson lui-même parle sur ce point de « mystère »⁽¹⁹⁾. Il est effectivement mystérieux et miraculeux que le monde puisse faire l'objet d'un traitement scientifique, qu'il soit rationalisable, qu'on puisse élaborer des règles à propos de l'enchaînement événementiel des choses et que ces règles rendent effectivement les services qu'on en attend, c'est-à-dire permettent de se repérer avec succès, de faire des prévisions ou des reconstitutions fiables au sujet des séquences du réel à venir ou passées.

Il est vrai que si le monde s'était révélé réfractaire à toute rationalisation, s'il était apparu impossible de se repérer dans ses productions, on ne se serait jamais lancé dans l'entreprise scientifique; l'idée même n'en serait pas venue à notre esprit ou en aurait été vite écartée⁽²⁰⁾. L'existence de la science implique la possibilité que le monde se prête à une mise en système, qu'il est possible de le quadriller de rapports, d'équations établies par notre esprit. Quand on dit qu'« il n'y a pas d'effet sans cause », que « tout phénomène a une cause », cela veut exprimer précisément qu'*a priori* on peut soumettre (ou espérer soumettre) toutes les productions du monde à un traitement scientifique : c'est le postulat de l'entreprise scientifique, le credo de tout savant.

En tout cas, que la science soit possible, qu'il soit possible d'élaborer des lois théoriques permettant de se repérer efficacement dans l'écheveau du réel et que, par là, la réalité apparaisse se développer en accord ou conformité avec ces lois, cela n'autorise pas à formuler une hasardeuse hypothèse ontologique au sujet du monde : à savoir qu'il y aurait une espèce de nécessité immanente à

(19) *Ibid.*, p. 692.

(20) Sans doute aussi, d'ailleurs, n'aurions-nous pas été dotés des mêmes facultés mentales : nous ne sommes pas venus au monde en étrangers, mais en ressortissants, comme des enfants du monde lui-même, en synergie avec lui à travers notre constitution et nos équipements physiques et mentaux – ou, comme dit Prigogine, en « alliance » avec lui (Ilya Prigogine et Isabelle Stengers, *La nouvelle alliance*, Gallimard, 1979).

lui, qui pousserait les choses à se produire d'une certaine façon, d'une façon conforme aux lois qu'on a élaborées. Il ne faut pas confondre le statut épistémologique du monde avec un statut ontologique : que notre esprit puisse soumettre le monde à un traitement scientifique et jalonnaient ses productions de rapports ou ratios éclairant efficacement notre lanterne est une chose; que le monde soit soumis à des règles auxquelles il devrait inexorablement se plier, est une tout autre chose. En vérité, il n'y a aucune nécessité dans le monde : le monde est ce qu'il est; ou, comme disait Wittgenstein, « le monde est tout ce qui arrive », il « se dissout en faits »⁽²¹⁾. C'est par un surajout de notre propre esprit que nous y voyons de la nécessité, lorsque nous travestissons les lois théoriques que nous construisons à partir de l'observation de ses manifestations, en règles de conduite en vigueur – c'est-à-dire impérativement applicables, à suivre obligatoirement – à l'œuvre derrière ces manifestations, qui correspondraient ainsi à un assujettissement du monde à ces lois. Aux promoteurs du « principe anthropique » prétendant que des lois légèrement différentes auraient donné lieu à un monde différent sans viabilité pour l'homme, on doit objecter catégoriquement qu'ils raisonnent à l'envers et que si le monde avait été différent, nous n'aurions pas construit à partir de son observation les lois en question et qu'on n'en parlerait donc pas.

De l'existence de la science et des lois scientifiques on peut d'autant moins tirer l'idée d'un déterminisme du monde que, parmi ces lois, figurent les lois probabilistes qu'on associe couramment à un indéterminisme du monde. À ce sujet, il n'est pas inutile de faire une mise au point : contrairement à ce qu'on croit généralement, les lois probabilistes sont des lois scientifiques à part entière, parfaitement normales, sans aucun caractère exceptionnel, même si elles sont apparues plus tardivement que les autres, après d'ailleurs que les progrès dans le domaine de la statistique et du calcul des probabilités les aient rendues possibles. Elles n'introduisent aucune forme de dichotomie dans la science, qui conserve au contraire à travers elles une parfaite identité dans le principe de sa démarche. La science

classique, certes, construisait seulement des lois donneuses de certitude (souvent appelées « lois déterministes ») du type : « lorsque telles circonstances sont données, tel type de phénomène doit se produire » ou « ne peut pas se produire ». Les lois de ce type, par le fait même qu'elles procurent des certitudes absolues, suggèrent au plus haut point l'idée d'une nécessité dans le monde. Mais avec les lois probabilistes introduites dans la science moderne, il n'y a, contrairement aux idées reçues⁽²²⁾, aucune rupture : les lois déterministes indiquent un degré maximum de possibilité (« doit se produire » signifie « a 100 % de chances de se produire » – ce qui exclut toute chance de non survenance) ou un degré minimum de possibilité (« ne peut pas se produire » signifie « a 0 % de chance de se produire » – ce qui exclut toute chance de survenance). Entre 100 % et 0 %, qui sont des degrés absous de probabilité aux extrémités de l'échelle bipolaire du possible, il y a sur cette même échelle tout un éventail de degrés intermédiaires, des degrés par hypothèse même non absous et correspondant chacun à un certain partage entre les chances de se produire et les chances de ne pas se produire : c'est ce créneau que balayent les lois dites probabilistes. En dépit de cette particularité par rapport aux autres lois, elles s'inscrivent, on le voit, dans une parfaite continuité avec elles et permettent pareillement de se repérer, comme en témoignent les applications pratiques auxquelles elles ont donné lieu et qui comptent parmi les plus importantes de ces dernières décennies (qu'il s'agisse d'électro-nique, de télévision, d'ordinateur, de conquête de l'espace, etc.).

Pourquoi les associe-t-on généralement non pas à un déterminisme, mais au contraire à l'indéterminisme ? Elles indiquent pourtant des degrés rigoureusement précis sur l'échelle du possible, même s'il s'agit de degrés intermédiaires et non absous (certains, d'ailleurs, parlent en ce sens de « déterminisme statistique »). N'est-ce pas, en réalité, parce qu'elles ne se laissent pas assimiler à des règles de

(21) Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, trad. Pierre Klossowski, Gallimard, 1961, § 1 et 1-2.

(22) Voir par exemple Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1865, Garnier-Flammarion, 1966, p. 194 : « J'avoue, écrit cet illustre savant, que je ne comprends pas pourquoi on appelle lois les résultats qu'on peut tirer de la statistique; car la loi scientifique, suivant moi, ne peut être fondée que sur une certitude et sur un déterminisme absolu et non sur une probabilité ». Cpr. plus récemment Ilya Prigogine, *La fin des certitudes. Les lois du chaos*, Odile Jacob, 1996.

conduite, à des espèces de règles juridiques gouvernant le monde? N'est-ce pas parce qu'elles dérangent ces résidus d'anthropomorphisme et de panjuridisme que nous portons au fond de nous? Il est difficile, en effet, d'imaginer une direction statistique des comportements de la nature.

On voit bien, en tout cas, combien est artificielle cette prétendue césure entre déterminisme et indéterminisme ou liberté du monde, associée à deux variétés de lois scientifiques participant d'une seule et même démarche fondamentale de l'esprit humain. En réalité, la liberté n'a rien à voir avec les équations d'incertitude de la mécanique quantique, ainsi que Heidegger l'avait vigoureusement dénoncé avec une ironie féroce⁽²³⁾. J'en arrive ici au second volet mystificateur auquel je veux m'attaquer et qui concerne, précisément, la liberté.

Du côté de la liberté

Là encore, j'articulerai schématiquement ma thèse autour de trois propositions.

1/La liberté est un attribut ontologique de l'être humain.

Selon les conceptions les plus couramment répandues, il n'y aurait d'une manière générale liberté, liberté des hommes comme liberté des choses de la nature, que dans la mesure où les comportements des hommes ou les comportements de la nature ne seraient pas réductibles à des lois déterministes permettant de les prévoir avec un degré de certitude absolu : c'est cette conception dominante qu'exprime Jean Hamburger lorsqu'il écrit que « l'imprévisibilité est le seul signe scientifiquement acceptable du concept abstrait de liberté ». En réalité, la liberté n'appartient qu'à l'être humain et réduire cet attribut propre à l'ontologie humaine à l'idée d'imprévisibilité revient à en donner une image tout à fait caricaturale.

La liberté correspond, en effet, à la faculté particulière dont l'homme se trouve doté de s'autodéterminer, c'est-à-dire la faculté de se déterminer lui-même de l'intérieur à agir d'une certaine façon et dans un certain but. L'homme possède en lui-même un pouvoir de mobilisation intentionnelle de sa personne, de ses

capacités physiques et psychiques, un pouvoir intime de contrôle de son agir aux fins de réaliser des projets ou dessein formés par lui intérieurement. La liberté n'est rien d'autre que cet attribut ontologique de l'être humain, ce pouvoir de « libérer » des desseins qu'il conçoit intérieurement, de les faire sortir de cet intérieur de lui-même, de leur donner un accomplissement, une réalisation à travers les mouvements, les faits et gestes de sa personne. L'étymologie même est tout à fait éclairante à cet égard : dans la mythologie latine, en effet, le dieu Liber était le dieu de la germination, ayant pouvoir sur les processus de venue au monde et de croissance des êtres vivants par éclosion à partir d'un germe initial ; ce dieu incarnait le caractère profondément prodigieux de cette éclosion aux yeux émerveillés des hommes. C'est tout naturellement que s'est inscrite dans cette lignée emblématique la faculté tout aussi prodigieuse de l'homme de pousser au-dehors de lui-même et de faire s'épanouir au grand jour, à travers de ses actes, les desseins ayant germé dans l'intériorité de son esprit.

Sans doute, tous les mouvements de notre personne ne sont pas le fruit d'intentions pré-conçues : certains se produisent à l'insu de notre volonté, en fonction de pulsions internes, de flambées passionnelles instinctives, de réactions-réflexes se déclenchant involontairement, qu'elles soient innées ou acquises (tics, manies, conditionnements de toutes sortes) ; nous sommes parfois les jouets d'une espèce de tropisme, lorsque nos mouvements se déclenchent spontanément en réponse à des stimuli extérieurs sans aucune médiation de notre volonté (quand, par exemple, le passage furtif d'un oiseau nous fait spontanément lever la tête ou qu'un fracas insolite derrière nous nous fait sursauter et nous retourner). À quoi il faut ajouter, bien entendu, les pathologies de la volonté, notamment du fait d'altérations neurophysiologiques et spécialement de lésions du lobe frontal du cerveau⁽²⁴⁾. Il reste que ce qui constitue la marque caractéristique de l'être humain, ce ne sont pas ces automatismes qu'il peut être amené à développer

(23) Martin Heidegger, *Concepts fondamentaux*, trad. fr. Pascal David, Gallimard, 1985, p. 79 s.

(24) Cf. François Lhermitte, « Utilization behaviour and its relation to lesions of the frontal lobes », *Brain*, 1983-106, p. 237 s., et « Autonomie de l'homme et lobe frontal », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1984-168, n° 1 et 2, p. 224 et 235; Antonio Damasio, *L'Erreur de Descartes*, Odile Jacob, 1995, p. 79 ; Pierre Karli, *Le Cerveau et la liberté*, Odile Jacob, 1995, p. 252.

dans ses comportements, mais tout au contraire l'existence en lui d'un pouvoir d'autocontrôle lui permettant, du reste, d'exercer une certaine maîtrise sur ces automatismes eux-mêmes.

C'est cette donnée fondamentale de notre ontologie qui se trouve mise en image dans une métaphore d'usage courant, depuis longtemps ancrée dans nos esprits, mais à laquelle nous avons, malheureusement, cessé de prêter attention, – qui est devenue, comme diraient Ricoeur ou Derrida, une métaphore « blanche », « démonétisée »⁽²⁵⁾ : je veux parler de la métaphore de la « conduite humaine ». Etre animé qui va et qui vient, qui bouge et se déplace, l'homme a été de longue date conçu sur le modèle des véhicules construits et utilisés par lui, c'est-à-dire autrefois sur le modèle des chars ou des navires; mais à la différence de ceux-ci, il a toujours été conçu comme un véhicule *qui se conduit lui-même*, un véhicule en quelque sorte livré avec un chauffeur ou conducteur incorporé – le fameux « fantôme dans la machine » –, un véhicule doté d'une instance intérieure de pilotage qui fixe les lignes ou itinéraires à suivre et qui impulse en conséquence à l'engin les mouvements appropriés. Tel est le sens profond et lumineux de la métaphore de la *conduite humaine*, c'est-à-dire de l'homme représenté comme se conduisant lui-même, autoconducteur du véhicule de sa propre personne.

Et c'est précisément parce que nous nous autoconduisons que l'éthique est possible : autrui ne cherche à diriger notre conduite que parce que et dans la mesure où nous nous conduisons et ne sommes pas de simples automates : c'est aux autoconducteurs que nous sommes qu'on adresse des règles de conduite fixant les marges à l'intérieur desquelles nous devons tracer nos lignes de route et maintenir le cheminement de notre véhicule.

2/ Il est dépourvu de pertinence de confondre cet attribut de l'être humain avec le statut épistémologique du monde et de l'homme lui-même dans le monde.

L'indétermination des choses du monde, c'est-à-dire l'impossibilité pour l'esprit humain de soumettre leur survenance à un traitement

scientifique, et plus particulièrement d'élaborer à leur sujet des lois théoriques donneuses de certitude, n'a rien à voir avec la liberté humaine, avec la faculté d'autocontrôle dont est doté l'être humain : il ne faut pas confondre cet attribut ontologique de l'homme, qui fait partie de la structure constitutive typique de l'être humain, avec le statut épistémologique du monde, c'est-à-dire avec les possibilités qu'offre le monde d'être apprivoisé par notre raison, d'être mis en système par elle, d'être enfermé dans ses grilles de repérage, dans ses « filets », ainsi que Popper appelle les lois scientifiques⁽²⁶⁾.

Que l'exercice de la liberté puisse lui-même faire l'objet d'un traitement scientifique ne doit pas davantage induire en erreur. Il se révèle effectivement possible, en pratique, d'établir des rapports, des corrélations, au moins en termes de probabilités tendancielles approximatives et non chiffrées, entre certaines données, certains paramètres, et les décisions et actions humaines ; il est possible de se servir des équations même rudimentaires ainsi établies et de parvenir grâce à elles à se repérer, et notamment à faire des prévisions dans le domaine de l'agir humain. De telles prévisions imprègnent constamment notre vie sociale, soutiennent les stratégies de nos relations avec autrui. Elles sont, en particulier, monnaie courante dans le cadre de l'expérience juridique : par exemple, en fonction des traits psychologiques, des origines sociales, des orientations idéologiques, etc., que l'on connaît à tel ou tel juge, l'on n'hésite pas à conjecturer que, dans tel ou tel cas, il y a de très fortes chances pour qu'il se prononce dans tel sens plutôt que dans tel autre. Cela ne veut évidemment pas dire que ce juge n'est qu'un pantin, une marionnette, un automate qui n'agit pas de lui-même mais est agi : cela signifie seulement qu'on a quadrillé de ratios, établis sur la base de données expérimentales, l'exercice par ce juge de son pouvoir de décision ; on ne peut pour autant prétendre que ce juge n'a pas de pouvoir de décision.

Mais, de même que les sciences de la nature nous font croire que cette dernière obéirait implacablement à des lois en vigueur à l'œuvre

(25) Paul Ricoeur, *La Métaphore Vive*, Seuil, 1975, p. 362; Jacques Derrida, « Mythologie blanche. La métaphore dans le texte philosophique » in *Marges de la philosophie*, Éd. de Minuit, 1972, p. 247.

(26) Karl Popper, *L'univers irrésolu*, trad. fr. Renée Bouveresse, Hermann, 1984, p. 36.

derrière ses comportements, de même les sciences de l'homme nous font imaginer que celui-ci obéirait pareillement, à son insu, aveuglément mais inexorablement à de semblables lois naturelles, opérant dans son ombre, en amont de sa volonté. Il serait en quelque sorte manipulé par leur jeu. Derrière ce mode de pensée développé par les courants déterministes classiques, historicistes, matérialistes, psychologiques, structuralistes et autres courants colportant le sinistre constat de la « mort du sujet », il y a une illusion naïve, comme si l'on prétendait qu'un chauffeur au volant de son automobile ne la conduit pas réellement dès lors que sa conduite peut être rationnellement mise en rapport avec toute une série de données circonstancielles, avec les mécanismes de sa voiture et de son pilotage, avec les caractéristiques physiques et psychologiques de sa personne, avec les données du milieu extérieur; ces différents « facteurs » seraient les véritables « agents » de conduite tenant le volant de la voiture par-dessus les épaules de ce malheureux conducteur fantoche. C'est à ce tableau délirant qu'on aboutit lorsqu'on assimile les outils de repérage que nous établissons, pour nos propres besoins, à partir du spectacle du monde, à des outils localisés derrière le monde, dans de mystérieuses et problématiques coulisses, des outils qui seraient destinés au monde lui-même et qui présideraient à ses productions.

3/Paradoxalement, le déterminisme négateur de la liberté humaine a été historiquement inspiré à partir de la projection anthropomorphique de cet attribut de l'homme sur l'univers.

La nature, ainsi que je l'ai rappelé, a été originairement conçue à l'image de l'homme : on lui a prêté, selon des vues animistes, la même faculté de s'autoconduire et donc la même aptitude à être « gouvernée », à être soumise à des « lois » auxquelles elle devrait obéir et auxquelles on a longtemps imaginé qu'il pourrait lui arriver de désobéir⁽²⁷⁾. C'est à partir de là que s'est développée l'idée d'un déterminisme général du monde, étendu des

éléments naturels aux êtres humains eux-mêmes qui seraient également soumis à des lois immanentes en vigueur dans le monde, auxquelles ils auraient à se plier : on en est venu à prétendre, assez bizarrement, que l'assujettissement des uns et des autres à ces lois naturelles exclurait toute liberté, pour la nature comme pour les hommes. En d'autres termes, on est passé d'une extension de la liberté humaine à l'univers tout entier à la négation de cette même liberté humaine ! Ce paradoxal cheminement de pensée repose, de toute évidence, sur un contresens final, qui vient en quelque sorte couronner, à la manière de la cerise sur le gâteau, les affabulations qui ont constitué le point de départ : en effet, à supposer – supposition parfaitement extravagante faite ici pour les seuls besoins du raisonnement – que les choses de la nature, comme les hommes, aient à obéir à de prétendues lois en vigueur dans le monde, à supposer que les unes et les autres se trouvent en situation de strict asservissement, cela ne serait certainement pas le signe d'une absence de liberté, c'est-à-dire de faculté d'autodétermination, mais tout le contraire. La servitude, en effet, est une forme d'exercice de cette faculté : celui qui agit servilement sous la loi d'autrui, l'esclave, le sujet du pire tyran, c'est celui qui, sous l'inspiration de certains motifs, et en particulier – mais pas nécessairement – la peur de châtiments dont on le menace, consent bon gré mal gré à se mettre au service d'un maître et à exécuter tous ses ordres. Si l'homme n'était pas autoconducteur de lui-même, cet asservissement ne serait évidemment pas possible et il serait complètement déraisonnable de chercher à l'obtenir en brandissant des menaces face à un simple pantin.

À cet égard, on peut prendre à la lettre le mot provocateur qu'Alfred Jarry met dans la bouche de son célèbre personnage, le Père Ubu : « la liberté, c'est l'esclavage » ; il faudrait dire plutôt que « l'esclavage, c'est la liberté » : c'est parce que l'homme s'autoconduit qu'il peut être dirigé, asservi, contraint sous la violence de se conduire conformément à des lois qu'on veut lui imposer. La direction la plus implacable, la plus despotique des conduites est bien obligée de passer, précisément et par hypothèse même, par l'entremise de la conduite que les intéressés exercent sur le véhicule de leur propre personne : à travers les pressions même les plus odieuses que le

(27) Comme le soulignait Emile Meyerson, « la conviction que ces lois ne sont sujettes à aucune exception, à aucune désobéissance analogues à ce qu'est le crime ou le délit par rapport aux lois civiles est une conviction récente, et à laquelle on trouverait encore des exceptions chez quelques esprits » (dans André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 14^e édit., 1983, p. 585).

despote exerce sur ses sujets, il rend hommage d'une certaine façon à leur irréductible pouvoir de s'autodéterminer⁽²⁸⁾. De sorte qu'il est parfaitement contradictoire de traiter les lois scientifiques comme des règles de conduite auxquelles les choses du monde doivent obéir et de considérer, dans le même temps, qu'elles excluent la liberté dans le monde. Le fait même d'« obéir » à des lois, c'est-à-dire littéralement de consentir à y prêter l'oreille (*ob-audire*), suppose nécessairement, si les mots ont un sens, une faculté d'autodétermination.

On voit, en définitive, que c'est sur de bien piètres fondements, faits d'affabulations – ou de résidus fossilisés d'affabulations – à dormir debout et de faux-semblants, qu'on a cru et qu'on croit encore pouvoir sceller le sort de la liberté humaine et enterrer avec elle la dignité de l'homme et de ses expériences éthiques et juridiques. Ma conclusion sera très brève; j'utiliserai, en effet, pour la formuler simplement les titres, suffisamment évocateurs par eux-mêmes, de deux célèbres pièces de Shakespeare : d'une part, « beaucoup de bruit pour rien »; mais aussi, d'autre part, « tout est bien qui finit bien ».

PAUL AMSELEK

(28) On ne peut manquer d'évoquer ici les analyses de la Boétie mettant en lumière comment la puissance des souverains est subordonnée à l'allégeance, c'est-à-dire au consentement de la volonté des sujets (cf. *Discours de la servitude volontaire*, Flammarion, 1983, p. 137).

mécénat Seita

Regard[] sur le monde

■ art

Favoriser la création, redécouvrir de grands talents, le Musée-Galerie de la Seita s'est fait connaître pour la qualité et l'originalité des expositions qu'il propose.

Histoire

Parcourir l'histoire du tabac et de ses usages, un itinéraire riche et passionnant proposé par notre musée.

Société

Permettre à de jeunes chercheurs en sciences humaines de révéler une pensée originale sur des problèmes de société dans le cadre d'un système de bourses, offrir à tous les publics la possibilité d'assister à des conférences de haut niveau : le groupe Seita s'inscrit dans le temps présent.

Web : <http://www.seita.fr>

Mécénat Seita : 53, quai d'Orsay – 75347 Paris Cedex 07

Musée-Galerie & Carré Seita : 10, rue Surcouf – 75007 Paris – Tél. : 01 45 56 61 50

mécénat
Seita

Juifs hongrois et juifs français

Les destins de l'« assimilation »

DOMINIQUE SCHNAPPER

POUR L'ANNIVERSAIRE DE FRANÇOIS FEJTÖ

Nous célébrons le quatre-vingt-dixième anniversaire de François Fejtö et à cette occasion nous sommes heureux de publier l'article de Dominique Schnapper qui suit et qui, à partir du dernier livre de notre ami, compare le processus d'assimilation des juifs en Hongrie et en France.

Rappelons pour nos lecteurs les principales étapes de la vie de François Fejtö qui appartient aux comités de Commentaire depuis sa création.

Il est né le 29 août 1909 à Nagykarnisa en Hongrie méridionale, d'une mère croate et d'un père juif hongrois, dont les ancêtres venaient de Bohême. Après de brillantes études littéraires, il s'installe à Budapest, milite au sein du parti social-démocrate et entreprend une carrière d'écrivain et de critique littéraire. En compagnie du grand poète hongrois Attila Jozsef (1905-1937), il dirige la revue Szév Szó (« Arguments ») principal organe de la gauche littéraire dans l'entre-deux-guerres. Il fleurit dans les années 1930 avec le parti communiste clandestin, ce qui lui vaut des poursuites et provoque son exil en France en 1938. Depuis lors – sauf pendant l'occupation –, il n'a pas quitté Paris. On lira ses deux livres de souvenirs (Mémoires, Calmann-Lévy, 1986 et Où va le temps qui passe, Entretiens, Balland, 1991) pour parcourir en sa compagnie son itinéraire politique et spirituel qui fait de lui un Hongrois de Paris et un Parisien de Budapest, tout imprégné des souvenirs d'un Empire habsbourgeois qui avait assuré la paix et la prospérité dans l'espace danubien et qu'au soir de sa vie, Fejtö s'est mis à regretter (Requiem pour un Empire défunt, Lieu commun, 1988; nouvelle édition, 1994).

En France, François Fejtö a été pendant une quarantaine d'années journaliste à l'AFP, mais il est plus connu par ses nombreux livres sur les pays communistes, si précieux pour leur jugement et leur information. Citons les plus célèbres : L'Histoire des démocraties populaires (Seuil, 1952; nouvelle édition, 1992), La Tragédie hongroise (Préface de Jean-Paul Sartre, Horay, 1956 et 1996), Les Juifs et l'antisémitisme dans les pays communistes (Plon, 1960), Chine-URSS (2 vol., Plon, 1964 et 1966).

À côté de ses livres politiques, il faut aussi citer son œuvre d'historien des idées : son Heine (1946, réédité en 1981 par Orban) et son Joseph II, portrait d'un despote éclairé (1954, 3^e éd., Quai Voltaire, 1994).

À propos de ses ouvrages sur le problème juif (le dernier, Hongrois et Juifs, Balland, 1997, analysé ici par Dominique Schnapper, et un essai de 1960 publié chez Grasset, Dieu et son Juif ; nouvelle édition, Horay, 1997), il faut noter que François Fejtö, comme il le raconte dans ses souvenirs, s'était converti au catholicisme dans ses années d'étudiant, et qu'en matière de foi, il a tout au long de sa vie poursuivi un dialogue avec des rabbins et des théologiens chrétiens, menant sans relâche une quête spirituelle sur les origines religieuses de notre civilisation européenne.

À Paris, il a fréquenté Emmanuel Mounier et Jean-Paul Sartre, il a écrit dans Esprit, dès l'après-guerre, il a appartenu, au côté d'Edgar Morin, au cercle de la revue Arguments, et il fut un des collaborateurs réguliers de Preuves que dirigeait notre ami François Bondy. Anticommuniste militant à partir de 1947, il avait rejoint le camp de nos maîtres Raymond Aron et Boris Souvarine.

À Budapest, on publierà à la rentrée un volume, en français et en hongrois, Hommage à Fejtö Ferencz. Notre revue se joint à cet hommage pour souhaiter à ce patriote européen, doublement enraciné, un joyeux anniversaire.

Comme l'écrit Gilles Martinet, qui fut son rédacteur en chef à l'AFP, « Fejtö, dans les anciennes démocraties populaires, constitue un point de référence pour les nouvelles générations. Il incarne un passé qu'on a voulu effacer et il éclaire un présent qui comporte encore des zones d'ombre ».

À Paris aussi nous sommes fiers de son courage, de sa lucidité, de sa courtoisie, de sa curiosité et d'avoir bien voulu devenir et rester français. Au nom de nos comités, nous le saluons affectueusement.

J.-C. C.

J'AVAIS lu le manuscrit de ce qui allait devenir *Hongrois et Juifs. Histoire millénaire d'un couple singulier* avec intérêt, cela va de soi, mais surtout avec une véritable émotion. À travers ce long récit écrit avec précision et sobriété, le lecteur ne pouvait manquer de lire non seulement l'histoire qui lui était contée, mais aussi le destin de tous les juifs d'Europe et le destin de la démocratie. La condition qui a été faite aux juifs dans la tradition européenne est la source d'infinites interrogations sur les valeurs affirmées de l'Occident et sur ses pratiques, sur la démocratie, sur la capacité des chrétiens et des démocrates d'être fidèles aux valeurs qu'ils proclament. C'est dans le monde chrétien que, pendant des siècles, s'est développé l'antisémitisme, ce sont des Européens qui ont organisé et réalisé la *Shoah*. L'échec ou, à tout le moins, l'ambiguité de l'*« assimilation »*

– selon le terme de l'époque – des juifs à l'époque des nationalismes triomphants, leur extermination ensuite sont aussi des échecs tragiques de l'Europe et de la démocratie. À travers le destin des juifs, c'est le destin de tous qui prend sens.

François Fejtö, né juif et hongrois, devenu français pour notre bonheur à tous, n'a pas manqué de penser aux juifs français en écrivant son ouvrage. C'est aussi ce que j'ai fait en le lisant. Le destin comparé des « israélites » hongrois et des « israélites » français – ce n'est pas un hasard si le terme existe dans les deux pays – est fascinant. Les premiers ont cru à la Hongrie, à la culture hongroise et à la singularité absolue de leur destin en tant que Hongrois juifs. Les seconds ont cru à la France, à la culture française et à la singularité absolue de leur destin en tant que Français juifs. Les Hongrois ont cultivé

l'idée qu'en Hongrie seulement ils pouvaient participer pleinement à la vie collective dans laquelle ils jouaient un rôle essentiel et modernisateur. Les Français ont cultivé l'idée que la France était, en ce qui concerne les juifs, unique, puisqu'elle avait inventé l'Émancipation et l'avait imposée au reste de l'Europe. Les lois des années 1920, le statut des juifs adopté par le gouvernement de Vichy le 3 octobre 1940, la déportation ont mis définitivement fin au rapport enchanté que les uns et les autres entretenaient avec leur nation. Ils ont cessé de croire à la singularité absolue de leur destin.

Si le parallélisme est saisissant, c'est que, dans les deux cas, les juifs ont lié leur destin à celui de la nation démocratique, de la nation fondée sur le principe de la citoyenneté. Renonçant à la dimension nationale du judaïsme, ils ont réinterprété le judaïsme comme une religion, à laquelle ils choisissaient librement de rester fidèles. En évacuant le sens national ou politique du « peuple juif », les « israélites » se définissaient d'abord comme des citoyens français et hongrois. Ils se référaient désormais à un judaïsme culturel et religieux. Leurs conduites se déduisent de ce choix, même s'ils ont joué un rôle social différent dans les deux pays.

Les juifs dans la nation démocratique

Dans la nation française constituée depuis des siècles par l'action des rois, mais mythiquement née de la Révolution et de l'Émancipation des juifs, les juifs, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ont voué à la nation, à la Révolution et à la République un culte passionné. Comme l'écrivait l'un d'entre eux avec lyrisme : « Les temps du Messie étaient venus avec la Révolution française. Les temps du Messie étaient venus avec cette nouvelle société qui, à la vieille Trinité de l'Église, substituait cette autre Trinité, dont les noms se lisaien sur toutes les murailles : "Liberté, Égalité, Fraternité" ». C'est le grand rabbin de France, Zadoc Kahn, qui invoquait ainsi la Révolution : « On dirait que l'ère annoncée par les prophètes d'Israël a enfin lui sur le monde. » Pour les israélites, grâce à la Révolution, le patriotisme français se confondait, par un véritable miracle historique, avec les valeurs univer-

selles du respect des droits de l'homme et, également, avec le cœur de ce qui constitue le judaïsme. La croyance dans les valeurs universelles à travers la double fidélité au judaïsme et au patriotisme français a donné une forme spécifique au franco-judaïsme⁽¹⁾.

Dans la nation hongroise qui émergea progressivement au cours du XIX^e siècle dans une lutte compliquée contre les Habsbourg, les juifs ont été des partisans convaincus de la construction nationale. Ils participèrent massivement à la guerre de libération de 1848. L'émancipation qui leur fut accordée en 1849 fut d'abord annulée par l'Autriche, vainqueur de la Révolution, mais elle fut ensuite adoptée et signée par François-Joseph à l'occasion du Compromis entre l'Autriche et la Hongrie en 1867. Les juifs ont ainsi conjugué leur allégeance à l'État hongrois et la reconnaissance à l'égard de la Maison des Habsbourg. Le livre de notre ami décrit fidèlement leur engagement en faveur de la naissance d'une nation indépendante qui serait fondée sur la citoyenneté, grâce à laquelle ils pourraient devenir des citoyens à part entière, qui leur accorderait l'égalité politique et sociale avec leurs anciens persécuteurs.

Ce choix en faveur de la citoyenneté nationale explique la ferveur avec laquelle, dans les deux pays, ils ont acquis la culture nationale, devenue l'instrument et le symbole de leur « nationalisation ». Oubliant le yiddish, l'allemand ou le judéo-alsacien, ils ont adopté avec enthousiasme le hongrois et le français. Les plus cultivés d'entre eux ont d'autant plus rapidement compté parmi les meilleurs spécialistes de la langue et de la culture nationale que leur scolarisation a toujours été parmi les plus longues. Si, en Hongrie, « les juifs sont tombés amoureux de la langue hongroise », nous dit François Fejtö, nous pouvons avancer que les juifs français sont également tombés amoureux de la langue française. Réinterprétant la tradition du Livre et de l'Étude, soucieux de pénétrer dans la société nationale restée réticente, grisés par la modernité de la culture nationale et l'espoir de l'intégration et de la mobilité sociales, ils ont été les « bons élèves », peut-être les meilleurs élèves de la magyarisation de la Hongrie et de la culture nationale laïque diffusée par les républicains français – si bons élèves d'ailleurs

(1) Dominique Schnapper, *Juifs et israélites*, Gallimard, « Idées », 1980.

que la déjudaiisation, dans les catégories sociales les plus élevées, a été rapide.

L'adhésion aux valeurs nationales – au temps, rappelons-le, des nationalismes triomphants – et la rapide promotion sociale conduisit les plus bourgeois d'entre eux à se désigner sous le nom d'« israélites » ou de Français de « tradition mosaïque » ou de « religion mosaïque », d'« israélites » hongrois. Ils entendaient ainsi se distinguer des juifs, d'appartenance sociale modeste, récemment immigrés des pays de l'Europe de l'Est, qui continuaient à rester plus fidèles aux formes d'une tradition que les « israélites » français et hongrois, adeptes enthousiastes de la modernisation et des valeurs des Lumières, jugeaient dépassée par les progrès de la raison et de la modernité. Malgré la solidarité qu'ils pouvaient leur exprimer – souvent avec réticence : l'arrivée des *Ostjuden* a suscité des réactions similaires –, les malheurs qui accablaien les juifs de l'Europe de l'Est ne pouvaient que les confirmer dans « la justesse du choix qu'ils avaient fait en adhérant à une nation qui les faisait bénéficier d'une citoyenneté entière et de la protection de l'État⁽²⁾ ».

La faible connaissance de la tradition juive, l'absence de pratiques spécifiques n'excluaient, chez beaucoup de ces juifs sans pratique, ni la fidélité au souvenir du judaïsme ni la solidarité avec les autres juifs dont ils avaient le sentiment qu'ils incarnaient leur propre passé. Les israélites les plus « assimilés » organisaient les institutions de bienfaisance et restaient les responsables des communautés juives qu'ils représentaient et défendaient auprès des pouvoirs politiques. Les communautés organisées rassemblaient ainsi les juifs les plus pratiquants et les responsables israélites aspirant à la noblesse en Hongrie et à la reconnaissance de la République « bourgeoise » en France. Cela ne les empêchait ni de maintenir des pratiques spécifiques ni de manifester leur solidarité avec les juifs des autres nations, dans la mesure où elle se justifiait par des principes universels. C'est ce que traduisit, par exemple, la création en 1860 de l'Alliance israélite universelle, qui se donnait pour ambition de diffuser auprès des populations juives malheureuses et persécutées du pourtour de la Méditerranée les valeurs universelles du judaïsme et de la culture fran-

çaise et de leur manifester activement la solidarité des juifs qui, selon la formule de Léon Blum, avaient « la bonne fortune » d'être français.

Dans les deux pays, la majorité des juifs fut hostile au projet sioniste. En France, quelques personnalités isolées lui apportèrent leur soutien. Mais l'attitude officielle et majoritaire du franco-judaïsme fut lumineusement formulée par Joseph Reinach : « Si l'on entend par sionisme la constitution d'un État juif en Palestine, je dis nettement, résolument : Non [...] La seule idée d'un État ayant pour base la religion est contraire à tous les principes du monde moderne [...] Pour parler d'une race juive, il faut être ignorant ou de mauvaise foi [...] Depuis que la Révolution a décreté par Mirabeau et par l'abbé Grégoire l'égalité de tous les cultes, il n'est plus permis de parler de juifs français. Il y a des Français qui sont juifs comme d'autres Français sont catholiques ou protestants. Le sang des Français juifs qui a coulé en 1914-1918 se distingue-t-il du sang des Français catholiques ou protestants ou libres penseurs⁽³⁾? » Les juifs hongrois adoptèrent la même attitude, logiquement liée à leur choix fondamental en faveur du judaïsme comme confession religieuse. Leur position est d'autant plus frappante que Theodor Herzl, le créateur de l'idée sioniste, était hongrois. Mais il était le premier à ne pas compter sur l'appui de ses compatriotes, car, selon la formule de Fejtő, il connaissait « le caractère passionnel de la magyarisation » des juifs de Hongrie. Le grand rabbin de Hongrie, Samuel Kohn, fit d'ailleurs directement écho à Joseph Reinach : « Le sionisme qui veut transformer l'appartenance religieuse en solidarité nationale ne gagnera jamais l'adhésion des juifs de Hongrie. Ils sont hongrois, de confession juive, la nationalité juive n'existe pas. Sur ce point, néologues et orthodoxes sont d'accord. Le rabbinate néologue hongrois a déjà maintes fois protesté contre cette manie de vouloir établir un nouvel État juif⁽⁴⁾. »

Malgré leur confiance dans leur nation, les juifs ont traversé des épreuves comparables. La Hongrie a même connu une sorte de première répétition de l'affaire Dreyfus en 1882

(2) François Fejtő, *Hongrois et juifs. Histoire millénaire d'un couple insolite (1000-1997)*, Balland, 1997, p. 151.

(3) Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Seuil, « Points histoire », 1994 (1992), p. 114.

(4) Fejtő, *op. cit.*, p. 148.

(dix ans avant la vraie...). À Tiszaeszlár, l'assassinat d'une jeune paysanne fut attribué au bedeau de la communauté juive, Schwarz, à partir du témoignage de son fils, âgé de treize ans et enlevé à son père. Comme cela sera le cas lors de l'Affaire en France, une campagne politique antisémite d'une violence inouïe se déchaîna alors. Les réactions des communautés juives, abasourdis par l'absurdité de l'accusation et par la violence de la campagne, furent également lentes dans les deux pays. L'accusé hongrois fut toutefois acquitté plus facilement, en 1883, que ne le fut le malheureux capitaine. Mais l'acquittement n'empêcha pas les antisémites et la population locale de continuer à évoquer le « crime » et un poète populiste de chanter le martyre de la victime. Il faut dire que c'est en 1968 seulement que le petit Larousse reconnaîtra clairement l'innocence de Dreyfus... Reste que, dans les deux cas, cette crise ne remit pas en cause l'adhésion des juifs à leur nation. En France, les « israélites » rappelaient qu'après la campagne antisémite de 1880 et les événements dramatiques de l'Affaire, le capitaine Dreyfus avait été finalement innocenté. Les familles juives, dreyfusardes dans leur immense majorité, ont perçu dans l'Affaire, plutôt qu'un drame spécifiquement juif, le débat éternel de la Justice et de l'Ordre, de la Morale et de la Raison d'État, d'Antigone et de Crémon. La Justice et la Vérité avaient fini par triompher. Plus tard, la presse d'extrême droite, dans les années 1930, avait retrouvé le ton de violence et de haine de la presse antisémite du temps de Drumont et de *La France juive*, mais elle n'avait pas pu empêcher que Léon Blum devint le premier Président du Conseil juif en 1936. L'antisémitisme restait pour les « israélites » français marginal, individuel, moralement condamnable et condamné par la justice éternelle et le sens de l'histoire. Cela ne pouvait être qu'une survivance vouée à la disparition, au temps de la Raison et de la République victorieuses.

Centraux et marginaux

La place des juifs dans la vie collective fut toutefois fondamentalement différente en France et en Hongrie. Les juifs hongrois, relativement plus nombreux, constituèrent en Hongrie l'essentiel de la bourgeoisie d'affaires et de la bourgeoisie intellectuelle, qui fut, de

1867 à la Première Guerre mondiale, l'instrument de la modernisation du pays. Dans un pays encore proche de la structure féodale, le pouvoir politique était constitué par un « contrat social », selon la formule de Victor Karady, ou une alliance entre l'aristocratie traditionnelle éclairée et la bourgeoisie majoritairement juive. Les juifs, émancipés grâce à leur alliance avec l'élite politique libérale, assimilés à la société et à la culture hongroise, furent les acteurs principaux de la modernisation du pays. Cette alliance fut à la base de la construction de la nation hongroise moderne. C'est ce que montre la présence massive des juifs dans tous les secteurs de la vie collective. Le rôle de la bourgeoisie juive fut décisif. « Les juifs de Hongrie ont joué dans la modernisation, dans le développement économique et culturel, dans l'urbanisation, un rôle incomparablement plus important que dans n'importe quel autre pays de l'Ouest ou de l'Est. En 1910, cinq des six plus grandes banques de Hongrie étaient contrôlées par des Magyars d'origine juive en partie convertis (avec la conversion, on a pu atteindre des postes administratifs importants, jusqu'au ministère de la Guerre); deux tiers de la plus grande industrie, un cinquième des terres cultivables étaient entre leurs mains; 50% des avocats et des médecins, presque autant des ingénieurs étaient des juifs qui contrôlaient aussi la majeure partie de l'édition, de la presse, de la nouvelle industrie du cinéma, les théâtres, des cafés. Ils jouaient un rôle d'avant-garde dans les nouvelles sciences, comme la sociologie et la psychologie; ils étaient surreprésentés à la direction des syndicats de la social-démocratie, dans le parti radical, dans la franc-maçonnerie et les clubs progressistes (5). »

La force de ce « contrat social » explique que les indices d'une assimilation « structurelle », c'est-à-dire la pleine participation aux échanges de la vie économique et sociale, furent toujours supérieurs à ceux de la France. Fejtő évoque les nombreux anoblissements, la fréquente magyarisation des noms juifs, l'accroissement du nombre des mariages mixtes, conclus entre les enfants de l'aristocratie traditionnelle et ceux des juifs riches, et les conversions qui venaient consacrer l'intégration des juifs les plus « assimilés » dans la

(5) *Ibid*, p. 17.

société hongroise. Étant donné l'importance du grand capital juif dans la vie économique, des juifs occupèrent également de hautes positions politiques jusqu'à la guerre de 1914.

Rien de comparable en France. Jamais les « israélites » français, peu nombreux, ne jouèrent un rôle central dans la vie économique et politique, sinon dans les phantasmes du délire antisémite. Malgré leur acculturation et leur forte mobilité sociale, ils ont toujours formé un milieu d'interconnaissance étroit, séparé du reste de la population. Les mariages avec des non-juifs restaient exceptionnels. Comme aux États-Unis, ils connaissaient un processus d'acculturation « culturelle » sans pour autant connaître l'assimilation « structurelle » – ce qui, bien entendu, ne remettait pas en question leur foi dans la France et leur patriotisme.

Leur participation à la vie publique ne faisait pas d'eux les instruments de la nation moderne. Leur alliance avec les républicains des débuts de la III^e République, dans les années 1880, était plus nécessaire à leur propre promotion qu'au succès de la République. Pierre Birnbaum a décrit la promotion de ces « juifs d'État » qui ont succédé, au temps de la III^e République, aux « juifs de cour » des générations précédentes qui s'étaient consacrés aux affaires et à la banque. Avec la « République des Jules » (Jules Ferry, Jules Grévy, etc.), les juifs, titulaires de diplômes universitaires, accédaient désormais aux fonctions publiques les plus élevées, sans se convertir, en restant officiellement fidèles à leurs traditions, réinterprétées comme une religion parallèle au catholicisme ou au protestantisme. Sous la III^e République, cent soixante et onze juifs parvinrent ainsi « au sommet du pouvoir politico-administratif, c'est-à-dire les préfets, les généraux, les conseillers d'État, les magistrats, mais également les députés et sénateurs devenus parfois ministres qui se montrent incontestablement fous de la République⁽⁶⁾ ». Les juifs diplômés des universités et des grandes écoles qui entraient ainsi au service de l'État pouvaient, mieux que les autres, se reconnaître dans les valeurs proclamées par les républicains, la laïcité, l'universalisme, au nom desquelles ils avaient pu connaître en deux générations une forte mobilité sociale. Ils ne pouvaient qu'adhérer avec passion à

une conception du monde social et politique qui leur assurait l'égalité avec ceux qui, pendant des siècles, les avaient persécutés au nom d'arguments religieux. Dans le combat du XIX^e siècle entre l'Eglise et la République, ils se retrouvaient tout naturellement, avec les protestants, liés au combat des républicains. Malgré ses hésitations et, souvent, ses injustices, l'État républicain avait toujours été en avance sur la société civile dans ses relations avec les juifs. Mais la participation politique des individus juifs au destin de la République n'en faisait pas des acteurs essentiels de la vie collective.

Illusions de l'assimilation et fragilité du projet démocratique

Les événements de la Seconde Guerre mondiale ont évidemment donné rétrospectivement un sens dramatique à l'engagement national des juifs « assimilés ». On n'a cessé depuis lors de dénoncer le caractère factice de cette intégration. Jamais les Français et les Hongrois non juifs n'auraient véritablement accepté les juifs. Jamais ils n'auraient oublié qu'ils n'étaient pas des Français et des Hongrois « comme les autres ». Il est vrai qu'on ne lit pas sans avoir le cœur serré la description de ces juifs touchés par le statut des juifs du 3 octobre 1940, évoquant leur bonne volonté, leur amour pour la France et ces décorations qu'ils avaient gagnées par leur héroïsme sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. Vaszöy aussi, en 1938, avait voulu marquer l'esprit de ses compatriotes en rappelant le patriotisme des juifs hongrois : « Quand il amena à la galerie du Parlement une délégation de vétérans de guerre juifs avec toutes leurs décorations, pour illustrer la loyauté patriotique de ses coreligionnaires, la majorité demeura de glace⁽⁷⁾. » Pathétiques témoignages d'un engagement patriotique qui avait perdu son sens et même sa réalité aux yeux des autres que ces mêmes décorations...

Il est aujourd'hui facile d'ironiser sur les illusions des « israélites », puisque nous connaissons la suite de l'histoire. Il faut toutefois résister, pour pleinement les comprendre, à lire leur histoire à la seule lumière de la *Shoah*. Le projet hitlérien n'était pas inscrit à l'avance, et de manière nécessaire,

(6) Birnbaum, *op. cit.*, p. 8.

(7) Fejtö, *op. cit.*, p. 269.

dans l'histoire de l'Europe. Hitler a brutalement interrompu une histoire dont nous ne savons pas ce qu'elle serait devenue. L'« assimilation » – qui n'a duré que quelques décennies – serait-elle devenue une véritable assimilation au fil des générations, si les pays avaient continué à être des pays démocratiques ? Qui peut le dire ?

L'espoir et la volonté politiques des « israélites » étaient sans doute liés à leurs intérêts – la mobilité sociale, la pleine participation à la société –, mais ils reposaient aussi sur la foi dans la raison de l'homme, sur l'espoir de voir se construire une organisation politique qui saurait reconnaître la bonne volonté et l'activité de tous ses membres, indépendamment de leur origine et de leurs croyances religieuses. C'était aussi un acte de foi dans la démocratie, dans cette idée selon laquelle tous les hommes ont une égale dignité et un droit égal à participer à la vie collective. C'est la démocratie tout entière qui a été massacrée par les grands totalitarismes du siècle. Avec les illusions des juifs « assimilés » est également morte la foi dans le progrès et la raison de l'homme, dans sa capacité à contrôler ses passions.

François Fejtö souligne le caractère « singulier » du destin des juifs en Hongrie. Les juifs français ont longtemps aussi insisté sur le caractère singulier de leur destin dans le pays de l'Émancipation. Mais les juifs allemands, au même moment, admireraient les fruits culturels de la rencontre privilégiée entre le génie juif et le génie allemand. Les juifs anglais voyaient dans le libéralisme anglais une condition exceptionnellement favorable au plein développement de leur identité. Tous les juifs européens ont cru que, dans une démocratie, leur activité et leur loyauté les autoriseraient à participer pleinement à la vie nationale. Ils ont pris au sérieux les valeurs proclamées par

la démocratie parce qu'ils savaient qu'elles seules leur donnaient les instruments politiques assurant leur dignité. Mais la démocratie n'est jamais totalement conforme aux valeurs qu'elle revendique. Et au cours du xx^e siècle, elle a dû affronter deux totalitarismes, dont l'un se définissait par l'antisémitisme. Le destin des juifs en Hongrie et en France nous impose de nous interroger sur le caractère tragique du destin juif dans les nations européennes et, également, sur le destin tragique de la démocratie au cours du xx^e siècle.

Pourtant, seule la démocratie donne les conditions politiques d'un dépassement de l'antisémitisme inscrit depuis des siècles dans les représentations et les institutions des pays européens. C'est au lendemain de la défaite nationale et de la défaite de la démocratie bourgeoise que furent prises les premières mesures juridiques antisémites en Hongrie avec le *numerus clausus* à l'entrée de l'université en 1920. Le destin des juifs est objectivement lié à l'ambition civique de la nation démocratique. C'est la République ou, aujourd'hui, la démocratie qui sont les meilleurs protecteurs des populations minoritaires. Encore faut-il qu'elle soit fidèle à elle-même. En Hongrie, en 1920, en France, en 1940 après l'instauration du statut des juifs, on ne peut manquer d'être frappé par la facilité avec laquelle les principes de l'égalité de tous les citoyens furent oubliés, par la facilité avec laquelle des mesures juridiques discriminantes furent tranquillement appliquées dans toutes les institutions politiques et sociales. Cela doit nous rappeler tous les jours que la démocratie est un régime politique aussi improbable que fragile.

DOMINIQUE SCHNAPPER

Notre force, le service, notre atout, la proximité.

5 ème banque française avec 8,6 millions de clients particuliers et professionnels, le Crédit Mutuel est une banque différente. Organisé en 1 850 Caisse locales, 3 500 agences et 18 Fédérations qui sont de véritables banques régionales autonomes, il se distingue par une qualité de service reconnue et par le rôle actif qu'il joue dans l'animation de la vie locale. Pionnier de la bancassurance, il met le progrès technique à portée de tous. Banque mutualiste, il reste fidèle aux valeurs de responsabilité et de solidarité.

... CREDIT MUTUEL ... PROFIL D'UNE BANQUE DIFFERENTE ...

INVENTÉ PAR SES CLIENTS, le Crédit Mutuel compte aujourd'hui plus de 5,6 millions de sociétaires -copropriétaires de leur Caisse locale- et 27 000 administrateurs élus.

Ce qui fait sa force : une banque appartenant à ses clients comprend et sert mieux ses clients. Sa tradition d'accueil et de service résumée par sa signature "la banque à qui parler" reflète bien la relation de confiance réciproque existant entre le Crédit Mutuel et ses clients.

BANQUE INNOVANTE, LE CRÉDIT MUTUEL CHERCHE EN PERMANENCE À ANTICIPER LES BESOINS DE SES CLIENTS. Constamment à leur écoute, l'innovation bancaire et l'expertise monétique au service de tous sont une priorité constante et une qualité reconnue de la banque à qui parler.

GRANDE BANQUE DU PARTICULIER ET DE LA FAMILLE, ELLE EST ÉGALEMENT PARTENAIRE DE TOUS LES ACTEURS DE LA VIE LOCALE, qu'ils soient professionnels, agriculteurs, associations ou collectivités territoriales.

BANQUE IMPLIQUÉE ET CITOYENNE, le Crédit Mutuel s'attache aussi à faire prévaloir, dans les principes et la pratique, des valeurs de solidarité. Insertion des plus démunis, emploi des jeunes, aide à la création d'entreprises, le Crédit Mutuel sait traduire son engagement mutualiste par des actions concrètes.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

L'imitation de notre Seigneur Don Quichotte

Cervantes et quelques-uns de ses critiques modernes

SIMON LEYS

QUAND, dans une discussion, on traite quelqu'un de « Don Quichotte », c'est toujours avec une intention insultante, ce qui m'étonne. En réalité, il me semble que l'on ne saurait imaginer de plus beau compliment.

À voir la façon dont beaucoup de gens invoquent le nom de Don Quichotte, on pourrait croire qu'ils n'ont pas lu le livre. Et d'ailleurs c'est souvent le cas. Il serait amusant de faire une petite enquête à ce sujet : qui a lu *Don Quichotte*? Les résultats seraient sans doute assez surprenants, mais la question risquerait aussi d'embarrasser pas mal de monde, car beaucoup d'hommes éduqués ont cette curieuse notion qu'il existerait un certain nombre de livres qu'il faut avoir lus, et il leur paraîtrait donc honteux de devoir admettre qu'ils ont manqué à cette obligation culturelle. Je vous avoue que je ne partage pas cette vue. Il me semble que l'on ne devrait lire que pour le plaisir.

Mais bien sûr je ne parle ici que de littérature pure, et non de la littérature scientifique que les universitaires et les membres des professions libérales sont naturellement tenus de maîtriser pour s'acquitter avec compétence de leurs devoirs professionnels. Il est tout normal, par exemple, que vous attendiez de votre médecin qu'il ait étudié divers traités d'anatomie et de pathologie, mais il serait sans doute abusif d'exiger de lui qu'il ait également lu les nouvelles complètes de Tchekhov. (Quoique, quand on y songe, s'il me fallait

choisir entre deux docteurs dont les qualifications médicales seraient par ailleurs égales, je crois bien que je me ferais plutôt à celui qui lit Tchekhov.)

Les critiques littéraires jouent un rôle utile (sur lequel je reviendrai dans un moment), mais il me semble qu'une partie de la critique contemporaine (et je pense en particulier à une certaine école de théoriciens universitaires) souffre d'une assez redoutable infirmité. À les lire, on soupçonnerait parfois que ces gens, au fond, n'aiment pas vraiment la littérature. On dirait que la lecture ne leur donne aucun bonheur; ou, s'ils se mettaient à prendre du plaisir à la lecture d'un livre, ils l'accuseraient aussitôt de frivolité. Car, à leurs yeux, rien de ce qui est *amusant* ne saurait être important. Mais là ils commettent une lourde erreur; en effet, quand une chose n'est pas amusante, cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle est *sérieuse*; cela veut seulement dire qu'elle est *ennuyeuse*.

Mais, sans que nous nous en rendions compte, pareille attitude vient parfois influer sur notre propre vision de la littérature. C'est ainsi qu'il nous arrive souvent de perdre de vue que, jusqu'à une époque assez récente, un grand nombre de chefs-d'œuvre furent conçus avant tout comme des divertissements populaires. Depuis Rabelais, Shakespeare, Molière, jusqu'aux géants du XIX^e siècle, Balzac, Hugo, Dumas, Dickens, Thackeray, le premier souci d'une majorité de grands créateurs ne fut pas tant d'obtenir l'approbation

d'une coterie de connasseurs (ce qui, malgré tout, est relativement aisé) que de toucher le commun des lecteurs, de les faire rire et de les faire pleurer (ce qui est beaucoup plus difficile).

Pour nous, aujourd'hui, la notion même de « classique » éveille en général un écho solennel. Mais quand on approche *Don Quichotte* – dont on peut bien dire qu'il est le classique par excellence – il ne faudrait quand même pas oublier qu'à l'origine, il fut écrit dans un but assez platement pratique : il s'agissait de divertir le plus large public possible, afin de rapporter beaucoup d'argent à l'auteur, qui en avait cruellement besoin. De plus, la personne historique de Cervantes correspond assez mal à l'image que nous nous faisons habituellement de ces génies inspirés qui écrivent des ouvrages immortels. Rappons brièvement le peu qu'on sait de sa vie : mercenaire et invalide de guerre, capturé par des pirates musulmans, il fut vendu comme esclave en Afrique du Nord où il passa de longues années en captivité ; lorsqu'il réussit enfin à regagner l'Espagne, ce fut pour y tomber aussitôt dans une noire pauvreté. Il se retrouva plusieurs fois en prison ; son existence ne fut qu'une harassante lutte pour survivre. Il tenta à plusieurs reprises – mais sans grand succès – de s'imposer par sa plume : il fabriqua successivement diverses pièces de théâtre et des romans pastoraux ; la plupart de ces ouvrages ont disparu, et le peu qui en reste n'a rien de bien remarquable.

Et ce n'est qu'au terme d'une carrière jalonnée d'échecs, à l'âge de cinquante-huit ans, avec la publication de *Don Quichotte* (en 1605 pour la première partie), qu'il parvient enfin à décrocher la timbale : le livre remporte aussitôt un énorme succès et devient même un best-seller international. Là-dessus, Cervantes a encore juste le temps d'achever la seconde partie de son chef-d'œuvre (en 1615), et il meurt un an après cette dernière publication.

Maintenant, considérons donc un peu ce paradoxe : *Don Quichotte* est tenu à juste titre comme une création inoubliable de la littérature universelle. Et pourtant, à l'origine, ce fut aussi – très littéralement – un ouvrage alimentaire, concocté par un écrivassier labo-rieux, arrivé à l'extrême bout de son rouleau. Il y a plus étrange encore : Cervantes avait conçu et développé tout son ouvrage comme

une machine de guerre exclusivement dirigée contre une cible qui nous paraît aujourd'hui dérisoirement dénuée d'importance et d'intérêt : l'objectif premier de l'auteur, en effet, avait été de dénoncer et pourfendre un genre littéraire bien particulier, qui avait un temps connu la vogue, la littérature chevaleresque. Et ce fut cette bizarre polémique, parfaitement oiseuse d'ailleurs, qui constitua pour Cervantes la grande cause digne de mobiliser le meilleur de son intelligence et de son énergie ; la poursuite obsessionnelle de cette querelle – singulièrement vaine et futile – sous-tend d'un bout à l'autre la structure même de son livre.

Cette structure est du reste fort simple : la prémissie de l'ouvrage nous est livrée dès les premières pages du chapitre I, et les mille pages qui suivent ne sont guère que l'application à des situations diverses de cette donnée de départ – soit quelque cent vingt variations sur un même thème : *Don Quichotte*, un gentilhomme campagnard, pauvre et oisif (ce qui est toujours une dangereuse combinaison pour un individu imaginatif), se prend de passion pour la littérature chevaleresque : ses lectures finissent par lui « dessécher le cerveau », et il décide d'embrasser lui-même la carrière de chevalier errant. Mais le problème, évidemment, est que les chevaliers errants relèvent d'un autre âge, depuis longtemps révolu. Dans l'impitoyable monde moderne, sa quête obstinée d'honneur et de gloire est tout simplement un grotesque anachronisme. Ce conflit entre sa haute vision et une réalité triviale conduit à une série de mésaventures risibles et lamentables, dans lesquelles il se retrouve la plupart du temps victime de farces cruelles ou de mystifications compliquées. Tout à la fin cependant, il se réveille de ce songe héroïque et s'aperçoit que ce qu'il avait si longtemps poursuivi avec tant d'enthousiasme et de courage n'avait été qu'une absurde illusion. Cette découverte constitue son ultime défaite : il en a le cœur brisé, et – littéralement – il meurt de chagrin.

La mort de *Don Quichotte* au dernier chapitre représente le sommet du livre. Il serait difficile, même au lecteur le plus insensible, de lire ces pages sans être ému aux larmes. Et pourtant, même à ce moment crucial, Cervantes ne parvient pas à renoncer à sa malencontreuse obsession : une fois encore, il revient à la charge et trouve le moyen de

dénoncer quelques obscurs romans de chevalerie, dont nul lecteur n'a cure. À cet instant précis, l'intrusion de cette polémique éculée est particulièrement intempestive – mais il faut dire que Cervantes a souvent la perverse habitude de ruiner ses meilleurs effets; c'est du reste un trait qui n'a pas manqué d'exaspérer bon nombre de lecteurs et de critiques (j'y reviendrai dans un moment). Ce que je voudrais faire remarquer ici, c'est qu'il est quand même curieux qu'un chef-d'œuvre dont le rayonnement est devenu universel – transcendant toutes les barrières de langue et de culture, d'espace et de temps – ait réussi à s'édifier à l'origine sur la base d'une querelle littéraire aussi ridicule et insipide.

Cela soulève un problème fondamental. Il y a près d'un demi-siècle, au cours d'une interview, Hemingway provoqua un assez vif remous critique; à un journaliste qui l'interrogeait sur « le message » de son œuvre, il répondit avec beaucoup de bon sens : « Il n'y a pas de messages dans mes romans. Quand je veux envoyer un message, je vais au bureau de Poste ».

Cette réplique scandalisa certains critiques : quoi ? Il n'y aurait donc pas de message dans les grandes œuvres de la littérature universelle ? Pas de message dans la *Divine Comédie* ? Pas de message dans *Paradise Lost* ? Et bien sûr, pas de message dans *Don Quichotte* ?

Naturellement, beaucoup de poètes et de romanciers croient qu'ils ont des messages à communiquer, et la plupart du temps, ils sont passionnément convaincus de leur portée décisive. Mais en fait, bien souvent, ces messages n'ont nullement l'importance que leur attribuent leurs auteurs; quelquefois même, ils s'avèrent erronés, voire stupides – sinon carrément néfastes. Et fréquemment, après un temps, ils perdent simplement toute pertinence, tandis que les ouvrages eux-mêmes, s'ils ont une authentique valeur littéraire, acquièrent une vie autonome et révèlent progressivement leur signification véritable aux générations ultérieures – mais il s'agit là d'une signification dont l'auteur lui-même n'avait guère eu conscience. Aujourd'hui, les plus fervents lecteurs de Dante ne se préoccupent pas nécessairement de théologie médiévale, et pratiquement aucun des admirateurs modernes de *Don Quichotte* n'accorde la moindre attention à ces romans de chevalerie que Cervantes avait attaqués avec une aussi féroce passion.

En fait, c'est dans cet intervalle entre l'intention consciente de l'auteur (laquelle, en fin de compte, peut n'avoir valeur que de prétexte) et la signification profonde de son ouvrage, que le critique peut trouver le seul terrain légitime sur lequel exercer son métier. Chesterton a bien exprimé cela dans une de ses introductions aux romans de Dickens :

« La fonction d'un critique (à supposer qu'il en ait vraiment une) est de s'occuper de cette part inconsciente de l'esprit de l'auteur, que seul le critique peut exprimer – et non de la part consciente de l'esprit de l'auteur, que l'auteur lui-même peut exprimer. Ou bien le critique ne sert à rien (ce qui est fort possible après tout), ou bien son travail ne peut consister qu'en ceci : révéler au sujet d'un auteur des vérités qui auraient fait sauter ce dernier au plafond. »

Dans la mesure où un livre réussit vraiment à être une œuvre d'art – une authentique création animée d'une vie propre –, il y a peu de chances que son auteur ait eu un plein contrôle et une claire compréhension de ce qu'il écrivait. D.H. Lawrence, qui avait une exceptionnelle sensibilité critique, a résumé cette situation dans un propos que j'ai déjà cité plusieurs fois, mais qu'on ne devrait jamais se lasser d'invoquer : « *Ne faites aucune confiance à l'artiste. Faites confiance à son œuvre. La vraie fonction d'un critique est de sauver l'œuvre des mains de son créateur.* »

Ce besoin de « sauver l'œuvre des mains de son créateur » s'est manifesté avec une vigueur particulière chez les critiques de *Don Quichotte*. En fait, certains de ces critiques ont adopté une attitude étonnante : on dirait que, *plus ils aiment Don Quichotte, plus Cervantes leur devient antipathique*. À première vue ce paradoxe peut paraître tiré par les cheveux; en réalité, il n'est nullement dépourvu de logique.

Jusqu'au début de notre siècle, quand des comédiens ambulants allaient jouer des mélodramas dans les villages devant un naïf public campagnard, il arrivait souvent que l'acteur qui avait incarné le rôle du traître dût être protégé après la représentation : les durs du cru, en effet, venaient l'attendre à la sortie des coulisses pour le rosser, et venger ainsi tous les noirs méfaits qu'il avait perpétrés en scène de façon si redoutablement convaincante. De même, c'est précisément parce que *Don Quichotte* est tellement vivant et réel

pour eux, que certains lecteurs ne peuvent pardonner à Cervantes d'avoir traité son noble héros de manière aussi grossière et impitoyable.

Ou encore la littérature populaire contemporaine pourrait nous fournir un autre exemple : dans un roman d'épouvante de Stephen King, *Misery* – dont il a été tiré un film horriblement drôle –, un romancier célèbre tombe par accident aux mains d'une lectrice enthousiaste ; celle-ci, qui est une psychopathe, le garde en captivité : dans le dernier livre de l'écrivain en question, elle avait été bouleversée par la mort de son héroïne favorite – mais, maintenant que l'auteur se trouve en son pouvoir, elle entreprend de le soumettre à d'atroces tortures pour l'obliger à récrire la fin de son roman.

Les quatre critiques modernes de Cervantes dont je voudrais brièvement présenter ici les vues sont eux-mêmes des écrivains originaux, ainsi que des esprits raffinés. En principe, ils ne sauraient donc pas avoir grand-chose de commun avec la harpie délivrante du scénario de Stephen King, ni avec les rustres de village qui rouaient de coups les traîtres de mélo-drame à la sortie du théâtre. Et pourtant, comme nous allons le voir, les premiers avec toute leur subtilité d'esthètes, et les seconds dans leur fureur naïve, réagissent d'une manière fondamentalement semblable, car leur réaction témoigne de la vertu efficace d'une même magie : *la réalité de la fiction*.

Nabokov à Harvard

Le premier de mes critiques est Vladimir Nabokov. Au début des années 50, durant une visite à l'université Harvard, Nabokov donna une série de six causeries sur *Don Quichotte*. En préparant ces causeries, il s'était basé tout d'abord sur le souvenir émerveillé qu'il avait gardé du livre, lu dans son adolescence. Mais il éprouva bientôt le besoin de revenir directement au texte – et cette fois il fut horrifié par la cruauté du récit de Cervantes. Comme le décrivit un de ses biographes⁽¹⁾ : « Nabokov détestait la grasse hilarité que Cervantes cherche à provoquer chez ses lecteurs en leur narrant les déboires de son héros ; et il

(1) Voir Brian Boyd, *Vladimir Nabokov : The American Years*, Princeton University Press, 1991, p. 213-214. Les causeries de Nabokov reçurent une publication posthume, sous le titre *Lectures on Don Quixote*, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1983.

compara à plusieurs reprises la prétendue "drôlerie" du livre avec les humiliations et la crucifixion du Christ, avec l'Inquisition espagnole, et avec la tauromachie moderne. »

En fait, il prenait tellement plaisir à fulminer contre Cervantès devant son vaste public d'étudiants qu'il finit par indisposer divers collègues au sein de la faculté des lettres, et on lui notifia un solennel avertissement : « Harvard ne partage pas ces vues ». Quelques années plus tard, quand il postula une chaire à Harvard, sa candidature fut rejetée – ce dont il se trouva fort morfondu. Bien sûr, d'autres facteurs étaient également venus peser dans la balance, mais il est certain que ses commentaires hétérodoxes sur *Don Quichotte* ne furent pas étrangers à cet échec.

Nabokov avait toujours éprouvé un malin plaisir à prendre le contre-pied des idées reçues, mais sur le sujet de *Don Quichotte*, ce goût du paradoxe l'amena à formuler une observation originale et importante : contrairement à ce que croient la plupart de ses lecteurs, le récit de Cervantès n'est pas un monotone tissu de désastres. Après avoir attentivement examiné la succession des épisodes, Nabokov put démontrer que la conclusion de chaque aventure n'était nullement prévisible, et il compila même un petit tableau des victoires et défaites de Don Quichotte, sur le modèle des scores d'un tournoi de tennis, dont l'issue demeure incertaine jusqu'au dernier moment : « 6-3, 3-6, 6-4, 5-7. Mais le cinquième set ne sera jamais joué : match annulé pour cause de décès. »

Mais la façon barbare dont Cervantes traite son héros inspirait une telle horreur à Nabokov qu'il finit par rayer le livre du programme de son cours de littérature étrangère à l'université Cornell : il n'avait plus le cœur à s'attarder sur ce sujet. Il faut remarquer toutefois que sa virulente hostilité pour l'auteur du livre allait de pair avec une fervente admiration pour son personnage, auquel il rendit finalement cet éloquent hommage :

« *Il y a déjà trois cent cinquante ans que Don Quichotte chevauche à travers les jungles et les toundras de la pensée humaine – et il n'a fait que gagner en vitalité et en stature. Nous ne rions plus de lui. Il a pris la pitié pour blason, et la beauté pour bannière. Il demeure le champion de toutes les causes nobles, désespérées, pures, désintéressées et courageuses.* »

Montherlant

Le second commentateur que je voudrais évoquer est Henry de Montherlant. Comme tout le monde sait, Montherlant connaissait bien l'Espagne. Il dit avoir lu et relu *Don Quichotte* quatre fois au cours de sa vie, dont une fois au moins dans le texte original (2). Mais il confesse, lui aussi, un malaise grandissant devant la sauvagerie du traitement que Cervantes fait subir à son personnage. Il estime en outre que l'histoire traîne en longueur et qu'elle comporte un trop grand nombre de plaisanteries cruelles et de mauvais goût – mais n'est-ce pas là précisément une assez bonne définition de la vie elle-même ? Une fois encore, les plus sévères accusations que l'on puisse adresser à Cervantes se ramènent toujours à ce pouvoir unique et troublant qu'a son livre de rivaliser avec la réalité même.

Mais ce que Montherlant trouvait de plus inacceptable, et ne pouvait pardonner à Cervantes, c'est que, à aucun moment de son récit, l'auteur n'ait eu un mot de compassion pour son héros, ni un mot de reproche à l'endroit des brutes qui, sans trêve, se moquent de lui et le persécutent. Cette indignation, fort semblable à celle de Nabokov, reflète encore une fois une attitude qui commence à nous devenir familière. Ce qui irrite les critiques de Cervantes, c'est précisément ce qui fait la force de son art – le secret qui permet à son œuvre de se confondre avec la vie. Flaubert (qui vouait d'ailleurs un culte à *Don Quichotte*) a dit que l'écrivain devait être dans son œuvre comme Dieu dans la création : Il a tout créé, mais nulle part on ne le voit ni ne l'entend. Il est partout, mais demeure invisible et silencieux; on le croirait absent et indifférent. Et nous maudissons ce silence et cette indifférence, qui nous semblent une preuve de sa cruauté.

Cependant, si l'auteur devait intervenir dans son récit, si, au lieu de laisser les faits et les actions parler pour eux-mêmes, il devait nous adresser directement la parole, le charme serait aussitôt rompu, nous redeviendrions soudain conscients que ceci n'est

pas la vie, ce n'est pas la réalité – ce n'est qu'un conte. Quand nous reprochons à Cervantes son absence de pitié et la féroce de ses mystifications, nous oublions que c'est la vigueur même de notre indignation qui atteste la force convaincante de son monde et de ses personnages.

Unamuno

Cette absolue réalité de *Don Quichotte* devint un article de foi pour le plus puissant et le plus original de tous ses commentateurs modernes – mon troisième critique, Miguel de Unamuno. Génie multiforme – universitaire, philosophe, romancier, essayiste, poète, Basque, Espagnol, Européen, humaniste universel –, Unamuno a écrit un prodigieux commentaire, chapitre par chapitre, du roman de Cervantès, *La Vie de Don Quichotte et de Sancho Pança* (1905). Cette monumentale paraphrase de *Don Quichotte* est imaginative, paradoxale et profonde – et elle est aussi très drôle.

La thèse que développe Unamuno sur plus de quatre cents pages, avec un sérieux imperturbable, est qu'il faut de toute urgence délivrer *Don Quichotte* des mains maladroites de Cervantes. *Don Quichotte* est notre guide, il est inspiré, il est sublime, il est vrai. Tandis que Cervantes n'est qu'une ombre falote : privé du soutien de *Don Quichotte*, il existe à peine; réduit à l'indigence de ses propres ressources morales et intellectuelles, il s'est montré incapable de produire aucune œuvre de poids. Comment aurait-il jamais pu apprécier le génie de son héros ? Sur *Don Quichotte*, il a toujours adopté le point de vue du monde – il a pris le parti de l'ennemi. Aussi Unamuno s'est-il assigné pour tâche de rétablir la vérité et de justifier la validité de la vision de *Don Quichotte*, contre la fausse sagesse des gens d'esprit, contre la vulgarité des butors, contre l'astuce bornée des plaisantins – et surtout, contre la compréhension limitée de Cervantès lui-même.

Pour apprécier pleinement l'essai d'Unamuno, il faut le replacer dans le contexte de sa vie spirituelle, qui fut passionnée et tragique. Unamuno était un catholique pour qui la Foi demeura toujours la question centrale : ne pas croire est inconcevable – et croire est impossible. Cette contradiction dramatique est bien résumée dans un de ses poèmes :

(2) Il a abordé le sujet de *Don Quichotte* à plusieurs reprises dans ses *Carnets* et il a écrit une introduction pour une réédition de l'ouvrage en Livre de poche. Ce texte a été reproduit ensuite dans son recueil posthume *Essais critiques*, Gallimard, 1995.

« Je souffre à vos dépens,
 Ô Dieu non existant, car si vous existiez
 Moi aussi, j'existerais vraiment (3). »

En d'autres termes : Dieu n'existe pas, et la meilleure preuve en est que – comme vous pouvez tous le constater – moi non plus je n'existe pas. Ainsi chez Unamuno, chaque aveu d'incrédulité devient une paradoxale profession de Foi. Dans sa philosophie, la Foi finit par créer ce qu'elle contemple – non pas comme une autosuggestion subjective et évanescante, mais bien comme une réalité objective et solide, susceptible d'être transmise et partagée.

Car, en fin de compte, ce sont tous les Sancho Pança de ce monde qui vont se porter garants de cette réalité. Le Sancho charnel et terre à terre qui a si longtemps suivi Don Quichotte, qui l'a suivi avec scepticisme, avec perplexité, avec appréhension, l'a aussi suivi avec fidélité. Sancho ne croyait pas en ce que croyait son maître, mais il croyait en son maître. Tout d'abord, il avait été mû par la cupidité; finalement, il se trouva mû par l'amour. Et même dans les pires tribulations, il continua à suivre Don Quichotte, parce qu'il en était venu à aimer l'idée qui inspirait ce dernier. Et quand Don Quichotte se retrouva sur son lit de mort, tristement guéri de sa splendide illusion, finalement dépouillé de son rêve, Sancho découvrit qu'il avait hérité de la foi de son maître : il l'avait acquise simplement comme on attrape une maladie, par contagion – la contagion de l'amour et de la fidélité. Parce qu'il a converti Sancho, Don Quichotte ne pourra jamais mourir.

Aussi, dans la folie de Don Quichotte, Unamuno déchiffre-t-il une parfaite illustration des pouvoirs et de la sagesse de la Foi; Don Quichotte cherchait à conquérir une gloire immortelle, il voulait illustrer son nom pour tous les siècles à venir. À cette fin, il emprunta le chemin apparemment le plus impraticable et le plus absurde : il suivit la voie d'un chevalier errant, dans un monde où la chevalerie avait disparu depuis longtemps. En conséquence, tous les beaux esprits et les plaisantins délurés s'esclaffèrent au spectacle de sa lubie. Mais, dans cette longue lutte qui opposa au monde le chevalier solitaire et son

fidèle écuyer, qui donc souffrait d'aveuglement? De quel côté, en définitive, régnait l'illusion? Le monde qui s'était moqué d'eux est retourné en poussière, tandis que Don Quichotte et Sancho vivent à jamais.

Mark Van Doren

Finalement, la sagesse de Don Quichotte s'est donc trouvée justifiée. Telle est la leçon développée de la façon la plus convaincante par le dernier de mes critiques, Mark Van Doren, une très haute figure de la vie littéraire et intellectuelle américaine, dans son essai intitulé *Le Métier de Don Quichotte* (4). Ce texte admirable, reproduisant une série de trois conférences prononcées à l'université Columbia, est encore presque inconnu en Europe.

Van Doren décrit très justement *Don Quichotte* comme un livre d'une « mystérieuse simplicité » :

« la preuve de sa simplicité, c'est qu'on peut le résumer en quelques phrases. La preuve de son mystère, c'est qu'on peut en discuter à l'infini. Et effectivement, il a été discuté comme nulle autre histoire jamais ne l'a été. Car il se passe quelque chose d'étrange avec les lecteurs de ce livre : ils ne lisent pas le même livre... On serait tenté de dire que rien au monde n'a jamais fait l'objet d'un plus grand nombre de théories contradictoires. Et pourtant il survit à tous ces commentaires, comme seul peut le faire un chef-d'œuvre authentiquement doué de vie ».

Van Doren commence son essai par un paragraphe dont l'élégance limpide est typique de son style ; il mérite d'être cité en entier :

« Un gentilhomme d'une cinquantaine d'années, qui n'avait rien à faire, s'inventa un beau jour un métier. Les gens de son entourage, dans sa maisonnée et dans son village, étaient d'avis qu'il n'était pas nécessaire d'adopter une initiative aussi extrême. Il avait une terre, il aimait la chasse; il avait là, disaient-ils, suffisamment de quoi s'occuper, et il aurait bien pu se contenter des tâches banales que lui imposait la vie de tous les jours. Mais le gentilhomme en question n'était pas satisfait. Et quand il entreprit sérieusement de s'engager dans une existence tout à fait différente, les siens tout d'abord, puis les voisins pensèrent

(3) *Sufro yo a tu costa,
 Dios no existente, pues si Tú existieras
 Existiría yo también de veras.
 (Rosario de sonetos líricos)*

(4) *Don Quixote's Profession*; édition originale, Columbia University Press, 1958; reproduit dans : Mark Van Doren, *The Happy Critic*, Hill and Wang, New York, 1961.

tous qu'il était devenu excentrique, voire même fou. Trois fois, il se mit en route. La première fois, il revint de son propre gré; la seconde et la troisième, il fut ramené chez lui par des gens du village qui s'étaient mis à sa poursuite. Il revint chaque fois dans un état d'épuisement complet, car le métier qu'il s'était choisi était lourd et ardu. Peu après son troisième retour, il s'alita, fit son testament, confesssa ses péchés, reconnut que son entreprise avait été une erreur, et mourut. »

La thèse principale de Van Doren est que, nonobstant ce que Cervantes a pu lui-même penser là-dessus, Don Quichotte n'était nullement fou. Simplement, les mystifications dont il faisait constamment l'objet lui donnaient l'impression trompeuse que son entreprise était vraiment réalisable; et cette illusoire perspective de succès prolongea artificiellement sa carrière. Mais, à n'importe quel moment, il aurait parfaitement pu renoncer à son aventure et tranquillement rentrer chez lui; tandis qu'un fou véritable est prisonnier de sa folie et ne dispose jamais d'un pareil choix.

Le métier que s'était choisi Don Quichotte était celui de chevalier errant. Il n'a jamais eu l'illusion qu'il était un chevalier errant; non, il a résolu d'en devenir un. Don Quichotte ne prétend pas qu'il est quelqu'un d'autre, comme font les enfants dans leurs jeux; il n'assume pas une fausse identité comme font les imposteurs; il n'essaie nullement d'incarner un personnage fictif à la façon d'un acteur de théâtre. Et il n'adopte cette profession de chevalier errant qu'après mûre réflexion: c'est le résultat d'un choix délibéré. Après avoir considéré diverses autres options, il décida finalement que la carrière d'un chevalier errant serait la plus satisfaisante pour lui, intellectuellement et moralement.

Mais comment devient-on un chevalier errant? se demande Van Doren. En se comportant comme un chevalier, ce qui, à l'inverse d'une comédie ou d'une imposture, s'avère une tâche héroïque. Don Quichotte s'efforce de copier des modèles illustres; cette imitation qu'il pratique est aussi la forme d'apprentissage la plus approfondie et la plus efficace, c'est la vraie méthode d'accès au savoir, la clé d'une compréhension vivante. Quand un individu agit exactement comme un grand homme, quelle différence y a-t-il encore entre lui et un grand homme? On se comporte comme un poète quand on écrit des poèmes.

Pour se comporter comme un homme d'État, il faut sonder la nature du bien commun et de la justice. C'est en étudiant que l'on se comporte comme un étudiant. Pour agir en chevalier, il faut penser et sentir comme un chevalier.

Si Don Quichotte avait simplement été fou, ou s'il avait joué la comédie, nul ne se souviendrait de lui, observe Van Doren: « Si aujourd'hui encore nous continuons à parler de lui, c'est parce que nous avons le sentiment qu'en fin de compte, il est vraiment devenu un chevalier. »

Resssembler à son image

« L'homme est un animal qui se façonne des images de lui-même et puis finit par ressembler à l'une d'elles. » Iris Murdoch a formulé cette remarque dans un contexte différent, mais elle identifie très précisément un trait fondamental de la nature humaine. C'est ce trait qu'a incarné Don Quichotte de la façon la plus mémorable – et c'est cela qui donne au roman de Cervantes sa portée universelle.

À la différence de Don Quichotte, toutefois, la plupart du temps nous n'avons guère la possibilité de choisir nous-mêmes les personnages qu'il nous va falloir incarner. Ce sont les circonstances de la vie qui se chargent de la distribution des rôles; ces rôles nous sont imposés de l'extérieur, on nous dicte nos répliques, on nous souffle nos mouvements de scène. Roberto Rossellini en a donné une illustration frappante dans un des derniers films de sa carrière, *Le Général Della Rovere* (1959). Un escroc à la petite semaine, en Italie à la fin de la Seconde Guerre mondiale, est arrêté par la Gestapo et forcé de se faire passer pour un prestigieux chef de la Résistance, le général Della Rovere, afin de soutirer les secrets de certains prisonniers politiques. Mais l'imposteur joue son rôle de façon si convaincante que les autres prisonniers finissent par le prendre pour leur guide et modèle. Ainsi, il est progressivement amené à vivre au-dessus de lui-même, pour correspondre à l'image qu'a créée leur attente. Finalement, il refuse de tromper leur confiance; on le met devant un peloton d'exécution, et il meurt en héros. Il est vraiment devenu le général Della Rovere.

En ce qui nous concerne, la vie nous offre rarement des scénarios aussi dramatiques.

D'habitude, les rôles qu'il nous faut jouer sont plus humbles et ordinaires – ce qui ne veut pas dire qu'ils sont moins héroïques. Pour nous aussi, nos compagnons de captivité ont des exigences extravagantes et peuvent nous forcer à incarner des personnages dont l'envergure dépasse largement nos capacités naturelles. Ainsi, nos parents attendent de nous que nous soyons des fils et des filles, nos enfants attendent de nous que nous soyons des pères et des mères, nos conjoints attendent de nous que nous soyons des maris et des femmes, – et aucun de ces rôles n'est léger ni facile. Ils sont lourds de risques et de défis, d'épreuves d'angoisses, d'humiliations, de victoires et de défaites.

À l'interrogation fondamentale de l'homme : pourquoi Dieu ne nous parle-t-il jamais directement ? Pourquoi ne pouvons-nous jamais voir son visage ? C. S. Lewis a donné une réponse saisissante : comment Dieu pourrait-il nous parler face à face, *tant que nous n'avons pas de face ?*

Éloge des perdants

Quand nous faisons notre première entrée sur la scène de la vie, c'est comme si on nous avait seulement donné des masques correspondant à nos rôles respectifs. Si nous jouons bien notre personnage, ce masque finit par devenir notre vrai visage. Et c'est ainsi que Don Quichotte devient un chevalier, le médiocre escroc de Rossellini devient le général Della Rovere – et chacun de nous peut enfin devenir qui il devait être.

Le fameux multibillionnaire américain Ted Turner a tenu il y a quelques années un propos remarquable. Il a déclaré qu'il n'aimait pas la religion chrétienne car, dit-il, « c'est une religion de perdants ». Comme c'est vrai ! On ne saurait mieux la définir.

Des expressions telles que « quichottesque » ou « faire le Don Quichotte » (comme je l'ai indiqué au début de cet article) sont passées

dans la langue courante pour décrire des attitudes ou des comportements absurdement naïfs et idéalistes, ridiculement dénués de sens pratique – voués à l'échec. Que ces expressions soient toujours utilisées dans un sens péjoratif indique non seulement que nous avons cessé de lire Cervantes, ou de comprendre son personnage, mais, plus fondamentalement, il révèle que notre culture est partie à la dérive et s'est coupée de ses racines spirituelles.

Ne nous y trompons pas : malgré (ou avec) toutes ses farces grossières, son réalisme cynique, son langage parfois grivois et scatologique, le chef-d'œuvre de Cervantes est ancré dans le christianisme, et plus spécifiquement dans le catholicisme espagnol, avec sa vigoureuse aspiration mystique. Sur ce sujet, Unamuno a observé que ni Jean de la Croix ni Thérèse d'Avila ou Ignace de Loyola ne rejetaient la raison, ni ne mettaient le savoir scientifique en question ; ce qui les avait poussés dans la voie mystique, c'était cette perception qu'ils avaient d'un intolérable écart entre l'énormité de leur désir et la petitesse de la réalité. Dans sa quête d'une gloire immortelle, Don Quichotte a subi d'innombrables revers. Comme il refusait obstinément d'ajuster « l'énormité de son désir » à « la petitesse de la réalité », il était voué à un perpétuel échec. Seule une culture fondée sur une « religion de perdants » pouvait produire un pareil héros.

Cependant, nous devrions aussi nous souvenir de ceci (si je puis ainsi paraphraser Bernard Shaw) : les gens qui réussissent sont ceux qui savent s'adapter à la réalité. En revanche, ceux qui persistent à vouloir élargir la réalité aux dimensions de leur rêve, échouent. Et c'est pourquoi tout progrès humain est dû en définitive aux gens qui échouent.

SIMON LEYS

Mémoires d'un autre

JEAN SÉRISÉ

Jean Sérisé publie cet automne aux éditions De Fallois un livre élégant, discret et pénétrant, intitulé Mémoires d'un autre, dont il a bien voulu nous laisser extraire, pour nos lecteurs, quelques pages prises au début et à la fin de l'ouvrage.

COMMENTAIRE

Travail, famille, patrie

Ce slogan fut celui de Vichy, ce qui ne pardonne pas. Il incarne, depuis, des valeurs réputées réactionnaires et, pour tout dire, ringardes.

Le comique (mais, pour le ressentir, il faut posséder un sens particulier de l'humour), c'est, en premier lieu, qu'intervinrent très vite, dès les premiers mois d'occupation, la soumission forcée des travailleurs aux exigences du vainqueur, puis le STO, la dispersion des familles et l'avilissement de la Nation. Rarement, un slogan politique fut aussi rapidement démenti par les faits. C'est, en second lieu, que ces valeurs, prônées par Vichy mais aussitôt délaissées, étaient éminemment républicaines. Je n'ai pas attendu 1940 pour les découvrir. Elles me furent enseignées par ma mère institutrice. Mon beau-père, instituteur lui-même – un des grands chanceux de la Première Guerre puisqu'il ne fut que grièvement blessé à Verdun –, homme de gauche de conviction, n'en professa pas d'autres pendant sa longue et très respectée carrière.

C'est ainsi que je fus élevé. De même qu'on m'apprenait à raisonner sur le monde physique à partir des longueurs, des masses et du temps, on m'apprenait que la société – la République – avait besoin de travailleurs, que l'homme était responsable de sa famille, et que, s'il le fallait, il devait mourir pour la

Patrie. On m'apprenait à servir plutôt qu'à être servi.

Voilà donc que Vichy intervient sous ma plume sans que je l'aie vraiment cherché. Puisque, au moment où je commence d'écrire ces mémoires, on ne parle plus que de cette époque déjà lointaine et qui était presque oubliée, puisque le procès de Maurice Papon amène les familles à s'interroger sur ce passé, puisque les jeunes qui le découvrent regardent les anciens avec étonnement, inquiétude et peut-être suspicion, puisque ce livre de souvenirs est parti de conversations avec mes petites-filles sur la guerre, le devoir, la morale collective, alors, en incidente, quelques mots sur Vichy...

La France, en 1940, perdit la guerre en six semaines. Nous prîmes une raclée mémorable. Les Allemands, en freinant sec, s'arrêtèrent aux Pyrénées. Dans les faits. Dans les esprits, ils allèrent jusqu'aux confins de notre Empire, qui ne s'en remit jamais. *Vae victis...* Le gouvernement dirigé par un maréchal (seuls les militaires de haut rang savent dignement perdre une guerre) demanda l'armistice qui lui fut accordé, non sans de très dures conditions. Parmi elles, l'occupation par les Allemands, pour une durée indéterminée, d'une grande partie du territoire (la totalité à partir de novembre 1942).

Événements et situation sans précédent dans notre grande et belle histoire nationale, faite

de magnifiques victoires et de lamentables défaites. Les convenances s'étaient subitement dégradées. Jusqu'alors, lorsqu'un pays perdait la guerre, les bonnes moeurs voulaient qu'il fût occupé quelques semaines, à la rigueur quelques mois. Puis l'ennemi s'en repartait, repu et content, indemnité en poche ou bien quelque ville ou quelque région annexée à son territoire.

Nous ne saurons jamais le sort qu'Hitler réservait à la France. Peut-être qu'il ne l'avait pas déterminé. Il avait, autant qu'il semble, du ressentiment et de l'estime à notre égard, en souvenir de 1914-1918, et du mépris, pour notre récent effondrement. Mais nous connaissons ses projets quant aux nations de l'Est : distribuer les terres aux paysans allemands, supprimer toute industrie autre que minière, laisser dépéris les populations slaves indigènes, réduites au servage, privées d'existence politique, de moyens d'expression et même d'éducation.

Un camp de prisonniers

À l'égard de la France, comme la guerre n'était pas terminée – il restait à vaincre l'Angleterre, presque désarmée, mais protégée par le Channel –, deux solutions provisoires étaient concevables : ou bien administrer directement les territoires conquis, ou bien les gérer indirectement par l'intermédiaire d'une administration autochtone. Hitler choisit la deuxième, à coup sûr parce qu'elle était la plus conforme aux intérêts allemands du moment.

La France est donc devenue un camp de prisonniers, doté, par la très grande générosité de son vainqueur, du pouvoir de s'auto-administrer, à condition, naturellement, de ne pas faire d'embarras.

Dans cette situation, nous le savons mieux aujourd'hui par l'expérience, le gestionnaire peut être du genre « homme de confiance » ou du genre « kapo ». Nos deux millions de prisonniers retenus en Allemagne ont connu les hommes de confiance, français comme eux et honorables intermédiaires, chargés de régler les problèmes ordinaires avec l'autorité allemande. Nos deux cent mille déportés ont connu les kapos, compagnons désagréables, irritable et portés sur la matraque.

Vichy a joué le premier rôle plutôt que le second. Comme la France est grande, grand était le camp de prisonniers. Il fut géré par une « administration de confiance », étroite-

ment surveillée par l'occupant sur tous les sujets qui lui importaient.

Telle fut la réalité pendant quatre ans. Les esprits épris de juridisme peuvent se poser toutes sortes de questions intéressantes : la prise de pouvoir du maréchal Pétain était-elle régulière du point de vue de la Constitution, l'exécutif français conservait-il suffisamment d'autonomie pour mériter le nom d'État, la République a-t-elle continué ou bien a-t-elle été interrompue ? etc. Ce sont des sujets abstraits.

Une autre interrogation plus embarrassante nous est posée ces jours-ci par nos enfants et petits-enfants. Qu'ont fait les Français sous cette occupation ?

C'est tout simple : ils ont fait ce qu'ils ont pu, ou, plus exactement, ce qu'ils ont cru pouvoir faire.

Que font les prisonniers derrière leurs barbelés ? Ils attendent, en pensant à leur maigre repas, au prochain colis, à une possible libération. Leurs conversations portent obsessionnellement sur la nourriture, sur la liberté, et sur leur harmonieuse synthèse, la liberté de manger. Parmi eux, un petit nombre courtoise le vainqueur, dans l'espérance de quelques avantages. Un petit nombre essaie de s'évader. Un plus petit nombre y parvient.

Les Françaises et les Français ont attendu, préoccupés par leur prochain repas, inquiets de la venue de l'hiver, sans vêtements chauds et sans charbon, souvent sans logis dans les villes détruites, laissant respectueusement le passage à l'occupant qui tenait, comme au Grand Siècle, le haut du pavé, le détestant (silencieusement), écoutant courageusement (en baissant le son) Radio-Londres à 21 heures 15. Parmi eux, un tout petit nombre a collaboré, dont quelques tortionnaires. Un petit nombre a résisté, dont quelques saints et quelques martyrs.

De Vichy à la Libération

Parmi les administrateurs français du « camp », les plus nombreux n'ont jamais été au contact de l'occupant. Ils ont continué de faire leur même travail, obscur et nécessaire. D'autres, fonctionnaires de police et de justice, qui risquaient, à un moment ou à un autre, de devenir des auxiliaires actifs de l'occupant, auraient sans doute mieux fait de changer de métier, ce qui n'était pas si

facile... Quant aux juifs, oui les Français ont su qu'ils étaient poursuivis et arrêtés; non, ils n'étaient pas, dans l'ensemble, antisémites – ni prosémites; oui, dans l'ensemble, car il y eut de magnifiques exceptions, ils ont laissé faire, comme ils ont laissé arrêter, torturer et déporter les résistants. Non, ils ne savaient pas qu'il existait des camps de concentration, ni, à plus forte raison, que résistants et juifs y étaient exterminés. Résistants et juifs : à beaucoup d'égards, leur sort fut le même en cette triste période.

Le « gouvernement » de Vichy comprenait des antisémites convaincus et zélés. Quelques hommes peuvent faire beaucoup de mal. Ils l'ont fait.

Au total, Vichy s'était placé dans une position impossible : pour conserver ce statut d'« administrateur de confiance » et éviter un Gauleiter à la France, il fallait manifester une certaine bonne volonté et, devant des revendications allemandes de plus en plus pressantes, céder, céder le moins possible, mais toujours céder. Les Français et l'étranger qui nous jugeait ne savaient pas ce que Vichy refusait aux Allemands, mais ils voyaient ce qu'il leur abandonnait.

Chaque jour l'Allemagne s'enfonçait, un peu plus, dans la défaite. Ses besoins augmentaient. Son impatience, aussi. Le gouvernement de Vichy était de plus en plus composé de collaborateurs convaincus, qui avaient choisi leur camp et ne pouvaient plus reculer. La course à l'abîme s'accélérait. C'est ainsi qu'on se déshonore, un peu, beaucoup, mais sûrement.

Pendant ces années décapantes, car l'homme y fut mis à nu, j'ai été étonné de constater combien les Français désesparés ressentaient le besoin d'un protecteur, d'un intercesseur. Ce fut le Maréchal, idolâtré d'abord, respecté ensuite, encore applaudi par les Parisiens au printemps 1944, trois mois avant qu'ils n'accablent de Gaulle.

À cet égard, la Libération aurait dû être pour moi le plus grand des bonheurs. Ce fut une vraie tristesse. Les résistants surgissaient de partout, et notamment d'une totale et longue clandestinité, explicable sans doute par une pratique méticuleuse des règles de prudence. D'importantes affaires devaient les retenir en France puisque peu d'entre eux, vraiment très peu, s'engagèrent chez de Lattre ou chez Leclerc. Car la guerre n'était pas

finie, loin de là. Sur les 750 000 soldats alliés perdus à l'ouest du 6 juin 1944, jour du débarquement, au 8 mai 1945, 500 000 le furent après la Libération. Ce que notre mémoire collective a soigneusement occulté. De Lattre écrivait le 16 décembre 1944 à de Gaulle : « D'un bout à l'autre de la hiérarchie, l'impression est que la nation nous ignore et nous abandonne [...] La cause profonde de ce malheur est la non-participation de la nation à la guerre. » Il demandait un renfort de 8 000 à 10 000 hommes...

Mais la France libérée était occupée à reprendre ses esprits, ses habitudes, ses trois repas quotidiens et le bal du samedi soir. Des places étaient disponibles dont il était urgent de s'emparer. Ceux qui continuaient de se battre étaient jugés jeunes, sympathiques, un peu irréfléchis et pour tout dire excessifs. Les Français avaient raison : la vraie politesse consiste à ne pas donner mauvaise conscience à ses semblables.

Que retenir de tout cela ?

Ce fut une expérience en vraie grandeur, avec du sang et des larmes.

La morale n'est pas faite pour les circonstances extrêmes.

Le résistant qui parle sous la torture est-il coupable ? Évidemment non. Un peuple battu, qui se recroqueville sur lui-même en espérant la perte de son vainqueur, est-il coupable ? En vertu de quel droit, de quel article du Code le condamnerait-on ? Nos enfants et petits-enfants ne peuvent imaginer ce qui nous est arrivé : libres un jour, heureux, assez fiers de nous-mêmes, et le lendemain des sous-hommes, corvéables, méprisés et sans moyen collectif de défense.

Et, de plus, sans repères. De Gaulle à Londres, le Maréchal à Vichy. Où était le Bien, où était le Mal ? Une famille qui a faim et pas de nourriture. Fallait-il ou non faire du « marché noir » ?

Chacun, livré à lui-même, a donné sa petite réponse, fondée généralement sur la loi de l'inconvénient minimum – qui est à la société ce que le principe de moindre action est à la physique : fondamental. Ramener une livre de beurre à la maison suscitait l'admiration de la femme, la gratitude des enfants, le bonheur. Selon l'expression consacrée, « autant que les Allemands n'auraient pas ». Se nourrir

et résister à la fois : le marché noir a été la grande occupation de la France occupée. Qui peut condamner ?

Il reste l'honneur. Mais, dans les bons romans, parle-t-on de l'honneur des serfs et des vilains ? L'honneur est fait pour les seigneurs et pour les vainqueurs.

On peut concevoir que, pour l'honneur, l'homme se fasse tuer inutilement. C'est de la morale individuelle. Mais un peuple ? Que fait toute nation lorsque, prise dans la tourmente, elle risque de disparaître ? Le gros dos, comme à Babylone, comme en Italie du temps des barbares, comme au Palatinat du temps des dragonnades, comme en Silésie, à Dresde, à Berlin en 1945.

La France a eu peur. C'est vrai. Elle a subi, un peu honteuse d'elle-même. Mais notre frousse et notre misère n'étaient rien comparées à la terreur et à l'immense détresse de l'Allemagne quelques mois plus tard. L'Allemagne dégradée, violée, pillée, détruite, pierre par pierre, alors qu'elle venait de conquérir l'Europe, de Brest à la Volga.

Retour sur le siècle

Au cours de ce siècle, j'ai eu froid, j'ai eu faim, j'ai eu peur, mais je ne me suis pas ennuyé. J'ai toujours eu quelque chose à faire : étudier, travailler (tant qu'à faire, dans un métier nouveau) et, pendant une brève période (que le procès de Maurice Papon me rappelle), aider très modestement à renvoyer l'en-nemi dans ses foyers. Dans cette lutte entre la liberté et les dictatures, qui a duré un demi-siècle, je me suis trouvé du bon côté. Ma vie a eu un sens. Du moins, qu'on m'en laisse l'illusion.

J'ai payé de mes personnes. Car j'ai été plusieurs. J'ai quitté mon village, mon patois, mes « racines ». Les « valeurs » de la société ont changé. Le monde de ma jeunesse m'a quitté et je sais bien qu'il ne reviendra pas. Il y a en moi un immigrant inquiet et inadapté.

J'ai reçu une bonne éducation. Je l'ai dit : longueur, masse, temps, travail, famille, patrie. Cendres que cela. Tout a changé de ce que j'ai appris, sauf le latin et le grec que j'ai à peu près oubliés. Ma mémoire nouvelle est pleine d'idées acquises sur le tard. C'est une mémoire de vieux.

Celui que j'étais à vingt ans n'est plus, ou si peu qu'il ne compte guère. C'est un autre,

qui lui est mystérieusement rattaché par la survivance de quelques neurones, qui écrit ces mémoires. Si, comme on l'a dit, la vraie patrie d'un homme est son enfance, alors, sans doute aucun, je suis un expatrié.

J'ai appris tout au long de ma vie. J'apprends encore, avec plus de peine, mais autant d'humilité et de délectation. Notre cerveau est une éponge avide de connaissances nouvelles. Qu'ai-je retenu qui vaille d'être noté ? Rien. En tout cas, rien d'original.

La quête de la connaissance, le voyage vers l'inconnu, l'Odyssée vont continuer. Je suis fier d'appartenir à l'Humanité, à ces petits hommes issus de je ne sais quels êtres plus misérables encore qui, avec opiniâtré, après beaucoup d'essais et beaucoup d'erreurs, ont progressé dans la connaissance de la nature et dans sa domination.

En revanche, la conscience du Bien et du Mal, la capacité de l'homme de concilier ses intérêts et ses désirs avec ceux de ses semblables, n'ont guère progressé depuis les Dix Commandements. J'ai honte de voir le monde divisé, déchiré, tant de contrées encore sous emprise dictatoriale ou féodale, tant d'hommes, de femmes et d'enfants exploités, humiliés, torturés, cet Occident, berceau de la civilisation, émergeant à peine d'un siècle de barbarie et de sang, ces démocraties encore faibles et incertaines. Je ne suis pas fier de laisser à mes enfants et petits-enfants une société non seulement étrange, où je ne me reconnaîs guère – ce qui n'a pas d'importance –, mais dangereuse et insaisissable et dont on voit mal l'avenir.

L'avenir ?

L'avenir ? Pourquoi me préoccupe-t-il alors que j'ai atteint l'âge où je devrais m'en désintéresser ? C'est ainsi.

Il est sans doute plus facile de discerner le destin de l'homme à très long terme que de dire ce qui va lui arriver demain. À court terme, la trajectoire est erratique. À regarder plus loin, on entrevoit une direction générale. Les perspectives se simplifient.

La connaissance va continuer de progresser et les applications de se multiplier. A quel rythme ? Nous ne le savons pas. La science, en deux ou trois siècles, a fait des pas de géant.

Il n'est pas dit qu'elle continuera à la même cadence sa marche en avant, même si l'alliance

entre la théorie et la pratique, la mise au point d'instruments d'observation et d'expérimentation plus perfectionnés ouvrent de nouvelles avenues. Le physicien, cela va de soi, travaille dans l'hypothèse d'une connaissance finie de la nature. L'infini lui répugne. Mais la finitude n'est pas la plénitude. Par exemple, une limite à la connaissance peut résulter du manque d'information. Du très grand et du très petit, il se peut qu'il ne nous parvienne plus de nouveau message, parce qu'ils sont trop loin de nous, ou parce qu'il serait trop coûteux de nous en approcher davantage.

À l'inverse, pendant très longtemps les applications pratiques seront innombrables et combleront de nouveaux désirs, encore inconnus, c'est-à-dire, bien vite, de nouveaux besoins.

Les données fondamentales sur le vivant seront complétées, car son monde est à notre échelle – ou du moins à la limite de nos capacités d'observation et d'intervention. Pourvu que nous soyons patients et méthodiques, les applications seront surprenantes et inimaginables, ce qui évite d'en dire plus à leur sujet.

L'homme change et continuera à changer. Ses instincts le quittent peu à peu et commencent à lui peser. Il est prisonnier de son corps, de sa chair périssable, des limites de ses capteurs : deux yeux, mais un seul regard; deux oreilles, mais une seule écoute; un cerveau en partie occupé à réguler les fonctions corporelles et conçu pour produire, à un instant donné, une pensée unique; une mémoire limitée, avec peu d'entrées et peu de sorties, et, par-dessus tout, la dégénérescence, le vieillissement inévitable. Ce corps n'est décidément pas à la mesure de ce que peut souhaiter un esprit évolué.

Les philosophes, dont le rôle est de nous précéder dans la réflexion, l'ont ressenti depuis longtemps. Beaucoup d'entre eux ont eu le mépris de la condition humaine, la honte du corps, et de cette gélantine qu'est le vivant. Ce sentiment risque d'être de plus en plus partagé par beaucoup d'autres.

Du coup, la multitude répugne. La foule est imprévisible, dangereuse, insupportable. L'homme pullule et grouille de manière obscène. Procréer devient inconvenant. Aussi bien la population terrestre ne va pas tarder à diminuer. Lentement puis rapidement. L'homme s'est affranchi des lois de l'évolution. Darwin, c'est de l'histoire ancienne. Nous avons pris le temps à contresens, et notre rêve

c'est le retour à l'Éden, un grand jardin, écologique, pour soi tout seul, un Club Med pour l'élite, où il fasse bon vivre et où l'esprit puisse se laisser aller, délivré de ses chaînes. Pas du tout l'abbaye de Thélème, imaginée par ce pur intellectuel qu'était Rabelais, mais quelque chose de beaucoup plus cool, avec du soleil, des CD, quelques pétards et des jeux vidéo.

Le problème de ce futur, en effet, est de savoir comment passer le temps.

Imaginons une société vraiment civilisée, je veux dire riche en gadgets, telle que les techniques nous la promettent, où la connaissance atteint sa finitude, où il n'y a plus grand-chose à faire, où l'on s'ennuie, où Dieu ne se manifeste pas, où l'homme est abandonné à lui-même, sans but, sinon de se distraire, longtemps car, désormais, circonstance aggravante, on vit vieux. Mais à quoi sert-on ?

Cette vie-là est insupportable parce qu'elle n'a pas de sens. Seules de nouvelles drogues éviteront les suicides hâtifs et permettront d'oublier, comme les dieux grecs, l'inanité de l'existence. Le matin des pharmaciens. Il propose déjà ses premiers produits, consolateurs, apaisants ou mortels.

Un projet ?

L'humanité peut-elle vivre sans projet à long terme qui la transcende ?

Nous allons, si nous n'y sommes déjà, vers la société décrite par Tocqueville. Des millions de destins juxtaposés, adjacents, chacun préoccupé de sa petite vie, de sa petite mort. Il est vrai, et cela fait peur, que l'existence dans nos cités commence singulièrement d'en approcher. Dans ces conditions, la vie a-t-elle un sens ?

Jusqu'à une date récente, l'Occident a été religieux. Quel est le projet du croyant ? Oublier, nier son humanité, sa nature d'être vivant, c'est-à-dire mortel. Accéder à l'immortalité, délivré de l'enveloppe charnelle. La question n'est pas « être ou ne pas être », mais « être toujours et autrement ».

Mais est-ce un projet que de se savoir immortel ? Le croyant est sûr de la parole de Dieu et donc de son propre futur. Or tout projet consiste précisément à changer l'avenir. Il n'y a de vrai projet pour le croyant que si ses lendemains sont incertains et dépendent du Bien ou du Mal qu'il fera; que s'il existe un Enfer et que l'homme soit libre d'aller y souf-

frir éternellement. En ce sens, comme on l'a dit, Don Juan est l'exemple même du croyant.

Or, en tout cas en Occident, un glissement s'est produit. On ne croit plus guère à l'Enfer. L'idée que, quelque part (de préférence dans un lieu sombre et souterrain, platonien, où Vulcain attise sa forge rougeoyante), les coupables seraient éternellement châtiés, cette idée fait sourire. Notre société de compassion, permissive, indulgente pour les fautifs, réductrice d'inégalités, n'imagine pas qu'un Dieu justicier torture éternellement – ou même un seul instant – les coupables. Nous le chantons : « Nous irons tous au Paradis. » Le Dieu d'aujourd'hui, tel que nous le voyons, n'est pas le Dieu de mon enfance. Dès lors, le croyant se sent davantage tenu d'éviter de faire le mal que de s'efforcer de faire le bien. Principe maupertuisien de moindre foi. Les croyants, du moins un grand nombre d'entre eux, n'ont plus de vrai projet. L'humanité a davantage besoin du Messie qu'il y a deux mille ans.

Les non-croyants, du moins dans leur majorité, vivent aussi sans projet. Autrefois, la question ne se posait même pas. Pour vivre, il fallait lutter. Le pain quotidien de nos prières devait s'obtenir à force de travail ou de lutte, car quelqu'un cherchait à nous le prendre. Là se bornait l'espérance. Aujourd'hui tout est plus facile et plus paisible. La société nous nourrit (mal) si nous ne travaillons pas. Notre pays ne craint pas d'invasion (armée). Nous le chantions, euphoriques, alors même que les nuages s'amoncelaient : « Dans la vie, faut pas s'en faire... » Le travail même nous procure un bonheur élémentaire, qui permet à nos sociétés de ronronner. Le médecin est fier de soigner, le plombier de réparer, l'ouvrier de fabriquer de beaux objets. Dans ces exercices rituels, nous sommes d'assez bons insectes sociaux. Nous vivons au présent, sans chercher un avenir.

En vérité, tout se passe comme si notre ambition tenait en deux mots : « Moi aussi. » Je ne le dis pas par dérision. Tout au contraire. L'envie, le désir, ont été et sont toujours des moteurs puissants. Comme si tout homme était mû par le besoin de posséder autant que son voisin : territoire, sécurité, richesses, pouvoirs... Cette force agit depuis les origines. Elle a stimulé la concurrence et l'acquisition des connaissances, suscité le progrès et la répartition la moins inégale possible des fruits de la croissance, et finalement changé la condition humaine. Elle a aussi attisé les rivalités,

les luttes, les combats, les guerres de toutes sortes et leurs atrocités. Une force, ce n'est ni le Bien ni le Mal. C'est quelque chose qui va. On la constate, on l'analyse, on la mesure, parfois on la maîtrise. Constitue-t-elle un projet ? On voit bien que non. Pour au moins deux raisons : un vrai projet est collectif. Le « moi aussi » est l'exaltation de l'individu. À la société de concilier les antagonismes. Deuxième raison : un vrai projet a une dimension morale. Ce n'est pas seulement accroître des pouvoirs, créer et répartir des richesses. C'est cela. Mais c'est à coup sûr quelque chose d'autre. Nous sommes sans vrai projet pour l'Humanité.

La fin de l'idéologie

Les choses peuvent-elles continuer ainsi, de cette manière nécessaire et insuffisante ? Ne faudra-t-il pas, tôt ou tard, un projet fédérateur ? Une idéologie ?

Idéologie : mot dominateur qui fascine et qui subjugue. Les Grecs, partagés entre la peur et l'admiration, se racontaient la lutte sans merci de Zeus et des Titans. Ma génération a assisté au combat des idéologies, à leur crépuscule et à leur mort. Provisoire. Car il existe une tendance irrépressible de l'esprit humain à jouer avec les idées, à les associer, les opposer, à jongler avec les mythes et les souvenirs culturels, à inventer de nouveaux rapprochements et de nouveaux antagonismes entre Platon et Heidegger, Aristote et Marx. De temps en temps, le chercheur trouve une pépite. Le plus souvent, ce sont des vaticinations comme ces idées géniales qui traversent nos rêves et dont il ne reste au matin qu'un souvenir vague et privé de sens.

Les idéologies du xx^e siècle ont peut-être été des cauchemars, mais elles n'ont pas été insignifiantes. Elles ne se sont pas bornées à fourvoyer ou à mentir. Elles ont loyalement servi des camps opposés. Elles ont aidé à tuer, beaucoup plus que les bombes atomiques. Elles ont soutenu le moral des tortionnaires, qu'il faut bien materner car leur métier est ingrat et requiert des stimulants. Soljenitsyne dit que seule une idéologie est capable de donner bonne conscience aux scélérats. Il sait de quoi il parle.

Les idéologies ont pour ainsi dire disparu en Occident et nous avons du mal à comprendre celles qui nous viennent d'ailleurs et

qui nous semblent en retard sur l'Histoire. Peut-être sommes-nous devenus (provisoirement) un peu plus raisonnables. Peut-être y regarderons-nous à deux fois avant de retomber dans ces fantasmes meurtriers. Peut-être nous méfierons-nous de ces théories simplificatrices qui, comme les drogues, flattent les centres de plaisir de notre cerveau. Chaque fois qu'on nous présente une idée générale, demandons-nous d'abord combien d'innocents vont périr pour peu que l'on passe à l'acte.

Il faut essayer

Dès lors, se pose la question : l'humanité est-elle aujourd'hui capable, forte de sa expérience et de ses connaissances, délivrée de ses fantasmes, de se donner un projet à long terme ?

J'en doute. Mais il faut essayer. Comme l'homme est condamné à imaginer l'avenir en fonction du passé et à prolonger les tendances, interrogeons l'histoire. Elle nous livre (au moins) trois modèles.

Premier modèle : le jeu auquel se livre l'humanité est à somme nulle. Ce que gagnent les uns, les autres le perdent. Pour l'emporter, il faut vaincre, c'est-à-dire, bien souvent, tuer. Histoire opaque pour E.T. qui s'intéresse peu à ces luttes entre tribus, qui ne voit pas de différence significative entre les combats de la Bible, les guerres de Gengis Khan, les conflits entre États-nations, l'Holocauste, les massacres entre Hutus et Tutsis. Histoire humaine monotone, invariante, sanglante, à morale constante, contraignante, mais aussitôt transgressée. Des gens qui s'entre-tuent au nom de religions ou d'idéologies fondées sur l'amour du prochain. Pour E.T., il n'y a pas d'avenir qui se distingue du passé ni du présent. Rien n'atteste un progrès moral collectif et il ne faut en attendre aucun.

Deuxième modèle : le jeu est à somme négative. Par exemple, l'homme du xx^e siècle détruit la nature. Ou encore les armes modernes peuvent supprimer toute forme de vie sur la planète, c'est-à-dire, peut-être, dans l'univers. Existe-t-il un seul exemple d'arme nouvelle qui n'ait pas été utilisée, tôt ou tard ? Ce modèle est intéressant parce qu'il est inédit. Jamais l'homme n'avait disposé de telles capacités de nuire. L'histoire bouge, mais dans le mauvais sens.

Troisième modèle : le jeu est à somme positive. Par exemple, comme on l'a dit, l'homme

accroît ses connaissances, sa domination sur la nature. Il améliore sa condition et s'éloigne de l'animalité. Il gagne en dignité. Il accède en masse à l'Art, ce qui est, si l'on y réfléchit, l'un des événements majeurs de notre époque. L'Art, le Beau, ne sont pas le Bien. Mais on peut dire, sans trop s'interroger sur les critères d'appréciation, que cette histoire-là va dans le bon sens.

Ainsi, très brièvement, nous venons de décrire trois histoires constamment entremêlées qui n'en font qu'une, une sorte de cocktail aux goûts divers : plus de confort, ni plus ni moins de morale, des risques de désastres. Son dosage va-t-il changer ? Avons-nous le pouvoir de le modifier ? Dans tout cela, où est le « Projet » ?

Il ne peut qu'être à l'échelle de l'humanité tout entière et non pas seulement des diverses sociétés qui la composent. Il doit être conçu collectivement par des hommes de toutes opinions et de toutes croyances. Il ne faut pas que les esprits religieux s'en désintéressent, pour le motif que leur avenir est ailleurs. Dieu les a faits solidaires des autres hommes pour le temps qu'ils passent sur cette Terre. Ce grand projet doit être suffisamment concret, faute de quoi il serait vidé de son sens. Il ne peut se réduire à nos querelles habituelles. Certes l'humanité doit progresser matériellement, corriger ses inégalités et traiter avec dignité tous ses enfants, petits et grands. Tout laisse penser qu'elle le fera tôt ou tard. Mais il s'agit ici d'une entreprise plus ambitieuse encore : donner un sens à notre avenir, une signification à la condition humaine. *Ist Veredlung möglich ?* L'ennoblissement est-il possible ?

Je n'en suis pas sûr. Ce défi lancé aux intelligences de toutes formations, il n'est pas du tout certain qu'elles puissent le relever.

S'il apparaît raisonnablement que non, et que la tentative est prématuree, il faudra le dire. Il faudra dire à nos enfants qu'en l'an 2000, l'humanité n'est pas encore capable de discerner son avenir et de se donner un projet. Qu'elle va donc continuer de se « produire » sans bien savoir vers quoi elle va. Nous devons le dire à nos enfants, afin qu'ils s'efforcent de faire mieux que nous ou que, encore impuissants à maîtriser l'avenir, ils transmettent le message à nos petits-enfants. Mais il ne faut pas mentir.

JEAN SÉRISÉ

*VICTOR-EMMANUEL, ROI DE SARDAIGNE,
EN VISITE À PARIS SOUS LE SECOND EMPIRE*

Vous savez sans doute, mon cher ambassadeur, quel genre de succès le roi Victor-Emmanuel a eu ici. Mais, dans le cas où l'on ne vous aurait pas tout écrit, je veux vous faire cette petite chronique qui vous distraira dans votre exil. Le Roi paraît avoir plus vécu dans les camps que dans une cour. En fait de galanterie de bon goût, il a dit à l'Impératrice qu'elle lui faisait subir le supplice de Tantale; à la princesse Mathilde qu'elle l'allumait beaucoup, qu'il entendait être reçu chez elle les portes fermées, et que les portières ouvertes le gênaient infiniment. Un jour, au cercle de l'Impératrice, le Roi va droit à Mme de Malaret, la dame du palais, et lui dit : Bonjour, madame. J'aime beaucoup les Françaises et, depuis mon séjour à Paris, je me suis aperçu qu'elles ne portaient pas des pantalons comme ceux de Turin. C'est le paradis ouvert ! Vous devinez que la pauvre femme aurait voulu être à cent pieds sous terre, et que le salon entier fut pris d'hilarité. Le jour de la clôture de l'Exposition, le Roi s'approcha de M. de Morny : Je vois, dit-il, que l'Empereur est fort populaire et surtout auprès de son clergé. Ce n'est pas comme moi; mais (faisant une pirouette) je m'en f... ! M. de Morny répond : Et moi aussi ! Puis, faisant une pirouette à son tour, il dit à ses voisins : Au moins, en voilà un qui sait le français ! Il y en aurait tant à raconter de cette sorte que ma lettre dépasserait vingt pages. Je vais donc finir par ceci. L'autre soir, à l'Opéra, étant assis auprès de l'Empereur, Victor-Emmanuel fixait depuis quelque temps une petite danseuse. Se penchant vers l'Empereur, il lui demande : Sire, combien coûterait cette petite fille ? – Je ne sais, répond l'Empereur; demandez à Bacciochi. Le Roi, se retournant : Combien coûterait cette enfant ? Bacciochi répond : Sire, pour Votre Majesté, ce serait cinq mille francs. – Ah diable ! c'est bien cher ! reprend le Roi. Alors, l'Empereur, s'adressant à Bacciochi : Vous mettrez cela sur mon compte.

Lettre de la comtesse Damrémont à
Thouvenel, ambassadeur de France à Constantinople,
citée in Maurice PALÉOLOGUE, *Cavour*, Plon, 1926, p. 63-64.

Les élections européennes de juin 1999 : illusions et désillusions

DUO CAROLI

ON négligera, dans la présente analyse, tout ce qui n'est pas incidence directe sur le jeu politique français dans les deux ans à venir. Ainsi, les commentaires plus ou moins factices sur le clivage entre pro- et anti-européens, par exemple, ou même sur le clivage droite-gauche. *A fortiori*, les développements sur des sujets « latéraux », tels que l'abstention, le choix du mode de scrutin européen, le vote selon l'âge, le sexe ou la socio-logie seront-ils écartés.

En revanche, il conviendra de conserver à l'esprit une donnée politique constante : l'élection européenne offre traditionnellement en France, à la partie la moins idéologiquement engagée de l'électorat, du fait de l'éloignement des enjeux et des vertus centrifuges du système électoral, une occasion de diversion, de défourtement, voire de fantaisie : s'éclai-rent de la sorte, dans le passé, les scores surprenants, sans lendemain durable, d'un Antoine Waechter, d'un Philippe de Villiers, ou d'un Bernard Tapie.

Aux yeux du profane, comme c'est souvent le cas au lendemain d'une élection à la proportionnelle, c'est l'expression d'une satisfaction générale, suite à des variations souvent faibles en pourcentage, qui frappe le plus : tous les responsables de formations politiques, en effet, sauf ceux de la coalition RPR-DL qui n'ont pu dissimuler leur déception, ont glosé sur leur progrès ou sur leur « résistance ». Il s'agit, évidemment, d'un bluff. La réalité est même exactement contraire : ce qui l'emporte c'est la désillusion, parfois consécutive, il est vrai, à des illusions plus ou moins entretenues.

Confirmations et interrogations

Abordons la scène politique là où illusions et désillusions se côtoient. D'abord l'**extrême gauche dont les espérances ont été déçues**. En frôlant la barre des 5 % de suffrages, celle-ci, sous l'égide du tandem Arlette Laguiller-Alain Krivine, même si elle a la satisfaction de talonner la liste officielle du PC, ne met pas un terme à sa marginalité électorale. Après les flonflons du Zénith et le fracas des rêves récurrents d'une intelligentsia parisienne toujours nostalgique du « grand soir », le temps est confirmé des bricolages et des surenchères. La présence de quelques élus au Parlement de Strasbourg sera d'un faible secours pour la fondation d'un mouvement révolutionnaire. Et les quelques satisfactions recueillies (plus de 7 % des voix en Seine-Saint-Denis, plus de 6 % en Haute-Garonne, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, dans le Nord, l'Oise, la Seine-Maritime ou le Puy-de-Dôme) ne sont pas de nature à compenser la stagnation globale. Arlette Laguiller obtenait 5,3 % à l'élection présidentielle de 1995. On comprend la discréption un peu contrite des leaders.

Notons la confirmation de l'existence d'un courant populiste et rural, fortement régionalisé, donc apte à peser sur les échéances électorales, locales notamment.

Le mouvement des chasseurs (CNPT), avec 6,85 % des suffrages – soit le score du PC –, a sensiblement renforcé son audience par rapport à ses résultats antérieurs, ce qui rend légitime sa bruyante satisfaction. On peut donc s'attendre à une prise en compte, plus ou moins

ouverte, de ses préoccupations tant par le gouvernement que par les partis d'opposition.

Le poids des chasseurs incite à mettre l'accent sur deux éléments. D'abord il n'est pas convenablement traduit par le score moyen national. En fait il se trouve surmultiplié dans certaines zones géographiques où le mouvement peut devenir un acteur incontournable. Sans aller jusqu'aux points culminants atteints dans les Landes (16,1 %), la Manche (16,3 %), et surtout la Somme (27 %), une dizaine de départements offrent aux chasseurs plus de 10 % des voix aussi différents que l'Hérault (11 %), la Gironde (12,5 %), le Calvados (13 %), la Charente-Maritime (17 %) ou le Loir-et-Cher (12 %).

En second lieu, ce vivier électoral des chasseurs provient apparemment tant de l'électorat de droite que de celui de gauche, y compris dans leur frange extrême, c'est-à-dire le PC et le FN. Il en résultera un certain trouble dans l'analyse et une grande diversité dans les tentatives de récupération. Ces considérations n'enlèvent cependant rien au fait que nous sommes en présence d'un phénomène relativement marginal et surtout directement lié à la conjoncture, effet des directives européennes et réaction face à un certain triumphalisme écologique, intimement liés.

C'est une analyse assez voisine, portant sur l'origine pour le moins ambiguë du suffrage et sur l'impact propre des circonstances, sans aller jusqu'à privilégier « l'effet Dioxine », qui conduit à classer la performance de la liste Cohn-Bendit parmi les phénomènes encore incertains de la vie nationale.

Il ne faut sans doute pas hésiter ici à opposer la froide réalité des chiffres aux trémolos qui ont entouré la percée des Verts : mouvement écologiste, 10,6 % en 1989, 2,9 % en 1994, 9,8 % en 1999. Dès lors, pronostiquer un « développement durable » de la tendance, dans le tapage médiatique ambiant, serait audacieux. Et l'on peut comprendre, soit dit en passant, face aux exigences de certains, la retenue circonspecte du Premier ministre. En vérité, c'est surtout face aux appréhensions justifiées que pouvait faire craindre le score de Mme Voynet à l'élection présidentielle de 1995 (3,3 %), qui n'ont sans doute pas été étrangères au choix délibéré d'un leader atypique et allogène, qu'a pu être mesurée la satisfaction non feinte du parti des Verts.

C'est ce constat, en parti subjectif, il est vrai, qui ne nous permet pas de faire du mouvement écologiste, avec 10 % des suffrages, une donnée permanente du jeu politique français, même si son patrimoine électoral s'est sensiblement homogénéisé, encore qu'apparaisse une sorte de tropisme pour les terres à forte tradition centriste. Ainsi, les cinq départements où la liste Cohn-Bendit dépasse 12 % des voix sont l'Ille-et-Vilaine, l'Isère, le Jura, la Haute-Savoie et le Bas-Rhin, ce qui peut nourrir, à l'extrême gauche notamment, un procès diffus en « recentrage ».

Une autre constatation va dans le même sens. C'est celle qui rend difficile une intégration pure et simple des « écolos » au camp de la gauche. L'exemple de Paris est à cet égard significatif. Certes, avec 17 % des voix, les Verts parisiens parviennent presque à équilibrer le PS (20 %), ce qui promet de sérieuses tensions lors de la constitution des listes municipales, mais l'analyse par arrondissements est loin d'identifier électorat écologiste et électorat progressiste : plus de 20 % des voix dans le Paris du centre, soumis à la pollution et aux embouteillages (2^e arrondissement, 22,6 % ; 3^e, 29,7 % ; 10^e, 22,5 % ; 11^e, 22,2 %), plus que dans le Paris populaire de l'Est (soit 20 % dans le 18^e ou le 20^e), presque autant dans des secteurs plus bourgeois (17 % dans les 6^e et 12^e). On est tenté d'avancer que, dans une compétition à fort enjeu politique, chacun des deux camps retrouvera une partie des siens.

Naufrages

Dans un deuxième chapitre, deux faits très importants, appelés sans nul doute à modifier en profondeur l'échiquier politique national, doivent être soulignés : la poursuite du naufrage électoral du parti communiste et le quasi-effondrement de l'extrême droite.

Les résultats obtenus par le PC apparaissent catastrophiques, non seulement parce qu'ils confirment un long et inexorable déclin électoral – un score comparable à celui des européennes de 1994, inférieur à celui des présidentielles (8,6 %) –, mais parce qu'ils ne sauvegardent même pas les places fortes les plus aguerries : en province, la formation de Robert Hue ne recueille 10 % des suffrages que dans trois départements, l'Allier (15 %), le Gard (10 %) et la Haute-Vienne (10,5 %), vestiges d'un communisme rural. Elle les frôle

dans le Nord et le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône et la Seine-Maritime. C'est maigre. Elle ne fait pas mieux dans certaines municipalités qu'elle détient : 9,9% à Nîmes, 12% à La Ciotat.

Pire, la détérioration est aussi spectaculaire dans les fiefs traditionnels de la banlieue parisienne : les 14% de la Seine-Saint-Denis et les 11% du Val-de-Marne, les deux départements tenus par le PC au niveau du Conseil général, en témoignent. Il faut descendre au niveau communal pour trouver des scores plus élevés : Gennevilliers (30%), Malakoff (25%), Saint-Denis (20%), Vitry (21%), Villejuif (26%). Mais, même à ce niveau, les performances sont piétres : 19% à Aubervilliers, mais 17% à Montreuil, moins de 15% à Pantin, moins de 12% à Colombes, vieilles citadelles municipales. Devant ce paysage, la phrase de Robert Hue au lendemain du scrutin : « le score de la liste n'est pas à la hauteur de ses espérances » relève de l'euphémisme ou d'une subtile ironie. De même que s'éclaire, sur un plan différent, la vertu thérapeutique du propos du Premier ministre relativisant l'érosion de l'électorat communiste.

En bref, marquant l'échec d'une stratégie clinquante qui a voulu conjuguer l'ouverture, la féminisation et le spectacle, les résultats de la liste Hue ne laissent plus place qu'à une alternative : soit la crise – qui n'est pas exclue – jetant les bases d'une refondation de l'extrême gauche française, soit, et c'est le plus probable, une stratégie d'alliance forcée avec le PS, le parti communiste jouant, selon les contextes du moment, le rôle de compagnon fidèle ou d'appoint rétif. C'est assurément bien plus qu'une désillusion. À ce degré, la défaite est de nature à inquiéter les alliés eux-mêmes, dans la perspective d'élections au scrutin majoritaire, comme on le verra dans un instant.

L'affaiblissement électoral de l'extrême droite – courant Le Pen et courant Mégret réunis –, expression, semble-t-il, d'un véritable effondrement politique, est sans doute la donnée majeure, par ses prolongements et ses conséquences, du scrutin européen. Le fait qu'il ait été plus ou moins pronostiqué par certains observateurs n'atténue pas la portée de ce que l'on peut considérer comme un séisme dont on ne mesurera les effets que dans un cadre majoritaire.

Tel qu'il s'établit au lendemain de l'élection de juin 1999, le recul de l'extrême droite peut se mesurer sous trois angles.

1) En termes globaux, il est massif : 9% des suffrages alors que le potentiel attribué légitimement à la famille de la droite extrême (présidentielles, législatives, régionales) tournait autour de 15%. Encore faut-il noter que le désastre a été évité : il s'en est fallu de peu que les deux frères ennemis de l'ex-Front national ne franchissent ni l'un ni l'autre la barre fatidique des 5%.

2) En termes d'influence géographique, il traduit une régionalisation accentuée qui prive souvent une formation politique de perspectives électorales sérieuses dans le cadre d'un scrutin majoritaire. Ainsi, la liste Le Pen n'obtient 7% des suffrages que dans 9 départements : la Seine-Saint-Denis avec 8,4% des voix ; les Alpes-Maritimes, 9,2% ; le Nord, 8% ; le Bas-Rhin, 8% ; le Var, 8,4% ; le Vaucluse, 8,8% ; les Bouches-du-Rhône, 8,7% ; les Pyrénées-Orientales, 7,1% et le Val-d'Oise, 7,2% – pour l'essentiel dans la périphérie parisienne et le Sud-Est. Le vote en faveur de la liste Mégret est encore plus localisé – les meilleurs scores étant enregistrés dans les Bouches-du-Rhône (8,7%), le Var (6,2%), le Vaucluse (6,2%) et les Alpes-Maritimes (5,8%).

3) En termes d'équilibre entre les deux nouvelles tendances, il apparaît que la division est en elle-même un facteur négatif. Ses effets risquent d'être accrus du fait qu'il n'y a pas élimination de l'une d'entre elles. Si le leader historique du FN a pu maintenir sa prééminence au niveau de l'adhésion populaire, la fraction Mégret a fait la preuve de la vitalité de certaines de ses implantations, rivalisant avec son concurrent à Paris ou dans le Midi méditerranéen, le débordant dans les Bouches-du-Rhône. En quelque sorte, le maintien en lice des protagonistes assure à la division de l'extrême droite un caractère durable qui doit normalement contribuer à sa neutralisation. Le phénomène ne pourra qu'intéresser la famille modérée au sens large et la famille « nationale-populaire » en particulier. À Toulon et ailleurs. On y reviendra.

Deux familles rassurées

Le troisième chapitre postule une analyse plus fine car il recouvre en partie une illusion

d'optique : il concerne les deux familles politiques qui ont apprécié leur résultat par rapport aux appréhensions qu'elles avaient pu nourrir : la famille socialiste et la famille centriste.

S'agissant du **courant socialiste ou social-démocrate**, représenté par la liste PS/PRG/MDC conduite par le premier secrétaire du parti socialiste, la **relativisation du succès enregistré peut surprendre**, tant le propos officiel a martelé le « très bon résultat » (Jack Lang) encore souligné par la division de la droite.

Pourtant, au-delà du soulagement provoqué par le « non-recul », la désillusion ne peut qu'être réelle, bien que judicieusement atténuée par la relative distanciation du Premier ministre tout au long de la campagne et par la modestie des prévisions publiques de François Hollande, qui avait précisé qu'un score de 21, voire 22, lui conviendrait. Cette désillusion peut tenir à deux causes :

1) Au score global lui-même : moins de 22%, soit un score inférieur à celui de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle de 1995 (23%). Il est clair qu'un résultat de cet ordre, soit à peine plus du cinquième de l'électorat, ne constitue pas un score suffisant en lui-même pour une victoire au deuxième tour, en cas de scrutin majoritaire. La démonstration s'applique tout particulièrement à Paris où le PS recueille 20% des voix, face aux 17% des Verts, avec des variations sensibles selon les arrondissements (plus de 24% dans le 13^e arrondissement, plus de 23% dans les 3^e, 11^e, 19^e, 20^e, moins de 16% dans les 7^e, 8^e, 16^e, 17^e). Complexité des alliances et difficulté des arbitrages seront le lot évident des socialistes parisiens. En tout cas, il est clair que le potentiel du PS ne peut être comparé aux performances de la social-démocratie en Grande-Bretagne et en Allemagne, volontiers évoquées dans les milieux gouvernementaux, qui mènent traditionnellement vers les 30 à 40% des suffrages.

2) À la répartition des suffrages sur le territoire, qui, certes, maintient le PS en position dominante dans beaucoup de ses « fiefs » historiques (Ariège 32%, Aude 31%, Haute-Garonne 29%, Landes 28,5%, Nièvre 28,7%, Puy-de-Dôme 26,9%, Haute-Vienne 29%), mais qui, parallèlement, confirme l'érosion de la gauche non communiste dans la région parisienne – aux alentours de 20% face aux écologistes –, dans le Nord-Pas-de-Calais (Nord

21,4 %, Pas-de-Calais 23,3%) et dans de nombreux départements du Midi : Bouches-du-Rhône, 19% ; Var, 17,5% ; Vaucluse, 18,5% ; Pyrénées-Orientales, 21,3%. Quelques progrès ponctuels, en revanche : Corrèze (28%) et les départements d'outre-mer, ce qui traduit la persistance d'un « légitimisme » électoral : Guadeloupe, 27% ; Martinique, 28,5% ; Guyane, 26,6% ; Réunion, 34%.

Le constat nuancé ainsi dressé signifie seulement qu'au plan purement électoral le PS, qui se définit volontiers comme un « pôle de stabilité », ne dispose que d'une marge de manœuvre assez réduite. La gauche plurielle a encore, de ce fait, un bel avenir devant elle. Le scrutin européen ne fait que confirmer une évidence : faute d'un matelas de départ suffisant, le parti socialiste n'a pas les capacités d'un virage au centre. En résistant aux sirènes de Tony Blair et Gerhardt Schroeder, il n'est pas seulement conforme à son tempérément, il obéit à la nécessité.

Plus encore que pour le PS, le résultat à la fois prévisible et inattendu obtenu par l'UDF, sous la conduite de François Bayrou, à partir d'un pari et d'un sursaut doit être apprécié par rapport aux craintes légitimes qu'inspirait une aventure autonome. D'où la satisfaction non feinte de ses leaders.

Pour eux, le score réalisé – plus de 9% des suffrages – dénote la vitalité du courant centriste, à travers un thème privilégié, la construction européenne, et fait de l'UDF renouvelée, démocratie chrétienne matinée de radicalisme et d'un libéralisme rajeuni, le partenaire incontournable d'une redistribution de la famille modérée.

La performance n'est pas sans mérites (la liste Simone Veil faisait 8,4% en 1989) face aux reproches lancinants de la désunion de la droite. Cela dit, la partie n'est pas gagnée, loin s'en faut. Quand elle aura pleinement savouré les joies d'une autonomie retrouvée, la nouvelle UDF aura à démontrer que son influence déborde le domaine de l'ancien MRP – on a noté que huit sur les neuf départements où la liste Bayrou déborde 12% des voix sont des départements à forte tradition démocrate-chrétienne : Ille-et-Vilaine, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Haute-Savoie, Maine-et-Loire (15%) Bas-Rhin (16,2%) et surtout Pyrénées-Atlantiques (18,4%). C'est à ce prix que le courant centriste pourra participer sans complexes à la reconstruction des « droites »,

si celle-ci doit se faire un jour, c'est-à-dire à l'approche de l'élection présidentielle.

Il n'en restera pas moins dans la nature de ce courant, outre les accointances entrevues tout à l'heure avec la sensibilité écologique, de continuer à entretenir la nostalgie des relations de proximité, à l'instar des démocraties d'Europe du Nord, avec les sociaux-démocrates tentés par le recentrage. C'est que l'électorat centriste sent confusément que sa « valeur ajoutée » tient en partie à sa disponibilité pour une grande coalition, donc à sa bivalence.

Un échec et une percée

Reste un dernier chapitre, qui a retenu le plus l'attention des commentateurs, celui qui réunit, en un phénomène politique unique, l'échec, reconnu, de la liste Sarkozy-Madelin et la percée, plus forte que prévue, de la liste Pasqua-de Villiers.

On s'éloignera ici de l'analyse purement électoral pour mieux cerner l'approche politique du point de vue des évolutions prochaines. Deux observations paraissent, en l'espèce, s'imposer.

1) La première tend à démontrer l'extrême imbrication des deux électorats situés aux confins de l'électorat « légitimiste », particulièrement perceptible au profit de la liste RPR-DL dans les DOM et en Corse, et d'un électorat plus « populaire » que l'on peut facilement qualifier de « bonapartiste ». Pour cette raison, la micro-analyse des résultats géographiques s'avère relativement vaine et quelque peu artificielle.

Sur fond d'équilibre global (liste Pasqua 13%, liste Sarkozy 12,8%), sauf quelques départements soumis à une forte influence personnelle, le coude à coude domine, parfois jusqu'à la caricature : Yvelines, Pasqua 14,5%, Sarkozy 15,7%; Hauts-de-Seine, Pasqua 15,6%, Sarkozy 15,9%; Val-de-Marne, Pasqua 12%, Sarkozy 12,2%; Moselle, Pasqua 12,4%, Sarkozy 13%; Gironde, Pasqua 11%, Sarkozy 11,3%; Loire-Atlantique, Pasqua 12,7%, Sarkozy 12,1%; Rhône, Pasqua 14,6%, Sarkozy 13%; Seine-et-Marne, Pasqua 11,8%, Sarkozy 11,4%; Haute-Vienne, Pasqua 11,7%, Sarkozy 12%.

Entre les deux clientèles, les infiltrations sont en vérité la règle : il y a des « libéraux » sous l'égide du nouveau RPF et il

reste des « bonapartistes » au RPR. Cette porosité explique sans doute, pour une large part, la prudence avec laquelle les dirigeants du RPR ont analysé les résultats du 13 juin, l'électorat gaulliste étant manifestement le plus concerné. On notera, en passant, que cette fluidité n'exclut pas l'hypothèse d'un « retour au bercail », qui conduirait à ranger la poussée des « souverainistes » au rang des mouvements conjoncturels.

2) Deuxième observation : ces évolutions internes dans le camp de la droite sont directement liées aux conséquences électORALES de la crise du FN. On ne peut contester que dans de nombreux départements de l'Est, du Centre et du Midi le Rassemblement pour la France, qui voit son domaine coïncider souvent, mais pas toujours, avec celui de l'ancien RPF, a servi de structure d'accueil privilégiée – avec le mouvement des chasseurs – aux électeurs d'extrême droite désorientés par le duel Le Pen-Mégret. On ne répétera jamais assez qu'il y a là une donnée majeure de la recomposition du paysage politique face à la gauche plurielle.

Sur cette toile de fond, les scores respectifs de la liste RPR-DL et de la liste RPF, qui ont monopolisé le débat médiatique, avec la percée des Verts, appellent une interprétation relativement nuancée, la part étant faite à la désillusion des uns et au triomphalisme des autres.

S'agissant de l'**entente RPR-DL**, aspirant à incarner l'union de l'opposition, plus ou moins bénie par l'actuel Président de la République et plus ou moins soutenue par Valéry Giscard d'Estaing, obtenir moins de 13% voix, au regard des 20% du candidat Chirac, au premier tour des présidentielles de 1995, constitue assurément un échec électoral cinglant, ressenti comme tel. Deux éléments contribueront à en accroître l'impact : l'effet d'optique causé par le dépassement, à l'arrivée, de la liste Pasqua et le retentissement donné par les commentateurs, toujours prompts à saisir les risques d'un affaiblissement présidentiel. La course en tête à Paris (17,2%), en Corse, en Corrèze ou aux Antilles ne peut être que mince consolation. Quant à l'apport propre de Démocratie libérale, bien que difficile à évaluer du fait de la mobilité des familles de la droite modérée, il apparaît bien faible, comme l'ont perçu certains de ses leaders : 16,2% en Ille-et-Vilaine, terre d'Alain

Madelin, 11% dans le département de la Vienne, fief de Jean-Pierre Raffarin, 11,4% dans la ville de Marseille, dirigée par Jean-Claude Gaudin, contre 13,4% pour la liste Pasqua. Il n'est pas étonnant qu'aient pu surgir, de ce côté-là, des interrogations.

En termes plus spécifiquement électoraux, la performance de la liste du Rassemblement pour la France, avec plus de 13% des suffrages, s'analyse tantôt comme un succès remarquable, dans la mesure où la liste RPR-DL est devancée, tantôt comme un score purement honorable, dans la lignée des résultats obtenus par Philippe de Villiers aux précédentes élections européennes (11,5%). Pour mesurer l'importance réelle de la percée, les rapprochements avec les résultats du non à Maastricht, parfois superposables, parfois dissociés, ainsi que la comparaison avec les scores réalisés jadis par le RPF ne sont pas d'un recours décisif. Sauf dans le Midi méditerranéen, mais là on a déjà souligné la corrélation avec les transferts de voix FN. Si l'on met à part la Vendée, bastion de Philippe de Villiers (31,9%), les départements champions du vote Pasqua sont en effet, pour une large part, les départements du Sud-Est : Gard

(15%), Vaucluse (15,4%), et surtout Var (19,2%) et Alpes-Maritimes (20,4%).

En définitive, au terme de cette analyse des divers courants de droite, si l'on perçoit les signes d'une recomposition, par-delà le clivage entre pro- et anti-européen, on peut être conduit à déceler les symptômes d'une expression politique « bonapartiste », mêlant la pulsion sociale et la pulsion patriotique. La déconfiture du FN donne à cette relative redécouverte une portée nouvelle. C'est, à notre sens, un des enseignements majeurs du scrutin.

Quant à l'insertion de ce courant, qui ne manque pas, on l'a vu, de correspondances à gauche, dans le jeu électoral, c'est une autre affaire. On peut penser que, les grands affrontements à caractère national – législatives et présidentielles – devant s'organiser dans le cadre majoritaire, le paysage, de ce côté de l'échiquier, s'ordonnera autour de trois piliers, le centriste, le libéral-conservateur et le bonapartiste, ou national-républicain si l'on préfère. Ce seraient là les conditions d'existence d'une droite plurielle, à vocation de gouvernement.

DUO CAROLI

Vingt ans d'élections européennes (juin 1979 - juin 1999)

Rappel des résultats et de quelques indicateurs clés

ALAIN LANCELOT

I. Les résultats des élections du 13 juin 1999

Le tableau n° 1 a été établi à partir des résultats du ministère de l'Intérieur et du journal *Le Monde*. Il donne les résultats détaillés en voix pour la métropole, l'outremer et les Français de l'étranger, ainsi que la distribution des sièges. Les listes sont classées par ordre décroissant du nombre total des suffrages. Si on s'en était tenu à la métropole, la liste Hue arriverait derrière la liste des chasseurs.

II. Rappel des résultats des quatre élections européennes précédentes, de 1979 à 1994

Tableaux n°s 2, 3, 4 et 5 : suffrages et pourcentages des suffrages exprimés.

Ces tableaux ont été établis à partir de A. Lancelot, *Les Élections nationales sous la Cinquième République* (PUF, Que sais-je ?, 1998), où figure l'identification politique des listes (voir plus loin tableaux n°s 8 et 10).

III. Quatre indicateurs clés : participation, nombre des listes, dimension droite-gauche, orientation vis-à-vis de l'intégration européenne

Le tableau n° 6 fait apparaître le déclin régulier de la participation électorale, à l'exception du léger sursaut de 1994. Moins de

45 % des inscrits expriment leur vote en choisissant une des listes en présence. La liste arrivée en tête (liste Hollande) n'a été choisie que par 9,82 % des électeurs inscrits en métropole, ce qui ne représente pas 55 % des électeurs qui avaient voté pour Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 1995.

Le tableau n° 7 montre l'inflation des listes de 1979 à 1999. Sept listes sur vingt obtiennent moins de 1 % des suffrages exprimés en 1999.

Le tableau n° 8 donne le classement politique des listes en présence de 1979 à 1999 sur la dimension droite-gauche.

Le tableau n° 9 donne les résultats, en pourcentages des suffrages exprimés, des cinq élections européennes du point de vue de cette dimension. On notera que la gauche, loin de souffrir du vote sanction qui paraissait de règle depuis vingt ans dans les élections intermédiaires, obtient de meilleurs résultats qu'au premier tour des législatives de 1997 (43,7 % contre 40,3 %) et fait pratiquement jeu égal avec une droite beaucoup plus profondément divisée. Seule consolation pour la droite, elle dispose sans doute de plus de réserves que la gauche chez les électeurs des listes « hors classement » (chasseurs et « antifisc » notamment).

Le tableau n° 10 donne le classement des listes en présence, de 1979 à 1999, sur l'orientation vis-à-vis de l'intégration européenne. Ce classement est nécessairement assez grossier.

Les listes d'union, cimentées autour d'enjeux nationaux, peuvent masquer des divergences appréciables sur l'Europe. Ce fut certainement le cas au sein des listes socialistes lorsque la gauche socialiste ou les chevènementistes n'ont pas pu présenter de liste particulière et au sein des listes d'union de la droite conduites par Simone Veil en 1984 ou par Valéry Giscard d'Estaing et Dominique Baudis en 1989 et 1994. Il est également assez risqué de distinguer les europhiles des euroréalistes dans le camp des sympathisants de l'intégration européenne et les eurosceptiques des europhobes dans celui de ses adversaires. Il convient pourtant de noter l'évolution des verts en direction d'une europhilie affichée au cours des années 1990 et le passage de l'europhobie à

l'euroscepticisme, voire à un certain euroréalisme du parti communiste sous la direction de Robert Hue.

Le tableau n° 11 donne les résultats des élections européennes suivant l'orientation des listes vis-à-vis de l'intégration. Il montre qu'après avoir largement décriu l'orientation négative vis-à-vis de l'intégration européenne s'est redressée depuis dix ans. Les résultats de 1999 renvoient presque exactement à ceux de 1979. Après tant d'avancées, tant d'efforts et tant d'espérances, l'Europe se retrouverait-elle à la « case départ » dans l'esprit public français ?

ALAIN LANCELOT

Tableau n° 1 : Résultats des élections européennes du 13 juin 1999 en France

	MÉTROPOLE	%	OUTRE-MER	%	FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	%	TOTAL	%	NBRE D'ÉLUS
Electeurs inscrits	38 587 894		1 249 240		292 646		40 129 780		
Votants	18 425 863		286 768		52 628		18 765 259		
Abstentions	20 162 031		962 472		240 018		21 364 521		
Blancs et nuls	1 089 229		22 267		1 079		1 112 575		
Exprimés	17 336 634		264 501		51 549		17 652 684		
Listes :									
PS (Hollande)	3 791 333	21,86	69 611	26,31	12 957	25,13	3 873 901	21,95	22
RPF (Pasqua)	2 278 997	13,14	19 892	7,52	5 396	10,46	2 304 285	13,05	13
RPR-DL (Sarkozy)	2 173 046	12,53	80 420	30,40	10 010	19,59	2 263 476	12,82	12
Verts (Cohn-Bendit)	1 691 117	9,75	15 369	5,81	8 964	17,39	1 715 450	9,72	9
UDF (Bayrou)	1 602 280	9,24	29 682	11,22	6 718	13,03	1 638 680	9,28	9
PC (Hue)	1 184 724	6,83	10 154	3,83	1 432	2,77	1 196 310	6,78	6
Chasseurs (Saint-Josse)	1 194 619	6,89	1 140	0,43	1		1 195 760	6,77	6
FN (Le Pen)	995 512	5,74	7 689	2,90	2 024	3,92	1 005 225	5,69	5
LO-LCR (Laguiller)	906 855	5,23	6 288	2,37	1 537	2,98	914 680	5,18	5
MN (Méret)	572 663	3,30	4 886	1,84	1 225	2,37	578 774	3,28	
Moins d'impôts (Miguet)	305 783	1,76	6 087	2,30	608	1,18	312 478	1,77	
Écologistes (Waechter)	268 278	1,55	10		0		268 288	1,52	
4 jours (Larrouturo)	173 615	1,00	4 080	1,54	332	0,64	178 027	1,01	
Vivant (Maudruix)	123 358	0,71	1 267	0,48	13	0,02	124 638	0,71	
Loi naturelle (Frappé)	65 057	0,38	6 111	2,31	332	0,64	71 500	0,41	
97.2 (Jos)	3 294	0,02	1 729	0,65	0		5 023	0,03	
Vie (Cotten)	2 588	0,01	51	0,02	0		2 639	0,01	
Humaniste (Chanut-S.)	2 469	0,01	14		0		2 483	0,01	
Nationaliste (Guerrin)	1 032	0,01	19		0		1 051	0,01	
Fédéraliste (Allenbach)	14		2		0		16		
									87

Tableau n° 2 : 10 juin 1979

	MÉTROPOLE	%	TOTAL (1)	%
Inscrits	34 353 177		35 180 531	
Abstentions	13 342 341		13 823 571	
Votants	21 010 836		21 356 960	
Blancs et nuls	1 102 176		1 114 613	
Exprimés	19 908 660	100	20 242 347	100
UFE (Veil)	5 453 916	27,39	5 588 851	27,61
PS-RG (Mitterrand)	4 725 031	23,73	4 763 026	23,53
PCF (Marchais)	4 100 261	20,60	4 153 710	20,52
DIFE (Chirac)	3 203 504	16,09	3 301 980	16,31
Ecologistes (Fernex)	887 173	4,46	888 134	4,39
Trotskistes (Laguiller)	623 468	3,13	623 663	3,08
Servan- Schreiber	372 608	1,87	373 259	1,84
Défense interprof. (Malaud)	276 741	1,39	283 144	1,40
Eurodroite (Tixier)	265 289	1,33	265 911	1,31
Régions-Europe (Hallier)	337		337	
PSU (Bouchardeau)	332		332	

Tableau n° 3 : 17 juin 1984

	MÉTROPOLE	%	TOTAL (1)	%
Inscrits	35 897 895		36 880 688	
Abstentions	15 360 426		15 961 916	
Votants	20 537 469		20 918 772	
Blancs et nuls	724 934		737 838	
Exprimés	19 812 535	100	20 180 934	100
Veil	8 470 687	42,75	8 683 596	43,02
Jospin	4 129 202	20,84	4 188 875	20,75
Marchais	2 211 305	11,16	2 261 312	11,20
Le Pen	2 193 777	11,07	2 210 334	10,95
Anger	678 826	3,42	680 080	3,36
Stirn	654 444	3,30	670 474	3,32
Laguiller	417 332	2,10	417 702	2,06
Gomez	375 616	1,89	382 404	1,89
Gauquelin	182 315	0,92	182 320	0,90
Depaquit	143 368	0,72	146 238	0,72
Nicoud	137 152	0,69	138 220	0,68
Touati	122 883	0,62	123 642	0,61
Cartan	78 127	0,39	78 234	0,38
Cheminade	17 501		17 503	

Tableau n° 4 : 18 juin 1989

	MÉTROPOLE	%	TOTAL (1)	%
Inscrits	37 093 103		38 297 496	
Abstentions	18 702 377		19 606 804	
Votants	18 390 726		18 690 692	
Blancs et nuls	475 200		539 276	
Exprimés	17 915 526	100	18 151 416	100
Giscard d'Estaing	5 143 866	28,71	5 242 038	28,87
Fabius	4 220 696	23,55	4 286 354	23,61
Le Pen	2 114 561	11,80	2 129 668	11,73
Waechter	1 910 688	10,66	1 922 945	10,59
Veil	1 503 804	8,39	1 529 346	8,42
Herzog	1 393 797	7,77	1 401 171	7,71
Goustat	749 047	4,18	749 741	4,13
Laguiller	253 826	1,41	258 663	1,42
Alessandri	184 383	1,02	188 573	1,03
Joyeux	135 080	0,75	136 230	0,75
Gauquelin	109 508	0,61	109 523	0,60
Llabres	73 894	0,41	74 327	0,49
Touati	58 513	0,32	58 995	0,32
Cheminade	32 099	0,17	32 295	0,17
Biancheri	31 444	0,17	31 547	0,17

Tableau n° 5 : 12 juin 1994

	MÉTROPOLE	%	TOTAL (1)	%
Inscrits	37 724 297		39 019 797	
Abstentions	17 447 402		18 452 817	
Votants	20 276 895		20 566 980	
Blancs et nuls	1 058 287		1 079 510	
Exprimés	19 218 608	100	19 487 470	100
Baudis	4 876 131	25,37	4 985 574	25,58
Rocard	2 780 996	14,47	2 824 173	14,49
De Villiers	2 389 683	12,44	2 404 105	12,34
Tapie	2 314 358	12,04	2 344 727	12,03
Le Pen	2 039 192	10,61	2 050 086	10,52
Wurtz	1 334 289	6,94	1 342 222	6,89
Goustat	769 665	4,01	771 061	3,96
Isler-Béguin	569 068	2,96	574 806	2,95
Chevénement	489 648	2,55	494 966	2,54
Laguiller	439 891	2,28	442 723	2,27
Lalonde	388 209	2,02	392 291	2,01
Schwartzenberg	304 092	1,58	305 633	1,57
Touati (G.)	125 131	0,65	125 340	0,64
Frappe	95 813	0,50	103 261	0,53
Gluckstein	84 511	0,44	84 513	0,44
Siméoni	76 428	0,40	76 436	0,39
Touati (A.)	71 605	0,37	71 814	0,37
Cotten	56 656	0,30	56 658	0,29
Moutoussamy	13 954	0,07	37 041	0,19
Aillaud	289		290	

(1) La colonne Total regroupe la métropole, l'outre-mer et les français de l'étranger.

Tableau n° 6 : Évolution de la participation aux élections européennes en métropole (% d'inscrits)

	1979	1984	1989	1994	1999
% de votants	61,16	57,21	49,57	53,75	47,75
% d'abstentions	38,84	42,78	50,42	46,25	52,25
% de bulletins blancs et nuls	3,21	2,01	1,28	2,81	2,82

Tableau n° 7 : Évolution du nombre des listes de 1979 à 1999

	1979	1984	1989	1994	1999
Nombre de listes	11	14	15	20	20

Tableau n° 8 : Classement des listes suivant la dimension droite-gauche

	1979	1984	1989	1994	1999
Extrême gauche	Laguiller	Laguiller Gauquelin Depaquit	Laguiller Gauquelin Llabres	Laguiller Gluckstein	Laguiller
Gauche critique	Bouchardeau			Isler-Béguin(*) Moutoussamy	Cohn-Bendit(*)
Gauche communiste	Marchais	Marchais	Herzog	Wurtz	Hue
Gauche socialiste	Mitterrand	Jospin	Fabius	Rocard Chevènement	Hollande
Centre gauche		Stirn		Schwartzenberg Tapie	
Centre droit	Veil Servan-Schreiber		Veil		Bayrou
Droite	Chirac Malaud	Gomez Nicoud	Giscard	Baudis De Villiers	Sarkozy Pasqua
Extrême droite	Tixier	Le Pen Cheminade	Le Pen Cheminade	Le Pen	Le Pen Mégret
Hors classement : - Écologistes indépendants - Chasseurs	Fernex	Anger	Waechter Goustat	Lalonde Goustat	Waechter Saint-Josse
- Divers	Hallier	Cartan G. Touati	Biancheri G. Touati Joyeux Alessandri	Siméoni G. Touati Frappé Cotten Aillaud A. Touati	Miguet Larrouturou Frappé Cotten Maudruix Jos Chanut-Sapin Guerin Allenbach

(*) Écologistes nettement orientés à gauche.

**Tableau n° 9 : Résultats des européennes en métropole suivant la dimension droite-gauche
(% des suffrages exprimés)**

	1979	1984	1989	1994	1999
Extrême gauche					
Gauche critique et PCF	23,7	14,9	10,2	12,7	21,8
Gauche socialiste	23,7	20,9	23,6	17,0	21,9
Centre gauche	-	3,3	-	13,6	-
Total Gauche	47,4	39,1	33,8	43,3	43,7
Centre droit	29,3		8,4		9,2
Droite	17,5	42,8		25,4	
Extrême droite	1,3	2,6	28,7	12,4	25,7
Total Droite	48,1	56,5	49,1	48,4	44,0
Hors classement :					
- Écologistes indépendants	4,5	3,4	10,7	2,0	1,5
- Chasseurs	-	-	4,2	4,0	6,9
- Divers	-	1,0	2,2	2,3	3,9
Total	4,5	4,4	17,1	8,3	12,3

Tableau n° 10 : Classement des listes suivant l'orientation vis-à-vis de l'intégration européenne

	1979	1984	1989	1994	1999
Très favorables à l'intégration	Mitterrand Veil Servan Hallier	Jospin Stirn Veil Gomez Cartan	Fabius Veil Biancheri	Rocard Tapie Siméoni A. Touati	Hollande Cohn-Bendit Bayrou Allenbach
Favorables à l'intégration			Giscard	Baudis	Sarkozy
Peu favorables à l'intégration	Chirac Malaud				Hue
Pas du tout favorables à l'intégration	Laguiller Marchais Tixier	Laguiller Gauquelin Depaquit Marchais Nicoud Le Pen Cheminade	Laguiller Gauquelin Llabres Herzog Goustat Le Pen Cheminade	Laguiller Gluckstein Moutoussamy Wurtz Chevènement De Villiers Goustat Le Pen	Laguiller Pasqua Saint-Josse Le Pen Méret Guerrin
Hors classement	Fernex Bouchardeau	Anger G. Touati	Waechter G. Touati Joyeux Alessandri	Lalonde Isler-Béguin G. Touati Schwartzzenberg Aillaud Frappé Cotten	Waechter Miguet Larrouturou Maudruix Frappé Jos Cotten Chanut-Sapin

**Tableau n° 11 : Résultats des européennes en métropole suivant l'intégration européenne
(% des suffrages exprimés)**

	1979	1984	1989	1994	1999
Favorables à l'intégration européenne (europhiles et euroréalistes)	53,0	69,2	60,8	52,7	53,4
Défavorables à l'intégration européenne (eurosceptiques et europhobes)	42,5	26,7	26,4	39,3	41,1
Hors classement	4,5	4,1	12,8	8,0	5,5

Redonner souffle à l'électeur

ÉLISABETH DUFOURCQ

Nous poursuivons, avec l'article d'Élisabeth Dufourcq, la série « Opinions » inaugurée dans notre numéro 84, dans laquelle des hommes et des femmes politiques choisis sans distinction de parti entendent jeter un regard nouveau sur la scène politique française. Élisabeth Dufourcq a été secrétaire d'État à la Recherche scientifique de juin 1995 à juin 1997, dans le gouvernement d'Alain Juppé.

COMMENTAIRE

« Il y a des dégénérescences de la souveraineté élective, comme de l'autorité héréditaire »
Clemenceau, 1917.

SUPPOSONS une nation intelligente et comblée, une nation aux cent visages, chatoyante dans ses paysages et couronnée de villes que les étrangers ne se lassent pas de visiter, une nation encore assez puissante d'esprit pour explorer, en tête, l'atome ou le génome, une nation, pourtant, insidieusement atteinte d'un mal plus grave qu'elle ne le croit : l'indifférence civique.

Voter ou s'abstenir, se révolter ou subir, s'ouvrir au monde ou s'en retrancher, travailler ou ne rien faire, gaspiller ou investir, allumer un foyer ou le laisser périr... seraient, aux yeux de tous, des façons d'être d'ordre privé, équivalentes par principe et soumises par nature au caprice des astres.

Cette nation continuerait quelque temps à faire bonne figure, à vivre sur sa lancée en préservant les usages par lesquels s'acquièrent, chez elle, le goût et la considération. Mais elle manquerait d'élan, s'acclimaterait au confinement et aux vertus étroites, bornant ses

ambitions à portée de main à des choses sans portée qui passent d'occasion.

Que lui resterait-il, sinon soigner sa santé, rationner son ardeur au travail, ériger ses droits acquis à la hauteur de Droits de l'Homme, éviter de faire de l'ombre aux puissances et ne plus voir que l'avenir se dessine sans elle ?

Se soustraire au bruit

Dans l'antique parabole, Platon comparait les citoyens de son temps à des captifs dont les yeux, tournés vers le mur d'une grotte, contemplaient, hébétés, les ombres projetées. Le jeu consistait à savoir si ces silhouettes étaient celles d'humains ou de simples mannequins. Chacun brûlait d'obtenir la couronne décernée à qui saurait le mieux comparer ces formes et en deviner l'origine...

Ainsi vivent aujourd'hui nombre de citoyens, dissertant à l'infini sur des projections réduites à des encarts de presse et des écrans de ser-

veurs ou de télévision, comme si leurs abonnements devaient fixer à jamais le cadre de leur pensée politique.

À l'inverse, l'effort d'intériorisation que suppose l'élaboration d'une pensée politique commune a besoin de silence. Sous peine d'être dénaturée par les pires méthodes de la propagande et du démarchage, la redécouverte d'une vérité assez profonde et fondamentale pour demeurer longtemps propre à tous ne se fera ni dans l'instant, ni dans le bruit.

Pour parvenir à cette forme de vérité sans laquelle aucune société ne peut prétendre au rang de civilisation, sans doute, faut-il réapprendre à s'abstraire de l'entropie, prendre ses distances, mieux mesurer le temps et la valeur de la durée.

Cette hygiène de l'information, personnelle à chaque citoyen, conditionne une forme de vérité qui, pour résister aux opinions imposées, doit se fonder autant sur la mémoire et la volonté de choisir que sur la connaissance. Pour tous ceux qui veulent penser, ce silence est une condition de pensée. Ce n'est pas, en effet, dans le chaos ni dans l'incessante controverse sur des idées abandonnées en cours de route, qu'on anticipera l'avenir ni qu'on reconnaîtra les familles d'évidences, de structures et de forces.

Quelle que soit la façon dont chaque religion ou chaque type d'athéisme le perçoit, le diapason commun à tous les citoyens d'une société laïque se situe au-delà du forum et reste transcendant.

C'est à partir de cette profondeur-là, et seulement à partir d'elle, que peuvent s'établir, même en politique, les compatibilités et les parentés solides; la différence entre les intérêts personnels et les idéaux dont ils se parent; entre les paradoxes et les poisons; l'accord entre les mots et le souffle de l'esprit. Une laïcité qui dénierait au citoyen le droit de se référer à cette transcendance tuerait la République dont elle se réclame.

Une laïcité stimulante, au contraire, se reconnaît à ce qu'elle enrichit la critique du jugement.

Distinguer l'intelligence du peuple

Dans ce climat, la République gagne en vigueur lorsqu'elle fournit aux futurs citoyens les moyens d'ancre leur jugement sur le roc de choix personnellement éprouvés. Pour ce

faire, apprendre aux jeunes esprits à critiquer l'information dont ils sont abreuvés est une mission civique dont l'école ne peut se dispenser.

Dans cette école de demain, le moment de parution, la forme et le fond, les causes et les conséquences d'un article de presse, d'une interview ou d'une série télévisée, devraient donc pouvoir faire l'objet d'études aussi méthodiques qu'objectives... À base de comparaisons entre la présentation d'un même fait par différents commentateurs, une discipline d'honnête homme est à recréer, sa méthode, à trouver.

Cela dit, la volonté populaire sur laquelle se bâtit une volonté nationale n'est pas pur produit de pensée. Elle s'éprouve, à mesure qu'elle s'exprime et s'élabore. Comme l'a bien vu Maurice Blondel, « cela ne peut se faire seulement de tête ». La volonté commune qui fait aujourd'hui défaut ne se forgera pas sans avoir affronté le scepticisme, la versatilité, la cruauté des mondes établis, avec la vaillance de ceux qui ont sauvé des situations, pris qu'ils étaient entre des pôles d'ambitions légitimes et de paresse structurelles.

Cela ne peut se faire sans l'action qui suppose une conscience du temps qui passe, des échéances et de la mort, ni sans la dépense de soi qui fait toute la différence entre les rêveries d'un promeneur solitaire et la réquisition des taxis de la Marne.

Il n'y aura pas, en effet, de victoire de la nation sur elle-même sans conscience aiguë de son déperissement par « tyrannie de la bagatelle », ni de sa volonté de survivre, plus forte enfin que le dégoût de soi.

Il n'y aura jamais non plus de rétablissement possible de l'autorité conférée par la volonté populaire si l'on ne cesse de confondre l'opinion publique, telle qu'elle s'exprime dans l'instant, sans gêne, sans respect et sans souci de responsabilité – cette opinion que Danton traitait de « putain » –, et l'expression citoyenne qui suppose un choix durable, un engagement et un vote. Pas plus que la vague ne porte le navire sur l'océan, l'opinion exprimée par sondage, n'est volonté de faire route longtemps et en commun.

L'intelligence de la volonté populaire dans ce qu'elle peut avoir de durable est, au contraire, un art qui ressemble à la médecine, à la tragédie, voire à l'architecture. Plus qu'une spéculation d'ornement, c'est un art

venu des profondeurs qui suppose un instinct des possibles, de l'occasion qui surprend ou qui fait rire, du temps qui use ou qui fait naître, bref, une attention vigilante qui ressemble, à s'y méprendre, à une passion d'amour.

Recourir au référendum

À cette volonté populaire, inhibée depuis plusieurs années, il faut cette tendresse qui la libère enfin de l'emprise d'esprits à la mode qui, depuis des siècles, prétendirent la respecter en postulant « qu'il est à propos que le peuple soit guidé et non instruit » (Voltaire, lettre à Damiaville, 3 février 1769).

À ce peuple abusé et, en France, conscient de l'être, à ce peuple condamné par des circonstances mal prévues à travailler moins qu'il ne le peut et s'abrutir d'images indignes de lui, il faut un jardinier qui croit à l'existence de la vie et lui donne sa chance, bouscule les souches des pouvoirs inutiles, redessine un paysage et révèle son thème. À ce peuple, il faut un Pygmalion qui, sur les thèmes fédérateurs de cet avenir – les transferts de souveraineté, le sens et les formes possibles de la famille, le sens et la durée du travail, l'assurance du lendemain – restaure les conditions d'expression de la volonté populaire.

En France, ces conditions gardent leur majesté, inscrite dans la Constitution. Elles s'appellent le *référendum*. C'est à lui qu'il faut recourir pour que les citoyens reprennent le chemin des urnes et tranchent, en toute liberté, sur les sujets qui déterminent leur vie.

Restaurer le suffrage universel

Quand, à plusieurs reprises et dans des circonstances différentes, les citoyens d'une nation aussi multiple et ondoyante que la France observent un même silence civique, ils ne font rien d'autre que retenir leur souffle. « Pourquoi donner signe de vie, pourquoi redonner vie à ce qui n'est plus notre ? » Or il est aujourd'hui vital que le citoyen redonne souffle à une vie politique qui soit sienne.

En politique, en effet, voter pour un préteignant ou une liste, c'est leur donner naissance ou renaissance. Dans une démocratie qui existe imparfaitement, mais qui existe néanmoins, c'est passer la parole ou placer

aux commandes des hommes et des femmes en chair, en os et en esprit, avec leurs talents, leurs travers, leurs chances et leurs espoirs. C'est exercer un droit, acquis de haute lutte par les hommes du siècle dernier, longtemps attendu par les femmes et délibérément rénové par le vote d'électeurs plus jeunes, parmi lesquels se révéleront demain, dans leur originalité féconde, tous ceux dont les parents immigrés sont fiers d'avoir vu leurs enfants, nés en France, devenir les premiers citoyens français de leur lignage.

Si voter perdait ce sens et devenait une réponse quasi automatique à un clan qui conserve ses fiefs pour les anciens et fait composer ses messages d'avenir par des agences de conseil, chargées de capter, « fidéliser » et « consolider » informatiquement ses clients comme on vend par correspondance, il s'apparenterait à un de ces marchés électroniques, à la logique desquels le citoyen doit s'intéresser de très près s'il veut cesser d'être manipulé à son insu.

Dans le doute, ne voter pour personne, parce que personne ne vous inspire, c'est dire, à moindres frais, qu'on n'accorde pas sa confiance sur commande et qu'on a passé l'âge d'attendre son salut de dieux de l'Olympe qui se querellent à propos des humains et s'en disputent les faveurs.

Temporaire ou non, ce silence signifie un congé et marque une exigence. Il a son caractère. Il doit être entendu.

Rien, en effet, n'autorise à se passer du simple citoyen, celui qui, de tout temps, introduisait les dieux mais qui, cette fois-ci, se détourne des urnes. Rien ne permet de soupçonner que ce citoyen silencieux pourrait être moins respectable ou moins fidèle qu'un autre à la part de dignité qui lui vient de son pays.

Tout porte plutôt à se demander pourquoi le milieu politique, de droite comme de gauche, s'inquiète si peu du mutisme dans lequel s'enferme un si grand nombre. Tour à tour confiné dans ses querelles pour la conquête du pouvoir, puis surmené par l'exercice du pouvoir conquis, ce milieu oublie qu'il n'est plus l'élu d'une nation entière, mais d'une demi-nation.

Serait-il secrètement rassuré d'être ainsi porté au pouvoir par ses seuls familiers ? De fait, le silence persistant d'un électoral fantôme laisse place libre aux dynasties d'élus enracinées depuis la III^e République dans les pro-

vinces bleues et les départements rouges. Il les a ancrées dans l'illusion d'une légitimité de fait qui est, comme dans les États-Unis actuels, piteusement atteint du même mal, un péril pour la démocratie.

Nul ne peut, en effet, sans frémir pour l'avenir, s'accommoder de voir la foule silencieuse des citoyens absents régresser de cent cinquante ans, jusqu'à se contenter, ou pire, se prévaloir, de sa passivité d'avant 1848.

À quel niveau tombe, en effet, l'autorité de la loi, aux yeux de celui qui n'élit plus le législateur ? « Qu'ai-je à faire de cette loi ?, pensera-t-il, elle n'est pas mienne... »

La foule juvénile

Or, aujourd'hui, ce sont les citoyens de l'avenir qui sont les plus taciturnes; leurs frontières d'âge sont fluctuantes mais ils ont en commun de n'avoir pas encore accédé à l'âge autonome, faute d'avoir été adoubés par ce que l'INSEE appelle « l'emploi qui compte ». Encore aspirants à la vie sociale, ils se défendent de la contagion politique par des bâillements d'ennui. Pourtant, beaucoup ont dépassé l'âge qu'avait Jeanne d'Arc au siège d'Orléans; souvent ils sont plus âgés que Bonaparte débarquant en Égypte ! Leur mutisme condamne la nation, comme une ombre portée sur l'avenir. S'y accoutumer serait attendre des moissons d'un sol appauvri. À chaque élection, l'arme civique, placée aux mains de la jeunesse, est le fer qui doit retourner les champs d'automne. Si l'homme politique néglige d'enseigner son usage à la génération montante, la nouvelle « Liberté guidant le peuple », s'incarnera dans Bams, cette jeune artiste rap et championne de saut olympique qui chante et crie à son public de vingt ans : « Opte pour le vote ! »

Quoi qu'il arrive, cette classe neuve et sans précédent dans l'histoire de France prépare irrésistiblement un avenir imprévu, car ses racines ethniques, religieuses et culturelles ne plongent pas seulement dans les terres limoussines, savoyardes ou charentaises, mais aussi dans celles du Maghreb, du Sahel et de la forêt africaine; pas seulement dans les villes de France, mais dans celles d'Europe centrale, du Proche-Orient et de l'Asie lointaine. De cette classe neuve, dont les pères, mais aussi les mères et les sœurs, ont lutté pour survivre, émergeront des voix de femmes dont la force étonnera.

Pour cette classe métissée et gorgée de promesses, s'absenter aujourd'hui de la vie civique, s'exproprier d'un droit qui lui semble étranger, ce n'est pas s'expatrier en pensée. C'est s'exprimer *a contrario* pour dire qu'on veut construire à neuf, dans un pays qui, de tous temps, a trouvé sa vigueur en intégrant des forces exogènes.

Qui, aujourd'hui, osera affirmer à ces jeunes qui régressent volontiers en clans, qu'en France, leur instruction et leur éducation sont des priorités, fédératrices de tous les espoirs adulteres ? Comment justifier, à leurs yeux, le décalage qui s'est institué entre le luxe de maints services publics de prestige et l'indigence des collèges qu'ils désertent; entre l'aura du financier et la modestie des plus grands professeurs de lycées ? Qui osera, sans rougir, leur représenter que l'allégement des programmes dans les domaines les plus fédérateurs est un progrès d'importance ! Non ! « On n'a pas le droit de donner à manger du faux » à ceux qui cherchent un enracinement (Simone Veil, *L'Enracinement*, 1943).

On n'a pas le droit de livrer au factice et à la solitude une jeunesse qui, abreuvée d'indifférence politique, manifeste contre le PACS de ses parents mais réclame des infirmières de lycée pour leur parler de ses amours et de ses chagrins. On n'a pas le droit d'éloigner de soi une jeunesse qui, lorsqu'elle s'exprime loin des urnes, demande des pédagogues et des pères avec une si juste fierté.

Une grammaire civique

À l'évidence, c'est loin du pouvoir politique que cette jeunesse cherche aujourd'hui cette paternité légitime qui soit pour elle tête et ambitieuse. Rassemblée, en publics sportifs, parfois en foules spirituelles, elle la cherche pathétiquement, corps et âme.

Sans cette foule juvénile, qui n'est pas tout dans la nation, mais qui en est la sève, rien de neuf ni de vigoureux ne pourra se faire. Face à l'indifférence politique dont elle est l'objet, il lui manque cependant une grammaire civique qui lui permette de s'exprimer.

Quiconque, en effet, prête aujourd'hui attention à cette *vox populi* perçoit un puissant appel à plus de gravité. Mais il ne perçoit pas, pour autant, de sens clairement interprétable.

Cette France qui se tait politiquement parce qu'elle ne croit plus en la démocratie, telle

qu'on la présente sur l'écran de vingt heures, s'exprime sur une tout autre octave. L'homme politique virtualisé n'est plus, pour elle, qu'une distraction.

Cette France qui paradoxalement acquiesce mais se méfie ne s'est pas encore organisée en familles de sens ou d'origines, comme le furent, aux lointains débuts de la démocratie, les « dèmes » des temps athéniens. C'est bien là sa faiblesse car, n'ayant pas encore d'ancre ni de pensée structurée, elle peut dériver, jusque vers des extrêmes. Mais elle est plus qu'un public ou une simple opinion.

Ce peuple sans statut, qui organise des carnavaux, chante, danse, prie, acclame ses champions et manifeste pour apprendre, constitue aujourd'hui un pouvoir de nouveaux laïcs. Au stade germinal, et à partir de mille foyers de fermentation, il forme déjà ce que les Grecs anciens appelaient une « laocratie », un pouvoir qui prend corps à partir du peuple et qui porte en elle assez de générosité et de talents neufs pour devenir, un jour, une noblesse populaire. Quels que soient les dangers et les tentations auxquels cette noblesse naturelle peut être soumise ou sujette, la négliger, c'est saper les fondements de la légitimité politique.

Réformer le code électoral

Ce peuple qui existe en tout, sauf en politique, doit être révélé, jusque dans son absolue liberté de silence. Cela implique que les élus, au risque de perdre le confort de leur seule clientèle, acceptent de légiférer sur une réforme du code électoral.

Pour que ce peuple s'exprime enfin, pour qu'un paysage politique, révélé par un recours plus fréquent au référendum, puisse être redes-

siné, il faut restaurer l'obligation pour tout citoyen de s'inscrire sur les listes électorales et de voter. Il faut assurer la comptabilisation des votes blancs. Cela implique que la puissance publique se réserve les moyens de rendre cette obligation effective.

Cela implique aussi que, lors de chaque élection, les partis politiques présentent à ce peuple qui attend son tour des candidats qui lui ressemblent et répondent de leurs actes et non des figures dont la passion de cumuler les titres étouffe la capacité de servir.

Pour ce faire, il devient urgent de réformer, au sein de ces partis, le mode d'attribution des investitures qui obéit encore aux logiques des Cours. Pour démocratiser cette procédure qui conditionne le droit à être candidat, il faut lier le remboursement des campagnes électorales au respect d'une proportion croissante de candidatures réservées aux jeunes et aux femmes.

Ces progrès de simple civisme valent d'être voulus. Faute d'y mettre aujourd'hui le prix, nous verrons demain la démocratie avilie par ce dégoût électoral dont nous n'aurons pas mesuré les conséquences.

Il est temps que la volonté populaire réapprenne à s'exprimer dans sa réalité et dans ses doutes. Ainsi seront redonnées ses proportions réelles à une démocratie que l'habitude trop ancrée de se passer d'une démission conduit droit à l'absurde. Sans cette contrainte civique, la vérité civique devient une mascarade.

Démocratie oblige !

ÉLISABETH DUFOURCQ

SCIENCES PO EN 1899

Vers le milieu de l'automne 1899, je suivis les cours de l'École des Sciences politiques, rue Saint-Guillaume. Le corps enseignant était remarquable. Albert Sorel en était la gloire. Il exposait l'histoire diplomatique de près d'un siècle (1789-1815) et (1815-1878) en un cours de deux années. Ceux qui ont lu L'Europe et la Révolution française en ont admiré l'immense documentation et ce style éclatant d'images qui n'est pas sans rappeler celui de Taine dans Les Origines de la France contemporaine. Dès que l'historien montait dans sa chaire, ce n'était plus de cette langue brillante qu'il usait. Il se montrait simple, familier. Ce Normand de haute taille, à la forte carrure, aux yeux bleus et aux moustaches gauloises, nous parlait du ton indulgent d'un aïeul. Nulle recherche de l'effet, mais une clarté qui était loin d'être pâle. Abordait-il une période tragique, on sentait en lui une émotion contenue qui rendait tous ses auditeurs haletants.

Chez lui, en des réunions intimes, devant Taine, Heredia, Boutmy, Bourget, il parodiait supérieurement le Victor Hugo de La Légende des siècles. Voici quelques vers où Sorel décrit à la manière hugolienne certain combat du Néant et de l'Infini :

Ce fut un duel terrible auquel nul n'assista,
Le Néant attaquait l'Infini, lutte sombre,
Tout résistait à rien, la nuit étreignant l'ombre,
L'impossible attaquant l'absurde à coups de poings.

On peut considérer comme une réussite des plus heureuses cette énumération que Sorel s'est appliqué à rendre saugrenue :

Socrate, Cervantes, Beccaria, Robespierre,
Molière, Ézéchiel, Spinoza, Juvénal,
Gutenberg qui fondit ce canon, le journal !
Galilée, Irmensul ; Jean Huss, Barbès, Eschyle,
Tous les grands, tous les fous, tous les saints à la file !

Contant une de ces séances, Jules Lemaître n'eût pas manqué de dire, comme il l'avait dit à propos de Catulle Mendès : « Je fus épouvanté, car c'était aussi bien que Victor Hugo. »

Émile Bourgeois, dans son cours de la rue Saint-Guillaume, débrouillait l'histoire diplomatique pour la période qui s'étend de 1715 à 1789. Il avait la tête grisonnante et rasée, l'œil ironique et satisfait, l'accent fort pesant et quand il parlait du duc de Broglie à qui il en voulait particulièrement comme historien de Louis XV, il prononçait Brôye. Cet homme fruste était plein d'érudition et d'idées ingénieuses et cherchait à faire entrer l'histoire, quoi qu'il pût en coûter, dans le cadre qu'il avait laborieusement construit. Son Manuel historique de politique étrangère est d'une lecture peu agréable, mais intéressante et utile. Bainville devait plus tard mettre en pilules, pour les estomacs des dames et du grand public, le rude brouet de Bourgeois et la trop riche cuisine de Sorel.

.../

(suite p. 716)

Droit, État et obligation selon Benjamin Constant

LUCIEN JAUME

Le libéralisme de Benjamin Constant fait incontestablement l'objet d'un intérêt renouvelé, car il est, avec Tocqueville, l'un des auteurs qui nous délivrent une vérité théorique, et même philosophique, sur les fondements comme sur les ambiguïtés, voire les pathologies, de la démocratie moderne. Si Constant, théoricien des Constitutions, est connu et reconnu comme l'est Montesquieu, on n'a pas toujours mesuré avec l'attention nécessaire l'acuité de sa réflexion sur les fondements de *l'obligation juridique*, une dimension fondatrice, à son tour, d'une société de liberté. Notre époque, qui parle beaucoup de l'« État de droit », mais qui constate par ailleurs les manquements répétés à un tel idéal et les formes rémanentes de la raison d'État, a tout à gagner à relire les réflexions de l'auteur des *Principes de politique* sur cette question.

Nous voudrions d'abord revenir sur la caractérisation que Constant donnait du droit comme royaume des « formes » : la forme en tant que condition de possibilité du politique est l'un de ses thèmes les plus féconds. Si ce point est relativement connu, on oublie en revanche trop souvent que l'ami de Mme de Staël ne croyait pas à une *automaticité* du droit, de la loi et de la Constitution pour la préservation indéfinie de la liberté. Il a réellement posé la question d'une culture civique, qu'il concevait comme le corrélat indispensable de l'ordre institutionnel. Dans quelle mesure cette exigence peut-elle s'accorder avec le thème (largement erroné) selon lequel

Benjamin Constant défendrait la seule « liberté des Modernes » ?

Le droit primauté des « formes »

Les lecteurs de Benjamin Constant savent que l'un des concepts auxquels il s'est attaché est celui des formes, le point remarquable étant que le concept intervient dans deux ordres très différents : les formes juridiques, réalités fondamentales car synonymes de « divinités tutélaires des associations humaines » (comme disent les *Principes de politique* de 1815), les formes religieuses, à la fois progressives et, tôt ou tard, obstacles pour le sentiment religieux (*De la religion*). C'est dès l'époque du Directoire que la pensée de Benjamin Constant institue dans la forme juridique, et, plus précisément, constitutionnelle le lien entre force du gouvernement et consentement du peuple. Il commence à comprendre à ce moment, – la suite lui donnera entièrement raison –, que l'acceptation de la Constitution comme norme qui permet d'exprimer les conflits en les civilisant est ce qui est le moins familier dans la culture politique française ; cette dernière, en effet, plaçant la *souveraineté* au centre de tout afin de défendre l'image de l'État gardien de l'intérêt général, tend invinciblement à privilégier l'unité contre la diversité, l'unanimité contre la délibération, la centralisation contre le *self-government*. La conséquence sera que, même dans la pensée républicaine au XIX^e siècle, on aura tendance à concevoir

la Constitution de façon instrumentale, simple moyen de légitimation pour le parti régnant ; un moyen qu'il est donc peu coûteux de tourner, de violer ou de balayer. Comme l'a montré Odile Rudelle, il faudra attendre Jules Ferry pour que la pacification et la productivité générées par la logique constitutionnelle commencent à être reconnues et désirées⁽¹⁾. Le jacobinisme représente dans l'histoire française ce moment où la *vertu* des dirigeants, présentée comme la seule légitimité vraie, se dressant contre la première Constitution (de 1791), introduit un esprit anticonstitutionnaliste qui laissera des traces durables⁽²⁾.

Examinons ce que Constant disait en 1794 au gouvernement du Directoire : « C'est une chose infiniment plus dangereuse de révolutionner pour la vertu que de révolutionner pour le crime. Lorsque des scélérats violent les formes contre des hommes honnêtes, on sait que c'est un délit de plus. On s'attache aux formes, par leur violation même ; on apprend en silence, et par le malheur, à les regarder comme des choses sacrées, protectrices et conservatrices de l'ordre social. Mais lorsque des hommes honnêtes violent les formes contre des scélérats, le peuple ne sait plus où il en est ; les formes et les lois se présentent à lui comme des obstacles à la justice⁽³⁾ ».

Il se forme dès lors une école de justification du « salut public », voire de la « raison d'État », cette même école que Jules Ferry retrouvera chez le néo-jacobin Peyrat, qui enseigne le mépris des institutions au nom de la bonté, de la vertu et/ou de l'efficacité de ceux qui s'estiment porteurs de l'intérêt général. Cette école peut justifier l'arbitraire de l'État à la façon de Napoléon ou l'arbitraire du coup de force à la façon des révolutionnaires professionnels du type Blanqui. De son côté, Constant décrivait ainsi cette école : « Il se bâtit je ne sais quelle théorie d'arbitraire équitable, qui est le bouleversement de toutes les idées ; car dans le corps politique, il n'y a que les formes qui soient

stables, et qui résistent aux hommes. Le fond même, c'est-à-dire la justice, la vertu, peuvent être défigurées. Leurs noms sont à la merci de qui veut les employer. » En bref, faire le bien en toute illégalité, ce n'est qu'aggraver le mal, car l'*« arbitraire équitable »* fausse toutes les mesures.

Il faut dire d'ailleurs, pour être également juste envers Constant, que lui-même a prêché le mauvais exemple sur ce point : les deux discours du 30 fructidor an V (16 septembre 1797) et du 9 ventôse an VI (27 février 1798) sont malheureusement remplis de formulations venues de Robespierre et de Saint-Just ; c'est pourtant dans ces mêmes discours que Constant affirme : « ce qui préserve de l'arbitraire, c'est l'observance des formes ; les formes sont les divinités tutélaires des associations humaines ; les formes sont les seules protectrices de l'innocence ; les formes sont les seules relations des hommes entre eux⁽⁴⁾ ». Et, l'instant d'après, il écrit que le seul moyen pour avancer « c'est de ne confier qu'aux républicains les fonctions de la République. Eux seuls peuvent défendre avec force les dogmes de la liberté ». De même, dans le discours du 30 fructidor, il y a des formules terribles : « Ne confondons plus l'impartialité avec la justice. [...] Il faut être partial pour la liberté. [...] Ceux-là seuls ont droit à la liberté qui croient la liberté possible. [...] Il ne faut pas que sur toute l'étendue de la République, il se trouve, dans une fonction quelconque, [...] un seul homme qui ne soit solidaire de la liberté républicaine⁽⁵⁾ ». On apprend aussi, dans un développement digne de Saint-Just, que « la mode, cette puissance factice, mais multiforme, prête son appui au royalisme. [...] Elle est, de sa nature, en lutte avec tout ce qui est institué. Elle attire à elle tout ce qui veut faire effet, et qui est-ce qui ne veut pas faire effet en France ?⁽⁶⁾ ». S'il est vrai que l'orateur appelle à la « fin des persécutions », cette justification du 18 Fructidor, redoublée par la condamnation de la liberté des élections (cf. le décret des deux tiers pris par la

(1) Voir notamment Jules Ferry, *La République des citoyens*, éd. par O. Rudelle, Imprimerie nationale, 1996, 2 vol.

(2) Voir notre étude à paraître, « L'État jacobin ou le constitutionalisme en procès », in *L'État moderne : 1715-1848*, sous dir. S. Goyard-Fabre, Vrin.

(3) *De la force du gouvernement actuel*, éd. P. Raynaud, Flammarion, 1988, p. 84.

(4) Discours prononcé au Cercle constitutionnel le 9 ventôse an VI, Imprimerie Veuve Galletti, p. 16.

(5) Discours du 30 fructidor, *Écrits et discours politiques*, éd. O. Pozzo di Borgo, Pauvert, 1964, t. 1, p. 119 et 120.

(6) *Ibid.*, p. 121. Sur la critique de l'opinion, de la mode, des « masques » chez Saint-Just, voir notre étude dans *Le Discours jacobin et la démocratie*, Fayard, 1989, notamment p. 210-212.

Convention) (7), et par l'affirmation de la vertu et de l'austérité républicaines (ou plutôt spartiates) ne fait pas honneur au Constant maître en constitutionnalisme que saluera le XIX^e siècle.

Mais passons sur ce point puisque nul n'est parfait, et remarquons combien Constant a su dégager la fécondité du pacte constitutionnel, dont l'exposé complet sera donné dans les *Principes de politique* de 1815, notamment avec la théorie du « pouvoir neutre » à la fois lieu de surplomb des autres pouvoirs et fonction délimitée par la mécanique des pouvoirs. Dans *Des réactions politiques* (1795), il avait défini en termes étincelants la garantie de stabilité politique que la France mettra si longtemps à admettre et à consacrer avec l'appui du juge constitutionnel : « Il faut que ce qui est passionné, personnel et transitoire se rattache et se soumette à ce qui est abstrait, impassible et immuable ». « Le gouvernement, ajoutait-il, doit trouver son éloge là où sont écrits ses devoirs, dans la Constitution qui est toujours la même et non dans les applaudissements passagers des opinions versatiles (8) ». Platon avait bien expliqué dans *Les Lois* que le gouvernant devait être « l'esclave de la loi », que c'est la loi qui doit régner et non les hommes, une formulation reprise au XVII^e siècle par Fénelon, puis au XVIII^e siècle par Rousseau, mais il restait à exprimer ce qui est vraiment l'esprit du constitutionnalisme moderne et que Constant entrevoit clairement : la suprématie de la Constitution sur la loi, dans la mesure où elle garantit les libertés et les droits fondamentaux, le caractère non partisan mieux assuré par la Constitution que par la loi, la nécessité d'un lieu de neutralité dans l'État, seule certitude que ce dernier n'est pas institué pour établir une domination sur l'individu mais pour faire en sorte que ce dernier vive sous la conduite de la raison, si tel est, en tout cas, son bon vouloir.

(7) Dans le cas du décret des deux tiers (adopté avec la Constitution de l'an III, le 22 août 1795), Constant s'était d'abord opposé à cette idée (dans trois *Lettres à un député de la Convention*) et se rallia finalement, rédigeant le discours prononcé par Louvet en ce sens.

Voir ces documents et une analyse minutieuse par B. W. Jasinski, *L'Engagement de Benjamin Constant*, Minard, 1971.

(8) *Des réactions politiques*, éd. P. Raynaud, *op. cit.*, p. 104.

Pour une culture civique

Une fois que l'on a souligné l'importance que Constant reconnaissait aux formes juridiques, tant pour l'ordre constitutionnel que pour l'institution judiciaire (comme il n'a cessé de le dire, par exemple, dans l'affaire Wilfrid-Regnault) (9), il faut ajouter que rien n'est unilatéral dans sa pensée. L'un des plus grands dangers à ses yeux serait que le citoyen ne prête pas son concours, par l'*examen critique*, à la vie des formes. Conformément au grand principe de Kant, « oser juger, oser se servir de son entendement » (*Réponse à la question qu'est-ce que les Lumières ?*), Constant affirme que la loi n'a aucun sens sans l'examen de celui qui se soumet à la loi. Le plus beau texte en la matière se trouve dans l'article « De l'obéissance à la loi » (10), qui mérite d'être considéré comme un classique. La partie critique du texte est explicitement dirigée contre Pascal, dont il convient de rappeler une « Pensée » fameuse : « Qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi. Elle est toute ramassée en soi. Elle est loi et rien davantage » (11).

Pour Constant, le « nom de loi » ne saurait suffire à fonder l'obéissance, laquelle est nécessaire mais pas sans acte de raisonnement. Le problème est en effet que les pouvoirs tyranniques font aussi des lois, comme l'expérience le montre suffisamment. Pour peu qu'il existe un devoir envers la loi, « ce devoir suppose une recherche antérieure de la source d'où part la loi ». Cependant, étudier ainsi la légitimité détenue par la loi, en vérifiant de quelle source elle est issue, ne suffit pas. C'est aussi une nécessité de la raison que d'apprécier le contenu de la loi, afin de s'assurer que la prétention du législateur n'excède pas la compétence qu'il tire de sa légitimité. Dans le cas

(9) C'est ainsi que dans un article, « Encore un mot sur le procès de Wilfrid-Regnault », il écrit : « C'est aujourd'hui plus que jamais que les formes doivent être respectées [...], que tout Français a droit de s'enquérir si on les observe, si toutes les vraisemblances ont été pesées, tous les moyens de défense appréciés à leur juste valeur. » Il ajoutait : « mille motifs se réunissent pour entraîner les hommes, sans qu'ils s'en doutent, hors de la ligne, devenue étroite et glissante, de la scrupuleuse équité » (*Minerve*, t. 1, p. 266, mars 1818). Des affaires récentes confirment trop bien la justesse de cette mise en garde.

(10) In Constant, *Recueil d'articles. Le Mercure, la Minerve, la Renommée*, éd. E. Harpaz, Genève, Droz, t.1, p. 317-328. Premier état de ce texte dans *Principes de politique (version de 1806-1810)*, éd. E. Hofmann, Pluriel, 1997, p. 399.

(11) Pensée n° 60-294 dans l'édition Lafuma.

d'une loi assortie de pénalité, cet examen permet de juger du bien-fondé des peines attachées au texte de loi – ce qui conduit Constant à une polémique avec Bentham.

Il faut remarquer que Constant demande le même examen pour un texte administratif, réglementaire, voire pour un mandat d'amener confié à un gendarme : la discipline, « base indispensable de toute organisation militaire », est une règle qui ne dispense pas de l'examen.

En effet, « cette règle a des limites : ces limites ne se laissent pas décrire, parce qu'il est impossible de prévoir tous les cas qui peuvent se présenter : mais elles se sentent, la raison de chacun l'en avertit. Il est juge, et il en est nécessairement le seul juge : il en est le juge à ses risques et périls. S'il se trompe, il en porte la peine. Mais on ne fera jamais que l'homme puisse devenir totalement étranger à l'examen, et se passer de l'intelligence que la nature lui a donnée pour se conduire, et dont aucune profession ne peut le dispenser de faire usage ». Ce texte est donné dans les *Principes de politique* de 1815, et une note le complète, expressément consacrée à l'obéissance par les forces de gendarmerie⁽¹²⁾.

On retrouve ici la problématique des conditions de l'obéissance au pouvoir et de l'obéissance aux lois d'un gouvernement d'exception que Mme de Staél avait développée dans *De l'Allemagne*⁽¹³⁾, le Comité de salut public servant d'exemple de ce que Constant va appeler « des lois qui ne sont pas des lois » (comme obliger à la dénonciation ou interdire de recevoir chez soi un proscrit). On retrouve surtout le grand principe, kantien d'inspiration, que Mme de Staél exposait dans un avant-propos à *De l'Allemagne* : « L'étude et l'examen peuvent seuls donner cette libéralité de jugement, sans laquelle il est impossible d'acquérir des lumières nouvelles, ou de conserver même celles qu'on a ; car [dans le cas contraire] on se soumet à de certaines idées reçues, non comme à des vérités, mais comme au pouvoir ; et c'est ainsi que la raison humaine s'habitue à la servitude⁽¹⁴⁾ ». Certains

dictions comme le Littré ont bien défini la notion de « libéralité » : « 1) la disposition d'esprit digne d'un homme libre, 2) l'émancipation de l'esprit hors de ses préjugés ». La langue anglaise a repris tels quels et le terme (*liberality*) et son contenu. Mme de Staél voulait dire que même une vérité, lorsqu'elle est reçue de façon passive, perd sa vertu de vérité, c'est-à-dire d'être le produit, formellement, d'une *libre élaboration* de l'esprit, toute objective qu'elle soit par son contenu. Nous pouvons dire de même que la libéralité de jugement consiste à reconnaître que, pour obéir à la loi, il faut l'interpréter et qu'en d'autres termes, la *responsabilité* du citoyen se trouve engagée dans le consentement à la loi. Si l'homme ne peut jamais devenir « totalement étranger à l'examen », sa responsabilité est d'abord de savoir que ce n'est qu'en tant qu'être libre qu'il obéit, et elle est ensuite de se l'avouer, d'en être conscient. La responsabilité est aussi réflexivité de la responsabilité (si l'on peut dire), ce que Constant entend appliquer même aux actes administratifs⁽¹⁵⁾.

Tel est donc le deuxième aspect non seulement de la modernité de Constant, mais de ce qui en fait notre contemporain : car nous savons tous maintenant qu'il ne suffit pas d'avoir des institutions et une vie politique régulées par le droit pour que la liberté soit assurée dans la société et de la part des agents du pouvoir. Du côté de la société, la formation du citoyen, la nécessité d'une éducation assurant la *complémentarité* entre les institutions de liberté et l'exercice vivant de la liberté sont devenues une demande pressante affirmée de tous côtés. Dans le cas contraire, de perte de la conscience civique et de croissance corrélative de l'anomie, on retrouverait la remarquable formule de Montesquieu : « Il pourra arriver que la Constitution sera libre et que le citoyen ne le sera point » (*De l'esprit des lois*, XII, 1).

(12) Chapitre « De l'obéissance des agents inférieurs », in B. Constant, *De la liberté chez les modernes*, éd. M. Gauchet, Pluriel, LGF, 1980, p. 356.

(13) Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *L'Individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, première partie, premier chapitre.

(14) Mme de Staél, *De l'Allemagne*, in *Oeuvres*, Lefèvre, 1858, t. 3, p. 8-9.

(15) On pourrait signaler ici le désaccord avec le grand courant du libéralisme français, les doctrinaires comme Guizot, sources de l'orléanisme. « Que de lois auxquelles nous obéissons et nous sommes tenus d'obéir sans les avoir jamais consenties », écrit Guizot (*Trois générations : 1789, 1814, 1848*, intr. à *Histoire parlementaire de France*, Michel Lévy, 1863, t. 1, p. XX). Voir aussi *Histoire du gouvernement représentatif en Europe*, t. 2, p. 151 : parmi les erreurs de 1789, il y a « le prétendu droit de juger en personne de la légitimité des lois et du pouvoir ». Voir notre ouvrage *L'Individu effacé...*, op. cit., chap. 2 de la première partie.

Le problème de la liberté moderne

On voit combien l'étiquette d'« individualisme », attachée au libéralisme de Constant, peut être superficielle et trompeuse, si l'on entendait par là que notre auteur entend confiner l'homme moderne à la vie privée, ou à ses seules fantaisies et occupations personnelles. Mais, contrairement à une légende apparue du vivant même de l'auteur, ce n'est pas ce qu'il exposait dans sa célèbre conférence de l'Athénée sur « La liberté des Anciens comparée à celle des Modernes ». Si, dans certains discours à la Chambre, Constant a pu sembler, de façon trop lapidaire, autoriser cette interprétation, on ne peut entendre ainsi sa conférence, dès lors qu'on veut bien la lire jusqu'au bout, au lieu de faire silence sur les dernières pages.

On remarque alors que Constant ne dit pas qu'il faut renoncer à l'expression *publique* des forces de l'individualité : « Loin donc, Messieurs, de renoncer à aucune des deux espèces de liberté dont je vous ai parlé, il faut, je l'ai démontré, apprendre à les combiner l'une avec l'autre » (nous soulignons). Combiner veut donc dire que, pour constituer la liberté moderne, la « liberté des Modernes », au sens précis que Constant lui a donné dans sa conférence, est insuffisante. Citant Sismondi, il affirme que les institutions « atteignent d'autant mieux leur but qu'elles élèvent le plus grand nombre possible de citoyens à la plus haute dignité morale ».

« Le plus grand nombre possible de citoyens » : il faut remarquer également qu'on est loin des pages sur le suffrage irrévocablement restreint, sur l'exclusion de ceux qui sont soumis au travail manuel. Les deux idées se rencontrent sous sa plume. Mais c'est proprement l'avenir, fort problématique, de la démocratie que ce texte envisage : « Il faut que les institutions achèvent l'éducation morale des citoyens. En respectant leurs droits individuels, en ménageant leur indépendance, en ne troubant point leurs occupations, elles doivent pourtant [nous soulignons] les appeler à concourir par leur détermination et par leurs suffrages à l'exercice du pouvoir, leur garantir un droit de contrôle et de surveillance, etc. » Tout est dans le « pourtant » qui signale la

difficulté attendant les sociétés modernes, puisqu'il ne s'agit pas de renoncer au contrôle sur le pouvoir, et à la formation des citoyens à la liberté et à la moralité. Constant annonce très clairement les thèmes de Tocqueville, puisqu'il va jusqu'à écrire que « le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique ». Dit en effet dans les termes de Tocqueville, l'« individualisme » est d'abord une acquisition précieuse (un « sentiment réfléchi et paisible »), puis ce qui « attaque et détruit » les vertus publiques, et « va enfin s'absorber dans l'égoïsme⁽¹⁶⁾ ». Telle est l'ambiguïté du fameux thème de l'« individualisme moderne » ; Tocqueville va confirmer, après Constant, que l'émancipation de l'individu, promesse de l'époque ouverte par la Réforme et par les trois révolutions (anglaise, américaine, française), est aussi porteuse des pathologies de la démocratie moderne. Nous ajouterons : dès lors que l'auto-affirmation de l'individu est dissociée de la conscience de responsabilité, et de la visée de l'universel.

S'il faut reconnaître que, dans ces propos, Benjamin Constant ouvre en fait autant de questions qu'il trace de perspectives nouvelles, rappelons que c'est la conséquence d'une attitude dont nous redécouvrions l'importance : prendre le droit au sérieux. Notre auteur a pressenti que, plus encore que la question de la légitimité du pouvoir (et donc de la souveraineté), celle de l'*obligation* engendrée par l'ordre juridique allait devenir la clef d'une démocratie fondée sur l'individu, entendu comme un être doté de liberté et de jugement. Selon un mot fameux de Royer-Collard, les Constitutions ne sont pas « des tentes dressées pour le sommeil ». C'est aussi ce que Constant pense de la liberté moderne.

LUCIEN JAUME

(16) Tocqueville, *De la démocratie en Amérique II*, deuxième partie, chap. 2 : « De l'individualisme dans les pays démocratiques », éd. F. Furet, GF-Flammarion, 1981, p. 125.

... (suite de la page 710)

Albert Vandal traitait de la question d'Orient. C'était une sorte de grand échassier élégant et courtois. De sa redingote et de son faux col émergeait, au-dessus de deux épaules en portemanteau, une tête trop petite. Il usait, avec une suprême aisance, de la même langue impeccable, harmonieuse et colorée que dans ses livres.

M. Renault, professeur de droit international privé et juge à la Cour internationale de La Haye, parlait à bride abattue. On avait peine à le suivre. Comme Émile Bourgeois, il dépassait largement son heure de cours. Il n'avait pas assez de mépris pour la manière dont le Parlement de la République faisait les lois. Il les déclarait parfois inintelligibles; même après qu'elles avaient subi l'épreuve du règlement d'administration publique devant les spécialistes du Conseil d'État.

Je ne passerai pas en revue ici les autres professeurs : par ce temps de bombardements aériens, je tiens à rappeler que M. Charles Dupuis, dans son cours de droit international public, enseignait qu'à la Conférence de La Haye, les puissances s'étaient engagées, pour trois ans, à ne pas laisser tomber de projectiles du haut des ballons.

Duc de LA FORCE, *La Fin de la douceur de vivre*,
Plon, 1961, p. 156-158.

Petite anthologie de la prose française (XXI)

Lettres de Lord Bolingbroke à Mme de Ferriol, à M. d'Argental et à l'abbé Alary

UN CICÉRON ANGLAIS DANS LA FRANCE DE LOUIS XV : HENRY ST JOHN, VISCOUNT BOLINGBROKE (1678-1751)

Le livre récent de Bernard Cottret, Bolingbroke, exil et écriture au siècle des Lumières (Klincksieck, 1992), est le premier depuis longtemps, dans notre langue, à attirer l'attention sur cette figure singulière du XVIII^e siècle, détestée par la bigoterie anglaise, oubliée par la légèreté française, méconnue ou caricaturée par les conventions historiques ou idéologiques où est ficelé « le siècle des Lumières ». Manifestement, il faudra encore d'autres efforts pour intéresser les Français au seul homme d'État et philosophe politique anglais qui ait, de son vivant, joui d'un plus grand prestige en France que dans son propre pays. L'immense bibliographie française consacrée aux « origines » de la révolution de 1789 et au mouvement des idées qui l'ont préparée n'accorde aucune place à Bolingbroke. Il est vrai qu'il était le chef du parti tory. Il est vrai aussi qu'il s'est beaucoup plu dans la France de Louis XV. Cela ne pardonne pas en France de nos jours. Cela n'a pas empêché les historiens américains, sur les traces de l'historiographie anglaise, d'étudier ce qu'ont retenu les « Founding Fathers », notamment Jefferson, de la pensée et de l'action de ce conservateur « éclairé ».

Bolingbroke a su transformer son échec politique en message durable. Ce message (et les mots clefs qu'il a introduits dans le vocabulaire politique, notamment : patriote, patriotisme) est pour le moins ambigu : les historiens anglais et américains en discutent âprement le sens. On aimeraient savoir comment il a été compris en France au XVIII^e siècle. Le livre de Cottret ne nous éclaire guère sur ce point. Cet homme d'État tory, qui a travaillé un moment à la restauration des Stuarts, n'en a pas moins en effet, pour mieux combattre ses adversaires whigs, pris son parti de la révolution de 1688, et adopté certains aspects de la pensée de Locke. De surcroît, son système de « patriotisme », hors d'Angleterre, a pu se prêter à une interprétation radicale et même jacobine.

Et pourtant, jacobite ou hanovrien, sous les replis d'une pensée politique faisant des concessions tactiques aux philosophes de l'autre bord, Bolingbroke est toujours

resté un conservateur viscéralement attaché à l'idée qu'il se faisait de l'Angleterre : c'était pour lui une évidence dictée par son propre naturel et par la jurisprudence des siècles. Burke lui-même, qui combattit âprement son influence posthume sur George III et la nouvelle génération tory, s'est à bien des égards inspiré de ses vues sur la jurisprudence historique, relais de la loi naturelle, lorsqu'il écrivit à chaud, en 1791, ses Réflexions sur la Révolution française.

Dans son roman *Orlando*, Virginia Woolf décrit le passage de l'Angleterre élisabéthaine à l'Angleterre puritaine et cromwellienne comme un brusque changement de climat. On est passé (un peu comme, chez Gibbon, on passe de l'Empire romain à l'Europe chrétienne et barbare) des saisons étales de soleil à un perpétuel novembre brumeux et pluvieux, de la « Merry England » violente, ardente, généreuse, colorée, à la sévère Albion vêtue de deuil, hypocrite, calculatrice, moralisatrice, déjà prévictorienne. De toutes ses fibres, Henry St John appartenait à l'Angleterre de Henry V de Falstaff, et au règne d'Elizabeth qu'il considérait comme exemplaire. Ce magnifique descendant, bâti en athlète, d'une famille d'ancienne aristocratie terrienne, supérieurement doué pour les sports de sa caste (l'amour, le cheval, la chasse à courre), encore plus doué si possible pour la parole, l'amitié et le wit, n'a jamais caché qu'il souhaitait combattre la « corruption » du « génie » de sa nation, et en restaurer la « liberté ».

Comme Henry V, dans la trilogie de Shakespeare, il fut dans sa jeunesse grand débauché, grand buveur et grand fumeur. Ses biographes anglais le traitent tous de « rake » ; aucun ne manque de citer les indécentes comédies de Congreve pour éviter d'entrer dans le détail de ces turpitudes. Il fit son « Grand Tour » sur le continent en 1698-99, s'arrêtant longuement à Paris où il apprit un excellent français. En 1700, il fit un mariage de convenance avec une riche héritière de sa caste, qui l'adora, qui l'ennuyait, et qui subit avec dignité le perpétuel scandale public de ses débauches. La même année, il fit son entrée à la Chambre des communes, pour occuper le siège qui avait été déjà celui de son père et de son grand-père, celui du district familial de Wooton-Basset, dans le Wiltshire. Son génie d'improviseur et d'orateur politique s'imposa d'emblée, écrasant d'abord la parole encore mal assurée de celui qui était déjà son ennemi mortel, et qui allait devenir, sous George I^e et George II de Hanovre, le maître de l'Angleterre pendant vingt ans : Robert Walpole. St John était en 1700 l'étoile montante des tories, Walpole était celle des whigs.

À vingt-quatre ans, en 1704, il devint secrétaire à la Guerre dans le gouvernement tory dirigé par Robert Harley, nommé par la reine Anne, sœur de Jacques II, la dernière des Stuarts qui régna sur l'Angleterre. La guerre de Succession d'Espagne faisait rage sur tous les fronts. Marlborough, commandant en chef des troupes anglaises et alliées sur le continent, se prit de vive amitié pour son jeune ministre. En 1707, le cabinet Harley dut céder la place à un gouvernement Whig, dirigé par Robert Walpole. St John se retira de la Chambre pour se livrer à la méditation et à l'étude, selon une alternance, qui désormais va rythmer sa vie, entre la retraite philosophique (avec les plaisirs) et le combat politique. L'exil lui permettra d'aller toujours plus au fond de la querelle qui l'opposait à Walpole.

En 1710, la reine Anne rappelle Harley, qui cette fois nomme St John son secrétaire d'État. Il reprend son siège à la Chambre. Sa brève et fulgurante carrière d'homme d'État a commencé.

L'opinion anglaise (et notamment le gros électoralat des « landowners », qui voyait dans la guerre et le fisc de guerre sa propre ruine et la fortune des gens d'affaires

de la City) penchait pour la paix, et même une paix séparée avec la France. St John et ses amis agirent sans hésiter dans ce sens. Ils lancèrent un journal, l'Examiner, pour accompagner leur action, et le formidable talent de Jonathan Swift (lié très tôt à St John) les soutint de ses pamphlets. Dès novembre, la duchesse de Marlborough était écartée de l'entourage de la reine. Bien qu'une jalousie violente divisât de plus en plus sourdement Harley et St John, les pourparlers de paix avec la France – dont le chapelain des ambassades catholiques à Londres, l'abbé Gaultier, se fit le truchement – furent engagés secrètement par le ministère tory, avec l'aveu de la reine et de sa favorite Lady Masham, une jacobite. Louis XIV et Torcy souhaitaient eux aussi vivement une paix séparée, et firent par Gaultier des propositions de compromis. Marlborough, démis de son commandement en chef, est remplacé par le duc d'Ormonde, jacobite lui aussi. Le négociateur anglais fut désigné et partit pour Paris : c'était le poète Matthew Prior, un de ces brillants hommes de lettres que St John attira toujours autour de lui. Dès le 27 septembre, une première esquisse du traité de paix était signée, dont les clauses commerciales avantageuses pour l'Angleterre furent cachées aux alliés hollandais et autrichiens. Ceux-ci, après une crise d'indignation, durent se joindre à la conférence de paix qui se tint à Utrecht à partir de janvier 1711. Au même moment, le Parlement à majorité tory s'érigea en juge du précédent gouvernement, et Robert Walpole, convaincu de corruption, fut démis de son siège et emprisonné à la Tour de Londres : Bolingbroke ne cessera plus jamais de marteler le mot de « corruption » contre Walpole et son régime.

Sur le moment, la révélation du lien entre la prolongation de la guerre et l'enrichissement des Whigs, développée par des pamphlets ravageurs des amis de St John, Swift et Arbuthnot,acheva d'enflammer l'opinion pour la paix. Les dernières difficultés (soulevées par la mort, en février-mars 1713, du dauphin et du duc de Bourgogne, qui ne laissait d'obstacle à l'accès de Philippe V d'Espagne au trône de France qu'un enfant fragile) furent réglées par un accord entre St John et Torcy. Ormonde reçut l'ordre secret de ralentir les opérations de guerre et les troupes alliées cessèrent d'être payées par le Trésor anglais. La victoire française de Denain (27 juillet) sauva la face de Louis XIV, et intimida les alliés de l'Angleterre.

Au début du mois, St John avait été créé par la reine Viscount of Bolingbroke. Il espérait un titre plus élevé, et soupçonna Harley (nommé Earl of Oxford en 1711) d'avoir intrigué contre lui. « Ma promotion, fit-il savoir, est une mortification. » En août, il gagna Paris en personne, accompagné de Matthew Prior et de l'abbé Gaultier. Il fut reçu en chef d'État par Louis XIV et la cour de France à Fontainebleau. Fêté aussi à Paris, il essaya, après Matthew Prior, les charmes de Mme de Tencin et de sa sœur, Mme de Ferriol, qui devait rester toute sa vie une correspondante et une amie très fidèle de Lord Bolingbroke. Il se trouva à l'Opéra assis non loin de Jacques Edouard, le prétendant Stuart. On le soupçonna d'avoir déjà traité avec lui.

Cet enthousiaste accueil français ne le servit pas. Harley confia, temporairement, la suite des négociations à Lord Darmouth, un autre ministre tory. Mais il revint à Bolingbroke d'achever l'édifice qu'il avait si bien commencé. Malgré de nouvelles difficultés entre Londres et Paris, le traité fut enfin officiellement signé le 1^{er} avril 1713. L'empereur s'abstint. Louis XIV et Torcy avaient toutes raisons de se féliciter de cette conclusion relativement favorable de la guerre : elle aurait pu tourner au total désastre du royaume si les alliés avaient poussé leurs avantages.

Les whigs ne pardonnèrent jamais à Bolingbroke ni sa politique d'apaisement avec la France, ni les précautions qu'il prit, dans les mois tourmentés qui précédèrent la mort de la reine Anne (1^e août 1714) et qui virent la disgrâce de Robert Harley, pour assurer éventuellement, avec l'appui de Louis XIV, une succession Stuart. Parvenu à temps à Londres, l'électeur de Hanovre, héritier du trône selon les règles de la « succession protestante » établies en 1688, prit le nom de George I^r, fut couronné à Westminster, et dans la foulée, fit élire un parlement whig. Il nomma Robert Walpole son Premier ministre. L'heure de la vengeance whig et du long règne de Walpole était arrivée. Les auteurs du traité d'Utrecht furent aussitôt mis en accusation devant la Chambre. Bolingbroke préféra s'enfuir en France, tandis que le Parlement le dépouillait, ainsi que le duc d'Ormonde, de tous ses droits civiques et de son rang de pair. En s'exilant il crut, peut-être à bon droit, échapper à l'échafaud.

Reçu chaleureusement à Paris, Bolingbroke donna des assurances à Lord Stair, l'ambassadeur du régime hanovrien. Mais Louis XIV était toujours vivant, et les chances d'une restauration Stuart, avec l'appui du roi de France et de Torcy, n'étaient pas négligeables. Le négociateur d'Utrecht rencontra le Prétendant à Commercy, et accepta de devenir son secrétaire d'État. Il reçut de lui le titre d'Earl, que la reine Anne lui avait dénié. Mais le 1^{er} septembre Louis XIV mourut. Le Régent, avec son ministre Dubois, était bien décidé à ne pas troubler les relations franco-anglaises. Dans ces conditions plus que défavorables, et à l'insu de ses « ministres », le Prétendant décida de déclencher un soulèvement en Écosse, qui échoua piteusement. Il en fit porter le chapeau à Bolingbroke. Cela mit fin au jacobitisme de celui-ci, qui d'ailleurs, comme le légitimisme de Chateaubriand plus tard, était attachement à un principe, sans la moindre illusion sur son incarnation : le fils de Jacques II, dit le Prétendant. C'était, plus encore que son père, et pourtant moins que ses héritiers, un infime politique. La petite cour dont il s'entourait était grotesque. Ce cafouillage laissa Bolingbroke en rade. Le renom de conspirateur lui resta. Walpole ne cessera jamais d'en tirer efficacement parti contre lui.

La France sourit au naufragé, et le remit à flot : elle prit les traits d'une adorable veuve, Marie-Claire Deschamps de Marcilly, marquise de Villette. Compagne de la comtesse de Caylus à Saint-Cyr, elle avait triomphé avec son amie, devant le roi, dans l'Esther de Racine. Elle avait épousé un oncle barbon de Mme de Caylus, le marquis de Villette, proche parent lui aussi de Mme de Maintenon. Elle était veuve depuis neuf ans. Est-ce chez Mme de Caylus, est-ce chez Mme de Ferriol, que Bolingbroke rencontra Mme de Villette ? Le coup de foudre en tout cas fut réciproque. Cette Française, gaie, vive, jolie, intelligente, racée, douée de toutes les grâces de société qui manquaient aux Anglaises de sa caste, s'attacha pour toujours l'ancien « rake ». Elle lui voua une admiration et une tendresse que ses crises de mauvaise humeur, d'ivrognerie et ses éventuelles rechutes sensuelles n'altérèrent jamais. Avec la marquise, qu'il épousa en 1719 (sa première femme abandonnée était morte quelques mois plus tôt), Bolingbroke retrouva son rang, un train de maison, et il put reprendre dans la paix du cœur les réflexions et les lectures qu'il avait amorcées dans les années 1707-1709.

À partir de 1720, le couple s'installa au château de La Source, près d'Orléans, devant un vaste paysage dont le plus bel ornement était la source du Loiret. Bolingbroke se rendait souvent à Ablon, où il disposait d'une petite demeure ; de là, il pouvait se rendre aisément à Paris pour participer en invité de marque aux réunions du

« Club de l'Entresol » fondé par l'abbé Alary, son ami et son mentor; cette Académie privée des sciences politiques était fréquentée par Montesquieu. Robert Shackleton a bien mis en évidence la dette que le futur auteur de *l'Esprit des lois* a contractée envers l'homme d'État anglais, dont la profonde expérience des affaires de son pays et de l'Europe était de plus en plus éclairée par l'intelligence historique, par les lumières de la philosophie moderne, par le goût et le talent littéraires.

À *La Source*, Bolingbroke accueillait régulièrement Lévêque de Pouilly, qui publiait une revue mensuelle, *l'Europe savante*, et qui participa, avec l'abbé Alary, à l'approfondissement théorique, auquel se livrait assidûment l'exilé, de son expérience politique. Le prestige du « Cicéron anglais », élégant, éloquent, érudit, devint alors universel en France. Il s'accrut encore après la reprise du combat de Bolingbroke contre Walpole sur le sol anglais. En 1752, le Journal britannique publierà en traduction ce jugement de Lord Orrery, qui répondait bien au sentiment général de l'élite française : « Les passions se calmèrent par l'âge et les revers; des études et des réflexions plus sérieuses perfectionnèrent ses facultés, il brilla dans sa retraite avec un éclat tout particulier, mais qui échappa à des yeux vulgaires. Le politique libertin devint un philosophe égal à ceux de l'Antiquité. La sagesse de Socrate, la dignité et les grâces de Pline, l'esprit et la finesse d'Horace, parurent également dans ses écrits et sa conversation. » En fait, Bolingbroke incarna, à l'égal de Pope, l'*« Augustan Age »* de l'Angleterre, préface modérée à une France « néo-classique » qui, elle, tourna au sang.

Le jeune Voltaire, qui avait de bonnes antennes, se rendit à *La Source* en décembre 1722. Il lut *La Henriade* à lord et lady Bolingbroke. Il fut ébloui par le maître de maison. « Il faut que je vous fasse part, écrivit-il de Blois à Thiriot, de l'enchantedement où je suis du voyage que j'ai fait à *La Source* chez milord Bolimbroke et chez Mme de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse. Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'*histoire des anciens Égyptiens* comme celle de l'Angleterre, il possède Virgile comme Milton, il aime la poésie anglaise, la française et l'italienne, mais il les aime différemment parce qu'il discerne parfaitement leurs différents génies. »

Il revit encore Bolingbroke à Ablon, d'où il écrivait à Mme de Bernières en mai 1723 : « Je crois déjà être ici à cent lieues de Paris. Milord Bolingbroke me fait oublier et *Henri IV* et *Mariamne*, et comédiens et libraires. » En 1754 encore, il écrira à D'Argental, à propos des Œuvres récemment publiées de Bolingbroke : « Les Anglais paraissent faits pour nous apprendre à penser. » De fait, le ton de maître à disciple adopté par Bolingbroke au début de sa correspondance avec le jeune poète laisse entrevoir l'étendue (mais aussi les limites) de son influence sur le futur « philosophe » :

« Votre imagination est une source intarissable des idées les plus belles et les plus variées. Tout le monde vous l'accorde, servez-en pour inventer. Mais retenez-la quand il s'agit de corriger vos ouvrages ou de régler votre conduite. Ne souffrez pas qu'elle entre dans le département du jugement. Ils ne marchent pas bien ensemble. Montaigne aurait dit peut-être : ils ne vont pas du même pied. Il y a quelque chose de plus. La Nature donne l'imagination. Elle ne donne pas la puissance d'acquérir le jugement. L'une ne demande que la nature, l'autre veut être formé. Et voilà ce qui est difficile à faire, si l'on ne commence pas de bonne heure. Chaque année il devient

plus difficile, et après un certain nombre d'années, il devient impossible de le porter à un certain degré de force, et à un certain point de précision. Il s'en faut de beaucoup que vous ayez ce nombre d'années. Ne croyez pas pour cela que vous ayez du temps à perdre. La Nature vous a donné un grand fonds de bien. Dépêchez-vous de le faire valoir. »

En 1726, Voltaire retrouvera Bolingbroke en Angleterre : très partiellement réhabilité, le chef du parti tory avait repris les armes contre Walpole, bien qu'il ne pût retrouver son siège à la Chambre des Lords. Les relations entre les deux hommes se refroidirent alors. Les Lettres anglaises, qui mythifient pour longtemps l'Angleterre, ne reflètent pas le fond du débat dont Bolingbroke et Walpole étaient les champions. En 1731, pourtant, Voltaire rendra hommage à l'héroïsme politique de Bolingbroke en lui dédiant sa tragédie Brutus.

Installé avec sa femme à Dawley, près d'Uxbridge, à partir de 1725, Bolingbroke, resté en correspondance constante avec Swift, et devenu l'ami, mais aussi le mentor, du grand poète Alexandre Pope (il lui fournira le canevas philosophique de son *Essay on Man*), est redevenu l'âme de l'opposition à Walpole. Il fait figure d'éducateur d'une nouvelle génération tory. Il fonde un périodique, *The Craftsman*, dont il est le principal rédacteur, et où il critique avec une ironie mordante la politique intérieure et extérieure du gouvernement de George II. Dès 1737, sous le titre *Le Craftsman*, une traduction française de ces « éditoriaux » de politique anglaise est publiée à Amsterdam. Les chefs de la diplomatie française, Chavigny, Bussy, Silhouette, lisaien attentivement ces analyses. En 1749, l'ouvrage que Bolingbroke avait rédigé en 1738 à l'intention du prince héritier Frédéric, lorsque celui-ci faisait figure de chef de l'opposition à George II et à Walpole, est lui aussi traduit, et publié en France (*Lettres sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote, et sur l'état des partis qui divisaient l'Angleterre lors de l'avènement de George I^e*).

En 1736, las de ne pas avoir été restauré à la Chambre des Lords et de mener un combat sans fruit, il regagne la France. Le couple s'installe à Chantelou, en Touraine, future retraite de Choiseul dans sa disgrâce, puis au château d'Argeville, sur les bords de la Seine, entre Montereau et Fontainebleau. Il y poursuit son œuvre, et de loin, par correspondance, son action auprès des tories, toujours minoritaires malgré la disgrâce de Walpole. À partir de 1743, il s'installe avec sa femme au château familial de Battersea, sur la Tamise : la mort de son père, l'année précédente, l'en avait enfin rendu possesseur. De nouveau, les jeunes talents de l'opposition font cercle autour de lui.

C'est là (et non à Chantelou, comme l'a écrit Skinner) que mourut en mars 1750 Marie Claire de Marcilly, lady Bolingbroke, laissant son mari accablé. Il la suivit de près dans la tombe familiale en décembre 1751.

En grand seigneur, Bolingbroke avait toujours dédaigné de publier ses travaux. Ses articles du *Craftsman* parurent sous pseudonyme. Son traité du Roi patriote (destiné au prince héritier Frédéric) fut d'abord publié à tirage restreint et confidentiel, sans son aveu, et dans une version « remaniée » par Pope. C'est le seul de ses ouvrages que, constraint et forcé, Bolingbroke dut publier lui-même. Il n'avait pas quitté Pope dans sa dernière maladie, il l'avait chaudement pleuré. Il n'apprit avec fureur la trahison de son ami qu'après la mort de celui-ci en 1744.

Publiées par son secrétaire David Mallet, ses Œuvres, en cinq volumes, parurent, posthumes, en 1754. Le déisme et l'anticléricalisme de ses vues en matière d'histoire

et de philosophie religieuses révoltèrent le clergé anglican, et lui aliénèrent la critique officielle en France. Ses vues d'histoire et de philosophie politique anglaises, ses analyses d'histoire européenne (des classiques du toryisme, que Disraeli célébrera) restèrent incomprises en France. On en conclut généralement alors que le prestige de Bolingbroke n'avait tenu qu'à sa personnalité magnétique, à son éloquence, et à sa conversation.

Le beau livre d'Harvey Mansfield (Statesmanship and Party Government : Bolingbroke and Burke, Chicago, 1965), les études d'Isaac Kramnick, la biographie de H. T. Dickinson (Londres, 1970), un subtil article de Quentin Skinner (entre autres) nous font mieux comprendre à quel point la philosophie politique de Bolingbroke, ajustée à la situation anglaise, a fort bien pu être interprétée en France à contresens.

Grand lecteur de Montaigne et des Anciens, Bolingbroke refuse l'idée moderne, commune à Hobbes et à Locke, du contrat fondateur de la société et des lois civiles, qui sauve les hommes d'un état de nature incompatible avec leur survie et contraire à leurs intérêts individuels. Pour Bolingbroke, la société civile a émergé sans rupture de la première société naturelle : la famille. La loi naturelle (expression de la Providence divine) et leur propre pente inclinent les hommes à la sociabilité. La guerre à l'intérieur des familles et entre les nations (agrégats de familles) n'apparaît qu'avec la société proprement politique. Si elle consolide celle-ci, c'est donc après coup. Tels sont les fondements du conservatisme politique tory de Bolingbroke, de son « patriotisme » et de sa tolérance confessionnelle (la religion naturelle ignore les conflits que nourrissent les constructions théologiques). Le naturel, le « génie » de la nation anglaise, la forme politique « libre » qu'elle s'est donnée dès le Moyen Âge (et là encore Bolingbroke se sépare des « Modernes » qui situent son origine en 1688) sont à rechercher et à retrouver dans la longue jurisprudence historique du peuple britannique.

Reste que, pour effacer sa tache jacobite et pour mieux opposer aux whigs, qui se posaient en seuls héritiers légitimes de 1688, leurs propres principes, ce conservateur « éclairé » a beaucoup retenu des « Modernes » (Machiavel, Hobbes et surtout Locke). Il a pu ainsi contribuer à favoriser une interprétation radicale du « modèle anglais » dans la France de Louis XVI. Détaché de son contexte britannique en effet, privé de ses moirures sémantiques, le paradoxe de Bolingbroke, qui a combattu le régime du bipartisanship, recommandé au « roi patriote » de donner le gouvernement aux seuls hommes d'État « vertueux », et qui, en même temps, fit le premier la théorie et la pratique d'une opposition systématique visant à purger la patrie de la « corruption » au pouvoir, s'est prêté en France à justifier le jacobinisme révolutionnaire d'abord, totalitaire ensuite.

L'œuvre de Bolingbroke et l'essentiel de sa correspondance sont écrits dans une superbe prose anglaise. Mais l'homme d'État anglais a laissé aussi nombre de lettres en français qui attestent une aisance supérieure dans notre langue. Ces lettres ont été publiées en 1808 par le général de Grimoard. Je reproduis, d'après cette édition, trois de ces lettres.

MARC FUMAROLI

I. — À Mme de Ferriol

Londres, ce 17-28 décembre 1725.

NOUS sommes de retour des bains⁽¹⁾. Ma santé est assez boune pour quelqu'un qui n'a pas beaucoup de désirs : celle de la marquise ne me paraît pas trop rétablie ; elle est pourtant meilleure, sans comparaison, que l'année passée. Il est vrai que je prends un intérêt très sensible au petit Breton ; et sans donner de l'attention à ce que ma gouvernante⁽²⁾ vous dira, je vous supplie de le regarder comme un enfant dont j'ai fort aimé et le père et la mère. Ce que vous me mandez de Voltaire et de ses projets, est dans son caractère, et tout-à-fait probable ; ce qu'il me mande y est tout-à-fait contraire. Je lui répondrai dans quelque temps d'ici, et je lui laisserai toute sa vie la satisfaction de croire qu'il me prend pour dupe avec un peu de verbiage. Je serais très fâché d'avoir le cuisinier qui s'est offert à M. le chevalier de Rochebrière : il n'est pas mauvais cuisinier ; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit de la moitié si bon qu'il se l'imagine, et de plus il est fou. Je ne demande qu'un garçon qui ait du goût, les premiers principes de son métier, et de la docilité ; je ferai le reste, et je ferai sa fortune, s'il veut s'en fier à moi. L'article de votre lettre qui concerne le vin, m'a fait

d'autant plus de plaisir, qu'il sera cette année d'une rareté étonnante, et j'ai peur que la plupart de nos messieurs, ne soient réduits à se contenter de ponche. Dieu veuille nous garantir des mauvaises influences d'une telle liqueur. Le mauvais succès du discours de M. de Fontenelle⁽³⁾, ne me surprend pas. J'ai souvent pensé qu'il ne ressemble pas mal à Law. Ce sont des gens d'esprit, dans leurs différentes espèces ; ce ne sont pas des génies. L'orgueil et la suffisance pourtant leur ont fait hasarder sans honte et sans crainte ce qu'un génie du premier ordre ne tenterait qu'en tremblant. Au lieu de suivre avec respect les traces de ces grands hommes qui les ont devancés dans les mêmes carrières, ils ont voulu s'ériger en originaux. Le projet n'a pas réussi : le clinquant de l'un n'a pas eu plus de cours que le papier de l'autre : ils ont fait des impertinents et des gueux ; ils ont été les dupes de leurs propres systèmes. Trouvez bon, ma chère Madame, que je vous baise très humblement les mains ; et que je me serve du papier qui me reste pour apostiller mon ami d'Argental.

(1) C'est-à-dire de Bath.

(2) Mlle Aissé, la belle Circassienne rachetée par le beau-frère de Mme de Ferriol, et que celle-ci avait élevée.

(3) Dans le *Recueil des harangues de l'Académie française*, t. IV, p. 402, figure le Discours de Fontenelle *Sur les poètes provençaux*, en réponse au discours de La Visclède, au sujet de l'adoption de l'Académie de Marseille par l'Académie française, le 12 novembre 1725. Bolingbroke dans la Querelle est du côté des « Anciens » contre le chef du parti des « Modernes », Fontenelle.

II. — À M. d'Argental

PARLONS, en premier lieu, mon respectable magistrat (⁴), de l'objet de nos amours. Je viens d'en recevoir une lettre : vous y avez donné occasion, et je vous en remercie. En vous voyant, elle se souvient de moi ; et je meurs de peur qu'en me voyant, elle ne se souvienne de vous. Hélas ! en voyant le Sarmate (⁵), elle ne songe ni à l'un ni à l'autre. Devineriezvous bien la raison de ceci ? Faites-lui mes tendres complimens. J'aurai

l'honneur de lui répondre au premier jour. Continuez, s'il vous plaît, vos attentions pour l'affaire de la Source, et rendez-m'en quelquefois compte. Adieu, mon cher conseiller, je vous aime de tout mon cœur.

Mille complimens à M. votre frère (⁶). J'adore mon aimable gouvernante (⁷) : mandez-moi des nouvelles de son cœur ; c'est devant vous qu'il s'épanche.

(4) M. d'Argental est le fils de Mme de Ferriol.

(5) Surnom donné au chevalier d'Aydie amant de Mlle Aïssé, parce qu'il avait été en Pologne, appelée *Sarmatie* par les Anciens.

(6) Le second fils de Mme de Ferriol, Pont de Veyle.

(7) Mlle Aïssé.

III. — À l'abbé Alary

25 juin 1723.

JE n'aime pas les apologies, et je n'en ai pas besoin. J'ai préféré un long exil, à un retour équivoque ; mais tout est équivoque pour les ignorants mal informés des faits, et pour les gens de peu d'esprit, qui ne sauraient juger quand même ils sont informés. S'il s'agissait d'entrer dans le détail de tout ce qui s'est passé depuis quelques années, j'écrirais un livre : une lettre ne suffirait pas ; mais voici, mon cher ami, une réponse qui fermera la bouche à tout homme qui n'a pas renoncé à la raison et à l'équité naturelle. J'ai servi la feue reine jusqu'à sa mort, et je ne crois pas qu'on me reproche d'avoir manqué en rien à ce que je lui devais. J'ai été depuis ce temps dans les intérêts du chevalier de

Saint-George (⁸), et toutes les fois que ceux qui m'accusent d'avoir manqué à ces engagements le voudront, je suis prêt à rendre compte de la manière dont j'y suis entré, et de celle dont j'en suis sorti. En attendant, je vous prie de dire de ma part, à tous ceux qui tiendront les mauvais discours dont vous m'avez parlé, que s'ils peuvent avancer un seul fait prouvé, pour justifier aucune des accusations, je me confesserai coupable de toutes celles que l'iniquité des uns et l'imbécillité des autres ont fait courir dans le monde. Après une pareille déclaration, ceux qui n'ont point de faits accompagnés de preuves à produire, doivent se taire, ou ils seront méprisés comme des calomniateurs.

(8) Désignation sous laquelle était connu en France Jacques-François-Édouard Stuart, prétendant à la couronne d'Angleterre.

SANS COMMENTAIRE

*Quand tous vont vers le débordement, nul n'y semble aller.
Celui qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres,
comme un point fixe.*

PASCAL, *Pensées*
(382, édition Brunschwig)

Valérie COLIN-SIMARD : Plotin, Shakespeare et Mallarmé

« Depuis l'âge de trois ans, Viviane [Forrester] veut être écrivain. C'est en raison de ce choix qu'elle a longtemps goûté à ce qu'elle nomme pudiquement "une misère dorée". "J'avais si faim, se souvient-elle, que je me promenais toute la journée une pomme à la main et du gruyère dans l'autre. C'est ce qu'il y a de moins cher. J'ai failli être SDF mais j'écrivais ; je faisais ce que j'aimais." *L'Horreur économique*, cela faisait longtemps qu'elle le portait en elle : "Si je ne l'avais pas écrit, je crois que j'aurais explosé." Pour en venir à bout, elle va travailler jour et nuit pendant dix mois, allongée sur son lit, seule, dans la fièvre. Ses modèles ? Ils ont pour nom Plotini, Shakespeare et Mallarmé. Pour Viviane, les mots sont des armes et l'intellect, une force révolutionnaire : "Il n'est pas d'activité plus subversive que la pensée." Elle aimeraient que l'on puisse dire d'elle, comme elle l'a, un jour, entendu dire de Mallarmé : "Viviane Forrester is a *machine gun*" (Viviane Forrester est une mitrailleuse). "Elle prouve qu'avec la littérature on peut frapper fort, renchérit-on chez Fayard, qu'avec le verbe, on peut faire bouger la planète." Son regard ? C'est celui d'un écrivain. Son but ? Prêter sa voix aux plus défavorisés. Elle décrit la réalité cachée derrière les chiffres, donne chair et sang à un univers abstrait, le met à la portée du plus grand nombre. En 1980, dans *Violence du calme*, elle avait évoqué déjà l'horreur économique – expression empruntée à Rimbaud –, parlé de "masses de chair chiffrées", et dénoncé la "politichiennerie". Sa force ? Être une artiste, indépendante et libre, n'appartenir à aucune chapelle. Comme l'enfant du

conte, elle peut crier : "Le roi est nu." "Tous les gens me disent que ce que j'ai écrit, ils le pensaient déjà, mais qu'ils n'osaient pas le dire. Mon livre a donné aux gens le droit de s'indigner. Je leur prouve qu'ils ont raison de l'être." Un homme, dans son enthousiasme, a même placardé les pages de *L'Horreur économique* dans les couloirs de son ANPE. "Merci, lui disent les chômeurs, de nous avoir fait comprendre que nous ne sommes pas coupables." La suite paraîtra en janvier. Rendez-vous donc au prochain millénaire pour voir si elle tape toujours dans le mille. »

Elle, 19 juillet 1999.

Paul COUSSERAN : Normal

« La plupart des médias n'aiment pas les préfets, sauf quand ils font scandale ou quand ils sont assassinés, car ce sont les seuls moments où ils "font vendre". Les juges n'aiment pas les préfets, incarnation d'un pouvoir exécutif qui les paie mal, et qui les a souvent humiliés. Leur statut social avait été plutôt amoindri pendant les Trente Glorieuses du pouvoir exécutif, et ils n'ont pu renverser à leur profit l'équilibre des forces qu'à la faveur de la multiplication des affaires (effet pervers de la décentralisation) et des frasques de nombreux élus. Il est donc normal que les deux "nouveaux pouvoirs" se soient retrouvés la main dans la main pour accabler un préfet qui avait voulu combattre l'illégalité par des moyens illégaux. »

Le Figaro, 17 mai 1999.

Sönmez KOKSAL (ambassadeur de Turquie à Paris) : **La même**

« Visiblement, ce que *Le Figaro* prêche pour la France n'est pas valable pour la Turquie qui a pourtant la même base constitutionnelle et la même histoire d'intégration de ses différents groupes ethniques. »

Le Figaro, 10 juillet 1999.

Philippe SOLLERS : **Revendication**

« Aucune revendication de ma part, sauf celle-ci : avoir trois lignes dans un dictionnaire de littérature mondiale daté de 2050 à Pékin. Style : "Philippe Sollers, écrivain européen d'origine française qui, très tôt, et presque seul, s'est beaucoup intéressé à la Chine. »

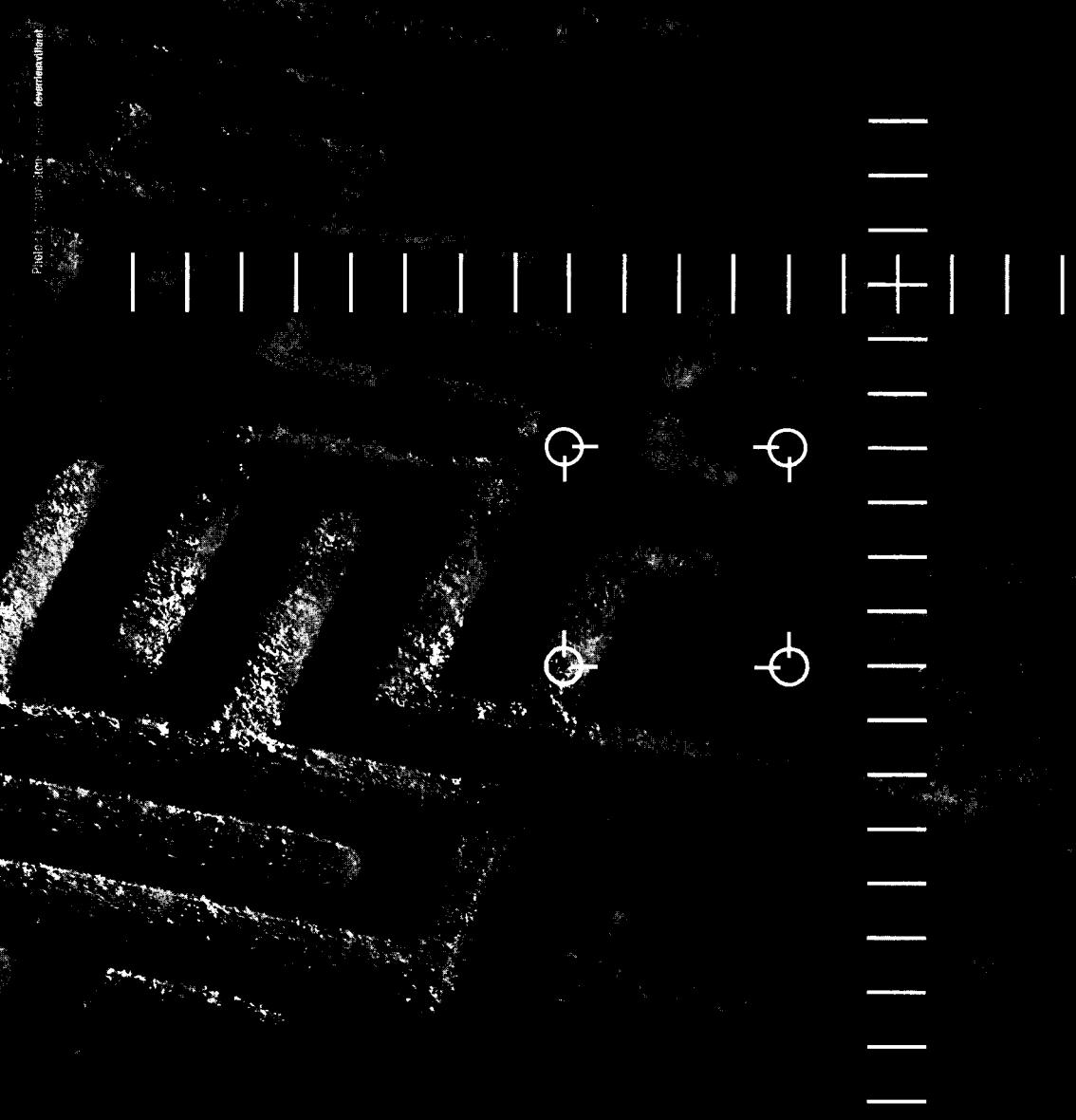
L'Année du Tigre, Gallimard, 1999, p. 17.

Le concours de Commentaire : DE QUI EST-CE ?

L'IRLANDE

L'Irlande ! pauvre vieille aimée de la race celtique, si loin de la France, sa sœur qui ne peut la défendre à travers les flots ! L'Île des Saints, l'émeraude des mers, la toute féconde Irlande, où les hommes poussent comme l'herbe, pour l'effroi de l'Angleterre, à qui chaque jour on vient dire : ils sont un million de plus ! La patrie des poètes, des penseurs hardis, peuple de parole éclatante et d'épée rapide, qui conserve encore dans cette vieillesse du monde la puissance poétique. Les Anglais peuvent rire quand ils entendent, dans quelque obscure maison de leurs villes, la veuve irlandaise improviser le coronaç sur le corps de son époux. Pleurez, pauvre Irlande, et que la France pleure aussi, en voyant à Paris sur la porte de la maison qui reçoit vos enfants, cette harpe qui demande secours. Pleurons de ne pouvoir rendre le sang qu'ils ont versé pour nous ; quatre cent mille Irlandais ont combattu en moins de deux siècles dans nos armées.

On trouvera à la fin de ce numéro le règlement de notre concours.



Need answers? Get the big picture.

At Thomson-CSF, we know our way around. As a prime contractor for critical electronic systems - in areas from nationwide air surveillance to secure banking networks - we can see the big picture without losing track of the detail. We deliver the right solution, both for the short and the long term, with just one goal in mind. To secure your future. And the future of everyone you're responsible for.

www.thomson-csf.com

 **THOMSON-CSF**
Securing
your future.

La « world cuisine » de Bécon-les-Bruyères

ANTHONY ROWLEY

Nous inaugurons avec ce premier article d'Anthony Rowley une chronique gastronomique qu'il s'efforcera de tenir régulièrement. Dans l'esprit de la revue, celle-ci entend jeter un regard particulier sur la scène culinaire, ce qui n'interdit pas de citer des restaurants ou des producteurs.

COMMENTAIRE

La cuisine du monde connaît, en France, un sort comparable à celui du Bécon-les-Bruyères décrit par Emmanuel Bove (1). Son territoire demeure circonscrit à une hypothétique mention sur l'itinéraire du gastronome, comme le voyageur descendu à la gare de Bécon se voit proposer à la sortie le choix entre un côté Asnières et un côté Courbevoie, soit en l'occurrence les spécialités du terroir ou les plats portant une estampille internationale. La cuisine du monde se trouve dans une situation pareille à une île volcanique. Au tournant des années 1986-90, elle paraît surgie du frottement culturel entre le régional et l'international, mais elle n'offre ni environs, ni arrière-pays, ni recoins cachés où le convive passerait le temps d'un repas dans un effacement paisible. Au contraire, comme si elle était menacée de submersion, elle privilégie la performance, au sens anglais du terme, soit la mise en scène

de la cérémonie gastronomique. Exposée à l'érosion des phénomènes de mode comme des réussites économiques, elle se veut intéressante à proportion de son caractère éphémère tels ces restaurants-installations ouverts le temps d'un été.

Désir contre plaisir

D'où vient alors que le sujet ait déclenché, depuis quinze mois, une polémique dont l'univers gastronomique se languissait après la bataille d'Hernani lancée, trente ans auparavant, par le capitaine Millau et ses hussards, Guérard, Bocuse et Chapel? L'ampleur de la controverse tient d'abord à un climat économique, la hantise ou la fascination d'une mondialisation et de ses effets sur l'un des fleurons de la culture nationale. En 1987, l'expérience du restaurant *Géopoly* avait laissé une seule trace marquante, le somptueux décor imaginé par Garouste et Bonetti qui passe, du côté de Manhattan, pour un incunable de

(1) Emmanuel Bove, *Bécon-les-Bruyères*, 1927.

la *world cuisine*. Même l'effet habituel de diffusion transatlantique des modes n'avait pas joué. L'ouverture des premiers *Cuban-Chinese* avait donné le prétexte à quelques papiers bien troussés sur la reconversion des transfuges cubains, frottés à l'art d'accommoder le soja par des coopérants chinois plus efficaces dans ce registre que dans le plan quinquennal de production de canne à sucre. Tonalité identique quand les Japonais de la côte ouest avaient popularisé l'alliance du foie gras et du poisson cru, au prétexte d'une alliance entre diététique et excellence culinaire tricolore. Quant à la touche « Nouvelle-Texas-Mexique » et ses *tapas* à la française, servis de Notting Hill à Potsdamer Platz, elle n'a même pas effleuré les assiettes françaises. Dans le monde des casseroles, cette frénésie captatrice encourrait une condamnation capitale pour cause de pittoresque.

En revanche, la variante actuelle de la cuisine du monde coïncide, au moins près, avec la nouvelle stratégie définie par le patron de Mac Donald, Jack Greenberg. Celui-ci s'est intronisé champion du *made for you*, consistant à demander au client de choisir l'assaisonnement, ce qui suppose une adaptation des hamburgers aux goûts locaux. L'objectif économique vise à augmenter de 5 à 7 % par an le profit réalisé par magasin et, à la lecture des bilans 1998, le pari est tenu. Or, le principe est aisément transposable à d'autres formes de restauration, pour autant que celles-ci servent de marqueurs géographiques et de repères culturels. On propose au client un voyage organisé dans l'assiette, par le jeu habile de la compilation. Selon des règles économiques empruntées à l'industrie du disque, le standard est censé satisfaire une demande stéréotypée. Ainsi, ne sert-on pas des pizzas, mais une Margherita, sorte de basique où le client doit entendre une consonance italienne, repérer la couleur rouge de la tomate qui signe une cuisine « méridionale », déguster un produit mou, donc facile à manger, et doré, évocation d'un tour de main proche du sur-mesure, auquel on adjoindra des ingrédients chargés de donner une touche de couleur locale.

Ces variations sur le standard n'ont qu'un but commercial mais comme elles empruntent les sentiers du national et de l'authentique, elles ont réveillé les ardeurs des défenseurs du terroir. À quoi sert-il en effet de préciser l'ori-

gine des *sushis*, du riz, du canard, du foie gras, dès lors que l'essentiel reste leur accommodement ? C'est vouloir nier que le principe fondateur de la cuisine chinoise – le traitement prime sur le produit – l'emporte dans ce cas sur les canons européens. Autrement dit, le *sloanisme* (du nom de Sloan), cher à l'industrie automobile de l'après-guerre et consistant à multiplier des options aussi anecdotiques que visibles sur des squelettes identiques, fait fureur à table. Sur l'île de la cuisine du monde, on peut ainsi jouer à associer des profusions de salades ou d'herbes, à entasser des saveurs dont la liste est garantie d'originalité. Le repas apparaît transparent dans son élaboration, léger dans sa texture et ses calories, modique pour le portefeuille. C'est un jeu d'enfant, sauf que la cuisine n'est ni un jeu, ni une distraction. Du coup, la personnalisation du menu passe pour un artifice de marketing, destiné, comme le note la société de bourse américaine Crowell-Weedon, à « améliorer la performance financière du repas ».

La logique du « zéro-défaut » qui préside à l'entreprise n'a aucun sens pour les tenants du terroir, toujours à la recherche d'une cuisson, d'un dosage, d'un goût aussi inatteignables qu'essentiels à la fabrication du mythe. Mais elle n'en a pas davantage chez les partisans de l'international habitués à la circulation des influences culinaires où les plats sont transformés, adaptés, réinterprétés avant de s'installer dans la routine nationale. En fait de dilatation des curiosités, c'est la standardisation des préparations qui leur semble ici condamnable. Eux défendent les itinéraires aléatoires de l'assimilation culinaire contre une rationalisation qui méprise un principe essentiel de la table : c'est le cuisinier qui fait le repas, pas le consommateur. Ce qui permet de savoir où l'on plonge sa fourchette. Il y a juste un siècle, par exemple, la première vague de l'asiatisme a fait s'ouvrir en France plus d'un millier de restaurants dits chinois, en même temps qu'elle touchait les restaurants lyonnais ou les cuisines bourgeoises. Cependant, le travail des cuisiniers a donné des versions différentes, en fonction des destinataires.

À la japonaise

Ainsi, le crosne – cousin distingué par son exotisme du salsifis – constitue la base de la salade à la japonaise proposée chez Madame

Verdurin. Sa texture, voisine de la familière pomme de terre, permet de préparer une salade froide, kitsch de composition puisqu'on laisse mariner les crosnes au chablis et qu'on les sert avec une vinaigrette de moules, raffinée dans sa présentation avec un semis de truffes noires. L'effet chromatique reprend la mode du japonisme pictural; le tuilage des textures terreuses permet de jouer sur l'assimilation de produits nobles et roturiers ou européens et lointains, afin de désamorcer les réserves d'une clientèle bourgeoise, inquiète devant l'exotisme d'un produit, puis rassurée par sa transformation. De cette recette, les restaurants lyonnais retiennent le principe du jeu coloriste et du cosmopolitisme en accommodant le crosne à la sauce blanche, comme garniture de la fraisure d'agneau, spécialité locale. Le convive a beau lire « à la japonaise » sur le menu, personne ne se méprendrait sur l'internationalisation d'un plat combinant préparation routinière et produit étranger. Le commerce de recettes, de produits, de tours de main entre les deux côtés de la gastronomie se passait alors de la transplantation réductrice de la cuisine du monde.

Ce type d'échanges suppose une période de détente dans les relations internationales gastronomiques. De fait, à consulter par exemple *L'Art du bien manger* d'Edmond Richardin, somme multi-éditée au tournant du siècle, on repère une « caille aux nids d'hirondelles » où des fonds d'artichauts farcis de volailles servent de réceptacles à un volatile cuit selon les préceptes gascons. Cela n'empêche pas Richardin d'estimer le plat digne du « régal des disciples de Confucius », parce que la manière chinoise a suggéré la forme, l'association du fond de veau (adaptation du bouillon) et des sucs de cuisson à l'occidentale. Richardin reprenait à son compte les recommandations de Brillat-Savarin, premier juge de paix de la gastronomie nationale : « Un repas tel qu'on peut l'avoir à Paris est un tout cosmopolite où chaque partie du monde comparaît par ses productions. » Et Brillat de conseiller l'usage du curaçao hollandais, du curry indien, ou autre *polenta* italienne. On est fort loin de la guerre de religion entre les gardiens des deux théologies culinaires que d'aucuns se plaisent à raviver aujourd'hui. Leur complémentarité les rapprochait plutôt de ces deux côtés de Bécon, « œufs en carton qu'il faut ouvrir pour savoir laquelle des deux moitiés est le couvercle ».

Pessimisme gastronomique

Or cette complémentarité n'est plus assurée depuis que la cuisine du monde est venue hanter les cauchemars des cuisiniers. Que celle-ci soit médiocre, tout le monde s'en moque ; ce sont les chiffres d'affaires, les parts de marché, l'image de la suprématie française, son rayonnement, qui agitent les esprits. Agitation dérisoire quand on sait que les restaurants tricolores pèsent moins de 5 % du parc mondial depuis vingt ans et que la table italienne compte trois fois plus d'adeptes. Mais on est là dans l'imaginaire national où la symétrie harmonieuse des goûts comme la supériorité des préparations ont force de dogmes. L'irruption de la cuisine du monde a déclenché un effet dissuasif tel qu'il a modifié la nature des relations culinaires. La peur d'une table standardisée, américanisée, fabriquée dans les fourneaux de l'industrie alimentaire a réveillé les ardeurs belliqueuses.

En premier lieu, contre l'air d'un temps culinaire jugé médiocre : voilà vingt ans, on confiait aussi à la table ses envies de changer de monde ; désormais, ses acteurs semblent en avoir perdu le souffle. Ce pessimisme gastronomique rappelle la décennie 1910 et les diatribes de Jules Maincave contre la « poubellisation de la table » ou celles de l'académicien Marcel Prévost contre « le krach de la table ». Vu leurs positions idéologiques, cela revient à imaginer un front commun d'Alain Krivine à Maurice Druon. Comme leurs aïeux, les Français contemplent avec désolation les lézardes apparues aux frontons des deux temples gastronomiques concurrents : appellations souvent ridicules, le spectacle pour toute audace culinaire, la manie de la com-mémoration. En retour, les chefs se sont efforcés de restaurer leurs chapelles, autant en invoquant la poubellisation venue de l'étranger – le ressort chauviniste est toujours bandé dès qu'on passe à table – qu'en instaurant entre eux une sorte de guerre froide. Les régionalistes ont fait semblant d'assimiler internationalisation et mondialisation pour sonner le tocsin des valeurs corrompues ; les internationalistes ont dénoncé la moisissure qui traînerait dans les casseroles du voisin. On s'est échangé des proclamations martiales, écrites à la louche, lancées de New York ou de Plougastruc...

La vogue du juxtaposé

La stratégie personnelle d'Alain Ducasse a compliqué les choses et excité les antagonistes. Ce talentueux cuisinier occupe une position centrale dans l'univers gastronomique national puisqu'il cumule six étoiles Michelin dans deux restaurants, qu'il se lance dans la promotion alternée de l'excellence française et d'une internationalisation sereine, qu'il a formé une brigade de disciples, chargés de répandre les mérites d'un style méditerranéen en adéquation aussi exacte avec le goût de l'époque que les feuillettages d'Escoffier avec le Bidermaier. En ouvrant le seul restaurant (2) qui, à partir de l'édition 1998 du Guide Michelin, bénéficie de la mention « cuisine du monde », Alain Ducasse part à l'abordage d'un territoire qui, on l'a dit, ne figure pas sur les cartes gastronomiques nationales. Il n'y aurait rien à observer, si le cortège officiel des importants n'avait fait crêpiter ses bravos. À l'instar de ces comédies où la légion d'honneur du bourgeois excuse les privautés prises avec la domesticité, le respect dû à la gloire installée suffit à tolérer l'à-peu-près. La soupe de l'avant-garde est une nouvelle fois servie com-

me si ce vieux pays militaire ne pouvait transformer sa cuisine que sur injonction. Pourtant, la formule ne remet rien en cause; elle ne peut prétendre ni proposer la quintessence des horizons larges, ni offrir un contrepoids à la dilatation de l'univers. À la lecture de la carte, on comprend que le chef a beaucoup voyagé; on aimerait en avoir la traduction dans l'assiette.

Cependant, l'examen attentif des convives donne peut-être une clef à la compréhension du phénomène *world cuisine*. Ces personnes bien mises, à la silhouette poids moyen, mangent délicatement les plats proposés au rythme d'une conversation qui ne s'intéresse à la table que par inadvertance. La gourmandise leur est étrangère, de même que l'effort d'attention ou de mastication. Ce sont des clients provisoires que séduit, ici, la distraction d'une excursion alimentaire. Il est possible qu'Alain Ducasse ait eu le grandiose projet d'offrir la palette des modèles culinaires définis en 1946 par Curnonsky, et cela dans un seul lieu. Son nom appelle la haute cuisine, ses clients connaissent la cuisine bourgeoise, son menu réunit les régions du monde et sa formule satisfait à la cuisine improvisée. Mais le tout fait songer à *Disneyland*.

ANTHONY ROWLEY

(2) *Le Spoon*, 14 rue Marignan, 75008 Paris.

« Mourir pour la patrie » ?

Métamorphoses du républicanisme

JEAN LECA

LES petits gestes des hommes au pouvoir peuvent être plus révélateurs que des enquêtes lourdes (ils sont en tout cas plus faciles à raconter sinon à interpréter) : en novembre 1998, le Premier ministre français fait passer les soldats mutins de 1917 du statut de victimes pleurées par le peuple ordinaire et les intellectuels au statut de quasi-héros nationaux dignes de « réintégrer pleinement la mémoire collective nationale ». La formule employée par Lionel Jospin est mûrie et subtile, tout comme l'est le choix du lieu et du temps de son énonciation : « Au Chemin des Dames, à l'occasion des commémorations de l'armistice de 1918, pour l'inauguration d'une statue de Monsieur Haïm Kern⁽¹⁾ » le 5 novembre 1998, le Premier ministre salue « un lieu sacré [...] parce qu'y furent rassemblés la volonté, l'obstination et l'héroïsme [...] un de ces hauts lieux de la mémoire combattante » qui, « de par sa position tactique [...] a vu se succéder les combats les plus acharnés, depuis la dernière victoire du Premier Empire dans la campagne de France, les 6 et 7 mars 1814, si coûteuse en vies humaines, jusqu'à la bataille d'arrêt du colonel de Gaulle en 1940 » (notons que ces deux « victoires » prenaient place dans des contextes de défaites pratiquement déjà consommées menant respectivement à la première Restauration et au régime de Vichy). Évoquant le sort des unités qui prirent part à la bataille engagée le 16 avril et le 10 mai 1917, il « souhaite rendre hommage à la mémoire des soldats de ces unités, comme à celle de tous les autres soldats français de la Grande

Guerre – armée de soldats professionnels mais aussi d'intellectuels, de paysans, d'ouvriers et de coloniaux, levée dans l'unité de la Nation ». La substance et l'ordre de présentation des soldats non professionnels reproduisent à peu près exactement les formules canoniques désignant le « peuple de gauche » et même, en remontant le temps, le parti révolutionnaire (remplacer seulement « coloniaux » par « immigrés »; seul le mot « travailleur » a disparu et les intellectuels sont passés au premier rang. Le Premier ministre, lui-même fonctionnaire et intellectuel avant de devenir politicien professionnel, sait reconnaître et glorifier son identité et courtiser sa base sociale d'aujourd'hui). Vient alors le passage important : « Cet hommage embrasse tous les soldats de la République. Craonne est cet endroit où une armée choisie pour sa bravoure fut projetée sur un obstacle infranchissable, deux cents mètres de buttes et de creutes balayées par le souffle mortel de l'artillerie et des mitrailleurs ». Les « creutes » sont les grottes du Soissonnais, la précision de la terminologie atteste du soin avec lequel le discours a été préparé, tout comme la précision de l'histoire militaire confirmant l'incapacité du Commandement français et anglais, de Joffre, Foch et Nivelle à Douglas Haig, d'accepter l'immobilisme de la guerre des tranchées; en fait, en septembre 1917, plusieurs mois après le Chemin des Dames, dont Pétain seul semblait avoir redouté l'échec catastrophique, les Anglais connurent un sort pire à Paschendaale. Seuls les chars, les Américains et peut-être surtout l'intégration de l'artillerie, des chars et de l'infanterie dans un système de coordination efficace permirent de retourner au mouvement en 1918. Lionel Jospin poursuit :

(1) Je cite le titre officiel de l'allocution diffusée sur le site Web : <http://www.premier-ministre.gouv.fr/PM/D051198A.HTM>.

« Certains de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être des sacrifiés. Que ces soldats "fusillés pour l'exemple", au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale. »

Légitimité

L'argument est remarquablement précis et équilibré. C'est le gouvernement qui parle par la voix du Premier ministre. Mais au fait, de quoi et pourquoi parle-t-il ? Et pourquoi cette étrange référence à un « lieu sacré » pour « réintégrer » ceux qui précisément refusèrent d'y être « sacrifiés » ? Autant choisir Lourdes ou Fatima pour que le Pape y glorifie ceux qui y manifestèrent leur scepticisme résolu sur les apparitions mariales. Il n'est pas insinué, en accord avec les travaux historiques sérieux, que les mutins en ce lieu⁽²⁾ refusèrent de se battre, mais seulement qu'ils refusèrent à juste titre « une certaine manière de se battre ». Cependant la « discipline » n'est pas condamnée ni reniée, elle est même justifiée par « la dureté des combats » ; le doute est seulement instillé par « au nom de », sous-entendant qu'un fondement juste (la discipline) peut ne pas justifier les actes commis en son nom surtout quand il a été déclaré dans la phrase précédente qu'ils étaient d'avance inutiles. De là le pas pourrait être franchi vers l'insinuation que la guerre de 1914 elle-même peut être rétrospectivement déclarée d'avance inutile⁽³⁾. Mais, si Lionel Jospin a des opinions là-dessus, il les garde pour lui, ici.

Ce genre de propos ne devrait-il pas être laissé aux organisations sociales dont c'est le métier d'affirmer la dignité des gouvernés en face de la sauvage rigueur des gouvernants ? Sauvage, imbécile, meurtrière, mais non injuste hélas ! Si tout ce qui est imbécile et meurtrier était injuste, la vie morale et pratique serait tellement plus simple : après tout, on

(2) Il y en eut d'autres et ailleurs ; cf. G. Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, coll. « Recherches », t. XXXV, 1967.

(3) Ceci est argumenté avec force détails par des « historiens » professionnels, par exemple Neil Ferguson, *The Pity of War*, Londres, Allen Lane, Penguin, 1997 [cf. la « Critique des idées et des livres » de ce numéro, p. 774].

n'est pas en présence d'ordres contraires à l'humanité (attaques et massacres de civils désarmés par exemple), non plus que d'une guerre dont la légitimité et la justice dans l'histoire particulière de la France auraient été contestées par des gouvernements français (ou même des forces politiques elles-mêmes légitimes) dont l'actuel serait fondé à revendiquer l'héritage⁽⁴⁾.

Enfin, le gouvernement actuel ne *doit rien* en tant que gouvernement aux mutins de 1917 (certains de ses membres, et peut-être le premier, peuvent penser le contraire sur ces points mais ce sont des opinions privées). Il ne tire pas sa tradition de légitimité de leur mutinerie et de leur désobéissance, comme ce fut le cas pour le gouvernement bolchevique par exemple, ou bien d'autres gouvernements produits par la contestation même pacifique et parlementaire de l'autorité établie précédente⁽⁵⁾, mais directement de la continuité avec le gouvernement qui couvrit l'état-major et son offensive, puis la répression disciplinaire. En guerre plus encore qu'en paix la tête seule est responsable si ses « ordres » ont été « obéis », même si d'aventure elle avait puni après coup les auteurs de certaines actions de répression, ce que le gouvernement Ribot ne fit pas (qui se souvient aujourd'hui du républicain libéral de 75 ans, président du Conseil de mars à septembre 1917?). Jules Guesde resta membre des gouvernements Briand, Ribot et Clemenceau, ce dernier probablement le politique le plus conscient des souffrances inutiles causées par la guerre de mouvement à tout prix, et cette présence symbolique et quelques autres témoignaient du consensus pour considérer la guerre de 1914 comme une guerre juste et légitime.

Distance

La prise de distance que constitue cette rupture des continuités gouvernementale et étatique, ici confondues, manifestée par Lionel Jospin, a donc une signification profonde qu'il

(4) Je ne doute pas que la guerre d'Algérie entrera de plus en plus dans le débat public sous cette rubrique, ce qui gènera de moins en moins le parti socialiste au fur et à mesure que le souvenir de François Mitterrand s'estompera, celui de Guy Mollet et Robert Lacoste ayant déjà à peu près disparu. Mais attention : les Algériens ont la mémoire longue quand ça leur convient.

(5) S'il fallait insérer le gouvernement Jospin dans une tradition de refus d'obéir, ce serait celle du mutin du 18 juin 1940 et à un double titre : il a rétabli la légalité républicaine en 1945 et a été l'initiateur de la fondation de la V^e République en 1958.

convient d'élucider. Dans toute guerre les commandements font des erreurs, ou pire, et font tuer des êtres humains, c'est-à-dire les « sacrifient » à la raison de l'État en guerre et à la bêtise déraisonnable de supérieurs pouvant être comme tout le monde stupides, limités, fanatiques ou de bonne volonté, etc. Que ces « sacrifices » soient utiles ou inutiles du point de vue de la rationalité instrumentale (mesurée au succès probable de l'offensive) ou légitimes ou illégitimes du point de vue de la rationalité en valeur (mesurée par l'humanité des ordres donnés, la justice de la cause et la légitimité du gouvernement) ne fait peut-être pas autant de différence qu'il y paraît : ces jugements d'utilité et de légitimité peuvent-ils *dans une guerre* et « devant l'ennemi » être légitimement portés par les « commandés » sans mettre en danger leur camp contre l'ennemi, plus sûrement encore que par l'obéissance passive à des ordres meurtriers et inefficaces donnés par de sanglants imbéciles, eux-mêmes régulièrement couverts par leurs supérieurs, parfois au nom d'une cause contraire à l'honneur et à la justice ?

Si la réponse devait être positive, cela voudrait dire que la guerre dans son déroulement concret devient une affaire de délibération démocratique portant sur la conduite et l'exécution des opérations, ou que ceux qui substituent leur jugement à celui de leur commandement (par exemple les officiers qui agissent contre le pouvoir civil qui « les trahit » ou « les oblige à renier leur parole d'honneur », ainsi raisonnèrent les officiers mutins pendant la guerre d'Algérie) sont, *qu'ils aient raison ou tort*, sur-le-champ ou dans le jugement des générations futures, des participants égaux à un débat pluraliste toujours révisable *en droit*, et non des subordonnés coupables de désobéissance devant l'ennemi. Il y a pourtant une grande différence entre les deux situations : ceux qui sont « coupables » de refuser d'obéir peuvent puiser leurs ressources morales précisément dans cette « culpabilité » et la retourner contre leurs supérieurs, qu'ils déclarent coupables à leur tour, s'ils sont convaincus que *leur* cause, ici aussi appréciée en termes de sa valeur intrinsèque ou de ses chances de réussite, mérite que l'on s'y sacrifie, jusqu'à refuser de combattre (cas de l'insoumis) ou jusqu'à faire la guerre à son camp et ses anciens camarades (cas du « passage à l'ennemi »). Mais cette position s'inscrit par-

faitement dans la logique même de la répression du refus d'obéissance devant l'ennemi ; il n'y a pas là débat décisionnel à l'intérieur d'un camp mais choix assumé d'un autre camp, et plus le « front » est proche, plus ce choix est radical. Il est toujours plus facile de refuser de faire une « sale guerre » ou une guerre imbécile de loin en passant au Canada pendant la guerre du Vietnam par exemple, que de près en rejoignant un maquis algérien comme ce fut parfois (rarement) le cas pendant la guerre d'Algérie. Dans ce dernier cas, le déserteur ne peut éviter les conséquences de son choix. Sinon, la répression deviendrait une sorte de mise en examen toujours suspecte d'illégitimité : ses auteurs seraient soumis préalablement à la charge de la preuve qu'elle est nécessaire, proportionnée et surtout justifiée par la rectitude des ordres auxquels le mutin a désobéi. Or, sur ces points, l'opinion ne peut que varier avec le temps, en fonction de l'accumulation de nouvelles traces historiques, inconnues de l'opinion dominante du moment, puisque celle-ci est plus mal informée que l'opinion savante des historiens professionnels comme l'est l'opinion des contemporains de ceux-ci sur ce qui « se passe » et « s'est passé », y compris ce que disaient, pensaient et faisaient une pluralité d'acteurs dans une pluralité de lieux, les hommes sociaux n'ayant pas le don de la vision totale ni de l'ubiquité ; elle varie aussi en fonction de l'évolution des jugements de valeur sur ce qui est « inhumain ».

Mais *sur le moment* la possibilité de ce procès en révision est impensable de la part de combattants, sauf à condamner à l'impuissance le gouvernement responsable de la répression et de sa violence sacrificielle. En ce sens il est admissible de tenir que « la vérité est fille du Temps » donc qu'il n'y a jamais de vérité « sur le moment », à condition d'ajouter que ce travail de dévoilement et de réévaluation qui s'opère dans le Temps est un travail *social* et n'a pas pour être validé à être sanctionné par un gouvernement démocratique-libéral. Si celui-ci le fait, il réalise un prodigieux coup double : il intime l'ordre de reconnaître l'Histoire comme une vérité *officielle* et *indiscutable* intellectuellement au moment même où il incrimine son prédécesseur dans la longue lignée des gouvernements légitimes pour avoir donné des ordres discutables. Il se proclame indiscutable dans un

temps (de paix) et sur un problème de connaissance historique où la règle démocratique, si elle s'applique, interdit que soit décrétée une vérité par le pouvoir politique, et il reconnaît son prédécesseur comme discutable dans un temps (de guerre) et sur un problème d'action militaire où seule l'autorité politico-militaire est compétente et où la règle démocratique pluraliste ne s'applique donc pas : « En vertu des pouvoirs que mon souverain m'a conférés, j'ordonne la retraite », dit le général Koutouzof de *La Guerre et la paix* après Borodino. Un Eisenhower ou un McArthur n'auraient pas tenu un langage différent.

La « guerre à zéro mort »

L'explication de cette incohérence apparente, par laquelle un gouvernement vante ceux qui ne lui obéissent pas, et déclare avec autorité qu'on peut ne pas obéir à l'autorité, pourrait sans doute être recherchée dans les nouvelles formes de la gouvernance démocratique⁽⁶⁾ où le gouvernement, quelle que soit sa couleur, est de moins en moins séparé de la société, l'ensemble étant devenu un système de réseaux où se mêlent étroitement acteurs privés et publics, au point que le titulaire du rôle public de « gouvernant » a de plus en plus de mal à séparer ses valeurs identitaires en tant que respectivement personne « privée », citoyen, politicien professionnel et membre du gouvernement. On se trouverait en présence du processus [d]énoncé par Carl Schmitt sous le nom d'« état pluraliste de partis » fusionnant l'État et la société tout en fragmentant l'ensemble en constellations d'intérêts dont la satisfaction est la condition de la légitimité de cet état à la fois « total » et faible, faible parce qu'il est total⁽⁷⁾. Le Premier ministre ne peut plus parler en tant que Prince ou gouvernant politique même s'il conserve les bénéfices symboliques et matériels de la puissance qui s'attache à la fonction. Incidemment cela expliquerait aussi pourquoi les membres de ce gouvernement et de son administration éprouvent quelque difficulté à se mettre à la place du citoyen ordi-

naire – ou sont perçus comme éprouvant cette difficulté. En un sens *ils y sont déjà* – ou croient qu'ils y sont, parfois au mépris de toute décence – et les citoyens ordinaires leur rendent la monnaie de leur pièce en ne se mettant pas à leur place et en leur niant tout rôle et toute responsabilité spécifiques sinon celle de satisfaire leurs demandes, individuelles ou collectives, d'hommes privés. Or les hommes privés, dans cette démocratie redoutée par Tocqueville, ne se préoccupent que de ce qui les touche de près et du genre humain abstrait si celui-ci les touche dans leurs sentiments ou leurs désirs d'un monde en ordre. La guerre leur est tout aussi étrangère que la cité politique. Dans un monde bien ordonné ces deux fâcheuses excroissances ne sauraient exister. Peut-être...

Si la civilisation moderne est celle d'une « société ouverte » – dans les termes de Leo Strauss, antérieurs à l'usage quelque peu différent qu'en fit Popper⁽⁸⁾ –, dont le but est de « soulager la condition de l'homme, ou protéger les droits de l'homme, ou le plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre possible », « la confrontation à la situation extrême, au jour décisif, à la guerre », et « la conscience permanente des sacrifices auxquels [une vie véritablement humaine] doit son existence » ne sont simplement plus pensables. La vie morale des démocraties occidentales doit trouver d'autres fondements (s'il y en a...) dans les « sociétés ouvertes ».

Ici se dessine une explication plus simple : la règle morale de base étant la couverture des risques, les démocraties qui « ne [se] font pas la guerre » ne doivent et ne peuvent la faire qu'au moindre coût humain, au moins de leur côté. Les membres du gouvernement de 1998 (ou du moins le premier d'entre eux) ne se sentent pas moralement meilleurs ni pires en soi que leurs équivalents de 1918 mais ils pensent être dans des conditions matérielles et morales leur permettant d'être désormais à l'abri de ce genre de boucherie d'État, boucherie de gros dans l'attaque, boucherie de détail dans la répression. Dès lors ce gouvernement peut tenir un discours rétrospecti-

(6) J. March, J.P. Olsen, *Democratic Governance*, New York, Free Press, 1995.

(7) Carl Schmitt, *La Notion de politique*, Seuil, 1972 et *Legalität und Legitimität*, Berlin, Duncker und Humblot, 1980; J.L. Cohen, A. Arato, *Civil Society and Political Theory*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1992, p. 232-241.

(8) Lire le fascinant texte datant de 1941 jamais publié jusqu'au dernier numéro de *Commentaire* : Leo Strauss, « Le nihilisme allemand », *Commentaire*, n° 86, été 1999, p. 312. *La Société ouverte et ses ennemis* est publié en 1945 ; il est vrai que Popper y travaille de 1938 à 1943 et qu'il signale qu'à sa connaissance Bergson employa le premier les termes dans un sens encore différent.

vement anarchiste ou au moins libertaire sans trop risquer d'être pris au mot. Si Lionel Jospin peut sans rougir réintégrer dans la mémoire collective nationale exprimée par un discours gouvernemental ceux qui furent frappés par la « raison » de l'État en guerre, c'est simplement que ce qui fut fait à l'époque au nom du gouvernement de la République est devenu étranger aux membres du gouvernement actuel⁽⁹⁾, non parce que c'est loin dans le temps mais parce qu'il n'est plus concevable qu'une démocratie fasse la guerre dans ces conditions, c'est-à-dire en faisant tuer ses soldats « pour rien » (l'ennemi c'est autre chose, et encore faut-il le qualifier tel). Le prix de la vie d'un citoyen des régimes occidentaux d'État de droit et de protection sociale tendant théoriquement vers l'infini puisque l'État est présumé aimer ses citoyens du même amour large et profond que celui de Dieu pour ses créatures selon saint Paul, leur mort sera toujours une mort « pour presque rien », ce sera toujours un sacrifice où le Dieu-État sera accusé de se comporter comme un Moloch. Or, on s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus jamais de « sacrifiés » : dans une conjoncture où les démocraties bourgeoises occidentales sont aussi celles dont les populations bénéficient le plus des ressources et des chances de vie disponibles sur la planète (oublions un instant la péninsule Arabique), elles s'autorisent au nom de la valeur universellement sacrée de toute vie humaine à accorder un prix incommensurable à la vie de leurs propres soldats.

Telle est la logique de la « guerre à zéro mort » inventée par les États-Unis, dont le substitut pour les puissances moyennes « civiles », welfaristes, commerciales et juridiques pourrait être « le monde à zéro guerre ». On a encore vu cette combinaison à l'œuvre dans la « guerre du droit » menée au Kosovo dont le succès a été impudemment salué par le *Washington Post* avec un « 5 000 à 0 » qui fait frémir : la guerre aurait-elle été encore pensable et le droit défendu si

(9) Notons, pour le plaisir de la symétrie, que cette « étrangeté » peut être éprouvée aussi dans l'espace : un gouvernement dont certains soutiens (par exemple les écologistes et l'ultra-gauche) attachent une valeur absolue aux droits politiques découlant de la résidence même quand celle-ci a été acquise récemment, voire illégalement, « sans papiers », trouvera parfaitement normal de reconnaître en Nouvelle-Calédonie des droits exclusionnistes aux « résidents de vingt ans » pourtant concitoyens des résidents de dix ou deux ans (cf. la note grincante de Flavius Titus dans « La flexibilité des principes "républicains". À propos de la Nouvelle-Calédonie », *Commentaire*, n°86, été 1999, p. 493-497).

l'issue avait dû être « 5 000 à 500 » (ou même « 5 000 à 50 »)? Et si, conformément à une terminologie complaisamment répandue, on nous explique que ce n'est pas une guerre mais une « coercition stratégique⁽¹⁰⁾ », sorte d'opération de police menée par l'OTAN pour le compte de l'oiseau fabuleux nommé « communauté internationale » mais sans recours préalable aux Nations unies que le veto paralyse et délégitime (sauf quand c'est le veto des États-Unis), la satisfaction euro-américaine, impudente mais compréhensible dans un contexte de « guerre à zéro mort », devient grossière indécence dans un contexte de « monde à zéro guerre » : imagine-t-on un gouvernement, chargé de protéger ses concitoyens innocents des agressions d'une bande de voyous⁽¹¹⁾, se réjouissant ouvertement de ne pas avoir perdu un seul membre des forces de l'ordre dans une opération où 10 000 de ces concitoyens (en l'espèce les Albanais du Kosovo dont on exhume en ce moment les charniers) ont été massacrés par les voyous, promis peut-être, il est vrai, au bras vengeur d'une cour pénale quelconque ? Et même si c'était le moins mauvais résultat possible dans une logique de coût-avantage (pourquoi faire tuer des soldats de l'OTAN si cela ne sauve pas un seul Kosovar?) s'en vanterait-il ? La morale de la société ouverte a vraiment d'étranges parfums d'enfermement autosatisfait.

Je ne sais si Lionel Jospin accepterait les implications de la vision qu'il a déployée il y a un an avec autant de sincère éloquence. Je ne prétends pas savoir davantage si cette vision est adaptée à la situation historique des démocraties actuelles, et au contexte du nouveau désordre mondial. Tout de même, de Bagdad à Jérusalem, de Karachi à New Dehli, de Séoul à Pékin, il me semble entendre beaucoup de bruits de bottes devenues missiles à portées diverses.

JEAN LECA

(10) Sur ce concept voir les études de cas rassemblées dans l'excellent Lawrence Freedman, *Strategic Coercion. Concepts and Cases*, Oxford University Press, 1998.

(11) Ces innocents peuvent comprendre en leur sein quelques voyous si j'en crois les informations sur les règlements de comptes au sein de l'UCK ; mais dans une communauté politique le Léviathan ne demande pas à tous ses sujets d'être parfaits, il frappe ceux qui menacent le plus son pouvoir et donc la coexistence civile.

GENERALI VIE

FRANCE

PREFERENCE

Placement multi-profil

Rendements nets 1998

Placez selon votre tempérament

- Le meilleur rapport risque / rentabilité
- L'absence de contrainte de gestion
- Une information trimestrielle
- La fiscalité de l'assurance vie ou du PEP

GENERALI AUDACE
100% d'actions des pays de l'Euro

+ 25,05%

GENERALI DYNAMISME
60% d'actions, 40% obligations

+ 18,25%

GENERALI EQUILIBRE
33% d'actions, 33% obligations, 33% monétaire

+ 12,60%

GENERALI PRUDENCE
15% d'actions, 20% obligations, 65% monétaire

+ 7,32%

CENTRE D'INFORMATION RÉGIONAL D'ASSURANCES
BP 5064 - 83 092 TOULON CEDEX - Tél. : 04 94 09 79 79 - Fax : 04 94 09 79 80

La crise du Parti républicain

Considérations tirées de l'affaire Lewinsky

ÉMILE PERREAU-SAUSSINE

CONSIDÉRÉS depuis la France, les partis politiques américains semblent manquer de variété; on n'y trouve guère de trotzkistes avoués, ni de secrets partisans de l'Ancien Régime. La tentation est donc forte de confondre les républicains et les démocrates, de prendre les élections présidentielles pour une querelle d'hommes plus que pour une bataille d'idées. Vice-Président sortant, Al Gore dispose d'un avantage certain, mais pâtit d'une image molle et fade. George W. Bush, nous dit-on, pourrait remporter la coupe : énergique bien que modéré, il inspire la confiance. Naguère, en se donnant Reagan pour candidat, les républicains s'étaient avisés que, si l'élection se jouait sur les apparences, un acteur professionnel conviendrait mieux qu'un simple amateur. Mais ces explications sont un peu courtes. Un détour par l'affaire Lewinsky devrait nous en convaincre.

L'abandon de la conception républicaine de la vertu

En alliant la guerre contre le crime, une politique fiscale conservatrice et une politique socioculturelle de gauche, le Parti démocrate semble avoir réussi à occuper durablement le centre, et à confiner le Parti républicain sur sa propre droite. Compromis sous Reagan, l'équilibre budgétaire américain a été rétabli sous le règne de ses détracteurs. William Clinton, qui a maintenu Alan Greenspan à la tête de la *Fed*, et nommé le banquier Robert Rubin à la tête du Trésor, est l'artisan de cette opération à succès, que Blair et Schröder ont cru devoir lui emprunter. Dès 1983, Mitterrand

avait accompli ce tour de force, mais sans l'assumer sur le plan idéologique. Les crises économiques de 1929 et de 1973 se répondent. L'une a appelé l'État-providence, l'autre son démantèlement. Clinton entérine le reaganisme comme Eisenhower, en son temps, avait entériné le *New Deal*. La victoire électorale de la gauche traduit une victoire des idées de la droite, qui n'a perdu la mainmise sur l'exécutif que pour avoir eu raison trop tôt.

Le Parti républicain, qui avait coutume de privilégier son aile économique sur son aile moraliste, est repoussé dans ses retranchements, et subitement condamné à faire passer la *Christian Coalition* avant le *Wall Street Journal*. Privés de l'argument financier, les conservateurs se reportent sur l'argument moral. Éperdus, affolés par le talent et par la popularité de Clinton, les idéologues du Parti républicain sont à la recherche d'un programme et optent pour le néo-puritanisme. Les foucades de Pat Buchanan et de Newt Gingrich en 1996, l'affaire Lewinsky deux ans plus tard, en sont le résultat le mieux connu.

Approfondissant la tendance monarchique de la V^e République, Mitterrand fut surnommé « Dieu », par affectation de blasphème. Il ne vint jamais à l'esprit de l'opinion publique française de se mettre à sa hauteur. Ses amours ancillaires n'ont donc pas semblé devoir remettre en cause l'ordre moral, ou ce qu'il en restait. « Bill » Clinton a fait le pari opposé, et s'est donné pour un homme comme tout le monde ; il a mis en avant son enfance difficile, ses origines modestes, et jeté un voile pudique sur sa *Rhodes Scholarship*, ainsi que sur ses études à la *Yale Law School*. Il est

exact, du reste, qu'il n'a jamais appartenu à l'élite de la côte Est. C'est la raison pour laquelle son démon de midi a tant affolé les néo-puritains : comme si Clinton, homme du peuple, révélait la corruption morale de l'Amérique profonde. Pris au piège des illusions de la démocratie, les idéologues conservateurs ont tout à coup cru voir dans ses turpitudes le signal de l'effondrement général des mœurs.

Au cœur de l'orage, Clinton a fait à peu près tout ce qu'on lui demandait, ne comprenant guère ce qui lui arrivait, s'accrochant vaille que vaille à son génie démagogique, répondant à des questions qu'on n'aurait jamais dû lui poser, et qu'il aurait assurément dû laisser sans réponses.

Mais l'opinion publique, qui s'est confusément sentie mise en cause, a réagi plus brutalement. En tous ceux qu'accuse leur mauvaise conscience, « *Slick Willie* » a ainsi trouvé d'indéfectibles alliés. Le plus grand nombre, cependant, n'a tout simplement pas compris la nature de l'enquête, et considéré que les républicains avaient, à Washington, perdu l'esprit. Ne partageant pas le sentiment de la représentativité du Président, les plus gros bataillons en sont restés à une conception plus traditionnelle de la vie privée. Une minorité s'est ralliée à William Clinton par solidarité de vice, tandis qu'une majorité décidait de le soutenir parce qu'elle ne se reconnaissait pas dans la sexualité débridée que lui prêtait l'angoisse néo-conservatrice.

On n'a pas suffisamment remarqué qu'en s'attardant sur l'intempérance de Clinton, les républicains perdaient de vue l'idée républicaine de la vertu, qui n'est ni aristotélicienne ni chrétienne. La vertu, au sens de Madison ou de Jefferson, qualifie moins l'homme que le citoyen ; essentiellement politique, elle est d'autant plus compatible avec la séparation du privé et du public qu'elle contribue à la fonder. La conception de la vertu qu'avait imposée l'aristocratie de la côte Est s'efface ainsi devant le moralisme des hommes du Sud – Newt Gingrich dans le genre *Redneck*, et Trent Lott dans le genre *Country Club*.

Après les révélations de Kenneth Starr, il n'y a rien d'étonnant à ce que les républicains aient voulu se débarrasser de leur Président. Mais il est singulier qu'ils aient souhaité en savoir autant. Pourquoi ces questions indiscrettes, qui ne pouvaient servir qu'à ridiculiser

la nation et à déshonorer la fonction ? Les conservateurs envisagèrent-ils jamais de procéder ainsi avec Kennedy, dont le démon de midi n'était pas moins notoire ?

La nation américaine s'occupe désormais de la vie la plus privée de sa figure la plus publique. Le procureur Starr a déclaré vouloir « la vérité » – toute la vérité. *De jure*, Clinton était coupable de parjure et d'entrave à la justice, mais *de facto* d'adultère. Le sexe, symbole par excellence de tout ce qu'il y a de personnel, s'est soudain étalé au grand jour, et les conservateurs en ont demandé tant et plus. Pire encore, on n'a pas seulement exigé de Clinton des excuses officielles, mais une confession, et la plus sincère des contritions. La rhétorique de l'État de droit cache une ambition qui n'est plus tant moralisatrice que pseudo-mystique.

Un néo-puritanisme issu des années 60

Ayant cédé au mythe démocratique, la droite religieuse a cru qu'en blâmant le Président, elle parviendrait à régénérer l'Amérique. En exigeant de lui un profond repentir, elle pensait obtenir du pays qu'il batte sa coulpe pour ses désordres sexuels supposés. Par la médiation magique de Clinton, les républicains espéraient une expiation nationale, après l'impardonnable péché des années 60 (car c'est de cela qu'il s'agit). En son temps, le Watergate n'avait-il pas servi à expier la guerre du Vietnam, l'autre grand péché de ces années-là ?

La confusion entre la représentativité du Président élu et sa sincérité est assez remarquable. Les adversaires de Clinton se sont crus le droit de tout savoir à son sujet, et cela parce qu'ils avaient le devoir de connaître l'état moral du pays – comme si le principe représentatif impliquait la transparence, et l'abolition de la sphère privée du Prince.

Le désir de « tout savoir » a pris, insensiblement, la forme d'une « politique de l'authenticité ». En reprenant à leur compte une technique d'inquisition sexuelle inventée par les démocrates, lors de l'affaire Anita Hill-Clarence Thomas, les républicains ont adopté, sous les apparences d'une surenchère à droite, les pratiques de la gauche. À la fin de l'année 1998, le principal péché de Clinton n'était plus son intempérance, mais son manque de sincérité.

La droite religieuse a contraint Clinton à d'humiliants aveux, mais sans s'apercevoir de la confusion qu'elle entretenait ainsi. Fallait-il comprendre ces « confessions » par référence à saint Augustin, ou par référence à Jean-Jacques ? On imagine sans peine la réponse de la *Christian Coalition*. Mais l'opinion publique ? *Seinfeld*, l'émission de télévision la plus populaire de ces dernières années, est bâtie sur un modèle rousseauïsant, où la séparation du privé et du public est ignorée, le statut de la honte douteux, et la crise de la famille évidente.

Les aveux de Clinton, loin de lui aliéner l'opinion, l'en ont singulièrement rapproché. Les républicains croyaient l'humilier sur un mode chrétien, et l'obliger à se retirer du siècle. Mais ses confessions ont été comprises sur le mode *Seinfeld*, et ont nourri le sentiment de sa proximité avec les électeurs, accroissant sa popularité et par conséquent les suspicions des néo-puritains. Une spirale s'est engagée, le spectre de la parfaite représentativité du Président appelant une confession toujours plus sincère, et la confession obtenue le rapprochant toujours plus d'une opinion publique rousseauïste. En voulant répandre une vision augustinienne du monde, les républicains n'ont réussi qu'à accréditer les thèses qu'ils combattaient. Ils ont ainsi assuré le succès idéologique démocrate, et scié la branche qui les portait. Le romantisme de l'authenticité a moins propagé la débauche qu'amollie les cerveaux.

Les mots de « droite » et de « gauche » ne conviennent guère à la scène politique américaine ; mais on se gardera de sous-estimer les différences ; l'une d'entre elles, la plus importante peut-être, se rapporte à la Constitution. Les républicains tendent à insister sur la distance entre le peuple américain et l'élite dirigeante, tandis que les démocrates inclinent à la démocratie participative. Les uns défendent l'ordre constitutionnel, les autres la démocratie directe.

L'affaire Lewinsky a inversé ces rôles traditionnels. C'est la gauche qui, tout à coup, défend l'État de droit, tandis que la droite en appelle au peuple, supposé indifférent aux formes légales, et juger en son âme et conscience de l'horreur que lui inspire un Président menteur et fornicateur. Lors de la campagne électorale de novembre 1998, les républicains n'ont mis en avant aucun pro-

gramme, et s'en sont tenus au seul scandale. Mal leur en a pris, d'ailleurs.

À mesure qu'elle apprenait à connaître Clinton, après son élection, l'élite de la côte Est apprenait à le détester. Clinton n'est pas le Gavroche talentueux qu'elle avait escompté, mais un menteur impénitent, un charmeur sans principes, incapable de respecter jusqu'à la loi du milieu. La classe dirigeante a d'abord tiré parti du « Monicagate » pour se venger de lui. Mais la querelle a pris un tour partisan lorsque la hantise de la libération des mœurs s'est substituée aux considérations politiques, et que les démocrates ont senti tourner le vent de l'opinion.

Parce qu'elle ne se reconnaît pas dans cet homme qui refuse de jouer selon les règles de Washington, la droite croit ce qu'elle craint et ce que lui-même prétend : *cet homme est l'Amérique*. Épouvantés par ce Président qui ne gouverne que par sondages, les néo-puritains se perdent dans le jeu des miroirs et en viennent à renoncer à la rassurante image de la démocratie indirecte, substituant une sociologie égalitariste à leur élitisme de principe.

On prendra garde à ne pas confondre trop rapidement cette étrange doctrine de la transparence avec le puritanisme protestant. Pour défendre la morale sexuelle traditionnelle, et assurer l'expiation du bouc émissaire, les républicains ont négligé leur habituel scepticisme. Si les démocrates ont adopté la politique économique de Reagan, les républicains semblent s'être ralliés à l'idéologie démocrate. William Jefferson Clinton a failli tomber sous les coups de son propre fouet, car le moralisme nouvelle manière n'est que la figure inversée de la démocratie absolue.

Les conséquences morales de la fin de la guerre froide

Les menées de Ross Perot, premier candidat sérieux d'un tiers parti depuis 1912, avaient déjà annoncé le trouble du système politique américain. La fin de la guerre froide explique sans doute partiellement l'affolement des boussoles, ni les républicains ni les démocrates ne sachant plus que vouloir. Les promesses électorales de Clinton, en matière de système de santé, se sont évaporées. Plus personne ne songe à comparer la misère américaine et la pauvreté soviétique. A-t-on besoin

d'un État-providence ? À droite, la confusion est encore plus marquée ; le succès trop éclatant du réaganisme, tant sur le plan économique qu'en politique étrangère, a privé les conservateurs de tout argument.

Dans un pays comme la France, où les nationalistes sont le plus souvent anti libéraux, la victoire du libéralisme, après 1989, a précipité la crise du corps politique. Après une brève période d'enthousiasme, qui n'a duré que jusqu'à la guerre du golfe, une morosité sans fond a saisi le pays aux entrailles. Mais aux États-Unis, où le nationalisme se confond idéologiquement avec le libéralisme, la crise n'est pas moins grave. Quelle mission s'assigner quand tous prétendent avoir reconnu la conception américaine de la liberté ? La droite, qui représente la Nation, s'interroge sur ses buts, en France comme aux États-Unis, bien que pour des raisons opposées – l'une pour avoir échoué, l'autre pour avoir réussi.

La victoire de 1989 a amorcé une crise d'identité de l'Amérique : où est l'ennemi ? À qui prêcher l'évangile des Lumières ? La guerre du Golfe n'a pas arrêté l'hémorragie, car le Terroriste Islamiste ne saurait remplacer l'Espion Communiste qu'à condition de recommencer les croisades. Les adversaires d'aujourd'hui ne sont plus des régimes, mais des individus : Slobodan, Saddam. Le temps des batailles sur le sens de l'histoire semble terminé – pour un temps, du moins.

L'idée déconcertante de guerres sans morts (américains) traduit la profondeur du malaise, surtout si l'on songe qu'hier encore, les stratèges du Pentagone imaginaient des scénarios de conflit nucléaire où plus de la moitié de la population s'envolait en fumée. Un patriote qui n'est pas prêt à mourir pour son pays est-il encore un patriote ? Le Parti républicain, que l'anticommunisme de Reagan avait ressuscité, a été le premier touché. C'est pour ne pas l'avoir vu à temps que Bush a perdu face à Clinton, en 1992, malgré le triomphe militaire.

Les médias comme CNN, CNBC, Fox News, ont conféré à l'affaire Lewinsky toute son ampleur, la gonflant démesurément. J'en veux pour preuve le contraste entre l'hystérie collective de septembre, lorsque rien ne se passait sur le plan constitutionnel, et l'indifférence au moment de la mise en accusation proprement dite, l'argument des avocats de Clinton (que

tout cela ennuyait le public) ayant fini par devenir vrai.

Le succès de CNN, qui s'est imposé à l'occasion de la guerre du golfe, après la guerre froide, traduit la mutation de l'information. L'affaire Lewinsky n'a peut-être servi qu'à décupler les profits des grands médias et à amuser le tout venant, qui s'ennuyait mortellement depuis la fin du procès O.J. Simpson. La formule CNN témoigne de la subordination de la politique à la vie privée (le divertissement) et à la vie économique (les revenus publicitaires). Sombre réalité pour les Irakiens, la guerre du Golfe a ressemblé, du côté occidental, à un jeu électronique pour le public, et à une formidable opération commerciale pour le complexe militaro-industriel. L'irresponsabilité médiatique de l'année 1998 correspond à l'artificialité de la perception de la guerre, en 1991.

En matière de mœurs, les États-Unis sont longtemps demeurés attachés au conservatisme de leurs pères fondateurs. La guerre froide a prolongé cet état de grâce, car il leur fallait se garder de l'ennemi soviétique, et la responsabilité de la lutte leur incombaît plus manifestement qu'à la France ou à la Grande-Bretagne. Le Kremlin désarmé, cependant, les McCarthy d'aujourd'hui n'ont plus de menace à brandir pour convaincre d'en rester au consensus passé.

Vers 1980, on parlait volontiers du déclin de l'Amérique, et ce discours a joué un rôle déterminant dans le sursaut idéologique de l'ère réaganienne. *A contrario*, la complaisance présente contribue à rendre moins facilement intelligible la distinction entre liberté et licence. Qu'il faille encadrer l'exercice des libertés se comprend lorsque l'ennemi est aux portes ou que la famine menace. Mais quand tout va bien ? La fin de la guerre froide confère inévitablement, à tout discours sur les limites un déplaisant parfum d'arbitraire.

En Europe, où l'opinion se nourrit des craintes du chômage et de l'espoir d'une véritable Union, on ne sent pas le flottement béat dont les Américains font aujourd'hui l'expérience, sur le terrain idéologique. La guerre froide terminée, l'économie florissante, on n'y ressent l'existence d'aucune véritable menace ; au-dehors comme au-dedans, le pays ne voit rien qui vienne le limiter. La fin du conflit avec l'URSS a consacré la fin de l'empire de la nécessité, et contribué à teinter

d'autoritarisme toute tentative de régulation de la vie morale.

Que cette régulation soit inévitable, qu'elle se fasse par la loi quand elle ne se fait pas par les mœurs, et qu'elle prenne plus spécifiquement la forme d'une loi paranoïde sur le harcèlement sexuel, c'est ce que personne, à gauche, ne veut admettre publiquement. La démocratie américaine n'étant plus contenue par le danger, la liberté s'y donne libre cours, et s'autorise à prendre de nouvelles formes, tantôt permissives (Internet), tantôt intolérantes (la rectitude politique). Face à la menace soviétique, les Américains savaient quelle liberté défendre. Mais maintenant ?

L'émancipation des passions

Kennedy fut le premier Président des États-Unis né au xx^e siècle; Clinton est le premier Président de la génération du *baby boom*. Partisan du *civil rights movement*, de la reconnaissance des droits des femmes et des homosexuels, il s'est fait élire sur un programme qui devait assurer le triomphe de l'éthique de l'authenticité, la substitution de la *Gay Pride* aux défilés du 1^{er} mai, et mener à son terme la révolution culturelle des années 60.

À l'image paternelle des Présidents traditionnels, Bill Clinton a substitué l'image du frère qui partage la douleur et s'interdit de juger. Les enfants des années 60, eux-mêmes révoltés contre leurs géniteurs, se sont retrouvés dans cette figure fraternelle, et ont fait alliance avec lui contre l'autorité morale dont se prévalaient les censeurs du Parti républicain. Clinton, qui n'a lui-même pas eu de père, a laissé ce rôle au juge Starr, hâti pour avoir bien voulu faire office de surmoi national – après le Pasteur Carter et le Père Reagan, voici *Brother Clinton* !

À défaut de l'image paternelle, les néo-puritains ont cru pouvoir obtenir celle du repenti, mais n'ont eu que Jean-Jacques. Ils ont cru l'Amérique corrompue par les années 60, mais pas si corrompue qu'un discours musclé ne puisse la remettre sur le droit chemin. Leur erreur a été de ne pas s'en tenir à une interprétation bien définie : soit la maladie est imaginaire, et leurs leçons sont inutiles, soit le mal a l'ampleur qu'ils lui prêtent, et leurs mises en garde ne suffiront pas. Il leur faudrait réformer le droit de la famille, mais ils n'y sont assurément pas disposés.

La libération des mœurs a remplacé le communisme dans l'imaginaire républicain, et le néo-puritanisme l'anticommunisme. Dans les deux cas, c'est la sphère privée qui est menacée : au spectre du communisme de la propriété s'est substituée la hantise de l'abolition de la famille et d'un « communisme sexuel ». Les plaisanteries de Socrate sur la mise en commun des femmes et des enfants sont redevenues matière à réflexion. Mais autant le statut de la propriété relève clairement du politique, autant le statut de la vie sexuelle, en régime libéral, demeure passablement ambigu. La critique du communisme nouvelle manière implique une défiance à l'égard du libéralisme classique dont le Parti républicain n'a pas encore pris toute la mesure.

L'affaire Lewinsky traduit le désarroi des Américains face à l'avortement, aux divorces et aux enfants naturels. Le Parti républicain, qui défendait hier la liberté contre la tyrannie soviétique, se sent aujourd'hui tenu de rappeler la liberté à ses limites, mais le langage lui fait défaut. Faute de catégories de pensée adéquates, les moralistes piochent au hasard dans le discours de l'époque, et empruntent à leurs adversaires une malheureuse politique de l'authenticité. Cette erreur de jugement a épargné à Clinton une démission pourtant bien naturelle.

La belle rhétorique républicaine témoigne de beaucoup de maladresse. Mais il faut lui rendre justice : il est exact que la fin de la guerre froide a contribué à émanciper les passions acquisitives et sexuelles. Durant les années 70 et 80, les républicains et les démocrates se répartissaient la tâche, les uns travaillant à la libération des mœurs (la passion sexuelle), et les autres aux progrès du marché (la passion acquisitive). Un équilibre idéologique et humain s'était ainsi instauré. Avec la fin de la guerre froide, la gauche a repris à son compte l'économie de marché, de manière à s'assurer l'avantage dialectique, et contraint ses adversaires politiques à passer pour les ennemis de l'amour libre et donc de la liberté tout court.

L'aile économique du Parti républicain se tait, parce qu'elle comprend la faiblesse de sa position face à ceux qui vont « dans le sens de l'histoire ». L'aile moraliste s'affole, parce qu'elle sent qu'en conjuguant l'émancipation des deux passions, les Etats-Unis ont

ÉMILE PERREAU-SAUSSINE

franchi une nouvelle étape. Si les conservateurs prennent le risque de moraliser leur propre discours, c'est afin d'exorciser, par une confusion symbolique, une confusion effective du privé et du public. Les néo-puritains n'ont joué sur l'image de leur Président que pour toucher l'imaginaire des Américains; ils n'ont humilié Clinton que pour canaliser les désirs de leurs compatriotes. Car l'addition des deux passions érotise l'économique et commercialise le sexe.

La victoire de Clinton a caché le triomphe de Reagan : sa politique étrangère avait réussi, sa politique économique s'installait. En juin, prenant ses distances à l'égard du Président, et soulignant qu'il venait de devenir grand-père, Al Gore a ouvert sa campagne électorale sur le thème de la famille. Plus que les résultats, ce sont les débats à venir qui désigneront le vainqueur.

ÉMILE PERREAU-SAUSSINE

POUR BIEN CONDUIRE LA GUERRE...

La première condition pour bien conduire la guerre est d'être jeune; je n'aurais osé le dire si le plus grand capitaine des temps modernes ne l'avait pas dit.

Alexis de TOCQUEVILLE, *Démocratie en Amérique*, II, 3, 24.

Brève histoire des castrats

KAROL BEFFA

LA castration ne date pas du début du XVII^e siècle, même si le royaume de Naples et les États de l'Église ont laissé alors la pratique se répandre, sans chercher à la freiner. Vieille de plus de deux millénaires, la castration s'est pratiquée en des circonstances et sous des prétextes très variables. Qu'elle concerne les eunuques (comme en Orient) ou les esclaves (comme à Rome ou à Athènes) pour s'assurer leur docilité, qu'elle soit le châtiment réservé au vaincu pour empêcher sa reproduction ou encore l'opération dont usaient les Chinois pour satisfaire, dit-on, leur attirance pour les jeunes garçons à l'aspect efféminé, la castration est mentionnée dans de nombreux écrits de l'Antiquité et même dans la Bible – en général pour être condamnée. L'étymologie semble en être le mot sanscrit *sastram*, qui signifie « couteau », et il est vrai que l'émasculation n'était pas étrangère à la civilisation indienne.

Il faut néanmoins bien distinguer les eunuques des castrats proprement dits, même s'il est possible que l'on ait parfois eu recours à des eunuques-chanteurs lors de cérémonies religieuses, notamment dans l'Empire chrétien d'Orient, à Constantinople. L'Espagne de l'époque mozarabe, qui voit cohabiter catholiques et musulmans (parmi lesquels quelques eunuques que l'on fait chanter), marque une autre étape dans l'histoire des castrats. Les femmes étant dans l'interdiction de chanter en public dans un lieu de culte, l'Église ne dispose pour chanter que d'enfants ou de falsettistes (les contre-ténors actuels) qui n'ont souvent ni la puissance ni la technique des adultes. Après la bulle de Sixte V de 1589, le choeur papal peut désormais s'enorgueillir de castrats, officiellement répertoriés dans les registres dix ans plus tard.

Se réfugiant derrière la phrase de saint Paul – « les femmes se taisent à l'église » –, les théologiens expliquent alors sans trop de peine que l'on doit accorder plus de prix à la voix qu'à la virilité, à la gorge qu'aux testicules... L'effet est immédiat : suivant l'exemple du Vatican, toutes les cathédrales, toutes les maîtrises de la Péninsule se dotent en quelques années de castrats – sopranos ou contraltos. Dans les églises, grâce à leur voix qui semble défier les lois terrestres, les castrats, anges musiciens ou monstres sacrés du chant, deviennent la médiation vivante entre Dieu et les hommes. Bientôt, d'ailleurs, ils passent des cathédrales à des scènes plus profanes. L'opéra les accueille : c'est pour voix de castrats que sont écrits les premiers rôles des opéras de Monteverdi ou Cavalli à Venise, Rossi ou Stradella à Rome.

Le rôle de Naples est alors prépondérant : le royaume est, avec les États pontificaux, un véritable réservoir de castrats. Plusieurs facteurs l'expliquent. Des facteurs économiques d'abord : la misère de l'Italie méridionale est telle que les familles paysannes les plus pauvres sont soulagées de dédier l'un de leurs fils à la carrière de chanteur. L'Église prendra en charge le coût de l'éducation musicale. Des facteurs musicaux également, car à Naples se trouvent les quatre conservatoires les plus renommés, ceux dont la célébrité se maintiendra jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Dans ces établissements où règne une discipline de fer, l'enseignement, d'excellente qualité, est dispensé par les meilleurs maestros de l'école napolitaine. Pendant dix ans en moyenne, répartis en deux classes – sopranistes (coloratures) et altistes (mezzos ou altos) –, les jeunes recrues y apprennent trilles, roulades, sauts d'octaves et autres acrobaties vocales qui fas-

cineront les seigneurs italiens, avant d'émerveiller l'Europe tout entière. La reine Christine de Suède, mécène le plus entiché de castrats de l'époque, attire Ferri à sa cour, Mazarin fait d'Ato Melani son espion favori et Farinelli jouira de toutes les faveurs du royaume d'Espagne.

Au milieu d'une Europe qui s'arrache les nouveaux dieux de l'opéra à prix d'or – les rétributions des castrats sont sans commune mesure avec les salaires de l'époque –, la France fait figure d'exception. Il y a à cela plusieurs explications. Les Français craignent la concurrence de l'opéra italien et, avec la bénédiction de Louis XIV, Lully – bien qu'italien d'origine – cherche à développer un répertoire à la française pour barrer la route à l'*opera seria*. Peut-être l'esprit spécifiquement cartésien des Français les rend-il moins enclins à se laisser duper par l'artifice transalpin. D'ailleurs, dans ce pays, il est de bon ton de se moquer des « chapons », des « façonnés », des « incommodés » ou des « estropiés ». Et les femmes résistent à l'amourette d'une nuit avec un castrat, mode qui fait fureur chez les consœurs d'Europe.

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les castrats règnent donc sans partage sur le devant des scènes lyriques. Mais leur rôle décline par la suite sous l'effet des bouleversements qui affectent l'opéra. D'une part, on s'aperçoit que les femmes sont capables de prouesses vocales leur permettant d'égaler, voire surpasser les plus célèbres castrats. Confrontés à ce foisonnement de voix féminines suraiguës, les compositeurs réagissent naturellement en écrivant explicitement pour femmes des parties d'une extrême difficulté, restreignant *de facto* l'emploi de sopranistes : l'air de la Reine de la Nuit dans *La Flûte enchantée* en est sans doute le meilleur exemple, mais Mozart confie également d'autres rôles virtuoses à des ténors légers. D'autre part, l'opéra lui-même est en pleine transformation. Avec la représentation parisienne de son *Iphigénie en Aulide*, en 1794, Gluck s'attaque aux fondements mêmes de l'*opera seria*. La tendance est à l'écriture d'une musique conforme à la vérité dramatique : délaissant un art qui fait la part belle aux ornements et aux vocalises, les compositeurs privilégient l'expression et le sens de la déclamation. Autre étape dans l'exclusion des castrats au profit des cantatrices : l'apparition presque simultanée en France de l'opéra-comique et en Italie de l'*opera*

buffa, qui s'inspirent volontiers de sujets populaires et font alterner scènes parlées et chantées. L'année 1798 confirme cette orientation : le pape autorise désormais les femmes à se produire sur les scènes de théâtre de ses États.

Dans le climat social et moral qui fit suite à l'Europe des Lumières, les castrats furent montrés du doigt, considérés comme de dangereux indésirables troubant l'ordre public et les bonnes moeurs. Les philosophes et les encyclopédistes s'indignent de la barbarie de l'émasculation, qui s'accorde si mal avec leur conception d'une société éclairée. Dans cette campagne, les raisons d'ordre démographique se mêlent aux idéaux qui seront ceux de la Révolution française et que propagera ensuite Bonaparte. La Déclaration des droits de l'homme ne pouvait tolérer une telle atteinte à l'intégrité de la personne humaine.

Pour les castrats sont désormais révolus l'univers lyrique auquel ils appartenaient et les mentalités qui s'accompagnaient de leur existence. Mais le combat moral n'est pas gagné pour autant : il s'en faudra de beaucoup pour que la pratique de la castration et l'utilisation de chanteurs mutilés dans les églises et les cathédrales disparaissent avec les castrats d'opéra. Dans les États pontificaux, peu désireux de couper court à la carrière de leurs chantres, nombreux furent les enfants opérés tout au long du XIX^e siècle pour être incorporés à la chapelle Sixtine et aux autres maîtrises. Le recrutement nécessaire de l'Église associait en un cercle vicieux les familles toujours avides d'assurer la fortune de leur progéniture. De fait, toute l'Europe littéraire et musicale (de Mendelssohn à Bizet, en passant par Liszt et Marie d'Agoult) effectue le pèlerinage à Rome pour écouter ces voix aussi enchanteresses qu'anachroniques. Ce n'est qu'en 1870, avec la fin de la souveraineté temporelle de l'Église, que la castration est mise hors la loi par le nouveau régime. Et il faut attendre le début de notre siècle pour que, dans la querelle qui oppose le maestro Perotti, partisan de l'exclusion définitive des sopranistes de la chapelle Sixtine, au castrat Mustafa, qui prétend que le recours systématique aux enfants et aux falsettistes ne serait qu'un piètre substitut, Léon XIII tranche en faveur du premier. L'histoire de ces hommes, mi-êtres divins, mi-bêtes curieuses, aura duré plus de trois siècles.

KAROL BEFFA

Revue de presse

Comme chacun sait, en été, l'actualité et les commentaires qu'elle appelle sont peu fournis puisque les salles de rédaction se vident, que les lecteurs s'assoupissent et que les recettes publicitaires diminuent. Nous ne pouvons que saluer l'admirable cahier du Point (13 août) sur la Gaule romaine, modèle d'érudition et de vulgarisation. Nous n'avons retenu pour cette revue de presse que quelques éléments qui concernent un problème français : comment améliorer le fonctionnement de la police et des institutions judiciaires.

Commençons par une longue et étonnante citation tirée du livre de Gilles Ménage, L'Œil du pouvoir. Les affaires de l'État (Fayard, 1999). Dans cet ouvrage, l'ancien collaborateur de François Mitterrand, mis en examen dans une affaire d'écoutes illégales, se justifie et défend son maître en narrant avec force détails la façon dont se traitaient à l'Élysée les affaires de police et certaines affaires de justice.

Retenons ici ce qui concerne le « chantage » – il n'y a pas d'autre expression – que tentait d'exercer Jean-Hedern Hallier sur François Mitterrand.

Le talent dont était parfois pourvu cet écrivain, aujourd'hui disparu, n'excuse pas les procédés sordides et clownesques dont il fit usage tout au long de cet épisode. Il menaçait de dévoiler l'existence de la fille adultérine que le Président de la République dissimula à l'opinion publique tant qu'il dut affronter les suffrages populaires.

Ce qui est intéressant dans le texte de Gilles Ménage concerne l'utilisation des pouvoirs publics et des connivences privées pour empêcher la publication des opinions de Jean-Hedern Hallier. On discutera du bien-fondé de ces interventions. Ce qui est sûr, c'est qu'elles caractérisent les pouvoirs de l'État en France. Sur un point, nous démentirons formellement le préfet Gilles Ménage, c'est lorsqu'il écrit : « dans aucune autre démocratie occidentale confrontée à une situation semblable, on aurait agi différemment ». Non. Il aurait été impossible d'agir ainsi aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Suisse ou en République fédérale d'Allemagne.

De même, on constatera à partir du billet de Jean-François Revel sur les banlieues ou de l'interview de Hubert Haenel sur la violation du secret de l'instruction par les hiérarchies administratives de la police ou par la hiérarchie militaire de la gendarmerie que ce sont des traits propres à notre pays. D'un côté, des subventions distribuées sans discernement dissimulent l'absence d'une politique des banlieues, de l'autre, on proclame le contrôle du seul pouvoir judiciaire sur la police et on fait en sorte que les ministres de l'Intérieur ou de la Défense puissent accélérer ou freiner une enquête.

Plus profondément, comme l'indique Xavier Raufer, les problèmes de justice, de police et de sécurité ne font pas chez nous l'objet d'un vrai débat. Aux États-Unis, on est abreuvé de statistiques et d'études sur les caractères de la criminalité. À Paris, on dis-

simule la nationalité des délinquants. À Londres, comme à New York, les pouvoirs de la police et des magistrats sont clairement délimités et régulièrement exercés. En France, nous sommes constamment condamnés pour nos pratiques par la Cour de Strasbourg. Xavier Rauffer s'indigne que l'opposition soit incapable d'argumenter sur ces questions. Le silence de celle-ci vient, en effet, de son impuissance intellectuelle à décrire la réalité, à comparer la situation française avec celle des autres pays, à s'affranchir du discours « politiquement correct » que lui inflige les tartuffes humanitaires. Le fait est que l'opposition remplit mal son rôle critique, parce qu'elle a mal rempli, sur ce sujet, son rôle au gouvernement.

SERGE LANÇON

La liberté de la presse sous la V^e République

GILLES MÉNAGE

L'ATMOSPHÈRE n'était pas à l'apaisement, de part et d'autre. En effet, Jean-Edern Hallier n'avait aucunement renoncé à son entreprise (1).

Faute d'avoir pu trouver un éditeur, il avait décidé de relancer la publication de l'hebdomadaire *L'Idiot international*. Le but était de se servir de ce support pour publier son livre sous forme de feuilleton.

Le « numéro zéro » publié à titre d'essai le 24 juillet connut un relatif succès. Mais le vrai lancement était prévu pour septembre. Dès lors se mit en place une véritable machine de guerre dont le but était d'empêcher cette publication. Jean-Claude Colliard était à l'Élysée en charge de la presse écrite. Il intervint auprès des organismes de presse, notamment des NMPP, pour empêcher que l'écrivain puisse disposer des recettes du « numéro zéro » avant que la saisie-arrêt lancée par le ministère du Budget pour non-paiement d'impôts bloque cet argent. Les fournisseurs de papier de presse, les responsables de la photocomposition, les imprimeurs furent démarchés par plusieurs fidèles de François Mitterrand : André Rousselet, Roland Dumas, etc.

Le « numéro zéro » avait été tiré par l'Imprimerie de La Noue, appartenant au groupe de presse de *L'Humanité*. Pierre Joxe obtint que le contrat du numéro suivant ne soit pas honoré. André Rousselet sollicita Daniel Filipacchi pour que l'un de ses techniciens, spécialiste de la photocomposition, qui avait initialement accepté de travailler pour *L'Idiot international*, cesse sa collaboration. FR3 et TFI, qui avaient annoncé de façon intempestive et assez complaisante la reparation de *L'Idiot international*, furent séchement rappelés à l'ordre à l'instigation de Jean-Claude Colliard. [...]

De son côté, Jean-Edern Hallier [...] reçut aussi de façon surprenante le concours actif et financier de Jean-Baptiste Doumeng, séduit par le personnage au cours d'un été tropézien. Ce dernier, pourtant, à l'époque, avait ses entrées régulières chez Jacques Attali et était tenu en grande estime par le Président qui faisait cas de ses analyses planétaires et de sa connaissance approfondie des arcanes soviétiques. Mis en garde contre les visées de Jean-Edern Hallier, l'homme d'affaires lui conserva son soutien amical, sans toutefois lui fournir les moyens financiers de faire repaître son journal.

(1) N.d.l.r. : Ces lignes sont extraites de l'ouvrage du préfet Gilles Ménage, *L'Œil du pouvoir. Les affaires de l'Etat*, Fayard, 1999, p. 290-297.

À peu près tous les services de police suivaient ces rebondissements qui retardaient chaque fois la publication de *L'Idiot international*. [...]

L'objectif de l'écrivain était toujours de diffuser par ce biais son ouvrage non publié, *L'Honneur perdu de François Mitterrand*. Accessoirement, il voulait damer le pion au *Canard enchaîné* (« journal gouvernemental ») en sortant des « scoops » destinés à être repris par la grande presse. [...]

Les obstacles en tous genres se multipliaient pour empêcher cette parution. La DST convoqua le directeur désigné du journal, un dénommé X... qui avait accepté de fournir les fonds nécessaires à son lancement. Au même moment, la direction des Douanes s'intéressa aux activités de ce dernier. Le papier promis ne fut pas livré, cependant que les sommes disponibles aux NMPP étaient toujours bloquées après réception de l'avis de saisie à tiers-détenteur notifié par le Trésor public en raison des arriérés d'impôts de Jean-Edern Hallier. [...]

Finalement, le numéro un parut le 17 octobre, mais à un très petit nombre d'exemplaires, les sociétés chargées de l'imprimer ayant au dernier moment décidé de détruire une grande partie de ceux déjà sortis des presses. [...]

En ce domaine, Christian Prouteau agissait conformément aux instructions qu'il avait reçues et rendait compte soit au Président, soit à Jean-Claude Colliard, soit à moi-même, en fonction des dispositions à prendre.

Les nombreuses « écoutes » pratiquées avec le plein accord du cabinet du Premier ministre permettaient à la « cellule » d'obtenir les renseignements de base, en foi de quoi les interventions nécessaires pour s'opposer à la parution de *L'Idiot* étaient transmises au gré des responsabilités de chacun. Jean-Claude Colliard s'occupait de la presse écrite et audiovisuelle. Pour ma part, j'informais le ministère de l'Intérieur (cabinet, direction générale de la Police et préfecture de police) des renseignements obtenus et des démarches à accomplir; il en allait de même avec le ministère du Budget pour tout ce qui avait trait aux démêlés fiscaux de l'écrivain. [...]

La section « presse » des Renseignements généraux de la préfecture de police envoyait régulièrement des notes sur le sujet qui permettaient d'évaluer l'état d'avancement du projet; on y trouvait réunis les résultats des

enquêtes parallèles menées pour déterminer les raisons sociales, les noms ainsi que les coordonnées des sociétés ou des collaborateurs concernés.

Une nouvelle tentative pour relancer *L'Idiot international* eut lieu au début de l'année 1986. Elle échoua, faute d'investisseurs et en raison des difficultés financières nées du prélèvement des sommes nécessaires au paiement de la dette fiscale, opéré sur les recettes tirées de la vente des premiers numéros en juillet et octobre 1984. Il est vrai que ceux qui encourageaient Jean-Edern Hallier à poursuivre paraissaient moins prodigues en moyens financiers qu'en paroles et promesses successives.

La question de fond que pose ce récit n'est pas, comme on l'a souvent dit par commodité, ou, pour certains, par souci de se défausser sur les « turpitudes élyséennes » : était-il légitime que la « cellule de l'Élysée » (qualifiée au passage de « police parallèle ») se mobilise pour empêcher la publication des œuvres de Jean-Edern Hallier ? La vraie question est : était-il légitime que l'État utilise l'ensemble des moyens à sa disposition pour parvenir à la fin qui lui était assignée, à savoir la protection de la vie privée du Président de la République ?

Je conçois fort bien qu'on en débatte, car la réponse n'est pas aussi simple qu'il y paraît, surtout si l'on se replace dans le contexte de l'époque et si l'on a soin de faire remarquer que les « censeurs » d'hier sont parfois aussi ceux d'aujourd'hui, du moins pour ce qui concerne les condamnations qu'ils édictent, limitées à la « cellule », évidemment.

La première remarque est assez simple à formuler et mérite d'être soulignée. Tout au long de ce parcours, François Mitterrand a été protégé par la connivence de la grande presse – y compris des journalistes d'investigation. Ceux qui, par ailleurs, ne l'ont pas ménagé se sont tacitement accordés pour ne pas exploiter l'information qui circulait dans toutes les rédactions, alors que les interventions à répétition de Jean-Edern Hallier étaient suffisamment fréquentes et tapageuses pour être entendues. Là fut la véritable raison de l'efficacité de la protection dont François Mitterrand bénéficia pendant nombre d'années.

En second lieu, l'écrivain, déjà isolé par rapport à ses confrères, s'était assez largement discrédité à cette époque par un comportement qui avait moins pour but de par-

ticiper à l'épanouissement de la liberté d'informer que d'arriver à ses fins au moyen de chantages sordides et successifs, assortis d'une mégalomanie absolument incroyable.

Enfin, l'opprobre résultait surtout de ce que la révélation de la vie privée du Président était accompagnée d'un texte décrivant les prétendues obsessions de François Mitterrand, son « goût pour les femmes portant cols Claudine », Jean-Edern Hallier finissant « par se mettre lui-même en scène dans des orgies en compagnie du Président ». Le texte du manuscrit de Jean-Edern Hallier dans sa version initiale est d'ailleurs tellement salace qu'il est impossible d'en reproduire un extrait pour en donner une idée.

Dès lors, ce qui était en cause, c'était aussi la dignité d'un homme, la protection de sa famille et de ses proches. Le fait de s'en prendre à un homme public n'autorisait en rien ce déballage et cette boue dont se gaussaient avec tant de délectation et d'appétit le petit groupe d'intellectuels de gauche et la presse d'extrême droite qui, loin de ramener à raison le polémiste, ne cessaient de vanter son génie pour l'inciter à poursuivre.

N'eût été cet aspect des choses, il est vraisemblable qu'une maison d'édition aurait passé

outre aux mises en garde dont la plupart firent à l'époque l'objet et auxquelles elles se rangèrent principalement pour la raison que je viens d'évoquer.

Devait-on utiliser les voies de droit qui réprimait l'offense au chef de l'État ou l'atteinte à la vie privée ? Qui ne voit le caractère inadéquat d'une telle procédure alors que l'irréparable aurait été accompli avant même que la Justice ait pu trancher ?

C'est dans la phase de l'« avant-dire droit » que se situe le débat sur la légitimité des mesures prises au nom de la sécurité du Président et de ses proches. À aucun moment, le comportement général de Jean-Edern Hallier ne m'a donné à penser que ce qui était entrepris pour en protéger le chef de l'État était illégitime, l'ensemble des mesures prises ayant été de surcroît mises en œuvre en usant des prérogatives et des services officiels de l'État, qu'il se soit agi des écoutes téléphoniques ou du concours des Renseignements généraux, de l'administration fiscale ou de la direction des Douanes.

Je ne pense pas, du reste, que dans aucune autre démocratie occidentale confrontée à une situation semblable on aurait agi différemment. [...]

Franc-parler : subventions et sécurité dans les banlieues

JEAN-FRANÇOIS REVEL

Le problème appelé en France « des banlieues » semble résister à tous les efforts faits depuis maintenant dix ans pour le résoudre (2).

Eh bien, c'est que les efforts en question portent sur les symptômes plus que sur les causes, par obsession de ce que l'on appelle la prévention, trop souvent synonyme d'inaction, on passe de la pommade là où il faudrait administrer des antibiotiques. Fournir des distractions, subventionner des associations, remodeler le paysage urbain, accorder

dans les zones dites franches de juteuses exemptions fiscales, toute cette manne n'est pas perdue pour tout le monde, mais elle ne sert pas à grand-chose pour tirer les jeunes de l'illettrisme, de la violence, de la drogue et du chômage. Dans *Le Point* de cette semaine, qui paraît aujourd'hui, on trouve une enquête édifiante et fortement documentée qui montre que la jungle des quartiers dits « défavorisés » peut se transformer en pactole pour certains malins. Le seul Fonds d'action sociale y déverse plus d'un milliard par an de subventions à des associations parfois fantomatiques, les bureaux d'études

(2) N.d.l.r. : RTL, le 4 juin 1999.

palpent des millions pour des opérations dites de réhabilitation qui restent souvent dans des cartons, les zones franches créées en 1996 allègent les impôts pour les entreprises qui s'y délocalisent mais n'y créent pas pour autant beaucoup d'emplois.

Est-ce que là encore on peut parler de détournement de fonds ou d'abus de biens publics ?

Il faudrait à ce moment-là faire le procès de la nature humaine, fort habile à saisir les occasions offertes par le laxisme redistributeur des gouvernements et des collectivités territoriales les coupables sont plutôt un diagnostic dégoulinant de bons sentiments mais pauvre d'idées, une sociologie qui n'est souvent que verbiage, et une certaine peur de l'action.

En tout cas, l'enquête du *Point* est claire : la dérive des banlieues provient non pas d'un manque de crédits, mais de leur mauvaise utilisation. L'arrosage nous donne bonne conscience et nous dispense d'efficacité. Par exemple, un joyeux fumiste organise des animations culturelles, appellation non contrôlée s'il en fut, et enregistre comme membre de sa soi-disant association tout quidam qui vient y passer ne fût-ce que cinq minutes ; après quelques mois, il se targue d'avoir 5 000 adhérents et les autorités épataées se disent : mais quel génie, mais quel spécialiste du dialogue, il faut le subventionner !

Deux ministres belges démissionnent parce qu'on a donné à des volailles des aliments douteux, aucun ministre français ne démissionne parce que la politique de la ville est inexistante chez nous.

Hiérarchies et secret de l'instruction

HUBERT HAENEL

La question qui se pose est fondamentale : le ministre de l'Intérieur et son cabinet ont-ils accès aux procès-verbaux d'enquête judiciaire diligentée sur ordre d'un procureur ou sur commission rogatoire d'un juge d'instruction ? Si oui, sur quelle base législative ou réglementaire ? J'aimerais savoir quel texte autorise ce ministère à gérer une enquête ou une instruction judiciaire, à en dévoiler et à en commenter les résultats⁽³⁾.

Quelle preuve avez-vous que cela a été le cas ?

Récemment, un ancien ministre de l'Intérieur, Philippe Marchand, a révélé l'existence de telles pratiques. Tous les anciens ministres de la Justice que nous avons auditionnés sous serment dans le cadre de la commission de contrôle sur le fonctionnement de la justice ont déclaré qu'ils apprenaient par un coup de fil de leur collègue de l'Intérieur les résultats

d'une enquête de police judiciaire ou d'une commission rogatoire.

Le Premier ministre, Lionel Jospin, dit et redit, que la justice est devenue indépendante, que le garde des Sceaux s'interdit d'intervenir dans les affaires. Mais c'est l'Intérieur qui prend le relais. On pourrait imaginer que le ministre de l'Intérieur dispose d'un droit de regard mais que ce soit lisible et contrôlé. Ce qui est loin d'être le cas.

En tant qu'ancien secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, vous estimez que ce rôle revient, malgré tout, au ministre de la Justice ?

Il me semble légitime que le ministre de la Justice ait un droit de regard sur les investigations menées par les mandataires de justice que sont les OPJ. Si on ne veut pas du rattachement des OPJ au ministère de la Justice, il faut créer une inspection générale de la police judiciaire placée sous l'autorité de ce ministère.

(3) Propos recueillis par Yolande Baldeweck, *Le Figaro*, 15 juin 1999.

Sécurité : catalepsie de l'opposition

XAVIER RAUFER

On disait l'opposition à court d'idées ? Elle vient d'inventer le suicide (réussi) avec récidive. Mieux que la quadrature du cercle, plus fort que le mouvement perpétuel. Ce suicide électoral tient à une aberrante et absolue désertion du terrain sécuritaire (4).

Aberrante. Depuis vingt ans, mille sondages montrent que les Français ont deux soucis majeurs, le chômage et l'insécurité. Or, dans ce dernier domaine, les choses ne font qu'empirer. Depuis 1990, trois fois plus de ces quartiers hors contrôle où l'héroïne se vend librement et où les policiers sont attaqués sitôt arrivés. Hécatombe au sud de la France, 218 meurtres (début juillet 1999) dans les guerres de gangs depuis 1993 : autant qu'en Sicile, bien plus qu'à Chicago.

Absolue – et persévérente. Fin 1992, *Le Figaro Magazine* publie les *Sept Projets pour changer la France* de l'UDF et du RPR. Y figurent cinquante mesures pointues sur l'emploi, l'éducation, l'économie – *pas une* sur la sécurité. Pour les législatives de 1997, *pas un mot* sur la sécurité intérieure dans la Plate-

forme d'union RPR-UDF. Aux européennes de 1999, *rien*, alors qu'en quinze ans de rodages et de promesses creuses l'Union européenne n'a pondu qu'un embryon « sécuritaire », un peu pathétique.

Pourquoi ce refoulement de la sécurité ? Serait-ce déjà cette indifférence qui prend les agonisants ? Pas sûr. Cela tient plutôt à l'emprise sur les chefs de l'opposition de gourous arrogants et d'égéries ignares. Dépourvus de conviction politique, prosternés devant les bienséances du temps, pétrifiés par une ligne négative dans un quotidien, ces parasites « communiquent » – édulcorent, affadissent, liment toute aspérité. Partant, l'opposition aligne simulacres médiatiques et promesses électorales, sitôt oubliées que proférées (« ordre républicain », etc.).

On rougit d'avoir à rappeler qu'à l'inverse une politique sécuritaire c'est une forme (convictions politiques), un fond (philosophie pénale), nourris du pragmatisme d'élus et d'experts. Une telle politique n'est ni virtuelle ni épisodique, mais permanente. Elle s'enrichit de publications et de séminaires. Elle rayonne par l'information et la formation. Si l'opposition ne conçoit et n'applique pas une telle politique de sécurité, le pire est à craindre.

(4) *Le Figaro*, 20 juillet 1999.

Critique des idées et des livres

Francepark

MARIN DE VIRY

Philippe MURAY : *Après l'histoire*. (Les Belles-Lettres, 1999, 279 pages.)

Si, confrontés au spectacle d'une réunion de fonctionnaires culturels sous une tente Potel et Chabot, notre intérêt pour l'avenir de la France s'alarme sans que nous puissions décrire nos raisons, si l'intuition nous habite parfois qu'un principe bidon mais puissant inspire dans l'ombre un complot contre ce qui reste à sauver de l'humanisme, l'ouvrage de Philippe Muray nous proposera des explications, rarement des consolations, assoupira peut-être nos inquiétudes dans le plaisir polémique si la futilité l'emporte, et ranimera en nous l'héritage de Bouillon s'il nous reste quelques dispositions combatives.

Nous nous permettrons, chemin faisant, une question aux hommes de droite, posée par ce livre superbe qui peut être lu d'abord comme une adresse en creux : si les esprits antimodernes sont généralement doués pour la posture du Vercingétorix de Goscinny, jetant son bouclier de vaincu sur les pieds de César pour faire rire les gamins, ce comique de dominé – généralement involontaire par un surcroît de disgrâce – est-il la seule carrière ouverte aux conservateurs ? En d'autres termes, si nous laissons nos arrière-petits-enfants dire de nous – hommes de droite – que nous noircissons des pelures d'oignon avec des mots d'esprit dans le meilleur des cas, ou que nous

débitions des numéros d'animateurs de parcs à thème dans le pire, laissant pendant ce temps le plus mauvais du monde moderne s'appréter à pourrir leurs âmes, n'aurions-nous pas mal soutenu l'honneur d'être leurs aïeuls ?

La plus virulente des indignations de Philippe Muray vient de ce que le monde moderne récuse l'esprit critique, inaugurant l'ère de l'« interdit de l'Alceste », selon sa belle formule, c'est-à-dire le règne d'une cuistrerie assez folle pour récuser toutes les récusations, au motif que le « moderne » est fondé en principe sur l'amélioration des choses, la vertu émancipatrice, l'ouverture au nouveau, la foire aux promotions. Refusant la soumission générale à cet argument d'autorité progressiste qui ringardise la contestation et tue le risque de la liberté intellectuelle, Philippe Muray pleure la disparition de l'homme accompli, intellectuellement indépendant, courant ses propres risques. Si nous nous reportons à nos souvenirs « d'avant », la fabrication d'un tel homme était à peu près la suivante : l'éducation favorisait alors l'idée que nous ne sommes pas parfaits ; cette intuition conduisait à nous faire mesurer notre ambivalence et, de là, inaugurerait le travail de la réflexion et de l'observation pour nous faire grandir avec, et malgré, cette ambivalence, au profit de l'économie du salut pour les chrétiens, ou de la perfection du genre humain pour les autres. Dès lors que nous avions acquis pour nous-mêmes cette petite discipline

de la mise en abyme intérieur, nous étions admis par les bons auteurs et les autorités naturelles à pratiquer l'esprit critique sur le reste du monde, avec la prudence qui convient à ceux qui ont déjà expérimenté les pièges de l'introspection.

Un élevage de lapins festifs

Cette orientation de la vie intellectuelle procédait étroitement de ce que l'on appelait l'humanisme, avant que ce mot ne se réduise au projet d'un minimum de souffrance et de différence possible, par un retourment où le « connais-toi toi-même » de l'humanisme initial termine en un « éclates-toi comme tout le monde », le verbe « éclater » étant à la fois à prendre au sens figuré – faire la fête – et au sens psychologique – sortons de nous-mêmes. Ce qui donne au livre de Philippe Muray toute sa force, c'est l'hypothèse explicite selon laquelle la subversion de l'humanisme dans un projet de distraction a déjà eu lieu, que la lutte à mort contre la vie intérieure est finie, et que la transformation des hommes en fiers lapins mécaniques festifs (« la réanimalement de l'espèce ») est terminée. Aussi se situe-t-il dans « l'après » : monde où les hommes négligent de se construire, mais se projettent constamment ; où l'intérieur est inconnu et négligé, et le monde est stupidement réputé ne tendre aucun piège à la perception. Le résultat est bien entendu que dans la société tout est spectaculairement inversé : la compassion y est un acte de puissance ; le dominant s'y déguise sans le savoir en dominé ; logiquement la justice y est épouvantablement pervertie puisque l'apparence de la protection du plus faible recouvre en réalité la loi du plus fort ; notre vrai maître moderne, la fausse victime perpétuelle des anciens dominants, accuse et condamne imperturbablement l'ancien dominant, devenu le plus faible, d'être un obstacle à la modernité. Bref, Philippe Muray explore la société naissante où notre conscience consentante est *encouragée* à fonctionner en circuit court, sans passage par les procédures du jugement, directement branchée sur les stimuli érotiques et destructeurs, et où tout obstacle à cette immédiateté est désigné comme le surgeon pervers de l'époque où les mâles, les aristocrates, les Blancs, les professeurs et les maîtres, bref les gargouilles de l'autorité et de la distinction, faisaient

régner une terreur phallique, armés d'éteignoirs à épanchements, de compresseurs d'émotion, de sécateurs libidinaux et d'instruments de sublimation divers, considérés par la vulgate libératrice comme autant de preuves à charge de leur haine du désir et de leur débilité masochiste.

De cet idéal de projection, qui prend la forme sympathique d'un encouragement à la *spontanéité*, Philippe Muray montre qu'il débouche sur la primauté de la fête, et qu'il se blinde contre toute critique en posant la question : « Vous opposez-vous à ma, à ta, à sa, à notre réalisation ? » De là la prétention de cet idéal à la vertu, qu'il tire de son opposition aux opposants au bonheur. De là son imposture, car la vertu est d'abord une faculté de résistance, tandis qu'au contraire l'idéal spontanéiste récuse tous les conflits intérieurs. Érigé en horizon désirable d'une société qui aurait « subjugué la différence », « inventé une culture métissée », et autres formules plus savantes disponibles dans les éditoriaux de *Libération*, cet idéal est supposé par certains, comme Jack Lang, avoir désormais assez de force dans les esprits pour que le fond du métier politique contemporain lui soit dévoué. La logistique du *fun* et l'encouragement des tendances à la *confusion*, dont l'inversion des statuts de dominés et de dominants est la figure principale pendant la conquête du pouvoir par les spontanéistes, voilà le *job*. Le mérite immarcescible de l'ancien ministre de la Culture aura été de l'introduire dans l'histoire politique via le septennat de François Mitterrand, voué dans sa phase finale à la mise en chantier de *Francepark*, c'est-à-dire d'une structure d'accueil au pince-fesses universel, d'une plate-forme à lampions, d'un *hub* rigolo à l'enseigne de la bouffe et de l'agilité mentale.

La Jérusalem fœtale

Dans les chapitres de Philippe Muray sur l'esprit de la *Pride*, sur le PACS (un des meilleurs sur le sujet, avec une épouvantable mise en perspective incestueuse), sur la *rave*, sur la naissance d'un *homo festivus*, il y a de quoi faire pleurer de joie un vieux lecteur du *Figaro*, ramené à la vie comme la princesse après un long sommeil traversé de bonnes nouvelles boursières, et brutalement mis dans sa vraie bagarre de droitier, sa bagarre de

toujours, où ses ennemis ont enfin pris une forme plus reconnaissable que dans les éditoriaux de Franz-Olivier Giesbert, où ils avaient la silhouette improbable d'une hypothèse de microcosme. Effectuant le retour chevaleresque du réactionnaire indépendant, pourfendeur du projet posthistorique où tiennent le haut du pavé le métisseur angélique, le fêtard de catégorie A, le guébiste paritaire, et toute la canaille des vertueux qui n'ont aucune des qualités de la vertu, Philippe Muray décrit une sorte de dialectique où l'enjeu n'est pas la transformation de la société, mais la destruction de l'état de conscience propre aux êtres indépendants, dont il sonne le rappel en craignant d'être dans le cas de Roland à Roncevaux.

Car de fêtes en combats, de combats en « interventions », de *happening* en événements, nous voyons dans ce livre l'ingénierie du projet posthistorique modeler irrésistiblement l'idéal d'un vibrion androgyne, radicalement mimétique mais convaincu de son irréductible singularité, émotif naturellement, formé à l'injonction morale et aux techniques de la provocation adressée aux barrières différencielles, éructant de fierté guerrière, un barbare, mais qui n'aurait pas le meurtre comme expérience des limites – car cet imbécile veut le bien de tout le monde et s'il fait le mal, c'est par accident de surf. Prend forme sous nos yeux l'ex-homme, la figure accablante d'une chrysalide pontifiante, de celui qui, n'ayant pas eu accès aux quelques intuitions fondatrices de la personnalité adulte, s'oppose bruyamment au réel, lové dans l'impuissante forteresse adolescente, dans une abjecte Jérusalem foetale. Le problème, c'est qu'il y a plus de monde à l'intérieur qu'à l'extérieur de la forteresse, et que ceux de dehors sont très loin d'être animés des mêmes dispositions que Godefroy de Bouillon; ils trouveraient même à ces murailles un charme troubulant incitant à des dispositions conciliatrices.

La dialectique du festif et du réel

Si Philippe Muray décrit admirablement ces choses, s'il est inspiré par ce thème de la renonciation à conquérir le réel par l'esprit (thème qu'il reprend dans un magnifique article de « l'Atelier du roman » sur Houellebecq), on le sent aussi impatient de conspuer les supplétifs nécessaires, les idiots

utiles à la victoire du prosélytisme adolescent sur le principe de réalité : les pas assez festifs, les paritaires avec réserves, les métisseurs mous, les féministes attachées à la galanterie, bref tous les tièdes réquisitionnables à volonté dans le rôle du comburant réactionnaire permettant au carburant progressiste de s'appuyer sur des menaces de « retour à » pour s'arracher plus encore à l'attraction du réel. On reconnaîtra dans cette distribution dialectique l'homme de droite français, geignard subjugué qui négocie des miettes, et qui pour récompense de laisser le principal à l'ennemi endosse contractuellement le rôle du pauvre type qui se constipe lorsque le progrès pourrait permettre d' « abolir les barrières entre », d' « ouvrir des espaces », de « nouer les contacts », et enfin de « tisser des relations ». La littérature festive et abolissante a toujours pour héros un sauteur de haies emporté par son élan (« l'abolisseur de barrières »), qui déboule dans un terrain vague (« l'ouvreur d'espace ») et se prend les pieds, extatique, dans une trame inachevée (« le tisseur de relations ») où tricotent déjà des manœuvres asiatiques (double métissage social et culturel) et des ingénieurs atomistes inuits (il est correct de postuler que ça doit – que ça devrait – exister) avec lesquels il peut enfin causer d'art moderne et d'enclos mis à bas. Ce rêve se termine naturellement en embouteillages de touristes trop cuits devant la basilique Saint-Marc, en badauderie de « bourgeois épatables » dans les galeries d'art, en rubans d'amoureux postiches à Berlin, et en ministres branchés, menés par un prince des ténèbres aux oreilles de Mickey.

Philippe Muray ne met aucun espoir particulier dans l'homme de droite, dont nous pensons au contraire que les qualités foncières sont de nature à endiguer le désastre. Notre auteur voit la droite qui se laisse impressionner par les prestiges du militant festif, qui se refuse à diagnostiquer dans ce barnum ontologique la récusation de la notion véritable d'individu dont elle devrait être la gardienne. Et il est vrai que si le lecteur du *Figaro* ne participe pas aux défilés festifs, juché sur un char sonorisé, moulé dans un *body fluo*, il fait parfois pire au fond : il habite poliment dans sa *Franceland*, parc d'attractions avec châteaux miniatures et transcendance déconfite, déambulatoire à touristes, terroir blanchi, avec à la sortie sa vente de

morale en pot de grès; *Franceland* où il occupe un emploi que le bureau des fêtes aura proportionné à son statut de dominé. Occupé à hausser les épaules en pensant quelque chose comme « ça leur passera avant que ça me reprenne », il en oublie qu'il tourne en rond sagement dans sa cage.

Tentons, sans Philippe Muray qui ne s'y prêterait pas, de reprendre espoir en interrogeant les fondamentaux. L'homme de droite véritable devrait détester ce qui dans le collectif rêve d'exister indépendamment de ses membres tend vers sa transcendance : la foule. Il juge justement obsèque ce projet dans lequel l'individu massifié n'a de sens et de statut que dans la mesure où il participe du pouvoir du collectif, qu'il gueule avec les loups : et l'*homo festivus* est bien une forme sympa de cette nouvelle canaille, il est le représentant de la foule.

Plus pratiquement, les vrais hommes de droite s'effraient de la promiscuité, du frottement des idées, de l'interactivité, de la dialectique des intérêts, de tout ce que le collectif représente d'attentatoire à l'harmonie (la poésie de l'ordre, disait Balzac), de tout ce qu'il offre comme distraction subversive aux soins requis par le perfectionnement de ce qui existe. Pour le véritable homme de droite, le collectif menace toujours de faire à l'individu un mauvais procès : il accuse l'individu du péché d'individualisme, puis de cette lapalissade par glissement de sens il le convainc d'égoïsme, et lui signifie comme moyen de rédemption de serpenter avec toute la ville dans la *gay Pride*, ou toute autre activité de mimétisme compulsif. L'homme de droite devrait refuser l'injonction de se réconcilier avec la foule. S'il était conséquent, il renverrait ses accusateurs à la contradiction fondamentale qui consiste à présenter la confusion comme l'accomplissement individuel. Faut-il rappeler que les vrais hommes de droite détestaient le collectif au point d'avoir autrefois plébiscité la messe, méthode de rassemblement où justement la foule est neutralisée, et où la culture, véhicule d'harmonie selon la droite (alors qu'elle est un instrument de réforme pour la gauche), se diffuse quand même, dans les homélies et les Évangiles ? Efficace fabrique de culture collective que cette cérémonie où, pour constituer une société spirituelle, il n'est nullement besoin de s'insérer dans un pro-

cessus dialectique, où la participation se réalise dans le silence, l'attention, le rite et la récitation. Réconciliation de l'unité collective et de l'individu d'une certaine façon *contre* la foule, il est clair que la messe s'oppose terme à terme au monde où la foule prend les caractères de l'individu, et l'opinion se construit dans le bavardage contradictoire.

Disons franchement les choses : l'homme de droite capable de renvoyer le nouveau fœtus arrogant à ses travaux de gestation n'est pas seulement un humaniste militant, le socle est trop étroit, c'est aussi un humaniste chrétien ou alors il n'est bon qu'à inventer des paradis artificiels en mâchant de la culture aristocratique raffinée, comme Morand dans *Venises* en a donné l'exemple à toute une génération de navrés, obsédés par des traces de civilisation, taraudés par la perte de substance culturelle, chevrotant dans leurs jardins secrets, à base de Balthus pour l'un, de fictions où défilent les villes italiennes pour l'autre, bref d'un Pompéi littéraire, d'une catacombe des regrets de droite.

Philippe Muray – en tout cas dans ce livre – est un représentant de la culture humaniste « en soi », par opposition à la culture humaniste chrétienne, et il ne sort pas de cette forge des opposants à l'*homo festivus* dotés d'assez d'énergie pour récuser le modèle proliférant du gamin démarré. C'est tout simplement que la culture humaniste en soi ne fournit pas une explication des fins dernières de même intensité que celle de l'*homo festivus*, qui est un véritable projet, qui a une métaphysique. Ce qui manquerait à ce livre s'il avait une visée édificatrice, c'est l'idée que ce gamin démarré est un enjeu et pas seulement une erreur historique et une catastrophe pour la qualité de l'homme.

Philippe Muray maîtrise bien la notion de châtiment, et c'est considérable ; il la met en pratique, c'est mieux encore. Mais l'espoir, qui rendrait à ce châtiment son origine indulgente sans laquelle elle prend le risque de n'être qu'un défaoulement suspect, serait de croire que l'*homo festivus*, comme Jack Lang, comme les poulets de batterie et les saumons d'aquaculture, sont éligibles au surnaturel. Et que leur sort et leur esprit ne sont pas des spectacles, mais des objets de réforme.

Mesure de Borges

CHRISTOPHE MERCIER

Jorge Luis BORGES : *Oeuvres complètes*, t. II : *L'Auteur*; *L'autre, le même*; *Pour les six cordes*; *Éloge de l'ombre*; *Le Rapport de Brodie*; *L'Or des tigres*; *Préface avec une préface aux préfaces*; *Le Livre de sable*; *La Rose profonde*; *La Monnaie de fer*; *Histoire de la nuit*; *Sept Nuits*; *Le Chiffre*; *Neuf Essais sur Dante*; *Atlas*; *Les Conjurés*; *La Mémoire de Shakespeare*; Conférences, discours et hommages; Correspondance (1919-1926). (Gallimard, Pléiade, 1999, 1 520 pages).

AINSI c'est donc en France que paraît la première édition *ne varietur* des *Oeuvres complètes* de Jorge Luis Borges, telles qu'il les a souhaitées, dessinées, en collaboration étroite, jusqu'à sa mort, avec son irréprochable éditeur et principal traducteur, Jean-Pierre Bernès. Principal traducteur, car s'il n'a pas toujours été le premier à traduire en français tel ou tel recueil de poèmes ou de contes, il en a revu et modifié les traductions pour cette édition en Pléiade, allant jusqu'à remplacer un titre pourtant connu, *Le Livre des préfaces*, par un autre plus exact sinon plus élégant, *Préface avec une préface aux préfaces*. Pourquoi pas ?

Mais cette édition soigneusement pensée n'est pas une véritable édition complète : y manquent un certain nombre d'articles critiques, et notamment ceux qui, en Espagne, ont été publiés sous le titre *Biblioteca personal de Jorge Luis Borges*, recueil des soixante-seize préfaces (sur les cent prévues) données par Borges à des textes publiés dans une collection qu'il dirigeait. Ses centres d'intérêt, pour cette collection, étaient très variés, allant de Gide à Michaux, de Wells à Kipling, de Chesterton à David Garnett. Lorsqu'on sait quel bon lecteur était Borges, lorsqu'on

a lu les articles, réunis dans le premier volume de la Pléiade, qu'il a consacrés, dans la presse argentine, à une multitude d'auteurs, on ne peut que regretter que l'éditeur n'ait pas passé outre à la volonté de « son » auteur, et n'ait pas recueilli ces textes.

Car, tel qu'il se présente, le volume, pour qui n'est pas un borgésien fervent, est frustrant. Il contient essentiellement des recueils de poèmes qui, aussi bien traduits soient-ils, ne peuvent rendre compte de toute la richesse de l'écriture de Borges qui est, dans sa langue originale, un styliste magnifique.

L'admirateur de Borges conteur aura peu à se mettre sous la dent. Après 1960, Borges revient à la poésie, abandonnée près de trente ans plus tôt, et laisse le plus souvent la prose de côté. Ses recueils de contes les plus fameux auprès du grand public, *Fictions* et *L'Aleph*, ceux à partir desquels l'adjectif « borgésien » a été créé pour désigner des fictions courtes, labyrinthiques, quelque peu macaroniques, sont bien antérieurs. Dans ce deuxième volume, donc, on ne trouvera que trois recueils de fictions : *Le Rapport de Brodie* (1970), *Le Livre de sable* (1975), et *La Mémoire de Shakespeare*, jusqu'alors inédit, qui regroupe les trois derniers contes que Borges avait projeté de réunir.

A qui estime que la réputation de Borges est surfaite, et qu'il ne suffit pas de léguer un adjectif au vocabulaire littéraire pour être aussi grand écrivain que le croient nombre de lecteurs, *Le Rapport de Brodie*, que les borgésiens les plus fanatiques ont considéré en son temps comme un livre mineur, offrira sinon l'occasion de changer d'avis, du moins l'occasion de nuancer son jugement. C'est sans doute, pour tout dire, ce que Borges conteur a écrit de meilleur. On connaît son admiration pour la limpidité de la prose de Stevenson, de Kipling, et là, même s'il est

loin de les égaler, il se met à leur école. Histoires de gauchos, de pampa (on sait qu'il mettait très haut *Facundo* de Sarmiento, *Don Segundo Sombra* de Ricardo Guiraldés, et *Martin Fierro* de José Hernandez, chefs-d'œuvre de la littérature gaucho) violentes, mystérieuses : le pur plaisir du récit. Dans quatre de ces textes au moins, Borges est magistral : « L'intruse » (deux sauvages frères de la campagne séparés par leur servante-maîtresse); « L'autre duel » (une rivalité de paysans qui se conclut dans le sang alors qu'ils sont tous deux prisonniers lors de la guerre civile); « La rencontre » (duel entre deux gauchos qui se servent d'armes mythiques qui guident leurs mains); « L'Évangile selon Marc » (crucifixion d'un citadin dans la pampa). Lorsqu'il se met à l'école de James ou de Maupassant (« Le duel », rivalité intime de deux amies artistes), il est moins convaincant. Mais, malgré tout, on ne saurait trop conseiller *Le Rapport de Brodie* à ceux que la réputation de Borges laisse sceptiques : ce recueil permet de comprendre pourquoi on peut le

considérer comme un grand écrivain, et comme autre chose qu'un critique doué.

Le Livre de sable, en revanche, qui, paraît-il, était le livre préféré de son auteur, s'inscrit dans la ligne traditionnelle de ses recueils les plus célèbres. Il y a dans ce livre de belles choses : « Avelino Arredondo », qui aurait pu se trouver dans *Le Rapport de Brodie*; ou « Le livre de sable », apologue mystérieux sur un livre sans commencement ni fin, qui s'écoule infiniment, comme du sable, dans les mains de qui le feuillette. Mais l'ensemble, aussi raffiné qu'il soit, aussi intelligent (mais faut-il exercer son intelligence pour être un grand écrivain?), donne pourtant l'impression d'un bricolage de luxe, un peu inutile. Dans l'épilogue du livre, Borges explique à quel et quel auteurs il a voulu rendre hommage dans telle ou telle de ses nouvelles. Et on se dit que, malgré tous ses dons, Borges est resté trop profondément un lecteur averti et fervent pour que son œuvre soit, plus que celle d'un pasticheur génial, celle d'un créateur de première importance.

« Il fait gris, on a allumé le Godin » Vialatte épistolier

MICHEL CRÉPU

Alexandre VIALATTE : *Correspondance avec Ferny Besson (1945-1971)*. Préface de Jean Dutour. (Plon, 1998, 411 pages.)

VIALATTE, on le voit, en cette seconde moitié du XX^e siècle littéraire français, se déplacer avec sa curieuse carapace sur le dos. C'est bien lui, se dit-on, il n'y a pas d'erreur possible. Fabre pourrait le ranger entre ses souvenirs d'entomologiste; nous aurions le « Vialatte » qui construit ses petites maisons ayant l'air de dominos au-dessus du vide, l'un des insectes de la littérature les plus fascinants à observer, cela étant dit sans

chercher à faire signe obligatoirement du côté d'un certain Kafka. Le « Vialatte » se suffit à lui-même et il est rare qu'un écrivain fasse corps de la sorte avec sa propre personne à ce point de parfaite clôture. Tel qu'il écrit, tel il est. On voit bien que cet homme a conjugué au quotidien les charmes de la normalité avec ceux de la fantaisie la plus désopilante à un parfait point d'équilibre entre le *gag* et la mélancolie : un exorcisme du chagrin de vivre par une ascèse calme de l'incongru. Quel étrange mystère au fond de ce grand déstabilisateur ! La correspondance avec Ferny Besson nous en apporte une fort belle démonstration. Ferny Besson, disparue récemment, alors même que cette corres-

pondance venait de paraître, avait fait la connaissance de Vialatte au cours de l'année 1946-47, à la suite d'une exposition de dessins autour de *La Métamorphose*, réalisés par les élèves de Ferny Besson, alors professeur de français. S'ensuivra une correspondance de vingt ans, tenue jusqu'à la mort de l'auteur des *Fruits du Congo* et dont nous avons ici un choix exhaustif grâce aux soins de Martine Renaudeau d'Arc et Ferny Besson elle-même, devenue entre temps critique littéraire du quotidien belge *L'Echo de la Bourse*.

De quelle nature est-elle, cette correspondance ? D'amitié amoureuse, de passions partagées pour la littérature, d'une vie quotidienne empreinte de tristesse pour Vialatte, de chagrin aussi pour Ferny Besson, perdant un fils dans un accident d'avion, aucun des deux ne cédant tout à fait au malheur. Une correspondance de réconfort mutuel entre deux êtres que réunit une complicité sentimentale somme toute peu identifiable sur la carte du Tendre, pourtant bien quadrillée. Au vrai, le plus beau de cet échange est qu'il n'a pas d'objet précis, pas si loin d'une manière de journal de bord hebdomadaire, une chronique des jours simples – et qui mieux que Vialatte en saisit l'essence lorsqu'il se contente de noter : « Il fait gris, on a allumé le Godin » ? N'est-ce pas toute la France des années 1950 qui se trouve ici résumée, concentrée, comme intimisée ? Magie du *haïku* signé Vialatte dont on pourrait citer maints exemples tant ils sont nombreux et qui constituent véritablement le charme profond de cette prose où le neuf ne cesse de surgir de la continuité, de la profonde banalité du temps. Témoin encore, ce merveilleux passage :

« Je vous écrit de la station Rome, dans un café. C'est un Paris de 1905 : le lycée Fénelon, la brume presque invisible, des commerces, une Junon dans une vitrine obscure. C'est gris, c'est vaste, c'est mélancolique. Ca promet quand même un secret plaisir au bout d'une certaine tristesse, et c'est l'atmosphère des chromos qui reproduisaient, quand j'étais gosse, des tableaux de maître qui avaient su attraper cette lumière diffuse de Paris. Je ne sais quoi de très local et de très nostalgique ; le marchand de marrons, la croix verte des pharmaciens SOGEODORF dans le brouillard. »

Plaisir et tristesse, sens inné de la couleur métaphysique sans nulle lourdeur : il n'est

guère que Fargue pour avoir réussi sur le même motif. Mais Vialatte résiste mieux aux assauts dévorants du souvenir que le piéton de Paris ; il s'en garde en les classant, par le nœud serré de la phrase, on ne sait quoi de laconique au bord du vertige. Un millimètre encore et ce serait le gouffre, la dépression, l'écroulement. Comme on comprend qu'il ait si bien compris Kafka ! Quelque chose ne cille pas, chez lui, et l'on y verrait volontiers la marque d'une lucidité qui s'applique admirablement aux textes lus, ainsi qu'en témoigne ce commentaire de la *Vingt-cinquième heure* de Gheorgiu, d'une rare acuité, à vrai dire sans appel :

« Un témoignage sur la souffrance n'aurait pas ce ton. Il s'agit là plutôt d'un grief. Moins d'une vaste accusation morale que d'un grief. Moins de la souffrance que d'un grief. La souffrance, il me semble, n'est pas polémique ; la souffrance se contente de souffrir, avec courage si elle le peut, avec humour chez les gens très bien élevés (à cet égard), et surtout je crois, avec indulgence quand il s'agit d'esprits assez hauts pour concevoir un tel livre.... » C'est l'époque de *Nacht und Nebel* et de la parution de *L'Univers concentrationnaire* de David Rousset, à vrai dire le seul passage d'un volume d'où la scène historique, politique, sociale, est strictement absente.

« Le ciel est bleu comme vos yeux, écrit-il à Ferny Besson, le radiateur ronronne. Le lit reste à faire. La journée ne m'offre aucun espoir. Aucune île avec un palmier. Je me compare à un homme isolé sur la mer sur un pédalo déteint, un pédalo triste. »

Plus loin, il rêve de voir entrer tout à coup dans le salon un chien en gibus, fumant le cigare. Jamais la tentation d'un désespoir que l'on serait tenté de dire typiquement français n'aura trouvé en un écrivain autant de complicité sans cesse retournée contre elle-même. Il est vrai que notre épistoliер n'a tout de même pas que cela à faire, multipliant les collaborations à *La Montagne*, *Marie-Claire*, *Paris-Match*, *Arts*, rédigeant ici une chronique, là un horoscope, promettant au surplus à la duchesse de La Rochefoucauld un cycle de dix conférences sur le folklore saharien. Il signe volontiers ses lettres dans un fouillis affectueux de formules que l'on aimera toutes reprendre : « *Je vous fais ma génuflexion, je vous baise les mains avec mille singeries honnêtes et puériles, je suis votre petit serviteur et*

canard et fidèle berger. » Qui est Ferny pour lui, au juste ? Une confidente, une consolatrice, une amie au sens le plus subtil, le plus profond et insaisissable. Le volume comprend dix-huit lettres d'elle, de haute tenue, d'un ton ferme, émouvant, qui écoute volontiers la plainte de l'homme au pédalo :

« Ferny, Ferny, comment coexister avec toutes ces ombres en soi, comment vivre dans ce parage de ce qu'on est, de sa substance la plus

profonde, entre le monde réel et ce monde d'ombres et d'irréalités, aussi réelles que le présent pourtant; et inversement : dans ce monde réel aussi irréel que l'ancien, déjà contaminé, rongé, à moitié dévoré par lui, et qui y passera tout entier ? Comment vivre tout court... »

Comme il dirait lui-même, « on voit par là que » le métier d'homme n'est pas de tout repos.

Connaissance d'Alexandre Vialatte

CHRISTIAN DUTHEIL DE LA ROCHÈRE

Ferny BESSON : *Alexandre Vialatte ou la complainte d'un enfant frivole*. (Rééd. J.-C. Lattès, 1999, 215 pages.)

En apprenant il y a quelques semaines la disparition de Ferny Besson, tous les amis d'Alexandre Vialatte ont pris le deuil. Ils savaient naturellement, et lui en étaient reconnaissants, que Ferny Besson avait joué un grand rôle dans la vie et l'œuvre de son ami « Alex ». Mais la plupart d'entre eux ignoraient que celui-ci avait échangé pendant près de vingt ans une importante correspondance avec celle qu'il aimait, selon Jean Dutourd, « avec le respect d'un chevalier de la Table ronde et la familiarité d'un jeune homme d'aujourd'hui ». La toute récente publication de 220 des 2 200 lettres conservées a donc été le dernier cadeau fait par Ferny Besson au cercle des amis d'Alexandre Vialatte. Ils ont ainsi découvert une nouvelle dimension de son talent, de son esprit et de sa délicatesse.

Proche amie, confidente et conseillère d'« Alex », Ferny Besson a plus que qui-conque contribué à faire connaître l'œuvre de l'un des écrivains majeurs de sa génération. C'est elle en effet qui a rassemblé et publié

les merveilleuses chroniques parues vingt ans durant dans *La Montagne* de Clermont-Ferrand. C'est elle également qui a donné en 1981 une biographie littéraire intitulée *Alexandre Vialatte ou la complainte d'un enfant frivole*, republiée au mois de mars dernier. Ainsi, grâce à Ferny Besson, les amis de Vialatte disposent des codes et des clefs qui leur permettent de mieux déchiffrer, de mieux comprendre, et de mieux apprécier celui qui, en 1971, a disparu « notamment méconnu », comme il l'avait prévu, et celui dont la mort est passée aussi inaperçue que l'ont été celles de Stendhal ou de Flaubert.

« Alex » porte un patronyme digne d'intérêt : Vialatte est issu en effet de Vialata, la voie romaine sur laquelle était construit le hameau que ses aïeux agriculteurs quittèrent au XVIII^e siècle pour s'établir à Ambert... La progression sociale – par la robe et l'épée – est classique, certains membres de celle-ci le sont moins : ce sont les « originaux » de la famille. Parmi eux, la merveilleuse Tante Lucie qui donne à son neveu le goût de la musique et de l'opéra et qui porte dans les grandes occasions un chapeau de plus de trois kilos.

Fils d'officier, le jeune Alexandre suit son père dans plusieurs garnisons dont Toulouse, « où il y a bien plus d'étoiles qu'ailleurs ».

Chaque été cependant le ramène à Ambert dont il fait avec l'Auvergne – il publiera une *Auvergne absolue* – le centre de son monde. C'est le lieu des jeux, du sport, de l'équitation, des longues promenades et des innombrables lectures. Ses choix sont ici éclectiques mais il apprécie spécialement les auteurs de l'Europe du Nord, d'où son attirance pour la culture allemande et les poètes dont Laforgue et Toulet dont il apprend par cœur les *Contrerimes*. De plus, avant 1914, il retrouve chaque été à Ambert un petit groupe d'artistes et de musiciens dont font partie les familles Messiaen et Pourrat, ce qui permet à « Alex » de connaître, comme l'écrit Ferny Besson, un « moment éphémère et charmant où l'humble capitale du Livradois composait une minuscule République des Arts et des Lettres ». C'est aussi à Ambert que se forge une amitié indestructible avec Henri Pourrat qui apprend à son cadet que les choses importantes dans la vie sont « la nature et l'amitié, la poésie et la grammaire ».

Avec la fin de la Grande Guerre qui lui laisse des traces profondes, se termine pour lui l'adolescence, « époque pleine de magnificences ». Il lui faut alors choisir une voie. Comme une blessure à l'œil lui interdit l'École navale, il va préparer une licence d'allemand à Clermont-Ferrand. Ceci l'amène tout naturellement à Spire en 1922 sur un emploi de « traducteur civil aux autorités militaires ».

Alexandre Vialatte est vite remarqué et est recruté comme rédacteur avant de devenir, après une année de service militaire à Berlin, rédacteur en chef de la *Revue rhénane*, mensuel littéraire et artistique de bonne qualité édité par les Forces françaises d'occupation. Il va pouvoir y exercer sans entraves son talent d'écriture où se manifestent son imagination et son horreur naturelle pour toute platitude. Il va également prendre goût au métier de traducteur qui constituera à l'avenir une part importante de son activité.

C'est dans ce cadre qu'il fait en 1925 à Mayence une rencontre capitale. Grâce, raconte-t-il, à un facteur qui « ressemblait à Bismarck et qui riait comme un ogre », il fait connaissance, sous la forme d'un « paquet de la taille et de l'épaisseur d'une brique », d'une œuvre – *Le Procès* – d'un auteur absolument inconnu, mort l'année précédente, qui se nomme Franz Kafka. L'étincelle est immédiate. Traduire et faire lire aux Français ce

« prophète étonné » devient l'un de ses objectifs et Kafka constitue désormais pour « Alex » « une compagnie, un bagne et un amusement perpétuel ». L'accord entre les deux écrivains est total, même si le Français lui reproche son pessimisme. Ils se sont liés – sur le plan littéraire évidemment puisqu'ils ne se sont jamais rencontrés – d'une amitié profonde et, précise Ferny Besson, aux yeux d'« Alex », Kafka « est un prince de l'humour non pas un roi des ténèbres ». Il va de soi qu'« Alex » est exaspéré par ceux qui dans leurs « centres de Kafkalogie » analysent et psychanalysent les œuvres de son ami. « *Kafka*, affirme-t-il, sera bientôt écrasé sous le fardeau des commentaires et des commentaires de commentaires alors qu'il s'agit en réalité d'un humoriste, d'un inquiet et d'un artiste de génie. »

Ce séjour en Allemagne a été pour « Alex » à la fois fructueux et ambigu. Les premières semaines l'enchantent. L'Allemagne dont il avait rêvé est bien là : romantique, mélancolique, mystérieuse. Cet enthousiasme cependant ne dure pas, la satisfaction s'évanouit et il reconnaît que l'« intérêt n'est que dans le mystère ». La raison du malaise n'est pas d'ordre littéraire, elle est bel et bien d'ordre politique, ce qu'il formule ainsi en 1923 :

« Cette atmosphère éphémère qui apparaît à la suite des cataclysmes historiques sur le théâtre des grands naufrages comme la bulle d'air au-dessus du cuirassé englouti nourrit des bacilles étranges et les microbes les plus nocifs. Humide et tiède, elle amollit les corps soumis à son influence et accélère les décompositions ».

Cette inquiétude prémonitoire se transforme avec les années en anxiété et son analyse de la période prénazie comme de la suite se trouve être une des plus lucides que l'on puisse lire. Mais quelle peut être la portée des sentiments, des idées et des angoisses de ce petit jeune homme inconnu !

Au début de 1928 se termine la période allemande. Rentré en France, ses amis Paulhan et Pourrat le pressent amicalement et fermement de se mettre à écrire. Ce qu'il fait et compose en quelques semaines son premier roman, *Battling le ténébreux*, qui est publié au mois de septembre 1928. Le sujet n'est pas excessivement original : il s'agit de l'aventure sentimentale de trois amis sortant de l'adolescence qui se termine par le succès de l'un d'entre eux et la fin tragique d'un autre. On pourrait aussi bien dire que l'inquiétude devant

la vie, l'espérance trahie, la présence obséquante de la mort sont des thèmes entremêlés du roman qui n'évite une atmosphère morbide que par les abondantes caricatures et les multiples réflexions comiques qui parsèment le récit. Cet ouvrage est remarqué par quelques bons esprits qui en louent le ton, le rythme, les bonheurs d'écriture, mais il n'atteint pas le grand public.

L'année suivante, en 1929, Alexandre Vialatte se marie avec une jeune femme aussi belle qu'intelligente et volontaire. Elle fera une carrière brillante qui l'amènera un jour à diriger l'ensemble des services sociaux des Armées. Le ménage n'est pas très heureux : Hélène ne supporte ni le tabac, ni sans doute la fantaisie profonde d'*« Alex »*. Devenu chef de famille – un fils est né en 1930 –, il va avoir du mal pendant vingt ans à trouver ce qu'il appelle « des argents immédiats ». Pour tenter de résoudre ce lancinant problème, il multiplie les traductions, entame simultanément plusieurs romans en oubliant qu'il n'écrit bien que vite et dans l'enthousiasme, et adresse de « petites choses » à divers journaux ou revues sans avoir encore bien conscience de leur valeur.

En 1933, le ménage Vialatte s'installe à Paris dans le XIII^e arrondissement dont « *Alex* » va faire « une nouvelle patrie ». Il n'en néglige pas pour autant « les environs », c'est-à-dire le XIV^e et le Montparnasse des « années encore folles », ce qui lui permet de vivre « des choses grandes et magnifiques qui l'émerveillent ». Cédant à son goût des voyages et de l'exotisme, cette période se termine par deux années scolaires au lycée franco-égyptien d'Héliopolis où il accumule souvenirs, couleurs, anecdotes.

La guerre de 39-40 constitue pour « *Alex* », patriote sans reproche, une terrible épreuve. Mobilisé comme deuxième classe dans une unité du Train hippomobile, la Drôle de guerre le voit à Belfort responsable d'une jument « veuve et mélancolique ». La défaite l'accable : il y pert son cheval, sa liberté et presque sa raison. Il sombre en effet dans une sévère dépression, est interné à l'hôpital psychiatrique de Besançon, simule la folie, dissimule sa connaissance de l'allemand et il est finalement libéré en février 1941. Ces quelques mois sont à l'évidence les plus difficiles de son existence et forment le sujet d'un nouveau roman, *Le Fils du berger*, publié en 1943,

ouvrage à part dans son œuvre et largement autobiographique où il parvient avec peine à ne pas sombrer dans la désespoirance.

« *Alex* » termine la guerre dans un petit village d'Auvergne et reprend du service en 1944 comme « correspondant de presse ». Débute alors une période où il se déplace beaucoup en Allemagne, écrit de nombreux « papiers » notamment sur les criminels nazis. Il suit leurs procès fasciné et atterré et Ferny Besson écrit à juste titre qu'« aucun texte ne nous a donné une aussi terrifiante impression de démesure dans le crime ».

Il perd son frère, Pierre, en 1947, ce qui le bouleverse et l'amène à mettre fin brutalement au « cosmopolitisme voyageur » que déploraient ses amis. Il fait alors retraite à Ambert où il rédige *Les Fruits du Congo* (où il n'est absolument pas question d'Afrique) auquel le jury du Prix Goncourt de 1951 préfère *Le Rivage des Syrtes* de Julien Gracq qui refuse le prix. Décidément, « *Alex* » ne parviendra jamais à la notoriété. Le sujet du roman est une nouvelle fois celui de l'adolescence, des rêves d'aventure, d'espace et de terre promise. Pour Ferny Besson, « l'émerveillement et l'angoisse d'exister s'y élancent comme dans la pleine jeunesse, constamment traversés d'éclats de rire ». Aux charmes de l'histoire s'ajoute la qualité du style qui fait dire à Hubert Juin : « Vialatte n'était pas un conteur, c'était un magicien. » Sur le moment, *Les Fruits du Congo* n'a guère de succès, il en a davantage lorsqu'il paraît dix-sept ans plus tard dans *Le Livre de poche* de la part « d'un public plus ouvert aux jeux de l'humour, à sa force et à sa gravité ».

L'échec en 1951 des *Fruits du Congo* met un point final au cycle romanesque. Ne seront publiés après sa mort que des parties de romans – parfois brillantes, jamais intéressantes – composées presque toujours avant cette date et abandonnées dans des dossiers. En revanche, avec un mélange de timidité et d'exaltation, il se tourne vers le journalisme car selon lui, note Ferny Besson, « dans les couloirs d'un grand journal [...] on entend la voix intraduisible du monde ». Ajoutons à cela que cette activité va enfin procurer à « *Alex* » une modeste mais rassurante sécurité financière.

Les titres qui vont le publier sont aussi nombreux que variés, parfois inattendus. Citons en particuliers *Paris-Match* et *Marie-*

Claire, la Revue du tiercé et Le Courier des messageries maritimes, Le Spectacle du monde et La Montagne de Clermont-Ferrand. Tout n'a pas encore été rassemblé et publié mais on doit à Ferny Besson aussi bien des textes de *Marie-Claire* regroupés dans *L'Almanach des quatre saisons*, où la cocasserie le dispute à l'insolite, mais également ceux du *Spectacle du monde* sous le titre *Des dernières nouvelles de l'homme* où il apparaît, sous une forme et un ton en apparence plus sérieux, que le fondamental souci de Vialatte est bien « l'Homme » qu'il traite sous tous ses aspects avec malice et tolérance et sans jamais faire preuve de méchanceté ou d'acrimonie.

Cependant, l'essentiel de l'œuvre journalistique – et de l'œuvre tout court – paraît pendant près de vingt ans chaque semaine sous forme de chronique dans *La Montagne*. On lui laisse toute liberté pour parler comme il veut, de ce qu'il veut (excepté de politique), sur le ton qu'il choisit. C'est exactement la forme qui lui convient où peuvent s'exercer sa liberté, sa fantaisie, son talent. Toujours modeste mais désormais conscient de sa valeur, il rassure ses amis qui se désolent alors de le voir abandonner le roman.

Comment qualifier ces textes écrits chaque dimanche après-midi dans l'urgence sinon comme les fusées d'un feu d'artifice qui illuminent ses lecteurs devenus ses amis et qui, réunis par Ferny Besson, constituent l'un des chefs-d'œuvre littéraires de notre époque. Toutes ses qualités : l'esprit, la bienveillance, l'humour, s'y retrouvent pour former un texte léger, plein de bulles et d'une grande saveur. Les lectures assimilées, les images accumulées, les situations comiques remémorées servent de point de départ à des réflexions qui se développent selon une logique aussi surprenante que drôle où se bousculent la

verve et le cocasse, l'inattendu et le paradoxe, mais également la pensée aiguë et parfois prophétique. Une seule citation pour expliquer cet art de la surprise et du contre-pied :

« *L'homme descend du singe et l'on est bien obligé de le croire puisque ce sont de grands savants qui nous l'affirment. Eh bien! moi j'en connais un, évidemment un peu moins savant que les autres, qui dit tout simplement que l'homme descend de l'homme. Eh bien! je vous assure qu'avec un peu de temps et un petit effort, l'on s'y habitude!* »

Vialatte est un auteur qui paraît isolé et que l'on doit situer, selon Jacques Laurent, quelque part entre Morand et Giraudoux. À dire vrai, il est difficile de le rattacher à un groupe ou à un courant. C'est sans doute des « Hussards » qu'il est le plus proche : Nimier fut l'un de ses amis et accueillit certains textes dans *Opéra*. Mais il est à part, explique fort bien Ferny Besson, parce qu'un texte de Vialatte ne s'explique pas. On entre immédiatement et pour toujours dans l'œuvre ou, hélas pour certains, jamais. Ajoutons qu'il ne pourra pas se constituer une « vialattologie » dont l'idée aurait fait rire « Alex » aux éclats. Heureux sont donc ceux qui, à sa lecture, entendent la voix de celui qui fut, selon la belle expression de Ferny Besson, « l'ami par excellence » et qui permet à ceux qui sont devenus ses complices de vivre « plus légers ».

Merci, Madame Ferny Besson, d'avoir mis à notre portée celui qui a pu écrire ces deux lignes où se retrouvent son sourire, sa bienveillance, sa profondeur et aussi peut-être une certaine tristesse qu'il cache derrière son humour : « *Le bonheur date de la plus haute Antiquité. Mais il est encore neuf : il a très peu servi.* »

La naissance du gouvernement parlementaire

PHILIPPE RAYNAUD

Denis BARANGER : *Parlementarisme des origines. Essai sur les conditions de formation d'un exécutif responsable en Angleterre (des années 1740 au début de l'âge victorien)*. Préface de Stéphane Rials. (PUF, coll. « Léviathan », 1999, 410 pages.)

DANS la culture politique et juridique d'aujourd'hui, la question classique des « origines du gouvernement parlementaire » occupe sans doute moins de place que ce n'était le cas au début du siècle, comme si les régimes démocratiques contemporains avaient fini par s'émanciper complètement des conditions de leur naissance : nous savons tous, ou nous croyons savoir, que les « partis » d'aujourd'hui sont très différents de ceux du XVIII^e siècle, que le suffrage est infiniment plus large, et que, même dans des nations comme l'Angleterre ou les États-Unis, qui n'ont pas connu de révolution depuis, les « Constitutions » d'aujourd'hui sont très éloignées de ce qu'elles étaient il y a deux cents ans. Inversement, ce manque d'intérêt relatif pour les origines du régime moderne s'accompagne de la survie presque mécanique de schémas d'interprétation traditionnels qui, sans être radicalement faux, sont néanmoins insuffisants parce qu'ils se contentent en général de remplacer la croyance dogmatique à la discontinuité (les régimes d'aujourd'hui n'ont « plus rien à voir » avec ceux du XVIII^e siècle) par l'illusion rétrospective de nécessité (le constitutionalisme contemporain est la vérité de la politique libérale); c'est le cas, par exemple, pour la distinction classique entre « responsabilité pénale » et « responsabilité politique », qui, pour autant qu'on la comprenne encore, est en général expliquée par la simple nécessité « technique » de substituer un processus politique à un système devenu artificiel d'incrimination pénale.

Le grand mérite du livre de Denis Baranger, issu d'une thèse de droit public soutenue à l'Université de Paris II en 1996, est précisément de traiter ce problème classique dans toute son ampleur, ce qui le conduit à des vues intéressantes sur la nature du parlementarisme moderne et sur les relations entre l'exécutif, au-delà même de la question des procédures de destitution des gouvernements.

L'hypothèse centrale est que, dans le développement du parlementarisme, l'apparition de la « responsabilité politique » et du cabinet responsable n'a pas seulement permis de limiter le pouvoir royal, mais qu'elle a surtout rendu possible un « mouvement continu de renforcement de l'exécutif », situé maintenant dans le collectif ministériel; inversement, le lent affaiblissement de l'autorité royale est la rançon paradoxale de l'irresponsabilité que la Couronne avait réclamée et obtenue dans le cadre traditionnel de la « constitution mixte » : « le perfectionnement de l'irresponsabilité monarchique a donc chassé le roi hors de la sphère du gouvernement », et le déclin du monarque a accéléré celui de toutes les institutions fondées sur une « représentation virtuelle » (comme la Chambre des lords) tout en favorisant la dépendance des membres des Communes à l'égard de l'électorat. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la lente « décadence » de la destitution par la procédure de l'*impeachment* au profit de la simple perte de confiance des représentants : « tout le formalisme et les contraintes juridiques de l'*impeachment* procédaient de la nécessité pour les chambres de gagner par le biais de l'autorité juridictionnelle une autorité qui leur était distillée à faible dose », mais, inversement, la procédure d'engagement de la responsabilité ministérielle devait conserver longtemps quelque chose de la « structure logique » qui présidait à la responsabilité pénale, dans la mesure où la chambre devait fournir des raisons

de son opposition au cabinet, qui pouvait apparaître comme une résistance à la prérogative du roi; ces ambiguïtés se retrouvent dans les doctrines politiques anglaises, qui ont longtemps surestimé l'importance de la procédure d'*impeachment*, alors même que celle-ci avait déjà largement entamé son déclin.

Cet ouvrage peut donc se lire à la fois comme une étude d'histoire du droit politique anglais et comme une contribution à la théorie générale du libéralisme et du gouvernement parlementaire. Du premier point de vue, il aide à comprendre un des paradoxes majeurs du régime anglais, qui repose à la fois sur l'autorité traditionnelle du *Common Law* et sur le pouvoir « souverain » du Parlement : la naissance de la responsabilité politique correspond à un déclin simultané du pouvoir monarchique et du caractère juridictionnel du Parlement, ce qui permet le renforcement de la fonction législative, tout en confinant progressivement le monarque dans la fonction symbolique qu'on lui connaît aujourd'hui. Denis Baranger donne aussi une analyse subtile du passage progressif d'une conception assez classique du bien commun aux valeurs libérales : conçue au départ comme un moyen

de veiller sur la vertu des gouvernants, la responsabilité débouche sur la naissance d'une procédure neutre d'arbitrage entre plusieurs programmes législatifs (les débats entre « républicanisme » et « libéralisme » inspirés par l'œuvre historique de Pocock gagneraient à être relus à la lumière des ces analyses). Il relativise par ailleurs les figures les plus vénérables de l'historiographie classique (comme le représentant « indépendant », finalement moins adapté aux exigences du système représentatif que l'homme de parti). D'un point de vue plus général, l'ouvrage montre comment, dans les régimes parlementaires, la responsabilité va de pair avec le pouvoir réel, et il établit clairement que la logique du parlementarisme ne se confond pas avec le simple primat du législatif, car elle appelle naturellement un exécutif « fort »; ainsi, en même temps qu'il montre minutieusement la longue coexistence du neuf et de l'ancien dans l'histoire du parlementarisme anglais, Denis Baranger nous montre que, dans ses pratiques effectives, le libéralisme classique ne s'est jamais réduit à une simple entreprise de limitation du pouvoir.

Traité de recomposition

ALAIN BESANÇON

Gabriel LIICEANU : *Le Journal de Paltinis, récit d'une formation spirituelle et philosophique.* (La Découverte, 1999, 260 pages.)

LES témoignages qui se déposent au tribunal de l'histoire sur l'époque du communisme sont presque tous des relations de destruction : des corps, ce qui est le plus simple, des âmes, ce qui demande un degré plus élevé de réflexion. Le récit de Gabriel Liiceanu porte sur le mouvement contraire. Un groupe de jeunes gens, plongé dans une des zones les plus abruties, les plus grotesquement

décervelées du monde communiste, la Roumanie, s'efforce par tous les moyens de retrouver la structure intérieure de l'homme libre, normalement intelligent, intellectuellement éduqué, moralement formé, et y parvient. On connaît le titre célèbre de Cioran : *Précis de décomposition*. Le livre de Gabriel Liiceanu pourrait s'intituler : *Traité de recomposition*.

Cela constitue pour l'historien un document d'un intérêt capital. On ne savait pas, en effet, à quelle profondeur avait agi la pédagogie communiste. Des auteurs comme Zinoviev nous assuraient que l'humanité avait subi une mutation irréversible, que l'*Homo*

sovieticus avait trouvé une forme intérieure, qui durerait indéfiniment, même si changeait le régime politique sous lequel il avait été éduqué. Il n'en était rien. En Pologne, en Hongrie, et même souvent en Russie, le caractère du soviétisme semble faiblement imprimé et la nature humaine se dégage à grande vitesse du carcan. La peau desséchée est abandonnée plus prestement que celle de la couleuvre au bord de la route. Restent sans doute des habitudes, qui peuvent durer, mais comme on le constate si souvent, la nature humaine est extraordinairement solide et demeure invariable malgré les transformations qu'on lui inflige.

Encore fallait-il nous expliquer les conditions qui lui ont permis de subsister souterrainement. La réponse est qu'en tous ces pays se sont formées des cellules saines, qui se cachaient et se reproduisaient en vase clos dans les interstices que laisse tout régime totalitaire, au moins en Europe. Exception : les informations qui nous viennent de Corée du Nord suggèrent le contraire. Les quelques dissidents qui se sont échappés de ce dernier pays ressemblent, rapporte-t-on, à l'enfant sauvage de l'Aveyron, aux « enfants loups » de l'Inde et ont beaucoup plus de peine à s'insérer dans le milieu humain. Mais la Roumanie, heureusement, n'est pas la Corée.

La Roumanie d'avant la guerre disposait d'un réservoir important de talents et de savoir. Le milieu intellectuel connaissait les langues, s'intéressait à tout, était plein d'une insatiable curiosité, discutait sans cesse d'une multitude de sujets. Comme on le fait volontiers au centre et à l'est de l'Europe, on ne craignait pas d'aborder les grandes questions de philosophie première et avec plus de passion qu'on y mettait dans notre Occident, lequel avait sa période métaphysique derrière soi. Ce milieu subit le coup de massue que le régime communiste inflige régulièrement dans sa période inaugurelle. Beaucoup sont morts en creusant le canal Danube-mer Noire, beaucoup ont disparu dans les prisons, beaucoup ont trahi et se sont soumis.

« J'ai terminé, raconte Gabriel Liiceanu, mes études à la faculté de philosophie [marxiste, bien entendu] de l'université de Bucarest en 1965. La bibliographie des cours et des séminaires se composait principalement de fragments des œuvres de Marx, Engels et Lénine, parfois s'élevant vers leurs sources, les maté-

rialistes français, Feuerbach, quelquefois même Hegel. Les ouvrages fondamentaux de la philosophie se trouvaient déposés dans un "fonds spécial" auquel les étudiants n'avaient accès que grâce à un avis spécial. Dans les cinq ans d'études à la faculté, les étudiants n'avaient pas une seule fois sous les yeux un texte de Platon. Un étudiant qui fut surpris au foyer à lire Kant fut renvoyé de l'Université. »

Cinq ans d'études ? Cinq ans de rééducation dans l'ineptie, propre à faire de vous un propagandiste définitif.

Cependant il existait quelque part un survivant. Constantin Noica, un ami ancien d'Eliade, de Cioran, de Ionesco, qui n'avait pas émigré, ce qui lui avait valu six ans de prison – et Dieu sait qu'elles étaient cruelles en Roumanie – plus dix ans d'assivation à résidence, Noica pouvait s'estimer heureux car en fait il avait été condamné à vingt-cinq ans pour avoir tenté de faire passer en France son interprétation de *La Phénoménologie de l'Esprit*. Il vivait dans un gourbi, plutôt un réduit dans un chalet de montagne à 300 kilomètres de Bucarest, à Paltinis. Le dénuement, le froid, la pénurie alimentaire, la tracasserie policière allaien de soi et faisaient partie du quotidien. Mais c'était tout de même une cellule saine dans le cancer généralisé ceaucescien, et quelques jeunes gens vinrent s'agréger autour de lui. Alors commença l'aventure spirituelle si émouvante que relate avec un grand talent Gabriel Liiceanu. Noica enseigne. Il fait lire à ses disciples les grands textes dans les langues originales. On fait du grec et du latin à Paltinis. On commente les traductions, on fait des dissertations, on les discute pendant des heures. Ainsi, loin de Bucarest, et séparé par des barbelés des centres de vraie civilisation, un noyau civilisé se forme, intense, car les quatre ou cinq jeunes gens sont pleins d'ardeur, cherchent le sens de la vie, sont possédés d'un appétit de culture à la mesure de la famine intellectuelle où ils étaient réduits. Le temps passe ainsi. Noica joue un peu trop consciemment les Socrate. Il entretient la ferveur. Les disciples se disputent jalousement la faveur du maître. Mais ils apprennent à vive allure et peut-être bénéficient-ils, dans le froid de Paltinis, dans la serre chaude du cercle de pensée, de la plus sérieuse initiation philosophique qu'on pouvait obtenir dans l'Europe d'alors. N'oublions pas qu'à l'Ouest, à des années-lumière des Carpates, l'esprit de 68 soufflait alors en tempête.

Mais voici ce qui prouve le succès de l'apprentissage. Le jeune Gabriel Liiceanu, d'abord fasciné, commence à ouvrir les yeux sur Noïca, discerne sous le maître le gourou abusif. Il est maintenant formé, assez adulte pour penser par lui-même. Or Noïca verse de plus en plus dans la métaphysique du nationalisme roumain. Noïca, fatigué, vieux, malade, baisse. Son heideggerianisme local, ses rationalisations sur le rapport à l'Être du paysan roumain, inquiètent son disciple. Quand Noïca meurt, Liiceanu est triste, reconnaissant, détaché et libre.

Ce parcours n'est pas retracé *a posteriori* par la mémoire, il se lit au jour le jour. *Le Journal de Paltinis* a été reçu par la nouvelle génération roumaine comme un « roman d'éducation » exemplaire. Dans le climat étouffant, il y avait donc eu cette bouffée d'air pur. Il ne fallait donc pas désespérer. On pouvait même là, dans ce trou perdu, sous l'invraisemblable domination du couple Ceausescu, apprendre quelque chose, voire l'essentiel. Dans toute la littérature du communisme, *Le Journal de Paltinis* brille par une sorte d'optimisme réaliste. Il fait bien augurer de l'avenir.

Europe et Grande-Bretagne : histoire d'un rendez-vous manqué

CAROLINE DE MARGERIE

Hugo YOUNG : *This Blessed Plot. Britain and Europe from Churchill to Blair*. (Londres, Macmillan, 1999, 558 pages)

VOICI un livre plein de bruit et de fureur, écrit avec colère, talent et précision. C'est une charge, un réquisitoire passionné contre la faute capitale commise, selon l'auteur, par la classe politique britannique, tous partis confondus, depuis un demi-siècle : le refus d'accepter le destin européen du Royaume-Uni.

Longtemps rédacteur au *Sunday Times*, aujourd'hui éditorialiste au *Guardian*, biographe de Margaret Thatcher, Hugo Young connaît admirablement son sujet. Il a beaucoup lu, consulté les archives, accédé à des documents secrets – le compte-rendu interne au *Foreign Office* des négociations d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ou la correspondance acrimonieuse échangée entre ce ministère et le cabinet du Premier

ministre avant le discours de Bruges de Margaret Thatcher. Young a aussi beaucoup écouté : d'Edward Heath à Maurice Schuman, de Couve de Murville à Roy Jenkins, les anciens Premiers ministres, les ex-ministres des Affaires étrangères, mais aussi les seconds rôles, diplomates, conseillers, tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont compté dans l'histoire tumultueuse des relations euro-britanniques, ont été interrogés par l'auteur et leurs analyses et souvenirs d'aujourd'hui ont été soigneusement confrontés à leurs actions et propos passés. L'un des intérêts de l'ouvrage réside dans la part qu'il fait au témoignage des acteurs, inséré avec aisance dans une narration très construite.

Les mandarins : hauteur et négligence

Au point de départ, donc, comme au point d'arrivée d'une investigation dont l'ampleur étonne, un constat, que Hugo Young, qui ne

fait pas mystère de ses sympathies européennes, juge accablant : ceux qui servaient la nation britannique se voulaient les défenseurs de son honneur et de sa gloire, ceux qui étaient élus ou payés pour préparer au pays le meilleur avenir possible, ceux-là se sont trompés. Ils se sont mépris sur tous les points importants. Ils ont cru à l'existence d'une alternative à l'Europe que fourniraient la relation spéciale avec les Etats-Unis et le Commonwealth. Ils ont surestimé la puissance économique du pays et constamment douté de la capacité des Européens à s'unir. Selon eux, le plan Schuman ne pouvait pas marcher, ni la conférence de Messine de 1955, qualifiée de « fouilles archéologiques » par le Chancelier de l'Échiquier de l'époque; enfin l'Union économique et monétaire fut considérée comme une perspective à dormir debout, un cauchemar plutôt, dont il fallait aider les Européens à se sortir.

À chaque étape importante, la séquence fut la même : une réaction initiale d'hostilité et d'incrédulité, suivie de la décision de torpiller les négociations dans l'éventualité improbable où elles se permettraient d'aboutir. Whitehall (autrement dit la haute administration) déclare en 1955 : « En définitive, il est de l'intérêt du Royaume-Uni que le Marché commun échoue (*collapse*), car dans ce cas le Royaume-Uni ne sera pas placé devant le choix embarrassant de se joindre ou de ne pas se joindre. » En être ou n'en être pas : dilemme lancinant qui se résout toujours de la même façon, par une participation tardive, trébuchante. « *Britain limped into the Community* », écrit Hugo Young : métaphore réussie qui suggère à la fois mauvaise grâce et santé vacillante.

Pas un instant le lecteur ne s'ennuie au cours de ce qui pourrait être un exposé d'une exemplaire austérité. La véhémence avec laquelle Hugo Young dénonce la cécité des responsables, considérés par lui suffisants, indécis et pervers, y est pour quelque chose. Toutefois la polémique sait distraire, mais non retenir. Dans ce cas, elle est soutenue par l'érudition, le sens du portrait et l'art du récit. On suit avec intérêt les négociations de 1971 sur le beurre néo-zélandais, de 1984 sur la contribution budgétaire britannique; on pénètre dans les congrès du parti travailliste et les couloirs des Communes, on va à Chequers, chez le Premier ministre qui réunit

à la fin de l'année 1989 des universitaires anglais et américains pour leur poser deux questions : peut-on faire confiance aux Allemands ? Ont-ils *vraiment* changé ? Et les conversations Macmillan/de Gaulle en 1962, au cours desquelles le Président français, devant le désarroi de son interlocuteur, avait envie de lui dire, comme dans la chanson : « ne pleurez pas, milord ». Et, sept ans plus tard, le déjeuner du même Président avec Christopher Soames, ambassadeur de Grande-Bretagne et gendre de Churchill, au cours duquel le Général exposa sa vision d'une Europe différente, dirigée par un directoire auquel les Anglais seraient conviés (proposition qui, selon Young, sema la panique au *Foreign Office*, lequel avait changé de position et était désormais résolu à tout faire pour que la Grande-Bretagne adhère à la Communauté européenne). Autant de morceaux de bravoure, remarquablement contés.

Le spectre de l'Europe

Anecdotes, conversations d'antichambres, brouillons de déclarations, tout y est. Mais aussi la vision d'ensemble. L'histoire commence avec Winston Churchill, européen prophétique; cependant sa vision d'une Europe réconciliée, exposée dans un discours à l'université de Zurich en 1946 puis dans le fameux discours de La Haye en 1948, n'incluait pas le Royaume-Uni (interprétation contestée par d'autres exégètes de la pensée churchillienne qui soutiennent qu'au contraire le vainqueur de la guerre voyait son pays arrimé au continent). Toujours est-il qu'il fixa à la Grande-Bretagne d'autres horizons, les États-Unis et l'Empire.

Une fois le vieux lion renversé, le cap est maintenu. La Grande-Bretagne ne doit pas « s'enchaîner à un cadavre » – c'est ainsi que le *Foreign Office* désigne le continent –, elle appartient au monde. Secondé par ses troupes, Ernest Bevin, ministre travailliste des Affaires étrangères, dirige sa considérable énergie vers la création de l'OTAN et de l'OECE. Passe la locomotive Monnet-Schuman, sans les Anglais. De la même façon, c'est en Perse, à Chypre, en Égypte, en Inde que, pour Anthony Eden, se jouent l'avenir et la puissance du royaume. Passe le train Messine, qui va vers Rome : les Anglais hésitent, montent à bord et descendent en route.

Chez Harold Macmillan, les deux éléments qui brouillaient l'entendement de ses prédécesseurs, à savoir l'orgueil de la victoire et la certitude d'avoir pour toujours un rôle impérial, commencèrent à s'effacer devant la réalité économique que lui présentaient les fonctionnaires du *Treasury*, conscients, eux, de ce que l'Angleterre perdait du terrain. Le dirigeant *tory* prit alors la décision, tortueuse et torturée, de négocier avec ce continent qui se relevait si vite et, contre toute attente, s'organisait. Mais le cœur n'y était pas. Tout en discutant à Bruxelles, Macmillan s'efforçait de convaincre son parti que rien d'essentiel n'allait changer. Quant aux travaillistes, leur choix était fait : « Nous n'avons pas le droit, tonnait Harold Wilson aux Communes en août 1961, de vendre nos amis et alliés d'outre-mer en échange du gain marginal et hasardeux que procurerait la vente de machines à laver à Düsseldorf. » Dans ce contexte, le veto du Général du 14 janvier 1963 fut accueilli comme une humiliation et un soulagement. Hugo Young est sévère pour le Président français – « sans aucun doute, écrit-il, de Gaulle a traité Macmillan épouvantablement mal » (*monstruously*) –, mais il l'est plus encore pour les dirigeants britanniques, coupables de rationalisation, de nostalgie et d'irréalisme.

Pourtant les États-Unis sur lesquels les Anglais comptaient tant avaient montré dans les faits – Suez – et dans leurs propos que la Grande-Bretagne n'avait d'autre alternative que l'Europe : Dean Acheson scandalisa l'*establishment* britannique en proclamant à West Point en décembre 1962 que la Grande-Bretagne avait perdu un empire et ne s'était pas encore trouvé un rôle. Opérant une conversion dont Hugo Young relève qu'elle est coutumière à beaucoup de responsables, qui vont de l'anti- au pro-européanisme selon l'air du temps et leur fortune politique, Harold Wilson au pouvoir reprit les négociations que mena à bien son successeur, Edward Heath. La Chambre des communes vota en faveur de l'entrée dans le Marché commun avec une majorité confortable pour le gouvernement, grâce à la défection de soixante-neuf députés travaillistes conduits par Roy Jenkins. Mais déjà Enoch Powell grondait.

En Grande-Bretagne, l'Europe ne divise pas le pays, comme le prouvent les résultats du référendum de 1975 que Wilson, redevenu Premier ministre, fut obligé de concéder aux

anti-européens de son parti, Anthony Wedgewood Benn et James Callaghan; mais elle fracture les partis et peut briser la carrière des dirigeants. Margaret Thatcher en est l'exemple le plus éclatant.

Hugo Young la connaît bien et ne la ménage pas : « Elle laissa ses obsessions personnelles brouiller et même corrompre son rôle de dirigeant national. » Il décrit ses batailles, victorieuses au début, contre ses pairs européens – Schmidt qu'elle comprend, Kohl qu'elle n'aime guère, Mitterrand qui l'intéresse –, son soutien paradoxal à l'Acte unique, puis son enfermement dans un anti-européanisme phobique, son acharnement contre ses ministres qu'elle accusait de traître. Réaction de Geoffrey Howe, ministre des Affaires étrangères, au discours de Bruges de septembre 1988 : « C'était comme si on s'était retrouvé marié à un pasteur qui aurait tout à coup proclamé qu'il ne croyait pas en Dieu. »

L'assassinat politique de Margaret Thatcher par son propre groupe parlementaire – un bon assassinat est perpétré par les proches – est connu. Reste un héritage terrible : l'extrême anti-européen des conservateurs, jusque-là marginal, inefficace et relativement bien élevé, s'expose et s'affirme. « La Bête », dit Young, attaque les eurosceptiques avec une violence analogue à celle qu'il leur reproche. Ils auront raison de John Major qui, après s'être bien tiré du traité de Maastricht, subira de telles pressions qu'il en arrivera, en septembre 1993, à écrire dans l'*Economist* que les incantations de ses pairs en faveur de l'union économique et monétaire sont aussi exotiques et inefficaces qu'une danse pour faire tomber la pluie.

Heureusement, Tony Blair arriva. Selon Hugo Young, il est le premier à assumer ses convictions européennes et à essayer de les faire partager au pays. Du coup, il devient le seul chez les politiques, avec Sir Edward Heath, à sortir indemne de cette histoire où la politique paraît emprunter au feuilleton ses traits les plus grossiers : scènes répétitives, trahisons, sentimentalisme. Hugo Young a plus de respect pour les fonctionnaires, auxquels il donne la part qui leur revient. Certes, au début, ils se trompèrent aussi – « des amateurs patriciens », ainsi est qualifié le *Foreign Office* d'après-guerre –, mais la seconde génération, celle de 1960 à 1972, celle des Con O'Neill, Michael Palliser, Michael Butler, John Robinson, comprit les

enjeux. Justice est rendue – une fois n'est pas coutume – aux hommes de l'ombre, des bureaux et des séances de nuit.

Le complot

À travers sa narration, Hugo Young ne perd pas de vue une question qui est depuis quinze ans débattue avec passion en Grande-Bretagne : y a-t-il eu une conspiration du silence ? Les élites au pouvoir ont-elles menti au peuple sur la portée et la nature de l'engagement qu'elles prenaient en son nom ? Westminster et la nation étaient-ils avertis de ce que les traités communautaires avaient une valeur supérieure aux lois que passait la Chambre ? D'où le titre de l'ouvrage, emprunté à une tirade de *Richard II*, *plot* signifiant à la fois lopin de terre et complot. Le jeu de mots est double, d'ailleurs, car *blessed* a aussi deux sens, bénit et exaspérant.

À cette question fondamentale qui touche au respect de la démocratie, la réponse est nuancée, livrée après un examen minutieux des textes, lois et rapports et des confidences des acteurs, que Hugo Young semble avoir interrogés sans pitié sur ce point. Les termes du débat furent effectivement présentés au peuple britannique lors du référendum de 1975 mais de façon suffisamment voilée pour que l'électorat puisse continuer à croire que son Parlement ne serait pas subordonné à Bruxelles et que la construction européenne – expression jamais employée à ce jour par un dirigeant britannique – était de nature économique et non politique. Cela dit, l'auteur fait remarquer à juste titre que le problème de la souveraineté n'était pas aussi aigu dans les années 1970 qu'il le devint vingt ans après. En définitive, il admet une certaine dose de dissimulation. Hypocrisie, diront les Français qui n'auraient garde d'oublier que lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht le débat en France porta aussi sur la transparence avec laquelle les négociations avaient été menées.

En réalité, c'est une autre forme de complot, plus subtile, que Hugo Young dénonce. Il reproche aux politiques non tant leurs actes que leur attitude. Pas un seul, hormis Blair, on l'a dit, n'a tenté de faire comprendre au peuple britannique ce que le projet européen recelait d'espoir et d'idéal. Contrairement à leurs homologues du conti-

nent, ils ont confisqué l'Europe, pour en discuter entre eux et se déchirer.

France et Grande-Bretagne

On l'aura compris, ce livre est important et a été accueilli, ou rejeté, comme tel en Grande-Bretagne. Enfin une dénonciation des erreurs du passé qui en évitera peut-être la répétition, ont déclaré les pro-européens, tandis que leurs adversaires se réjouissaient de voir réunies les preuves du complot mené par l'élite contre la souveraineté de la nation et du peuple. Pour qui s'intéresse à la vie politique britannique, l'ouvrage de Hugo Young donne un aperçu exemplaire de ce qu'elle fut et de ce qu'elle réserve encore. Car l'angle de vision, pour partiel et partial qu'il soit, est le bon : depuis Margaret Thatcher en tout cas, l'Europe est devenue un problème majeur de politique intérieure en Grande-Bretagne. Et l'euroscepticisme a de beaux jours devant lui, comme le montrent les résultats des élections européennes du mois de juin dernier.

La permanence de la politique britannique vis-à-vis de l'Europe, la constance du rejet à travers les générations et les partis, suscitent cependant une question à laquelle le livre, une fois sa démonstration brillamment faite, ne répond pas tout à fait. Pourquoi la Grande-Bretagne, tout du moins sa classe politique, s'est-elle toujours refusée à s'assimiler ? Hugo Young explique que pour le parti travailliste d'après-guerre, la Communauté en formation apparaissait comme une conspiration capitaliste, fomentée par le Vatican. Du côté des conservateurs eurosceptiques, il considère que les arguments à apparence rationnelle – crainte de la toute-puissante bureaucratie bruxelloise, nécessité de laisser à l'État une certaine marge de manœuvre dans la conduite de la politique économique sous peine de provoquer de violentes frustrations, solidarité avec l'Europe non communautaire – masquent péniblement une réaction de base, de nature viscérale, un *gut-feeling* : on ne peut pas être à la fois Anglais et Européen. Certes, mais, encore une fois, tout le livre le prouve, cette attitude n'est pas le fait des seuls ultras. On en revient à la question : pourquoi ce psychisme national divisé ? Est-ce en raison du passé, d'une forme particulière d'attachement à la souveraineté nationale ? Est-ce consubstantiel – ou irrémédiable, comme on voudra ?

Selon Young, cette attitude ne recouvre pas celle de l'opinion publique, changeante et indifférente. Seule la classe politique est concernée : fondamentalement, elle déteste l'Europe, parce que son pouvoir et son rôle s'en trouvent diminués. Est-ce vraiment là toute l'explication ?

Bien évidemment, les continentaux – on finit par reprendre la terminologie employée – qui liront l'ouvrage y trouveront un dossier exceptionnel pour alimenter le traditionnel reproche d'ambivalence fait à la Grande-Bretagne. Comme le général de Gaulle avait raison, penseront certains.

Il ne faudrait pas, toutefois, oublier deux choses. D'abord, même si l'auteur ne se donne pas beaucoup de mal pour répondre, autrement qu'en le ridiculisant, au discours des anti-européens – tel n'est pas son propos –, leurs interrogations, celles du moins qui ne procèdent pas d'une hostilité systématique, méritent réflexion de la part de ceux-là mêmes qui croient en l'avenir de l'aventure européenne. Le pragmatisme britannique n'a-t-il pas raison de ne pas se satisfaire d'une entreprise peu définie, aux contours et aux objectifs toujours incertains ? L'impatience devant une certaine forme de langage communautaire, qui admet, par définition, une distance entre les mots et la réalité, n'est-elle pas compréhensible ? Que peut-on substituer, comme mode de contrôle, à la responsabilité démocratique traditionnelle qui a fait ses preuves en Grande-Bretagne ? Enfin, la raison et les intérêts peuvent-ils, à eux seuls, suppléer à l'absence, en Europe, de ce « mélange de mémoire, de désir et de loyauté⁽¹⁾ » qui

définit l'appartenance à une nation et qui est si vivant outre-Manche ?

D'autre part, dans les chapitres où il est question du général de Gaulle, Young avance l'idée que si ce dernier avait été au pouvoir à un certain moment, le traité de Rome n'aurait sans doute pas existé sous la forme qu'on lui connaît. De plus, il suggère que le consentement de la France au projet européen vient de ce qu'elle l'a fabriqué à sa main, à ses mesures, alors que la Grande-Bretagne, empêtrée dans son arrogance et ses contradictions, a dû accepter un costume taillé ailleurs qu'à Londres. Bref, il relève en passant des analogies entre les deux pays.

Cela est incontestable. Si la Grande-Bretagne eut tant de mal à admettre que malgré sa victoire elle avait perdu le rôle mondial tenu pendant un siècle et demi, la France, elle aussi, dut faire une pareille réévaluation, dont la magie gaullienne lui épargna le côté tragique. Certes, plus tôt, plus nettement qu'en Grande-Bretagne, le choix européen fut scellé. Mais l'Europe n'est plus celle des Six et la place des États dans l'Union est à redéfinir. Cela n'est pas plus facile pour la France que pour la Grande-Bretagne. Et l'on ne peut, comme Français, qu'être sensible à la mélancolie et attentif à la leçon que donnait en 1949, dans l'indifférence générale, la voix isolée d'un conseiller au ministère anglais de la Défense : « Nous ne sommes pas une grande puissance et ne le serons jamais plus. Nous sommes une grande nation mais si nous continuons à nous conduire comme une grande puissance, nous cesserons bientôt d'être une grande nation. »

(1) Gilles Andréani, « L'Europe des incertitudes », *Commentaire*, printemps 1999.

Pureté de l'imagination

ISABELLE HAUSSER

John IRVING : *Une veuve de papier*. (Traduit de l'anglais, Seuil, 1999, 583 pages.)

Il y a presque vingt ans, beaucoup de lecteurs ont adoré *Le Monde selon Garp*, puis *L'Hôtel New Hampshire* et, il y a dix ans, *Une prière pour Owen*. Après avoir fait la grimace à la lecture des écrits de jeunesse que l'éditeur français s'était cru obligé de publier dans l'intervalle pour profiter de l'en-gouement suscité par John Irving, ils attendaient avec impatience un nouveau roman de la maturité. Ils se seront jetés sur *Une veuve de papier*. Peut-être auront-ils été un peu déçus.

Un peu seulement, car toute la première partie – *Été 1958* – est du meilleur Irving. Celui de ses trois grands romans, celui qui sait restituer le monde de l'enfance, décrire l'horreur et la farce en même temps, suscitant tour à tour chez son lecteur larmes et rires, captiver l'attention et donner envie que le roman ne s'arrête jamais. Comment ne pas s'attacher à Eddie, Marion, Ted et Ruth et à tous leurs comparses de cet été 1958 ?

On retrouve un peu de cette atmosphère irvingienne dans les derniers chapitres de la troisième et dernière partie – *Automne 1995* – et finalement, le roman s'achève comme on l'espérait, sur une note mélancolique et tendre, triste et joyeuse.

Malheureusement, les deux cents pages de la deuxième partie – *Automne 1990* – emportent moins le lecteur. Il lui arrive même de s'ennuyer et de se surprendre à espérer que l'auteur boucle enfin son histoire au lieu de traînasser en chemin. Pourquoi le charme n'opère-t-il pas de la même manière que dans les deux cents premières pages ?

Il y a tout d'abord que le personnage central, Ruth Cole, n'est pas très sympathique. Non

que le héros d'un roman doive nécessairement être positif et agréable. Mais Ruth est réellement horripilante, égoïste, névrotique, lâche, dépourvue de toute compassion parce qu'entièrement concentrée sur elle-même. Certes, elle a des excuses. Sa mère l'a abandonnée, son père n'est pas toujours facile à vivre. Mais a-t-elle jamais fait l'effort de les comprendre ? Quant à sa meilleure amie, Hannah, elle n'a pour elle que d'être drôle alors que Ruth, toujours à se prendre au sérieux, est un peu fatigante.

Il est également probable que John Irving parle mieux des États-Unis que de l'Europe. Du moins pour un lecteur européen. Son Allemagne, pour l'essentiel réduite à la foire de Francfort, et son Amsterdam, presque entièrement concentré sur son quartier chaud, ses prostituées en vitrine, tiennent surtout du cliché touristique.

Une autre raison, peut-être la plus importante, est qu'il est très difficile, voire impossible, d'intéresser un lecteur (sauf peut-être les apprentis romanciers) à la complexe genèse d'un roman. Le roman sur le roman est presque toujours sinon raté, du moins ennuyeux. Il faut un talent, à tout le moins une légèreté, qui fait défaut à Irving, lui qui en a tant d'autres si enviables. *Une veuve de papier* aurait gagné à la suppression d'une grande partie des pages consacrées à l'élaboration du nouveau roman de Ruth Cole. D'autant qu'il regorge déjà de chapitres empruntés aux divers romans écrits par les différents protagonistes. On finirait par se croire dans une librairie ou une bibliothèque...

On a souvent le sentiment en lisant ce roman qu'Irving n'avait pas seulement envie de raconter une histoire, ce qu'il fait toujours avec brio. Il avait une idée à faire passer, à défendre. Une idée importante, essentielle pour un romancier, mais qui a peut-être fini par prendre trop de place au détriment de

l'intrigue. Il est vraisemblable qu'il s'agissait pour lui de régler ses comptes avec tous ceux, critiques ou simples lecteurs, qui contestent qu'un roman puisse être une pure œuvre d'imagination.

La médiatisation des écrivains a encore accentué ce phénomène. Ne veut-on pas que presque tous les romans soient autobiographiques ? Ne cherche-t-on pas dans les traits des héros des éléments de la vie de l'auteur ? Ne croit-on pas lui faire un compliment en lui disant qu'on a « reconnu » tel ou tel personnage de son roman ? Ne lui en veut-on pas parfois parce qu'on s'est cru dépeint à travers les pages de son histoire ? Tout se passe au fond comme si l'on dénialt au romancier le droit d'avoir de l'imagination, son don propre pourtant, celui sans lequel il n'y aurait justement pas de roman, mais un simple document, une œuvre journalistique.

Voilà ce qu'écrivit Irving :

« En tant que romancière, Mrs Dash ne s'abaisait pas à prendre des personnages réels ; elle y aurait vu l'échec de l'imagination ; tout romancier digne de ce nom doit être capable d'inventer un personnage plus intéressant qu'une personne réelle. [...] Elle s'entendait défendre la pureté de l'imagination contre le recours à la mémoire ; faire l'éloge du détail inventé par rapport au détail strictement autobiographique, préconiser de créer ses personnages de toutes pièces plutôt que de s'inspirer des parents et amis... Elle soutenait que le meilleur détail romanesque était le détail choisi, et non celui remémoré ; car la vérité romanesque ne se réduit pas à la véracité de l'observation – affaire du journalisme... La vérité romanesque, c'est ce qui doit arriver dans une histoire, pas forcément ce qui est effectivement arrivé dans la vie. »

Irving précise que ces idées étaient devenues le *credo* de Ruth Cole, romancière et héroïne de son livre. Mais comment ne pas penser – car on pourrait multiplier les phrases de ce genre qui se bousculent tout au long du roman – qu'il s'agit du *credo* d'Irving lui-même (et cela sans chercher l'autobiographie à tout prix) ?

Ruth Cole écrit des romans de pure fiction où sa meilleure amie veut à tout prix les retrouver toutes deux chaque fois, pour le plus grand agacement de Ruth. Elle n'écrit pas à partir de la réalité – contrairement à sa mère dont les romans sont hantés par le souvenir de ses fils. Mais ce qu'elle écrit ou

ce qu'elle imagine devient souvent réalité. Elle écrit un roman sur le veuvage sans savoir qu'elle deviendra veuve, elle aussi. Son roman *amstelodamois* en gestation rencontre tout à coup, malgré elle, la réalité. Elle n'écrit pas sur son existence ou celle de ses proches, mais ses histoires finissent par être rattrapées par la réalité, comme si le romancier était non un journaliste, mais un magicien, un voyant qui pressent avant les autres, par l'effet d'une observation attentive, mais inconsciente, ce qui allait advenir.

Et cela, cette étrange prescience qui amène la réalité à rattraper la fiction, à l'authentifier *a posteriori*, cela relève aussi de l'imagination. La « folle du logis » fait souvent peur à ceux qui n'en sont pas pourvus au point qu'ils préfèrent devant une œuvre *d'imagination* y voir une œuvre *d'imitation* de la vie. Il est vrai qu'il y a et qu'il y a toujours eu des « romans à clés » et que certains n'ont même pas besoin de clés car les portes en sont grandes ouvertes (dans ce cas, c'est souvent le romancier qui se masque faute d'avoir travesti ses personnages). Certains romans sont aussi des *transpositions* de la réalité qui, tels des voiles, ne cachent pas grand-chose et confessent ouvertement leur objectif.

La plupart du temps, cependant, le roman est une *recréation*. Il n'emprunte à la réalité que des éléments disparates, agrégés tout autrement que dans la vie réelle, comme un puzzle qu'on pourrait ajuster de plusieurs manières différentes. Sauf s'il s'agit d'une œuvre de science-fiction d'une de ces *fantasies*, chères aux Anglo-Saxons, il n'est évidemment pas déconnecté de la réalité. Mais c'est faire injure au romancier, surtout s'il indique clairement la nature romanesque de son œuvre, que de chercher des ressemblances là où elles n'existent que fortuitement ou par nécessité romanesque. C'est le rabaisser que de contester son imagination, de le réduire au statut de plagiaire de la réalité. C'est une fois de plus refuser la différence de l'autre lorsqu'elle est incompréhensible.

Certes, la liberté du romancier, son droit à l'imagination ne doivent pas l'amener à des écrits blessants pour les autres. Irving esquive cet élément du débat peut-être parce qu'il pense que les blessures commises sans intention de nuire sont un effet de la prescience de l'auteur qui devine toujours plus que ce qui est dit dans la réalité, qui voit au-delà

des masques sociaux et individuels. La question mérite cependant d'être posée.

Mais la plus grande preuve de la valeur de l'imagination n'est-elle pas que, dans ce roman, les meilleurs passages, les plus extraordinaires,

sont ceux qui ne cherchent pas à démontrer ou à montrer, qui racontent simplement une histoire qui parle directement au cœur du lecteur, c'est-à-dire de l'homme ?

Un désastre historique : la Grande-Bretagne et la guerre de 1914

PAUL VALLET

Niall FERGUSON : *The Pity of War*. (Londres, Allen Lane/The Penguin Press, 1998, 624 pages.)

Le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, comme nombre d'autres anniversaires historiques en cette époque friande de commémorations, aura été une occasion faste pour les éditeurs en France et en Grande-Bretagne. On peut observer avec intérêt la façon dont on s'est souvenu de la fin de la Grande Guerre de part et d'autre de la Manche, avec, on l'ignore parfois, de remarquables similitudes. Les différences d'attitude se sont situées entièrement dans la manière de polémiquer. Ainsi, la question des « poilus » fusillés suite aux mutineries de 1917 a provoqué en France un débat politique houleux sur fond de cohabitation. En Grande-Bretagne, le débat sur l'opportunité de réhabiliter les 346 militaires du British Expeditionary Force (BEF) exécutés pour désertion entre 1914 et 1918 a été conduit avec sobriété par la voie des media entre les familles des soldats et le gouvernement de Tony Blair, qui leur oppose pour l'instant une fin de non-recevoir.

Les ouvrages publiés récemment en France se sont beaucoup attachés à l'événement même de l'armistice, ou aux causes de la victoire alliée à l'automne 1918. En revanche, parmi les livres remarqués au Royaume-Uni, on trouve une étude globale, *The First World*

War, d'un historien militaire populaire, John Keegan, ainsi qu'un essai moins traditionnel, *The Pity of War*, de Niall Ferguson, un jeune historien d'Oxford. Le titre de l'ouvrage de Ferguson est tiré d'un poème de Wilfred Owen, le poète britannique le plus émouvant et le mieux connu de la Grande Guerre, tué sur le canal Sambre-Oise le 3 novembre 1918. Si l'on ajoute que ce volume épais porte sur sa couverture un coquelicot, le signe de deuil arboré par les Britanniques à l'occasion de l'armistice, on comprendra rapidement la manière dont l'ouvrage aborde la question de la Première Guerre mondiale. Ce livre est surprenant, voire dérangeant pour un lecteur français, et il serait intéressant d'en disposer d'une traduction dans notre langue, car elle ne manquerait pas d'ajouter un caractère piquant à notre propre réflexion sur 1914-1918.

La pire erreur de l'histoire moderne

Ce que Keegan affirme à la première page de son livre, Niall Ferguson le réserve pour la dernière : la Grande Guerre ne fut « rien de moins que la pire erreur de l'histoire moderne ». Niall Ferguson ajoute, et c'est ce qu'il cherche à démontrer dans son étude, que l'intervention britannique aux côtés de la France en 1914 a été un « désastre historique ». Habituel aux images convenues de l'entente cordiale scellée en 1904, à l'idée que cette entente fut payée d'un million de morts

britanniques, pour la plupart sur notre sol, ainsi qu'à celle que seule la résistance victorieuse des Britanniques en 1940 a permis à la France libre de survivre, le lecteur français ne manquera pas d'être étonné, voire choqué par cette idée. En réalité, Niall Ferguson n'en est pas à la première provocation de ce genre.

L'idée que la Grande-Bretagne aurait pu et dû rester en dehors du conflit en août 1914 a déjà été développée dans un précédent livre sous sa direction, *Virtual History*, paru en 1997. Niall Ferguson, qui est avant tout un spécialiste d'histoire économique et financière allemande (il est également l'auteur remarqué d'une étude sur les milieux d'affaires de Hambourg à l'époque de l'hyper-inflation et d'une chronique de la famille Rothschild), s'est penché sur la question de la prétendue « inévitabilité » de la guerre de 1914, du moins en ce qui concerne les Britanniques. Il soutient que l'attaque de l'Empire britannique n'était pas un objectif pour les stratégies allemands en 1914; en réalité, l'Empire aurait prospéré aux côtés d'une Europe unifiée sous influence allemande comme cela lui semble être le cas à l'heure actuelle. Il est intéressant de noter que, si cette idée est provocatrice pour nous Français, elle est devenue courante en Grande-Bretagne. Depuis trois ans, on la rencontre fréquemment sous la plume d'intellectuels conservateurs comme Norman Stone ou Alan Clark, assimilant l'actuelle Union européenne aux projets d'union douanière de Guillaume II et de son Chancelier Bethmann-Hollweg. C'est un concept fondamentalement anti-européen et teinté du nationalisme anglais le plus étroit.

Cependant, Niall Ferguson est écossais d'origine, et il rend d'ailleurs hommage au prix disproportionné payé par l'Écosse pendant la Grande Guerre : un demi-million de soldats, en majorité volontaires, sur une population de 5 millions; 26,4% d'entre eux furent tués, une proportion qui place l'Écosse au troisième rang européen derrière la Serbie et la Turquie. L'historien économique qu'est Ferguson utilise habilement des tableaux statistiques ainsi que des courbes et des graphes pour illustrer des questions variées. Cette approche nouvelle est l'une des forces du livre, et son originalité. Niall Ferguson s'est donné pour mission, en quatorze chapitres, de répondre à dix questions importantes au sujet de la Grande Guerre. En réalité, on peut les résumer à trois : 1) La guerre était-elle inévitable, et

pourquoi l'Allemagne et le Royaume-Uni y sont-ils entrés? 2) Pourquoi la guerre s'est-elle prolongée, notamment malgré la supériorité démographique et économique de la Triple Entente? 3) Qui en a payé le prix?

La question des origines de la guerre concerne la première moitié du livre, la poursuite de cette guerre la seconde. Sans nier l'intérêt des arguments de l'auteur et de l'étude assez détaillée qu'il fait de l'économie européenne avant la guerre, la faiblesse de son approche est visible dès les premiers chapitres. Niall Ferguson est tellement convaincu que la participation britannique à la guerre a été une aberration et qu'elle n'a eu lieu qu'en raison de complots et d'erreurs de calcul de la part d'une coterie de dirigeants britanniques du Parti libéral (Churchill, Premier Lord de l'Amirauté, et Sir Edward Grey, chef du Foreign Office) qu'il esquive une étude sérieuse des défis confrontant toutes les puissances européennes avant la guerre. En particulier, il se préoccupe presque exclusivement de l'Allemagne, un peu moins du Royaume-Uni; la France, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Turquie et les pays balkaniques sont mentionnés de manière seulement accessoire.

Les déductions de l'auteur ne reposent que sur une fraction seulement des documents officiels britanniques disponibles aux historiens; en revanche, elles doivent beaucoup aux papiers des magnats hambourgeois Albert Ballin, Max Warburg et Walther Rathenau, ainsi qu'à ceux des Rothschild, notamment de Londres. Niall Ferguson a évidemment beaucoup lu (la bibliographie comporte 41 pages) mais la dominante anglo-allemande des sources nuit à la cohérence de l'analyse. Elle est en particulier insuffisante pour expliquer les raisons du rapprochement diplomatique et militaire entre Londres, Paris et Saint-Pétersbourg entre 1904 et 1907. Il est certain que l'Allemagne de 1914 craignait l'encerclement et souhaitait rompre la coalition des puissances hostiles, mais on n'apprendra pas dans ce livre pourquoi l'Empire de Guillaume II s'était aliéné tous ses voisins à l'exception des Habsbourg. Eyre Crowe, l'un des analystes influents du *Foreign Office*, écrivait en 1907 dans un mémorandum à l'intention du ministre Grey que l'Allemagne prussianisée poursuivait depuis 1864 une politique d'expansion géographique continue et qu'elle ne

s'arrêterait pas, soutenue qu'elle était par une croissance sans précédent de sa puissance économique, industrielle, démographique et militaire. Quant aux amiraux britanniques, ils s'étaient alarmés dès 1898 du programme de construction navale allemand, qu'ils considéraient comme superflu car, à la différence de l'empire maritime de la Grande-Bretagne, la sécurité de l'Allemagne dépendait de sa puissance terrestre. Celle-ci n'était menacée que par le présumé « rouleau compresseur » tsariste, dont les faiblesses auraient dû être apparentes aux autres puissances, y compris la France.

En réalité, l'instabilité de la Russie et de son régime autocratique posait un problème pour la sécurité européenne comparable à celui de l'Allemagne wilhelminienne. Mais Niall Ferguson cède encore à la provocation lorsqu'il qualifie les ententes anglo-française et anglo-russe d'« apaisement ». Certes, il était essentiel d'assurer de bonnes relations entre ces puissances, « voisines en Europe et dans de nombreuses parties du monde » selon Sir Francis Bertie, ambassadeur britannique à Paris. C'est toutefois oublier que l'amitié franco-britannique en particulier était une politique populaire et rationnelle, rapprochant les deux principales démocraties parlementaires d'Europe. On peut regretter le secret des négociations, notamment militaires, qui conduisirent à préparer l'envoi de troupes britanniques pour épauler l'armée française en cas de guerre. Mais, plutôt que de qualifier cela de complot de la part des diplomates et généraux anglais qui n'en informèrent pas le Parlement, on pourrait aussi critiquer l'erreur des dirigeants politiques français qui n'ont pas compris le profond désir des Britanniques d'éviter la guerre. Sir Edward Grey était un homme d'État respecté par tous ses collègues européens, et il s'efforça de conduire sa diplomatie de façon pacifique, honnête et discrète, mais sans compromettre les intérêts britanniques.

En août 1914, les hésitations du cabinet britannique, comprenant nombre de radicaux profondément pacifistes, ne signifiaient pas que le Royaume-Uni pouvait rester en dehors de la guerre. Il est vrai que Lloyd George joua un rôle capital en refusant de se joindre aux partisans de la neutralité, mais il existait un consensus largement bipartisan au Parlement et dans l'opinion publique pour que la Grande-Bretagne se porte au secours de la Belgique

dont elle avait garanti la neutralité : l'indépendance belge était d'ailleurs un principe fondamental de la politique étrangère britannique depuis deux siècles. Accessoirement, Londres voulait aussi aider la France, puissance amie, face à l'incontestable agression allemande issue des dispositions maladroites du plan Schlieffen. Le lecteur français comprendrait davantage ces événements décisifs de l'implication britannique sur le continent en lisant notamment le livre de l'historienne de Cambridge Zara Steiner, *Britain and the Origins of the First World War* (1977), qui traite de cette question fondamentale de façon magistrale.

Niall Ferguson conclut son analyse de l'avant-guerre en soutenant que la décision allemande de passer à l'attaque en 1914 était motivée par le désir de l'état-major de combattre tant que l'Allemagne pouvait encore vaincre. C'est un jugement correct mais qui n'est pas nouveau, de nombreux historiens allemands l'ont reconnu. La suite du livre, consacrée à la poursuite de la guerre, soutient essentiellement que l'effort de guerre allié fut un gaspillage d'énergie inefficace. Chiffres à l'appui, Niall Ferguson démontre que l'Allemagne parvint fort bien, avec des ressources financières moindres, en dépit du blocus de la Royal Navy, à tenir les Alliés en échec. Elle leur infligea des pertes nettes (en tués et prisonniers) supérieures aux siennes, et mena la guerre comme elle le souhaitait, sur le sol français, belge et russe. En 1917, elle atteignit même un de ses buts de guerre à court terme, la défaite de la Russie tsariste. Si les Alliés poursuivirent leur effort, ce fut notamment en raison d'une propagande mobilisatrice d'autant plus habile que l'armée allemande commit des atrocités indiscutables en Belgique et en France du Nord, et aussi lors de sa campagne sous-marine.

La culture de guerre

En fait, de part et d'autre, les soldats furent conditionnés à un point tel qu'au-delà de leur nécessaire solidarité envers leurs camarades, ils bravèrent des souffrances effroyables parce que la guerre les fascinait, et notamment leur « instinct tueur ». Les récentes recherches faites dans divers pays sur la « culture de guerre » pourraient sans doute nuancer et préciser cette idée, mais Ferguson a accordé beaucoup d'intérêt aux massacres de prison-

niers perpétrés par toutes les armées dans l'ivresse des combats. On peut se demander néanmoins si ses sources sont toutes vérifiables, et l'auteur s'est peut-être trop inspiré des souvenirs d'Ernst Jünger qui était un cas représentatif, mais aussi très particulier du combattant de 1914-1918 (Niall Ferguson le qualifie de « brave au point d'être psychopathe »). Le lecteur appréciera ici une étonnante iconographie, contenant des photos inédites illustrant les réalités de la guerre sur le front occidental. En particulier, des photos de cadavres collectionnées par des soldats obsédés par la mort ne manqueront pas d'impressionner. Mais il faut remarquer que les statistiques utilisées pour quantifier les pertes nettes de la Triple Entente, qui selon Niall Ferguson, seraient supérieures à celles des Empires centraux, ont été établies de façon discutable; une autre méthode aurait permis de souligner que, au fur et à mesure de la guerre, la proportion de pertes dans les rangs alliés diminua; on en déduirait que les forces alliées avaient effectivement acquis une efficacité stratégique supérieure en 1918.

L'effondrement allemand de 1918 est expliqué non pas tant par l'épuisement économique et militaire allemand (les pertes alliées en 1918 furent aussi sévères qu'aux premiers mois de la guerre) mais, à un moindre degré, par l'amélioration tardive des tactiques de combat française et britannique, un meilleur usage de l'artillerie et des chars et surtout par la perspective d'un flot ininterrompu de renforts américains dont la plupart n'avaient pas encore été engagés. Cependant, Niall Ferguson remarque finement que les convulsions guerrières de l'Europe, de l'Irlande à la Russie révolutionnaire, et se prolongeant vers les Balkans et le Moyen-Orient, se poursuivirent encore pendant quatre ans. Le goût de tuer n'avait pas encore disparu sur le continent.

Surtout, Niall Ferguson souligne l'habileté des Allemands à se soustraire au paiement des réparations prévues par les traités. Ils usèrent de cette question pour rendre responsables les Alliés, et surtout la France, de l'hyper-inflation de 1923; laquelle est davan-

tage due, selon l'auteur, à une politique monétaire allemande délibérément inflationniste pratiquée depuis une décennie. Les Allemands furent d'autant plus habiles qu'ils disposèrent du soutien de Keynes qui convainquit l'opinion britannique, traumatisée par les sacrifices, de la nécessité d'imposer des clauses financières plus légères à l'Allemagne. Si les raisons que Niall Ferguson invoque pour cette attitude sont spécieuses (Keynes, homosexuel, aurait été marqué par la mort de nombreux amis et aurait été séduit par Carl Melchior, un collaborateur de Max Warburg qui militait pour une réduction des réparations), il est possible que l'économiste britannique ait accordé un intérêt trop complaisant à la thèse allemande sur la question au détriment des positions française et belge; dans sa retraite de 1918, l'armée allemande ravagea l'appareil industriel et agricole des terres occupées, accroissant inutilement la facture que les Alliés allaient présenter.

Refermant ce livre, on ne peut pas ne pas être hanté, comme le voudrait Niall Ferguson, par le sentiment que cette guerre fut une catastrophe européenne et mondiale dont on paie encore le prix. Le caractère très émouvant des cérémonies de novembre dernier le rappelle également. Mais si catastrophe il y eut, on peut également se demander si une victoire du Kaiser, rendue impossible par les sacrifices consentis par les soldats français et britanniques, n'aurait pas été pire. N'en déplaise à Niall Ferguson, l'Union européenne d'aujourd'hui est d'esprit libéral et démocratique; celle de Guillaume II aurait été autoritaire; l'Allemagne elle-même ne s'en portait-elle pas mieux? 1918 fut une victoire coûteuse, mais elle reste à l'honneur du Royaume-Uni et de la France notamment. Si les morts de 1914-1918 nous paraissent inutiles, comme le suggère bien ce livre intéressant, on ne peut nier, en dépit de la subsistance de certains démons, qu'ils ont profondément transformé notre continent. Nous leur devons, comme à ceux de 1939-1945, l'Europe occidentale relativement pacifique et prospère dans laquelle nous vivons.

Le paysage et la mémoire

ANTHONY ROWLEY

Simon SCHAMA : *Le paysage et la mémoire*.
(Trad. de l'anglais, Seuil, 1998, 720 pages.)

ON mesurera peut-être un jour le déplacement du centre de gravité culturel de l'Europe continentale vers la communauté anglo-américaine à la publication de tels livres. Voilà quarante ans, c'est un disciple de Jacob Burckhardt qui eût signé l'œuvre ; aujourd'hui, Simon Schama peut ranger son grand œuvre à côté du John Hale de *La Civilisation de l'Europe à la Renaissance*. Certes, les Anglo-Saxons ne sont pas les seuls, ni les premiers à travailler sur le lien entre histoire et mémoire : Simon Schama marque d'ailleurs sa dette à l'égard de Pierre Nora, même s'il ne semble pas connaître les travaux d'une Marie-Claire Lavabre, de Catherine Laroze ou de plusieurs élèves d'Alain Corbin. Mais Simon Schama, servi par une écriture qui rejoint les plus talentueux des historiens européens – Braudel, Duby ou Furet –, a osé se lancer dans l'examen du travail opéré par la mémoire collective sur des paysages occidentaux, de la Renaissance aux premières années du xx^e siècle.

Aussitôt, les réticences historiennes surgissent : sur la période, sur l'emploi des sources et le choix de celles-ci, sur les emprunts à des disciplines connexes – littérature, philosophie, psychanalyse –, sur la difficulté même de comparer la fabrication de paysages mentaux idéaux par des peuples différents. Simon Schama évacue rapidement les réserves de ses lecteurs en affirmant qu'il entend « faire de l'histoire autrement », genre de propos qu'on lirait avec indulgence chez un trentenaire et qui minore l'audacieuse tentative de l'auteur. Car celui-ci ne s'interroge plus sur

la possibilité des emprunts interdisciplinaires, il parle sur l'enrichissement qu'offrent les croisements de récits, de journaux de voyages, de traités (sources secondaires) avec les représentations iconographiques, les descriptions, selon que ces matériaux sont traités par l'historien, l'artiste ou le sociologue. Ainsi, l'étude de la « fontaine des Quatre Fleuves » du Bernin, piazza Navona, permet à Simon Schama une éblouissante réflexion sur l'absolutisme papal et sa mise en scène, puis sur les travaux de Marx et de Wittfogel concernant le rapport entre société hydraulique et despotisme, la nature circulaire du premier assurant les conditions de sa pérennité tandis que le second a beau « pousser sans répit l'histoire vers l'aval », se déclarer « maître des eaux comme Staline sur le Don ou Mao le long du Yongzi Jiang », il fait eau de toutes parts avant de s'épuiser.

De même, l'association entre le spectacle sacré des montagnes et le traitement de mémoires régionales ou nationales douloureuses emporte l'adhésion du lecteur. Simon Schama suggère combien les événements et les lieux traumatiques permettent de saisir le travail de la mémoire, comme si le paysage participait de cette analyse au seuil que toute réflexion sur la mémoire rencontre.

Certes, l'auteur semble parfois si fasciné par sa construction mentale – donc fictionnelle – qu'il oublie, en historien de métier, de s'interroger sur l'utilisation de ses sources, voire sur le vrai. On aurait également apprécié que l'auteur assume plus nettement sa démarche psychosociologique, précisément parce que ce parti offre des angles nouveaux pour traiter des questions aussi essentielles et rebattues que l'histoire du nazisme, par exemple. Reste, au final, le sentiment rare d'avoir lu un des cinq ou six livres majeurs de la décennie.

Travaux récents sur la Résistance en France

De la République des catacombes au rendez-vous de l'histoire

GUILLAUME PIKETTY

ALORS que les commémorations du centenaire de la naissance de Jean Moulin abattent leur plein, la multiplication des ouvrages, réunions ou colloques traitant de l'action du fondateur du Conseil national de la Résistance (CNR) ne doit pas occulter le profond renouvellement en cours de l'histoiregraphie de la Résistance française. À la fois « événement fondateur » et « fait moral »⁽¹⁾, la Résistance demeure une réalité difficile à cerner, dont les mémoires successives et concurrentes ne cessent de compliquer l'abord. Écrire l'histoire de cet objet spécifique, longtemps considéré comme un « terrain de manœuvre idéologique⁽²⁾ », impose, comme l'écrivait Pierre Laborie en 1994, de « conjuguer la conscience civique à la triple obligation de sauvegarde de la mémoire, d'établissement de la véracité des faits et de rigueur critique⁽³⁾ ». Or, en rupture avec un discours essentiellement commémoratif, profitant d'archives nombreuses et souvent nouvelles, sans négliger pour autant la « petite musique » du témoignage sans laquelle il ne peut être de vraie compréhension du phénomène résistant, l'histoiregraphie de la Résistance s'est ouvert des perspectives originales. De l'histoire des mouvements et réseaux à celle d'une Résistance intérieure considérée dans ses tréfonds, de l'étude de la France libre à l'analyse de l'action de quelques grands acteurs, en passant par l'examen du combat des militants les plus anonymes, la production historiographique récente est trop considérable pour autoriser une recension

exhaustive. Quelques ouvrages ou entreprises scientifiques se distinguent toutefois. Ils témoignent des progrès réalisés, et renvoient l'observateur contemporain aux fondements essentiels d'un engagement qui fut, et demeure, décisif.

Au cœur des mouvements

L'étude des organisations de la Résistance intérieure a été profondément renouvelée depuis quelques années. Dans leurs ouvrages respectifs, les historiens Olivier Wieviorka et Laurent Douzou ont examiné le devenir des mouvements *Défense de la France*⁽⁴⁾ et *Libération-Sud*⁽⁵⁾, traitant tour à tour de la sociologie et de la géographie des militants, des modalités de leur engagement, des logiques de leur organisation et de leur action, de leurs choix politiques, ainsi que de leurs stratégies de pouvoir à mesure qu'approchait la délivrance, puis après la Libération.

Dans des perspectives analogues, l'historienne Alya Aglan a récemment publié un ouvrage sur le mouvement *Libération-Nord*, l'une des cinq principales organisations de Résistance en zone occupée. Renseignée aux meilleures sources allemandes et françaises, cette étude présente les trois phases successives de l'activité du mouvement. Accès est ainsi donné aux motivations de fondateurs essentiellement rassemblés en vertu d'affinités syndicales et politiques, dont les trois tendances principales étaient les syndicalismes chrétien et confédéré et la mouvance socia-

(1) Pierre Laborie, « Historiens sous haute surveillance », in *Esprit*, janvier 1994, p. 37.

(2) *Ibid.*, p. 42.

(3) *Ibid.*, p. 37.

(4) Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949*, Seuil, 1995.

(5) Laurent Douzou, *La Désobéissance. Histoire du mouvement Libération-Sud*, Odile Jacob, 1995.

liste, et auxquels vinrent s'agglomérer quelques fortes personnalités indépendantes tel le philosophe Jean Cavaillès. Alya Aglan montre par quel processus le journal clandestin, créé par ces précurseurs et apparu pour la première fois le 1^e décembre 1940, s'imposa peu à peu comme un véritable porte-parole politique, engagé dès l'origine contre l'occupant, farouchement antipétainiste à partir du printemps 1941. Les modalités d'émergence, la dynamique sociale et l'organisation, puis le discours mobilisateur du mouvement proprement dit sont ensuite explicités, ainsi que l'exceptionnelle collégialité de sa direction. Alya Aglan discute notamment avec profit la vision communément admise d'une Résistance nettement séparée en organismes à vocation de renseignement ou paramilitaire, les réseaux et organismes civils, les mouvements. La description de la participation du mouvement aux opérations qui aboutirent à la libération du territoire ouvre le dernier temps de l'ouvrage. Elle débouche sur une analyse de la brève et malheureuse tentative de *Libération-Nord* de s'insérer dans le paysage politique de l'après-Libération, avant de se réfugier, en 1948, dans une vie associative recentrée sur l'expérience unique de la Résistance⁽⁶⁾.

Milieux résistants

Par ailleurs, de fin 1993 à mars 1997, une série de six colloques a été organisée conjointement par d'éminents universitaires et chercheurs spécialistes des années sombres, pour réfléchir, dans une perspective comparatiste et largement décentralisée, au phénomène résistant dans ses profondeurs⁽⁷⁾. À partir d'une réflexion sur le concept de Résistance et son éventuelle définition historique, la temporalité spécifique du phénomène résistant,

(6) Alya Aglan. *La Résistance sacrifiée. Histoire du mouvement Libération-Nord*, Flammarion, 1999.

(7) Université de Toulouse-Le Mirail autour de Pierre Laborie et Jean-Marie Guillon, du 16 au 18 décembre 1993; Université de Rennes II, sous la conduite de Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard, du 29 septembre au 1^e octobre 1994; Bruxelles, sous la direction de Robert Frank et José Gotovitch, assistés de leurs équipes de l'IHTP et du Centre d'études et de recherches historiques sur la Seconde Guerre mondiale, du 23 au 25 novembre 1994; Besançon, sous la conduite de Serge Wolikow et Marcel Vigureux, d'une part, François Marcot et Janine Ponty, d'autre part, assistés de leurs équipes des Universités de Dijon et de Besançon, du 15 au 17 juin 1995; ENS Cachan, sous l'égide de l'IHTP, du 16 au 18 novembre 1995; Aix-en-Provence, organisé par l'Université de Provence, sous la conduite de Jean-Marie Guillon et Robert Mencherini, du 20 au 22 mars 1997.

selon les régions et les modes de combat, a été analysée, en mettant en particulier l'accent sur la Résistance des débuts. Les milieux et les lieux de résistance ont été également étudiés, selon la zone, la plus ou moins grande ruralité ou au contraire la situation urbaine, l'époque. L'accent a été mis notamment sur certains milieux souvent abordés jusque-là de façon maladroite (femmes, étrangers, juifs). Les liens de la Résistance avec la culture politique dans laquelle elle s'enracinait, son immersion dans le mouvement social, ont fait l'objet de développements spécifiques, tout comme les pratiques et les hiérarchies à l'œuvre au sein des groupes, les centres et les modalités de décision, la forte imbrication fonctionnelle des Résistances intérieure et extérieure, les relations de la Résistance française avec les Alliés et les enjeux stratégiques auxquels la première fut confrontée. La question a été largement abordée des aspects militaires de la Résistance intérieure et des problèmes locaux posés par la Libération et la poursuite de la guerre. Enfin, les liens entre opinion, représentations et actes, et les questions de mémoire, dès avant la fin du conflit et depuis, ont été soigneusement étudiés. Outre la publication de leurs actes, ces réunions ont fait l'objet d'un riche bilan scientifique paru en décembre 1997, qui montre à quel point la réalité résistante s'impose comme « un processus pluriel, militaire, politique, moral, mais aussi profondément immergé dans le quotidien, le social, le culturel », inséparable de l'imaginaire qu'il a nourri et dont il s'est nourri, des phénomènes de représentation et de mémoire pendant et après le second conflit mondial, et qui ouvre de nouvelles pistes et problématiques⁽⁸⁾.

Dans le même mouvement, dans un très intéressant ouvrage collectif, un certain nombre d'historiens se sont posés la question d'une histoire sociale de la Résistance, et plus précisément des liens et influences que celle-ci a entretenus avec la société française tout entière⁽⁹⁾. L'examen des mobiles et modalités de l'engagement a permis de mettre en évidence les principes liés d'intentionnalité et de

(8) Christian Bougeard, Laurent Douzou, Robert Frank, José Gotovitch, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, Pieter Lagrou, François Marcot, Denis Peschanski, Jacqueline Sainclivier, Dominique Veillon, *La Résistance et les Français. Nouvelles approches*, Cahier de l'IHTP n° 37, CNRS, décembre 1997, p. 10.

(9) Antoine Prost (dir.). *La Résistance, une histoire sociale*, L'Atelier, 1997.

fonctionnalité⁽¹⁰⁾, la notion de disponibilité et celle, essentielle pour la suite du combat, d'anteriorité⁽¹¹⁾). La composition sociale des réseaux, mouvements et maquis de Résistance a été examinée, en portant une attention particulière à la chronologie et à la répression. Les modalités de fonctionnement des organisations de résistance ont également été étudiées, comme les débouchés éventuels de ces formes d'organisation et de ces hiérarchies après-guerre. Enfin, l'analyse a porté sur l'impact de la Résistance sur la société, ses audience et influence éventuelles sur le corps social, selon les lieux, les classes et les sexes, les professions et les éventuels réseaux d'avant-guerre, au fil du temps.

La « France libre »

En sorte de symétrique à ces études, Jean-Louis Crémieux-Brilhac a publié, en 1996, un ouvrage consacré à l'épopée tragique et magnifique de la France libre. Fondé sur une documentation de premier ordre et l'expérience vécue de son auteur, ce livre majeur replace l'aventure des Français libres dans une juste perspective mondiale, éclairant au passage les rapports tumultueux du général de Gaulle avec les Alliés. Il montre l'insigne et durable faiblesse de l'entreprise gaullienne, qui contraste avec son étonnante fortune finale. Rendant toute sa place au génie de l'homme du 18 juin, Jean-Louis Crémieux-Brilhac expose l'évolution du projet politique gaullien. Il présente également de façon synthétique la complexité des rapports entre les Résistances intérieure et extérieure françaises, et montre notamment l'ambiguïté de la position du général de Gaulle à l'égard d'une Résistance intérieure certes nécessaire, mais qui n'occupa jamais le principal de sa pensée⁽¹²⁾.

À la frontière des champs ainsi définis par les récents travaux sur les Résistances intérieure et extérieure, quelques personnages ont récemment connu une relative fortune éditoriale. Certains furent de véritables « ambassadeurs », tels Christian Pineau⁽¹³⁾, Yvon

(10) François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », in Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, op. cit., p. 21-41.

(11) Laurent Douzou, « L'entrée en Résistance », in Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, op. cit., p. 9-20.

(12) Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996.

(13) Alya Aglan, op. cit.

Morandat⁽¹⁴⁾, Francis-Louis Closon⁽¹⁵⁾, ou le colonel Rémy⁽¹⁶⁾. D'autres, comme André Postel-Vinay⁽¹⁷⁾, vinrent à Londres après avoir milité en France. D'autres enfin vécurent leur expérience essentiellement sur le sol métropolitain. Ainsi de Claude Bourdet⁽¹⁸⁾, Jean-Pierre Lévy⁽¹⁹⁾ et Jacques Baumel⁽²⁰⁾. Ces journaux de guerre et, malgré les défauts liés à leur nature même, ces mémoires donnent accès à la véritable « société secrète » formée par l'armée des ombres, si complexe parce que tellement humaine.

Moulin, Brossolette et Daniel Cordier

Au nombre des ambassadeurs des Résistances, deux hommes se détachent, par leur action pendant la guerre comme par le souvenir que la mémoire française des années sombres conserve d'eux : Jean Moulin et Pierre Brossolette. Parmi les publications récentes concernant le premier, *La République des catacombes* fera date. Fondée sur une documentation impressionnante, cette savante biographie du fondateur du CNR couronne vingt années de recherches et de réflexion. L'œuvre essentielle accomplie par Jean Moulin du début janvier 1942 à la fin juin 1943 y est pleinement détaillée. L'étude consacrée aux mois séparant l'affaire de Caluire des journées de la Libération de Paris est également fort approfondie : silence presque total de Londres et d'Alger à propos de la succession de Jean Moulin au long de l'été 1943 ; rivalités passionnées provoquées par ladite succession ; tentative d'émancipation de la Résistance intérieure de la tutelle algéroise. D'orientation nettement gaullienne, cet ouvrage apporte ainsi des éclairages sur les difficultés de coordination et les débats qui agitèrent la Résistance intérieure, en France

(14) *Souvenirs inédits d'Yvon Morandat*, édition établie et présentée par Laurent Douzou, Cahier de l'IHTP n° 29, CNRS, septembre 1994.

(15) Francis-Louis Closon, *Le Temps des passions. De Jean Moulin à la Libération (1943-1944)*, Presses de la Cité, 1974, rééd. Éditions du Félin, 1998.

(16) *Les Mémoires d'un agent secret de la France libre* font l'objet d'une nouvelle publication par les Éditions France-Empire.

(17) André Postel-Vinay, *Un fou s'évade. Souvenirs de 1941-1942*, Éditions du Félin, 1997.

(18) Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine. De la Résistance à la restauration*, Éditions du Félin, 1998.

(19) Jean-Pierre Lévy, *Mémoires d'un Franc-Tireur. Itinéraire d'un résistant (1940-1944)*, Complexe, Bruxelles, 1999.

(20) Jacques Baumel, *Histoire secrète des années d'Occupation*, Albin Michel, 1999.

comme à Londres, le fonctionnement de ce que Georges Altman a appelé la « haute société résistante », et les enjeux politiques du combat de l'ombre. Dans une troisième partie, Daniel Cordier expose l'enchaînement fatal qui aboutit à la catastrophe de Caluire, détaille ce qu'il appelle « l'affaire Hardy », et conclut, « en son âme et conscience », à la trahison de l'ancien militant de Combat. Suit en dernier lieu une intéressante réflexion sur la place occupée par Jean Moulin dans la mémoire collective, et sur les modalités d'élaboration de la mémoire française des années sombres (21).

Toutefois, oscillant entre son ambition biographique première et la tentation englobante liée à l'action même de Jean Moulin, Daniel Cordier présente une histoire de la Résistance trop exclusivement centrée autour de ce dernier. Tout à sa défense du fondateur du CNR, il en vient également à traiter durement ceux qui, à un moment ou à un autre, s'opposèrent à lui. Ainsi d'Yvon Morandat, Henri Frenay, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, André Philip, ou du colonel Passy, pour ne citer que les plus connus.

Mais la palme en la matière revient incontestablement à Pierre Brossolette. Le portrait qu'en dresse l'ancien secrétaire de Jean Moulin apparaît injustement accablant. Normalien devenu journaliste de renom, proche de Léon Blum, farouche opposant aux accords de Munich puis dissident de la première heure, homme de mouvement puis de réseau, en contact régulier avec le Comité d'action socialiste de zone nord, analyste lucide de la France vaincue et de la Résistance naissante, Brossolette rejoint Londres en avril 1942. Après une première mission clandestine réussie, il devint numéro deux des services secrets de la France combattante à l'automne suivant. Au long de sa mission Brumaire de l'hiver 1943, il coordonna les activités civiles et militaires des cinq principaux mouvements de Résistance de la zone nord. Candidat malheureux à la succession de Moulin après Caluire, il revint en France à la mi-septembre 1943 pour une troisième mission à l'issue de laquelle il fut arrêté. Torturé, il se suicida pour ne pas parler. Dense et complexe, parfois effectivement cri-

tiquable, son parcours fait de lui, incontestablement, un acteur majeur de la Résistance française (22).

Pourtant, rien de ce que Pierre Brossolette entreprit ne trouve grâce aux yeux de Daniel Cordier. Au contraire, ses propos et ses actes sont le plus souvent décortiqués avant d'être retournés contre leur auteur. C'est le cas de sa fructueuse mission de l'été 1942, de son action au sein du BCRA, ou de la très importante mission Brumaire. Par ailleurs, en ne considérant qu'un petit nombre des écrits de Brossolette, trop souvent sortis de leur contexte, Daniel Cordier simplifie sa pensée politique. Le talent du chantre des « soutiers de la gloire » devenu l'un des hérauts de la Résistance est quant à lui largement passé sous silence. Paradoxalement toutefois, en soulignant sa présence et son influence récurrentes, Daniel Cordier achève de l'installer dans la position de seul grand rival du fondateur du CNR...

Acteur devenu historien, l'ancien secrétaire de Jean Moulin redescend donc, par moments, dans la mêlée et montre une nouvelle fois l'imbrication de l'histoire et des mémoires de la Résistance. Proposant une véritable thèse, il illustre aussi les difficultés qui guettent tout biographe, malgré ses années de travail, et plus généralement les historiens de la Résistance.

La révolte morale des « soutiers de la gloire »

On pourra toutefois regretter qu'en se cantonnant volontairement à la Résistance des chefs, Daniel Cordier n'évoque qu'incidemment ce qu'il nomme lui-même la « Résistance des militants », celle des dissidents anonymes dont l'action fut pourtant tout à la fois essentielle et décisive. De façon générale d'ailleurs, la Résistance des sans-grades n'est encore que partiellement traitée par les historiens de la période. Depuis quelques années, un certain nombre d'études locales et de rencontres régionales ont certes abordé la question des déterminants, de la nature et des modalités du combat quotidien des « soutiers de la gloire ». Les récents travaux sur les mouvements et les réseaux leur ont

(21) Daniel Cordier, *Jean Moulin. La République des catacombes*, Gallimard, 1999.

(22) Guillaume Piketty, *Pierre Brossolette, un héros de la Résistance*, Odile Jacob, 1998.

donné une attention plus conforme à la réalité et l'importance de leur lutte. Certains livres de souvenirs nouvellement parus y contribuent également, tel l'impressionnante *Résistance ordinaire* de Claire Chevillon (23). Pourtant, l'étude systématique de cette Résistance civile telle que Jacques Sémerlin l'a définie (24) reste à développer, qui permettrait d'approfondir notre connaissance des ressorts et modalités d'un engagement vital à bien des égards. Du patriotisme farouche à la conscience de la réalité mondiale de la guerre, du sursaut républicain contre Vichy et la Collaboration à la volonté de lutter contre les totalitarismes fasciste et nazi, de la tradition culturelle ou familiale à l'engagement idéologique et politique, ou spirituel (25), les raisons premières de cet engagement réapparaîtraient alors.

Mais au-delà de ces motifs forts, parfois liés à des engagements d'avant-guerre, accès serait aussi trouvé aux déterminants de ce qui fut souvent, en particulier pour les premiers résistants, une véritable « révolte morale (26) » : refus de l'humiliation de la débâcle et volonté de sauver l'honneur coûte que coûte; farouche désir d'action, quelquefois plus instinctif que véritablement raisonné, souvent relayé par certaines proximités, intellectuelle, professionnelle, amicale ou familiale; plus fondamentalement, confiance en l'homme et volonté de le défendre, croyance à l'idéalisme contre le réalisme et le cynisme, désir de lutter pour la justice et la liberté. Au final, pour chacun, seul un débat fondamental entre sa conscience et lui-même, contre une propagande insidieuse et malgré la perte de repères (27), le conduisant à opposer à l'oppression « le primat de la conscience éclairée par la raison (28) ».

(23) Claire Chevillon, *Une résistance ordinaire, septembre 1939-août 1944*, Éditions du Félin, 1999.

(24) Jacques Sémerlin, *Sans armes face à Hitler*, Payot, 1989, rééd. Payot et Rivage, 1998.

(25) Sur ce dernier point, voir Bernard Comte, *L'Honneur et la conscience. Catholiques français en Résistance 1940-1944*, Éditions de l'Atelier, 1998 ; Bernard Comte, Jean-Marie Domenach, Christian Rendu, Denise Rendu, Gilbert Dru, *Un chrétien résistant*, Beauchesne, 1998.

(26) Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », in Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, op. cit., p. 9-20.

(27) Un bon exemple de ce lent processus est donné dans Vercors, *La Bataille du silence. Souvenirs de minuit*, Éditions de Minuit, 1992.

(28) Jean-Marie Domenach, « Gilbert Dru aujourd'hui », in Bernard Comte, Jean-Marie Domenach, Christian Rendu, Denise Rendu, Gilbert Dru, *Un chrétien résistant*, op. cit., p. 164.

Pour l'exemple

Au terme de ce panorama nécessairement succinct, l'histoire de la Résistance française apparaît riche et foisonnante. Elle a indubitablement de beaux jours devant elle : étude des premiers temps, examen approfondi des modalités pratiques de la lutte, analyse des strates enchevêtrées de l'armée des ombres et de ses relations avec la société française, étude des modalités d'organisation, de liaison et de décision propres à la société clandestine, analyse des enjeux politiques qui se sont posés à elle, des combats de la dernière année d'Occupation, des lendemains de la Libération (29), et, bien sûr, de la mémoire si délicate des années de tourmente.

Il faut s'en réjouir. En effet, par-delà les avancées factuelles et/ou conceptuelles, cette histoire nous renvoie implacablement à notre conscience des valeurs qui justifient le choix de lutter et, peut-être, de mourir. Au-delà de la mémoire sacrée et du mythe, dont il convient de se défier toujours, l'exemple des purs héros qui choisirent de tout risquer, sans autre ambition que de lutter pour la libération de la France et pour leurs idées, s'impose à l'historien comme au citoyen. Forts de la « double conviction [...] de la légitimité du choix de résister et [...] de l'attachement à tout ce qu'a pu représenter, et continue de représenter pour le présent, l'acte fondamental du refus (30) », ceux-ci doivent conserver en mémoire le geste de désobéissance de personnalités que rien ne prédisposait à transgresser les règles et qui pourtant, tous volontaires, se dressèrent spontanément, avant de disparaître dans la fournaise des années noires.

Engagés sans esprit de retour, Jacques Bingen, Marc Bloch (31) et Jean Cavaillès, Gilbert Dru (32) et Honoré d'Estienne d'Orves, Jean Prévost (33), Jacques et Lotka de Prévaux (34), Fred Scamaroni (35) et Boris Vildé

(29) Voir Fondation Charles de Gaulle, *Le Rétablissement de la légalité républicaine (1944)*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996.

(30) Pierre Laborie, « Historiens sous haute surveillance », op. cit., p. 38.

(31) Carole Fink, *Marc Bloch, Une vie au service de l'histoire*, PUL, Lyon, 1997.

(32) Bernard Comte, Jean-Marie Domenach, Christian Rendu, Denise Rendu, Gilbert Dru, *Un chrétien résistant*, op. cit.

(33) Jérôme Garcin, *Pour Jean Prévost*, Gallimard, 1994.

(34) Aude Yung-de Prévaux, *Un amour dans la tempête de l'histoire. Jacques et Lotka de Prévaux*, Éditions du Félin, 1999.

(35) Marie-Claire Scamaroni, *Fred Scamaroni, Mort pour la France*, Éditions France-Empire, 1999.

le furent tous. Il n'est pour s'en convaincre que de méditer les pages magnifiques rédigées en prison par Boris Vildé⁽³⁶⁾ et Honoré d'Estienne d'Orves⁽³⁷⁾, qui s'efforçaient de vivre encore en attendant la mort. Puissent nos contemporains y trouver, à l'instar de Georges Canguilhem dans l'œuvre résistante de Jean Cavaillès, « un exemple propre à les

soutenir dans ces sortes de circonstances où la décision à prendre est sur un tranchant⁽³⁸⁾ ». Car, finalement, ce que les morts de la Résistance, héros ou anonymes, « nous demandent, ce n'est pas de les plaindre, mais de les continuer. Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret, mais un serment. Ce n'est pas un sanglot, mais un élan⁽³⁹⁾ ».

(36) Boris Vildé, *Journal et lettres de prison, 1941-1942*, Éditions Allia, 1997.

(37) Rose et Philippe Honoré d'Estienne d'Orves, *Honoré d'Estienne d'Orves. Pionnier de la Résistance*, Éditions France-Empire, 1999.

(38) Georges Canguilhem, « Commémoration à la Sorbonne », in *Vie et mort de Jean Cavaillès*, Éditions Allia, 1996, p. 51.

(39) « Hommage aux morts de la France combattante », Discours prononcé par Pierre Brossolette le 18 juin 1943 à l'Albert Hall de Londres, in *Pierre Brossolette, Résistance*, textes rassemblés et présentés par Guillaume Piketty, Odile Jacob, 1998.

Lettres du temps de la guerre

FRANÇOIS LEGER

Christian MELCHIOR-BONNET : *Lettres du temps de guerre (1939-1942)*. Présentées et annotées par Alain Melchior-Bonnet. (Imago, 1999, 278 pages.)

NOUS avons bien connu Christian Melchior-Bonnet et nous lui devons beaucoup. Petit gendre de Taine, c'était lui qui veillait pour les siens sur les archives du grand ancêtre, telles qu'elles étaient classées et conservées à Menthon-Saint-Bernard, dans la belle vieille maison que Taine avait choisie, sur les bords du lac d'Annecy, pour y passer de longs mois dans ses dernières années. Ce fut de là que, pendant près de trente ans, Christian Melchior-Bonnet nous a ramené, à la fin de chaque automne, les dossiers que nous lui avions demandés pour poursuivre et mener à son terme notre biographie de l'auteur des *Origines*.

Au début de nos relations, il était assez réticent, mais, avec les années, une entière confiance s'établit entre nous, et sa femme s'y

joignit, esprit ferme et désabusé, qui se mit à nous vouloir du bien, avec le résultat que nous finîmes par recevoir de ces deux respectables bienfaiteurs des documents auxquels nous n'avions même pas pensé ! Inutile de dire quelle gratitude nous professons pour leur mémoire.

Inutile de dire aussi avec quel plaisir nous avons retrouvé dans le ton des lettres que vient de publier son fils quelque chose du charme de la conversation de son père, un charme de civilisation devenu rare aujourd'hui. Ajoutons enfin qu'il nous faut féliciter Alain Melchior-Bonnet de l'excellence de son édition, aussi remarquable par l'abondance de ses notes que par leur générale exactitude.

Christian Melchior-Bonnet était un curieux homme. Très doué, brillant, plein de goût, passionné de littérature, il savait admirablement tourner le moindre compte rendu qu'il faisait d'une lecture et remplissait à merveille ses fonctions de conseiller d'une grande maison d'édition – Flammarion à l'époque dont il s'agit – mais prenait tant de plaisir à lire, à fréquenter et à recruter les bons écrivains de son

temps que jamais il ne se décida à produire une œuvre de son cru. Parfois il en rêvait, mais n'allait pas plus loin...

Au moment où éclata la guerre de 1939, il était, parallèlement à ses activités chez Flammarion, devenu rédacteur en chef du *Petit Journal*, et y était tout à fait heureux, car c'était le journal du colonel de La Rocque qui l'appréhendait et pour lequel il professait de son côté la plus vive admiration. On le constate dans sa correspondance, où il l'appelle presque toujours le *Patron*, et où l'un de ses griefs contre Vichy sera qu'après la défaite le Maréchal n'ait jamais fait appel à La Rocque pour l'avoir à ses côtés, alors que, selon lui, le colonel était le seul qui eût pu galvaniser les Français au service de la Révolution nationale...

Dès que la déclaration de guerre était devenue imminente, il avait laissé femme et enfants à Menthon, pour venir reprendre à Paris sa place à son journal, puis, en juin 1940, s'était avec lui replié sur Clermont-Ferrand où il assumera, jusqu'à la fin du printemps 1944, ses délicates fonctions dans des circonstances de plus en plus difficiles.

Mme Melchior-Bonnet était restée à Menthon avec ses petits jusqu'en avril 1942 avant de rejoindre Clermont-Ferrand ; ce fut donc à partir de septembre 1939 jusqu'à cette date que son mari lui écrivit quasi quotidiennement pour lui raconter son existence, lui parler des gens qu'il voyait, des propos qu'il avait entendus, de ce qu'il pensait des événements et attendait de l'avenir.

Ces lettres constituent un témoignage de première main, d'une sincérité absolue, et adressé en toute confiance au destinataire le plus sûr, mais elles sont aussi un témoignage prudent, car elles auraient pu être lues par le cabinet noir ou, à partir d'un certain moment, tomber entre les mains des Allemands. Christian Melchior-Bonnet le savait et, assez fréquemment, mentionne à sa femme qu'il aurait encore bien des choses à lui dire, mais préfère ne pas les dire... et nous n'en saurons jamais plus.

Ce qui échappe à cette censure préalable n'est pas, durant la Drôle de guerre, bouleversant par ses révélations, mais en restitue bien l'atmosphère, telle que nous nous souvenons d'elle et de l'inanité de ses illusions... Un jour, il rencontre André Maurois qui a diné la veille avec la générale Gamelin, laquelle lui a dit : « Mon mari sait où il va ». Il répète

alors ce propos à Melchior qui le répercute sur sa femme... Une autre fois, le colonel de La Rocque a écrit dans *Le Petit Journal* un article intitulé « De l'audace ! » et Daniel Rops en a été si enthousiasmé qu'il a tenu à en lire tout haut le texte à ses amis de *Temps présent*. À son tour le bon Christian transmet cette heureuse nouvelle à son épouse. Certaines nuits, en cas d'alerte, il descend à la cave et sa femme l'adjure de ne jamais alors oublier son masque, etc. Le reste à l'avenant.

À partir de l'installation du Maréchal et de son gouvernement à Vichy, les lettres deviennent plus nourries, mais continuent d'être révélatrices de ce que furent, au niveau d'une certaine strate de la société, les réactions et les mouvements d'âme d'un homme d'une parfaite bonne volonté qui, tantôt souhaite que le peuple français manifeste plus de « tendresse » pour le vieux soldat qui se dévoue pour lui, et tantôt est absolument exaspéré des mesures que prend son gouvernement.

Un de ses sujets d'irritation était l'invasion de Vichy par « les extrémistes de droite » et le rôle qu'ils y jouaient. N'ayant jamais connu Vichy, mais les camps de prisonniers de l'Allemagne, nous n'avons pas d'opinion personnelle sur ce reproche, mais ses critiques ne nous paraissent pas toujours très heureusement ciblées. C'est ainsi qu'ayant entendu quelques « hauts fonctionnaires » s'en plaindre, il s'indigne du mal terrible que fait le colonel Groussard en embauchant les recrues « douces » qui composent la « garde » du Maréchal durant ses déplacements. Il ignore qu'en fait Groussard avait adopté cette couverture pour commencer de créer à son abri ce qui sera le premier réseau de résistance français et était loin d'être un ramassis d'éléments douteux. Deux notes d'Alain Melchior-Bonnet rectifient d'ailleurs le jugement hâtif de son père.

Celui-ci eut alors un problème personnel d'une autre nature, mais qui le ravagea, et dont il entretient souvent sa femme... Il était le « conseiller littéraire » de Flammarion, mais non le « directeur littéraire » qui se nommait Max Fischer et était juif. Les Flammarion ayant mis fin aux fonctions de Fischer pour se conformer à la législation allemande en zone occupée, ils informèrent Melchior que, la place étant devenue vacante, elle lui revenait et comprenaient bien qu'il la prendrait. Proposition tentante, mais pour lui inacceptable, aussi bien

CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES

par l'origine odieuse de ce nouvel état de choses, que par les excellentes relations d'amitié qu'il entretenait avec celui qui se trouvait évincé à son profit.

Après s'être fait énormément de soucis pendant des semaines, Melchior-Bonnet arriva à la conclusion qu'il ne pourrait décentement accepter l'offre de Flammarion que si Fischer lui-même lui suggérait de le faire. Il prit donc son courage à deux mains et alla le trouver à Vichy où il s'était réfugié. Reçu par lui avec beaucoup de gentillesse, il apprit que Fischer comptait partir prochainement pour le Portugal, qu'il s'estimait sûr de retrouver sa place, quand il reviendrait à Paris après la défaite des Allemands et que, selon lui, la meilleure solution était que Melchior assurât pour le moment son intérim chez Flammarion. On ne pouvait espérer plus satisfaisante réponse et, de retour en France après la guerre, Max Fischer reprit d'étroites relations amicales avec Christian Melchior-Bonnet...

Ainsi se succédaient les travaux et les jours dont il rendit compte à sa femme jusqu'en

avril 1942 et, durant tout ce temps, ses lettres offrirent toujours le même caractère, celui de *l'histoire en train de se faire* dont il recevait plus ou moins directement les coups, en en comprenant ce qu'il pouvait. Ce n'était pas l'histoire des professionnels qui, une fois un épisode terminé, et dès lors qu'ils en connaissent la fin, se disputent pour expliquer comment on a pu en arriver là. Ce n'était pas l'histoire des mémorialistes qui donnent force coups de pouce aux faits, pour mieux mettre en valeur le rôle qu'ils prétendent y avoir joué. Non, c'était l'histoire à l'état brut, telle que ses contemporains, de la place qui est la leur, l'enregistraient à son passage et la subirent.

Sans doute peut-on ici revenir à Taine, puisqu'il s'agit de l'expérience de l'un des siens, et qu'il aurait aimé un document si proche de ceux dont la découverte le transportait à tel point, quand il mettait la main sur l'un d'eux aux Archives, qu'il était tenté de « parler tout haut » à son auteur.



La Pochothèque

« Pascal, Retz, Saint-Simon : les trois plus grands styles de France. »

A. Suarès

« Je ne peux lire que deux livres : Machiavel et Retz. »

Benjamin Constant

« Ses Mémoires sont écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image même de sa conduite. »

Voltaire

« Le secret du génie de Retz c'est qu'il est un romancier-né. Sa vie devient le plus fascinant des romans d'aventure. C'est l'existence zigzagante d'un lièvre forcé. »

Paul Morand

CLASSIQUES MODERNES

CARDINAL DE RETZ

MÉMOIRES

*précédés de
LA CONJURATION
DU COMTE DE FIESQUE*



La Pochothèque / Classiques Garnier

1358 p., 140 FF

Il faut relire ce livre de *Mémoires*, dans l'excellente édition de Simone Bertière.

Le Figaro littéraire

LIVRES

IDÉES

- M. BOUVIER. — *La morale classique*. (Honoré Champion Éditeur, 1999, 749 p.)
- P.-E. DAUZAT. — *Le suicide du Christ. Une théologie*. (PUF, 1998, 229 p.)
- J. DUVIGNAUD. — *Le Pandémonium du présent. Idées sages, idées folles*. (Plon, 1998, 222 p.)
- B. EHRENREICH. — *Le sacre de la guerre. Essai sur les passions du sang*. (trad. de l'anglais, Calmann-Lévy, 1999, 328 p.)
- J.-C. ESLIN. — *Dieu et le pouvoir. Théologie et politique en Occident*. (Seuil, 1999, 277 p.)
- L. FERRY et A. RENAUT. — *Philosopher à 18 ans. Faut-il réformer l'enseignement de la philosophie ?* (Grasset, 1999, 314 p.)
- M. et R. FRIEDMAN. — *Two Lucky People. Memoirs*. (The University of Chicago Press, 1998, 660 p.)
- F. FUKUYAMA. — *The Great Disruption. Human Nature and the Reconstitution of Social Order*. (Londres, Profile Books, 1999, 354 p.)
- P. HADOT. — *Plotin, Porphyre. Études néo-platoniciennes*. (Les Belles Lettres, 1999, 424 p.)
- D. HUME. — *Essais et traités sur plusieurs sujets. t. I : Essais moraux, politiques et littéraires*. (Trad. de l'anglais, Librairie Vrin, 1999, 322 p.)
- J. LE RIDER. — *Nietzsche en France. De la fin du XIX^e siècle au temps présent*. (PUF, 1999, 279 p.)
- R. LIOGIER. — *Jésus, Bouddha d'Occident*. (Calmann-Lévy, 1999, 299 p.)
- J.-F. MARMONTEL. — *Mémoires*. (Mercure de France, 1999, 585 p.)
- Ph. MEYER. — *Portraits acides et autres pensées édifiantes*. (Le Cherche Midi, 1999, 228 p.)
- E. MORIN. — *La tête bien faite. Repenser la réforme. Réformer la pensée*. (Seuil, 1999, 153 p.)
- J.-P. OSIER. — *Jésus raconté par les Juifs ou L'Évangile du ghetto, la légende juive de Jésus du II^e au X^e siècle*. (Berg, 1999, 174 p.)
- N. PODHORETZ. — *Ex-Friends*. (New York, The Free Press, 1999, 244 p.)
- PLUTARQUE. — *Les vies parallèles, Alcibiade, Coriolan*. (trad. du grec, Les Belles Lettres, 1999, 207 p.)
- J. ROVAN. — *Mémoires d'un Français qui se souvient avoir été Allemand*. (Seuil, 1999, 554 p.)
- N. SOMBART. — *Les mâles vertus des Allemands. Autour du syndrome de Carl*

Schmitt. (trad. de l'allemand, Éd. du Cerf, 1999, 392 p.)

M. WALZER. — *Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques*. (trad. de l'anglais, Belin, 1999, 488 p.)

HISTOIRE

- A. BERNARD. — *Guerre et violence dans la Grèce antique*. (Hachette, 1999, 452 p.)
- L. BIANCHI. — *Censure et liberté intellectuelle à l'Université de Paris. XIII^e-XIV^e siècles*. (Les Belles Lettres, 1999, 382 p.)
- C. DESPORTES. — *Le siège de Malte. La grande défaite de Soliman le Magnifique. 1565*. (Perrin, 1999, 267 p.)
- P. GRIMAL. — *Le Dieu Janus et les origines de Rome*. (Berg International, 1999, 111 p.)
- H.-U. JOST. — *Le salaire des neutres. Suisse 1938-1948*. (trad. de l'allemand, Denoël, 1999, 419 p.)
- D. M. KENNEDY. — *Freedom from Fear. The American People in Depression and War 1929-1945*. (Oxford University Press, 1999, 936 p.)
- I. KERSHAW. — *Hitler, 1889-1936 : Hubris*. (Londres, Allen Lane-The Penguin, 1998, 845 p.)
- J. KRYNEN (sous la dir.). — *L'élection des juges. Étude historique française et contemporaine*. (PUF, 1999, 278 p.)
- M. LAUNAY. — *1919. Versailles, une paix bâclée ? Le XX^e siècle est mal parti*. (Complexe, 1999, 188 p.)
- J. MORIN. — *De Gaulle et l'Algérie. Mon témoignage 1960-1962*. (Albin Michel, 1999, 387 p.)
- F. NINKOVICH. — *The Wilsonian Century. US Foreign Policy since 1900*. (University of Chicago Press, 1999, 320 p.)
- D. RIVET. — *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*. (Denoël, 1999, 461 p.)
- Y. SANTAMARIA. — *1939. Le pacte germano-soviétique*. (Complexe, 1998, 141 p.)
- D. SCOTT. — *Refashioning Futures. Criticism after Postcoloniality*. (Princeton University Press, 1999, 233 p.)
- J. TULARD. — *Murat*. (Fayard, 1999, 2^e éd., 473 p.)
- J. WEITZ. — *Hitler's Banker. Hjalmar Horace Greely Schacht*. (Londres, Warner Books, 1997, 361 p.)

CHOISIS

POLITIQUE MONDIALE

- C. BATAILLON. — *Pour la géographie.* (Flammarion, 1999, 155 p.)
G. CHALIAND (sous la dir.). — *Les stratégies du terrorisme.* (Desclée de Brouwer, 1999, 246 p.)
G. CORM. — *Le Proche-Orient éclaté. 1956-2000.* (Gallimard, 1999, 1 068 p.)
C. JAFFRELOT (sous la dir.). — *Le Pakistan, carrefour de tensions régionales.* (Complexe, 1999, 143 p.)
T.-L. PANGLE et P.J. AHRENSDORF. — *Justice among Nations. On the moral basis of power and peace.* (Lawrence, University Press of Kansas, 1999, 362 p.)

EUROPE

- J.-P. BARDET et J. DUPÂQUIER (sous la dir.). — *Histoire des populations de l'Europe. T. 3 : Les temps incertains, 1914-1998.* (Fayard, 1999, 792 p.)
F. DEHOUSSE, J. VANDAMME et L. LE HARDY DE BEAULIEU (sous la dir.). — *Union européenne : quels défis pour l'an 2000 ? Emplois, union monétaire, élargissement.* (Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1998, 246 p.)
Y. DJURIC. — *Glossaire de l'espace yougoslave.* (Trad. du serbo-croate, L'Esprit des péninsules, 1999, 302 p.)
A. GARAPON et O. MONGIN (sous la dir.). — *Kosovo, un drame annoncé.* (Michalon, 1999, 292 p.)
T. GARTON ASH. — *History of the Present Essays. Sketches and Dispatches from Europe in the 1990's.* (Londres, Allen Lane-The Penguin Press, 1999, 440 p.)
R. HUREAUX. — *Les hauteurs béantes de l'Europe. La dérive idéologique de la construction européenne.* (François-Xavier de Guibert, 1999, 297 p.)
M. LIVI BACCI. — *La population dans l'histoire de l'Europe.* (Trad. de l'italien, Seuil, 1999, 302 p.)
B. de MONTFERRAND. — *Défendre l'Europe. La tentation suisse.* (Economica, 1999, 221 p.)
P. ROSSI. — *La naissance de la science moderne en Europe.* (Trad. de l'italien, Seuil, 1999, 407 p.)
R. SWENNEN. — *Belgique, requiem suite et fin ?* (Complexe, 1999, 106 p.)
P. TABATONI. — *Mémoire des monnaies européennes, du denier à l'euro.* (PUF, 1999, 286 p.)

T. TARDY. — *La France et la gestion des conflits yougoslaves. 1991-1995. Enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix de l'ONU.* (Bruxelles, Bruylant, 1999, 504 p.)

POLITIQUE FRANÇAISE

- F. BAYROU. — *Hors des sentiers battus.* (Entretiens avec S. Pierre-Brossolette, Hachette, 1999, 212 p.)
R. BELIN. — *Lorsqu'une République chasse l'autre. 1958-1962. Souvenirs d'un témoin.* (Michalon, 1999, 287 p.)
L. CHABRUN et F. HÉRIOT. — *Jean-Pierre Chevènement.* (Le Cherche Midi, 1999, 191 p.)
X. CRETTEZIE. — *La question corse.* (Complexe, 1999, 261 p.)
M. FAURE et C. DELACAMPAGNE. — *D'une République à l'autre. Entretiens sur l'histoire et sur la politique.* (Plon, 1999, 182 p.)
P. PERRINEAU et D. REYNIE. — *Le vote incertain. Les élections régionales de 1998.* (Presses de Sciences Po, 1999, 299 p.)

ARTS ET LITTÉRATURE

- D. AURY. — *Vocation clandestine. Entretiens avec N. Grenier.* (Gallimard, 1999, 116 p.)
J.-P. BATTESTI et J.-C. CHAVET. — *Tout Racine. Dictionnaires, l'homme, l'œuvre, la postérité.* (Larousse, 1999, 663 p.)
C. BOURNIQUEL. — *Karma.* (Éd. de Fallois, 1999, 412 p.)
P. BRUNEL (sous la dir.). — *Dictionnaire de Don Juan.* (Robert Laffont, coll. Bouquins, 1999, 1 025 p.)
J. CHAURAND (sous la dir.). — *Nouvelle histoire de la langue française.* (Seuil, 1999, 636 p.)
M. FUMAROLI (sous la dir.). — *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne. 1450-1950.* (PUF, 1999, 1 359 p.)
P. HERBART. — *Textes retrouvés.* (Gallimard, 1999, 150 p.)
LA BRUYÈRE. — *Les Caractères.* (présenté par L. Van Delft, Imprimerie Nationale, 1999, 544 p.)
J. LAURENT. — *L'esprit des lettres I.* (Éd. de Fallois, 1999, 414 p.)
C. MERCIER. — *Les singes hurleurs sur l'autre rive.* (Éd. Joëlle Losfeld, 1999, 157 p.)
C. PICHOIS et A. BRUNET. — *Colette.* (Éditions de Fallois, 1999, 597 p.)
P. VALÉRY. — *Cahiers. 1894-1914. Tome VII.* (Gallimard, 1999, 565 p.)

Les systèmes d'armes modernes nécessitent des hommes performants



FORMER les personnels avant et pendant l'emploi des matériels de défense est une mission essentielle de DCI. Les filiales spécialisées du Groupe proposent chacune dans leur domaine : terrestre, aéronautique ou naval, une large palette de spécialités telles que la formation technique générale, la maintenance, la mise en oeuvre des matériels, la formation tactique, les systèmes d'information et de communication, le renseignement image...

ASSISTER les armées étrangères à la mise en oeuvre des systèmes d'armes livrés par la France, constitue une garantie et un complément essentiels à la qualité et à la réussite des contrats. Les hommes de DCI assistent leurs clients pour le soutien militaire, technique et logistique. Ils contrôlent également la réalisation en France de leurs programmes d'armement.

CONSEILLER les pays amis pour analyser leurs besoins de défense et définir les solutions de haute technologie correspondantes est le rôle des experts de DCI. L'indépendance du Groupe envers les industriels en fait un partenaire qualifié aussi bien pour le conseil opérationnel et les études stratégiques que pour la définition et le maquettage des SIC, la guerre électronique ou la géographie numérique.

Disposant de 1200 collaborateurs de haut niveau et d'une expérience acquise dans plusieurs dizaines de pays, le Groupe DCI est un ensemble de sociétés de service entretenant des liens privilégiés avec le Ministère de la Défense français et les états-majors des trois armées. Ses experts assurent le transfert du savoir-faire de la défense française vers les pays amis dans les domaines essentiellement militaire mais aussi civil et humanitaire.



GROUPE DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL

L'expertise et le savoir faire de défense



COFRAS



NAVFCO



AIRCO



STRATCO



DESCO

À NOS LECTEURS À NOS ABONNÉS

- Nos lecteurs et nos abonnés voudront bien noter que l'adresse de la revue et du service des abonnements est la suivante : *Commentaire*, 116 rue du Bac, 75007 Paris. Tél : 01.45.49.37.82. Fax : 01.45.44.32.18.
- Les abonnés qui n'auraient pas reçu leur exemplaire pourraient-ils nous le réclamer pour compléter leur collection ? Ceux qui auraient remarqué une anomalie (nom déformé, adresse inexacte ou incomplète) pourraient-ils nous la signaler ? Nous les remercions et les prions de bien vouloir accepter nos excuses.
- Les ventes de notre numéro spécial 81 (XX^e anniversaire de *Commentaire* : « Situation de la France ») ont très rapidement épousé notre tirage. Aussi avons-nous fait procéder à une seconde impression qui est désormais disponible aux bureaux de la revue. Nos lecteurs et abonnés désireux de diffuser ce numéro peuvent nous commander autant d'exemplaires qu'ils le désirent.
- Plusieurs numéros anciens de la revue n'étant plus disponibles nous cherchons à reconstituer des collections complètes pour satisfaire les bibliothèques qui nous les demandent. Ceux de nos lecteurs qui ne souhaitent pas conserver leurs anciens numéros de *Commentaire* et qui accepteraient de nous les offrir ou de nous les vendre, peuvent-ils entrer en rapport avec nos bureaux ?
- La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.
- Nous insistons auprès de nos abonnés pour qu'ils renouvellent *rapidement* leur abonnement, dès que celui-ci vient à échéance.
- Nous leur serions aussi reconnaissants de nous communiquer les noms et les adresses d'éventuels lecteurs auxquels nous pourrions adresser un spécimen de la revue.
- Nous leur demandons enfin d'insister auprès de leur librairie pour que la revue soit disponible en librairie (elle est distribuée par Plon), et bien mise en évidence à l'intention d'éventuels acheteurs.
- En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent exemplaire de la revue *Commentaire* sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 3 rue Hautefeuille, 75006 Paris.
- La revue s'honore de n'être pas subventionnée par les pouvoirs publics et de ne devoir son indépendance qu'à ses abonnés, à ses lecteurs, à ses annonceurs et à ses amis.

NOTRE CONCOURS RÈGLEMENT ET RÉSULTAT

Nous sommes heureux d'offrir un abonnement d'un an à *Commentaire* à chacun des deux premiers lecteurs qui auront trouvé le nom de l'auteur et la référence de la citation publiée, p. 727, sous le titre *L'Irlande...*

Les réponses devront nous parvenir avant le 30 octobre 1999, le cachet de la poste faisant foi. Les actionnaires de la Société *Commentaire* et les membres de nos comités ne peuvent participer à ce concours.

La citation publiée dans le n° 86 (été 1999), p. 470, sous le titre *Il est plus honteux...*, est de La Rochefoucauld, (*in Réflexions ou sentences et maximes*, 84).

Les deux premières réponses exactes sont celles de MM. Georges Strauss (Paris) et Christian Polin (Lausanne) qui gagnent notre concours. Cinq autres réponses exactes nous sont parvenues après les deux premières : ce sont celles de Mme Marion Levallois (Lyon) et de MM. Christian Jaby (Illkirch-Graffenstaden), Ivan Minssieux (Paris), Louis Selva (Paris), Romain Umlaut (Strasbourg).

POUR LES ÉTUDIANTS

Les lycéens, les étudiants et les élèves de grandes écoles peuvent bénéficier d'un tarif particulier, plus avantageux que le tarif général, pour les abonnements qu'ils voudront bien souscrire à *Commentaire* pour eux-mêmes. Il leur suffit de joindre une copie de leur carte d'élève ou d'étudiant à leur bulletin d'abonnement.

PUBLICITÉ

La revue *Commentaire* insère dans chacun de ses numéros des encarts publicitaires. Les annonceurs intéressés par cette offre voudront bien s'adresser à nos bureaux pour connaître les tarifs de ces insertions.

AUTEURS

Paul AMSELIK. — Professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas. Enseigne les finances publiques et la philosophie du droit. Auteur de nombreux articles et ouvrages, en particulier *Science et déterminisme, éthique et liberté*, préface de Jean Hamburger, avant-propos de Georges Vedel (PUF, 1988). Son article est une version remaniée d'une conférence prononcée à l'Institut de philosophie du droit de l'Université de Rome « La Sapienza ».

Nicolas BAVEREZ. — Ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé de sciences sociales. Auteur de *Raymond Aron* (La Manufacture, Lyon, 1986) ; coauteur avec Robert Salais et Bénédicte Reynaud-Cressent de *L'Invention du chômage* (PUF, 1986) et avec Denis Olivennes de *L'Impuissance publique* (Calmann-Lévy, 1989) ; *Raymond Aron. Un moraliste au temps des idéologies* (Flammarion, 1993, rééd. 1995) et *Les Trente Piteuses* (Flammarion, 1997).

Karol BEFFA. — Ancien élève de l'École normale supérieure. Diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique. Agrégé d'éducation musicale. Allocataire moniteur normalien à l'Université Paris IV-Sorbonne. Compositeur.

Alain BESANÇON. — Directeur d'études à l'École des hautes études. Membre de l'Institut. Derniers livres : *La Falsification du bien. Soloviev et Orwell* (Julliard, 1985), *Présent soviétique et Passé russe* (rééd. Pluriel, 1986), *Une génération* (Julliard, 1987), *Vendredis* (ESP, 1990), *L'Image interdite* (Fayard, 1994), *Trois Tentations dans l'Eglise* (Calmann-Lévy, 1996), *Le Malheur du siècle* (Fayard, 1998).

Duo CAROLI. — Pseudonyme.

Michel CRÉPU. — Critique littéraire à *L'Express*. A publié *Le Tombeau de Bossuet*, Grasset, 1996 et *La Confusion des lettres*, Grasset, 1999.

Michel DIDIER. — Ancien élève de l'École polytechnique et de l'ENSAE. Après avoir occupé plusieurs fonctions dans l'administration économique, il est actuellement professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages dont *Économie : les règles du jeu* (Économica, 3^e éd., 1990) et *Scénarios pour l'emploi* (Économica, 1995). Une version antérieure de cet article a fait l'objet d'une présentation à un séminaire de l'Institut de l'entreprise.

Élisabeth DUFOURCQ. — Ancien secrétaire d'État à la Recherche, est inspecteur général des affaires sociales. Docteur d'Etat en science politique. Membre, de 1993 à 1995, du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de

la santé. Est membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Christian DUTHEIL DE LA ROCHEIRE. — Ambassadeur de France. Ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer, il est spécialiste des questions africaines et a été ambassadeur au Congo-Brazzaville, au Tchad et en Côte-d'Ivoire.

Marc FUMAROLI. — Membre de l'Académie française. Professeur au Collège de France. A publié : *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* (Genève, Droz, 1980, rééd. Albin Michel, 1994) ; *Héros et orateurs* (Droz, 1990, rééd. Droz, 1996) ; *L'État culturel* (Ed. de Fallois, 1991) ; *La Diplomatie de l'esprit* (Hermann, 1994) ; *L'École du silence. Le sentiment des images au XVII^e siècle* (Flammarion, 1994) ; *Le Poète et le roi : Jean de La Fontaine en son siècle* (Ed. de Fallois, 1997).

Isabelle HAUSER. — Romancière, auteur de *Célibée* (Julliard, 1986) ; *Une nuit* (Julliard, 1987) ; *Nitchevo* (Ed. de Fallois, 1993) ; *Les Magiciens de l'âme* (Ed. de Fallois, 1996) et *La Chambre sourde* (Ed. de Fallois, 1998).

Lucien JAUME. — Agrégé de philosophie, directeur de recherches au CNRS, chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris et au Centre Raymond Aron. A publié notamment *L'Individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français* (Fayard, 1997), a dirigé *Coppet, creuset de l'esprit libéral* (à paraître, Économica, hiver 1999) et prépare un ouvrage sur l'obligation juridique et politique dans la pensée libérale. Membre du Comité directeur des Œuvres complètes de Benjamin Constant.

Denis KESSLER. — Président de la Fédération française des sociétés d'assurances et Vice-président délégué du MEDEF. Il a été Professeur agrégé des facultés de sciences économiques et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Auteur d'articles scientifiques et d'ouvrages dont *L'Épargne et la Retraite* (Économica, 1982), *Cycle de vie et générations* (Économica, 1985), *Modelling the Accumulation and Distribution of Wealth* (Oxford University Press, 1988).

Alain LANCELOT. — Docteur ès lettres. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur de nombreuses publications sur le comportement politique et les élections.

Jacques de LAROSIÈRE. — Membre de l'Institut. Ancien directeur général du Fonds monétaire international. Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Aujourd'hui conseiller de Paribas.

Jean LECA. — Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Président de l'Association internationale de science politique et du comité scientifique de l'Institut de recherches sur le monde arabe

et musulman. Directeur scientifique de la revue *Maghreb-Machrek Monde arabe*. À paraître : *Pourquoi la philosophie politique*.

François LEGER. — Ancien administrateur de sociétés. A publié : *Les Influences occidentales dans la révolution de l'Orient* (Plon, 1955) ; *La Jeunesse d'Hippolyte Taine* (Albatros, 1980) ; *Monsieur Taine* (Critérium, 1993, Prix de l'Académie française) ; *Introduction aux Origines de la France contemporaine* (Bouquins, 1986).

Michel LEROUX. — Agrégé de lettres classiques. Enseigne au lycée de La Mure (Isère). A publié : *Trente-six commentaires composés rédigés* (Delagrave-CRDP, Grenoble, 1993, rééd. 1998), *Le Commentaire littéraire* (Delagrave-CRDP, Grenoble, 1997) ainsi que de nombreux articles.

Simon LEYS. — Auteur de plusieurs livres dont les plus récents sont : *Essais sur la Chine* (Bouquins, Laffont, 1998) et *L'Ange et le cachalot* (Seuil, 1998). Vit en Australie depuis plus de vingt-cinq ans.

Martin MALIA. — Professeur d'histoire russe à l'Université de Californie à Berkeley. Directeur d'études associé à l'EHESS et professeur invité à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur de : *Alexander Herzen and the Birth of Russian Socialism* (Harvard, 1961) ; *Comprendre la révolution russe* (Seuil, 1979) ; *La Tragédie soviétique : une histoire du socialisme en Russie, 1917-1991* (Seuil, 1995). Vient de publier : *Russia under Western Eyes* (Harvard University Press, 1999).

Caroline de MARGERIE. — Maître des requêtes au Conseil d'État. Diplomate de 1980 à 1992. Conseiller à la Présidence de la République de 1988 à 1992.

Christophe MERCIER. — Ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé des lettres. Critique littéraire au *Point*. Dernières publications : *Conversation avec Jacques Laurent* (Julliard, 1995) ; *Pour saluer Jean Anouilh* (Bartillat, 1996) ; *Les Singes hurleurs sur l'autre rive* (Joëlle Losfeld, 1999).

Tommaso PADOA-SCHIOPPA. — Membre du directoire de la Banque centrale européenne à Francfort. Diplômé de l'Université Bocconi et du Massachusetts Institute of Technology. A travaillé au service des études de la Banque d'Italie, a été directeur général pour les affaires économiques et financières à la Commission européenne à Bruxelles, directeur général adjoint de la Banque d'Italie, président de la Consob (*Commissione nazionale per le società e la borsa*). Président du comité consultatif bancaire de la Commission européenne, secrétaire du comité pour l'étude de l'Union économique et monétaire européenne (Comité Delors) et président du comité de Bâle.

Théodore PALÉOLOGUE. — Né à Bucarest en 1973. Élève de l'École normale supérieure. Prépare une thèse de philosophie politique. Publications : postfaces à des traductions roumaines des œuvres de

Schopenhauer et Joseph de Maistre, articles sur Carl Schmitt et sur divers sujets ayant trait à l'histoire et à l'actualité roumaines. Une étude consacrée à la philosophie de l'histoire de Vladimir Soloviev est en cours de publication aux éditions Polirom.

Émile PERREAU-SAUVINE. — Ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, des universités de Cambridge (*King's College*) et de Chicago. Il termine à l'École des hautes études en sciences sociales un doctorat de philosophie politique.

Guillaume PIKETTY. — Directeur de la scolarité de l'Institut d'études politiques de Paris. Docteur en histoire, spécialiste de la Résistance. A publié *P. Brossolette, un héros de la résistance*, Odile Jacob, 1998 ainsi qu'une anthologie, *P. Brossolette. Résistance (1927-1943)*, Odile Jacob, 1998.

Philippe RAYNAUD. — Professeur de science politique à l'Université de Paris II. Président de la Société française pour la philosophie et la théorie juridiques et politiques (SFPJ). Auteur de *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne* (PUF, 2^e éd., 1996), il a publié un *Dictionnaire de philosophie politique* qu'il a dirigé avec Stéphane Rials (PUF, 1996).

Anthony ROWLEY. — Enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris où il a notamment créé un séminaire consacré à « Histoire, alimentation, gastronomie ». A publié : *À table, la fête gastronomique* (Gallimard, 1994) ; *Atlas historique de la gastronomie française* (Hachette, 1997) ; *Le Livre des cuitines* (Flammarion, à paraître en sept. 1999).

Dominique SCHNAPPER. — Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Dernières publications : *La France de l'intégration, sociologie de la nation* (Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1991) ; *L'Europe des immigrés* (François Bourin, 1992) ; *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation* (Gallimard, Essais NRF, 1994). Présidente de la Société française de sociologie.

Jacques-Alain de SÉDOUY. — Ambassadeur de France au Danemark de 1995 à 1998. Il est aujourd'hui conseiller d'État en service extraordinaire.

Jean SÉRISÉ. — Ancien élève de l'École nationale d'administration. Auteur de *Défense de la raison politique* (Julliard, 1982) et de *Mémoires d'un autre* (à paraître, Éd. de Fallois).

Paul VALLET. — Diplômé de l'Institut des études politiques de Paris et de la *Fletcher School of Law and Diplomacy* de l'Université de Tufts. Achève actuellement une thèse de doctorat d'histoire à l'Université de Cambridge sur *Les Origines et le développement d'une entente franco-britannique (1902-1914)*.

Marin de VIRY. — Consultant. Membre du comité de rédaction du *Banquet*. Auteur de *Pour en finir avec les hebdomadaires* (Gallimard, 1996).

Collection Commentaire Julliard et Plon

Raymond ARON
Les Dernières Années du siècle

Alain BESANÇON
La Falsification du bien
Soloviev et Orwell

Alfred COBBAN
Le Sens de la Révolution française

Gerald FLEMING
Hitler et la solution finale

Juan Miguel GARRIGUES
L'Église, la société libre et le communisme

Pierre GRÉMION

Paris-Prague

La gauche face au renouveau et à la régression tchécoslovaques (1968-1978)
Preuves
Une revue européenne à Paris

Bertrand de JOUVENEL
Marx et Engels : la longue marche

INSTITUT de L'ENTREPRISE et Yves CANNAC
Pour un Etat moderne

Michel LACROIX
De la politesse
Essai sur la littérature du savoir-vivre
L'humanicide

Pierre MANENT
Tocqueville et la nature de la démocratie

Heinrich MEIER
Carl Schmitt/Leo Strauss et la notion de politique
Un dialogue entre absents

Thierry de MONTBRIAL
La Revanche de l'Histoire

Werner W. POMMEREHNE et Bruno S. FREY
La culture a-t-elle un prix ?

Angelo RINALDI
Service de presse (Préface de Jean-François Revel)

André ROPERT
L'Échec des révolutions

François de ROSE
Contre la stratégie des Curiaces
Défendre la Défense

Jean SÉRISÉ
Défense de la raison politique

Boris SOUVARINE
Chroniques du mensonge communiste
(Préface de Brando Lazitch)

Françoise THOM
La langue de bois

James Q. WILSON
Le sens moral

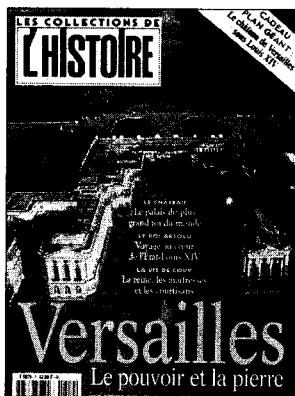
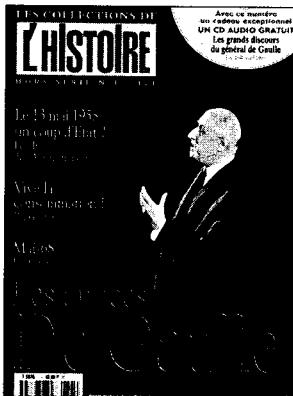
L'HISTOIRE

vous offre le meilleur de l'Histoire

LES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE

Les articles de référence publiés par **L'HISTOIRE** depuis 1978,
complétés et mis à jour par leurs auteurs. Mais aussi
des textes inédits. Et des cartes, des chronologies, des documents,
des graphiques, des mises au point...

**offre spéciale : les 3 premiers numéros
pour 90 F au lieu de 126 F**



BON DE COMMANDE

Je souhaite commander les trois premiers numéros hors série des **COLLECTIONS DE L'HISTOIRE** au prix exceptionnel de 90 F au lieu de 126 F ; Belgique : 560 FB ; Étranger 110 F.

Je préfère commander le(s) numéro(s) suivant(s) au prix unitaire de 42 F. :

Les années de Gaulle Versailles, le pouvoir et la pierre Auschwitz, la solution finale

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F, par chèque ci-joint, à l'ordre de **L'HISTOIRE**

A retourner à **L'HISTOIRE** B.P. 11-75261 Paris cedex 06
Belgique : Tondeur Diffusion, 9, avenue Van Calkenlaan B-1070 Bruxelles. Compte n° 210-0402415-14

Commentaire

Revue trimestrielle, n° 87, Automne 1999

116 rue du Bac, 75007 Paris

Tél : 01 45 49 37 82, Fax : 01 45 44 32 18, e.mail : commentai@aol.com

Site internet : <http://www.iFrance.com/commentaire>

M. Mme. Melle _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays (pour l'étranger) _____

Profession _____

souscrit un abonnement à la revue *Commentaire* (quatre numéros par an)

France

Abonnement de soutien : à partir de

- | | | | | | |
|--------------------------------|-------|------------|--------------------------------|---------|------------|
| <input type="checkbox"/> 1 an | 330 F | (50,31 €) | <input type="checkbox"/> 1 an | 500 F | (76,22 €) |
| <input type="checkbox"/> 2 ans | 615 F | (93,76 €) | <input type="checkbox"/> 2 ans | 900 F | (137,20 €) |
| <input type="checkbox"/> 3 ans | 900 F | (137,20 €) | <input type="checkbox"/> 3 ans | 1 300 F | (198,18 €) |

Étudiant

- 1 an 264 F (40.25 €) (joindre une copie de la carte d'étudiant)

Étranger

- 1 an 375 F (57,17 €) ou 80 US \$
 2 ans 720 F (109,76 €) ou 150 US \$
 3 ans 1 050 F (160,07 €) ou 220 US \$

- Port avion : majorer de 100 F par an (15.24 €) ou 22 US \$

Veuillez cocher la case correspondant à votre choix.

Le présent bulletin d'abonnement est à retourner à l'adresse suivante : **Commentaire, service des abonnements, 116 rue du Bac, 75007 Paris**, accompagné de votre paiement (chèque bancaire ou chèque postal) à l'ordre de *Commentaire*.

Cette revue est publiée par Commentaire, société anonyme au capital de 500000 F
(Président de la S.A. : J.-C. Casanova, Directeur général : G. Berger)

Siège social : 116, rue du Bac, 75007 Paris

Siège social : 116, rue du Bac, 75007 Paris
Registre de commerce : RC PARIS N° 312212970 © Copyright 1999 : S.A. Commentaire
Éditeur : Plon, 76 rue Bonaparte, 75006 Paris Imprimeur : Aubin, BP 02, 86240 Ligugé
N° de Commission paritaire : 60.438 / ISSN 0180-8214 / ISBN 2-259-190 480

Commentaire

116 rue du Bac, 75007 Paris

Tél : 01 45 49 37 82, Fax : 01 45 44 32 18, e.mail : commentai@aol.com
Site internet : <http://www.iFrance.com/commentaire>

BON DE COMMANDE D'EXEMPLAIRES ANCIENS

(*dans la limite des stocks disponibles*)

M., Mme, Melle

Adresse

Code postal Ville

Veuillez m'adresser les exemplaires suivants de *Commentaire*

Numéro(s) commandé(s) :
.....
.....
.....

TARIFS

- à partir du n° 11 : 120 F
- commande de 3 numéros ou plus remise de 30 %
- frais de port par exemplaire : 10 F pour la France,
20 F pour l'étranger

Pour les numéros les plus anciens (de 1 à 10), ou pour les collections, les éventuels acheteurs voudront bien écrire ou téléphoner à la revue.

Le délai d'expédition est d'environ 15 jours.

Veuillez joindre votre règlement à la commande ou demander que vous soit adressée une facture.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE COMMENTAIRE

*

Une association des Amis de *Commentaire* (loi du 1^{er} juillet 1901) a été créée. Elle est destinée à l'étude des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels, en France, en Europe et dans le monde, et dont l'objet principal est le soutien de la revue *Commentaire* pour l'aider à améliorer la qualité de ses publications et pour favoriser sa diffusion.

*

Les lecteurs et les abonnés de la revue souhaitant adhérer à l'association voudront bien remplir et adresser le bulletin ci-dessous, à l'adresse suivante : Société des Amis de *Commentaire*, 116 rue du Bac, 75007 PARIS.



SOCIÉTÉ DES AMIS DE COMMENTAIRE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....
.....

PROFESSION

*Après admission prononcée par le Conseil d'administration, les adhérents à la Société verseront une cotisation de 650 francs (ou 100 euros) au moins, qui leur sera réclamée par le trésorier de l'association. Les étudiants peuvent adhérer à la Société des amis de *Commentaire* en réglant une cotisation 130 francs (ou 20 euros).*



Aubin Imprimeur

LIGUGÉ, POITIERS

Achevé d'imprimer en août 1999
N° d'impression L 58853
Dépot légal août 1999
Imprimé en France

On n'est jamais
trop fort
pour protéger
ce qui vous est
cher.

AGF
avec
ALLIANZ
avec
ATHENA
avec
VOUS.



Il est naturellement
dans tous les cœurs
de grandes passions en réserve.

Jean-Jacques Rousseau

CHAQUE JEUDI
L'EXPRESS



ISBN 2-259-19048-0 N° 87 juillet-août-septembre 1999